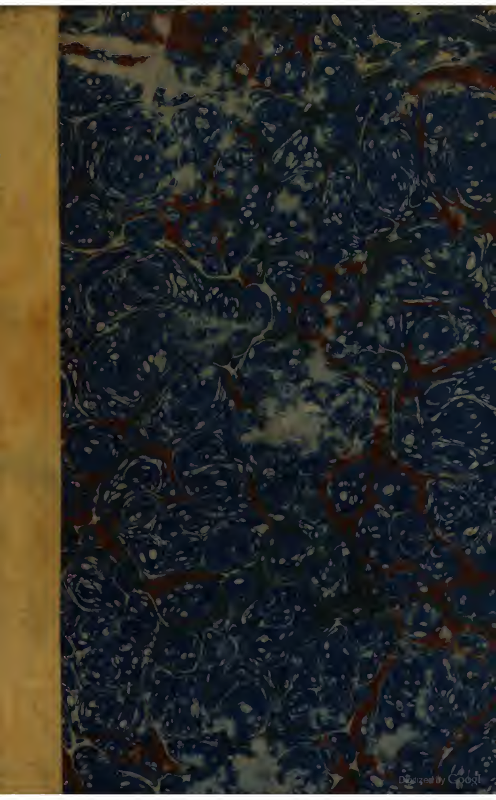
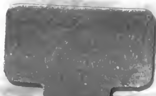




DICTIONNAIRE
HISTORIQUE.

TOME X.



IMPRIMERIE D'HIPPOLYTE TILLIARD,
RUE DE LA HARPE, N° 78.

DICTIONNAIRE

HISTORIQUE,

OU

HISTOIRE ABRÉGÉE

DES HOMMES QUI SE SONT FAIT UN NOM PAR LEUR GÉNIE, LEURS TALENTS, LEURS VERTUS, LEURS ERREURS OU LEURS CRIMES, DEPUIS LE COMMENCEMENT DU MONDE JUSQU'A NOS JOURS;

PAR L'ABBÉ F.-X. DE FELLER.

SEPTIÈME ÉDITION,

ENRICHIE D'UN GRAND NOMBRE D'ARTICLES NOUVEAUX, INTERCALÉS PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE; CORRIGÉE SUR LES OBSERVATIONS DE NOS MEILLEURS BIOGRAPHES, ET ORNÉE DU PORTRAIT DE L'AUTEUR.

TOME DIXIÈME.



PARIS.

MÉQUIGNON-HAVARD, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

RUE DES SAINTS-PÈRES, N° 10.

M DCCC XXVIII.



DICTIONNAIRE

HISTORIQUE

DE FELLER.

LAMBERT (Anne-Thérèse de Marguenat de Courcelles, marquise de), naquit à Paris, vers 1647, d'un maître des comptes. Elle perdit son père à l'âge de trois ans. Sa mère épousa en secondes noces le facile et ingénieux Bachaumont, qui se fit un devoir et un amusement de cultiver les heureuses dispositions qu'il découvrit dans sa belle-fille. Cet aimable enfant s'accoutuma dès lors à faire de petits extraits de ses lectures. Elle forma peu à peu un trésor littéraire propre à assaisonner ses plaisirs et à la consoler dans ses peines. Après la mort de son mari, Henri Lambert, marquis de Saint-Bris, qu'elle avait épousé en 1666, et qu'elle perdit en 1686, elle essuya de longs et cruels procès, où il s'agissait de toute sa fortune. Elle les conduisit et les termina avec toute la capacité d'une personne qui n'aurait point eu d'autre talent. Libre enfin, et maîtresse d'un bien considérable, qu'elle avait presque conquis, elle établit dans Paris une maison où il était honorable d'être reçu : c'était la seule, à un petit nombre d'exceptions près, qui se fût préservée de la maladie épidémique du jeu, et où l'on se rendît pour parler raisonnablement. Aussi les gens frivoles lançaient, quand ils pouvaient, quelques traits malins contre la maison de madame de Lambert, qui, très délicate sur les discours et sur les opinions du public, craignait quelquefois de donner trop à son goût. Cette dame illustre mourut en 1733, à 86 ans. Sa *Vie* a été publiée en 2 volumes in-18, 1813, et ses ouvrages ont été réunis en 2 vol. in-12; les principaux sont : 1° *Les Avis d'une mère à son fils et d'une mère à sa fille*. Ce ne sont point des leçons sèches qui sentent l'autorité d'une mère; ce sont des préceptes donnés par une amie, et qui partent du cœur. C'est un philosophe aimable, qui sème de fleurs la route par laquelle il veut faire marcher ses disciples, qui s'attache moins aux frivoles définitions des vertus qu'à les inspirer en les faisant connaître par leurs agréments. Tout ce qu'elle prescrit porte l'empreinte

d'une ame noble et délicate, qui possède, sans faste et sans effort, les qualités qu'elle exige dans les autres. On sent partout cette chaleur du cœur qui seule donne le prix aux productions de l'esprit. 2° *Nouvelles réflexions sur les femmes, ou Métaphysique d'amour :* elles sont pleines d'imagination, de finesse et d'agrément; 3° *Traité de l'amitié*. L'ingénieux auteur peint les avantages, les charmes, les devoirs de l'amitié, avec autant de vérité que de délicatesse. 4° *Traité de la vieillesse*, non moins estimé que celui de l'Amitié; 5° *La Femme ermite*, petit roman extrêmement touchant; 6° des *Morceaux détachés de morale ou de littérature*. C'est partout le même esprit, le même goût, la même nuance : il y a quelquefois, mais rarement, du précieux. [Les *Avis d'une mère à sa fille* ont été traduits en allemand. Cette traduction, avec le texte français, a été publiée par M. Boulard, Paris, 1800, in-8°.]

LAMBERT (Claude-François), né à Dôle, eut la cure de Saineau, dans le diocèse de Rouen, qu'il abdiqua ensuite. Il vint à Paris, et s'y mit aux gages des libraires, pour lesquels il compila divers ouvrages, qui lui coûtaient peu, et qui ne valaient pas ce qu'ils lui coûtaient. Les principaux sont : 1° *Le Nouveau Télémaque, ou Mémoires et aventures du C. de *** et de son fils*, 3 vol. in-12, 2° *La Nouvelle Marianne*, 3 vol. in-12; 3° *Mémoires et aventures d'une femme de qualité*, 3 vol. in-12. On voit que, dans ces divers romans, il a cherché à persuader qu'il copiait de bons modèles; mais cela ne paraît que dans le titre, et c'est à ce titre qu'ils ont dû tout leurs succès. Ils sont dénués d'imagination et d'élégance. 4° *L'infortunée Sicilienne*, in-12; 5° *Recueil d'Observations sur tous les peuples du monde*, 4 vol. in-12; 6° *Histoire générale de tous les peuples du monde*, 14 vol. in-12, qui se relient en 15. Il a réuni dans ce livre tout ce qui se trouve répandu dans les différents voyageurs; mais il manque d'exactitude dans les faits et de grâce dans la narration. 7° *Histoire littéraire de Louis XIV*, 3 vol. in-4°, qui lui valut une pension : ce n'est qu'une compilation indigeste et mal écrite des *Mémoires* de Nicéron, des *Éloges* des différentes académies, des Jugements des journalistes. L'auteur y a mis des *Discours* préliminaires sur les progrès de chaque science sous le règne illustre de Louis le Grand; mais ces discours, vides de pensées, ne sont pleins que de phrases emphatiques. 8° *Histoire de Henri II*, 2 vol. in-12; 9° *Bibliothèque de physique*, 7 vol. in-12; 10° *Mémoires de Pascarilla*, in-12, mauvais roman, etc. Il mourut à Paris en 1765. La manie compilatrice de l'abbé Lambert est devenue parfaitement épidémique. Cette nuée épaisse de brochures de tous les genres, et ces romans plus ou moins encyclopédiques qui inondent la terre, sont un effet de cette maladie.

LAMBERT (Jean-Henri), mathématicien, naquit à Mulhausen, en Alsace, vers l'an 1728, et mourut à Berlin de consomption, le 25 septembre 1777. Son esprit avait quelque chose de singulier et d'original. Ayant été présenté au roi de Prusse, et interrogé par ce prince sur ce qu'il *pourrait entreprendre en fait de science, astronomie, histoire, ou*

enfin quelque autre partie, il répondit *tout*. Quoique cette réponse prévînt contre lui, le prince l'excusa, sans doute à raison de la légèreté et de la suffisance du siècle, dont les jeunes gens se défendent difficilement, et lui fit accueil; il devint pensionnaire de l'académie de Berlin, et conseiller au département des bâtiments. Il commença par être précepteur des petits-fils du comte Pierre de Salis, établi à Coire, et accompagna, en cette qualité, ses élèves dans leurs voyages en Allemagne, en Italie et en France, où il connut d'Alembert, qui le recommanda au roi de Prusse. Lambert possédait plusieurs langues vivantes, et passait pour un bon helléniste. Il avait une prédilection marquée pour les choses nouvelles et extraordinaires, et les saisissait avec cette vivacité qui se tient si près de l'erreur. Le prétendu satellite de Vénus est une de ces découvertes du siècle dans laquelle il s'exerça beaucoup. Il assura que ce satellite paraîtrait d'une manière évidente le 1er juin 1777, et bien des astronomes l'attendirent avec une attention et une patience qui prouvent bien le crédit dont jouissait parmi eux celui de Berlin. Outre les pièces qu'il inséra dans les *Mémoires* de Berlin, de Bâle, de Munich, on a de lui un grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° une *Perspective*, Zurich, 1758; 2° un *Traité sur les propriétés les plus remarquables de la route de la lumière*, La Haye, 1759; 3° une *Photométrie*, Augbourg, 1760; 4° un *Traité sur les orbites des comètes*, Augbourg, 1761; 5° des *Opuscules mathématiques*, etc. M. Mériau, de l'académie de Berlin, a publié le *Système du monde, par M. Lambert*, en 1770; la seconde édition a paru en 1784, in-8°. Cet astronome fait de toutes les étoiles visibles (celles de la voie lactée exceptées) un seul et même système (tourbillon, ensemble, machine) : elles tournent toutes en masse, avec notre soleil, autour d'un corps opaque d'une grandeur monstrueuse, et qu'on dit se trouver dans Orion, où depuis long-temps il se voit une lueur pâle, qui est à coup sûr ledit corps, centre de tout le système. La voie lactée en fait autant de son côté, et rend le même hommage à son corps opaque. Mais ces grands systèmes ne sont encore que de petites parties d'un autre système; et la voie lactée n'est qu'une appartenance d'une autre voie lactée, une petite roue d'une machine composée de cent autres roues, etc. On peut voir diverses réflexions sur ce système dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 mai 1786, p. 97.

† LAMBERT (Bernard), religieux de l'ordre de Saint-Dominique, né à Salernes, en Provence, en 1738, fit ses vœux dans le couvent de Saint-Maximin, dont alors les religieux étaient interdits pour cause de jansénisme; il prit l'esprit et les principes de la maison, et en soutint la doctrine dans des thèses publiques; devenu ensuite professeur du couvent de Limoges, il l'enseigna dans ses leçons. Une thèse qu'il y fit soutenir, le 14 août 1765, fut mise à l'*Index*. Il tint la même conduite à Grenoble, où il enseigna aussi la théologie. M. de Montazet, archevêque de Lyon, l'y appela, le mit dans son conseil, et en fit son théologien. Il quitta néan-

moins ce prélat pour venir s'établir à Paris. Ses principes étaient trop opposés à ceux de M. de Beaumont pour qu'il l'y souffrît volontiers. Quelques évêques néanmoins intervinrent en sa faveur, et promirent qu'il n'écrirait plus que contre les philosophes et les incrédules; à cette condition, qu'il tint sans doute pendant la vie du ferme et pieux archevêque, il lui fut permis de se rendre dans un des couvents de la capitale. Il est auteur de beaucoup d'ouvrages. On a de lui : 1° *L'Idée de l'œuvre des secours selon les sentiments de ses véritables défenseurs*, Paris, 1786, in-4°. Le P. Lambert y préconise les *convulsions;* il le fit encore dans l'*Avertissement aux fidèles*, etc., et dans l'*Exposition des prédictions*, etc.; 2° *Recueil de passages sur l'avénement intermédiaire de Jésus-Christ, soumis à l'éditeur du Discours de M. l'évêque de Lescar* (de Noé), *sur l'état futur de l'Église*, Paris, 1787, in-12; 3° *Adresse des Dominicains de la rue du Bac, à l'Assemblée nationale*, 1787; 4° *Lettre de M***, à M. l'abbé A.* (*Asseline*), *censeur et approbateur du libelle intitulé* : Discours à lire au conseil, etc., sans date, 1787; 5° *Adresse des Dominicains de la rue Saint-Jacques, à l'assemblée nationale*, 1789; 6° *Apologie de l'état religieux*, in-12; 7° *Mémoire sur le projet de détruire les corps religieux*, 1789, in-8°; 8° *Mandement et instruction pastorale de M. l'évêque de Saint-Claude, pour annoncer le terme du synode, et rappeler aux pasteurs les premiers devoirs envers la religion*, 1790, in-8°; 9° *Avis aux fidèles, ou Principes propres à diriger leurs sentiments et leur conduite dans les circonstances présentes*, Paris, 1791, in-8°; 10° *Préservatif contre le schisme, convaincu de graves erreurs*, 1791; in-8°; 11° *Autorité de l'Eglise et de ses ministres, défendue contre l'ouvrage de M. Larrière*, intitulé : Suite du préservatif contre le schisme, ou Nouveau développement des principes qui y sont établis, 1792, in-8°; 12° *Avertissement aux fidèles sur les signes qui annoncent que tout se dispose pour le retour d'Israël et l'exécution des menaces faites aux gentils apostats*, Paris, 1793, in-8°; 13° *Devoirs du chrétien envers la puissance publique, ou Principes propres à diriger les sentiments et la conduite des gens de bien, au milieu des révolutions qui agitent les empires*, Paris, 1793, in-8°; 14° *Réflexions sur la fête du 21 janvier*, in-8° de 32 pages; 15° *Réflexions sur le serment de la liberté et de l'égalité*, 1793, in-8°; 16° *Apologie de la religion chrétienne et catholique, contre les blasphèmes et les calomnies de ses ennemis*, Paris, 2e édition, 1796, in-8°; 17° *Cinq Lettres aux ministres de la ci-devant Église constitutionnelle*, 1795 et 1796, in-8°; 18° *La vérité et la sainteté du christianisme, vengées contre les erreurs du livre intitulé* : Origine de tous les cultes, par Dupuis, 1796, in-8°; 19° *Traité dogmatique et morale de la justice chrétienne*, 1798, in-12; 20° *Essai sur la jurisprudence universelle*, 1799, in-12; 21° *Lettre à l'auteur de deux intitulés, l'un*, Avis aux fidèles sur le schisme dont la France est menacée; *l'autre*, Supplément à l'avis aux fidèles, in-8°. Cet auteur est le P. Minard, doctrinaire, partisan de la constitution civile du clergé. 22° *Remontrances au gou-*

vernement français, sur la nécessité et les avantages d'une religion nationale, 1801, in-8°; 23° *Manuel du simple fidèle, où on lui remet sous les yeux*, 1° *la certitude et l'excellence de la religion chrétienne*; 2° *les titres et prérogatives de l'Église catholique*, 3° *les voies sûres qui mènent à la véritable justice*, 1803, 1 vol. in-8°; 24° *quatre Lettres d'un théologien à M. l'évêque de Nantes* (du Voisin), 1805. On y a fait deux réponses qui se trouvent dans le tome 4 des Annales littéraires. 25° *La pureté du dogme et de la morale vengée contre les erreurs d'un anonyme* (l'abbé Lasausse, dans son Explication du cathéchisme), par M. P. T., Paris, 1808; 26° *La Vérité et l'Innocence vengées, contre les erreurs et les calomnies, pour servir à l'histoire ecclésiastique, pendant le* XVIIIe *siècle*, 1811. Il publia quelques autres écrits sur la même matière dans une controverse entre lui et Reynaud, curé de Vaux, diocèse d'Auxerre. 27. *Traité contre les philanthropes*; 28° *Cours d'instructions sur toute la religion.* Ces deux derniers ouvrages sont restés manuscrits. Il avait fourni les matériaux de l'*Instruction pastorale contre l'incrédulité*, publiée par M. de Montazet, en 1776. Il mourut à Paris, le 27 février 1813, âgé de 75 ans. Le père Lambert avait du savoir et des connaissances en théologie. Si parmi ses ouvrages il s'en trouve qui contiennent une doctrine répréhensible, et parmi ceux-là il faut compter non-seulement ceux qu'il a composés en faveur du parti auquel il s'était attaché, et dans lesquels il essaie de justifier une résistance coupable aux décisions du chef de l'Église, mais encore ceux où il renouvelle les erreurs du millénarisme, il en est d'autres dont le but est louable; tels sont ceux où il poursuit l'incrédulité à outrance, ceux où il combat l'Église constitutionnelle, ceux où il défend l'état religieux, etc. Tous ces écrits font regretter que le père Lambert, s'il est permis de se servir de cette expression, ait semé l'ivraie avec le bon grain. On n'aimerait à n'avoir point à lui reprocher le tort d'avoir fait revivre d'anciennes erreurs, et d'en avoir soutenu de nouvelles; d'avoir manqué de respect envers des ecclésiastiques constitués en dignités, quand ils n'étaient point de son sentiment; d'avoir trempé sa plume dans le fiel, quand il écrivait contre ses adversaires, et enfin d'avoir fait l'apologie absurde des folies du *secourisme*, qu'il a défendu opiniâtrement, quoique méprisées et rejetées par les plus raisonnables de ceux avec lesquels il faisait cause commune. C'était, au reste, un religieux attaché à sa profession, en remplissant les devoirs même après y avoir été arraché.

† LAMBERTI (Louis), helléniste italien, naquit à Reggio, en Lombardie, en 1758. Il fut reçu avocat à Modène; mais il quitta bientôt cette profession pour se livrer à la littérature. Il devint d'abord secrétaire du nonce de Bologne, passa ensuite à Rome, où il gagna l'amitié du savant antiquaire Visconti, qui l'introduisit dans la maison de Borghèse. Lamberti décrivit, sous la direction de son protecteur, les antiques et les belles statues de la *villa* de ce nom. Au commencement de la révolution française, il se rendit à Reggio, et de là à Milan, lors de l'inva-

sion de Buonaparte en 1796. Au mois de mars de l'année suivante, eut lieu l'établissement de la république Cisalpine, qui fut précédée d'un *congrès*, dit national, dans lequel Lamberti fit décréter l'abolition de la noblesse et de tous les symboles monarchiques. Il fut ensuite membre du grand conseil législatif; et, en avril 1798, il rendit un grand service aux mœurs, en réfutant avec succès la proposition honteuse, faite par un certain Compagnoli, de proclamer une loi en faveur de la polygamie. Au mois de mai, il fut élu membre du directoire exécutif. Les victoires de Souwaroff en Italie (1790 et 1799) forcèrent Lamberti de quitter Milan: il y revint après la bataille de Marengo, gagnée par Buonaparte, qui s'était fait premier consul après son retour d'Egypte. Lamberti, nommé membre de l'institut italien, qu'on créa à cette époque, témoigna sa reconnaissance par une *Ode* à la louange du vainqueur. Il obtint, peu de temps après, la chaire de belles-lettres à l'université de Bréra, et la place de directeur de la bibliothèque du même nom, qu'il enrichit d'une suite d'éditions du xve siècle, comme celle des Aldes, de Comino, de la Crusca, etc. Il fut décoré des ordres de la Légion-d'Honneur et de la Couronne-de-Fer; et, en 1810, étant venu à Paris présenter à Napoléon, devenu empereur en 1804, la magnifique édition d'Homère, il en reçut pour récompense la somme de 30,000 fr. De retour à Milan, il y mourut le 4 décembre 1813, âgé de 55 ans. On a de lui, en italien: 1° des *Poésies*, Parme, Bodoni, 1796, 1 vol. in-18; 2° *Description des sculptures du palais de la villa Borghèse, dite Pinciana*, Rome, 1796, 2 vol. in-8°; 3° *Ode à Napoléon* pour la fête nationale de 1803 (ode imprimée avec celles de Savioli et Monti, publiées à la même occasion); 4° *Discours pour les belles-lettres*, Milan, 1803; 5° *Ode à Napoléon* (pour son couronnement comme roi d'Italie), Milan, 1808; 6° *Alexandre dans Armotie*, cantate, *ibid*, etc., in-fol.; 7° *Poésies d'écrivains grecs*, savoir: les Cantiques de Ruptée, l'OEdipe de Sophocle, et l'hymne à Cérès d'Homère, traduits en vers italiens, Brescia, 1808, in-8°; 8° des *Observations*, ajoutées à celles du P. Mombelli, *sur la langue italiene* (voyez les *Classici italiani*, en 1809); 9° l'*Homère* en grec, avec des corrections et des changements, Parme, Bodoni, 1810, grand in-fol. C'est la plus belle édition que l'on connaisse de ce grand poète. Elle a mérité les éloges de l'institut de France, suivant le compte qu'en a rendu M. de Boissonnade.

✝ LAMBESC (Charles-Eugène de Lorraine, prince de), né le 25 septembre 1751 d'un des princes de la maison de Lorraine, parent de la reine Marie-Antoinette, montra pour cette princesse un grand dévouement. Il était entré très jeune au service de France, et sa protectrice lui obtint la charge importante de grand-écuyer. Il était colonel propriétaire du régiment royal allemand, et avait une grande influence à la cour. Dès le commencement de la révolution, il s'en montra l'ennemi le plus déclaré. La tournure que prenaient les affaires obligea le gouvernement de former, en juillet 1789, un camp près de

Paris. Le prince de Lambesc y fut employé, et le 12 de ce mois, des groupes tumultueux étant venus sur la place de Louis XV, le prince de Lambesc fut chargé de les dissiper. A la tête de son régiment, il franchit le Pont-Tournant et entra au galop dans les Tuileries. Les autres corps ne le soutinrent pas; on vit même les gardes-françaises se réunir au peuple, barrer le chemin avec des chaises, braver les soldats du prince, tandis qu'une grêle de pierres tombait sur eux. Forcé de se retirer, mais sans beaucoup de danger, il retourna au camp, et presqu'au moment même il fut accusé à l'assemblée nationale, et dénoncé comme chef de la conspiration anti-révolutionnaire. Le prince évita les suites de l'accusation en se réfugiant en Allemagne, où son régiment le rejoignit en 1792 pour servir dans l'armée des princes, frères de Louis XVI. Le prince de Lambesc entra dans la Champagne avec les Prussiens. Après qu'ils eurent évacué le territoire français, il prit du service en Autriche, et y obtint les grades de général-major et de feld-maréchal-lieutenant. On croit que le prince a aussi fait les campagnes du Rhin et d'Italie contre les Français; mais il n'eut point de commandement en chef. Il se maria, en 1803, avec la comtesse Anne de Cetter, veuve du comte Potoki, et épousa en secondes noces (1812) la comtesse douairière de Colloredo. A la restauration (1814), il revint en France, fut créé pair en 1823, et mourut le 8 décembre 1826, âgé de soixante-douze ans.

LAMBIN (Denys), savant français, né à Montreuil-sur-Mer en Picardie, vers 1516. Il voyagea en Italie avec le cardinal de Tournon, et obtint par son crédit la place de professeur en langue grecque au collége royal de Paris. Il l'occupa jusqu'à sa mort, occasionée en 1572, par la perte de son ami Ramus, tué dans l'exécution de la Saint-Barthélemi. Il avait alors 56 ans. On a de lui plusieurs ouvrages, dans lesquels on trouve une érudition vaste, mais quelquefois accablante. Le soin qu'il a de rapporter les diverses leçons avec la plus scrupuleuse exactitude ennuya bien des savants, et fit naître le mot de *lambiner*. Lambin a donné des *Commentaires* sur Lucrèce, 1563, in-4°; sur Lucrèce, 1563, in-4°. sur Cicéron, 1585, 2 vol.; sur Plaute, 1588; et sur Horace, 1605: tous trois in-fol. Son travail sur Horace a été applaudi; mais il a été moins heureux dans les corrections qu'il a faites aux œuvres de l'orateur latin. Il change le texte de Cicéron à son gré, sans être autorisé par les anciens manuscrits. Il ôte les mots des éditions qui se trouvent entre les mains de tout le monde, pour en substituer de nouveaux, qu'il n'a pris que dans sa bizarre imagination. Toutes les fois qu'il ajoute ces mots : *Invitis et repugnantibus libris omnibus*, on peut assurer qu'il se trompe.

† LAMBINET (Pierre), successivement jésuite, prémontré et prêtre séculier, naquit en 1742, à Tournes, village près de Mézières (Ardennes). Il fit ses études chez les jésuites, et entra dans leur société à Pont-à-Mousson, à l'âge de 15 ans; il y resta jusqu'à la suppression. Rendu au monde, il y passa quelques années, après quoi il se présenta à l'abbaye de Lavaldieu, ordre de Prémontré, pour en embras-

ser l'institut. Il y prit l'habit de l'ordre, et alla faire profession à l'abbaye de Villers-Cotterets. Il quitta cette maison et l'habit religieux, sinon de l'aveu formel de ses supérieurs, au moins sans qu'ils s'y opposassent, et se rendit à Bruxelles, où il fit l'éducation des deux fils du duc de Croquembourg. Après l'avoir finie, il s'adressa à Rome pour obtenir un bref de sécularisation, qui lui fut accordé sur le consentement de l'abbé de Prémontré. L'abbé Lambinet s'était toujours occupé de belles-lettres, et principalement de recherches bibliographiques. Il avait visité un grand nombre de bibliothèques, et entrepris des voyages pour étendre ses connaissances sur cette partie de la littérature. Il publia plusieurs ouvrages dont les titres suivent : 1° *Éloge de l'impératrice Marie-Thérèse*, Bruxelles; 2° *Table raisonnée des matières contenues dans l'esprit des journaux depuis* 1772 *jusqu'en* 1784 *inclusivement*, Paris et Liége, sans date, 4 vol. in-12; 3° *Notice de quelques manuscrits qui concernent l'histoire de la Belgique, et qui se trouvent dans la bibliothèque publique de Berne*, insérée dans le tome 5, 2e partie des Mémoires de l'académie de Bruxelles, p. 252-263. L'abbé Lambinet rédigea cette notice avec le secours de M. Wilhelmi, bibliothécaire de Berne; elle fut lue à l'académie de Bruxelles, le 12 octobre 1780; 4° *Recherches historiques et littéraires, sur l'origine de l'imprimerie, particulièrement sur ses premiers établissements au* XVe *siècle dans la Belgique*, Bruxelles, an 7 (1798, in-8°), critiquées par M. de la Serna Santander, Dictionnaire bibliographique du XVe siècle, partie 1re, p. 388 et 389; 5° *Remarques bibliographiques et critiques sur une édition latine de l'Imitation de Jésus-Christ, donnée par Beauzée de l'académie française*, chez Barbou, 1788, *et sur plusieurs autres éditions du même livre*, insérées dans le Journal des curés, 25 et 27 août 1809, nos 117 et 119. A cet ouvrage, M. Gence opposa, dans le même journal, un écrit intitulé : *Défense de l'édition latine de l'Imitation, donnée par Beauzée.* Il y prouve que la prétendue édition de Beauzée, attaquée par Lambinet, n'est autre chose que celle de Valart, revêtue du frontispice de l'édition de l'académicien. L'abbé Lambinet a revu et augmenté la *Notice des éditions de l'Imitation*, publiée par le père Desbillons. Il a donné lui-même une édition stéréotype de ce livre célèbre, et a pris part aux disputes élevées sur son auteur, qu'il prétend être A-Kempis, contre l'opinion de M. Gence. La lutte qu'il eut à soutenir à cet égard avec de célèbres adversaires altéra, dit-on, sa santé. Il fut frappé d'un coup d'apoplexie, et mourut le 10 décembre 1813. L'institut a donné des éloges à ses connaissances, et des savants l'ont mis au nombre de ceux qui ont bien mérité de la bibliographie.

† LAMBLARDIE (Jacq.-Elie), directeur de l'école des ponts et chaussées, et instituteur de l'école polytechnique, né à Loches, département d'Indre-et-Loire, est mort à Paris le 26 novembre 1797. Employé d'abord comme sous-ingénieur sur les côtes de la Normandie, il fut, en 1793, nommé ingénieur du port du Hâvre, qui, d'après les travaux qu'il y commença, est devenu

un des plus beaux, et des plus utiles que la France ait sur l'Océan. On y admire le pont à bascule, établi sur la plate-forme qui sépare l'ancien bassin de celui qui le joint au nord; Lamblardie l'a décrit dans son *Mémoire sur les diverses espèces de ponts mobiles*. Devenu ingénieur en chef dans le département de la Somme, membre de la commission des travaux du pont de Cherbourg, il fut (1793) appelé à Paris pour diriger avec Perronnet l'école des ponts et chaussées; enfin, à l'époque de la formation de l'école polytechnique, il en fut nommé le premier directeur. Le *Mémoire* qu'il a publié (1789, in-4°) *sur les côtes de la haute Normandie* est rempli de vues profondes et neuves, applicables aux constructions dans la mer et à la direction des jetées dans les ports.

LAMEC, de la race de Caïn, fils de Mathusala, père de Jabel, de Jubal, de Tubalcaïn et de Noëma, est célèbre dans l'Écriture par la polygamie, dont on le croit le premier auteur. Il épousa Ada et Sella. Un jour Lamech dit à ses femmes: «Écoutez-moi, femmes de Lamech! » J'ai tué un homme pour ma » blessure, et un jeune homme » pour ma meurtrissure. On tirera vengeance sept fois du » meurtrier de Caïn, et soixante-dix fois de Lamech. » (Genèse, 4.) Ces paroles renferment une obscurité impénétrable; on n'a pu les expliquer que par des conjectures, parce qu'on n'est point instruit de tout le détail des choses qui se passèrent dans ces premiers temps du monde. Il paraît cependant qu'une partie de ce discours regarde Caïn, qu'on croit avoir été tué par Lamech, et dont le meurtrier devait être puni au *septuple*, comme il est dit au chapitre 4 de la Genèse. Ce qu'on peut conclure en général, c'est que Lamech était un homme violent et emporté, dont Dieu a puni la brutale colère, et que la divine justice aggravait le châtiment de l'homicide par une sévérité croissante, à mesure que cette barbarie atroce gagnait parmi les enfants des hommes. Dom Calmet et le continuateur de Bullet ont travaillé à éclaircir ce passage de l'Écriture sainte, et à résoudre les difficultés qu'il a fait naître.

LAMECH, fils de Mathusalem, père de Noé, qu'il eut à l'âge de 182 ans; après la naissance de son fils, il en vécut encore 575. Ainsi tout le temps de sa vie fut de 757 ans. Il mourut la cinquième année avant le déluge, 1342 avant J.-C.

LAMET. *Voyez* DELAMET.

† LAMEY (André), savant antiquaire, né en 1726 à Munster, département du Haut-Rhin; l'électeur de Bavière le nomma conservateur de sa bibliothèque, et en 1763, il devint secrétaire perpétuel de l'académie de Manheim, où il mourut le 17 mars 1802. Après avoir passé toute sa vie à parcourir les bibliothèques de l'Allemagne et de l'Italie, il a publié: 1° l'*Alsatia diplomatica* de Schoeplin (*voyez* ce nom); 2° *Codex principis olim laureshamiensis abbatiæ diplomaticus, ex ævo maximè carolingico, diù multumque desideratus*, Manheim, 1768, 3 vol. in-4°; 3° *Histoire diplomatique des anciens comtes de Ravensberg* (allemand), avec une table généalogique, des cartes et cent trente-neuf pièces justificatives,

Manheim, 1776, in-4°; 4° vingt-sept *Dissertations* dans les *Mémoires* de l'académie de Manheim, dont Lamey publia les sept premiers volumes de 1766 à 1794.

LAMÉTRIE. *Voyez* MÉTRIE.

LAMI (Dom François), bénédictin, né à Montreau, village du diocèse de Chartres, l'an 1636, de parents nobles, porta d'abord les armes, qu'il quitta ensuite pour entrer dans la congrégation de Saint-Maur. Il y fit profession en 1659, et mourut à Saint-Denis en 1711. Il fut infiniment regretté, tant pour les lumières de son esprit que pour la bonté de son cœur, la candeur de son caractère et la pureté de ses mœurs. Les ouvrages dont il a enrichi le public portent l'empreinte de ces différentes qualités. Les principaux sont : 1° un Traité estimé *De la connaissance de soi-même*, Paris, 1694-1698, 6 vol. in-12, dont la plus ample édition est celle de 1700. Celui d'Abbadie, sur le même sujet, semble être plus profondément pensé. 2° *Nouvel athéisme renversé*, Paris, 1696, in-12, contre Spinosa : ouvrage assez faible, et où l'auteur n'assure point à ses raisonnements le triomphe éclatant que les absurdités de Spinosa rendaient bien facile ; 3° *Les gémissements de l'ame sous la tyrannie du corps*, Paris, 1701, in-12 ; 4° *Lettres philosophiques sur divers sujets*, Paris, 1703, in-12 ; 5° *Les premiers Eléments, ou Entrée aux connaissances solides*, suivi d'un *Essai de logique* en forme de dialogue, Paris, 1706, in-12 ; 6° *Lettres théologiques et morales*, Paris, 1708, in-12 ; 7° *L'incrédule amené à la religion par la raison, ou Entretien sur l'accord de la raison et de la foi*, Paris, 1710, in-12 : livre estimé et peu commun ; 8° *De la connaissance et de l'amour de Dieu*, Paris, 1712, in-12 : ouvrage posthume ; 9° *Réfutation du système de la grâce universelle*, de Nicole ; 10° *Réflexions sur le traité de la prière publique*, de Duguet. Un petit traité de physique, fort curieux, sous ce titre : *Conjectures sur divers effets du tonnerre*, 1689, in-12 ; 11° *La Rhétorique du collége trahie par son apologiste*, in-12, contre Gibert. Le sujet de la querelle était la question, *si la connaissance du mouvement des esprits animaux dans chaque passion est d'un grand poids à l'orateur pour exciter celles qu'il veut dans le discours*. Le professeur Pourchot avait soutenu l'affirmative ; le bédédictin la soutint avec lui contre le professeur de rhétorique. Il paraît cependant que tout ce qui est l'effet de telles spéculations est naturellement faible pour convaincre et toucher. [Le P. Lami brillait surtout dans la dispute. Il en eut une assez sérieuse au monastère de La Trappe, avec le célèbre abbé de Rancé, au sujet des études monastiques, et devant un auditoire nombreux et choisi. Le bénédictin remporta la victoire, ce qui ne fit qu'augmenter sa réputation.]

LAMI (Bernard), prêtre de l'Oratoire, né au Mans en 1645, d'une bonne famille, professa les humanités et la philosophie dans divers colléges de sa congrégation, et dans tous avec le plus grand succès. Son zèle pour les opinions de Descartes souleva contre lui les partisans d'Aristote. Il essuya des chagrins à

Saumur et à Angers, où il enseigna successivement la philosophie; on en vint jusqu'à demander et obtenir une lettre de cachet contre lui. Le savant oratorien fut privé de sa chaire, et relégué à Grenoble. Le cardinal Le Camus, évêque de cette ville, l'associa au gouvernement de son diocèse, et lui confia la place de professeur en théologie dans son séminaire. Ce fut pendant son séjour dans cette ville qu'il ramena à la foi catholique, Vigula, ministre protestant, qui jouissait d'une grande réputation. Lami joignit l'Écriture sainte à la théologie, et dès lors il prépara les matériaux des ouvrages qu'il a publiés sur cette matière. Celui qui a fait le plus de bruit est sa *Concorde des évangélistes*, dans laquelle il avança trois sentiments qui le brouillèrent avec M. de Harlay, archevêque de Paris, et l'engagèrent dans de longues contestations. Il y soutenait, premièrement, que saint Jean-Baptiste avait été mis deux fois en prison, la première fois par l'ordre des prêtres et des pharisiens, la deuxième par celui d'Hérode; secondement, il prétendait que J.-C. ne mangea pas l'agneau pascal dans la dernière cène, et que le véritable agneau pascal fut mis en croix, pendant que les Juifs immolaient le typique ou le figuratif; troisièmement, les deux Maries et la pécheresse étaient, selon lui, la même personne en quoi il paraît avoir dit vrai. (*Voyez* MADELEINE.) Bulteau, Tillemont, Mauduit, Witasse, Daniel, Piednud, attaquèrent ces opinions avec beaucoup de feu, celle de la Pâque surtout, qui ne semblait pas s'accorder avec le récit évangélique: *Apud te facio Pascha cum discipulis meis.* Le père Lami était un homme très estimable, ami de la retraite, simple, modeste; ses mœurs étaient pures et austères. Il parlait aisément et sur toutes sortes de matières. La république des lettres le perdit en 1715. Il mourut à 70 ans, du chagrin qu'il ressentit d'avoir vu retourner à l'hérésie un jeune homme qu'il avait converti et associé à ses travaux. On a de lui: 1° *Eléments de géométrie et de mathématiques*, 2 vol. in-12. Il les composa dans un voyage qu'il fit à pied de Grenoble à Paris. 2° *Traité de l'équilibre*, 1687, in-12; 3° *Harmonia sive Concordia evangelica*, Lyon, 1699, 2 vol. in-4°; 4° *Traité de perspective*, 1700, in-8°; 5° *Traité de la grandeur en général*, in-12. Tous ces différents traités furent bien reçus dans le temps; mais à présent ils ne sont d'aucun usage. 6° *Entretiens sur les sciences et sur la manière d'étudier*, 1706, in-12: ils forment une composition estimable, dont la lecture serait très utile aux jeunes gens assez sages pour vouloir s'instruire avant d'exercer leur plume au hasard et sans principes. L'auteur leur donne des avis très judicieux contre la présomption et la précipitation qui les égarent, et peint fort bien les savants de notre siècle. (*Voyez* SPIZELIUS.) 7° *Démonstration de la sainteté et de la vérité de la morale chrétienne*, en 5 vol. in-12, 1706 à 1716; 8° *Introduction à l'Ecriture sainte*, traduite de l'*Apparatus Biblicus* de Boyer, in-4°: l'édition latine est in-8°. Il y en a un *Abrégé*, in-12. L'abbé de Bellegarde l'a aussi traduit sous le titre d'*Apparat de la Bible*,

in-8°. Ce livre remplit son titre, et l'on gagne beaucoup à le lire avant que d'étudier les livres saints. 9° *De tabernaculo fœderis, de sancta civitate Jerusalem et de templo ejus*, in-fol., ouvrage savant; 10° une *Rhétorique*, avec des *Réflexions sur l'art poétique*, 1715, in-12. Le style de cet écrivain est assez net et assez facile, mais il n'est pas toujours pur.

LAMI (Jean), théologien du grand-duc de Toscane, professeur d'histoire ecclésiastique dans l'université de Florence, mort dans cette ville le 6 janvier 1770, à 74 ans, s'est fait connaître par un grand nombre d'ouvrages latins, entre autres par les *Délices des savants*, Florence, 1737, 12 vol. in-8°, et par le *Vrai sentiment des chrétiens sur le mystère de la très sainte Trinité*, divisé en 6 livres, Florence, 1737, in-4°.

LAMIA, nom d'une illustre famille romaine, de laquelle descendait Ælius Lamia, qui est loué dans Horace. — Il y eut un Lucius Ælius Lamia qui fut exilé pour avoir embrassé avec trop de chaleur le parti de Cicéron contre Pison. Il fut édile, puis prêteur après la mort de César. On croit que c'est lui que Pline place, avec Aviola et Tubéron, au nombre des hommes qui ont été crus morts, et qui ont été réveillés par le feu du bûcher qui devait les consumer. *Hist. nat.*, l. 7, c. 52. Mais ces asphyxies n'ont rien de comparable à celle dont il est parlé dans le *Journal hist. et litt.*, 1er décembre 1776, p. 490. On peut voir diverses réflexions sur ces événements, *ibid.* 1er décembre 1791, p. 492.

LAMIE, fille de Neptune, née en Afrique, était d'une beauté ravissante. Jupiter en fit sa maîtresse la plus chérie; Junon, irritée et jalouse, fit périr tous ses enfants. Ce malheur rendit Lamie si furieuse, qu'elle dévorait tous ceux qu'elle rencontrait, et fut changée en chienne. C'est sans doute cette fable qui a donné lieu à celle des *Lamies*, sur lesquelles on peut consulter Ulricus Molitor, qui croyait ces Lamies bien réelles : *Tractatus de pythonicis mulieribus*, rempli de faits étonnants et incroyables; item *Magia operatrice* de Torre blanca, chap. 18.

LAMIE, fameuse courtisane, fille d'un Athénien, après avoir été joueuse de flûte, devint maîtresse de Ptolémée Ier, roi d'Egypte. Elle fut prise dans la bataille navale que Démétrius Polyorcète gagna sur ce prince auprès de l'île de Chypre. Le vainqueur l'aima autant que le vaincu, quoiqu'elle fût déjà d'un âge assez avancé. Les Athéniens et les Thébains lui élevèrent, comme à toutes les célèbres corruptrices des bonnes mœurs, un temple sous le nom de *Vénus Lamie*. Voyez LAÏS.

LAMOIGNON (Charles de), d'une ancienne famille du Nivernais, qui remonte jusqu'au XIII siècle, fut le premier de sa famille qui entra dans la magistrature, il mourut en 1573, maître des requêtes. Il fut visité plusieurs fois dans sa dernière maladie par le roi : sa sagesse et son intégrité lui avaient mérité cette distinction. — Son fils, Pierre de Lamoignon, mort en 1584, conseiller d'état, était un bon poète latin. Chrétien, son autre fils, fut père du suivant.

LAMOIGNON (Guillaume de), marquis de Basville, était petit-fils du précédent, et naquit en

1617. Il fut reçu conseiller au parlement de Paris en 1635, maître des requêtes en 1644, et se distingua dans ces deux places par ses lumières et par sa probité. Son mérite lui procura la charge de premier président du parlement de Paris, en 1658. [Lors de sa nomination, Louis XIV lui adressa ces paroles flatteuses : « Si j'avais connu un plus homme de bien et un plus digne sujet, je l'aurais choisi. »] Le président de Lamoignon remplit tous les devoirs de sa place avec autant de sagesse que de zèle; il soutint les droits de sa compagnie; il éleva sa voix pour le peuple; il désarma la chicane par ses arrêts; enfin il crut que *sa santé et sa vie étaient au public, et non pas à lui :* c'étaient les expressions dont il se servait. [Il eut quelques démêlés avec Fouquet, au sujet de ses énormes dépenses. Cependant, à l'occasion du procès de ce surintendant, il s'abstint autant qu'il put de présider le parlement, et il n'y assista pas le jour de la sentence, qui condamnait Fouquet. Ses amis le pressant de reprendre sa place à la chambre, il répondit : *Lavavi manus meas.... quomodo iniquinabo eas ?* Il reconnaissait Fouquet coupable, mais il désapprouvait l'acharnement avec lequel Colbert voulait précipiter l'arrêt contre un homme qu'il haïssait. Au commencement de son règne, Louis XIV ayant tenu un lit de justice, le maître des cérémonies se présenta pour saluer le parlement après les évêques. « Santot, dit le premier président, la cour ne reçoit point vos civilités. » — « Je l'appelle *M. Santot*, repliqua Louis XIV. — « Sire, reprend le magistrat, votre bonté vous dispense quelquefois de parler en maître, mais votre parlement doit toujours vous faire parler en Roi.»] Ses harangues, ses réponses, ses arrêtés, étaient tous autant d'écrits solides et lumineux. Son âme égalait son génie. Simple dans ses mœurs, austère dans sa conduite, il était le plus doux des hommes, quand la veuve et l'orphelin étaient à ses pieds. Il se délassait de ses travaux par les charmes de la littérature. Les Boileau, les Racine, les Bourdaloue, composaient sa petite cour. Il mourut en 1677, à 60 ans. Fléchier prononça son oraison funèbre, et Boileau le célébra dans ses poésies. Ses *Arrêtés* sur plusieurs matières importantes du droit français parurent à Paris en 1702, in-4° et in-8°, 1768.

LAMOIGNON (Chrétien-François de), fils aîné du précédent, naquit à Paris en 1644. Il reçut du ciel, avec un esprit grand, étendu, facile, solide, propre à tout, un air noble, une voix forte et agréable, une éloquence naturelle, à laquelle l'art eut peu de chose à ajouter; une mémoire prodigieuse, un cœur juste et un caractère ferme. Son père cultiva ces heureuses dispositions. Reçu conseiller en 1666, sa compagnie le chargea des commissions les plus importantes. Il devint ensuite maître des requêtes, et enfin avocat-général; place qu'il remplit pendant 25 ans, et dans laquelle il parut tout ce qu'il était. Au commencement de 1690, le roi lui donna l'agrément d'une charge de président à mortier; mais l'amour du travail le retint encore 8 ans entiers dans le parquet, et il ne profita de la grâce du prince que lorsque sa santé et les instances de sa fa-

mille ne lui permirent plus de fuir un repos honorable. L'académie des inscriptions lui ouvrit ses portes en 1704, et le roi le nomma président de cette compagnie l'année d'après. C'est lui qui fit abolir l'épreuve, aussi ridicule qu'infâme, du congrès. On n'a imprimé qu'un de ses ouvrages, tel qu'il est sorti de sa plume ; c'est une *Lettre* sur la mort du P. Bourdaloue, jésuite, qu'on trouve à la fin du tome 3e du *Carême* de ce grand orateur.

†LAMOIGNON (Christian, vicomte de), fils puîné de Charles-François, garde-des-sceaux sous Louis XVI, naquit en 1770. Il suivit la carrière des armes, émigra au commencement de la révolution, et servit dans les armées des princes. Il fit partie, avec son frère aîné, de l'expédition de Quiberon : blessé à la reprise du fort Penthièvre, par les républicains, commandés par le général Hoche, il fut du très petit nombre de ceux qui purent se sauver, après la défaite des royalistes, sur les vaisseaux anglais ; il retourna à Londres, et revint en France lors de l'établissement du consulat. Quelque temps après, il épousa la nièce, sœur du comte Molé, ministre de Napoléon, et qui le fut depuis de Louis XVIII. En 1812, M. de Lamoignon fut nommé membre du conseil général du département de la Seine. Un biographe dit : « Que le nom de M. » Lamoignon se trouve au bas » de la célèbre adresse que ce » conseil vota dans la même an» née à Napoléon, après la dé» fection des Prussiens » (dans la dernière campagne contre la Russie). Cependant, lors de la restauration, on a essayé de prouver que M. de Lamoignon ne s'était point trouvé à l'assemblée, quand l'adresse fut votée. Le plus certain est qu'il signa celle rédigée par M. Bellart, le 1er avril 1814, contre Buonaparte. Louis XVIII l'en récompensa en le nommant chevalier de la Légion-d'Honneur et pair de France. Au retour de Napoléon, il ne siégea pas dans la chambre haute ; on ne le vit y reparaître qu'à la seconde restauration. Lors de l'examen du projet de loi sur l'abolition du divorce (en avril 1816), il fut rapporteur de la commission formée à cet objet, et appuya fortement ce projet. En 1819, il se prononça contre le ministère d'alors, et devint un des membres les plus actifs de la majorité de la chambre. Cette majorité devenant menaçante, une ordonnance du 5 septembre et la création d'un grand nombre de nouveaux pairs en diminuèrent l'influence. On effectua cette nomination le 5 mars suivant; elle donna lieu à une séance très orageuse, pendant laquelle M. de Lamoignon proposa une *Adresse* au roi, pour exprimer à S. M.... « le regret » avec lequel la chambre haute » voyait l'augmentation du nom» bre de ses membres. » Mais elle fut en vain rejetée, le roi ayant, parmi les prérogatives, celle de créer des pairs à sa volonté. Dans les sessions suivantes, M. de Lamoignon a toujours voté avec la majorité. Il est mort le 12 mars 1826, âgé de 56 ans.

LAMOIGNON. *Voyez* MALESHERBES.

† LAMOURETTE (Adrien), évêque constitutionnel de Lyon, naquit à Servens, dans le Bou-

lonais, en 1742. Il entra dans la congrégation des lazaristes, et fut successivement supérieur du séminaire de Toul, directeur à Saint-Lazare, et grand-vicaire d'Avray en 1789. A cette époque, il avait déjà publié quelques écrits, où, parmi les maximes de religion, il avait mêlé des idées philosophiques. Cette tendance aux innovations révolutionnaires le fit choisir par Mirabeau pour son théologien, et il se servait de la plume de Lamourette lorsqu'il avait à parler sur des matières religieuses. Ce fut Lamourette qui rédigea le projet d'*Adresse* aux Français, sur la constitution civile du clergé, que Mirabeau lut à l'assemblée constituante. Ayant prêté le serment exigé, Lamourette fut nommé à l'évêché de Lyon, et sacré à Paris le 27 mars 1791. Le département de Saône-et-Loire le choisit pour député à l'assemblée législative, où il se montra d'abord un des plus modérés. Lamourette se déclara contre la liberté des cultes, contre la république et les deux chambres, et rappela sans cesse l'assemblée à la concorde, à la modération et à l'union; cependant il proposa qu'on fît cesser toutes les recherches relatives aux chefs de l'insurrection du 20 juin 1792 contre la famille royale, dans le château des Tuileries, et parut insensible au terrible événement du 10 août de la même année. Lorsque Louis XVI fut enfermé avec sa famille dans la tour du Temple, il demanda que toute communication fût interdite entre les membres de la famille royale. Le *Moniteur* s'étant trompé de nom, et ayant signalé M. Daumerette, honnête cultivateur des Ardennes, comme auteur de cette motion cruelle, ce député réclama contre cette assertion, et le *Moniteur* se rétracta le 6 septembre 1792, en déclarant pour véritable auteur de la motion l'abbé Lamourette, évêque de Lyon. Il revint bientôt à des idées plus humaines et plus équitables, lorsqu'il vit répandre le sang innocent; il attaqua les factieux, parla avec courage et vigueur contre les massacres du 2 septembre, où périrent, dans les prisons et les églises, tant d'infortunés, parmi lesquels on comptait un grand nombre de prêtres. A la clôture de l'assemblée législative, il se retira à Lyon, où, pendant le règne des terroristes, il se prononça en faveur des habitants de cette malheureuse ville. Tombé au pouvoir des factieux, Lamourette fut conduit à Paris, et enfermé dans la Conciergerie, où il trouva l'abbé Emery. Les conseils de ce respectable ecclésiastique et sa propre conscience l'amenèrent à signer, le 7 janvier 1794, une rétractation de ses erreurs passées, et dont l'original se conserve à Lyon. Il s'y déclare auteur des discours prononcés par Mirabeau sur les matières ecclésiastiques. Condamné à mort par le tribunal révolutionnaire, il monta à l'échafaud avec un calme et une résignation chrétienne qui édifièrent les autres victimes qui l'accompagnaient au supplice. Il fut exécuté le 10 janvier de la même année 1794; il avait alors 52 ans. Quelles qu'aient été les fautes de ce pécheur repentant, il faut avouer qu'il fut plus imprudent que coupable. Il a laissé : 1° *Pensées sur la philosophie de l'incrédulité*, ou *Réflexions sur l'esprit et le dessein des philosophes irréligieux de ce siècle*,

1786, in-8°; 2° *Pensées sur la philosophie de la foi*, ou *Le système du christianisme considéré dans son analogie avec les idées naturelles de l'entendement humain*, 1789, in-8°; 3° *Les Délices de la religion*, ou *Le pouvoir de l'Evangile pour nous rendre heureux*, 1788, in-12, traduit en espagnol, Madrid, 1991, in-8°; 4° *Décret de l'assemblée natio-nationale sur les biens du clergé, justifié par la nature et les lois de l'institution ecclésiastique*, 1789-1790, in-8°; 5° *Lettre pastorale*, suivie de la *Lettre au pape*, Lyon, 1790-1791; 6° *Prône et Vêpres*, ou *Le pasteur patriote*, 1790-1791; 7° *Considérations sur l'esprit et le devoir de la vie religieuse*, publiées après sa mort, 1795, in-12.

LAMPE (Frédéric-Adolphe), théologien, protestant, né à Dethmold, dans le comté de la Lippe, le 18 février 1683, fut successivement ministre de plusieurs églises, puis docteur et professeur en théologie, et d'histoire ecclésiastique, à Utrecht, et mourut à Brême d'une hémorrhagie, en 1729, à 46 ans, laissant plusieurs ouvrages, parmi lesquels on distingue son traité *De cymbalis veterum*, Utrecht, 1703, in-12, et son *Commentaire* sur l'Evangile de saint Jean, en 3 gros vol. in-4°, plein de savantes minuties. On a encore de lui : un *Abrégé de la théologie naturelle*, in-8°. Il travailla avec Théodore de Hase, à un Journal intitulé *Bibliotheca historico-philologico theologica*; et donna une édition de *Hist. ecclesiæ reformatæ in Hungaria et Transilvania*, de Paul Ember, avec des suppléments, Utrecht, 1728, in-8°.

LAMPETIE, ou LAMPETUSE, fille d'Apollon et de Neæra. Son père l'avait chargée du soin des troupeaux qu'il avait en Sicile. Les compagnons d'Ulysse en ayant tué quelques bœufs, Apollon porta ses plaintes à Jupiter, qui les fit tous périr. — Il y eut une autre LAMPÉTIE, sœur de Phaéton, laquelle fut métamorphosée en peuplier.

† LAMPILLAS (L'abbé don François-Xavier), naquit à Jaen, en 1739. Jeune encore, il entra chez les jésuites, et y resta jusqu'à la destruction de cette société. Forcé de quitter son pays par suite des mesures sévères que l'on prit contre les religieux de son ordre, il se retira à Gênes avec plusieurs de ses confrères. Là, uniquement occupé de l'étude de la langue et de la littérature italienne, il mit au jour son *Saggio storico*, ou *Essai historique et apologétique de la littérature espagnole*; qui était réponse à deux écrits des pères Bettinelli et Tiraboschi, où ces derniers parlent avec beaucoup de prévention de la littérature espagnole. Cet ouvrage parut à Gênes en 1778-1781, en 6 vol. in-8°; il eut un très grand succès. L'abbé Lampillas y fait preuve d'une érudition peu commune; il prouve aux Italiens qu'ils ont été les premières causes de la décadence des lettres et de la littérature : ce qui n'aurait point été répondre à ses adversaires, s'il n'avait fait voir en même temps qu'au milieu de la plus profonde ignorance des nations, l'Espagne conservait encore des génies distingués, et qu'elle a été presque le berceau de la renaissance des lettres en Europe. On pourrait peut-être lui disputer cet éloge; mais Charles III, roi d'Espagne, en prince reconnaissant,

combla de bienfaits l'auteur qui employait ses talents à la gloire de sa patrie. Bettinelli et Tiraboschi répondirent à cet Essai historique par deux lettres, auxquelles Lampillas répliqua à son tour. Il a ajouté à ces productions des *Poésies* italiennes, qui ne sont pas sans mérite. Il est mort à Gênes en novembre 1798. Les trois lettres de Bettinelli, de Tiraboschi et de Lampillas ont été imprimées à Rome en 1781.

LAMPRIDE (*Accius Lampridius*), historien latin du IVe siècle, avait composé la *Vie* de plusieurs empereurs, mais il ne nous reste que celle de Commode, de Diadumène, fils de Macrin, d'Héliogabale et d'Alexandre Sevère. On les trouve dans *Historiæ Augustæ scriptores*, Leyde, 1671, 2 vol. in-8°. Cet auteur offre des choses curieuses, omises par la plupart des historiens et qui concourent cependant à donner une idée juste de ces souverains de Rome. Son style est plutôt celui d'un recueil d'anecdotes que d'une histoire suivie.

LAMPRIDE (Benoît), célèbre poète, né à Crémone, vers la fin du XVe siècle, enseigna les langues grecque et latine avec réputation à Rome, où Léon X le protégea. Après la mort de ce pontife, il se retira à Padoue, et fut ensuite précepteur du fils de Frédéric de Gonzague, duc de Mantoue. On a de lui des *Epigrammes*, des *Odes*, et d'autres pièces en vers, en grec et en latin, Venise, 1550, in-8°. Il mourut en 1540.

LAMPSON (Dominique), né à Bruges en 1532, s'attacha au célèbre cardinal Polus, le suivit en Angleterre, et se retira à Liége, après la mort de ce prélat, en 1568. Il y fut secrétaire des évêques et princes Gérard de Groësbeck et d'Ernest de Bavière. Malgré ses occupations, il trouva le loisir de prendre avec fruit des leçons de peinture de Lambert Lombart. Par reconnaissance, il écrivit la *Vie* de ce peintre, qui fut publiée à Bruges par Hubert Goltzius, en 1565. Il célébra aussi en vers latins les peintres les plus renommés des Pays-Bas, et mourut à Liége l'an 1599.

LANA-TERZIE (François de), né à Brescia (*Brixia*, qu'il ne faut pas confondre avec *Brixinium*, Brixen) l'an 1637, se fit jésuite, et enseigna avec beaucoup de distinction la philosophie et les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages savants et curieux sur la physique, écrits en italien, entre autres un recueil des nouvelles inventions, sous le titre de *Prodomo all' arte maestra*, Brescia, 1770, in-fol.; ouvrage qui a reparu dans la même ville en 1684, sous le titre de *Magisterium naturæ et artis*, 3 vol. in-fol., avec fig. On ignore l'année de sa mort. (*Voy.* STRUM Christophe, et le *Journ. hist. et littér.*, 1er mars 1784, p. 346.) Les Œuvres de François Lana et de Philippe Lobmeir, sur *la navigation dans les airs*, ont paru traduites en allemand avec des remarques, par M. Heerbrandt, Tubingen, 1784, in-8° de 80 pages. Ce Philippe Lobmeir mit au jour, à Wittemberg, en 1679, une dissertation avec ce titre: *Exercitatio physica de artificio navigandi per aerem*. Il paraît avoir copié Lana ou plutôt Sturm, dont le *Collegium* avait paru 3 ans avant son *Exercitatio*. [Le père Lana publia d'autres ou-

vrages sur divers points de physique.]

LANCELOT, ou plutôt LANCELLOTTI (Jean-Paul), jurisconsulte célèbre de Pérouse, mort dans sa patrie en 1591, à 80 ans, composa divers ouvrages, entre autre celui des *Institutes du droit canon* en latin, à l'imitation de celles que l'empereur Justinien avait fait dresser pour servir d'introduction au droit civil. Il dit dans la préface de cet ouvrage, qu'il y avait travaillé par ordre du pape Paul IV, et que ces institutes furent approuvées par des commissaires députés pour les examiner. Nous en avons diverses éditions avec des notes. La meilleure est celle de Doujat, en 2 vol. in-12. M. Durand de Maillane en a donné une traduction en français avec des remarques, en 10 vol. in-12, Lyon, 1770. On a encore de Lancelot un *Corps du droit canon*, in-4°.

LANCELOT (Dom Claude), habile grammairien, né à Paris en 1615, fut employé, par les solitaires de Port-Royal, dans une école qu'ils avaient établie à Paris, et enseigna les humanités et les mathématiques. Il fut ensuite chargé de l'éducation des princes de Conti. Cette éducation lui ayant été ôtée après la mort de la princesse leur mère, il prit l'habit de Saint-Benoît dans l'abbaye de Saint-Cyran. Ayant contribué à élever quelques troubles dans ce monastère, il fut exilé à Quimperlay en Basse-Bretagne, où il mourut en 1695, à 79 ans. Les vertus que lui attribuent les *Mémoires sur Port-Royal* ne s'accordent guère avec ce qu'en disait le comte de Brienne en 1685. « Claude Lancelot, né en 1616, est bien le » plus entêté janséniste et le plus » pédant que j'aie jamais vu. Son » père était mouleur de bois à » Paris. Il fut précepteur de messeigneurs les princes de Conti, » d'auprès desquels le roi le » chassa lui-même, après la mort » de la princesse leur mère, ce » qui l'obligea de se retirer en » l'abbaye de Saint-Cyran, où » il avait déjà reçu le sous-diaconat. Depuis son retour dans » cette abbaye, il y faisait la cuisine, et très mal; ce qu'il continua jusqu'à la mort du dernier abbé de Saint-Cyran. » Ses principaux ouvrages sont 1° *Nouvelle méthode pour apprendre la langue latine*, chez Vitré, 1664; et réimprimée depuis chez le Petit, en 1667, in-8°, avec des corrections et des augmentations, et en 1761, in-8°. Lancelot est le premier qui se soit affranchi de la coutume de donner à des enfants les règles du latin en latin même; coutume qui, avec des difficultés d'abord rebutantes, avait l'avantage de hâter les progrès des écoliers, et de leur donner la pratique avec la théorie : aussi s'aperçoit-on que depuis qu'on l'a négligée l'usage de la langue latine est fort déchu. Les grammaires de Despautères, d'Alvarès, et d'autres qui ont fait tant de bons latinistes, étaient écrites en latin. On a beau dire que cela est absurde, qu'*il est contre la nature et l'ordre des choses d'enseigner une langue dans cette langue même, puisque cela suppose qu'on la suit déjà*, dans les langues mortes cela est absolument nécessaire; c'est le seul moyen de se les rendre familières, et de suppléer l'avantage qu'on a dans l'apprentisage des langues vivantes. Dès qu'on en sait assez pour comprendre imparfaitement quel-

ques constructions, il faut s'attacher aux grammaires latines. C'est le cas d'un enfant qui apprend à marcher, à danser, ce n'est qu'en pratiquant ces choses qu'il les apprend. Savait-il la langue maternelle quand on a entrepris de la lui apprendre? (*Voy.* la défense de ces observations dans le *Journ. hist. et littér.*, 15 janvier 1783.) On peut regarder l'ouvrage de Lancelot comme un extrait de ce que Valle, Scaliger, Scioppius, Saturnius et surtout Sanctius ont écrit sur la langue latine. On y trouve des remarques curieuses sur les noms romains, sur les sesterces, sur la manière de prononcer et d'écrire des anciens 2° *Nouvelle Méthode pour apprendre le grec.* Elle vit le jour en 1659, in-8°, chez Vitré, et a été réimprimée 1754; 3° des *Abrégés* de ces deux ouvrages. On prétend que Louis XIV se servit de la méthode latine. Les vers français de ces deux ouvrages sont de Sacy 4° *Le Jardin des racines grecques*, in-8°, 1657. (*Voyez* LABBE.) Cet ouvrage a eu un grand nombre d'éditions, et dernièrement en 1806 et 1808. 5° Une *Grammaire italienne*, in-12; 6° une *Grammaire espagnole*, in-12; 7° *Grammaire générale et raisonnée*, in-12, réimprimée en 1756 par les soins de Duclos, secrétaire de l'académie française. Cet ouvrage, fait sur le plan et sur les idées du docteur Arnauld, a été traduit en plusieurs langues. 8° *Delectus epigrammatum*, en 2 vol. in-12, avec une Préface par Nicole; 9° *Mémoires pour servir à la vie de Saint-Cyran*, en 2 parties in-12: ouvrage d'un enthousiaste, qu'il faut apprécier sur la vie et les qualités connues de son héros. (*Voyez* VERGER.) 10° *Dissertation sur l'émine de vin et la livre de pain de Saint-Benoit*, in-12. Le savant Mabillon réfuta modestement l'opinion de l'auteur. 11° Les *Dissertations*, les *Observations* et la *Chronologie sacrée*, qui se trouvent dans la Bible de Vitré, Paris, 1662, in-fol.

LANCELOT, roi de Naples. *Voyez* LADISLAS.

LANCISI (Jean-Marie), né à Rome en 1654, mort dans cette ville en 1720, professeur d'anatomie au collége de la Sapience, médecin et camérier secret d'Innocent XI et de Clément XI, exerça ses emplois avec beaucoup de succès. Il laissa une nombreuse bibliothèque, qu'il donna à l'hôpital du Saint-Esprit, à condition qu'elle serait publique. La plupart de ses ouvrages ont été imprimés à Genève en 1718, 2 vol. in-4°, réimprimés en latin en 1739, in-fol. On y trouve différents *Traités* curieux sur les morts subites, sur les mauvais effets des vapeurs de marais, sur le ver solitaire, sur les maladies épidémiques des bestiaux, sur la manière dont les médecins doivent étudier. On encore de lui une édition de la *Metallotheca vaticana* de Michel Mercati, Rome, 1717, avec un Supplément de 1719, qui manque souvent.

LANCIVAL (*Voyez* Luce de).

LANCRET (Nicolas), peintre parisien, né en 1690, mort en 1743, aimé et estimé, eut Watteau pour maître; mais il ne saisit ni la finesse de son pinceau, ni la délicatesse de son dessin. Il a fait pourtant plusieurs choses agréables et d'une composi-

tion riante. On a gravé plus de 80 sujets d'après ses tableaux.

LANDA (Catherine), dame de Plaisance, cultivait les lettres sans vanité, et n'avait pas les défauts ordinaires des femmes savantes. Elle écrivit en 1526 une *Lettre* latine à Bembo, qui se trouve avec celles de cet habile homme. Elle était sœur du comte Augustin Lando, et femme du comte Jean Fermo Trivulcio.

† LANDAZURI (Joachim), Espagnol, naquit à Vittoria en 1734, embrassa l'état ecclésiastique, et se livra avec un zèle particulier à l'étude de l'histoire de son pays. Il a laissé plusieurs ouvrages dans ce genre, très intéressants par les détails que l'on y trouve, et par la manière dont ils sont rapportés. Charles III, reconnaissant des services qu'il avait rendus à son pays, lui accorda une pension, et l'académie espagnole le reçut parmi ses membres. On a de cet historien : 1° *Histoire ecclésiastique et politique de la Biscaye*, Vittoria, 1752 5 vol. in-4° ; 2° *Géographie de la Biscaye*, 1760, 2 vol. in-8°. C'est de toutes les géographies de cette province celle qui se distingue le plus par son exactitude. 3° *Histoire des hommes illustres de la Biscaye*, Vittoria, 1786, in-4°. Landazuri mourut à Vittoria le 12 janvier 1806, regretté de tous ses compatriotes, auxquels il avait consacré presque tous les travaux de sa vie.

LANDES. *Voyez* DESLANDES.

LANDINI (Christophe), littérateur italien né à Florence en 1424, a traduit l'*Histoire naturelle* de Pline. Sa *Version*, qui n'est pas toujours exacte, fut imprimée par Jenson, à Venise, en 1476, in-fol. En 1482, on imprima à Florence, in-fol., ses *Commentaires* latins sur Horace. Ils ont été réimprimés plusieurs fois depuis ; mais la première édition est la plus recherchée. On lui doit aussi des *Notes* sur le Dante, qui ont été jointes à celles de Vellutello sur le même auteur, par Sansovino, etc. [Il a donné aussi *Disputationum camaldulensium libri*, IV, *Dialogi de nobilitate animæ* etc. Il était de l'académie platonique de Floreuce.]

LANDO (Ortensio), médecin milanais du XVIe siècle, auteur de plusieurs ouvrages, se plaisait à les publier sous des noms supposés. On a de lui : 1° un dialogue intitulé : *Fortianæ quæstiones*, où il examine les mœurs et l'esprit des divers peuples d'Italie, et où il prend le nom de *Philalethes Polytopiensis*, Louvain, 1550, in-8° ; 2° deux autres *Dialogues*, l'un intitulé : *Cicero relegatus*, et l'autre *Cicero revocatus*, qui ont été faussement attribués au cardinal Jérôme Alexandre. Ils parurent à Lyon, où Lando était alors, en 1534, in-8°. 3° Plusieurs de ses opuscules ont été réimprimés à Venise, en 1554, sous ce titre : *Varii componimenti d'Ortensio Lando, cioè dialoghi, novelle, favole* ; c'est un vol. in-8°. Lando, dans ses voyages en Allemagne, en Suisse, etc., s'était laissé corrompre par les novateurs ; plusieurs de ses ouvrages ont été mis à l'index.

LANDON, pape après Anastase III, en 913 ou 914, mourut à Rome, après six mois de pontificat. Soumis aveuglément aux volontés de la fameuse Théodora, mère de Marosie, il ordonna archevêque de Ravenne le diacre Jean, un des favoris de cette

femme impérieuse. La mort enleva ce fantôme de pontife peu de temps après.

†LANDON (C. P.), peintre et directeur du Musée de Paris, né vers l'an 1760, se livra de bonne heure à l'étude de la peinture. Il obtint plusieurs prix, qui lui méritèrent d'être envoyé à Rome, comme pensionnaire de l'Académie française, depuis longtemps établie dans cette capitale. Il se perfectionna au milieu des chefs-d'œuvre qui enrichissent l'ancienne reine du monde, et de retour à Paris, il fut nommé directeur du Musée. Artiste, écrivain et éditeur d'ouvrages relatifs aux beaux-arts, il mérita par son caractère l'estime générale. Il est mort le 7 mars 1826, âgé de près de 67 ans, et a publié : 1° *Nouvelles des arts*, 5 vol. in-8°. 2° *Annales du Musée et de l'école moderne des beaux-arts*, de 1801 à 1810, 17 vol. in-8°. On joint ordinairement à cet ouvrage les *Paysages et Tableaux de genre*, 1805, 4 vol. in-8°; 3° *Annales du Musée*, 2e collection, qui comprend *le Salon* de 1817, 12 vol. in-8°; 4° *La Galerie Giustiniani et la Galerie Massias*, 33 vol., ouvrage très estimé, à *simple trait*, chaque volume contenant 72 planches, dont cependant les principaux tableaux qui y sont retracés, ne se trouvent plus en France, ayant été rendus (en 1815) à leurs premiers propriétaires; 5° *Vies et œuvres des peintres les plus célèbres*, 1803 et suiv., 20 vol. in-4°. Elles renferment les portraits et les *œuvres* complètes du Dominiquin, de Michel-Ange, de Raphaël, du Poussin et de Lesueur, avec un choix des productions les plus remarquables de l'Albane, de Daniel, de Volterre, de Baccio-Bandinelli et le premier volume de peintures antiques. 6° *Description de Paris et de ses édifices*, avec un *Précis historique*, et des observations, par Legrand, 2 vol. in-8°, de 1806 à 1809; 7° *Galerie historique des hommes les plus célèbres de tous les siècles et de toutes les nations*, 12 vol. in-8°; 8° *Choix de biographies anciennes et modernes*, 2 v. in-12, avec 144 portr. C'est un abrégé de l'ouvrage précédent. 9° *Antiquités d'Athènes* d'après Stuart, 3 vol. in-fol., avec le texte traduit en français; 10° *Description de Londres et de ses édifices*, 1 vol. in-8°, avec 42 planches; 11° *Le Saint Evangile de N. S. J.-C.*, imprimé par Didot, avec 51 planches, *au trait*, d'après Raphaël, Poussin et l'Albane; 12° *Recueil des ouvrages de peinture et sculpture qui ont concouru pour les prix décennaux*, in-8°, avec 45 planches; 13° *Atlas du Musée, ou Catalogue figuré de ses Tableaux et Statues*; 14° *Les Amours de Psyché et de Cupidon*, in-fol., imprimé par Didot, 32 planches, *au trait*, d'après Raphaël.

LANDRI, maire du palais de Clotaire, sut le défendre pendant sa jeunesse contre Childebert. Landri fit avancer vers le camp de Childebert quelques troupes, avec des rameaux qu'elles plantèrent; de sorte que les gens de Childebert s'imaginaient être auprès d'un boistaillis. Mais, au point du jour, les soldats de Landri sortirent de ces feuillages, et attaquèrent si brusquement ceux de Childebert, qu'ils les mirent en fuite en 593. Stratagème digne de figurer parmi ceux que rapporte

Julius Frontinus dans son traité: *De Stratagematibus*, et qui est assez semblable à quelques-uns de ceux qu'il dit avoir le mieux réussi.

LANDRI (Saint), évêque de Paris, signala sa charité durant la grande famine qui affligea cette ville l'an 651. Ce fut lui qui fonda vers le même temps l'hôpital qui dans la suite a pris le nom d'*Hôtel-Dieu*. Après sa mort, sa précieuse dépouille fut déposée dans l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, qui alors était sous l'invocation de saint Vincent.

LANFRANC, archevêque de Cantorbéry, naquit à Pavie vers l'an 1005; il était fils d'un conseiller du sénat de cette ville. Après s'être distingué par son savoir, il passa en France et se consacra à Dieu en 1041 dans le monastère du Bec, dont il devint prieur; il y ouvrit son école, qui devint la plus célèbre de l'Europe, et établit à Avranches une école de littérature, mais en allant d'Avranches à Rouen, ayant été arrêté par des voleurs, qui le laissèrent attaché à un arbre, il fut dégoûté du monde. Il se distingua aussi par le zèle avec lequel il combattit les erreurs de Bérenger au concile de Rome, en 1059, et dans plusieurs autres conciles. Guillaume, duc de Normandie, le tira de son monastère pour le mettre à la tête de l'abbaye de Saint-Etienne de Caen, en 1063, Lanfranc y ouvrit encore une école qui devint aussi fameuse que celle du Bec. En 1070, Guillaume, devenu roi d'Angleterre, appela Lanfranc, et lui donna l'archevêché de Cantorbéry en 1070. Le nouvel archevêque rebâtit la cathédrale de Cantorbéry, et y fonda plusieurs hôpitaux. Guillaume avait une telle confiance en lui, qu'il le chargeait du gouvernement de l'Angleterre, quand il était obligé de passer en Normandie. Ce saint prélat mourut en 1089, illustre par ses vertus et par son zèle pour le maintien de la discipline, des droits de son Eglise et des immunités ecclésiastiques. Il fut regardé à la fois comme un homme d'état habile, et comme un prélat savant. Ses ouvrages ont été recueillis par dom d'Achery, et imprimés à Paris, chez Biluine en 1648, in-fol. On y trouve: 1° son fameux *Traité du corps et du sang de Notre-Seigneur, contre Bérenger*; 2° des *Commentaires* sur saint Paul; 3° des *Notes* sur Cassien; 4° des *Lettres*; 5° des *Sentences*, où il est parlé en détail des exercices de la vie monastique: ouvrage découvert par dom d'Achery, après son édition des écrits de Lanfranc, et inséré dans le 4e tome de son *Spicilége*. « Cet auteur, dit l'abbé Bergier, » se sent moins que ses contemporains de la rudesse du » siècle dans lequel il écrivait; » il montre une grande connaissance de l'Ecriture sainte, de » la tradition et du droit canonique. On trouve dans ses » écrits plus de naturel, d'ordre » et de précision, que dans les » autres productions du XIe » siècle. Les protestants, qui ont » témoigné en faire peu de cas, » parcequ'il était moine, avaient » oublié que son mérite seul le » fit placer sur le premier siége » d'Angleterre; qu'il gagna la » confiance de Guillaume-le-» Conquérant; que pendant » l'absence de ce prince, Lanfranc gouverna plusieurs fois

» le royaume avec toute la sagesse possible. Il ne faut donc » juger des hommes, ni par » l'habit qu'ils ont porté, ni » par le siècle dans lequel ils » ont vécu ; le cloître fut et sera » toujours le séjour le plus propre pour se livrer à l'étude, » pour acquérir tout à la fois » beaucoup de connaissances et » de vertus. On n'a qu'à confronter ce qu'a écrit Lanfranc, » pour établir le dogme de l'Eucharistie, avec ce que les plus » habiles ministres protestants » ont fait pour l'attaquer, on » verra de quel côté il y a plus » de justesse et de solidité. » Quelques écrivains satiriques et détracteurs ont attaqué la mémoire de ce prélat ; mais on trouve une réfutation solide de ce qu'ils ont avancé, dans l'*Anglia sacra* de Warthon. [Lanfranc avait fait aussi une Histoire ecclésiastique, la *Vie* de Guillaume-le-Conquérant, et un *Commentaire* sur les psaumes, qui sont perdus. Ses œuvres se trouvent aussi dans la *Bibliothèque des Pères.*]

LANFRANC, médecin de Milan, professa en cette ville la médecine et la chirurgie. Cependant il essuya des chagrins, dont il ne dit point le sujet: il fut même arrêté et mis en prison ; mais le vicomte Matthieu lui permit de se transporter où il jugerait à propos, et dès qu'il eut choisi la France, le vicomte l'y fit conduire. Il fut appelé en divers lieux du royaume, et demeura quelque temps à Lyon. L'an 1295 il se rendit à Paris, sur les instances de plusieurs seigneurs et maîtres en médecine ; mais particulièrement de maître Jean de Passavant, et d'après les sollicitations des bacheliers en médecine, pour lire publiquement la chirurgie et démontrer les opérations de cet art. La chirurgie était entièrement abandonnée aux barbiers. Il établit, entre les médecins et les barbiers, une classe de savants, qui joignaient la pratique des opérations manuelles à la science médicale, comme faisait Lanfranc. [De là est venu le *collége des chirurgiens de Saint-Côme*, à Paris, qui a commencé du temps de saint Louis. On a de lui : *Chirurgia magna et parva*, Venise, 1490, in-fol., et réimprimée plusieurs fois depuis : dans l'édition de Lyon, 1553, on y trouve Gui de Chauliac, et autres anciens chirurgiens. Lanfranc a souvent copié Guillaume Salicet sans le citer.]

LANFRANC (Jean), peintre, né à Parme en 1581, mort à Rome en 1647, à 66 ans, fut d'abord page du comte Scotti ; mais étant né avec beaucoup de dispositions et de goût pour le dessin, il en faisait son amusement. Le comte s'en aperçut, et le mena lui-même dans l'école d'Augustin Carrache, et depuis dans celle d'Annibal Carrache. Les progrès rapides que Lanfranc faisait dans la peinture lui acquirent bientôt un grand nom, et lui méritèrent la dignité de chevalier. Ce peintre avait une imagination vaste, qui exigeait de grand sujets. Il ne réussissait que médiocrement aux tableaux de chevalet. [Le Musée du Louvre possède de ce maître les tableaux suivants : *Agar dans le désert, saint Pierre, saint Paul*, et *saint Augustin.*]

† LANFREDINI (Jacques), cardinal, naquit à Florence le 26 octobre 1670. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il courut la

carrière de la prélature romaine. La première charge qu'il occupa fut celle d'auditeur civil du cardinal Camerlingue. Il l'était en 1722. L'année suivante, il fut déclaré prélat domestique, membre de la congrégation consistoriale, et référendaire de l'une et l'autre signature. Le 16 mars 1727, il reçut l'ordre de la prêtrise des mains du pape Benoît XIII. Clément XIII, son compatriote, le nomma à un canonicat de Saint-Pierre en 1730. Il fut successivement secrétaire de la congrégation du concile, votant de la signature de grâce, dataire de la pénitencerie, enfin cardinal le 24 mars 1735. Il quitta alors le nom d'Amadori, qu'il avait porté jusque là, pour prendre le nom de Lanfredini; qui était celui de sa famille. Le 27 du même mois, le pape le proposa en consistoire pour les évêchés unis d'Osimo et de Cingoli dans la Marche d'Ancone; et le 4 avril suivant, il fut sacré par le cardinal Guadagni. C'était un prélat savant et zélé, qui ne s'illustra pas moins par ses vertus épiscopales que par sa profonde érudition. Il mourut le 16 mai 1741, laissant dans son diocèse de grands exemples de sagesse et de charité. Il était dans la 71e année de son âge. On a de lui : 1° *Raccolta d'orazioni sinodali e pastorali*, Jesi, 1740, in-4°; 2° *Lettere pastorali*, etc., Turin, 1768, 2 vol. in-8°; 3° *Lettere scritte alla nobilità ed agli artisti*, in-8°. L'abbé Louis publia sa *Vie* dans le tome 2 des *Memorabilia Italorum eruditione præstantium*. Guarnaci et Buonamici en parlent avec éloge, le premier, dans son livre intitulé : *Vitæ et gesta pontificum romanorum*, et S. R. E. *cardinalium*, pag. 681, Rome, 1751, 2 vol.; et l'autre dans son ouvrage, *De claris pontific. epist. scriptoribus*, pag. 286.

LANG (Jean-Michel), né à Ezelwangen, dans le duché de Sultzbach, en 1664, obtint la chaire de théologie à Altorf. Mais s'y étant attiré des ennemis, il quitta cette place, et alla demeurer à Prentzlow, où il mourut le 20 juin 1731. On a de lui : 1° *De fabulis mohammedicis*, 1697, in-4°; 2° plusieurs Traités latins sur le mahométisme et l'Alcoran; 3° *Dissertationes botanico-theologicæ*, Altorf, 5705, in-4°; 4° *Philologia barbaro-græca*, Nuremberg, 1708, in-4°.

LANGALERIE (Philippe de Gentils, marquis de), premier baron de Saintonge, naquit à la Motte-Charente, en 1656. Il se consacra aux armes dès sa jeunesse, fit trente-deux campagnes au service de France, donna de grandes preuves de valeur, et parvint au grade de lieutenant-général en 1704. Son caractère hautain et son excessive ambition lui suscitèrent des discussions désagréables, qui l'engagèrent à passer au service de l'empereur en 1706. Il fut jugé en France comme déserteur, et condamné à être pendu. Ayant obtenu dans l'armée de l'empereur l'emploi de général de la cavalerie, il ne le garda pas long-temps, parce qu'il s'attira la disgrâce du prince Eugène qu'il avait accompagné au siége de Turin, et sous lequel il avait fait les deux campagnes suivantes. Il quitta l'empereur, passa en Pologne, où il fut fait général de la cavalerie lithuanienne, et ne fut pas plus tranquille. Il se fit calviniste en 1714, dans l'espérance de trouver plus fa-

cilement de l'emploi chez les princes protestants. Après diverses courses à Francfort, à Berlin, à Hambourg, à Brême, à Cassel, il partit pour la Hollande, où il se lia très étroitement avec l'aga turc, ambassadeur à La Haye, qui conclut un traité avec lui au nom du Grand-Seigneur. On n'en a jamais bien su les articles, mais en général on croit qu'il s'agissait d'une descente en Italie, dont le marquis devait commander les troupes. C'était l'effet des intrigues du cardinal Albéroni, qui s'était liguéavec les Ottomans pour donner de l'occupation à l'empereur, et réaliser son vaste et chimérique projet. Le marquis passait à Hambourg pour faire préparer des vaisseaux, lorsque l'empereur le fit arrêter à Stade en 1716. On le conduisit à Vienne, où il mourut de chagrin en 1717. Il a paru, en 1753, des *Mémoires du marquis de Langalerie, Histoire écrite par lui-même dans sa prison à Vienne*, La Haye, in-12. Cette prétendue histoire est un roman qu'on a voulu débiter à la faveur d'un nom connu : les noms, les faits les dates, tout en démontre la fausseté. On prétend que le marquis de Langalerie avait formé le projet de rassembler dans les îles de l'Archipel les restes de la nation hébraïque.

LANGBAINE (Gérard), né à Barton-Kirke, dans le Westmoreland, en Angleterre, mort en 1658, à 50 ans, fut garde des archives de l'université d'Oxford. On a de lui plusieurs écrits, dans lesquels l'érudition est semée à pleines mains. Les plus connus sont : 1° une *Edition* de Longin, en grec et en latin, avec des notes ; 2° *Fœderis scotici examen*, en anglais, 1644, in-4° ; 3° une *Traduction* anglaise de l'Examen du concile de Trente, par Martin Chemnitz. *V.* ce nom.

LANGE (Rodolphe), gentilhomme de Westphalie et prévôt de la cathédrale de Munster, fut envoyé par son évêque et par son chapitre, vers le pape Sixte IV, pour une affaire importante, et s'acquitta fort bien de sa commission. A son retour, il fit établir un collége à Munster. Lange fut, par cet établissement et par ses écrits, le principal restaurateur des lettres en Allemagne. On a de lui plusieurs *Poèmes* latins (sur le dernier siége de Jérusalem, sur la sainte Vierge, sur saint Paul), que l'on ne croit pas avoir été imprimés. Maittaire en indique cependant une édition de Munster, 1486, in-4°. Lange mourut en 1519, à 81 ans, pleuré de ses concitoyens, dont il avait été le bienfaiteur et la lumière.

LANGE (Paul), bénédictin allemand, et ensuite disciple de Luther, natif de Zwickau en Misnie, parcourut en 1515 les couvents d'Allemagne, afin de rechercher des monuments. Il est auteur d'une *Chronique des évêques de Zeitz*, en Saxe, depuis 968 jusqu'en 1515, imprimée dans le premier tome des Ecrivains d'Allemagne. Il y loue Luther, Carlestad et Mélanchthon, et y déclame contre le clergé : c'est ce qui l'a rendue si précieuse aux protestants ; comme si le suffrage d'un moine apostat pouvait justifier le schisme fatal par lequel ils ont déchiré l'Église

LANGE (Jean), né à Lœwenberg, en Silésie, l'an 1485, mort à Heidelberg en 1565, exerça la médecine en cette ville avec dis-

tinction, et fut médecin de quatre électeurs palatins. On a de lui : *Epistolarum medicinalium opus miscellaneum*, Francfort, 1689, in-8° : recueil rempli d'une rare érudition, et dont la lecture est utile à tous ceux qui veulent apprendre l'histoire de la nature. — Il est différent de Christophe-Jean LANGE, né à Pégau dans la Misnie, en 1655, professeur en médecine à Leipsick, mort en 1701, dont les ouvrages ont paru à Leipsick, 1704, en 2 tomes in-fol.

LANGE (Joseph), *Langius*, né à Keiserberg, dans la Haute-Alsace, fut professeur en grec à Fribourg, dans le Brisgau, vers 1610, se fit ensuite catholique, et publia la compilation intitulée *Polyanthea*, 1659, 2 vol. in-fol. On y trouve des passages sur toutes sortes de matières. On a encore de lui, *Florilegium*, in-8°; *Elementare mathematicum*, in-8°.

LANGE (Charles-Nicolas), habile naturaliste suisse, a donné en latin : 1° *Historia lapidum figuratorum Helvetiæ*, Venise, 1708, in-4°; 2° *Origo lapidum figuratorum*, Lucerne, 1706, in-4°; 3° *Methodus testacea marina distribuendi* Lucerne, 1722, in-4°. Ces ouvrages, et surtout le premier, sont recherchés par les naturalistes.

LANGE (François), avocat au parlement de Paris, natif de Reims, mort à Paris en 1684, à 74 ans, s'est fait un nom par le livre intitulé *Le Praticien français*, 2 vol. in-4°, 1755.

LANGEAC (Jean de), né d'une ancienne maison à Langeac, diocèse de Saint-Flour, acheva ses études à Paris, et embrassa l'état ecclésiastique. La quantité de bénéfices qu'il posséda est étonnante; mais il faisait un bon usage de ses revenus. François Ier, qui l'aimait, le fit son aumônier en 1516, maître des requêtes en 1518, ambassadeur en Portugal, en Pologne, en Hongrie, en Suisse, en Écosse, à Venise, à Ferrare, en Angleterre, et enfin à Rome. Ce fut à sa recommandation que Robert Cenalis lui succéda en l'évêché d'Avranches. Dans tous les lieux où il se trouva, il ne fut occupé que du bien public. Sa mémoire subsiste encore à Limoges, où on l'appelle *le bon évêque*. Il aimait et protégeait les lettres. Etienne Dolet lui dédia son traité *De legatis*, imprimé à Lyon en 1541, in-8°. Ce digne prélat mourut la même année à Paris, très regretté.

LANGEVIN (Raoul, chanoine de Bayeux, composa en 1269 le fameux *Cartulaire* de cette église, si connu sous le nom de son auteur. C'est une compilation des statuts, usages et cérémonies qui se pratiquaient de son temps dans cette cathédrale, à laquelle elle sert encore de loi. Ce manuscrit précieux fut sauvé, par un accident heureux, des horribles ravages des protestants, en 1562.

LANGEVIN (Eléonor), docteur de Sorbonne, natif de Carentan, mort en 1707, est auteur d'un livre intitulé : *L'Infaillibilité de l'Eglise, touchant la foi et les mœurs*, contre Masius, professeur de Copenhague, Paris, 1701, 2 vol. in-12.

LANG-JEAN (Remi), peintre, natif de Bruxelles, mort en 1671, fut le meilleur des élèves de Van Dyck. Il forma sa manière sur celle de son maître, et il a assez bien saisi son coloris; mais il n'a pu atteindre à la

même finesse de dessin. On voit peu de tableaux de chevalet de Lang-Jean. Ses principaux ouvrages sont des sujets de dévotion, peints en grand.

LANGIUS. *Voy.* LANGE.

LANGIUS, ou LANGE (Charles), né selon quelques-uns à Gand, et selon d'autres à Bruxelles, fut chanoine de l'église de Liége, où il mourut dans un âge peu avancé, le 29 juillet 1573. Il fut étroitement lié avec Juste-Lipse et plusieurs autres savants de son temps. Langius était très versé dans le grec et le latin, bon poète, et l'un des plus judicieux critiques de son siècle; tous ceux qui en ont parlé conviennent qu'il réunissait en lui une érudition extraordinaire et une piété très exemplaire. Nous avons de lui des *Commentaires* sur les Offices de Cicéron, sur les Comédies de Plaute, et plusieurs *Pièces* de vers.

LANGLADE. *V.* SERRE.

LANGLE (Jean-Maximilien de), ministre protestant, né à Évreux, mourut en 1674, âgé de 84 ans. Il a laissé 2 vol. de *Sermons*, et une *Dissertation* pour la défense de Charles Ier, roi d'Angleterre.

LANGLE (Pierre de), né à Évreux en 1644, docteur de Sorbonne en 1670, fut choisi, à la sollicitation du grand Bossuet son ami, pour précepteur du comte de Toulouse. Louis XIV le récompensa en 1698, de ses soins auprès de son élève, par l'évêché de Boulogne. Le *Mandement* qu'il publia en 1717, au sujet de son appel de la bulle *Unigenitus*, scandalisa les catholiques, causa sa disgrâce à la cour, et excita des troubles violents dans son diocèse. Les habitants de Calais se soulevèrent; ceux de Quernes, en Artois, le reçurent dans une visite à coups de pierres et à coups de bâton. Ce prélat s'opposa, avec l'évêque de Montpellier, Colbert, à l'accommodement de 1720. Cette démarche irrita le régent, qui l'exila dans son diocèse. Il y mourut en 1724, à 80 ans, ayant sacrifié les douceurs de la paix, les avantages de la soumission à l'Eglise, la satisfaction attachée aux devoirs d'un pasteur fidèle, à l'esprit de dispute et de parti.

† LANGLE (Le marquis de), dont le nom était Jérôme-Charlemagne Fleuriau, naquit en Bretagne vers 1742, se consacra à la littérature, et mourut à Paris le 16 octobre 1807. Il a laissé : 1° *Voyage de Figaro en Espagne*, Saint-Malo (Paris), 1785, 2 vol. in-12; pamphlet qui, comme tel, fit beaucoup de bruit, eut plusieurs éditions, et fut traduit en anglais, en danois, en italien et en allemand. La dernière et sixième édition, la seule avouée par l'auteur, a pour titre : *Voyage en Espagne par M. Langle*, Paris, Perlet, 1803, in-8°; 2° *Tableau pittoresque de la Suisse*, Paris, 1790, in-8°; Liége, 1790, in-12; 3° *Soirées villageoises*, ou *Anecdotes et aventures, avec des secrets intéressants*, 1791, in-12; mauvais ouvrage, dont le public fit justice, ainsi que des suivants : *Paris littéraire*, 1791, in-12, en partie reproduit sous le titre de l'*Alchimiste littéraire*: ce sont l'un et l'autre des libelles contre les hommes de lettres les plus distingués; 5° *Mon voyage en Prusse*, ou *Mémoires secrets sur Frédéric le Grand et sur la cour de Berlin*, 1806, in-8°; 6° *Nécrologie des auteurs vivants*, 1807, in-8°. L'auteur n'y a pas oublié son nom, et a la modestie de se

reprocher, à la page 35, l'abus excessif d'*esprit*; plusieurs articles sont extraits du *Paris littéraire*; 7° des *Opuscules* (voyez *La France littéraire* de M. Ersch, et le *Mercure* du 30 janvier 1808). M. Fleuriau s'est jugé lui-même, quant à l'abus d'esprit, mais il a omis d'ajouter que son style, presque toujours satirique, est parfois aussi prolixe qu'incorrect et sans coloris.

LANGLOIS (Jean-Baptiste), jésuite, né à Nevers en 1663, et mort en 1706, publia divers écrits contre l'*Édition* de saint Augustin, donnée par les bénédictins de Saint-Maur. Nous avons de lui un ouvrage estimable par les grandes recherches, la critique et la diction noble, aisée et souvent pleine de chaleur et d'élégance. C'est son *Histoire des croisades contre les Albigeois*, Paris, 1703, in-12. Ce qu'il rapporte des vices, des erreurs et des excès des Albigeois prouve combien des écrivains modernes ont eu tort de blâmer les rigueurs exercées envers ces sectaires. [Nous avons encore de lui *la Journée spirituelle*, à l'usage des colléges, et un petit in-12, *Du respect humain*, imprimé à Paris, en 1703.

† LANGLOIS (Isidore), né à Rouen le 18 juin 1770, et mort à Paris en 1800, rédigea pendant la révolution le *Messager du soir*, et chercha à réparer, par les principes qu'il y répandit, le tort qu'il s'était fait par la part active qu'il avait pris aux premiers troubles de la France. Il attaqua sans ménagement les tyrans, dont on ne bravait point impunément la haine et l'amour-propre, et fut au 18 fructidor proscrit comme journaliste et frappé de déportation. Il parvint à s'échapper; mais arrêté en 1798, il fut enfermé au Temple, et envoyé à Oleron. Rappelé par les consuls après le 18 brumaire, il mourut à Paris le 12 août 1800.

† LANGLOIS (Jean-Thomas), journaliste, ancien avocat au parlement de Paris, où il était né en 1748, concourut en 1791 et 1792 à la rédaction des *Actes des apôtres*. Constamment opposé aux principes de la révolution, il s'était tenu éloigné de tous les emplois, et ne s'occupait que de la rédaction de quelques mémoires. Il a fourni des articles dans les journaux de la *Quotidienne* et du *Précurseur*. On cite comme un modèle celui qu'il publia en 1804, en faveur des députés de la Guadeloupe, et auquel ceux-ci durent leur salut. Langlois mourut à Gisors en 1805, à l'âge de 57 ans.

LANGUET (Hubert), né à Vitteaux en Bourgogne, l'an 1518, étudia en droit à Boulogne. Ayant lu le livre des *Lieux-Communs*, de Mélanchthon, il prit la résolution de l'aller voir à Wittemberg. Il y arriva en 1549, et y lia une étroite amitié avec cet homme fameux, qui lui inspira les erreurs de Luther. Après la mort de Mélanchthon, Languet se retira auprès d'Auguste, électeur de Saxe, qu'il suivit au siége de Gotha, et qui lui confia les négociations les plus importantes. Il fut député en 1568, à la diète de Spire, et assista en 1570, aux conférences de Stetin. Envoyé en France, dans le courant de la même année, il fit une harangue insolente à Charles IX, au nom des princes protestants d'Allemagne (elle se trouve dans les *Mémoi-*

res de ce roi). Les différends survenus en Saxe entre les luthériens et les zuingliens sur l'eucharistie, obligèrent Languet de demander son congé au duc de Saxe, dont il était un des premiers ministres. Il mourut à Anvers en 1581, à 63 ans, au service du prince d'Orange. Languet fut, suivant la pensée de Duplessis-Mornai, ce que bien des gens tâchent de paraître, et il vécut de la façon dont les gens de bien veulent mourir; mais on sent assez que dans les éloges que les gens de parti font les uns des autres, il y a souvent beaucoup à rabattre. On a de lui plusieurs ouvrages; les principaux sont : 1° des *Recueils des lettres* en latin, à l'électeur de Saxe, publiées à Hall, in-4°, en 1699; à Camerarius, père et fils, imprimées en 1685, Francfort, in-12; au chevalier Sidnei, mises au jour en 1646, in-12. 2° *Vindiciæ contra tyrannos*, publiées sous le nom de *Stephanus Junius Brutus*, 1579, in-8°, traduites en français, 1581, in-8°. C'est la production d'un républicain qui ne ménage rien, et qui pense sur les monarques, comme on parlait dans le sénat de Rome après l'expulsion des Tarquins; 3° une *relation de l'expédition de l'électeur Auguste, contre Guillaume Grumbach et autres révoltés de Saxe*, avec l'*Histoire* de ce que fit l'empereur contre ce prince, 1562, in-4°; 4° on lui attribue l'*Apologie du prince d'Orange contre le roi d'Espagne*, 1581, in-4°; satire grossière et calomnieuse, que le fanatique Watson a osé donner comme une pièce authentique, sur laquelle on devait juger Philippe II. (*Voyez* ce nom.) Sa *Vie* a été écrite par La Mare, conseiller au parlement de Dijon. Hall, 1700, in-12.

LANGUET DE GERCY (Jean-Baptiste-Joseph), arrière-petit-neveu du précédent, naquit à Dijon en 1675, du procureur-général au parlement de cette ville. Il prit le bonnet de docteur de Sorbonne en 1703, et obtint la cure de Saint-Sulpice en 1714. L'église de sa paroisse n'était guère digne de la capitale : on voulait la rétablir, et on avait déjà construit le chœur; mais le reste était imparfait. L'abbé Languet conçut le vaste dessein d'élever un temple capable de contenir ses nombreux paroissiens. Il entreprit ce grand ouvrage, n'ayant d'autres fonds qu'une somme de 100 écus. Il employa cet argent à acheter des pierres qu'il fit étaler dans toutes les rues adjacentes, et il eut soin de faire annoncer qu'elles étaient destinées à la construction de son église. Les secours lui vinrent aussitôt de toutes parts, et le duc d'Orléans, régent du royaume, lui accorda une loterie. Ce prince posa la première pierre du portail l'an 1718; et le curé de Saint-Sulpice n'épargna, pendant toute sa vie, ni soins, ni dépenses, pour rendre son église l'une des plus magnifiques de la France en architecture et en décorations. La consécration s'en fit en 1745. Un autre ouvrage, qui ne fait pas moins d'honneur à l'abbé Languet, est l'établissement de la maison de l'*Enfant Jésus*, en faveur des pauvres femmes et filles, et d'un certain nombre de demoiselles nobles : il est maintenant destiné aux enfants malades. L'abbé Languet ne cessa de soutenir cette maison jusqu'à

sa mort, arrivée en 1750, à 75 ans, dans son abbaye de Bernay. Jamais homme ne fut plus habile et plus industrieux que lui à se procurer d'abondantes aumônes et des legs considérables. On sait de bonne part qu'il distribuait environ un million chaque année. Il préférait toujours les familles nobles réduites à la pauvreté, et l'on a appris, de personnes dignes de foi, qu'il y avait dans sa paroisse quelques familles de distinction, pour lesquelles il dépensait jusqu'à 30,000 livres par an. Généreux par caractère, il donnait grandement, et savait prévenir les besoins. Dans le temps de la cherté du pain, en 1725, il vendit, pour soulager les pauvres, ses meubles, ses tableaux, et autres effets rares et curieux, qu'il avait amassés avec beaucoup de peine. Il n'eut depuis ce temps-là, que trois couverts d'argent, point de tapisserie, et un simple lit de serge que madame de Cavois ne fit que lui prêter, parce qu'il avait vendu jusqu'alors pour les pauvres, tous ceux qu'elle lui avait donnés en différents temps. Bien loin d'enrichir sa famille, il distribua jusqu'à son patrimoine. Sa charité ne se bornait point à sa paroisse. Dans le temps de la peste de Marseille, il envoya des sommes considérables en Provence, pour soulager ceux qui étaient affligés de ce fléau. Il s'intéressa sans cesse et avec zèle à l'avancement et au progrès des arts, au soulagement du peuple et à la gloire de la nation. L'abbé Languet refusa constamment l'évêché de Conserans, celui de Poitiers, et plusieurs autres. Sa piété et son application continuelle aux œuvres de charité, ne l'empêchaient point d'être gai et agréable dans la conversation. Il y faisait paraître beaucoup d'esprit, et avait des reparties fines et délicates. On lui a élevé dans l'église de Saint-Sulpice un superbe mausolée qui fut enlevé pendant la révolution, mais qu'on se propose de rétablir.

LANGUET (Jean-Joseph), frère du précédent, entra, à la sollicitation du grand Bossuet, son ami et son compatriote, dans la maison de Navarre, dont il devint supérieur; il y prit le bonnet de docteur de Sorbonne, et fut nommé évêque de Soissons en 1715. Son zèle pour la constitution *Unigenitus* ne contribua pas peu à lui procurer la mitre, et ce zèle ne diminua point lorsqu'il l'eut obtenue. Il signala chaque année de son épiscopat par des *Mandements* et par des *Ecrits* contre les anticonstitutionnaires, les appelants, les réappelants, les convulsionnaires et les dévots au diacre Pâris. Ses adversaires prétendirent que Tournely avait eu la plus grande part à ces différents ouvrages contre eux; et après la mort de ce docteur, l'évêque ayant mis au jour la *Vie de Marie Alacoque*, un mauvais plaisant du parti dit que *Tournely avait emporté l'esprit de l'évêque de Soissons, et qu'il ne lui avait laissé que la Coque.* Cette plaisanterie n'était pas plus fondée que cette autre antithèse, enfantée par je ne sais qui, lorsqu'il eut été admis à l'académie française et au conseil d'état : « L'évêque de Soissons a traité la théologie sans » en être instruit, il était académicien sans en avoir les talents, et conseiller-d'état sans

» être instruit des affaires. » Tous ces traits portent à faux. Languet n'était ni un Fénelon, ni un Bossuet, on le sait très bien, mais il savait écrire, et même avec élégance. Ses ennemis devraient l'avouer, et l'avoueraient, si le bandeau de l'esprit de parti ne cachait toute vérité. Il se peut qu'il ait trop donné à son zèle dans ses ouvrages polémiques; qu'il n'ait pas assez distingué le dogme de l'opinion; qu'il n'ait pas toujours vu le mérite de ses adversaires, mais il n'est pas moins vrai que plusieurs morceaux de ses productions font honneur à son savoir et à son esprit. Ce prélat passa, en 1731, de l'évêché de Soissons à l'archevêché de Sens, et mourut en 1753, à l'âge de 76 ans, regardé comme un prélat pieux et charitable. Ses ouvrages polémiques ont été traduits en latin, imprimés à Sens en 1753, en 2 vol. in-fol. On a encore de lui : 1° une *Traduction* des Psaumes, in-12; 2° *De l'esprit de l'Eglise dans ses cérémonies*, contre le traité de Claude de Vert, trésorier de Cluny, sur les cérémonies de l'Eglise, 3° des livres de piété pleins d'onction; entre autres le *Traité de la confiance en la miséricorde de Dieu*, bien propre à la faire naître dans le cœur des fidèles; 4° des *Remarques* sur le fameux *Traité* du jésuite Pichon, touchant la fréquente communion; 5° une *Réfutation* des Lettres de Jacques Varlet (*Voy.* ce nom); 6° la *Vie de Marie Alacoque*, 1729, in-4°; 7° plusieurs *Discours* dans les recueils de l'académie française. Ils prouvent qu'il était très capable de composer lui-même ses ouvrages. Son style est un peu diffus, mais clair, naturel, élégant et assez noble.

LANGVELDT. *Voy.* MACROPÉDIUS.

† LANJUINAIS (Jean-Denis, le comte) pair de France, naquit le 12 mars 1753, à Rennes, d'un avocat au parlement de cette ville. Il suivit la profession de son père, reçut le bonnet de docteur en droit en 1772, et devint professeur de droit ecclésiastique en 1775. Élu en 1779, l'un des conseillers des états de Bretagne, il fut nommé député en 1789, aux états-généraux. Il dut cette nomination au *patriotisme* avec lequel il avait rédigé le *cahier* du tiers-état, qui contenait des plaintes assez mal fondées, et renfermait trois demandes, savoir : l'abolition de la noblesse, l'abolition de la féodalité, et une constitution représentative. On voit par ces demandes, que le tiers-état de Bretagne pressait autant qu'il le pouvait la marche déjà effrayante de la révolution. Devenu membre de l'assemblée nationale, Lanjuinais fut un des premiers qui s'éleva contre la noblesse, qui vota contre les parlements, les priviléges, et qui parla en faveur des hommes de couleur. Peu de temps après, il se déclara contre le décret qui dépouillait le clergé de ses biens, au profit de l'état; ou pour mieux dire, au profit des principaux démagogues. Cependant, et quoiqu'il eût défendu les libertés de l'Eglise gallicane, lorsqu'il était membre du comité ecclésiastique, il fut un de ceux qui contribuèrent le plus à la rédaction de la constitution civile du clergé. Il combattit ensuite la proposition de Mirabeau, alors en paix avec

la cour, ayant pour objet l'admission des ministres du roi, dans l'assemblée, pendant que l'on délibérait sur la *Constitution*. C'est M. Lanjuinais qui fit décreter que, pendant la session, aucun député ne pourrait faire partie du ministère. A la suite des troubles qui eurent lieu au Champ-de-Mars, le 17 juillet 1791, on le compta parmi ces hommes nommés *réviseurs*, dont le but était de maintenir la constitution, et de s'opposer à ce que l'on appelait les *prétentions de la cour* L'assemblée ayant terminé ses sessions, Lanjuinais retourna à Rennes, et y fut nommé professeur de droit constitutionnel, de grammaire générale, et membre de la haute cour. Au mois de septembre 1792, il fut élu, par le département d'Ile-et-Vilaine, député à la convention nationale, qui avait déjà aboli la royauté et décrété la république. Kersaint ayant provoqué un décret (le 24 septembre), contre les provocateurs à l'assassinat, provocateurs répandus dans toute la France, Lanjuinais appuya fortement cette motion. Il montra la même énergie en soutenant cette sorte d'accusations; mais celles de Louvet contre Robespierre n'eurent aucune suite. Louis XVI, au pouvoir de ses ennemis, et renfermé dans la prison du Temple, depuis le 12 août, fut mis en jugement au mois de décembre. Lanjuinais demanda qu'on ne privât point ce malheureux prince des moyens de défense qu'on accorderait à tout accusé. Après avoir attaqué, le 26 décembre, l'acte même d'accusation, il vota le 16 janvier, *non comme juge*, mais comme représentant, *la réclusion et le bannissement à la paix*. Il demanda, en même temps, que le jugement n'eût force de loi, que par les deux tiers des suffrages; mais comme les jacobins voulaient la mort du bon monarque, cette proposition fut rejetée; on sait que Louis XVI fut condamné à mort à la simple majorité de *cinq voix*. La funeste catastrophe de ce prince ralentit de beaucoup le zèle républicain de Lanjuinais; zèle néanmoins qui se renferma presque toujours dans les bornes d'une modération bien rare à cette époque. Plusieurs députés jacobins, appelés la *Montagne*, de la place élevée qu'ils occupaient dans la salle des séances, y venaient armés de pistolets et de poignards, pour intimider ceux qui s'opposeraient à leurs décisions sanguinaires. Ces représentants bourreaux ayant voulu faire rapporter le décret qui ordonnait la punition des auteurs des massacres de septembre, Lanjuinais, malgré leurs cris et leurs menaces, soutint avec courage ce décret, qui malheureusement n'eut aucun résultat Les exécutions ne se faisant pas avec la rapidité que les terroristes désiraient, ils votèrent la création d'un tribunal extraordinaire; Lanjuinais s'y étant en vain opposé, il demanda qu'au moins les attributions de ce tribunal ne s'étendissent point au-delà de la capitale. Il refusa hautement de se rendre au comité de législation, dont il était membre, pour coopérer à la loi qui devait établir ce même tribunal, lequel prit bientôt le nom de *tribunal révolutionnaire*. Les 27 et 28 mai, Lanjuinais dénonça la commune

(sous les ordres de Robespierre) et les membres de la *Montagne*, qui exigeaient la dissolution de la commission des douze (créée pour s'opposer à la commune), et demanda la mise en accusation de ses membres. Le 30, il dénonça Chabot et le reste du comité d'insurrection, qui s'assemblait dans la salle de l'archevêché de Paris. Le 2 juin, il attaqua de nouveau ce même député, comme étant un des principaux chefs de la proscription méditée contre la minorité des députés (*les Girondins*). Plusieurs jacobins, à la tête desquels se trouvait le boucher Legendre, s'élancèrent sur Lanjuinais, le pistolet à la main, pour l'arracher de la tribune; mais ils ne purent pas y parvenir. L'orateur reprit la parole avec le plus grand calme, et prononça cette phrase remarquable, qu'il adressa à l'apostat Chabot. « On a vu dans l'antiquité orner les victimes de » fleurs et de bandelettes; mais » le prêtre qui les immolait ne » les insultait pas. » L'impression que ces paroles produisit sur l'assemblée arrêta l'audace des proscripteurs, qui pour lors n'osèrent pas procéder outre. Barère, par une mesure apparente de pacification, invita les députés accusés par la commune et la *Montagne*, à suspendre eux-mêmes pour leur propre sûreté; mais Lanjuinais ne se laissant pas abuser par cette proposition insidieuse, y répondit en conséquence, et en fit connaître le véritable but. Lorsqu'on eut feint une insurrection de cent cinq mille gardes nationaux, les députés incriminés furent déclarés innocents; on décréta cependant que Lanjuinais et plusieurs autres députés seraient gardés à vue chez eux. Il parvint à s'évader, et se rendit à Rennes, se tint caché dans sa maison pendant dix-huit mois, et ne sauva sa vie que par le courage de son épouse et de leur servante, Marie Poirier. Le dévoûment de ces deux personnes a été célébré par Legouvé dans son poème du *Mérite des Femmes*. Après la mort de Robespierre, par suite de la révolution du 9 thermidor (27 juillet 1794), Lanjuinais parut encore sur la scène politique, et rentra à la convention, le 18 ventose an 3 (8 mai 1795), et il en devint président. Il parla plusieurs fois en faveur des prêtres, des émigrés, de la liberté des cultes, et obtint l'ouverture des églises. A l'insurrection de thermidor, ayant succédé celles de prairial an 3, et de vendémiaire an 4, Lanjuinais se prononça contre les agitateurs, en même temps qu'il s'opposa aux mesures trop rigoureuses qu'on voulait décréter contre les vaincus. Deux conseils législatifs ayant remplacé la convention nationale, Lanjuinais fut porté au conseil des anciens par le vœu de soixante-treize départements, y fut nommé secrétaire, et cessa ses fonctions en mai 1797. Le 18 brumaire arriva, et le consulat fut établi. Le corps législatif choisit alors Lanjuinais pour candidat au sénat, dont il devint membre le 22 mai 1800. Quoiqu'il se fût prononcé contre le consulat à vie, et l'établissement du gouvernement impérial, il se vit nommer comte de l'empire et commandant de la Légion-d'Honneur. A l'entrée des alliés, et le premier avril 1814, il adhéra à la déchéance de Napoléon, vota pour

l'établissement d'un gouvernement provisoire, et il eut part au projet de constitution rédigé par le sénat. Louis XVIII le nomma pair de France, le 4 juin. Pendant les *cent jours*, lors du retour de Buonaparte à Paris, Lanjuinais refusa de lui prêter serment : malgré cela, il fut appelé à la chambre des représentants, qui lui accorda l'honneur du fauteuil. A la seconde restauration, le roi le conserva dans sa dignité de pair. Pendant les séances de cette chambre, il s'opposa à ce que les prêtres pussent acquérir *sans loi* toute quantité et qualité de biens, et il insista pour que les prêtres mariés ne fussent pas privés de leur pensions ecclésiastique; motions peut-être les seules qu'on pût reprocher à Lanjuinais dans sa carrière législative. Il s'opposa également à la suspension de la liberté individuelle, de la liberté de la presse, et aux priviléges de préséance, ou paiement des dettes privées. En septembre 1815, ayant été nommé président du collége électorale du département d'Ille-et-Vilaine, un discours qu'il prononça indisposa contre lui une partie des électeurs, qui réclamèrent contre la nomination de Lanjuinais; mais cette démarche n'eût pas de suites. Moins juste et moins modéré qu'il ne s'était montré jusqu'à l'époque de la restauration, il publia une *critique* contre le Concordat, en 1817. Il s'opposa, le 16 février 1819, à la proposition de M. Barthélemi, sur un nouveau mode d'élection. Nous passerons sous silence d'autres discours et motions de ce pair, qui ne sont pas d'une grande importance. Il avait été nommé membre de l'institut, le 16 décembre 1808, et il entra dans l'académie des inscriptions et belles-lettres, en 1823. Voici la liste de ses ouvrages : 1° *Mémoire sur l'origine, l'inscriptibilité, les caractères distinctifs des différentes espèces de dîmes, et sur la présomption légale de l'origine ecclésiastique de toutes les dîmes tenues en fief*, 1786, in-8°; 2° *Rapport sur la nécessité de supprimer les dispenses de mariage, et d'établir une forme purement civile pour constater l'état des personnes*, 1791, in-8°, 2e édit. 1815. L'époque où parut pour la première fois cet écrit dit assez dans quel esprit il était rédigé. 3° *Discours sur la question de savoir s'il convient de fixer un maximum de population pour les communes de la république*, 1793, in-8°; 4° *Dernier mot de Lanjuinais aux assemblées primaires, sur la constitution de* 1793, Rennes, 1793, 2e édit. 1795; 5° *Notice sur l'ouvrage du sénateur Grégoire*, intitulé : *De la littérature des nègres*, 1818, in-8°; 6° *Histoire naturelle de la parole, par Coourt de Gebelin, avec un Discours preliminaire sur l'histoire de la grammaire générale*, 1806, in-8°; 7° *Appréciation du projet relatif aux trois concordats*, 1817; 8° plusieurs *Mémoires savants*; 9° *De l'organisation municipale en France* (avec M. de Kératry); 10° *Discours sur la compétence de la chambre des pairs, au crime d'attentat à la sûreté du roi*; 11° *Histoire abrégée de l'inquisition religieuse en France*; 12° *Notices biographiques sur Colomb, Arnauld, Nicole, Necker, etc.* M. Lanjuinais est mort en nov. 1826.

† LANNES (Jean), né à Lectour, le 11 avril 1769, d'une

famille pauvre, mais estimée, faisait ses études dans le collége de cette ville, lorsque son père, ayant été caution d'un fermier qui fit banqueroute, se vit dans la nécessité de vendre une métairie pour faire honneur à ses engagements. La perte de presque toute sa fortune ayant mis le jeune Lannes dans l'impossibilité de continuer ses études, on le plaça en apprentissage chez un teinturier; il exerçait cette profession, lorsqu'en 1792 les dangers de la république appelèrent sous ses drapeaux tous les jeunes gens en état de porter les armes. Lannes fut un des premiers qui répondirent à cet appel, et il partit pour l'armée des Pyrénées-Orientales, en qualité de sergent-major d'un des bataillons qui se formaient alors. Actif, intelligent et brave, son avancement fut rapide, et dès 1795 il était chef de brigade (colonel). Après le traité de Bâle, où fut conclue la paix avec l'Espagne, Lannes ne fut pas compris dans le nombre des officiers supérieurs en activité. Le repos auquel il semblait condamné l'indigna, et il se rendit au commencement de 1796, en qualité de simple volontaire, à l'armée d'Italie, où sa valeur le fit remarquer de toute l'armée, et fixa particulièrement sur lui l'attention du général Buonaparte, qui l'avait connu à Paris, lors des événements du 13 vendémiaire an 4 (1797), où Lannes avait servi sous ses ordres. Fait colonel du 29e régiment, sur le champ de bataille de Millesimo (25 germinal an 4, 14 avril 1796), il fit des prodiges de valeur au passage du Pô, à la bataille du Pont-de-Lodi (21 floréal, 10 mai 1796), à la bataille de Bassano (22 fructidor, 8 septembre 1796), où il prit deux drapeaux; à l'assaut de Pavie, à la suite duquel il fut fait général; au siége de Mantoue, où il enleva le faubourg Saint-George à la baïonnette; aux combats de Fombio et de Governolo; enfin à la mémorable bataille d'Arcole (25 brumaire an 4, 15 novembre 1796), où les Français remportèrent sur les Autrichiens l'une des plus importantes victoires de la campagne, et à laquelle Lannes avait voulu assister malgré la vive douleur que lui faisaient éprouver des blessures reçues à un précédent combat. Lorsque l'armée d'Italie marcha sur Rome, le général Lannes arriva le premier à Imola, dont il enleva les retranchements; et cet événement décida aussitôt de la soumission du vénérable et malheureux pape Pie VI, auprès duquel le vainqueur fut envoyé pour traiter de la paix. Après le traité de Campo-Formio (25 vendémiaire an 6, 17 octobre 1797), le général Lannes se rendit à Paris, où il devait prendre un commandement dans l'expédition dirigée contre l'Angleterre; mais celle d'Egypte ayant été décidée dans cet intervalle, il y accompagna Buonaparte, qui le regardait depuis long-temps comme l'un de ses plus braves généraux. Dans cette campagne, où tout était nouveau pour l'armée française, ennemis, armes, localités, climat, Lannes fut constamment chargé du commandement des avant-gardes. Au débarquement de l'armée sous les murs d'Alexandrie, dans tous les combats qui précédèrent l'entrée des Français au Caire, au siège de Saint-Jean d'Acre, à la

bataille d'Aboukir, il se signala par une étonnante intrépidité, et fit preuve de talents militaires d'un ordre supérieur. Sa division se porta contre les Turcs, sur la montagne de Sables, défendue par six canons de gros calibre; et la terreur qu'il répandit dans leur armée fut telle que les soldats, éperdus et fuyant de toutes parts, se précipitaient dans la mer pour échapper au fer des vainqueurs; plus de dix mille y périrent, refoulés vers le rivage par la cavalerie du général Murat. Lannes investit Aboukir, attaqua la redoute, dont il emporta de vive force les retranchements, et fut dangereusement blessé dans ce combat. Lorsque Buonaparte quitta l'Égypte pour revenir en France, Lannes fut un des sept officiers qui l'accompagnèrent, et l'un des généraux qui lui furent le plus utiles dans les journées des 18 et 19 brumaire an 8 (9 et 10 novembre 1799). Envoyé à Toulouse à la suite de ces événements, il fut chargé du commandement des 9e et 10e divisions militaires, dont sa ville natale faisait partie; et quoique guerrier plus brave que négociateur habile, sa gloire, sa fermeté, sa franchise, l'espoir que l'on fondait dans le gouvernement qui venait de s'établir, parvinrent à dissiper les troubles que les factions espéraient y entretenir encore. Rappelé à Paris, il fut nommé commandant en chef de la garde consulaire. La guerre s'étant rallumée en Italie, et le premier consul ayant quitté Paris le 16 floréal an 8 (6 mai 1800) pour se mettre à la tête de l'armée, Lannes fut chargé du commandement de l'avant-garde, marcha une seconde fois sur Pavie, qu'il avait prise d'assaut deux ans auparavant, passa le Pô, enleva la position avantageuse de Stradella, fit preuve de talents à la bataille de Casteggio, et se fit remarquer à celle de Marengo, par une foule de faits d'armes auxquels il prit une part égale, comme général et comme soldat, et à la suite desquels il reçut un sabre d'honneur. Envoyé, en novembre 1801, en qualité de ministre plénipotentiaire, à Lisbonne, il sut y maintenir la dignité de la nation qu'il représentait, et quitta ce poste à la suite de difficultés occasionées par le droit qu'il prétendait avoir de faire entrer dans le Tage des bâtiments chargés de marchandises, sans être soumis à aucune visite ni payer de droits. Élevé à la dignité de maréchal d'empire le 29 floréal an 12 (19 mai 1804), il fut créé successivement chef de la 9e cohorte, grand officier de la Légion-d'Honneur et duc de Montebello. A la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il obtint le commandement de l'avant-garde de la grande-armée, se porta sur Louisbourg, et pénétra en Bavière, où il commença la campagne de la manière la plus brillante. Il contribua aussi au succès du combat de Wertengen, à la défaite de Mack, à la prise d'Ulm, et notamment à la victoire d'Hollabrunn, où il ordonna une charge de cavalerie qui décida l'affaire en faveur de l'armée française. Chargé du commandement de l'aîle gauche de la grande-armée, à la bataille d'Austerlitz, deux de ses aides de camp furent tués à ses côtés dans cette importante journée, qui décida du sort de l'Autriche, et au succès de laquelle le duc de Montebello contribua par se

savantes manœuvres et par la prodigieuse activité de ses mouvements. La campagne contre la Prusse ayant commencé en octobre 1807, le maréchal se signala dans toutes les affaires : Iéna, Eylau, Friedland, furent les nouveaux théâtres de sa gloire, mais ce fut surtout dans la terrible bataille d'Eylau qu'il fit des prodiges de valeur qui lui méritèrent l'admiration et la reconnaissance de toute l'armée. Lorsque Buonaparte partit pour l'Espagne, le duc de Montebello l'y accompagna; il commanda un corps d'armée à la bataille de Tudela; il dirigea le siége de Saragosse et obtint dans cette guerre, vraiment impie, puisqu'elle était dirigée contre l'indépendance et la liberté d'un peuple, divers succès dont nous ne parlons ici qu'à regret, et seulement pour rendre hommage à la vérité historique. Cependant l'Autriche, toujours vaincue, mais toujours redoutable, venait de relever pour la cinquième fois contre Napoléon l'étendard de la guerre. De retour en France, où il était marié civilement depuis plusieurs années (il avait répudié sa première femme), le duc de Montebello jouissait de quelque loisir dans la belle terre de Maisons, qu'il avait acquise aux environs de Paris, lorsqu'il reçut l'ordre de partir pour l'Allemagne; il n'abandonna sa retraite qu'avec les plus funestes pressentiments; embrassa sa femme et ses enfants, et versa des larmes en quittant son château, qu'il ne devait plus revoir. A la tête de ces braves légions, qui avaient souvent vaincu sous ses ordres, le duc de Montebello, après une suite non interrompue de victoires, s'empara de Ratisbonne, et marchait de succès en succès dans le cours de cette campagne, lorsqu'à la bataille d'Esling, livrée le 22 mai 1809, un coup de canon lui emporta la jambe droite tout entière et la gauche au-dessus de la cheville; on désespéra aussitôt de sa vie, et l'on se hâta de le transporter sur un brancard auprès de Buonaparte. Quoique occupé à donner des ordres que le sort à peine assuré de la bataille rendait pressants, il ne put, à ce douloureux aspect, se défendre d'une vive émotion. Le maréchal, qui avait perdu connaissance, revint à lui en ce moment, et dit à Napoléon : « Dans une heure, vous » aurez perdu celui qui meurt » avec la gloire et la conviction » d'avoir été votre meilleur ami. » Ces mots furent entendus de tous ceux qui les environnaient, mais ce qui ne l'a été que d'un très petit nombre de personnes, et de manière à ce qu'il est impossible d'en donner un récit exact, c'est la conversation entrecoupée du maréchal avec Napoléon, et les conseils qu'il lui donna en expirant, pour l'engager à mettre un terme à l'excès d'une ambition qui, après avoir entraîné successivement au tombeau tous les compagnons de sa fortune, finirait par l'y précipiter lui-même. L'existence de cette conversation est positive; mais nous n'oserions répondre de l'exactitude d'aucun des détails qui en ont été donnés. Un petit nombre de spectateurs, à qui Buonaparte avait donné l'ordre de s'éloigner, parvinrent seulement à saisir quelques paroles, et à juger par la chaleur avec laquelle s'exprimait le maréchal mourant, et par l'altération sensible de Napoléon, que ce qui se passait entre eux te-

nait à de grands intérêts. Le duc de Montebello expira le 31 mai 1809, après de longues et vives douleurs, produites par une double amputation. Son corps, déposé d'abord à Strasbourg, a été transporté à Paris le 22 mai de l'année suivante, un an après sa mort, et inhumé au Panthéon le 6 juillet, anniversaire de la victoire de Wagram. Le maréchal a laissé trois enfants, dont l'aîné a été créé pair de France, le 17 août 1815, sous le nom de Montebello.

LANNOY (Charles de), d'une des plus illustres maisons de Flandre, où il naquit vers 1470, servait d'abord dans les armées de l'empereur Maximilien. Il fut chevalier de la Toison-dOr en 1516, gouverneur de Tournai en 1521, et vice-roi de Naples pour l'empereur Charles-Quint en 1522, il eut le commandement général des armées de ce prince, après la mort de Prosper Colonne, en 1523. Il s'immortalisa à la journée de Pavie, en 1525, où François Ier fut fait prisonnier. On sait que ce prince ne voulut se rendre qu'au vice-roi. « M. de » Lannoy, lui dit-il en italien, » voilà l'épée d'un roi qui mé» rite d'être loué, puisqu'avant » que de la rendre, il s'en est » servi pour répandre le sang de » plusieurs des vôtres. » Cela était vrai, et le roi avait un peu trop profité de la certitude où il était que les Impériaux ne voulaient pas le tuer, pour en tuer lui-même très inutilement et impunément plusieurs qui cherchaient à le faire prisonnier. Aussi de Lannoy, en prenant son épée, et lui en donnant une autre, lui dit : « Je prie votre » majesté d'agréer que je lui » donne la mienne, qui a épar» gné le sang de plusieurs des » vôtres. » Le généreux Lannoy traita toujours François Ier en roi. Craignant que ses troupes n'entreprissent de se saisir de la personne de ce prince, pour s'assurer de leur paiement, il le fit mener dans le château de Pizzighettone. Ensuite, pour l'engager à passer en Espagne, il lui dit qu'il pourrait s'aboucher avec l'empereur, et qu'ils s'accorderaient facilement ensemble, lui promettant qu'au cas qu'ils ne pussent convenir, il le ramènerait en Italie. Le traité ayant été fait entre Charles-Quint et François Ier, ce fut Lannoy qui conduisit le roi près de Fontarabie, sur le bord de la rivière de Bidassoa, qui sépare la France de l'Espagne. L'empereur Charles-Quint lui donna la principauté de Sulmone, le comté d'Ast et celui de la Roche en Ardennes. Il mourut à Gaëte en 1527, d'une fièvre ardente, qui l'emporta en quatre jours. Lannoy était un général réfléchi, mesuré, capable de décider la victoire par ses talents militaires autant que par son courage. Propre au cabinet comme à un champ de bataille, il savait traiter une négociation et ménager une affaire.

LANSBERG (Jean), natif d'une ville de ce nom en Bavière, se fit chartreux à Cologne, mourut en 1539, n'ayant pas encore atteint la 50e année de son âge, avec le surnom de *Juste*, et laissa un grand nombre d'ouvrages ascétiques, qui respirent une piété tendre. Ils ont été recueillis à Cologne en 1693, en 5 vol. in-4°. Ses *Entretiens de Jésus-Christ avec l'âme fidèle* ont été traduit en français. L'auteur était un

homme zélé, qui travailla avec ardeur à faire rentrer dans le sein de l'Église ceux que les erreurs de luther en avaient fait sortir.

LANSBERG (Matthieu) est regardé par le peuple comme un ancien et savant mathématicien, quoique son existence ne soit pas plus réelle que celle de Gil-Blas et de Robinson Crusoé; mais ce nom adoptif est devenu célèbre par la splendeur qu'il reçoit du

Sublime siége,
D'où flanqué de trente-deux vents,
L'auteur de l'Almanach de Liége
Lorgne l'histoire du beau temps,
Et fabrique avec privilége
Ses astronomiques romans.
GRESSET.

† LANSBERGHE, ou LANDSBERGUE (Philippe), mathématicien et astronome protestant, né à Gand en 1561, fut pendant quelque temps ministre à Anvers. Cette ville étant rentrée sous l'obéissance de Philippe II, le 17 août 1585, il se vit obligé de chercher un asile dans les Provinces-Unies. Il y fut ministre à Ter-Goes en Zélande, et se retira sur la fin de ses jours à Middelbourg, où il mourut en 1632, à 71 ans. On a de lui: 1° *Progymnasmata astronomiæ restitutæ*, 1629, in-4°; 2° *Commentarius in motum terræ*, dans le précédent. Il se déclare pour le système de Copernic. 3° *Tabulæ motuum cœlestium perpetuæ*, Middelbourg, 1633, in-fol. On dit qu'il travailla 40 ans à ces tables. 4° *Introductio in quadrantem tum astronomicum, tum geometricum*, etc., Middelbourg, 1633, in-fol.; 5° une *Chronologie sacrée*, Middelbourg, 1645, in-4°; 6° *Horologiographia nova*, etc. Tous ces ouvrages ont été réunis à Middelbourg, 1663, in-fol. — Son fils Jacques LANDSBERGHE s'appliqua aussi aux mathématiques, et publia une *Apologie* des ouvrages de son père, Middelbourg, 1633, in-4°, et mourut en Hollande en 1657. — Il ne faut pas le confondre avec un autre Jacques LANDSBERGHE, connu par une *Description de la ville de Hulst*, La Haye, 1687, in 8°; ni avec N. LANDSBERGHE, habile ingénieur hollandais, qui publia *La nouvelle manière de fortifier les places*, La Haye, 1712, in-4°. Cet ouvrage est curieux par la nouveauté du système que l'auteur y propose, et par la critique qu'il y fait des places qui paraissent les mieux fortifiées.

LANSIUS, ou LANZIUS (Thomas), jurisconsulte allemand, né en 1577 à Bergen dans la Haute-Autriche, voyagea beaucoup, acquit une grande connaissance des mœurs et des lois des différentes nations, et devint professeur de jurisprudence à Tubingen. On a de lui: *Orationes, seu Consultatio de principatu inter provincias Europæ*, Amsterdam, 1636, in-8°. Il faut bien se garder de croire toutes les anecdotes qu'il annonce dans cet ouvrage; il y en a d'absolument fausses et calomnieuses, en particulier ce qu'il raconte du cardinal Bembo. Lansius mourut octogénaire en 1657.

† LANTIER (G.-F.), littérateur et chevalier de Saint Louis, naquit à Marseille, vers 1755, d'une famille considérée. Il vint très jeune à Paris, où plusieurs poésies légères le firent connaître avantageusement. Il donna ensuite plusieurs comédies qui furent jouées, non sans succès, telles que, *L'Impatient*, en un acte et en vers, 1778; *Le Flatteur, en cinq actes*, 1782; *Les Coquettes rivales*, en cinq actes

et en vers, 1786; *L'Inconséquent, en trois actes et en vers*, 1788. Dans cet intervalle, il avait publié : 1° *Le Faquir*, conte, 1780; 2° *Réflexions philosophiques sur le plaisir, par un célibataire*, ouvrage qui n'a rien de moral, Paris 1783; 3° *Travaux de l'abbé Mouche*, ibid. 1784, in-12; 4° *Herminie*, poème en trois chants, 1788, in-12; 5° *Voyages d'Anténor en Grèce et en Asie*, Paris 1798, 3 vol in-8°; cet ouvrage est celui qui lui a acquis le plus de réputation; il a eu plusieurs éditions, dont la onzième est de Paris, 1810, 5 vol. in-18, et a été traduit en allemand, en anglais, en espagnol, en portugais et en russe. Il paraît que M. Lantier s'était proposé de donner une suite ou complément à l'excellent ouvrage de l'abbé Barthélemi (*Voyages d'Anacharis*), mais il s'est placé bien loin de son modèle, cependant, un stile souvent correct, facile, quoique un peu affecté, des aventures intéressantes en rendraient la lecture assez agréable, s'il n'était pas entremêlé de tableaux un peu trop lubriques, et d'un esprit d'indépendance civile et religieuse, qui ne fait pas l'éloge des principes de l'auteur. Une nouvelle Aspasie, que dans l'ouvrage on appelle Lasthénie, et un libertin bel-esprit, nommé Phanor, donnent à l'ouvrage de Lantier une couleur plus que licencieuse. En résumé, le livre de M. de Barthélemi est classique dans son genre, tandis le *Voyage d'Antenor* n'est que roman rempli de saillies qu'un qu'on s'est plu à trouver spirituelles, parce qu'elles bravent souvent les bonnes mœurs. On a encore de M. Lantier : 7° *Contes en prose et en vers*, suivis de *pièces fugitives*, 1801, 3 vol. in-18; 8° *Les Voyageuses suisses*, 1803, 3 vol. in-8°, 1817, in-12, traduit en anglais, 6 vol. in-12; 9° *Voyages en Espagne du chevalier de Saint-Gervais, officier français, de ses divers événements*, 1809, 2 vol. in-8°; 10° *Correspondance de mademoiselle Suzette-Césarine d'Arly*, 1814, 2 vol. in-8°; 1815, 3 vol. in-12; 11° *Recueil de poésies*, 1817, in-8°. M. Lantier avait obtenu du gouvernement une pension de 6000 livres; on dit qu'il l'avait perdue un an avant sa mort, qui est arrivée le 31 janvier 1826, à l'âge d'environ soixante-dix ans.

LANUZA (Jérôme-Baptiste de Sellan de), surnommé *le Dominique de son siècle*, naquit à Ixar, dans le diocèse de Saragosse, en 1553, se fit dominicain, et devint provincial de son ordre. Il exerçait cet emploi avec beaucoup de distinction, lorsqu'il présenta une requête à Philippe III, contre la doctrine de Molina, et la liberté que les papes laissaient aux théologiens de l'enseigner. Cette requête peut faire honneur au zèle de l'auteur pour la prédétermination physique, mais elle n'en fait pas à sa modération. Les pontifes avaient laissé la liberté, parce qu'ils voyaient que dans les questions controversées, rien n'intéressait la foi. (*V.* Lemos.) Ce pieux dominicain fut élevé en 1616 sur le siége de Balbastro, en 1622 sur celui d'Albarazin. Il mourut dans cette dernière ville en 1625, après une vie remplie par les devoirs d'un évêque et par les exercices d'un religieux. Philippe III faisait tant de cas de sa vertu, qu'il le fit prier, à son avénement au trône, de lui in-

diquer les ecclésiastiques et les religieux qu'il jugerait dignes des premières dignités de l'Église. On a de lui : 1° des *Traités évangéliques*, écrits simplement et solidement; 2° des *Homélies*, en 3 vol., traduites de l'espagnol en latin assez fidèlement, par Onésime de Kien, Mayence, 1649, 4 vol. in-4°; et en français, par Louis Amariton, avec peu d'exactitude; 3° la *Requête contre les jésuites*. Lanuza était un peu fâché du crédit dont ils jouissaient; s'il eût été prophète, il n'aurait point porté envie à leur destinée.

† LANZE (Victor-Amédée delle), en français, *le cardinal des Lances*, naquit à Turin, le 1er septembre 1712, d'une famille illustre. Il fut successivement chanoine régulier de Sainte-Geneviève à Paris, ensuite vicaire à Turin. Créé cardinal par le pape Benoît XIV, le 10 avril 1747, il fut bientôt après archevêque de Nicosie, préfet du concile, aumônier du roi de Sardaigne et abbé commendataire de l'abbaye de Saint-Benigne, où il mourut le 25 janvier 1784. Si Lanze fut élevé au comble des dignités ecclésiastiques, il le dut plus encore à ses talents et à ses vertus qu'à sa naissance. A une érudition profonde, il joignait une doctrine pure et une piété rare, qu'il relevait encore par un caractère généreux et une ardente charité. On a de lui : 1° *Synodus diœcesana Segusii* (Suse) *in Gallia subalpina, coacta anno* 1745 *a Victorio Amedœo a Lanceis;* 2° *Synodus diœcesana insignis abbatiæ fructuariensis Sancti - Benigni de Sancto-Benigno*, Turin, 1752. On trouve l'éloge de ce prélat dans la *Storia letteraria d'Italia*, page 325 et dans la *Nuova raccolta degli opuscoli*, etc., du célèbre père Calogera.

† LANZI (Louis), savant italien, naquit à Monte-del-Celmo, près de Macerata, en 1732, étudia chez les jésuites, et entra dans cet ordre en 1750. Il professa la rhétorique, la philosophie, la théologie : après la suppression de son ordre, le grand duc Léopold le nomma sous-directeur de la galerie de Florence, où il mourut le 31 mars 1810. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages, dont nous citerons ceux qui ont contribué le plus à sa réputation. 1° *Guide de la galerie de Florence*, Florence, 1782, in-8°; 2° *Essai sur la langue étrusque*, Rome, 1789, 3 vol. in-8°, qui fut applaudi par les savants de l'Europe; 3° une traduction excellente en vers, des *Travaux et des jours d'Hésiode*, avec des *notes*, ibid., 1808, in-4°; 4° *Dissertations sur les vases appelés communément étrusques*, Florence, 1790; 5° *Histoire de la peinture en Italie*, Bassano, 1792, 6 vol. in-8°, ouvrage supérieur dans son genre. Tous ces ouvrages sont en italien. Lanzi conservait un si tendre souvenir de l'ordre auquel il avait appartenu, qu'on le voyait s'attendrir toutes les fois qu'il rencontrait un de ses confrères.

LANZONI (Joseph), médecin et professeur à Ferrare, membre de l'académie des *Curieux de la nature*, naquit à Ferrare en 1663, et montra dès l'enfanc un vif penchant pour l'étude. La réputation qu'il acquit dans l'exercice de la médecine, lui mérita la confiance de plusieurs personnes illustres. Tout le temps que sa profession n'absorbait point, il l'employait à la littérature, ou à l'étude de

l'antiquité. Plusieurs académies d'Italie et étrangères se l'associèrent. Il a été le restaurateur et le secrétaire de celle de Ferrare. Il mourut en 1730. On a imprimé en 1738, à Lausanne, le *Recueil* de ses ouvrages manuscrits avec ceux déjà imprimés, 3 vol. in-4°, en latin.

LAOCOON, fils de Priam et d'Hécube, et grand-prêtre d'Apollon, combattit la résolution qu'avaient prise les Troyens de faire entrer le cheval de bois dans la ville; mais ils s'obstiuèrent à ne pas le croire. Alors, pour les convaincre que ses frayeurs étaient fondées, il osa décocher une flèche dans les flancs de cette vaste machine, qui rendit à l'instant un son terrible, comme d'armes et de soldats renfermés; mais les dieux irrités contre Troie, bouchèrent les oreilles de ses citoyens à ses instances, et le punirent même de sa témérité. Il sortit à l'instant de la mer deux énormes serpents, qui vinrent attaquer ses enfants au pied d'un autel, il courut à leur secours, et fut étouffé comme eux dans les nœuds que ces monstres faisaient avec leurs corps. Virgile, dans le deuxième livre de l'Enéide, a décrit cet événement d'une manière pleine de force et d'images, qui a inspiré et dirigé le sculpteur Agesandre. (*Voy.* ce nom.)

LAODAMIE, fille de Bellérophon, fut aimée de Jupiter, et en eut Sarpédon. Diane la tua à coups de flèches, pour punir son orgueil.—Il y eut une autre Laodamie, fille d'Acaste. Elle mourut de douleur en embrassant l'ombre de son mari, Protésilas, tué par Hector.

LAODICE, fille de Priam et d'Hécube, et femme d'Hélicaon. Elle est connue par sa passion effrénée pour Acamas, compagnon de Diomède au siége de Troie. — Il y eut trois autres Laodice, l'une, femme de Phronée; une autre, fille de Cynire; la troisième, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre, qu'on offrit en mariage à Achille.

LAODICE, sœur et femme de Mithridate, roi de Pont, s'imaginant que ce prince était mort, s'abandonna aux plaisirs, et lui devint infidèle. Il avait quitté secrètement sa cour, pour reconnaître les lieux où il devait un jour faire la guerre, et n'avait donné aucune de ses nouvelles depuis son départ. A son retour, Laodice craignant ses reproches, voulut l'empoisonner; mais, son dessein ayant été découvert, Mithridate la fit mourir. Elle avait épousé en premières noces Ariarathe, roi de Capadoce. *Voy.* ce nom et Mithridate.

LAOMÉDON, roi de Phrygie, fils d'Ilus et père de Priam, convint avec Neptune et Apollon d'une somme d'argent, s'ils voulaient l'aider à bâtir les murs de Troie. L'ouvrage étant fini, il ne voulut plus tenir sa parole. Pour l'en punir, Apollon affligea le pays d'une grande peste, et Neptune envoya un monstre après une inondation terrible. Les Troyens consultèrent l'oracle, qui répondit que, pour être délivrés de leurs maux, il fallait réparer l'insulte faite aux dieux, en exposant au monstre Hésione, fille de Laomédon. Hercule vint délivrer cette infortunée, à condition qu'il l'épouserait; mais ce prince refusa encore de lui donner sa fille, comme il l'avait promis. Hercule, indigné, ruina sa ville, le tua, et

donna Hésione à Télamon, qui l'emmena dans la Thrace.

LAPARELLI (François), naquit à Cortone le 5 avril 1521. Son application aux sciences militaires et mécaniques le fit estimer de Côme Ier, grand-duc de Toscane. Il obtint sous Pie IV une compagnie de 200 hommes, avec laquelle il fut chargé de garder Civita-Vecchia, dont il fortifia les murs et le port. Michel-Ange Buonarotti lui confia ensuite l'exécution de ses dessins pour l'Église de Saint-Pierre. Soliman II, en 1565, ayant résolu de chasser de Malte, avec 240 voiles, les chevaliers de Jérusalem, Pie IV y envoya François Laparelli. Il travailla à fortifier l'île, et donna le projet d'une nouvelle ville, laquelle porta le nom de la *Valette*, parce que Jean Parisot de la Valette était alors grand-maître de Malte. Dans la suite, les Turcs ayant formé des entreprises sur l'île de Chipre, Laparelli offrit ses services aux Vénitiens; et étant arrivé à Candie, où toute la flotte chrétienne s'était réunie, il y mourut de la peste le 26 octobre 1570.

LAPIERRE. *Voy.* MAILLEBOT et PIERRE (Corneille de la).

† LAPORTE (Arnaud de), intendant de la liste civile sous Louis XVI, naquit à Paris en 1737, étudia au collége de Louis le Grand, dirigé par les jésuites, et embrassa ensuite la carrière administrative. Il était contrôleur de la marine à Brest, lorsque la mort de son père, en 1770, le fit entrer à la chambre des comptes de Paris; mais le gouvernement, pour ne pas l'ôter à la marine, le nomma ordonnateur à Bordeaux, place qui lui donnait des rapports directs avec le ministre. M. de Sartine ayant été apppelé, en 1775, au département de la marine, fit accorder à M. de Laporte l'intendance à Brest, où il déploya des talents administratifs, et surtout à l'occasion de la guerre d'Amérique. M. de Castries ayant remplacé M. de Sartine en 1780, appela auprès de lui M. de Laporte, et lui conféra le titre d'intendant-général. Au commencement de la révolution, il s'était réfugié en Espagne; mais en 1790, Louis XVI, qui savait apprécier le mérite de M. de Laporte, l'ayant nommé intendant de la liste civile, il partit de Vittoria, et revint à Paris. A cette époque, toutes les personnes probes et dévouées au roi étaient l'objet des pamphlets des factieux : il en parut un en 1791, où l'on taxait de faiblesse et d'incapacité l'intendant, qui pria le monarque de lui accorder sa démission.... « Comment, dit » cet excellent prince, est-ce que » vous voudriez me quitter? » M. de Laporte continua donc ses fonctions, et mérita constamment la confiance de son auguste maître. Le 21 juin 1791, et lors du voyage du roi à Varennes, il se présenta à la barre de l'assemblée nationale, et y déposa la déclaration par laquelle ce prince faisait connaître les motifs de son départ secret. Cette révélation donna lieu à plusieurs murmures, mais M. de Laporte n'en fut pas intimidé; et, sommé de produire une lettre que le roi lui avait écrite, il s'y refusa, malgré toutes les vociférations et les menaces. Il montra le même courage le 28 mai 1792, qu'il fut accusé d'avoir livré aux flammes cinquante-deux ballots renfermant, disait-on, la correspondance du *comité autrichien*. M.

de Laporte répondit que les ballots en question contenaient les *Mémoires* de madame de La Mothe sur la scandaleuse affaire du collier (*voyez* La Mothe et Rohan), et dont l'édition tout entière avait été achetée et supprimée. Et en effet, il avait été décidé qu'elle serait brûlée dans les fourneaux de la manufacture de Sèvres. A la malheureuse journée du 10 août 1792, lorsque le roi, attaqué pour la seconde fois dans sa demeure, devint captif de ses propres sujets, M. de Laporte n'abandonna pas son poste. Le soir, rentré chez lui, il reçut l'ordre de se rendre le lendemain à l'assemblée, pour y présenter les registres de la liste civile. Il répondit à toutes les demandes avec calme, précision et clarté; et, ce qui doit étonner, il eut les honneurs de la séance. Les quatre jours suivants furent employés à visiter ses papiers et les endroits les plus cachés de sa maison. On déplaça les plaques des cheminées, on souleva les parquets, et l'on ne trouva aucune pièce qui pût fournir matière d'inculpation contre lui. Le 15 août, et au moment même que la famille royale était transportée de la salle de l'assemblée à la tour du Temple, ce serviteur fidèle fut conduit à l'Hôtel-de-Ville, où il fut interrogé par Billaud-Varennes, et de là traduit à la prison de l'Abbaye. Le 23, il comparut devant le tribunal révolutionnaire. Il était accusé « d'être un des agents de la conspiration de Louis Capet et de sa famille contre le peuple français, *dans la journée du* 10 *août*. » Il fut ensuite, dans le procès du roi, cité « comme ayant fait passer, par ordre de ce prince, de l'argent à plusieurs émigrés, etc., etc. » La fermeté de sa contenance et la justesse de ses réponses imposèrent à ses juges, qui paraissaient ne pouvoir se résoudre à prononcer sa condamnation. A cette époque d'horrible mémoire, la guillotine étant devenue de mode, le peuple accourait entendre tous les arrêts de mort. Voyant les juges interdits, et ne prononçant pas encore celui de M. de Laporte, le peuple s'écria : *Il ne sera donc pas jugé!* Ce cri mit fin à l'irrésolution des juges, et M. de Laporte fut condamné à mort. Son courageux avocat, M. Julienne, assura dans la suite qu'il n'y eut pas, pour le condamner, la majorité requise. La multitude parut alors s'attendrir, et la compassion devint encore plus visible lorsqu'il fut conduit au supplice. M. de Laporte avait toujours été fermement attaché à la religion, et cet homme, dont l'aspect était si doux et si modeste, montra dans ses derniers moments, non le courage du désespoir, ni le délire d'une crainte mal simulée, mais le calme de l'homme juste, et la résignation, la sérénité d'un chrétien. Il fut exécuté le 28 août 1792. Avant que le bourreau fît tomber sur sa tête le fatal couteau, il adressa au peuple ces paroles, prononcées d'une voix ferme et sonore : *Citoyens, je meurs innocent; puisse mon sang rendre la paix à ma patrie!* » Il n'a laissé qu'un fils, qui (en 1820) était chef d'escadron dans l'artillerie de la garde royale.

† LAPPARENT (Charles COCHON, comte de), naquit dans le département de la Vendée, en janvier 1750, et à l'époque de la révolution il était conseiller au

présidial de Fontenai. M. Thibaud ayant refusé d'être, en 1789, député au tiers-état pour la sénéchaussée du Poitou, Cochon le remplaça, et s'y montra favorable à toutes les innovations que l'on projetait. Nommé, en 1792, par le département des Deux-Sèvres, à la Convention nationale, il vota la mort de Louis XVI, sans appel au peuple et sans sursis. Il dénonça la défection de Dumouriez, et fut envoyé à l'armée du Nord, en remplacement des commissaires français que ce général avait livrés au prince de Cobourg. Cochon sut attirer à lui presque tous les soldats de Dumouriez, et empêcha ainsi qu'ils n'imitassent la défection de leur chef. Il s'enferma avec eux dans Valenciennes, assiégée par les Autrichiens, et, après s'être opposé à toute espèce de capitulation, il fut obligé d'en sortir avec la garnison, le 1er août 1763, et vint de nouveau prendre place à la convention. Le général Ferrand ayant été accusé d'avoir livré Valenciennes, Cochon le défendit, et rejeta cette accusation sur les habitants et les troupes de ligne, assurant que ce général et les volontaires nationaux s'étaient conduits en héros. Sans avoir participé directement aux crimes de Danton et de Robespierre, Cochon était un des plus ardents républicains de cette époque; aussi, en septembre 1794, il fut nommé membre du comité de salut public, où il s'occupa d'opérations militaires, et fit donner pour chefs aux armées des Alpes, de l'Est et de l'Ouest, les généraux Moulins, Dumas et Canclaux. En 1795, il suivit l'armée du Nord en Hollande, et entra ensuite au conseil des anciens, d'où il passa au ministère de la police. Il rétablit l'ordre et la surveillance sur le même pied que sous le gouvernement royal, et cette sage mesure lui attira la haine des démagogues, les sarcasmes amers et les injures des journaux. Ce fut Cochon qui découvrit et dénonça la conjuration de Babeuf, et qui le fit arrêter avec ses complices. Accusé par Tallien d'avoir établi une police *royaliste* secrète, Cochon lui opposa sa conduite dans l'affaire de Babeuf. D'après le système de *contre-poids* qu'avait adopté le directoire, Cochon était l'homme qui lui convenait le plus pour comprimer et les royalistes et les jacobins. Ces derniers, qui semblaient renaître des cendres de Marat, de Danton et de Robespierre, ayant formé, le 10 septembre 1796, un complot dans la plaine de Grenelle, Cochon le déjoua, et 400 jacobins furent taillés en pièces. Quatre mois après, le 10 janvier 1797, il dénonça Lavilleheurnois, Brottier et Duverne du Presle, agents royalistes. Cependant le ministre de la police se vit compromis par une note qu'on trouva sur eux, dans laquelle on annonçait qu'on l'aurait maintenu dans son emploi *après le rétablissement de la monarchie.* Cochon, dans son rapport, qualifia cette préférence *de distinction odieuse,* et ne manqua pas de rappeler *qu'il avait voté la mort de Louis XVI.* Les jacobins, qui le craignaient, renouvelèrent en vain leurs attaques contre Cochon, en l'accusant de favoriser secrètement les émigrés, d'être d'intelligence avec les royalistes et avec le parti qui dominait dans les conseils. Le 27 juin, il fit un rapport contre les prêtres déportés et rentrés

comme étant corrupteurs de l'esprit public. Malgré toutes ces preuves de républicanisme, lors de la lutte entre le directoire et les conseils, le premier le soupçonna de seconder le conseil, et lui donna, pour successeur au ministère de la police, Lenoir-Laroche. Peu de jours après eut lieu la journée du 18 fructidor (4 septembre 1797). Porté sur la liste des députés proscrits, il fut arrêté et conduit à Oleron, où on le retint prisonnier. Il en sortit après le 18 brumaire (3 novembre 1799), époque où le directoire fut remplacé par le consulat (*Voy.* Buonaparte), et au mois de janvier de l'année suivante, il fut nommé à la préfecture de la Vienne, d'où il passa, en 1805, à celle d'Anvers. L'année précédente, il avait été décoré de la croix de la Légion-d'Honneur; le 28 mars 1809, il devint membre du sénat dit conservateur, et eut le titre de comte. Il fit tous ses efforts, dans le sénat, pour soutenir la puissance de Napoléon, et il finit par adhérer, avec ses collègues, au rétablissement des Bourbons. Le roi Louis XVIII le nomma, en 1815, préfet de la Seine Inférieure; mais lors de la seconde abdication de Buonaparte, Cochon devenu, par ambition, esclave du despotisme, proclama dans son département, le 25 juin 1815, Napoléon II, et invita ses administrés à ne pas reconnaître d'autre souverain. La loi du 12 janvier 1816 contre les régicides l'obligea de quitter la France. Il fixa son domicile à Louvain, où il est mort le 17 juillet 1825, âgé de soixante-quinze ans. Il a laissé une *Description générale du département de la Vienne*, 1802, in-8°.

LAPPO. *Voyez* Giottino.

LARCHAND (Nicolas de Grimouville de), principal du collége de Bayeux, sa patrie, mort en 1736, cultivait la poésie latine, mais il la consacra à des sujets infâmes, tels que le *Philotanus* de l'abbé Grécourt.

† LARCHER (Pierre-Henri), savant helléniste, professeur de grec à l'Académie de Paris, était né à Dijon, le 12 octobre 1726, d'une ancienne famille, avantageusement connue dans la magistrature. Son père, conseiller au bureau des finances de Dijon, lui fit faire ses premières études dans cette ville; il les continua à Pont-à-Mousson, chez les jésuites, et enfin à Paris, au collége de Laon. Pour se perfectionner dans la langue anglaise, qu'il avait apprise avec succès, il fit un voyage à Londres, où il eut occasion de connaître le chevalier Pringle, savant médecin, dont il traduisit l'ouvrage intitulé : *Observations sur les maladies des armées*. Il donna dans la suite d'autres traductions de l'anglais, dont nous parlerons après; mais l'exercice de cette langue ne l'empêcha pas de se livrer au grec avec assiduité, de sorte qu'il devint un des plus fameux hellénistes de notre époque. De retour à Paris, il y mena une vie tranquille jusqu'en 1769, qu'eurent lieu ses querelles avec Voltaire. Celui-ci avait publié sa *Philosophie de l'histoire*: Larcher en releva de nombreuses erreurs, dans l'ouvrage ayant pour titre : *Supplément à la philosophie de l'histoire*. Voltaire, le plus irascible des philosophes, s'en montra vivement piqué, et la discussion prenait une tournure sérieuse, lorsque d'Alembert s'en mêla. Il écrivit à Voltaire, pour

le calmer, une lettre où il disait : « Larcher, qui vous contre- » dit sur je ne sais quelles sotti- » ses d'Hérodote, est un galant » homme, tolérant, modéré, mo- » deste. » Les bons offices de d'Alembert et ces éloges ne servirent qu'à échauffer davantage la bile du philosophe de Ferney, déjà irritée par le savoir et le sang-froid de Larcher. Il répliqua par *La défense de mon oncle ;* satire virulente, et écrite contre toutes les convenances littéraires. Larcher voulut riposter par un autre pamphlet, intitulé: *Réponse à la défense de mon oncle*; mais comme il est presque impossible qu'un géomètre devienne plaisant et *léger*, son pamphlet ne fit rire personne, et la palme polémique resta à Voltaire, comme le plus caustique et le plus impudent. Depuis cette époque Larcher ne s'occupa que des sciences dans lesquelles il s'acquit une réputation méritée. En 1778, il devint associé de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et y remplaça le célèbre Lebeau, auteur de l'*Histoire du Bas-Empire*. Absolument étranger aux affaires politiques, et menant une vie solitaire, il n'attira sur lui, pendant la révolution, les regards ni de ceux qui pouvaient lui donner des emplois lucratifs, ni de ceux qui auraient pu le perdre; et tandis que Dupuis, Guyton-Morvaux, Bosquillon, Dolomieu, etc., étaient portés à des fonctions publiques, il demeura tranquille dans son heureuse obscurité. Une seule fois les commissaires de sa section vinrent visiter ses papiers ; n'y trouvant que du grec et du latin, langues qui n'étaient pas bien familières aux autorités du *peuple souverain*, ils laissèrent en repos le pacifique géomètre. Il traversa donc sans danger les règnes des innovations, de la *terreur*, de l'impéritie, du consulat et de l'empire, sous lequel il reçut la croix de la Légion-d'Honneur. A cette époque, M. de Fontanes, créé grand-maître de l'université, nomma Larcher professeur de langue grecque à l'université de Paris; mais cet emploi n'était qu'honoraire, et Larcher avait alors plus de 83 ans. Peu de temps après, il fit une chute, et cet accident, presque toujours funeste dans un âge avancé, le conduisit au tombeau, le 22 décembre 1822. Il avait atteint sa 86e année. La croyance religieuse de Larcher éprouva trois variations : il fut d'abord attaché à la religion, devint ensuite philosophe, et mourut avec les sentiments d'un chrétien. Dès l'an 1795, il avait rédigé et signé une *rétractation;* il la remit à un ecclésiastique qui avait toute sa confiance, et dont nous rapporterons les passages les plus importants : *Je soussigné, Pierre-Henri Larcher, reconnais que, m'étant lié avec quelques-uns des prétendus philosophes, je résolus, avec plusieurs d'entre eux, de détruire, autant qu'il serait en mon pouvoir, la religion chrétienne. Dans cette vue, j'ai avancé, dans mes notes sur Hérodote, des maximes et des propositions tendantes à la subversion de toute religion.* (Dans la seconde édition d'Hérodote, ces notes sont réformées). *Persuadé de toutes les vérités qu'enseigne la religion catholique, apostolique et romaine, je déteste sincèrement et de cœur ces odieuses maximes, et ces absurdes opinions. Je voudrais ne les avoir jamais avancées, et j'en demande pardon à Dieu*

et aux hommes que j'ai scandalisés. Je veux vivre et mourir dans le sein de l'Église catholique, apostolique et romaine. Je crois toutes les vérités qu'elle enseigne, et je veux, avec la grâce de Dieu, y conformer toutes mes actions. Fait à Paris, ce 5 mai 1795. Signé LARCHER. Les principaux ouvrages de ce savant, *outre le supplément à la philosophie de l'histoire* sont : 1° une traduction d'*Electre*, d'Euripide, 1750 ; 2° une autre de *Chariton*, roman grec, 1763 ; 3° *Réponse à la défense de mon oncle*, 1767-1769, in-8°. L'auteur y avait joint la traduction de l'*Apologie de Socrate*, par Xénophon. 4° *Mémoires sur Vénus*, 1775, in-8° ; 5° *La retraite des Dix-Mille*, par Xénophou, 1778, 2 vol. in-12 ; 6° *Hérodote*, 1786, 7 vol. in-8°, 9 vol. in-4°. Cet ouvrage, le chef-d'œuvre de Larcher, est remarquable moins par le style que par le commentaire et l'importance de ses recherches géographiques et chronologiques ; deuxième édition, 1812, avec des additions et corrections ; 7° des *Dissertations* (dans les tom. 43-48 de l'académie) *sur les vases Thérocliens, et Maroliens ;* sur *les fêtes des Assyriens, sur les fêtes des Grecs*, omises par Castellanus et par Meursius ; sur *Phidore, roi d'Argos ; sur l'archontat de Créon ; sur l'Expédition de Cyrus le jeune ; sur l'Histoire de Cadmus ; sur l'Ordre équestre chez les Grecs*, etc., etc. ; 8° Il a traduit de l'anglais de de Horne, *Essai sur le blanchissement des toiles ; Essai sur le sénat romain*, etc.

LARDNER (N.), théologien anglais, naquit à Hawkurst, dans le comté de Kent, l'an 1684, et mourut pauvre le 24 juillet 1768. Sa vie offre un exemple de plus de l'indigence où se trouvent souvent les gens de lettres. Nous avons de lui des ouvrages estimables, quoique peu nouveaux pour le fonds des choses. Le premier est intitulé : *La crédibilité de l'histoire de l'Evangile*, en 8 vol. in-12, publiés en 1755, 1756 et 1757. Le deuxième a pour titre : *Le temoignage des anciens juifs et païens en faveur de la religion chrétienne*. Il est en 4 vol., qui ont paru en 1763, 1765, 1766 et 1767. M. Bullet et le P. de Colouia l'avaient devancé dans cette carrière. Il a encore donné au public plusieurs écrits moins considérables, tels que l'*Essai sur le récit de Moïse*, concernant la création et la chute de l'homme, publiée en 1753. Ouvrage systématique où l'auteur donne ses idées pour celles de l'Ecriture, où l'on n'apprend rien qui explique les véritables difficultés de la Genèse. C'est une physico-théologie aussi arbitraire que celle de Burnet.

† LARÉVEILLIÈRE-LEPAUX (Louis-Marie), naquit le 25 avril 1753, à Montaigu, en Poitou, d'un juge au siége des traites. Il suivit la carrière du barreau, qu'il quitta pour se livrer à la botanique. Nommé par le département aux états-généraux, il parut d'abord assez modéré, et, le 18 mai 1791, lors de la discussion sur le gouvernement qu'on donnerait à la France, il se prononça pour la monarchie. Cependant il demanda qu'on privât Louis XVI de ses prérogatives les plus importantes ; que les membres de la famille royale ne portassent pas le titre de princes ; que les juges fussent élus par le peuple, et qu'on fît inscrire sur les drapeaux militaires, *la liberté ou la mort* ; enfin, il alla jusqu'à de-

mander que le roi n'eût pas le droit de clore ses parcs. Il passa du club des jacobins à celui des feuillants, où se réunissaient quelques royalistes; mais il le quitta bientôt pour redevenir démagogue. Après la session, il fut administrateur du département de Maine-et-Loire, fit prêcher la *liberté* et *l'égalité* dans la Vendée, qui commençait à s'insurger, et d'où l'on chassa ses émissaires. Appelé à la convention, il vota la mort de Louis XVI sans sursis. Quoique ensuite il parût pencher pour le parti des *Girondins*, il ne subit pas leur proscription (le 31 mai 1793). Revenu à des sentiments modérés, il demanda à plusieurs reprises l'*appel nominal*, afin d'écarter, autant qu'il était possible, les mesures sanguinaires du parti de la *Montagne*. Le 2 juin, il fut couvert de vociférations et de menaces, parceque, voyant ses collègues proscrits, il avait demandé à partager leur sort : on lança contre lui un mandat d'arrêt, auquel il parvint à se soustraire, et demeura caché pendant le règne de la *terreur*. Rappelé à la convention, il y parut le 8 mars 1795, y devint secrétaire, membre de la commission pour les lois organiques, dont l'idée avait été donnée par le boucher Legendre, et enfin président. C'est à cette époque, et au moment même qu'il avouait que le gouvernement républicain ne convenait pas à la France, que se manifesta toute sa haine pour les prêtres. Il demanda que ceux non assermentés, qui, dans deux mois, ne sortiraient pas du territoire de la *république*, fussent assimilés aux émigrés, c'est-à-dire punis du dernier supplice. Le 1er septembre, il entra au comité *de salut public*, passa ensuite au conseil des anciens, et, le 31, il fut élu membre du directoire. Carnot, Rewbell, Barras, Letourneur et La Réveillière gouvernaient alors la France. Ce fut dans ce temps qu'il imagina le culte bizarre et impie appelé *théophilantropique*, et dont il se constitua le pontife. « Il voulut cependant, dit une » Biographie, que cette secte » eût des prêtres, et chacun des » sicaires dut l'être à son tour; » les officiants étaient revêtus de » robes blanches, avec des coif- » fures *tricolores*, et récitaient » en chaire des hymnes et des » cantiques philosophiques, en » invoquant *le Dieu de la nature*. » Ces nouveaux religionnaires » exerçaient leur culte dans les » principales églises de Paris, » concurremment avec les catho- » liques. » Comme ce qui est nouveau plaît en France, et surtout à Paris, cette secte attira d'abord l'attention, et eut un certain nombre de prosélytes; mais bientôt elle fut vouée au ridicule, et le culte théophilanthropique eut le même sort que celui de la *Raison*, inventé par Chaumette. Lepaux n'osa entrer dans le parti *clichien*, parce qu'il y avait des royalistes, et se jeta dans celui de Barras, où la peur le rendit un des plus ardents proscripteurs des premiers. Il présidait le directoire dans la journée du 18 fructidor (*Voyez* AUGEREAU). Après cette journée, il continua à partager le pouvoir avec Rewbell et Barras, mais toujours dans des travaux du second ordre. Son pontificat dans le culte théophilautropique avait fait croire qu'il voulait par ce moyen arriver au pouvoir suprême : on s'affermit dans

cette supposition, en voyant qu'il s'occupait toujours de théophilantropie, et fut chassé du directoire, en juin 1799 : alors des pamphlets et des caricatures sur sa taille contrefaite tombèrent sur lui de tous côtés. Lepaux était membre de l'institut, il donna sa démission de cette place. Lorsque Buonaparte se fut proclamé empereur; il se retira dans une petite terre qu'il avait achetée en Sologne, à trois lieues d'Orléans. En 1809, il revint à Paris, et faisait de fréquentes promenades au jardin des plantes, pour s'occuper de botanique. Souvent on le rencontrait sur les quais, dans un costume assez négligé, feuilletant des livres chez les libraires étalagistes. Il est mort à Paris, en 1824, âgé de 71 ans; il avait publié quelques *Opuscules* de circonstances, et entre autres un *Essai sur le patois vendéen*, 1799.

LARGILLIÈRE (Nicolas de), excellent peintre dans le portrait, naquit à Paris en 1656. Il passa en Angleterre, mais le célèbre Le Brun le fixa en France. L'académie le reçut comme peintre d'histoire : il réussissait en effet très bien dans ce genre; mais l'occasion le fit travailler principalement au portrait. A l'avénement de Jacques II à la couronne d'Angleterre, Largillière fut mandé pour faire le portrait du roi et de la reine; il retourna ensuite en France et mourut à Paris en 1746, laissant de grands biens. Ce maître peignait, pour l'ordinaire, de pratique; cependant son dessin est correct, et la nature parfaitement saisie. Sa touche est libre, savante, et légère; son pinceau moelleux, sa composition riche et ingénieuse. Il donnait une ressemblance parfaite à ses têtes; ses mains sont admirables, et ses draperies d'un grand goût. [Le succès avec lequel ce peintre exécutait le portrait lui mérita le surnom de *Van-Dick* français. Il a fait aussi d'excellent tableaux, comme *Le repas donné par la ville, en 1687, à Louis XIV. — Le mariage du duc de Bourgogne*, en 1627; et un autre grand tableau placé à Sainte-Géneviève.] Un de ses fils, mort en 1742, a laissé quelque pièces de théâtre.

† LARIVE (J. Mauduit de), célèbre tragédien français, naquit à La Rochelle en 1743. Ayant embrassé la carrière théâtrale, il eut l'avantage de devenir l'élève de la fameuse mademoiselle Clairon. A l'âge de 21 ans, il débuta au théâtre français le 3 décembre 1770, par le rôle de *Zamore* dans *Alzire*. Son talent fut d'abord méconnu par le public, dont Le Kain s'attirait toute l'admiration. Larive reparut sur la scène à Paris, le 29 avril 1775, dans le rôle d'*Oreste* d'*Iphigénie en Tauride*, et fut reçu la même année pour doubler Le Kain. Il fit de grands progrès, mérita des applaudissements, et les partagea pendant 6 années avec son chef d'emploi. La mort de ce dernier, arrivée en 1778, le laissa maître absolu du sceptre de Melpomène. Il brillait surtout dans les rôles de *Tancrède*, d'*Achille*, de *Coriolan*, de *Bayard* et de *Montaigu*. Un physique d'une beauté rare, un organe sonore, qu'il savait sagement employer; une prononciation pure, et une connaissance profonde de son art, établirent ses succès toujours croissants. Il en jouit pendant dix années, lorsque Talma vint les

lui disputer, par une méthode nouvelle. Les anciennes traditions furent oubliées, et l'école de Baron parut céder à celle du jeune acteur. (*Voyez* l'article TALMA.) Larive lutta quelques temps avec son rival, jusqu'à ce que des intrigues de coulisse l'éloignèrent de la scène. Il se retira dans une terre qu'il possédait à Molignon, dans la vallée de Montmorency, et devint maire de sa commune. Larive avait adopté les principes de la révolution, mais avec une telle modération, qu'il fut arrêté en 1793 avec plusieurs de ses camarades, et se vit retenu en prison jusqu'à la mort de Robespierre (en juillet 1794). Il jouissait dans son domaine d'une existence tranquille; son emploi de maire ne l'empêchait pas d'exercer son art: aussi il parcourait les provinces, avec une utilité réelle pour sa renommée et ses intérêts. De retour à Paris, en 1804, il ouvrit un cours de déclamation, et, deux ans après, Napoléon ayant placé son frère Joseph sur le trône de Naples, Larive suivit le nouveau roi en qualité de lecteur. Il revint en France, lorsque Joseph alla prendre possession de la couronne d'Espagne, usurpée sur Charles IV et sur Ferdinand VII son fils. Après une absence de trois lustres, et à l'âge de 67 ans, en 1816, Larive joua le rôle de Tancrède dans une représentation au bénéfice d'un ancien acteur. Il réunit tous les suffrages, et, malgré sa vieillesse, et une si longue interruption, on lui reconnut encore le même talent qui l'avait distingué dans les plus heureux temps de sa carrière dramatique. Depuis ce moment, il quitta pour toujours le théâtre, et mourut en novembre 1826, à l'âge de 77 ans. Nous ne partageons pas, sur le talent de cet acteur, ni les éloges peut-être exagérés de Dazincourt, ni la sévère critique de l'auteur de l'*Histoire du théâtre français*. Larive, quoique placé entre Le Kain et Talma, fut, comme eux, un des plus beaux ornements de la scène française, et si on lui reproche un certain manque de sensibilité, il remplaçait ce défaut par d'autres qualités qui lui étaient particulières, et qui le mirent au premier rang parmi nos grands acteurs. Larive était lié d'amitié avec le général Lafayette, auquel il fit présent, en 1790, de la chaîne qu'avait portée à son cou le chevalier Bayard. Il ne manquait pas d'instruction, et était depuis 1805 membre de l'académie de Naples. Il y fut réélu en 1817, et le roi Ferdinand IV confirma cette élection. Larive est auteur des ouvrages suivants: 1° *Pyrame et Thysbé*, scène lyrique, 1784, in-8°, 1791, in-8°; 2° *Réflexions sur l'art théâtral*, 1801, in-8°; 3° *Cours de déclamation, divisé en douze séances*, 1804, in-8°. Cet ouvrage est aussi bien écrit, qu'intéressant par les anecdotes curieuses dont l'auteur a su l'embellir.

† LA ROCHEJAQUELEIN (Henri de), général, et l'un des héros de la Vendée, naquit en 1773, au château de Frubelière, près de Châtillon. Son père, le marquis de La Rochejaquelein, gentilhomme du Poitou, était colonel du régiment Royal-Pologne. Le jeune Henri fut placé à l'école militaire de Sorèze, et n'avait que seize ans lorsque la révolution éclata. Il n'accompagna pas son père dans l'émigra-

tion ; mais, dans le désir de défendre le trône, il s'enrôla dans la garde constitutionnelle de Louis XVI; la terrible journée du 10 août vint détruire ses flatteuses espérances. Il dit, en quittant la capitale : ... « Je vais dans » ma province, et bientôt on » entendra parler de moi. » Le premier soulèvement de Bressuire avait eu de malheureuses suites; cela ne découragea pas La Rochejaquelein. Il s'était retiré chez le marquis de Lescure, son parent et son ami, qui demeurait à Clisson, près de Parthenai. Les mêmes sentiments les portèrent l'un et l'autre à tâcher de rétablir le trône de saint Louis. Le 10 mars 1793, un nouveau soulèvement ayant eu lieu, un paysan vint annoncer à La Rochejaquelein que les habitants des paroisses voisines avaient pris les armes pour se réunir aux insurgés, et qu'ils l'avaient choisi pour leur chef. (*Voy.* LESCURE.) Il accourt, et avec sa troupe, il se joint à Bonchamp et à d'Elbée. Une armée républicaine ayant pénétré dans la Vendée ; il se transporte à Châtillon, à Saint-Aubin, où sont les propriétés de sa famille ; des milliers de paysans viennent de toutes parts, et le proclament leur chef. Il leur fait une harangue énergique, qu'il termine par ces mots : « Allons » chercher l'ennemi : si je re» cule, tuez-moi ; si j'avance, » suivez-moi ; si je meurs, ven» gez-moi... » Les Vendéens, pleins d'enthousiasme, volent à la rencontre de l'ennemi, qu'ils trouvent retranché dans le cimetière des Aubiers. Ils attaquent le bourg, s'élancent sur les républicains, les repoussent, s'emparent de leur artillerie, et leur chef les ramène aussitôt sur Châtillon et sur Tiffauges, où il partage les munitions enlevées avec d'autres insurgés, qui se rangent sous ses drapeaux. Dans ce moment, le marquis de Lescure, pressé par le danger, avait envoyé l'ordre à plus de quarante paroisses de prendre les armes, lorsque La Rochejaquelein arriva avec sa troupe aux cris de *vive le Roi!* Le château de Clisson, devenu une place d'armes, se remplit de soldats mal disciplinés, mal armés, mais animés d'un courage à toute épreuve. Le corps de La Rochejaquelein se réunissait ordinairement à la grande armée d'Anjou, forte de 18,000 hommes ; aussi il prit part, le 2 avril, au glorieux combat de Beaupréau, par suite duquel les républicains furent chassés audelà de la Loire. A l'attaque de Thouars, La Rochejaquelein, monté sur les épaules du brave Texier de Courlai, arrache de ses mains les pierres des murailles et commence la brèche. On suit son exemple, et les républicains assiégés mettent bas les armes. Il commanda l'aile gauche à la première bataille de Fontenai, perdue par les Vendéens. A la seconde bataille, il chargea avec la cavalerie, et compléta la déroute des ennemis. Le 7 juin, il enleva le camp retranché de Varins, et, armé de son sabre, il poursuivit les fuyards et tua un dragon qui venait de tirer sur lui et qui l'avait manqué. Il montra le même courage à la prise de Saumur, clef de la Loire. En cinq jours, les Vendéens s'étaient emparés de 80 pièces de canon, de munitions en grand nombre, et avaient fait 12 mille prisonniers. Saumur fut confiée à La Rochejaquelein ; il

n'en sortit qu'après l'échec de Nantes. A la bataille de Luçon, il commanda l'aile gauche, et couvrit la retraite de l'armée royale. C'est depuis cette époque que commença la guerre d'extermination contre la Vendée; mais rien ne pouvait ralentir la valeur des héros royalistes. La Rochejaquelein emporta, avec Bonchamp, la forte position d'Ernée; et, quoiqu'il eût le pouce fracassé par une balle, il ne quitta pas le champ de bataille. Les armées républicaines s'étant concentrées, Stofflet, Lescure et La Rochejaquelein essayèrent inutilement de couvrir Châtillon. Ils voulurent attaquer les républicains près de Cholet; malgré des prodiges de valeur, ils perdirent la bataille, et Lescure, Bonchamp, d'Elbée, y furent blessés à mort. La Rochejaquelein fut entraîné par les fuyards jusqu'à Beaupréau, et ce fut contre son avis que l'on exécuta le funeste passage de la Loire. Quatre-vingt mille fuyards arrivèrent le 18 octobre à Saint-Florent, pour se soustraire à la formidable artillerie des républicains, et passèrent la rive droite de ce fleuve. Le 19 octobre, une nouvelle armée royale se trouva réunie à Varades, et sur la rive droite. D'Elbée et Bonchamp n'existaient plus, et Lescure, blessé mortellement comme eux, avait peu de temps à vivre. Il désigna La Rochejaquelein comme le seul capable de ranimer le courage abattu des Vendéens, et tous les chefs le proclamèrent généralissime : il n'avait que 20 ans. En vain ce jeune et modeste héros refuse, les larmes aux yeux, cet honneur; il est contraint de céder, et il s'entend saluer comme chef suprême par une armée de braves. Elle se met en marche le 20 octobre, vers les côtes de la Bretagne, où les Anglais avaient promis des secours. Un corps de républicains qui couvrait Laval fut attaqué et dispersé par la cavalerie vendéenne. En poursuivant l'ennemi, La Rochejaquelein se trouva seul, sans armes, et un bras en écharpe, dans un chemin étroit, et en face d'un républicain qui le couche en joue. La Rochejaquelein évite le coup, pousse contre lui son cheval, le terrasse, et le défend ensuite contre ses soldats qui sont accourus et veulent tuer le républicain. « Va, lui dit La Rochejaquelein, va, retourne vers » les républicains, et dis-leur » que le général des royalistes, » sans armes et privé d'un de ses » bras, t'a terrassé et laissé la » vie. » Cependant il fallut livrer bataille au général Séchelle, qui marchait sur Laval. Cette bataille dura un jour et une nuit : le général royaliste y déploya les talents d'un grand capitaine. Les républicains furent culbutés, perdirent beaucoup de monde, leur bagage et leur artillerie. L'armée royaliste se reposa quelques jours à Laval; et La Rochejaquelein, ayant divisé son armée en trois corps, sortit victorieux de deux autres attaques, et s'empara d'Ernée et de Fougères. Il se dirigea ensuite, par Dol, vers Granville, que son armée, forte de 50,000 hommes, attaqua sans succès. Ce revers découragea tellement les Vendéens, qu'ils demandèrent à grands cris à retourner dans leurs foyers, et furent sur le point de se révolter. La Rochejaquelein parvint à les calmer, et s'éloigna de ces rivages. En les

quittant, les royalistes perdirent l'espoir de se réunir aux forces anglaises, qui les attendaient en Bretagne. Lord Moira, qui les commandait, n'avait point encore mis à la voile, à cause de la contrariété des vents. En se dirigeant vers Dol, La Rochejaquelein rencontra, le 16 novembre, le général Westermann; le combat dura 22 heures, et les royalistes remportèrent une victoire complète : leur général eut son cheval blessé, mais il força les républicains à fuir dans le plus grand désordre, et cette victoire lui livra Ernée et Mayenne, d'où il se porta sur Laval. Le 5 décembre, il attaqua Angé; il y éprouva le même sort qu'à Granville. Contraints de tourner le dos à la Loire et d'éviter le pont de Cé, défendu par de forts détachements ennemis, les Vendéens voulaient cependant rentrer dans la Vendée, et ils suivirent la route de Baugé. Arrivés devant La Flèche, ils trouvèrent sur le soir le pont coupé, et de l'autre côté, la ville défendue par une forte garnison. La Rochejaquelein, se voyant placé entre la rivière et les ennemis, prend une détermination digne du général le plus expérimenté. Il choisit 400 cavaliers qui, ayant chacun un fantassin en croupe, remontent la Loire; il trouve un gué, le passe le premier sur une chaussée couverte d'eau, et, suivi des siens, surpreud et met en déroute la garnison, se rend maître du faubourg, s'y retranche, rétablit le pont, et s'empare de la ville, sauve l'armée, et ajoute de nouveaux lauriers à sa gloire. Cependant l'armée manquait de tout : pour l'approvisionner, il se dirigea sur le Mans, et s'en empara; mais le jour suivant, il se voit attaqué sur trois routes différentes. Le 13 décembre s'engagea une bataille sanglante, qui fut comme le tombeau d'une armée aussi fidèle qu'intrépide. La Rochejaquelein ayant rassemblé un peu de cavalerie, et rallié un grand nombre de fuyards, arriva avec ces débris à Laval, toujours harcelé par les républicains, qui, le lendemain, entrèrent dans Craon. On marchait nuit et jour, dans l'espoir de passer la Loire à Ancenis. Les royalistes atteignent enfin Pouancé et ensuite Ancenis, où ils entrent le 16, sans trouver de résistance. Mais la rive opposée était occupée par l'ennemi, et il n'y avait sur la rivière ni pont ni bateaux. On aperçoit de l'autre côté de la rivière quatre barques chargées : il faut s'en emparer.... qui l'osera? c'est l'intrépide général. Il fait enlever d'un étang voisin un batelet que l'on transporte sur un charriot; il s'y jette avec Stofflet et Laville de Beaugé; il tient par la bride son cheval, qui suit à la nage le batelet. Ce frêle bateau, sans direction et endommagé, tantôt s'enfonce, tantôt reparaît sur les flots, et parvient enfin à la rive. Dans ce moment, l'armée, qui était arrivée successivement, construisait des radeaux pour passer la rivière. Les royalistes sont interrompus dans ce travail par une attaque soudaine des républicains. Le massacre fut horrible; ce furent les derniers efforts de cette brave armée, qui, deux mois auparavant, était maîtresse de la Loire et victorieuse des républicains dans le Maine, la Bretagne, et avait aboré dans plusieurs villes le drapeau de Henri le Grand. Ceux qui survécurent à cette fatale journée allèrent

périr glorieusement dans les plaines de Savenay. Témoin de ce désastre, La Rochejaquelein, qui se trouvait sur la rive opposée, suivi de Stofflet, de Beaugé, de Langerie et d'une vingtaine de soldats qui avaient pu les rejoindre, veut s'enfoncer dans l'intérieur du pays. Ils sont surpris par une patrouille; leurs soldats se dispersent, et ils restent seuls; tous quatre errent à l'aventure le reste du jour, et arrivent le soir à une métairie. On leur offre un repas frugal. Accablés de fatigue et de sommeil, ils tombent sur une meule de paille. Ils sont bientôt réveillés par leur hôte, qui vient les avertir qu'une patrouille s'approche.... mais le sommeil est plus fort que l'amour de la vie : ils cèdent à ce besoin impérieux. Les soldats républicains arrivent, et, accablés eux-mêmes de sommeil, de lassitude, ils s'endorment de l'autre côté de la meule, auprès des quatre Vendéens qu'ils n'ont pas aperçus. La Rochejaquelein et ses compagnons d'infortune partirent au point du jour, et pendant quarante-huit heures ils vécurent du pain qu'ils enlevaient à des républicains isolés qui tombaient sous leurs coups. Ayant parcouru plusieurs chemins de traverse, La Rochejaquelein arrive la nuit à Châtillon : les républicains y avaient un poste. Il traverse la ville, ne répond pas au cri de la sentinelle, et gagne une métairie, près de Saint-Aubin de Beaubigné; il retrouve dans cette métairie sa tante, madame de La-Rochejaquelein, qui s'y tenait cachée depuis quelques jours. Il prend du repos, et au moment du départ, cette dame courageuse, qui partageait la noble résolution de son neveu, l'invite à combattre encore pour la cause royale. « Si tu meurs, lui » dit-elle, tu emporteras mes re» grets et mon estime..... » La Rochejaquelein reprend sa marche; mais, entouré d'ennemis, les ruines de son propre château de Durbelière, où il avait pris naissance, et que les républicains avaient brûlé, lui servirent de retraite pendant quelque temps. Son arrivée et le lieu qui lui servait d'asile, furent bientôt connus. Un détachement de républicains vint fouiller le château : il ne se déroba à leur vue, qu'en se tenant couché sur l'entablement des murs de la façade principale, qui ne s'étaient pas écroulés. Délivré encore de ce péril, et ayant appris que Charrette est entré dans le Bas-Poitou, il vole auprès de ce général pour concerter avec lui de nouvelles opérations. Il fut reçu froidement, et lorsqu'ils se séparèrent, Charrette dit à La Rochejalein : « Je pars pour Mortagne; si vous » voulez me suivre, je vous ferai » donner un cheval. . . . . » — » Moi, vous suivre! répondit » fièrement le général en chef » de la Vendée, sachez que je » suis accoutumé à être suivi » moi-même, et que c'est moi » qui commande ici. » En disant ces mots, il s'éloigna, et, le même jour, huit cents hommes quittèrent Charrette, et vinrent reconnaître La Rochejaquelein pour leur général. Dans ce moment, les républicains portaient le fer et le feu dans la Vendée, ce qui fit donner à leurs détachements le nom de *colonnes infernales*. La Rochejaquelein ne tarda pas à avoir trois engagements sérieux avec le général Cordelier, qui ne put

cependant vaincre les royalistes. Mais les dangers se multipliaient; et La Rochejaquelein, n'ayant pas assez de monde pour résister à des masses énormes, se mit sur la défensive dans la forêt de Vezin; il y fit construire des baraques, s'y cantonna, et établit sur la route de Cholet un poste composé des plus braves de sa petite armée. Pendant le reste de l'hiver, il s'occupa à couper les communications des républicains, à enlever leurs patrouilles, leurs escortes, leurs munitions et leurs convois. Une circonstance imprévue vint grossir le nombre de ses guerriers. Il fit afficher dans toutes les paroisses un *ordre*, trouvé sur un adjudant général qu'on avait pris: cet ordre portait de donner des sauf-conduits aux paysans vendéens, de les saisir ensuite et de les fusiller. Les paysans, n'ayant plus de sûreté que dans leur propre défense, s'armèrent et accoururent auprès de La Rochejaquelein. A la tête d'une armée plus nombreuse, il se met en campagne, menace les cantonnements républicains, et obtient quelques avantages sur le général Cordelier. La garnison de Cholet étant sortie pour aller brûler le village de Nouaillé, La Rochejaquelein l'attaqua au moment où elle y mettait le feu... Hélas! ce devait être le dernier combat de ce héros! Une partie des Vendéens cerne les incendiaires, dont plusieurs périssent dans les flammes qu'ils viennent d'allumer; d'autres Vendéns s'élancent sur les ennemis, et leur cavalerie en fait un massacre horrible. La Rochejaquelein, en poursuivant les fuyards, aperçoit deux grenadiers cachés derrière une haie: « Rendez-vous, » leur dit-il, je vous fais grâce. » Ils se disposent à obéir; le général veut les interroger et s'approche d'eux, malgré les représentations de ses officiers qui le suivent. On prononce son nom, et un des grenadiers se dévoue; tandis que La Rochejaquelein se penche de dessus son cheval pour se saisir de son arme, le grenadier l'ajuste, et tire à bout portant; la balle frappe le front du général, qui tombe et expire dans l'instant même (le 4 juin 1793), lorsqu'il n'avait pas encore atteint sa vingt-troisième année. Son meurtrier est massacré, mais les royalistes ont perdu leur chef et leur héros! Son corps fut inhumé dans l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir; et sa mort excita les regrets des royalistes et ceux des républicains. En dix mois il avoit remporté seize victoires avec les plus faibles moyens, et dans les circonstances les plus difficiles. « La Rochejaquelein était d'un tempérament robuste, il maniait un cheval avec grâce, aimait passionément la chasse et les exercices violents... Il avait une physionomie pleine de douceur et de noblesse, et un air guerrier; ses yeux, naturellement vifs, devenaient si ardents, si fiers au milieu d'une action, que son regard semblait alors le coup d'œil de l'aigle. Hors des combats, il s'abandonnait à la gaîté, à l'enjoûment de son âge, ne développant son grand caractère que dans les moments décisifs. Dans les conseils, il avait toujours l'avis le plus sage; mais il cédait volontiers à l'opinion des chefs dont la maturité semblait annoncer plus de lumières et d'expérience. *Décidez*, disait-il, *et j'exécu-*

terai. Brûlant de l'amour de la gloire, il semblait, tel que nos anciens preux, appartenir aux temps héroïques de la chevalerie.... » On exhuma ses restes en 1815, et on les déposa dans l'église paroissiale de Cholet. Le 7 mai 1817, ils furent réunis à ceux de ses ancêtres, à Saint-Aubin. Les autorités, un grand nombre de militaires, de simples citoyens et la population des environs assistèrent à cette cérémonie funèbre; les généraux Sapinaud, Duperral et Saint-Hubert, ainsi que le père, le jeune frère et les sœurs du héros, étaient à la tête du deuil. M. l'abbé Jugault, ancien secrétaire général du conseil supérieur de Châtillon, prononça l'oraison funèbre, qui arracha des larmes à tous les auditeurs. — Nous engageons nos lecteurs qui voudront connaître plus amplement les efforts des vaillants chefs des royalistes pour soutenir la cause légitime, à consulter deux ouvrages assez récents, qui contiennent des détails inconnus jusqu'à la publication de ces ouvrages, et qui ont pour titre, le premier : *Mémoires de madame la marquise de La Rochejaquelein, avec deux cartes du théâtre de la guerre de la Vendée*, 1816, 1 vol. in-8°; et le second : *Mémoires sur l'expédition de Quiberon*, Paris, Le Normant, 2 vol. in-8°. Ces derniers Mémoires forment une suite des guerres de la Vendée.

LAROQUE. *Voy.* ROQUE (La.)

LARREY (Isaac de), historien, né à Montivilier, dans le pays de Caux, de parents calvinistes, en 1638, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat dans sa patrie. Le *huguenotisme* ayant été proscrit en France, il passa en Hollande, et devint historiographe des états-généraux. L'électeur de Brandebourg l'appela ensuite à Berlin, et l'y fixa par une pension. Il y mourut en 1719, à 81 ans. La vivacité de son esprit rendait son humeur inégale, et le portait quelquefois aux extrémités opposées. Doué d'une mémoire excellente, il s'y fiait trop, et ne faisait pas d'extraits de ses lectures. De là les inexactitudes qui fourmillent dans quelques-uns de ses écrits. Les plus connus sont : 1° *Histoire d'Auguste*, 1690, in-8°, le premier ouvrage historique de Larrey, écrit d'un style ferme et avec beaucoup de vérité. Il a été réimprimé avec l'*Histoire des triumvirats*, par Citri de la Guette. 2° L'*Héritière de Guienne, ou Histoire d'Eléonore, fille de Guillaume, dernier duc de Guienne, femme de Louis VII, roi de France*, in-12, 1692 : morceau d'histoire écrit d'un style emphatique, vif et un peu romanesque; 3° *Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Ecosse*, en 4 vol. in-fol., 1697 à 1713. Cet ouvrage, qu'on ne lit plus aujourd'hui, eut un grand succès dans sa naissance; mais on ne tarda pas à revenir de ce préjugé. 4° *Histoire des sept sages*, en 2 vol. in-8°, 1713, composée pour amuser les oisifs, et qui ne parvient pas toujours à son but. Larrey parut aussi sur la scène en qualité de controversiste. 5° Il donna, en 1709, une *Réponse à l'Avis aux réfugiés*, réimprimée à Rouen, in-12, 1714 et 1715; 6° *Histoire de Louis XIV*, 1718, 3 vol. in-4°, et 9 vol. in-12 : compilation de gazettes infidèles, sans agrément dans le style et sans exactitude dans les faits, les dates et les noms pro-

pres : dans une infinité d'endroits, c'est une répétition des calomnies des protestants, auxquelles l'auteur en ajoute de nouvelles. Les trois derniers volumes sont de la Martinière. On remarqua des différences essentielles entre Larrey écrivant la *Vie* de Louis XIV, et Larrey écrivant les *Vies* de Charles II, Jacques II et Guillaume III.

LARROQUE (Matthieu de), né à Leirac, près d'Agen, en 1619, de parents calvinistes, prêcha à Charenton avec applaudissement. La duchesse de la Trimouille l'ayant entendu, le choisit pour ministre à Vitré en Bretagne. Après avoir servi cette église pendant 27 ans, il alla exercer le ministère à Rouen, et mourut en 1684, à 65 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Histoire de l'Eucharistie*, Elzevir, 1669, in-4°, et 1671, in-8° : malgré l'érudition qu'il y étale, c'est l'un des écrits les plus faibles que les protestants aient publiés contre ce mystère, qui, comme les autres dogmes chrétiens, peut bien prêter à des difficultés de raisonnement, mais contre lequel il n'est pas prudent de chercher des preuves dans l'histoire, la tradition et la doctrine des pères; 2° *Réponse au livre de M. de Meaux, de la communion sous les deux espèces*, 1683, in-12; 3° un *Traité sur la régale*; 4° deux *Dissertations latines* sur Photin et Libère; 5° plusieurs autres *Écrits de controverse*, estimés dans son parti.

LARROQUE (Daniel de), fils du précédent, né à Vitré, vers 1660, quitta la France après la révocation de l'édit de Nantes, passa à Londres, de là à Copenhague, ensuite à Amsterdam, et enfin revint à Paris pour embrasser la religion catholique. Un écrit satirique contre Louis XIV (à l'occasion de la famine de 1693), auquel il avait eu part, le fit enfermer au Châtelet, d'où il fut transféré au château de Saumur. Etant sorti de sa prison, cinq ans après, par la protection de l'abbesse de Fontevraut, il obtint un poste dans le bureau des affaires étrangères, et ensuite une retraite de 4,000 liv. dans le temps de la régence. Il mourut en 1741, à 70 ans. On a de lui : 1° *Vie de l'imposteur Mahomet*, traduite de l'anglais du savant Prideaux, in-12; 2° deux mauvais romans satiriques, l'un sous le titre de *Véritables motifs de la conversion de Rancé*, abbé de la Trappe, 1685, in-12; l'autre sous celui de *Vie de Mézerai l'historien*, in-12. L'auteur était jeune, dit l'abbé d'Olivet, lorsqu'il fit ce dernier ouvrage; mais l'était-il lorsqu'il le publia en 1726? 3° *Traduction* de l'Histoire romaine d'Echard, retouchée et publiée par l'abbé des Fontaines. (*Voy.* ce nom.) 4° L'abbé d'Olivet lui attribue *Avis aux réfugiés*, 1690, in-12. On crut cependant dans toute la Hollande que Bayle était l'auteur de ce livre; on le croit encore communément aujourd'hui. L'auteur, quel qu'il soit, y donne de très bons conseils aux réfugiés, dont les déclamations contre la France ne rendaient pas la cause meilleure. 5° Il travailla aux *Nouvelles de la république des lettres*, pendant une maladie de Bayle.

LASCA. *Voy.* GRAZZINI.

LASCARIS (Théodore), d'une ancienne famille grecque, avait épousé en 1200 Anne, fille d'Alexis Lange, sur qui son frère Isaac venait d'usurper le sceptre.

Il chercha envain à s'opposer au débarquement des croisés qui s'emparèrent de Constantinople, et, après la prise de cette ville par les Latins, il passa dans la Natolie et s'y fit reconnaître despote. Il s'unit aux Bulgares et au sultan d'Icone pour combattre les Français. L'empire grec était déchiré de toutes parts, Lascaris profita de l'état de faiblesse où il était, pour se faire déclarer empereur à Nicée en 1206. Devenu veuf une première fois, et ayant répudié sa seconde femme, il épousa en troisième noces Marie, fille Pierre de Courtenay, empereur français à Constantinople. Après avoir donné diverses preuves de valeur, il mourut en 1222. C'était un prince estimable, qui retarda par son courage et sa prudence la chute de l'empire d'Orient. Jean Ducas Vatace, son successeur, eut un fils nommé aussi Théodore Lascaris. Ce dernier régna à Nicée depuis 1255 jusqu'en 1259, et laissa un fils nommé Jean. *Voyez* Jean Lascaris.

LASCARIS (André-Jean), dit *Rhyndacène*, parce qu'il était de Rhyndace, ville située entre la Phrygie et l'Hellespont, de la même famille que le précédent, passa en Italie, après la prise de Constantinople. La Grèce était devenue la proie des Ottomans et le séjour de la barbarie. La maison de Laurent de Médicis l'asile des gens de lettres, fut celui de Lascaris. Le seigneur florentin, occupé alors à former sa vaste bibliothèque, l'envoya deux fois à Constantinople pour chercher des manuscrits grecs. A son retour, Louis XII l'appela à Paris, et l'envoya à Venise comme ambassadeur; fonction à laquelle il était moins propre qu'à celle de bibliothécaire. Quelque temps après, le cardinal de Médicis ayant été élevé au pontificat sous le nom de Léon X, Lascaris, son ancien ami, passa à Rome, et obtint de ce pontife la direction d'un collége des Grecs. Il mourut de la goutte en 1535, à 90 ans. On imprima à Bâle en 1537, et à Paris, 1545, in-4°, quelques *Epigrammes* de Lascaris en grec en latin, car il possédait parfaitement ces deux langues. Son style a de la vivacité et de l'harmonie. Une des grandes obligations qu'on lui a, c'est d'avoir apporté en Europe la plupart des beaux manuscrits grecs que nous avons. [La bibliothèque de ce savant fut dans la suite transportée en Espagne, et forme une des plus rares collections de la Bibliothèque de l'Escurial.]

LASCARIS (Constantin) quitta Constantinople, sa patrie, en 1453, lorsque les Turcs s'en furent rendus maîtres, et se réfugia en Italie, où ses talents reçurent l'accueil qu'ils méritaient. Il enseigna les belles-lettres à Milan, ensuite à Naples, et enfin à Messine. De son école sortirent Bembo et d'autres hommes illustres. Il laissa sa bibliothèque, qui contenait beaucoup de manuscrits précieux qu'il avait apportés de Constantinople, au sénat de Messine, qui l'avait honoré du droit de bourgeoisie en 1465, et qui lui fit élever un tombeau de marbre. On a de lui une *Grammaire grecque*, en grec seulement, Milan, 1476, in-4°. C'est la première production grecque de l'imprimerie; elle a été réimprimée avec quelques autres traités de grammaire, Venise, 1537, in-4°.

LASCENE ou Lasena (Pierre),

avocat de Naples, originaire de Normandie, habile dans les belles-lettres et dans la jurisprudence, mourut à Rome le 20 août 1636, à 46 ans. On a de lui : 1° *Nepenthes Homeri, seu De abolendo luctu*, Lyon, 1624, in-8°; 2° *Cleombrotus, sive De iis qui in aquis pereunt*, Rome, 1637, in-8°; 3° *Dell' antico gymnasio napoletano*, Naples, 1688, in-4°.

LASCUS, ou LASCO (Jean), d'une famille illustre de Pologne, fut prévôt de Gnesne, puis évêque de Vesprin en Hongrie. Il abandonna la foi catholique pour embrasser la prétendue réforme, qu'il prêcha en Hollande et en Angleterre; en ayant été chassé par la reine Marie, il parcourut l'Allemagne, le Danemarck, et mourut en Pologne l'an 1560. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tractatus de sacramentis*, Londres, 1552, in-8°; 2° *Forma ministerii in peregrinorum ecclesia, instituta Londini an. 1550, per Eduardum VI*, in-8°.

† LASCY (Joseph-François Maurice, comte de), né en 1725 à Pétersbourg, embrassa la carrière des armes, dans laquelle ses ancêtres s'étaient déjà distingués, et marcha sur leurs traces. En 1744, il passa au service de l'Autriche, commença par être aide-de-camp du comte de Brown, et eut trois chevaux tués sous lui au combat de Velletri. Aussi heureux que brave, on le vit se signaler au siége de Maëstricht en 1748, et monter au grade de colonel. En 1756, il sauva à Lowositz l'armée autrichienne, et fut fait général-major pour prix de sa valeur et d'une blessure grave qu'il avait reçue. Le 22 novembre 1757, il prit une grande part à la bataille de Breslau, et fut nommé lieutenant général et chef d'état-major. Élevé au grade de lieutenant général d'artillerie en 1759, il pénétra l'année suivante jusqu'à Berlin, à la tête de quinze mille hommes, et reçut de Marie-Thérèse le collier de commandeur de son ordre, et le grade de maréchal d'empire en 1762. La paix, qui survint peu de temps après, ne le laissa point dans l'inaction : il fit fortifier les frontrières de la Bohême, et réparer plusieurs forteresses. Dans le conseil aulique, où il était admis, on lui dut des avis très sages, qui furent souvent utiles à l'Autriche, et firent taire l'envie que son mérite lui avait suscités par des actions qui n'appartiennent qu'à une grande ame entièrement dévouée au service de son souverain. Marie-Thérèse ne régnait plus : Joseph II, qui la remplaçait sur le trône, avait entrepris en 1788 une guerre contre les Turcs, dans laquelle ni la valeur de l'empereur ni ses propres conseils n'en avaient pu empêcher les mauvais succès. Lascy n'hésita point en cette circonstance de proposer Laudon, son ennemi, comme le seul qui pût réparer l'honneur des armes autrichiennes. Parvenu à un âge avancé, il continua d'éclairer de ses conseils le souverain, qu'il ne pouvait plus défendre à la tête des armées, et mourut à Vienne le 30 novembre 1801. Général actif, d'une constance à toute épreuve, et surtout d'une valeur très brillante, le maréchal de Lascy aurait encore plus de droit à la reconnaissance de l'Autriche, s'il ne s'était pas fait un système de lignes et de cordons qui a occasioné de grands désas-

tres dans la guerre contre les Turcs, et dans les premières campagnes contre la France.

LASNE (Michel), dessinateur et graveur, natif de Caen, mort en 1667, âgé de 72 ans, a donné quelques planches au burin, d'après Raphaël, Paul Véronèse, Josepin, Rubens, Annibal Carrache, Vouet, Le Brun et autres. Il a aussi fait beaucoup de morceaux de génie, dans lesquels on admire son talent pour exprimer les passions.

LASIUS. *Voy.* Lazius.

† LASSALA, ou LA SALA (L'abbé Manuel), historien et poète espagnol, naquit à Valence en 1729. Il entra chez les jésuites de cette même ville, et y professa dans l'université l'éloquence, la poésie et l'histoire. L'abbé Lassala était en outre profondément instruit dans les langues anciennes et modernes. Lors de la suppression de son ordre, il passa en Italie, et se fixa à Bologne, où il mourut le 4 décembre 1798, après s'être distingué et par ses talents et par une vie exemplaire. Il a laissé, en espagnol : 1° *Essai sur l'histoire général ancienne et moderne*, Valence, 1755, 3 vol. in-4°; 2° *Notice sur les poètes castillans*, ibid., 1757, in-4°; 3° plusieurs *Traductions* des tragédies de Sophocle et d'Euripide, ibid., 1758-1760; 4° *Joseph présenté à ses frères*, tragédie en 5 actes, en vers, Valence, 1762; 5° *Don Sancho Abarca*, idem, ibid., 1765. On a de lui en italien les tragédies suivantes : 6° *Iphigénie en Aulide*, imitation d'Euripide et de Racine, Bologne, 1783; 7° *Ormisinda*, en 5 actes, ibid., 1783; 8° *Lucia Miranda*, en 5 actes, ibid., 1784. Le sujet de cette tragédie est tiré de l'histoire des Espagnols dans le Paraguay. Il a publié en latin : 9° *Rhenus Emmanuelis Lassale*, ibid., 1781; poème composé à l'occasion du débordement du Rhin, rivière qui traverse la ville de Bologne, et qu'on appelle communément le petit Rhin; 10° *Fabulæ Lockmani sapientis, ex arabico sermone latinis versibus interpretatæ*, ibid., 1781, dédiées à son ami D. François Perez Bayer, savant espagnol. Tous les ouvrages de l'abbé Lassala eurent un grand succès, et il se distingua dans ces différentes langues par la pureté et l'élégance du style.

LASSENIUS (Jean), né l'an 1636 à Waldau en Poméranie, voyagea avec un jeune seigneur de Dantzick, en Hollande, en France, en Angleterre, et visita les bibliothèques et les savants de ces pays, avec lesquels il forma des liaisons. Etant à Nuremberg, il se fit des affaires fâcheuses, en publiant un libelle intitulé *Classium belli turcici*, contre deux jésuites, les PP. Otton d'Augsbourg et Neuhausen de Ratisbonne, et contre le docteur Jæger. On l'enleva secrètement, et on l'enferma dans une prison en Hongrie. Ayant obtenu sa liberté, il fut nommé pasteur de diverses églises luthériennes en Allemagne, puis professeur de théologie à Copenhague, où il mourut en 1692. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages en allemand, peu connus même des luthériens.

LASSUS, ou Lasus, musicien et poète dithyrambique, né à Hermione, dans le Péloponèse, l'an 500 avant J.-C., l'un des sept sages de la Grèce, après la mort de Périandre, fut le premier qui écrivit sur la théorie

de la musique, et qui donna des règles de composition et de chant. Il fut fort applaudi de son temps. [Quelqu'un lui demandant ce qui était le plus capable d'inspirer la sagesse, il répondit : c'est l'expérience.]

LASSUS (Orland), célèbre musicien du XVIe siècle, né à Mons en 1520, et mort à Munich le 15 juin 1593, était le premier homme de son art, dans un temps où la musique n'était pas ce qu'elle est aujourd'hui. Il fit briller ses talents dans les cours de France, d'Angleterre, de Bavière, etc., fut maître de musique à Naples, et chef et maître de la chapelle de Saint-Jean-de-Latran à Rome. On a de lui un grand nombre de pièces de musique sur des sujets sacrés et profanes, sous le titre de *Meslanges d'Orlando Lassus*, Paris, 1576; et *Continuation des Meslanges*, 1584. On doute de l'existence des autres ouvrages que lui attribuent communément les bibliographes, tels que *Theatrum musices, Patrocinium musarum, Motetorum et madrigalium libri, Liber missarum*; etc. Ses contemporains le vantèrent comme la merveille de son siècle, et le mirent au-dessus d'Orphée et d'Amphiom. Un poète a dit de lui :

Hic ille est Lassus lassum qui recreat orbem,
Discordemque sua copulat harmonia.

LATERANUS (Plautius), fut désigné consul l'an 65 de Jésus-Christ. Avant de prendre possession de son consulat, il fut tué par ordre de Néron, pour être entré dans la conjuration de Pison contre ce prince. C'est de *Plautius Lateranus* que le célèbre palais de Latran a tiré son nom, parce que c'était autrefois la maison qu'habitaient ceux de cette famille. Les auteurs contemporains mettaient cette maison au nombre des plus magnifiques de Rome.

LATHBER (Jean), cordelier anglais du XVe siècle, a fait des *Commentaires* estimés sur les Psaumes, sur Jérémie, et sur les Actes des apôtres. Il a fini celui sur Jérémie en 1406.

LATINUS, roi des Latins en Italie, était fils de Faune, et commença à régner vers l'an 1239 avant Jésus-Christ. Lavinie, sa fille unique, épousa Énée selon la fable, après que ce prince troyen eut tué Turnus, roi des Rutules.

LATINUS PACATUS DREPANIUS, orateur latin, né à Drépane dans l'Aquitaine, dont nous avons un *Panégyrique de Théodose le Grand*, prononcé devant ce prince en 389, après la défaite du tyran Maxime. Il y a une édition de 1651, in-8°; et on le trouve dans les *Panegyrici veteres*, 1677, in-4°.

LATINUS-LATINIUS, ou LATINO-LATINI, comme l'appelle le père Nicéron, vit le jour à Viterbe en 1513. Il fut employé à la correction du *Décret* de Gratien, et mourut à Rome en 1593, après avoir publié des remarques et des corrections *sur Tertullien*, et sur plusieurs autres écrivains, et une savante compilation sous le titre de *Bibliotheca sacra et profana*. Ce recueil d'observations, de corrections, de variantes, de conjectures, fut imprimé à Rome en 1667 par les soins de Dominique Mari, qui l'enrichit de la *Vie* de l'auteur. C'est faussement qu'on a accusé celui ci d'avoir supprimé les pièces des anciens qui ne s'accordaient pas avec ses sentiments. Latinus avait été secrétaire de plusieurs cardinaux. Juste-

Lipse l'appelle *Probissimus senex et omni litterarum genere instructissimus.* Quoiqu'il eût une santé très délicate, il la ménagea si bien qu'il poussa sa carrière jusqu'à 80 ans. [Il fut successivement secrétaire des cardinaux Rodolfo Pio, del Pozzo et Colonne.]

LATINUS, célèbre Éthiopien, développa un génie et des connaissances qu'on était bien loin de soupçonner dans un Africain du XVI siècle, et donna des leçons publiques de musique, de poésie et de langue latine dans un collége de Grenade. Sa réputation était extraordinaire, et tous les curieux accouraient pour voir un *Nègre* briller dans les connaissances des beaux esprits de l'Europe, et les enseigner aux Européens mêmes. « Nouvelle » preuve, après tant d'autres, dit » un physiologue, que la raison » de l'homme est à elle-même ; » que c'est un feu céleste, com» me s'exprime un ancien, qui » se développe partout où il » peut, *divinæ particula auræ*, » et que si des circonstances lo» cales ou organiques mettent » des obstacles à son essor, ou lui » donnent des facilités, elles ne » peuvent jamais en être la cause » productive ». Latinus mourut vers 1590.

LATOMUS, ou MASSON (Jacques), savant théologien scolastique, né à Cambron, dans le Hainaut, vers 1475, était docteur de Louvain, chanoine de Saint-Pierre de la même ville et de la cathédrale de Cambrai, et inquisiteur de la foi. Il écrivit contre Luther, et fut l'un des meilleurs controversistes de son temps. Il mourut en 1544. Tous ses ouvrages furent recueillis et donnés au public en 1550, in-fol. Les luthériens furent si sensibles aux coups que leur porta Latomus, qu'ils le déchirèrent de son vivant et après sa mort, par des satires, des romans, et par les termes les plus injurieux. — Jacques LATOMUS, son neveu, né à Cambron au commencement du XVI siècle, chanoine de Saint-Pierre à Louvain, mort le 29 juillet 1596, s'était appliqué à la poésie latine, et a donné *Psalmi omnes Davidis in carmen conversi*, Anvers, 1587, in-8°. Buchanan et le père Commire l'ont surpassé dans ce genre.

LATOMUS (Barthélemi), né à Arlon, dans le duché de Luxembourg, en 1485, fut un des hommes de son siècle les plus versés dans les belles-lettres. Il professa la rhétorique à Cologne, fut principal du collége de Fribourg en Brisgau, et passa ensuite à Paris, où François Ier le nomma, l'an 1534, pour remplir le premier une chaire d'éloquence latine dans le Collége royal de France, qu'il venait d'établir. Sur la fin de la même année, les sacramentaires ayant eu l'audace d'afficher des écrits insolents contre l'auguste sacrement de nos autels et contre le roi, on en accusa les Allemands qui étaient à Paris, et on se souleva contre eux indistinctement. Latomus craignit d'être enveloppé dans ce soulèvement ; mais François Ier ayant fait faire une exacte recherche des auteurs de ces libelles, trouva qu'ils étaient tous Français : il y en eut au moins vingt-quatre qui périrent par le dernier supplice. Latomus enseigna jusqu'à l'an 1352, avec distinction ; puis il se retira à Coblentz, où il fut fait conseiller de l'électeur de Trèves. Les hérétiques, et en particulier Martin Bucer, l'atta-

quèrent dans sa retraite; il se tira de ces disputes avec honneur, et en homme bien instruit de sa religion. La réputation qu'il se fit par ses ouvrages de controverse engagea Charles-Quint à l'envoyer au colloque de Ratisbonne, tenu en 1546, pour y assister en qualité d'auditeur du côté des catholiques. Il mourut à Coblentz en 1566. Nous avons de lui un grand nombre d'ouvrages de littérature, entre autres des *Notes* sur une grande partie des ouvrages de Cicéron. Ces notes ont été rassemblées dans une édition de Cicéron, donnée par Jean Oporin, Bâle, 1553, in-fol.

LATONE, fille de Cœus et de Phœbée. Comme Jupiter l'aimait, Junon, par jalousie, la fit poursuivre par le serpent Pyton; et pendant toute sa grossesse, cette infortunée erra de côté et d'autre, jusqu'à ce que Neptune, par pitié, eût fait paraître l'île de Délos au milieu des eaux, où elle alla se réfugier, et y accoucha d'Apollon et de Diane.

LATTAIGNANT (Gabriel-Charles), né à Paris, fut chanoine de Reims, et mourut en cette ville en 1778. Il s'adonna d'abord à la poésie légère, et enfanta un grand nombre de chansons où il paraît oublier la décence de son état. Il faut cependant lui rendre cette justice, que jamais il ne se permit de ces transports qu'on appelle philosophiques; toujours il respecta dans ses vers la religion. On peut même dire à sa gloire qu'il répara les légèretés de sa muse par des productions plus dignes de ses talents. Ses *Cantiques spirituels* lui feront plus d'honneur dans les esprits sages que ses ouvrages de galanterie ne lui ont attiré d'applaudissements de la part des esprits frivoles. [Millevoie a donné un *Choix des poésies de l'abbé de Lattaignant*, l'an 1818, in-18.]

†LATUDE (Henri Mazers de), naquit en 1724 à Montagnac, en Languedoc, d'une famille honorable de ce pays. Tourmenté du désir de faire fortune, il vint à Paris à l'âge de 20 ans, et crut avoir trouvé le moyen de se rendre fort important en donnant à madame de Pompadour, alors maîtresse en titre de Louis XV, l'avis d'un prétendu complot formé pour l'empoisonner. Pour cela, il s'agissait de se servir d'une boîte qui devait parvenir à la favorite, et que Latude avait préparée lui-même. L'affaire fit grand bruit, mais l'intrigue ne tarda pas à être découverte, et le donneur d'avis ayant été arrêté, fut d'abord enfermé à Bicêtre, d'où il tenta de s'échapper, ce qui le fit transférer à Vincennes. De nouveaux efforts pour se procurer la liberté le firent traiter encore plus sévèrement. Il fut enfermé à la Bastille. Sa captivité durait depuis 39 ans. Rendu à la liberté dans la journée du 14 juillet 1789, Latude, personnage fort peu intéressant d'ailleurs par son esprit et par son caractère, fit publier, sous son nom, sur les prisons d'état, des mémoires auxquels les causes dont nous venons de parler donnent tout l'intérêt d'un roman, et qui prouvent que sur vingt personnes renfermées à la Bastille sous le règne de Louis XVI, il y en avait dix-neuf qui avaient été ainsi soustraites à la potence et aux galères. En 1790, l'assemblée nationale accorda une pension alimentaire à Latude, mais il se vit bientôt le jouet de la commune de Paris, et restait sans secours,

lorsqu'en 1793 il obtint une pension par un jugement contre les héritiers de madame Pompadour et de M. Amelot, auteurs de sa captivité. Il est mort à Paris le 1er janvier 1805, à l'âge de 80 ans.

LAU (Théodore-Louis), fameux spinosiste du XVIIIe siècle, conseiller du duc de Courlande, s'est malheureusement fait connaître par un traité imprimé à Francfort en 1717, sous ce titre : *Meditationes philosophicæ de Deo, mundo, homine*. Ce livre fut proscrit, ce qui l'a rendu fort rare. Lau y dit (paragr. IV) : *Deus est materia simplex : ego materia modificata... Deus oceanus : ego fluvius... Deus terra : ego gleba...* Tels sont les délires où s'engage l'altière et imprudente raison, quand elle se sépare de la révélation, fidèle conservatrice de ses lumières. Il a fait aussi quelques traités de politique qui ne valent pas mieux que ses traités théologiques.

LAUBANIE (Yrier de Magonthier de), né en 1641 dans le Limousin, parvint par ses services au grade de lieutenant général, et s'en rendit digne par les preuves de courage qu'il donna dans quantité d'occasions. Nommé gouverneur de Landau en 1784, il y fut assiégé par deux armées, commandées par le prince Louis de Bade et le prince Eugène, soutenues par l'armée d'observation de mylord Marlborough ; il défendit la place durant 69 jours, et obtint la plus honorable capitulation. Il fut fait grand' croix de l'ordre de Saint-Louis, et se retira à Paris, où il mourut en 1706.

L'AUBESPINE. *V.* AUBESPINE.

LAUBRUSSEL (Ignace de), jésuite, né à Verdun en 1663, professa avec distinction dans son ordre, fut provincial de la province de Champagne et ensuite préfet des études du prince Louis des Asturies ; et lorsque ce prince se maria, il devint confesseur de la princesse. Il mourut au Port-Sainte-Marie en Espagne, l'an 1740, après avoir publié quelques ouvrages. Les plus connus sont : 1° *Traité des abus de la critique en matière de religion*, Paris, 1710, 2 vol. in-12 : dédié à M. de Rohan, depuis cardinal ; 2° la *Vie du père Charles de Lorraine*, jésuite, Nanci, 1733, in-8°. Son but était de venger la religion des coups impuissants que lui portent les incrédules et les hérétiques : il y a de bonnes choses, mais elles pourraient être énoncées avec plus de dignité et de force.

LAUD (Guillaume), archevêque de Cantorbéry, et ministre d'état sous Charles Ier, illustre par ses talents et par sa constance dans ses malheurs, naquit à Reading en Angleterre, l'an 1573. Il prit le bonnet de docteur à Oxford, fut d'abord chapelain de Jacques Ier, puis successivement évêque de saint David, de Bath, et de Laodes ; après la mort d'Aboot, son adversaire, il obtint le siége de Cantorbéry. On l'accusait de persécuter les *puritains*, qui depuis causèrent sa perte. Il succéda dans le ministère au fameux duc de Buckingham. On lui attribue le réglement fait en 1622, par le roi Jacques, pour défendre aux prédicateurs de traiter en chaire les questions de la prédestination et de la prérogative royale. Il engagea le roi à faire réimprimer les trente-neuf articles de la *confession anglicane*, et son désir était de rendre le rit anglican commun

à toutes les Églises britanniques, et de rétablir dans le culte la pompe des cérémonies romaines, afin de devenir le primat universel de la religion. Son attachement à Charles Ier lui fut funeste. Les ennemis de ce prince firent mettre l'archevêque à la Tour de Londres. Il fut accusé par le parlement d'avoir voulu introduire la religion catholique, d'avoir entrepris de réunir l'Eglise romaine avec l'anglicane. Charles ayant été entièrement défait, et les séditieux n'ayant plus rien à craindre, on fit couper la tête à cet illustre prélat, en 1644 : il avait alors 72 ans. On a de lui une *Apologie de l'Eglise anglicane* contre Fischer, Londres, 1639, in-fol. C'est l'apologie du schisme et de l'hérésie, qui prouve assez que c'est sans fondement qu'on l'accusa d'avoir fait des démarches en faveur de l'Eglise catholique. Warthon publia en 1695, in-fol., la *Vie* de cet archevêque. Elle est curieuse et recherchée. On y trouve l'histoire du procès de Laud, composée par lui-même dans la Tour de Londres, avec beaucoup de vérité.

† LAUDENOT (Louise), dite aussi, après sa profession religieuse, *la Mère de Saint-Jacques*, était fille d'un médecin du roi, et recommandable par sa piété. Ayant pris la résolution de renoncer au monde, elle entra chez les bénédictines de l'abbaye de Montmartre, y fit profession, et s'y distingua par sa régularité et ses vertus. Elle avait reçu une éducation soignée, avait du talent, et écrivait avec facilité. Louise fit tourner à la gloire de Dieu ces heureuses dispositions, en composant divers ouvrages de spiritualité propres à l'édification du prochain. On lui doit : 1° *Catéchisme des vices et des vertus;* 2° *Méditations sur les Vies des saints, pour toutes les fêtes de l'année, et sur les principales fêtes de Notre-Seigneur et de la Vierge ;* 3° *Exercice pour la sainte communion et pour la messe*, etc. Cette pieuse fille mourut saintement dans son couvent, le 27 mai 1636.

LAUDON (Gédéon, baron de), propriétaire d'un régiment d'infanterie allemande, grand'-croix de l'ordre militaire de Marie-Thérèse, feld-maréchal des armées autrichiennes, un des plus habiles et des plus heureux capitaines du XVIIIe siècle, naquit en Livonie, en 1716, d'une ancienne famille du pays. Il fit ses premières campagnes sous le maréchal Munich, dans la guerre de 1738, et se trouva à la prise d'Oczakow, aux batailles de Choczim et Stawutschane, où les Turcs furent entièrement défaits. En 1756, étant à peine entré au service de la maison d'Autriche avec le grade de lieutenant-colonel, il se fraya tellement le chemin à la gloire, qu'en moins d'une année il se vit général d'artillerie, et en trois ans commandant en chef d'une armée entière. Il délivra Olmutz du siége des Prussiens, battit le roi à Kunesdorf, près de Francfort-sur-l'Oder, et après avoir fait prisonnier le général Foucquet à Landshut, il emporta d'assaut Glatz et Schweidnitz, et arrêta enfin les progrès de Frédéric dans une guerre qui aurait pu être fatale à la maison d'Autriche. Ce fut lui également qui, l'année 1778, ayant été fait maréchal et mis à la tête de 60,000 hommes, empêcha que le prince Henri de Prusse ne réunît son

armée à celle du roi son frère en Bohême. En 1788 et 1789, il se rendit maître de Dubitza, de Novi, Gradisca et Belgrade. Ayant été nommé en 1790 commandant-général en Bohême et en Moravie, il mourut le 14 juillet, dans son quartier-général de Neu-Ditschen, dans la 75e année de son âge. Frédéric II estimait ses talents militaires, en même temps qu'il redoutait sa vigilance et son extrême activité. Il l'appelait sa *sentinelle*, et disait qu'*il estimait les dispositions des autres généraux, mais qu'il craignait les batailles de Laudon*. La carrière de ce grand général n'a pas toujours été également brillante, et il y a eu plusieurs époques où il restait comme dans le plus parfait oubli; car pour ce qui regarde la faveur de la cour, il ne put s'en assurer que dans les derniers mois de sa vie. Simple dans toutes ses manières, ennemi de l'adulation et de l'intrigue, privé de tous les moyens qu'ont les riches de se faire valoir dans la capitale, et tout isolé au milieu de ces rares qualités, Laudon se refusa toujours à la moindre démarche pour gagner l'amitié des courtisans, pour lesquels son grand mérite ne fut qu'un objet d'étonnement, comme il était celui de l'admiration des ministres et de tous les citoyens. Il avait été élevé dans la religion luthérienne; mais il se fit catholique avec pleine connaissance de cause, et fut fidèle à tous les devoirs que la religion prescrit. Il reçut, avant de mourir, les saints sacrements avec beaucoup de piété. Il avait donné le même exemple en partant, en 1788, pour le camp de Dubitza, et sortit de l'église pour aller directement à l'armée. Arrivé au camp, il remarqua qu'on négligeait la prière du matin et du soir, et n'eut rien de plus pressant que de rétablir cette pratique chrétienne. L'armée le pleura comme un père, comme le gage et le garant de ses victoires. Dans ses derniers moments, voyant les officiers qui environnaient son lit, fondre en larmes, il les consola et les raffermit par des paroles puisées dans la vraie philosophie, il leur recommanda d'unir toujours la religion à la valeur guerrière, de se défendre de ce qu'on appelle les maximes des esprits forts, ajoutant ces paroles remarquables : « Je dois à » ma confiance en Dieu tous les » succès que j'ai eus, comme les » consolations que je goûte dans » le moment de paraître devant » lui. » C'est d'un témoin oculaire qu'on tient ces détails. Il a donné lui-même pour inscription à mettre sur son tombeau : *Commemoratio mortis optima philosophia*. M. de Pezzl a publié sa *Vie* en allem. et elle a été trad. en fran. par M. de Bock, 1 v. in-12.

LAUDUN. *Voy.* DELAUDUN.

LAUGIER (Marc-Antoine), né à Manosque en Provence en 1713, entra de bonne heure chez les jésuites. Il se consacra à la chaire, et prêcha à la cour avec applaudissement. Ayant quitté la compagnie de Jésus, il se tourna du côté des beaux-arts. Son *Essai sur l'architecture*, 1755, in-8°, dont il y a eu deux éditions, prouva qu'il était né pour les cultiver. Il y a sans doute quelques réflexions hasardées dans cet ouvrage; mais on y trouve encore plus de vues justes et d'idées saines. Il est d'ailleurs bien écrit. Quelque temps après, il publia des *Observations sur*

l'architecture, 1765, in-12, et *Manière de juger les ouvrages de peinture*, 1771, in-12, qui achevèrent de prouver qu'il avait le talent de saisir les principes et les finesses de ces arts. Son *Histoire de la république de Venise*, qu'il publia en 12 vol. in-12, 1758 et années suivantes, et celle *de la paix de Belgrade*, en 2 vol. in-12, 1768, lui assurent un rang parmi les historiens. Il réunit dans l'une et dans l'autre, à quelques endroits près, le caractère de la vérité au mérite de l'exactitude. On pourrait désirer un style plus soigné dans certains morceaux, moins ampoulé, moins surchargé de traits plus oratoires qu'historiques, et de comparaisons amphigouriques. On a encore de lui : 1° *Paraphrase* du *Miserere*, traduite de Segneri, in-12; 2° *Voyage à la mer du Sud*, traduit de l'anglais, 1756, in-4° et in-12; 3° *Apologie de la musique française*, contre J.-J. Rousseau, 1754, in-8°; 4° *Oraison funèbre du prince de Dombes*, pleine de beautés d'une vraie éloquence. Cet écrivain estimable mourut au mois d'avril 1769.

† LAUJON (Pierre), poète, naquit à Paris en 1727, fut lié avec Piron, Collé, Panard, et tous les hommes facétieux de son temps, dont il imita fort bien les saillies, qui dégénéraient parfois en traits mordants et satiriques. Il fut membre de l'académie française, doyen des chansonniers, et président du caveau moderne, établi à l'instar de celui que fréquentaient les poètes ci-dessus indiqués. Il mourut à Paris en 1811, et a laissé : *Ismène et Isménias*, tragédie en trois actes, 1770; l'*Inconséquent ou les Soubrettes*, comédie en cinq actes, en prose, jouée en 1777; *L'Ecole de l'amitié*, *La Nouvelle Ecole des mères*, comédies en un acte chacune; *Le Couvent*, comédie en un acte, 1790; c'est un tribut qu'un vieillard de 65 ans crut devoir à la révolution. Des opéras, comme *Sylvie*, en trois actes, 1770; des opéras comiques, tels que *L'Amoureux de quinze ans*, en trois actes; *Le Poète supposé*, en trois actes, etc., etc.; des parodies, des ballets, et un recueil de chansons publié sous le titre d'*A-propos de société*, 1776, 3 vol. in-12. On remarque dans les poésies de Laujon de la facilité, de la chaleur et beaucoup d'imagination.

† LAULAHNIER (Michel-Joseph de), évêque d'Égée *in partibus*, né au Cheylard dans le Vivarais en 1718, fut sacré évêque en 1776. Il consacra son temps et sa plume à la défense de la religion, et publia, sous le nom d'un ancien militaire, plusieurs ouvrages contre les philosophes modernes. On a de lui : 1° *Essai sur la religion chrétienne et sur le système des philosophes modernes*, *accompagné de quelques réflexions sur les campagnes*, par un ancien militaire retiré, Paris, Pierre, 1770, in-12 de 311 pages; 2° *Pensées sur différents sujets*, par un ancien militaire, Langres, Jean Bonnin, et Paris, Humblot, 1773, in-12 de 331 pages; 3° *Réflexions critiques et patriotiques pour servir principalement de préservatif contre les maximes de la philosophie*, 3e édition, revue, corrigée et augmentée, Nyon l'aîné, 1780, in-12 de 410 pages. L'auteur du *Dictionnaire* des anonymes pense que les deux premiers ouvrages ont été fondus dans le dernier, et que c'est

pour cela qu'il est présenté comme une troisième édition. On croit que cet évêque mourut vers la fin de 1788.

LAUNAY (Pierre de), écrivain de la religion prétendue réformée, né à Blois en 1573, quitta une charge des finances, le titre de secrétaire du roi, et toutes les prétentions de fortune, pour se livrer à l'étude des livres sacrés. Les protestants de France avaient en lui une confiance extrême. Il fut député à tous les synodes de sa province, et à presque tous les synodes nationaux qui se tinrent de son temps; et mourut en 1662, à 89 ans, très regretté de ceux de sa communion. On a de lui: 1° des *Paraphrases* sur les Épîtres de saint Paul, sur Daniel, l'Ecclésiaste, les Proverbes et l'Apocalypse; 2° des *Remarques sur la Bible, ou Explication des mots, des phrases et des figures difficiles de la sainte Écriture*, Genève, 1667, in-4°. Ces deux ouvrages sont estimés des calvinistes.

LAUNAY (François de), né à Angers en 1612, reçu avocat à Paris en 1638, suivit le barreau, plaida, écrivit et consulta avec un succès égal. Il occupa le premier la chaire de droit français, fondée en 1680 au collége de Cambrai, et fit l'ouverture de ses leçons par un discours, dans lequel il prouva « que le droit » romain n'est pas le droit com» mun de France. » Du Cange, Bigot, Coutelier, Ménage et plusieurs autres savants, se faisaient un plaisir de converser avec lui. Ils trouvaient dans ses entretiens un fonds inépuisable des maximes les plus certaines de la jurisprudence ancienne et moderne. Ses mœurs relevaient beaucoup son savoir; elles étaient douces et pures, sa piété solide, sa charité bienfaisante. Il ne savait rien refuser, mais en secourant les misérables, surtout ceux qui mendiaient plutôt par paresse que par besoin, il leur disait : « Vous pourriez bien tra» vailler pour gagner votre vie; » je me lève à cinq heures du » matin pour gagner la mienne.» Cet homme estimable mourut en 1693, à 81 ans. On a de lui : 1° un traité du *droit de chasse*, 1681, in-12; 2° des *Remarques sur l'institution du droit romain et du droit français*., in-4°, 1686; 3° *Commentaire sur les Institutes coutumières* d'Antoine Loysel, 1688, in-8°.

† LAUNAY (Bernard-René Jourdan de), naquit à Paris le 9 avril 1740, à la Bastille, dont son père était gouverneur. Il succéda dans cette charge en 1776 au comte de Jumilhac de Cubjac, et la remplit jusqu'en 1789, époque de la destruction de cette forteresse. Son nom est devenu fameux à cause de cet événement, dans lequel on vit le peuple de Paris se porter à des excès jusque là inouïs, par lesquels il préludait à ceux, plus grands encore, de la révolution. La fureur avec laquelle les philosophes et les *amis de la liberté* s'étaient déchaînés depuis longtemps contre les mesures prises par le gouvernement, pour éloigner de la société des hommes dangereux ou coupables avait depuis long-temps exalté l'imagination du peuple. Il ne voyait plus dans la Bastille qu'une forteresse dangereuse pour la ville de Paris, et dans ceux qui y étaient enfermés, que des victimes de l'arbitraire et du despotisme. On avait plusieurs fois parlé de l'abattre, et en cas de

refus de la part du gouvernement et du gouverneur, de la prendre de force, et de rendre à la liberté les individus que l'on y retenait. Sur le bruit que M. de Launay était déterminé à se défendre jusqu'à la dernière extrémité, et que le ministre de la guerre, dans la nuit du 12 au 13 juillet, y avait fait transporter les poudres qui étaient à l'Arsenal, on résolut de s'en emparer. Le 14 juillet au matin, plusieurs députations de l'hôtel de ville, sous prétexte de parlementer avec le gouverneur, vinrent examiner l'état de la place et les fortifications. M. de Launay montra les intentions les plus pacifiques, et jura de ne faire feu qu'en cas d'attaque : mais le peuple avait déjà devancé les vœux du district ; déjà le premier pont étant abattu, et le second tout près de l'être. M. de Launay crut devoir faire tirer, comme il l'avait annoncé. Cette décharge intimida un instant le peuple, qui, revenant de sa première frayeur, essaya de briser à coups de hache les portes du quartier, et mit le feu au corps-de-garde avancé de l'hôtel du gouverneur et aux cuisines. Ce fut alors que l'on tira un coup de canon à mitraille, le seul qui ait été tiré pendant quatre heures que dura l'attaque. En ce moment arrivent au secours des révoltés les gardes françaises avec des mortiers et des canons : les assiégés, alarmés, ou peut-être vendus en partie, veulent se rendre; le gouverneur s'y oppose, et, voyant son autorité méconnue, veut mettre le feu aux poudres, et faire sauter la forteresse et une partie du faubourg; mais il en est empêché par deux sous-officiers. Cependant le tumulte augmentait dans la garnison : le gouverneur voulait que l'on continuât la défense, et qu'on dispersât à coups de canon cette populace qui n'aurait pas manqué de s'enfuir. Mais M. de Flue, commandant des Suisses, qui conservait plus de sang-froid au milieu de tout ce trouble, propose de capituler, et adresse la parole aux assiégeants : il demande que la garnison se retire avec les honneurs de la guerre. Sur leur refus, il propose de mettre bas les armes, si on promet de ne pas massacrer la troupe, et il ajoute : *Nous avons vingt milliers de poudre ; nous ferons sauter la garnison et tout le quartier, si vous n'acceptez pas nos propositions. Abaissez le pont*, s'écria-t-on ; *il ne vous sera rien fait;* et le nommé Élie, un des chefs des assiégeants, ajouta : *Foi d'officier, nous l'acceptons; baissez les ponts.* Les ponts se baissent, et la multitude furieuse se précipite en insensée dans la forteresse. On cherche d'abord le gouverneur, que l'on trouve difficilement. Un nommé Cholat, marchand de vin, s'empara le premier de lui, et deux gardes françaises l'escortèrent jusqu'à l'hôtel de ville, où il arriva criblé de coups de sabre et de baïonnettes, et expira entre l'arcade Saint-Jean et le pont de l'hôtel. Les têtes du gouverneur, de M. de Losme de Salbray, major, tué à la Grève; de M. de Mirray, aide-major; de M. Person, lieutenant des invalides; de M. de Flesselle, prévôt des marchands, massacré dans la même journée, furent promenées en triomphe dans les rues de Paris, dont les habitants commencèrent à s'accoutumer à ces horribles spec-

tacles. Les corps furent tous transportés à la morgue, excepté celui du gouverneur, qui ne fut point retrouvé. La Bastille, au moment où elle fut attaquée, avait pour sa défense quatre cents biscaïens, quatorze coffrets de boulets ramés, quinze mille cartouches, trente-un milliers de poudre renfermés dans cent vingt-cinq barils; les tours étaient armées de quinze canons, qui n'avaient d'autre destination que de servir aux réjouissances; et le gouverneur avait fait entrer douze fusils de rempart, portant chacun une livre et demie de balles. Non contente de s'exercer sur les assiégés, la fureur du peuple se tourna contre la forteresse elle-même, qui disparut en peu de jours, et dont les débris furent dispersés dans les départements, avec un plan gravé incrusté dans une pierre provenant des démolitions de la forteresse. Ainsi périt M. de Launay, dont la conduite, en cette occasion, fut exempte du moindre reproche, quoi qu'en aient voulu publier les révolutionnaires de ces temps-là. Ainsi fut détruite cette citadelle, qui était à la fois un rempart pour la ville de Paris et un lieu de sûreté qui avait épargné bien des malheurs à l'état et de grands déshonneurs à d'illustres familles. Que l'intrigue et la haine puissante des grands l'aient fait servir quelquefois à leurs vengeances particulières, cela peut être; mais ce sont là des inconvénients inséparables des institutions humaines, soumises toujours, et sous toutes les formes de gouvernement, à l'influence du pouvoir, qui sait à son gré faire fléchir les lois les plus sages, et créer des crimes lorsqu'ils sont nécessaires à ses intérêts. Destinée à renfermer les hommes dangereux et les fils de famille, qui, jeunes encore, ne promettaient à leurs parents que la honte et des malheurs, la Bastille, si elle existait encore, préviendrait peut-être bien des révolutions, et épargnerait à la patrie le spectacle de personnages distingués, qui traînent dans la société des noms illustres flétris par la licence, par les débauches, et quelquefois par des crimes.

LAUNOY (Matthieu de), prêtre de la Ferté-Alais, au diocèse de Sens, se fit protestant en 1560, et exerça le ministère à Sédan, où il se maria. Une scène scandaleuse qu'il donna dans cette ville l'obligea de fuir. Il redevint catholique, et fut pourvu d'un canonicat à Soissons. Ayant embrassé le parti de la ligue, il se mit à la tête de la faction des Seize, et fut le promoteur de la mort du président Brisson. Le duc de Mayenne ayant fait poursuivre les meurtriers de ce magistrat, Launoy passa en Flandre, et y mourut. On a de lui : les *Motifs de sa conversion* et une *Réponse aux calomnies* qu'il prétendait que les ministres avaient semées contre lui, et quelques *Ecrits* de controverse.

LAUNOY (Jean de), né à Valdésie, village de Normandie, près de Valognes, en 1603, prit le bonnet de docteur en 1634. Un voyage qu'il fit à Rome augmenta son érudition, et lui procura l'amitié et l'estime d'Holstenius et d'Allatius. De retour à Paris, il se renferma dans son cabinet, recueillant les passages des pères et des auteurs sacrés et profanes sur toutes sortes de matières. Les *Conférences* qu'il

tint chez lui tous les lundis furent une espèce d'école académique, où l'on trouvait à s'instruire, et quelquefois aussi à s'égarer; et comme elles prenaient l'air de conventicules, où se rendaient des gens d'une humeur dogmatisante, le roi les interdit en 1636. [On s'y occupait beaucoup de Richer, de ses opinions, et on cherchait à établir un système démocratique et anarchique, qui ne convenant à aucune société, renverserait par ses bases l'autorité de l'Eglise catholique.] Pour détourner l'attention du public, on faisait la guerre aux légendes, en attaquant les fables qu'elles renferment, et en même temps plusieurs faits vrais ou probables, que la critique de M. de Launoy ne distinguait pas des faits supposés. C'est ce qui fit surnommer Launoy le *Dénicheur de saints*. Aussi le curé de Saint Roch disait : « Je » lui fais toujours de profondes » révérences, de peur qu'il ne » m'ôte mon saint Roch. » M. le président de Lamoignon le pria un jour de ne pas faire de mal à saint Yon, patron d'un de ses villages; « Comment lui ferais-je » du mal, répondit le docteur, » je n'ai pas l'honneur de le con- » naître. » Il avait rayé de son calendrier *sainte Catherine*, martyre; et le jour de sa fête, il affectait de dire une messe de *requiem*, comme si le défaut d'authenticité dans les actes d'une sainte honorée dans l'Eglise de Dieu pouvait conclure contre son existence ou sa sainteté. (*Voyez* CATHERINE.) Soit goût, soit affectation, il vécut toujours pauvrement et simplement, ennemi du cérémonial. Il aima mieux se faire exclure de la Sorbonne que de souscrire à la censure du docteur Arnauld, condamné par Rome et par l'Eglise de France. Il fit plus, il écrivit contre le Formulaire de l'assemblée du clergé de 1656. Il mourut en 1678 dans l'hôtel du cardinal d'Estrées. L'abbé Granet a donné une édition de ses ouvrages en 1731, en 5 tom. ou 10 vol. in-fol.; il y a joint la *Vie* de l'auteur, et plusieurs de ses écrits qui n'avaient point encore vu le jour. Ce critique n'écrit ni avec pureté ni avec élégance : son style est dur et forcé. Il s'explique d'une manière toute particulière, et donne des tours singuliers à des choses très communes. Ses citations sont fréquentes, extraordinairement longues, et d'autant plus accablantes, qu'il ne craint pas de les répéter; il faut bien s'en défier : quand un passage le gênait, il le corrompait, et le rapportait tel qu'il l'avait créé, avec une impudence incroyable; l'éditeur même de ses œuvres en rapporte un exemple frappant. Dans le dessein de prouver que l'adultère rompt le lien conjugal, il allègue une lettre du pape Jean VIII, où il est dit : *Nulla ratione prorsus illi conceditur aliam vivente priore conducere*; et, ajustant la lettre à son système, il retranche les mots *nulla ratione prorsus*, et s'en tenant aux paroles *illi conceditur*, il conclut d'une manière triomphante en s'écriant : *quid clarius, vel expressius?* Et ce n'est pas la seule altération de ce genre dans cette même lettre de Jean VIII. (*Voyez* le Journal hist. et littér., 1er novembre 1787, page 338, et le huitième volume des *Recl. Belg.*, page 193.) La plupart de ses raisonnements ne sont pas plus justes que ses citations, et

il semble quelquefois avoir eu d'autres vues que celles qu'il annonce. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De varia Aristotelis fortuna in academia parisina* (voyez Aristote) ; 2° *De duobus Dionysiis ;* 3° *Historia gymnasii Navarræ*, pleine de savantes recherches ; 4° *Inquisitio in chartam immunitatis Sancti-Germani-a-Pratis*, ouvrage très abondant en citations ; 5° *De commentitio Lazari, Magdalenæ, Marthæ et Maximini in Provinciam appulsu*, où il réprouve absolument la tradition des Provençaux, touchant l'arrivée de Lazare, de Madeleine et de Marthe en Provence ; tradition à laquelle les bollandistes ont paru plus favorables ; 6° *De auctoritate negantis argumenti.* Launoy donne trop de force à cet argument ; mais il en faisait un si grand usage dans ses critiques, qu'il ne pouvait s'empêcher de le faire valoir. 7° *De veteribus parisiensium basilicis*, savant et curieux ; 8° *Judicium de auctore librorum* de Imitatione Christi (voyez Amort) ; 9° *De frequenti confessionis et eucharistiæ usu ;* 10° *De cura Ecclesiæ pro sanctis et sanctorum reliquiis*, ouvrage judicieux ; 11° *De cura Ecclesiæ pro miseris et pauperibus*, plein d'érudition ; 12° *De veteri ciborum delectu in jejuniis*, qui mérite le même éloge que le précédent. L'auteur y montre qu'on pourrait, absolument parlant, jeûner avec de la viande ; il le fit au sujet du siége de Paris. Dans ces dernières années, des esprits superficiels en abusèrent pour renverser la discipline de l'Eglise. 13° *De scholis celebrioribus a Carolo Magno exstructis :* il y a des recherches ; 14° *De sacramento unctionis extremæ ;* 15° *Romanæ Ecclesiæ traditio circa simoniam :* la matière y est épuisée ; 16° *De vero auctore fidei professionis quæ Pelagio, Augustino et Hieronymo tribui solet ;* 17° des *Lettres*, imprimées séparément, Cambridge, 1689, in-fol ; 18° plusieurs écrits sur la *véritable tradition de l'Eglise, touchant la grâce*, et sur divers points de critique historique, etc. ; 19° *Regia in matrimonium potestas*, 1 vol. in-4° ; ouvrage où le mariage chrétien devient une affaire purement civile, puisque l'auteur ôte à l'Eglise le droit d'établir des empêchements dirimants, et l'attribue exclusivement aux princes, contre la doctrine expresse du concile de Trente : car tel est certainement le sens du canon qui dit *anathème* à ceux qui nient que l'Eglise ait le pouvoir de poser des empêchements dirimants. Les écrivains orthodoxes de toutes les nations en conviennent. « Jamais, dit le » cardinal archevêque de Malines, dans sa déclaration de » 1789, il ne s'est élevé à ce sujet aucune dispute entre les » docteurs catholiques ; ils ont » soutenu comme une vérité » constante et très assurée, que » l'Eglise avait reçu de Jésus-Christ le pouvoir d'établir des » empêchements dirimants du » mariage, et ont placé cette » doctrine parmi les points définis dans le concile de Trente, » de sorte que, dans tous les » pays catholiques, on fut saisi » d'étonnement et d'indignation, lorsque le docteur Launoy eut la témérité de contester ce pouvoir à l'Eglise. » Cette témérité excita d'abord » les réclamations des écrivains » contemporains, et attira sur

» l'auteur le blâme des évêques » de sa nation et de toute la » chrétienneté. Son étrange » système ne produisit aucune » révolution, ni dans la théologie ni dans la jurisprudence: » l'ouvrage déféré à Rome y fut » relégué parmi les livres pernicieux, d'où il tomba dans » l'oubli et le mépris. Lorsqu'on » ressuscita, sur la fin du dix-huitième siècle, la prévention » de Launoy, elle rencontra, » dans les écoles chrétiennes, » les mêmes oppositions qu'elle » avait éprouvées au dix-septième; et l'Église romaine, la » mère et la maîtresse de toutes les Églises, toujours attentive à conserver le dépôt » commun de la doctrine, » dont la garde lui est spécialement confiée, n'a pas manqué » de se déclarer contre cette » vieille nouveauté, ainsi qu'il » en conste par plusieurs rescrits du pape régnant. » Indépendamment de ces observations, on peut dire que le sentiment de Launoy conduit à la destruction totale des mœurs chrétiennes : car si la validité des mariages dépend uniquement de l'autorité profane, qui empêchera les chrétiens d'épouser leurs sœurs, comme les illustres Ptolémée, et avec eux toute l'Égypte? d'établir la communauté des femmes, comme le voulait l'incomparable Platon, et comme le pratiquait le grave Caton? de devenir polygames par l'avis du prophète arabe? de renouveler les noces abominables de Néron et Sporus?.... et qu'on ne parle pas de la loi naturelle comme opposée à ces infamies. La connaissons-nous mieux cette loi naturelle que les Platon, les Caton, les Socrate, etc.? Ne savons-nous pas que l'on fait ce que l'on veut de la nature, ainsi que de la raison, lorsque ces éternelles pupilles ne se trouvent pas sous la tutelle de la religion? On voit par là à quelles conséquences Launoy se laissait entraîner par le goût des paradoxes et l'amour de la singularité, les grands mobiles et la règle de ses opinions. Cet ouvrage, proscrit par sa nature même et son but au tribunal de tout lecteur chrétien, fut condamné à Rome par un décret du 10 décembre 1688. On peut voir sur cette matière le traité *de l'autorité des deux puissances*, seconde édition, 1788 et 1791, tome 3, page 158 et suivantes; l'*Apologie du mariage chrétien*, 1788; *Receuil des représentations belgiques*, tome 6, page 179. (*Voyez* DOMINIS, ESPENCE, GERBAIS Jean, GIBERT Jean-Pierre.) — Un autre écrit dont on a beaucoup parlé a été brûlé avant sa mort. Un lexicographe prétend qu'il roulait sur la prétendue altération du dogme par la scolastique. Mais il est certain que l'ouvrage qui remplit ce but absurde existe, et qu'il n'est pas de Launoy, mais de Faydit. L'écrit brûlé était contre le père Alexandre. Launoy avait eu de vifs démêlés avec les dominicains; et c'est le canif de ces pères (et non celui des jésuites, comme M. Chaudon l'insinue) qu'il feignait de craindre. Il le dit clairement dans sa *Confirmatio dissertat. de vera plenarii apud August. concilii notione*, tome 2, part. 2, pag. 141 et 169; mais cette crainte simulée était une injure atroce à l'égard des uns comme des autres religieux. Launoy avait dans le caractère quelque chose

de sinistre, qui se décelait sur sa physionomie. Adrien de Valois le peint comme une ame lâche et adulatrice, comme un parasite importun et de la plus ferme contenance. *Quotidie*, dit-il, *ad optimatum mensas non invitatus accedis, quotidie procerum patinas lingis, et tu quidem eos amicos ac etiam admiratores tuos arbitraris, cum plerique te adversentur, spernantque et irrideant, improviso venientem exipiant inviti, quoniam honeste excludere, domove expellere nequeunt. Horum e procerum convivatorumque tuorum numero quidam, magno vir ingenio, magnaque virtute, nuper interrogatus ab amico, quid ita Launoium petulantis linguæ et calami scriptorem mensa sua dignaretur; ita respondit : Quid faciam? hunc ego hominem amare non possem, sed molestum effugere non valeo; discedentem e curia in extremis gradibus stans diligenter observat.* Adr. Val. *Def. dissert. de basilicis.* On trouve le même passage dans les OEuvres de Launoy, t. 4, part. 2, fol. 361.

LAURATI ou Lorenzetti (Pietro), peintre, natif de Sienne, disciple de Giotto, florissait dans le 14e siècle. Cet artiste a travaillé à Sienne et à Arezzo; il réussissait principalement dans le jet des draperies, et à faire sentir sous l'étoffe le nu de ses figures. Il a aussi excellé dans les parties qui regardent la perspective. [Lorenzetti a été aidé dans plusieurs ouvrages par son frère Ambroise, célèbre par son *tableau*, qui est dans la Maison-de-Ville de Sienne, représentant, par autant de *figures* analogues, les *vices* d'un mauvais gouvernement. Des vers placés sous chaque personnage, en expliquent le caractère et le dessein.]

LAURE. *Voyez* Noves.

LAUREA. *Voyez* Lauria.

LAURENS (André du), natif d'Arles, disciple de Louis Duret, devint professeur de médecine à Montpellier, et premier médecin du roi Henri IV. On a de lui, entre autres, un bon *Traité d'anatomie*, en latin, in-fol., qui a été traduit en français. Du Laurens mourut en 1609.

LAURENS (Honoré du), frère du précédent, et avocat-général au parlement de Provence, se distingua dans le parti de la ligue. Devenu veuf, il embrassa l'état ecclésiastique, et Henri IV lui donna l'archevêché d'Embrun. Il gouverna son diocèse avec sagesse, et mourut à Paris en 1612. On a de lui : 1° un *Traité* sur l'édit de Henri III pour réunir les protestants à l'Eglise catholique, 1588, in-8°; 2° La *Conférence de Surène*, entre les députés des états-généraux et ceux du roi de Navarre, 1593, in-8°.

LAURENS. *Voyez* Lorens.

LAURENT (Saint), diacre de l'Église romaine sous le pape Sixte II, administrait en cette qualité les biens de l'Eglise. L'empereur Valérien ayant allumé le feu de la persécution par un édit cruel, Sixte fut mis en croix, et du haut de son gibet il promit à Laurent, impatient de le suivre, qu'il recevrait dans trois jours la couronne du martyre. On l'arrêta bientôt après, et le préfet de Rome lui demanda, au nom de l'empereur, les trésors qui lui avaient été confiés. Laurent ayant obtenu un délai de trois jours, pendant

lequel il rassembla tous les pauvres chrétiens, il les présenta au préfet. *Voilà*, lui dit-il, *les trésors de l'Eglise*. Ce barbare le fit étendre sur un gril ardent, après l'avoir fait déchirer à coups de fouet. Le héros chrétien, tranquille sur les flammes, dit à son tyran : « J'ai été assez long-» temps sur ce côté, faites-moi » retourner sur l'autre, afin que » je sois rôti sur tous les deux. » Le préfet, d'autant plus furieux que Laurent était plus intrépide, le fit retourner. « Mangez har-» diment, dit le généreux mar-» tyr à cet homme de sang, et » voyez si la chair des chrétiens » est meilleure rôtie que crue. » Il pria ensuite pour ses persécuteurs, pour ses bourreaux, pour la ville de Rome, et expira le 10 août 258. Sa mort fit beaucoup de chrétiens. Plusieurs païens, touchés de sa constance, ne tardèrent pas d'embrasser la religion qui la lui avait inspirée.

LAURENT, évêque de Novare, transféré au siége de Milan, s'est illustré dans le cours du VIe siècle, par ses vertus et son zèle pastoral. On trouve quelques unes de ses *Homélies*, dans la *Bibliotheca Patr.*, tom. 9. V. D. Cellier, XVI, 175.

LAURENT (Saint), moine et prêtre de Rome, envoyé par saint Grégoire le Grand, avec saint Augustin, pour convertir les Anglais, en baptisa un grand nombre. Il succéda à saint Augustin dans l'archevêché de Cantorbéry, et termina ses travaux apostoliques en 619. — Il ne faut pas le confondre avec saint LAURENT, issu du sang royal d'Irlande, qui fut abbé de Glindale, puis archevêque de Dublin. Il mourut dans la ville d'Eu en Normandie, l'an 1181.

LAURENT DE LIÉGE, religieux bénédictin du monastère de Saint-Laurent, près de Liége, d'où il tire son nom, passa de là dans le monastère de Saint-Vannes à Verdun, et composa une *Chronique* des évêques de Verdun et des abbés de Saint-Vannes, depuis l'an 1040 jusqu'en 1144, insérée dans le 12e tome du Spicilége de dom d'Achery, et dans le 1er tome de l'Histoire de Lorraine de dom Calmet.

LAURENT DE LA RÉSURRECTION (Le frère), convers de l'ordre des carmes-déchaussés, né à Hérimini en Lorraine, mourut à Paris en 1691, à 80 ans. Fénelon, archevêque de Cambrai, qui avait été fort lié avec lui, le peint comme un homme gai dans ses plus grandes maladies, et en tout et partout un homme de Dieu. On a publié sa *Vie* à Châlons en 1694, sous le titre de *Mœurs et Entretiens du frère Laurent*.

LAURENT DE BRINDES (Le B.), supérieur général de l'ordre des capucins, né à Brindes dans le royaume de Naples, en 1559, se rendit illustre par sa piété, sa mortification, son zèle et ses connaissances. Il jouit de la plus grande considération auprès de l'empereur Rodolphe II, de Philippe III, roi d'Espagne, de l'électeur de Bavière, et de tous les princes catholiques ; il confondit les hérétiques dans plusieurs occasions, et rendit à l'Eglise les plus grands services. Il mourut à Lisbonne en 1619. Un auteur connu en a tracé le portrait suivant : « Sous le pau-» vre et austère habit de ca-» pucin, sous les dehors et dans » l'impression de l'humilité chré-» tienne profondément sentie, » le père Laurent de Brindes

» avait un grand cœur, un es-
» prit vaste, un jugement sûr,
» une sagesse agissante, et ces
» vertus fécondes qui en engen-
» drent d'autres, et répandent
» au loin ce que la vivacité de
» la foi et du zèle ne saurait cir-
» conscrire dans les bornes d'un
» espace quelconque. Les pon-
» tifes et les rois l'ont écouté
» avec respect; il fut le père et
» le protecteur des peuples, la
» terreur des hérétiques, et le
» grand défenseur de la foi dans
» la Germanie; en un mot, c'é-
» tait un saint et un grand hom-
» me, attributs qui se réunis-
» sent si aisément et si naturel-
» lement quand les circonstan-
» ces favorisent ou provoquent
» le développement des quali-
» tés du vrai chrétien. » Pie VI l'a mis au nombre des bienheureux. Sa *Vie*, imprimée à Paris, 1787, in-12, est diffuse, mais édifiante et instructive. On trouve à la fin le *Catalogue* de ses ouvrages, qu'on conserve en manuscrit au couvent des capucins de Venise. [Il avait été nommé Nonce apostolique et résident du roi d'Espagne à la cour de Bavière; appelé successivement à Milan, à Gènes, à Venise et à Rome, il parvint à maintenir la paix entre des puissances que leur position rendait rivales. Ses ouvrages, qu'il laissa manuscrits, consistent en des *Sermons*, et des *Traités de Controverse*.]

LAURENT (Jacques), fils d'un trésorier de l'extraordinaire des guerres en France, porta longtemps l'habit ecclésiastique, qu'il quitta dans un âge assez avancé. Il fut secrétaire du duc de Richelieu, père du maréchal vainqueur de Mahon. Laurent cultivait la poésie; mais il est moins connu par ses vers, qui sont très médiocres, que par la traduction de l'*Histoire de l'empire Ottoman*, de Sagredo, en 6 vol. in-12, Paris, 1724. Le traducteur, après avoir poussé sa carrière jusqu'à 85 ans, fut brûlé dans l'incendie de sa maison, arrivé le 6 mars 1726.

† LAURENT (Pierre), graveur, naquit à Marseille en 1739, fut trois mois élève de Balechou, mais travailla de préférence d'après Berghem, Lauterbourg et le Poussin. Il conçut le premier l'idée de publier la gravure des principaux chefs-d'œuvre que contenait la galerie du Musée; travail qu'il fut obligé d'abandonner, après y avoir consacré son temps et une partie de sa fortune: cause de tous les désagréments et des dégoûts qu'on lui fit éprouver. MM. Hubert et Rost donnent la nomenclature de dix-huit pièces de ce travail, parmi lesquelles on remarque surtout *La mort du chevalier d'Assas*, d'après Casanova. Mais le travail qui fait le plus d'honneur à Laurent, c'est la gravure du *Déluge du Poussin*, qu'il composa dans toute la maturité de l'âge et du talent, et qui vaut seule beaucoup d'ouvrages. L'exécution de Laurent est pleine de feu et de rapidité; il a surtout réussi dans le genre des paysages et des animaux. Cet artiste est mort à Paris le 30 juin 1809, des suites d'une attaque d'apoplexie.

LAURENT JUSTINIEN. *Voyez* JUSTINIANI.

LAURENT D'UPSAL. *V.* GOTH.

LAURENT DE MÉDICIS. *Voyez* MÉDICIS.

LAURENTIA. *Voy.* ROMULUS.

LAURENTIEN (Laurent), professeur en médecine à Florence et à Pise dans le XVe siècle, tra-

duisit en latin le *Traité de Galien sur les fièvres*, et commenta les *Pronostics* d'Hippocrate, Lyon, 1550, in-12. Ses bonnes qualités étaient obscurcies par une noire mélancolie, qui le rendait insupportable à lui-même. Il finit par se précipiter dans un puits.

LAURÈS (Antoine, chevalier de), né à Gignac dans le diocèse de Montpellier, d'une bonne famille, s'appliqua avec succès à la littérature, et surtout à la poésie. Il est connu par sa traduction ou plutôt son imitation en vers de la *Pharsale* de Lucain, 1 vol. in-8°, 1773. Laurès mourut à Paris en 1778.

LAURI (Philippe), peintre, né à Rome en 1623, mort dans cette ville en 1694, a excellé à peindre en petit des sujets de *Métamorphoses*, des *Bacchanales* et des morceaux d'*Histoire*. Sa touche est légère, ses compositions gracieuses, son dessin correct; mais son coloris, rarement dans le ton convenable, est tantôt faible et tantôt outré. Il a fait quelques paysages où l'on remarque beaucoup de fraîcheur et de goût.

LAURIA (François-Laurent de), tirait ce nom de la ville de Lauria, dans le royaume de Naples, où il était né, car son nom de famille était *Brancati*. Il se fit cordelier, et, de dignité en dignité, il parvint à la pourpre romaine en 1687, sous Innocent XI. Ce cardinal mourut à Rome, en 1693, à 82 ans, laissant plusieurs ouvrages de théologie, dont celui qui est intitulé *De prœdestinatione et reprobatione*, in-4°, Rome, 1688, Rouen, 1705, a eu de la célébrité par les critiques et les éloges qu'on en a faits

LAURIÈRE (Eusèbe-Jacob de), avocat au parlement de Paris, y naquit en 1659. Il suivit le barreau pendant quelque temps; mais son goût pour les travaux du cabinet l'obligea de l'abandonner. Il fouilla toutes les parties de la jurisprudence ancienne et moderne; il débrouilla le chaos de l'ancienne procédure et porta la lumière dans la nuit obscure des Coutumes particulières de diverses provinces de la France, et, par des recherches épineuses, il se rendit l'oracle de la jurisprudence. Les savants les plus distingués de son temps se firent un honneur et un plaisir d'être liés avec lui. Laurière fut associé aux études du jeune d'Aguesseau, depuis chancelier de France. Cet habile homme mourut à Paris, en 1728, à 69 ans. On a de lui: 1° *De l'origine du droit d'amortissement*, 1692, in-12; l'auteur y traite aussi du *Droit des francs-fiefs*, qui est fondé sur les mêmes principes; 2° *Texte des Coutumes de la prévôté de Paris*, réimprimé avec beaucoup de notes nouvelles, 1777, Paris, 3 vol. in 12; 3° *Bibliothèque des Coutumes*, in-4°, avec Berroyer. Cet ouvrage, qui n'est proprement que le plan d'un édifice immense, renferme la Préface d'un nouveau *Coutumier général*, et une Dissertation profonde sur l'origine du droit françàis. 4° *Glossaire du droit français*, in-4°, 1704. Ce Dictionnaire de tous les vieux mots des ordonnances des rois de France et des autres titres anciens avait été donné d'abord par Ragueau, Laurière le mit dans un meilleur ordre. 5° *Institutes coutumières* de Loisel, avec de savantes notes, 2 vol. in-12, Paris; 6° le 1er et 2e tom. du *Recueil curieux* et immense des *Ordonnances des rois de France*, qui forme au-

jourd'hui 11 vol. in-fol. (*Voyez* SECOUSSE.); 7° *Table chronologique des ordonnances*, in-4°, avec deux de ses confrères; 8° une édition des *Ordonnances* compilées par Néron et Girard, 1720, 2 vol. in-fol.

LAURO (Vincent), né à Tropea en Calabre, cultiva de bonne heure la médecine, et joignit à cette science une grande capacité pour les affaires. Pie V, qui connaissait tout le mérite de ce savant, lui conféra l'évêché de Mondovi en Piémont. Sous le pontificat de Grégoire XIII, Lauro fut envoyé nonce en Pologne. Il remplit cette nonciature successivement auprès de Sigsmond-Auguste, de Henri de Valois, duc d'Anjou, et d'Étienne Battori. A sa persuasion, Jean III, roi de Suède, reçut à sa cour le jésuite Antoine Possevin, qui ramena Sigismond, fils de ce prince, à la religion catholique. Grégoire XIII, en reconnaissance des services de Lauro, le décora de la pourpre romaine en 1583. Dans cinq conclaves consécutifs, Lauro eut un grand nombre de voix pour être placé sur la chaire de saint Pierre. Il mourut à l'âge de 70 ans, en 1592, avec la gloire de n'avoir dû son élévation qu'à son mérite.

LAURO (Jean-Baptiste), né à Pérouse en 1581, devint camérier d'Urbain VIII, chanoine de Sainte-Marie, secrétaire du consistoire, etc. On a de lui : 1° *Epistolæ*, 1624, in-8°; 2° *Poemata*, 1623, in-12; 3° un *Eloge abrégé des savants qui vivaient à Rome de son temps*, Rome, 1625, in-8°. Il mourut en 1629, âgé de 48 ans.

LAUTREC. *V.* FOIX (Oudet de).

LAUZUN (Antoine Nompar de Caumont, duc de), né en 1634, sut s'attirer les bonnes grâces de Louis XIV. On peut voir, sur le caractère de ce favori et l'histoire de sa vie, des particularités remarquables dans les *Mémoires* du duc de Saint-Simon : le résultat ne donne pas de lui une idée favorable. Mais il se corrigea beaucoup dans les dernières années de sa vie, finit par une mort très édifiante au couvent des Petits-Augustins à Paris, en 1723, âgé de 91 ans. Il ne laissa point de postérité de son mariage avec la fille du maréchal de Lorges, qu'il avait épousée après la mort de mademoiselle de Montpensier. [La charge de grand-maître de l'artillerie étant devenue vacante, en 1669, par la démission du duc de Mazarin, le roi la promit à Lauzun; mais Louvois sut persuader au monarque de ne pas la lui accorder. Lauzun eut l'audace de sommer Louis XIV de tenir sa promesse : il osa même briser son épée en sa présence, en disant « qu'il ne servirait » jamais un prince qui manquait » à sa parole. » Le roi, justement irrité, leva sa canne; mais il la jeta par la fenêtre, en s'écriant : « J'aurais trop de regret, » si j'osais frapper un gentil- » homme. » Lauzun fut mis à la Bastille, et ce ne fut qu'après plusieurs mois de négociations qu'il consentit à accepter, en échange de la charge qu'il convoitait, le grade de capitaine des gardes. Il rentra tellement en faveur, qu'en 1670, le roi autorisa son mariage avec mademoiselle de Montpensier, petite-fille de Henri IV. Lauzun prétendit donner à cette union un grand éclat; mais pendant les délais nécessaires aux préparatifs qu'il fit à ce sujet, Madame de Mon-

tespan (qui aimait Lauzun), et les princes du sang obtinrent du roi qu'il révoquât son consentement. Anquetil cependant assure que le mariage eut lieu secrètement, et qu'après la mort de Mademoiselle, Lauzun en porta le deuil. Quoi qu'il en soit, Louis XIV nomma son favori maréchal de France. Depuis cette époque, Madame de Montespan étant devenue l'objet des injures de Lauzun, s'unit à Louvois, et tous les deux parvinrent à le faire disgracier. Il fut arrêté le 25 novembre 1671, et enfermé pendant plusieurs années dans un cachot du château de Pignerol : il y trouva le surintendant Fouquet, qui y était depuis 1665. Lauzun tenta inutilement deux fois de s'évader; enfin, on lui permit de passer en Angleterre. Lors de la révolution contre Jacques II, ce monarque confia à Lauzun la reine et le prince de Galles pour les amener en France, où, Louis XIV, par une lettre écrite de sa main, lui permit de rentrer. Il fut admis à la cour, mais il ne jouit plus de la bienveillance du monarque. Jacques II le décora de l'ordre de la *Jarretière*, et obtint pour lui le titre de duc en 1692. Mademoiselle de Montpensier lui avait fait don de plusieurs fiefs, et entre autres du duché de Saint-Fargeau et de la baronie de Thiers.]

LAVAL (Gilles de), seigneur de Retz, maréchal de France, d'une maison illustre de Bretagne, féconde en hommes illustres, se signala par son courage sous Charles VI et sous Charles VII. Il contribua beaucoup à chasser les Anglais de la France. Les services qu'il rendit à sa patrie l'auraient immortalisé, s'il ne les avait pas ternis par des meurtres, des impiétés et des débauches effrénées. Ayant ajouté à ses autres crimes celui de félonie et de trahison envers le duc de Bretagne, il fut condamné à être brûlé vif dans la prairie de Nantes en 1440. Le duc, témoin de cette exécution, permit qu'on l'étranglât auparavant, et qu'on ensevelît son corps. Le duc de Laval était d'une prodigalité extrême. Il consuma en folles dépenses deux cent mille écus d'or comptant, dont il hérita à 20 ans, et plus de 30,000 liv. de rente, qui en valaient dans ce temps là 300,000 de celui-ci. Quelque part qu'il allât, il avait à sa suite un sérail, des comédiens, une musique, des instruments, des devins, des magiciens, une compagnie de cuisiniers, des meutes de chiens de toute espèce, et plus de 200 chevaux de main. Mézeray dit qu'*il entretenait des sorciers et des enchanteurs pour trouver des trésors; et corrompait de jeunes garçons et de jeunes filles qu'il tuait après, pour en avoir le sang, afin de faire ses charmes.* De telles abominations seraient incroyables si on ne connaissait par d'autres exemples de quel excès de corruption et de scélératesse le cœur humain est capable. N'avons-nous pas vu dans le XVIII[e] siècle une dame hongroise immoler plus de six cents filles à la chimérique idée de s'embellir par leur sang, et se nourrir enfin de leur chair? On peut voir cette histoire incontestable dans l'élégant ouvrage du père Turoczi, *Hungaria cum suis regionibus*, p. 189. *V*. TUROCZI (Ladislas).

LAVAL (André de), seigneur de Lohéac et de Retz, deuxième fils de Jean de Montfort, seigneur de Kergorlay, et d'Anne de Laval, dont il prit le nom

et les armes, rendit des services signalés au roi Charles VII, qui le fit amiral, puis maréchal de France. Il fut suspendu de sa charge au commencement du règne de Louis XI; mais ce prince le rétablit peu de temps après, et lui donna le collier de l'ordre de Saint-Michel en 1469. Il mourut en 1486, à 75 ans, sans laisser de postérité, et plus riche en réputation qu'en biens. Envoyé en 1455 contre Jean V, comte d'Armagnac, qui était excommunié pour avoir épousé publiquement sa propre sœur, il l'avait poussé si vivement, qu'en une seule campagne il l'eut dépouillé de ses états.

LAVAL (Urbain de), marquis de Sablé et de Bois-Dauphin, maréchal de France et gouverneur d'Anjou, se signala en divers sièges et combats. Il suivit le parti de la ligue, fut blessé et fait prisonnier à la bataille d'Ivry en 1590. Il fit ensuite son accommodement avec Henri IV. Son crédit augmenta sous le règne suivant. Lorsque le prince de Condé et beaucoup d'autres mécontents se furent unis, pour empêcher le mariage de Louis XIII avec l'infante d'Espagne, la reine Marie de Médicis, et le marquis d'Ancre son confident, firent commander à Laval l'armée qu'ils mirent sur pied pour combattre celle des mutins: mais il ne répondit pas à l'opinion qu'on avait de ses talents. A la fin de ses jours, il se retira dans une terre, où il mourut tranquillement en 1629.

LAVAL (Antoine de), sieur de Belair, maître des eaux et forêts du Bourbonnais, puis capitaine des châteaux de Beaumanoir-les-Moulins, était savant dans les langues, l'histoire et la théologie. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages. Le plus considerable est: *Desseins de professions nobles et publiques*, contenant entre autres l'*Histoire de la maison de Bourbon*, Paris, 1605, in-4°. Il mourut en 1631, à 80 ans.

LAVAL-MONTMORENCY (François de), premier évêque de Quebec, était fils de Hugues de Laval, seigneur de Montigni. Il fut d'abord archidiacre d'Evreux, et ensuite nommé au siége nouvellement érigé à Quebec, qu'il alla remplir en 1675. Il fonda un séminaire, s'y fit estimer de tout le monde par sa vertu et par son éminente piété, et y mourut en 1708, à 80 ans, après s'être démis de son évêché. L'abbé de la Tour, doyen du chapitre de Montauban a écrit sa *Vie*, in-12.

LAVARDIN. *Voyez* BEAUMANOIR, MASCARON et HILDEBERT.

LAVATER (Louis), controversiste protestant, né à Kibourg, dans le canton de Zurich, en 1527, mort chanoine et pasteur de cette dernière ville en 1586, a laissé une *Histoire sacramentaire*, des *Commentaires* et des *Homélies*. Ces divers ouvrages sont lus par les gens de son parti. Mais son curieux traité *De spectris* (Genève, 1580, in-8°, et Leyde, 1687, in-12), est recherché de tout le monde.

† LAVATER (Jean-Gaspard), célèbre physiognomoniste, naquit à Zurich le 15 novembre 1741. Il étudia les sciences sacrées, devint ministre du culte protestant, et se distingua dans la prédication, ainsi que par plusieurs ouvrages théologiques. Lavater quitta ensuite les études de son état, et entreprit plusieurs voyages. Il demeura long-

temps à Berlin, où le *philosophisme* était fort à la mode; et si les liaisons qu'il eut avec différents philosophes ne pervertirent pas ses principes, elles influèrent beaucoup sur son imagination naturellement ardente et mobile. De retour à Zurich, il se proposa de créer une science aussi difficile qu'extraordinaire, qui avait attiré son attention dès sa jeunesse, mais dont il avait été distrait par d'autres études. Cette science consiste à connaître par les traits du visage et la physionomie, non-seulement les inclinations et le caractère d'une personne, mais encore à deviner son heureux ou funeste avenir. Zopire, Hippocrate et Aristote, parmi les Grecs; et parmi les modernes, Porta, Buffon, Lebrun, La Chambre, avaient déjà fait sur la physiognomonie des recherches et des observations. Mais c'est Lavater qui le premier a cherché a y fixer des règles et des principes. Il commença par observer la physionomie des animaux en la rapportant à l'instinct particulier qui distingue chacune de leurs espèces. Il tourna ensuite ses observations sur les images sculptées des grands hommes et des grands criminels. Il crut voir le talent et la malignité peints sur la physionomie de Voltaire, qui tenait à la fois de l'aigle et du singe. Dans celles de Néron et de Caligula, il remarqua l'ensemble monstrueux des vices les plus crapuleux et de la cruauté la plus raffinée. L'image de Corneille lui représentait le génie créateur, et celle de Bossuet l'homme grand et vertueux. Ces premières observations faites, il s'appliqua à connaître les différents caractères des hommes et des femmes, qu'il tâchait de comparer à leur physionomie respective; et après un grand nombre d'examens et de recherches, après une étude constante de plusieurs années, il se persuada qu'il pouvoit lire dans les traits extérieurs les plus cachés, et en déduire des résultats non équivoques. Il publia pour la première fois ses idées dans une espèce de prospectusou *dissertation* qu'il présenta à la société de Zurich. D'autres ouvrages sur la même matière, et dont nous parlerons après, ayant répandu son nom par toute l'Europe, on venait de toutes parts pour consulter ce nouvel oracle. Parmi plusieurs anecdotes qu'on raconte à ce sujet, nous soumettrons les suivantes à la sage critique du lecteur. — Un seigneur allemand, aimable et bel homme, se présenta dans la société de Lavater; lorsqu'il sortit de la salle, quelques dames s'écrièrent · *Voilà une physionomie heureuse! Vous n'y avez rien à redire, M. Lavater?* « J'en suis fâché pour lui, » répondit-il, mais je remarque » quelques lignes qui annon» cent un caractère emporté, et » je crains qu'il ne finisse mal» heureusement. » Trois mois après, dit-on, sur une réponse malhonnête que lui fit un postillon, le seigneur allemand lui brûla la cervelle : on l'arrêta, et il fut pendu. — Le fameux Mirabeau se présente chez Lavater d'un air cavalier et de persiflage; (il venait de Paris), et débute par ces mots : « Monsieur » le sorcier, j'ai fait le voyage » tout exprès pour savoir ce que » vous pensez de ma physiono» mie. Regardez-moi, je suis le » comte de Mirabeau; si vous

» ne devinez pas juste, je dirai » que vous êtes un charlatan.— » Votre conduite, monsieur, est » très inconsidérée, je ne suis » pas un nécromancien. » Mirabeau insiste, et alors Lavater lui dit : « Votre physionomie an» nonce que vous êtes né avec » tous les vices, et que vous » n'avez rien fait pour les répri» mer. — Ma foi, vous avez de» viné, » répondit Mirabeau, et il se retira un peu déconcerté. Ce jugement n'était pas difficile, pour peu que l'on connût le nom du personnage. L'anecdote suivante est encore plus extraordinaire. Une dame de Paris vint consulter Lavater sur le sort d'une fille chérie : le physiognomoniste la regarde et refuse de s'expliquer. Cédant aux instances de la mère, il lui promet une lettre, la lui donne, à condition qu'elle ne la décachettera qu'au bout de six mois. Au bout de cinq, cette dame voit mourir sa fille, ouvre alors la lettre du devin, qui était conçue en ces termes. « Madame, lorsque vous » ouvrirez cette lettre, je pleu» rerai avec vous la perte que » vous avez faite. La physiono» mie de votre fille est une des » plus parfaites que j'aie encore » vues; mais j'ai remarqué des » traits qui annoncent qu'elle » *mourra* dans les six mois qui » s'écouleront depuis l'instant » que j'ai eu le plaisir de vous » recevoir. » Nous ne nous arrêterons pas à démontrer l'invraisemblance des faits contenus dans ce récit, et nous nous bornerons à faire observer que le système nouveau que professait Lavater, et ses prétendus pronostics sur l'avenir, étaient peu dignes d'un homme éclairé, et encore moins convenables à un chrétien et à un ecclésiastique. Il ne pouvait ignorer qu'il n'y a rien de plus blâmable et de plus présomptueux pour la créature, que de vouloir prédire le sort de ses semblables, qui dépend immédiatement de la volonté d'un Dieu; et que cette raison que l'homme en a reçue en partage doit exclure toute idée de fatalisme, que d'ailleurs des signes extérieurs pourraient mal annoncer. Le système de Lavater a probablement fait naître celui du docteur Gall; ce dernier borne ses recherches au crâne; Lavater les étend à toutes les parties du corps, et surtout aux différents traits de la physionomie. L'un et l'autre système pourraient avoir le même fond de vérité que ces jeux de cartes où les gens crédules vont lire leur destinée. Lors de l'entrée des troupes françaises en Suisse en 1799, Lavater, d'un caractère ardent, voulut prendre une part trop active aux troubles de son pays; il reçut une blessure qui lui causa quinze mois de douleurs cruelles, et dont il mourut en 1801, âgé de 60 ans. Parmi ses ouvrages, nous citerons : 1° *De la physiognomonique*, Leipsick, 1772, vol. in-8°; ouvrage reproduit et augmenté sous le titre de .... *Fragments physiognomoniques pour propager les connaissances des hommes et la bienveillance envers leurs semblables*, ibid., 4 vol., de 1775 à 1778. Il en parut un *Abrégé*, publié par Michel Amubrusler, Zurich, 1783 et 1784, 2 vol. in-8°. Lavater ne se borna pas à son ouvrage en allemand; il en fit publier une édition en français, d'après un nouveau manuscrit, avec des dessins plus soignés et plus

nombreux, imprimée sous le titre *De la physiognomonie, ou l'Art de connaître les hommes et de les faire aimer*, La Haye, 1783, 5 vol. in-4°. Les éditions les plus estimées sont celles publiées par Prudhomme, à Paris, 1806, 10 vol. in-4°, et 1807, 10 vol. in-8°, avec ce titre : *L'art de connaître les hommes par la physionomie*, par Gaspard Lavater, *précédé d'une notice historique sur l'auteur, et avec les opinions de La Chambre, de Porta, de Cooper, de Gall, sur la physionomie*, etc. M. Moreau y a ajouté une histoire anatomique de la face, et plusieurs articles nouveaux sur les caractères des passions, des maladies, etc., le tout orné de 600 gravures. On a encore de Lavater : 2° *Œuvres en prose*, 1 vol. in-8° ; 3° *Journal de l'observateur de soi-même*, 1778; 4° *Salomon*, 1785, in-8° ; 5° *Poèmes*, 1785, in-8° ; 6° *Nathanaël*, in-8° ; 7° *Jésus Messie, ou Evangiles et actes des apôtres* mis en cantiques, 1786, 4 vol. in-8°; 8° *Lettres fraternelles*, 1787, in-8°.

LAVAU. *Voyez* FLONCEL.

LAVAUR (Guillaume de), avocat au parlement de Paris, mort en 1730 à Saint-Ceré, dans le Quercy, sa patrie, âgé de 76 ans, fut l'oracle de son pays par ses connaissances. Il joignait à un cœur bon et généreux, une mémoire prodigieuse et une vaste littérature. On a de lui : 1° *Histoire secrète de Néron, ou le Festin de Trimalcion*, traduit de Pétrone, avec des remarques historiques, in-12, 1726; 2° *Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte*, 1730, 2 vol. in-12. L'auteur prouve que les grandes fables, le culte et les mystères du paganisme, ne sont que des altérations des usages, histoires et traditions des anciens Hébreux. Il y a beaucoup d'érudition dans ce livre; mais les conjectures n'y sont pas toutes également heureuses. Huet avait eu la même idée avant l'auteur; il n'est pas difficile de s'apercevoir que Lavaur a profité de sa *Démonstration évangélique*. L'abbé Guérin du Rocher a répandu beaucoup de lumière sur cet objet dans sa savante *Histoire des temps fabuleux*, vainement attaquée par messieurs Laharpe, de Guignes et du Voisin, et défendue avec feu par M. l'abbé Chapelle. On doit voir aussi *Hérodote, historien du peuple hébreu, sans le savoir*, par l'abbé Bonnaud, Liége, 1790, in-12. Il est certain que les Grecs ont pu facilement avoir communication des Livres saints, soit par les Juifs qu'ils faisaient esclaves, comme on le voit dans le prophète Joël, soit par les Phéniciens, qui ont fait transpirer dans la Grèce, comme dans les autres parties de l'Europe et de l'Afrique, tant de connaissances utiles. « Les philosophes » de ce siècle, dit un critique, » ont une aversion décidée de » cette espèce de combinaisons. » Ils ne peuvent souffrir que » l'Ecriture ait servi de fonds » aux écrits historiques et my» thologiques des anciens. Un » Gebelin, un Bailly, ont mieux » aimé faire des romans puérils » de chronologie, de géogra» phie, de physique et d'histoi» re, que d'adhérer à une ob» servation simple et péremp» toire. » *Voy.* OPHIONÉE.

† LAVILLEHEURNOIS (Berthelot de), naquit en 1740, se fixa à Paris, et après avoir occupé différentes places, devint

maître des requêtes. Attaché à ses rois, il ne partagea pas les principes de la révolution; mais il s'efforça par tous les moyens d'être utile à la cause légitime. Il imagina, vers 1796, de former en France plusieurs compagnies à l'instar de celles des *chouans*, et de les faire soulever ensuite, afin de replacer les Bourbons sur le trône. Il s'était associé Duverne de Presle et l'abbé Brotier; mais, trahi par le colonel Malo, à qui il avait fait part de son projet, il fut traduit devant un conseil de guerre, et condamné au mois d'avril à une année de détention; après le 18 fructidor, les membres du Directoire le firent comprendre dans la déportation à Caïenne; il y fut conduit avec Pichegru et autres, et y mourut en 1799.

LAVINIE, fille de Latinus, roi du Latium, était promise à Turnus, roi des Rutules; mais elle épousa Enée, et en eut un fils posthume, nommé Sylvius, parce qu'elle l'enfanta dans un bois, où elle s'était retirée par la crainte qu'elle avait d'Ascanius, fils d'Enée.

LAVIROTTE (Louis-Anne), médecin, né à Nolay, diocèse d'Autun, mort le 3 mars 1759, dans la 34e année de son âge, était bon physicien et observateur habile. Il a traduit de l'anglais : 1° *Observations sur les crises par le pouls*, de Nihell, in-12; 2° *Dissertation sur la transpiration*, in-12; 3°.... *sur la chaleur*, in-12; 4° *Méthode pour pomper le mauvais air des vaisseaux*, 1740, in-8°; 5° *Découvertes philosophiques de Newton*, par Maclaurin, 1749, in-4°; 6° *Observations microscopiques* de Needham, 1750, in-8°. Il a donné, de son propre fond, des *Observations sur une hydrophobie spontanée, suivie de la rage*, in-12.

LAW (Jean), Ecossais, célèbre par le ruineux système de finances qu'il établit en France. Il naquit en 1688 à Edimbourg, d'un orfèvre. Ayant séduit à Londres la fille d'un lord, il tua le frère de sa maîtresse, et fut condamné à être pendu. Obligé de fuir de la Grande-Bretagne, il passa en Hollande, et de là en Italie. Il avait, depuis longtemps, rédigé le plan d'une compagnie qui paierait en billets les dettes d'un état, et qui se rembourserait par les profits. Il proposa cet établissement au duc de Savoie, depuis 1er roi de Sardaigne (Victor-Amédée), qui répondit qu'*il n'était pas assez puissant pour se ruiner*. Il vint proposer son plan au contrôleur-général de France (Desmarets) en 1709 ou 1710, et ne réussit pas mieux. Enfin il trouva tout favorable sous la régence du duc d'Orléans : deux milliards de dettes à éteindre, un prince et un peuple amoureux des nouveautés. Il établit d'abord une banque en son propre nom, l'an 1716; elle devint bientôt un bureau général des recettes du royaume. On y joignit une compagnie du Mississipi, compagnie dont on faisait espérer de grands avantages. Le public, séduit par l'appât du gain, s'empressa d'acheter avec fureur des actions de cette compagnie et de cette banque réunies. Les richesses, auparavant resserrées par la défiance, circulèrent avec profusion; les billets doublaient, quadruplaient ces richesses. La banque fut déclarée banque du roi en 1718; elle se chargea du commerce du Sénégal, des fer-

mes-générales du royaume, et acquit l'ancien privilége de la compagnie des Indes. Cette banque étant établie sur de si vastes fondements, ses actions augmentèrent vingt fois au-delà de leur première valeur. En 1719, elles valaient quatre-vingts fois tout l'argent qui pouvait circuler dans le royaume. Le gouvernement remboursa en papier tous les rentiers de l'état; et ce fut l'époque de la subversion des fortunes les mieux établies. L'on donna alors à Law (en 1720) la place de contrôleur des finances. On le vit en peu de temps d'Écossais devenir Français par la naturalisation; de protestant, catholique; d'aventurier, seigneur des plus belles terres, et de banquier, ministre d'état. Le désordre était au comble. Le parlement de Paris s'opposa, autant qu'il le put, à ces innovations, et il fut exilé à Pontoise. Enfin, dans la même année, Law, chargé de l'exécration publique, fut obligé de quitter le pays qu'il avait voulu enrichir, et qu'il avait bouleversé. Il se retira d'abord dans une de ses terres en Brie; mais ne s'y trouvant pas en sûreté, il parcourut une partie de l'Allemagne, et descendit en Italie par le Tyrol. Après avoir entrepris quelques autres courses de Hollande en Angleterre, en Danemarck, il se fixa enfin à Venise, où il mourut l'an 1729, l'esprit plein de projets imaginaires et de calculs immenses. Le jeu avait commencé sa fortune, et cette passion servit à la détruire. Quoique son état ne fût guère au-dessus de l'indigence, il joua jusqu'à sa mort. *Voy.* l'*Histoire du système des finances* par du Haut-Champ, La Haye, 1734, 6 vol. in-12, et les Mémoires de la régence, 5 vol. in-12, 1749. [En parlant du système de Law, un auteur s'exprime en ces termes : « Il » serait difficile de peindre l'es- » pèce de frénésie qui s'était em- » parée des esprits à la vue des » fortunes aussi rapides qu'é- » normes qui se firent alors. » Tel qui avait commencé avec » un *billet d'état*, à force de » trocs contre de l'argent, des » actions et d'autres billets, se » trouvait avoir des millions en » quelques semaines. La rue » Quincampoix était le rendez- » vous de tous les actionnaires, » et le théâtre de leur manie. » La foule s'y pressait au point » que plusieurs personnes y fu- » rent étouffées. Il n'y avait plus » dans Paris ni commerce ni so- » ciété. On ne s'occupait que du » prix des actions. Les fortunes » les plus considérables furent » renversées, et il s'en éleva de » prodigieuses. Le désordre trou- » vait des aliments dans les ob- » stacles mêmes qu'on tenta d'y » opposer. Tel fut, par exem- » ple, l'effet de la défense faite » aux habitants de Paris de » garder chez eux des espèces » monétaires. »]

LAW (Edmond). *Voy.* KING, Guillaume.

LAYMAN. *Voyez* LAIMAN.

LAZARE, frère de Marie et de Marthe, demeurait à Béthanie. Jésus, qui l'aimait, allait quelquefois loger chez lui. Le Sauveur vint en cette ville quatre jours après la mort de Lazare, se fit conduire à son tombeau, et, en ayant fait ôter la pierre, il lui rendit la vie. Ce miracle éclatant, opéré aux portes de Jérusalem, et dont l'objet sensible et subsistant repoussait

tous les doutes, ayant été rapporté aux princes des prêtres et aux pharisiens, ces ennemis de la vérité prirent la résolution de faire mourir Jésus-Christ et Lazare. Ils exécutèrent leur mauvais dessein envers le Sauveur; mais à l'égard de Lazare, l'Histoire sainte ne nous apprend pas ce qu'il devint. Les Grecs disent qu'il mourut dans l'île de Chypre, où il était évêque, et que ses reliques ont été transportées à Constantinople sous l'empereur Léon *le Sage*. Quelques anciens martyrologes d'Occident semblent confirmer cette tradition. Il paraît que l'on n'a parlé qu'assez tard de son voyage en Provence avec Marie Madeleine et Marthe, ses sœurs, et que l'on a supposé qu'il est mort évêque de Marseille. *Voy.* MADELEINE.

LAZARE, pauvre, véritable ou symbolique, que le Fils de Dieu nous représente, dans l'Evangile, tout couvert d'ulcères, couché devant la porte d'un riche, où il ne désirait que les miettes qui tombaient de sa table, sans que personne les lui donnât. Dieu, pour récompenser la patience de Lazare, le retira du monde, et son ame fut portée dans le sein d'Abraham. Le riche mourut aussi, et eut l'enfer pour sépulture. Lorsqu'il était dans les tourments, il vit de loin Lazare, et lui demanda quelques rafraîchissements; mais Abraham lui répondit, qu'*ayant été dans les délices pendant que Lazare souffrait, il était juste qu'il fût dans les tourments pendant que celui-ci était dans la joie.* Quelques interprètes ont cru que ce que le Fils de Dieu rapporte ici de Lazare et du mauvais riche est une histoire réelle; d'autres prétendent que ce n'est qu'une parabole; et enfin quelques-uns, tenant le milieu, veulent que ce soit un fond historique, embelli par le Sauveur de quelques circonstances paraboliques.

LAZARE (Saint), religieux grec, qui avait le talent de la peinture, consacra son pinceau à des sujets de piété. L'empereur Théophile, iconoclaste furieux, fit déchirer le peintre à coups de fouet, et lui fit appliquer aux mains des lames ardentes. Lazare, guéri de ses plaies, continua de peindre *Jésus-Christ*, la *sainte Vierge* et les *saints*. Il mourut à Rome en 867, où l'empereur Michel l'avait envoyé. Il a été mis au nombre des saints; le martyrologe romain met sa fête au 23 février.

LAZARE. *Voyez* PONCE de Lazare.

LAZARELLI (Jean-François), poète italien, né à Gubio, d'abord auditeur de rote à Macerata, ensuite prévôt de la Mirandole, mourut en 1694, âgé de plus de 80 ans. On a de lui un poème singulier, intitulé: *La Cicceide legittima.* La deuxième édition, qui est augmentée, est de Paris, sans date, in-12, et a été réimprimée une troisième fois. C'est un recueil de sonnets et de vers mordants contre un nommé *Arrighini*, son collègue a la rote de Macerata.

LAZERME (Jacques), professeur de médecine en l'université de Montpellier, mort au mois de juin 1756, âgé de plus de 80 ans, est auteur d'un ouvrage intitulé: 1° *Tractatus de morbis internis capitis*, 1748, 2 vol. in-12; ouvrage qui n'a été mis au jour que par le désir d'être utile aux jeunes médecins. M. Didier

des Marêts l'a traduit en français. Il a été imprimé à Paris en 1754, sous ce titre : *Traité des maladies internes et externes de la tête*, 2 vol. in-12. On a encore de lui : 2° *De suppurationis eventibus*, 1724, in-8° ; 3° *De febre tertiana intermittente*, 1751, in-8° ; 4° *Curationes morborum*, 1751, 2 vol. in-12 ; mises en français sous ce titre : *Méthode pour guérir les maladies*, traduite du latin de M. Lazerme, Paris, 1753, 2 vol. Cet ouvrage est un peu superficiel.

LAZIUS (Wolfgang), professeur de belles-lettres et de médecine à Vienne en Autriche, sa patrie, naquit en 1514, et mourut en 1565, avec le titre d'historiographe de l'empereur Ferdinand Ier, et avec la réputation d'un homme fort laborieux, mais mauvais critique. On a de lui : 1° *De rebus viennensibus*, 1546, in-fol., savant, mais semé de fautes. Les états de Vienne jugèrent cependant son travail digne d'une récompense honorable. 2° *Geographia Pannoniæ*, dans *Ortelius* ; 3° un savant traité *De gentium migrationibus*, 1572, in-fol. Il roule principalement sur les émigrations des peuples du Nord ; 4° *Commentariorum reipublicæ romanæ, in exteris provinciis bello acquisitis constitutæ libri* XII, 1598, in-fol., pleins de recherches et d'inexactitudes ; 5° *In genealogiam austriacam commentarii*, 1594, in-fol., etc. La plupart des ouvrages de Lazius ont été recueillis à Francfort, 1698, en 2 vol. in-fol.

†LAZOWSKI, né en Pologne, vers 1730, la quitta à l'époque de la révolution de France, et vint se fixer à Paris ; il y obtint, bientôt après, une place d'inspecteur des manufactures, qu'il perdit ensuite. Entraîné par un caractère ardent et ambitieux, il sacrifia tout au désir de se faire remarquer ; quitta le costume élégant qu'il avait porté jusqu'alors, se travestit en sans-culotte, devint capitaine de quartier de la garde nationale de Paris, et dirigea le 10 août 1792, l'artillerie des fédérés contre le château des Tuileries. On le vit au nombre des principaux acteurs des massacres de septembre, tant dans la capitale qu'à Versailles. Quelque mois après, il dirigeait les proscripteurs qui venaient sans cesse, au nom des jacobins et de la commune, demander à la barre de la convention, la tête des députés fidèles, qui leur furent enfin livrés le 2 juin 1793. Décrété d'arrestation au mois de mars 1793, sur la proposition de Vergniaud, il fut vivement défendu par ceux de ses complices qui siégeaient à la montagne. Il fut attaqué peu de temps après d'une fièvre inflammatoire, et ce brigand finit, dans son lit, une vie qu'il aurait dû perdre mille fois par la main du bourreau. Les jacobins lui rendirent les honneurs funèbres bien dignes de lui, et Robespierre ne dédaigna pas de prononcer son éloge. Le corps de ce misérable fut déposé au pied de l'arbre de la liberté, alors planté sur la place du Carrousel, et journellement arrosé du sang des victimes. Il en a été retiré et jeté à la voirie, lorsqu'après le 9 thermidor, on a abattu l'espèce de monument qu'on lui avait élevé sur cette place.

LÉANDRE (Saint), fils d'un gouverneur de Carthagène, embrassa d'abord la vie monastique, et fut ensuite évêque de Sé-

ville, où il célébra un concile. Il travailla avec beaucoup de succès à la conversion des ariens de son diocèse, asssista avec éclat au concile de Tolède en 589, et mourut en 596. Quelques-uns lui attribuent le *rite mozarabique*. (*Voyez* ORTIZ Alphonse.) Saint Grégoire le Grand lui dédia ses *Morales* sur Job, qu'il avait entreprises à sa persuasion. On a de saint Léandre une *Lettre* à Florentine sa sœur, qui renferme des avis fort utiles pour les religieuses. On la trouve dans le *Bibliothèque* des pères; ainsi que son *Discours* sur la conversion des Goths ariens, inséré aussi à la fin des Actes du 3e concile de Tolède.

LÉANDRE. *Voyez* HÉRO.

LÉANDRE (Le père), capucin, mort à Dijon, son pays natal, en 1667, composa plusieurs ouvrages qui lui firent un nom. Les plus accueillis sont : *les Vérités de l'Evangile*, 1661 et 1662, Paris, 2 vol. in-fol.; et un *Commentaire* sur les Épîtres de saint Paul, 1693, 2 vol. in-fol. Ce dernier est en latin.

LÉANDRE. *Voyez* ALBERTI.

† LEBAS (Philippe), né à Frévent en 1760, d'une famille estimable, venait d'être reçu avocat lorsque la révolution française éclata : il en adopta les principes, et fut nommé en 1790 administrateur de son département. Les événements du 10 août 1790 portèrent son imagination, entraînée vers les partis extrêmes, au plus haut degré d'exaltation. Élu en septembre suivant député du Pas-de-Calais à la convention nationale, il y vota la mort de Louis XVI, sans appel et sans sursis, et s'il ne se prononça en faveur des attentats des 31 mai, 1er et 2 juin, qu'avec une sorte de réserve, cette apparente modération tenait beaucoup moins à la bonté de son ame et à la droiture de sa raison qu'à des formes naturellement timides et réservées. Le 14 septembre 1793, il fut nommé membre du comité de sûreté générale. Lié d'une amitié étroite avec Saint-Just et Robespierre, il puisa dans ces ames atroces cette férocité qui n'était point le caractère de la sienne. Chargé successivement de missions dans les départemens du Pas-de-Calais, de la Somme, du Haut et du Bas-Rhin, sa tyrannie devint si épouvantable, qu'un grand nombre d'Alsaciens se réfugièrent dans la Forêt-Noire, que les champs et les ateliers furent abandonnés, et que plusieurs communes demeurèrent désertes. Quoique ami de Robespierre et de Saint-Just, il aurait peut-être échappé à l'arrêt de condamnation qui les frappa, si son fanatisme aveugle ne l'avait entraîné à sa perte. A peine eut-il entendu décréter l'arrestation de ces deux révolutionnaires, qu'il s'écria « qu'il ne voulait pas » partager l'opprobre de ce décret, » et qu'il demandait la même me- » sure contre lui-même. » Elle fut en effet portée à l'instant. Arrêté et conduit avec ses collègues dans une des prisons de Paris, il fut délivré avec eux, et entraîné à la commune insurgée contre la convention, et se préparant à marcher contre elle. Dans la séance du 9 thermidor, il fut mis hors de la loi; mais au moment où il allait être arrêté par la troupe conventionnelle, commandée par Bournonville, il se tua d'un coup de pistolet, pour ne point tomber au pouvoir de ses ennemis.

LEBBÉE. *Voyez* JUDE (Saint).

LEBEAU. *Voyez* Beau.

LEBEUF. *Voyez* Beuf.

LEBID, le plus ancien des poètes arabes qui ont vécu depuis l'origine du mahométisme. Mahomet employa sa muse à répondre aux chansons et aux satires que les poètes arabes lançaient contre lui. Ce prophète disait que la plus belle sentence qui fût sortie de la bouche des Arabes était celle-ci de Lebid : *Tout ce qui n'est pas Dieu, n'est rien*. Celle de saint François, *Deus meus et omnia*, est néanmoins plus énergique et plus simple. Le versificateur arabe mourut âgé, dit-on, de 140 ans.

LEBLANC. *Voyez* Beaulieu et Blanc (Le).

LEBLANC (Marcel), jésuite, né à Dijon en 1653, fut un des 14 mathématiciens envoyés par Louis XIV au roi de Siam. Il travailla à la conversion des Talapoins, et s'embarqua pour la Chine; mais le vaisseau sur lequel il était ayant été battu par la tempête, le P. Leblanc reçut un coup à la tête, dont il mourut en 1693, au Mozambique. On a de lui l'*Histoire de la révolution de Siam en* 1688, Lyon, 1692, 2 vol. in-12, avec un détail de l'état présent des Indes. Cette relation est exacte; le 2e vol. offre plusieurs remarques utiles aux navigateurs.

† LEBLANC DE BEAULIEU (Jean Claude), évêque de Soissons, naquit à Paris, le 29 mai 1753. Ayant embrassé l'état ecclésiastique, il entra dès sa première jeunesse dans la congrégation des chanoines réguliers de Sainte-Geneviève. Lors de la révolution, et dans un moment d'erreur, dont il s'est depuis sincèrement repenti, il prêta le serment constitutionnel, et devint curé de Saint Severin. Sa conduite fut dans tout le reste exempte de blâme, et il réclama, de concert avec Brugière, contre un prêtre assermenté et marié, nommé Aubert, auquel, malgré son mariage, Marie Gobel, évêque constitutionel de Paris, avait accordé une cure. M. de Beaulieu n'assista point au concile de 1797 : il était alors curé de Saint-Etienne-du-Mont. A la mort de M. Gratien, métropolitain de la Seine-Inférieure, il fut nommé à ce siège, et sacré le 18 janvier 1800. Le 5 octobre de la même année, il tint à Rouen un concile composé de six évêques, et de huit prêtres constitutionels de son arrondissement. Ce concile dura cinq jours, et on en imprima les actes, contenant quelques réglements, et des plaintes contre la majorité du clergé, qui refusait de reconnaître le métropolitain. Pour tâcher de se concilier les esprits, M. de Beaulieu publia une *circulaire*, et peu de temps après, il assista au concile national convoqué à Paris. Après le concordat, il donna, sur la demande qui lui en avait été faite, la démission de son siège; mais, en 1802, il fut appelé à celui de Soissons. Le 16 avril, il se trouva à une conférence qui eut lieu chez le cardinal-légat, laquelle avait pour but d'obtenir des constitutionnels une rétractation de leurs erreurs passées. En 1804, M. de Beaulieu se sépara entièrement de leur parti, écrivit au pape, se réconcilia avec le Saint-Siége, et renonça non seulement au philosophisme, mais au *jansénisme* dont il était un chaud partisan. Il fonda dans sa ville épiscopale un séminaire, et ses

actes de bienfaisance, son exactitude à remplir les devoirs de son état, son véritable attachement à la religion, le firent aimer de ses diocésains. Il fut un des premiers à adhérer au rétablissement des Bourbons; et lors de l'arrivée de Buonaparte de l'île d'Elbe (en 1815), invité à se rendre au *champ de mai*, où l'on devait reconnaître l'*acte constitutionnel*, M. de Beaulieu adressa au ministre une lettre dont nous allons transcrire quelques passages.... « Je crois, di» sait-il, que le moment est » venu pour moi, de vous dé» clarer avec toute la franchise » et la liberté qui convient à un » évêque, quels sont mes senti» ments sur les circonstances » politiques dans lesquelles se » trouve aujourd'hui la France. » Je ne reconnais point d'autre » souverain légitime en France » que Louis XVIII. Je lui ai pro» mis fidélité; je suis résolu de » la lui garder constamment, et » de ne rien faire qui puisse » directement ou indirectement » y porter atteinte....... Cette » fidélité, je l'ai promise et » gardée à Napoléon Buonapar» te, jusqu'au jour où lui-mê» me, en abdiquant l'empire, » m'a, ainsi que toute la France, » délié de mes serments et af» franchi de mon obéissance » pour toujours..... Le chef » auguste de la famille des » Bourbons a repris l'exercice » de ses droits; le gouverne» ment dont il nous a fait jouir » justifie toutes les espérances » que put faire concevoir son » retour....... J'ai prévu les » charges auxquelles pourrait » m'exposer une pareille décla» ration; je les ai envisagées, » grâces à Dieu, sans épouvante » pour moi-même, quoique avec » peine pour mon diocèse. Je » me soumets à tous les malheurs » qui peuvent en être la suite; » étant résolu de vivre toujours » dans les sentiments que je » viens de vous exprimer, et de » mourir plutôt que de m'en » écarter. » Après avoir écrit cette lettre, ou pour mieux dire cette déclaration, qui a été imprimée, M. de Beaulieu se retira en Angleterre, et ne revint en France qu'à la seconde restauration. En 1817, ce prélat fut nommé et institué archevêque d'Arles, mais depuis long-temps, ayant formé le désir de vivre dans la solitude et la retraite, il donna sa démission de son siége de Soissons, dans lequel il fut remplacé par M. Guillaume-Aubin de Villèle, cousin du ministre de ce nom : il alla demeurer dans la maison des missions étrangères, où il se livra entièrement à des exercices de piété. En quittant l'évêché de Soissons, qu'il avait continué d'administrer depuis le courant de 1817, M. de Beaulieu adressa, le 14 septembre, une lettre pastorale au clergé et aux fidèles de ce diocèse, où il donnait pour motif de sa démission plusieurs infirmités qu'il ressentait. Ce prélat est mort le 13 juillet 1825, âgé de soixante-douze ans.... « M. de Beaulieu (dit l'*Ami de » la religion et du Roi*, t. xxv, » p. 221) a traversé avec hon» neur les circonstances les plus » difficiles : il a montré le cou» rage assez rare de rétracter ses » premiers engagements, et de» puis seize ans il a marché con» stamment sur la même ligne, » uni de sentiments et de prin» cipes avec tous ses collègues.. »

† LEBON (Joseph), l'un de

ces monstres dont la nature est heureusement avare, naquit à Arras en 1765, d'une famille pauvre, fit ses études dans cette ville, et entra dans la congrégation de l'Oratoire, où il annonça de bonne heure le goût d'une extrême indépendance. A l'époque de la révolution, il quitta sa congrégation, à la suite de quelques démêlés qu'il avait eus avec ses supérieurs, retourna dans sa ville natale, et s'y lia d'une étroite amitié avec Robespierre et Guffroi, qui devinrent depuis ses collègues à la convention. Il prêta le serment, et fut nommé curé de Neuville. Lebon n'annonça pas au commencement de la révolution ce qu'il se montra dans la suite. On le vit, en effet, à Arras, dont il était maire, se prononcer, après le 10 août, contre les attentats de cette journée. En septembre suivant, il fit chasser de la ville les commissaires envoyés par la commune de Paris pour justifier les massacres commis dans les premiers jours de ce mois, et inviter les départements à en faire autant; et dans plusieurs autres fonctions qu'il remplit, quoique l'on vît toujours en lui un partisan des mesures nouvelles, il donna des preuves d'une modération qui était loin d'annoncer ce qu'il deviendrait plus tard. Lebon venait de remplir deux missions différentes dans les départements de la Somme et du Pas-de-Calais. Dénoncé par son collègue Guffroi comme un modéré et comme incapable d'exécuter des mesures de *salut public*, il fut mandé au comité de ce nom, où il reçut de vifs reproches sur sa conduite pusillanime, fut traité de patriote sans énergie, et menacé de la haine du comité, si désormais il protégeait les conspirateurs et les ennemis de la république. Ces reproches produisirent leur effet. Lebon fut renvoyé à Arras pour y mettre à exécution le système révolutionnaire adopté par les décemvirs; et ce prêtre apostat ne fut plus qu'une bête féroce altérée de sang. Il fit tout à la fois parade d'apostasie, de libertinage, de cruauté, et se vanta d'avoir acquis une réputation incomparable de scélératesse parmi les commissaires de la convention. Chaque jour, après son dîner, il se plaçait sur son balcon, et assistait au supplice de ses victimes. Un jour, il fit suspendre l'exécution de l'une d'entre elles, déjà liée sur l'échafaud, pour lui faire donner lecture des nouvelles qu'il venait de recevoir de l'armée, « afin, dit-il, qu'elle » allât annoncer chez les morts » les triomphes de la républi- » que. » Il fit placer des musiciens près de l'échafaud, et ordonna au tribunal qu'il avait formé, de juger tous ceux qui étaient distingués par leurs richesses, leurs vertus ou leurs talents. Dans les spectacles, il publiait la loi agraire, le sabre à la main, et excitait le peuple au meurtre et au pillage. De jeunes filles, contraintes de se livrer à sa lubricité, passèrent de ses bras sur l'échafaud. Il enseignait aux valets à dénoncer leurs maîtres; aux femmes, leurs maris; aux enfants, leurs pères, et mesurait ses récompenses sur l'importance de la dénonciation. En un mot, il n'est pas un forfait dont ce monstre n'ait eu la pensée, et de la pensée à l'exécution il n'y avait point d'intervalle. Il fut dénoncé plusieurs fois, mais, toujours protégé par ses confrè-

res, il échappa trois fois à la peine due à ses crimes; enfin, décrété d'accusation le 27 juillet 1795, il fut traduit au tribunal criminel du département de la Somme, et y fut condamné à mort le 9 octobre 1795. Ivre d'eau-de-vie à l'instant où on le conduisit au supplice, ce misérable avait conservé encore assez de présence d'esprit pour s'écrier lorsqu'on le revêtit de la chemise rouge : « Ce n'est pas » moi qui devrais l'endosser; il » faudrait l'envoyer à la con» vention, dont je n'ai fait » qu'exécuter les ordres. » Il n'était encore âgé que de 30 ans.

LEBOSSU. *Voyez* Bossu.

LEBRIXA. *Voyez* Antoine *Nebrissensis*.

LEBRUN. *Voyez* Brun.

† LEBRUN (Ponce-Denis Écouchard), célèbre poète lyrique de notre siècle, naquit à Paris en 1729, d'un père employé au service du prince de Conti. Une imagination heureuse et hardie, cultivée par les bonnes études qu'il fit au collége Mazarin, annonça de bonne heure quel serait son genre de talent. Dès l'âge de 12 ans, il faisait des vers. Les premiers essais de sa muse le firent remarquer du prince de Conti, qui récompensa ses talents et les services de son père, en lui donnant la place de secrétaire de ses commandements. N'étant plus occupé du soin de sa fortune, Lebrun se livra tout entier à son goût pour la poésie, sous la direction du fils du grand Racine, qui se plaisait à cultiver ce jeune nourrisson des muses. En 1755, il publia sur les *Désastres de Lisbonne*, son ode qui fit une très vive sensation. En 1760, il adressa une nouvelle Ode à Voltaire pour lui recommander une prétendue nièce du grand Corneille, et contribua du moins à une bonne œuvre. Marié à une épouse aimable, vertueuse, spirituelle, qu'il a célébrée sous le nom de *Fanny*, Lebrun aurait pu jouir toute sa vie du bonheur qu'il goûta auprès d'elle pendant quatorze ans; mais il ne sut point ménager assez long-temps cette bonne intelligence. En 1774, il la quitta, plaida en séparation, et eut la douleur de voir sa mère et sa sœur déposer contre lui dans ce procès. Il perdit sa cause; mais, né avec un caractère fier et irascible, il se vengea de ses juges et, ce qui est plus impardonnable encore, de ses parents par les épigrammes les plus mordantes. Le prince de Conti mourut peu de temps après. Il ne resta à Lebrun pour toute fortune qu'une faible pension de quinze cents francs, qui fut bientôt réduite à mille francs. La banqueroute du prince de Guéméné, sur lequel il avait placé le reste de ses fonds, acheva de le ruiner. Ses travaux littéraires souffrirent un peu de la situation où il se trouvait, et dans cette circonstance, le poème des *Veillées des muses*, qui était déjà fort avancé, resta suspendu : il n'a point été terminé. La fortune, long-temps cruelle, lui sourit enfin. M. de Calonne, nouvellement appelé au contrôle-général des finances, lui fit accorder par le roi une pension de deux mille livres, et reçut de la reconnaissance du poète des éloges et des vers. Louis XVI lui-même fut à cette époque le noble sujet de ses chants; mais l'on vit bientôt que la muse de Lebrun s'attachait plus au bienfait qu'au bienfaiteur. La révolution vint et Lebrun

en fut un des partisans les plus exaltés ; il ne perdit pas son enthousiasme, même au temps de la terreur. Il fut le poète de la démagogie, obtint de la convention un logement au Louvre, modéra ses opinions lorsque les temps furent eux-mêmes plus modérés, et finit par brûler son encens devant le premier consul, après avoir vomi mille diatribes contre la tyrannie des rois, et célébré en vers pleins d'enthousiasme et d'énergie ce qu'il appelait la liberté. En 1801, il obtint une pension de six mille francs, et entra dans l'institut presque à sa formation. Depuis long-temps sa vue s'affaiblissait considérablement; il était devenu presque aveugle; il succomba à son âge et à ses longs travaux le 2 septembre 1807. On ne peut point lui disputer de grands talents. Il possédait au suprême degré l'énergie, l'enthousiasme, l'élévation, et surtout ce que l'on nomme la couleur poétique; mais son élévation tient quelquefois de l'enflure et sa hardiesse du néologisme. Ses odes, qui sont le plus beau titre de sa gloire littéraire, étincellent de beautés rares : on y remarque ces écarts sublimes et heureux qui constituent ce beau désordre que Boileau appelle *un effet de l'art*. On l'a nommé, pendant sa vie, *le Pindare français*, mais la postérité ne lui a pas conservé ce titre glorieux. Il est vrai qu'il a toujours cherché à imiter le lyrique grec; mais il est encore plus au-dessous de lui que J.-B. Rousseau, qu'il affectait vainement de mépriser. Il a cependant surpassé ce dernier dans les *Épigrammes*, genre de poésie pour lequel il faut encore plus de malice que de talent, et qui était assez en rapport avec l'âcreté naturelle de son caractère. Ses œuvres ont été réunies par M. Ginguené, son ami, à Paris, 1811, 4 vol. in-8°, avec une Notice sur sa vie. Le premier volume contient six livres d'*Odes;* le second, quatre livres d'*Élégies*, deux d'*Épîtres*, des fragments des *Veillées du Parnasse* et du *Poème de la nature*, des *Traductions en vers*, et enfin quelques *Pièces* de la jeunesse de l'auteur; le troisième, six livres d'*Épigrammes* et les *Poésies diverses*; le quatrième enfin, la *Correspondance* de Lebrun avec Voltaire, Buffon, du Belloy, etc., et plusieurs morceaux en prose sur divers sujets de littérature. L'éditeur a cru devoir supprimer plusieurs productions écrites pendant la révolution, et dont la mémoire n'est point assez honorable pour Lebrun. Il eût peut-être mieux fait encore d'en supprimer un grand nombre qui, sans nuire à la mémoire de l'auteur, pourront peut-être diminuer sa gloire littéraire.

† LEBRUN (Charles-François), duc de Plaisance, grand' croix de la Légion-d'Honneur, des ordres de Charles III et de l'Aigle-d'or de Wurtemberg, membre de l'Académie française, etc., naquit à Saint-Sauveur-Landelies, d'une famille originaire de Bretagne, le 19 mars 1739. Charles-François, un des sept enfants qu'avait eus Lebrun de la Sevière, vint à Paris, et entra comme pensionnaire dans le collége des Grassins. Ses heureuses dispositions et son amour pour l'étude lui gagnèrent l'amitié de M. Le Beau, son professeur. Il s'appliqua aux langues anciennes et modernes,

et fit plusieurs traductions, telles que celles d'*Homère* et du *Tasse :* la première est très estimée, et la seconde supérieure à toutes celles qui avaient paru auparavant et qui ont paru depuis. Mazéas, à qui l'on doit l'excellent ouvrage des *Éléments de géométrie*, fut son maître de philosophie au collége de Navarre. Il y connut un neveu du P. Berthier, jésuite et rédacteur du fameux *Journal de Trévoux*. Le jeune Berthier mit Lebrun en relation avec son oncle, qui, à ce qu'il paraît, dirigea ses études, et lui donna le conseil de s'appliquer au droit naturel. Lebrun se consacra entièrement à ce travail, et à l'examen de l'*Esprit des lois* du célèbre Montesquieu. Cet ouvrage, si rempli d'éloges pour le gouvernement anglais, fit entreprendre à Lebrun le voyage de Londres; mais la France se trouvant alors en guerre contre la Grande-Bretagne, il passa par la Hollande, en étudia le commerce, les mœurs et les lois, et se rendit ensuite en Angleterre, où il fit les mêmes observations. Pressé par sa famille de prendre un état, il choisit le barreau, et fit ses cours sous M. Lorry, qui lui procura la protection de M. de Maupeou, dont le fils était condisciple de Lebrun, et devint ensuite son protecteur. La famille Maupeou jouissait d'une grande considération. Le père était vice-chancelier et garde-des-sceaux, et le fils président à mortier au parlement de Paris. Le premier prit Lebrun pour secrétaire; mais les discussions qui s'élevèrent entre la cour et le parlement dégoûtèrent Lebrun de la carrière des lois; il n'abandonna pas cependant la place qu'il occupait auprès de M. de Maupeou; on le crut même l'auteur des *Discours* prononcés par le président lors des querelles du duc d'Aiguillon avec le parlement. Lebrun avait été nommé successivement censeur royal, payeur des rentes, et inspecteur général des domaines de la couronne. Il perdit ces emplois sous le ministère du duc d'Aiguillon, qui remplaça M. de Choiseul, et fut, après la mort de Louis XV, remplacé à son tour par M. de Maurepas. Au milieu de ces changements diplomatiques, M. de Maupeou, qui était devenu chancelier, fut disgracié. Lebrun, en 1773, s'était marié avec mademoiselle de Lagoutte; il se retira dans sa terre de Grillon, qui avait appartenu au poète Regnard, et y demeura pendant quinze années. En 1789, et au commencement de la révolution, il publia un écrit intitulé *La Voix du citoyen*, où il se prononce pour une monarchie constitutionnelle; après avoir prédit, en quelque sorte, les funestes événements d'une révolution où l'on s'éloignerait de ce principe, il montre l'anarchie dans toutes ses horreurs, et s'écrie : « Bientôt s'élèvera un homme » audacieux, un nouveau *Leveller* déterminé, qui, sur les débris de vos anciennes formes, » établira une constitution nouvelle........ Le vœu général remettra dans ses mains toute la » puissance publique; alors sera » établi un despotisme légal, et » nos fers à tous seront rivés au » titre même de la constitution. » Nommé dans la même année, par les nobles du bailliage de Dourdan, aux états-généraux, il y montra, ainsi que dans l'assemblée constituante, une modération qui ne pouvait plaire au

novateurs. Il parla sur les *dîmes*, sur les *biens du clergé* et sur les *assignats*. Après la session, il fut nommé membre du département de Seine-et-Oise, en présida le directoire, et parvint à calmer les troubles qui eurent lieu dans ce département, où le peuple massacra le maire d'Etampes. Il en fit le rapport à la barre de l'assemblée législative, et signala cet événement comme un résultat de l'anarchie. Après la triste journée du 10 août (*Voyez* LOUIS XVI), il se démit de toute fonction publique, vécut dans la retraite jusqu'au 1er septembre 1793, qu'il fut arrêté comme suspect d'aristocratie, et enfermé dans la maison des Récollets de Versailles; six mois après il fut relâché. Emprisonné de nouveau en juin 1794, il ne dut la vie qu'à la chute de Robespierre, qui fut exécuté le 27 du mois suivant (le 9 thermidor). Cependant Lebrun ne sortit de prison que trois mois après cette mémorable époque. Il présida encore une fois le directoire de Seine-et-Oise; et, nommé au conseil des anciens, il devint membre de diverses commissions de finances, fit en leur nom des rapports sur la trésorerie nationale, sur les monnaies, sur les parents des émigrés, etc. Au 18 brumaire, il présidait le conseil des anciens, et il paraît qu'il n'eut aucune part aux événements de cette journée. Cependant, soit que Buonaparte voulût donner au parti royaliste un gage de sa modération à venir, soit qu'il comptât sur la souplesse et la timidité du caractère de Lebrun, il le choisit pour son troisième consul. Devenu empereur (en 1804), il le nomma, dans un court espace de temps, architrésorier, duc de Plaisance et prince de l'empire. En 1805, il fut envoyé à Gênes pour organiser les nouveaux départements. Le peuple de ces pays n'étant pas facile à manier, plusieurs communes se révoltèrent: Lebrun dut alors sortir de son caractère, et montrer une l'énergie qui, sans répandre une goutte de sang, produisit un bon effet. Il resta deux ans dans ces départements, avec le titre de gouverneur général, et parvint à se faire aimer des Génois. Il eut ensuite (en 1807) une grande part à la formation de la chambre des comptes; deux ans après, il présida le conseil électoral du Rhône, et fonda, à l'académie de Lyon, un prix annuel pour encourager l'industrie. Louis Buonaparte, roi de Hollande, ayant abdiqué en 1811, Napoléon nomma Lebrun gouverneur général de ce pays. Il y demeura jusqu'à la fin de 1813, lors de la marche des souverains alliés contre Napoléon, laquelle donna lieu à l'insurrection des villes de Rotterdam, d'Amsterdam et de La Haye contre les Français. Lebrun revint à Paris, et quoiqu'il ne prît aucune part à l'acte du sénat qui prononça la déchéance de Buonaparte, il signa le rappel des Bourbons. En 1814, il présida le collége électoral de Seine-et-Oise. Au retour de Napoléon, il fut nommé grand-maître de l'université et pair de France. Louis XVIII étant remonté sur son trône en 1815, exclut Lebrun de la pairie, mais l'y rétablit en 1819. Il présida le conseil des prisons, qu'on venait d'établir, et, à l'âge de 80 ans, il y prononça un discours fort remarquable. On ne connaît de Lebrun d'autres ouvrages que ceux déjà cités, auxquels il dut sa réputa-

tion comme littérateur et comme savant helléniste; et, malgré l'opinion de la *Biograqhie des Vivants*, nous pouvons assurer encore, d'après l'aveu unanime des Français et des Italiens impartiaux qui connaissent les deux langues, que sa traduction de *la Jérusalem délivrée* est la plus exacte de toutes celles qui ont paru jusqu'à nos jours. Pour revenir à la conduite politique de Lebrun, nous dirons, en résumé, que s'il eut tort de solliciter quelques réformes, il ne se départit jamais de ce système de modération qui excita contre lui la haine des jacobins, et lui mérita l'estime de plusieurs royalistes.

† LECCHI (Jean-Antoine), jésuite et mathématicien célèbre, naquit à Milan le 17 novembre 1702, fut professeur de belles-lettres et d'éloquence aux universités de Pavie et de Milan, où il remplit ensuite une chaire de mathématiques. L'impératrice Marie-Thérèse le nomma mathématicien de la cour en 1759; il obtint le même emploi du pape Clément XIII, qui le chargea de l'inspection des fleuves des trois légations de Bologne, de Ferrare et de Ravenne. Ce savant et pieux religieux, après avoir survécu à la suppression de son institut, mourut le 24 août 1776. On cite parmi ses nombreux ouvrages : 1° *Theoria lucis, opticam, perspectivam, catoptricam, dioptricam, complectens*, Milan, 1739; 2° *Avvertenze*, etc., ou *Avis contre l'histoire du probabilisme du P. Gabriel Concina*, Einsilden, 1744, in-4°, etc.; 3° *Arithmetica universalis Isaaci Newtonis, sive de compositione et resolutione arithmetica, perpetuis commentariis illustrata et aucta*, ibid., 1752, 3 vol. in-8°; 4° *Elementa geometricæ theoricæ et practicæ*, ibid., 1753, 2 vol. in-8°; 5° *Elementa trigonometriæ, theorico-practicæ, planæ et sphericæ*, ibid., 1756, 2 vol. in-8°; 6° *De sectionibus conicis*, Milan, 1758, in-8°; 7° *Idrostatica*, etc., ou *Hydrostatique examinée dans ses principes, et rétablie dans ses règles, sous le rapport des eaux courantes*, Milan, 1765, in-4°; 8° *Trattato*, etc., ou *Traité des canaux navigables*, ibid., 1776, in-4°.

LECHE (N.), mort en 1764, membre de l'académie des sciences de Stockholm, professeur d'histoire naturelle à Abo, a été le rédacteur d'un ouvrage entrepris par l'ordre du roi de Suède, et qui a paru peu après la mort de l'auteur, sous ce titre: *Instruction sur la plantation des arbres et arbrisseaux sauvages*, etc. C'est un extrait des ouvrages de Linnée et de plusieurs autres savants naturalistes, relatifs à cette matière.

† LECHELLE (A.-B), général des armées républicaines. Il était maître d'armes à Saintes, et vivait dans la pauvreté. Au commencement de la révolution, il s'enrôla dans les gardes nationales de la Charente-Inférieure, où son talent pour l'escrime lui procura d'utiles protecteurs parmi les militaires. Nommé chef d'escadron du même corps, il fut employé dans les armées en activité; de grade en grade il devint général de brigade, et ensuite général de division. Lechelle n'avait pour tout talent que l'audace d'un aventurier qui brusque tous les périls pour faire fortune. Le ministre Bouchotte, qui le protégeait, le fit nommer, malgré son incapacité

reconnue, général en chef de l'armée de la Vendée. Il remporta quelques avantages à Mortagne et à Chollet contre des paysans sans officiers et sans discipline; mais bientôt après, ayant affaire à des chefs expérimentés, il fut défait à Laval, où il perdit plus de dix mille hommes. La convention, pour se venger de cet échec, fit arrêter Lechelle; il fut conduit à Nantes, et mis en prison, où il mourut de chagrin, ou par suite du poison qu'il avait avalé, ainsi qu'on le prétendit dans le temps.

LECKZINSKA. *Voyez* MARIE LECKSINSKA.

LECKZINSKI. *Voyez* STANISLAS LECKSINSKI.

LECLAIR (Jean-Marie), né à Lyon en 1697, d'un père musicien, obtint la place de symphoniste de Louis XIV, qui l'honora de ses bontés. Après un voyage en Hollande, il se fixa à Paris, où le duc de Grammont, dont il avait été le maître, lui donna une pension. Leclair jouissait en paix de sa réputation et de l'estime des honnêtes gens, lorsqu'il fut assassiné la nuit du 22 au 23 octobre 1764. Il améliora le premier l'art du violon, il en diminua les difficultés, en fit ressortir les beautés, et il fut le créateur de cette exécution brillante qui distingue nos orchestres. Ses ouvrages sont : 1° quatre livres de *sonates*, dont le premier parut en 1720; 2° deux livres de *duo*; 3° deux de *trio*; 4° deux divertissements sous le titre de *Récréations*; 6° l'opéra de *Scylla et Glausus*, où l'on a trouvé des morceaux d'harmonie du premier genre.

LECLERC. *Voy.* CLERC (Le), LESSEVILLE et le P JOSEPH.

† LECLERC D'OSTIN (Charles-Emmanuel), général français, que son expédition à l'île Saint-Domingue a surtout rendu célèbre, naquit en novembre 1772, à Pontoise; son père était négociant. Entré jeune au service, il se distingua, en 1792, par quelques traits de bravoure, et surtout par son enthousiasme révolutionnaire. Adjudant-général en 1793, il se lia très intimement avec Buonaparte au siége de Toulon. Lorsque cette ville eut été reprise par les Français, il fut nommé général de brigade, et envoyé à l'armée du Rhin. Le 17 octobre 1794, il fit partie de la commission du gouvernement envoyée dans le midi, et fut nommé commandant de Marseille lorsque le général Brune, qui occupait ce port, fut rappelé à Paris. Il accompagna Buonaparte en Italie, et s'y distingua dans les différentes batailles qui y furent données, entre autres à Mincio et à Rovéredo. Envoyé à Bordeaux pour commander en chef l'armée d'observation de la Gironde, après qu'il eut formé et organisé cette armée, il fut chargé de conduire celle qui traversa l'Espagne pour aller soumettre le Portugal. Il força le prince du Brésil de signer, à Badajos, un traité humiliant, en vertu duquel le Portugal paya vingt millions à Buonaparte. Cette stipulation, qui resta secrète, enrichit Lucien Buonaparte et Leclerc. En novembre 1801, Leclerc obtint le commandement de l'expédition envoyée à Saint-Domingue. Après de longs et sanglants combats et des négociastion difficiles avec les chefs de l'insurrection, il venait d'en désarmer une grande partie, lors-

qu'une cruelle épidémie le força de se retirer à l'île de la Tortue, où il succomba, le 3 novembre 1802, à la maladie qui avait déjà moissonné un grand nombre de Français. Son corps, rapporté en Europe, a été inhumé dans sa terre de Montgobert, près Soissons. Le général Leclerc avait épousé, en 1801, Pauline Buonaparte, mariée depuis au prince Camille Borghèse. Leclerc avait deux frères plus âgés que lui; Louis l'aîné, fut agent consulaire, membre du corps législatif et préfet de la Meuse. Il mourut en 1821. Le cadet Louis-Nicolas, Marin, se distingua dans la carrière des armes. Il mourut le 16 mai 1820, après avoir mérité par ses services les grades de maréchal-de-camp, commandeur de la légion-d'honneur et chevalier de Saint-Louis.

LECOQ. *Voyez* Coq (Le) et Nanquier.

† LECOZ (Claude), archevêque de Besançon, naquit au diocèse de Quimper en 1740, et fut professeur au collége de Louis le Grand; il quitta cette place pour être principal du collége de Quimper. A la révolution, il en embrassa les principes, et se montra patriote ardent. Ce zèle pour le nouvel ordre de choses fut récompensé lors des élections pour les siéges épiscopaux, établis par la constitution civile du clergé. Lecoz fut nommé évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine, et sacré en cette qualité le 10 avril 1791. Son dévouement lui valut une autre distinction. Après la clôture de l'assemblée constituante, son département l'élut membre de l'assemblée législative, et il vint y siéger. Le 5 février 1792, il demanda la suppression des associations de *religieux séculiers, qui*, dit-il, *ont fait de tous les seminaires des repaires d'aristocraties ecclésiastiques*; mais, en attaquant les congrégations séculières, assurément bien à tort, il fit l'élogé des congrégations régulières enseignantes, notamment de celle des doctrinaires. Dans la séance du 19 octobre 1791, il avait pris la défense du célibat des prêtres, et dans celle du 14 novembre de la même année, Isnard déclamant contre les prêtres *insermentés*, Lecoz, quoique assermenté, s'éleva contre lui, et qualifia son discours de *code d'athéisme*. Enfin, il désapprouva hardiment la conduite d'un de ses suffragants qui avait fait donner la bénédiction nuptiale à un prêtre. Il fut mis en prison sous le régne de la terreur. En 1795, il reprit ses fonctions épiscopales, adhéra aux deux lettres *encycliques* des évêques réunis, applaudit vivement au projet d'une Église constitutionnelle, et concourut de tout son pouvoir à son exécution. Il assista au concile qui s'ouvrit le 15 août 1797 dans la cathédrale de Paris, et le présida. Il tint un synode en 1799, préliminaire, sans doute, au 2e concile constitutionnel, ouvert le 29 juin 1801, et qu'il présida encore. Il s'y opposa au projet d'un *sacramentaire français* d'un abbé Poinsignon, appuyé du suffrage des évêques de Seine-et-Oise et de Loire-et-Cher (Clément et Grégoire). Il mit la même opposition à une motion de Desbois, évêque de la Somme, pour que le comité adoptât et proclamât une des propositions condamnées par la bulle *Unigenitus*. Un concordat ayant été signé avec le pape la même an-

née, et rendu public en 1802, Lecoz donna sa démission, et fut nommé à l'archevêché de Besançon. En changeant de siége, il ne changea point de sentiments; quoique les rétractations dussent avoir lieu, et que ce fût l'intention du saint-siége, elles ne furent point exigées; et Lecoz, non-seulement n'en fit pas, mais il se fit même un point d'honneur de n'en avoir pas fait. Il gouverna son diocèse d'après ses anciens principes, s'entoura de constitutionnels, leur montra une prédilection marquée, fit un mauvais accueil à ceux qui n'étaient point de son opinion, osa enfin, dans un *écrit*, faire l'apologie de la constitution civile du clergé, et l'éloge de ceux qui s'y étaient soumis. Cependant, en 1804, lorsque le pape était à Paris, il fut mandé chez le saint-père comme les autres constitutionnels, et il signa, dit-on, un *acte d'adhésion et de soumission aux jugements émanés du saint-siége et de l'Église catholique, apostolique et romaine sur les matières ecclésiastiques de France*. On ajoute même que, dans un entretien particulier avec le souverain pontife, il protesta avec larmes de sa sincérité. Lecoz ne vit point la restauration avec le plaisir qu'elle dut faire à tous les bons Français; et la défense qu'il reçut de paraître devant un de nos princes à son passage à Besançon a accrédité ce soupçon. Il mourut le 3 mai 1815, en prêchant une espèce de croisade dans son diocèse, pour porter son peuple à marcher contre les alliés. On a de lui : 1° *Accord des vrais principes de l'Église, de la morale et de la raison, sur la constitution civile du clergé*, 1791, in-12. Quelques-uns le disent auteur de cet ouvrage, quoique le Dictionnaire des Anonymes, tom. 2, pag. 492, l'attribue à M. Lebreton; 2° *Lettre pastorale*, 1797. L'auteur y déclame d'une manière indécente et outrageante contre Pie VI, et l'accuse d'avoir provoqué une guerre de religion; 3° des *Statuts* et *Règlements* pour son diocèse d'Ille-et-Vilaine, 1 vol. in-12. Ils avaient été dressés dans le synode de 1799; 4° un *Avertissement pastoral sur l'état actuel de la religion catholique*; 5° des *Observations sur les zodiaques d'Egypte*, 1802; 6° *Défense de la révélation chrétienne, et preuves de la divinité de J.-C., contre le Mémoire en faveur de Dieu, de Delille de Sales*, in-8°; 7° une *Instruction pastorale* du 20 décembre 1813, sur l'amour de la patrie, etc.; 8° beaucoup de *Mandements*, où le chef du gouvernement d'alors est exalté sans aucune mesure; 9° diverses *Lettres* au sujet d'un projet de réunion des protestants à l'Église romaine; enfin d'autres *Écrits* de circonstances, etc. Lecoz était instruit, ses mœurs étaient décentes. Il serait à souhaiter qu'on pût également l'excuser sur ses torts trop réels à l'égard du saint-siége, sur son obstination dans le schisme, et sur son attachement à un gouvernement qui était loin de faire le bonheur de la France, et qu'il a beaucoup trop préconisé.

LECTIUS (Jacques), jurisconsulte, fut 4 fois syndic de Genève, et jouit d'une grande considération dans sa petite république. On a de lui : 1° édition des *Poetæ græci veteres heroici*, Genève, 1606, in-fol.; 2° des *Poésies* en latin, 1609, in-8°; 3° des *Dis-*

cours dans la même langue, 1615, in-8°. Les *Tragiques* ont paru en 1614, in-fol. Lectius mourut en 1611, à 53 ans. [Il fut l'élève du célèbre Cujas. Ses compatriotes l'envoyèrent auprès de la reine Elisabeth pour réclamer sa protection en faveur des protestants. Il obtint aussi du prince d'Orange 14,000 liv. pour le rétablissement de l'académie de Genève. Il ranima le courage des habitants, lors de la guerre avec le duc de Savoie, qui fut repoussé avec une perte considérable des siens. Ses *Ouvrages* sur le droit se trouvent dans le t. 1er du *Thesaurus juris Romani*, Leyde, 1725.]

LÉDA, femme de Tyndare, fut aimée de Jupiter. Ce dieu, ne pouvant la surprendre, se métamorphosa en cygne, et la trompa en jouant avec elle sur les bords du fleuve Eurotas, où elle se baignait. Elle conçut deux œufs, de l'un desquels sortirent Hélène et Clytemnestre, et de l'autre Castor et Pollux.

LEDESMA (Pierre), dominicain, natif de Salamanque, mort en 1616, enseigna à Ségovie, à Avila et à Salamanque. On a de lui un *Traité du mariage*, une *Somme des sacrements*, et divers autres ouvrages. — Il ne faut pas le confondre avec Diégo de LEDESMA, jésuite espagnol, natif de Cuellar, qui s'acquit l'estime du pape Grégoire XIII, et qui mourut à Rome en 1575 : on a de lui divers écrits. — Il y a eu deux autres dominicains de ce nom, tous les deux théologiens scolastiques, le premier, Barthélemi, né à Niéva, près de Salamanque, mourut évêque d'Oxaça en 1604; le 2e, Martin, finit ses jours en 1584 : l'un et l'autre laissèrent des ouvrages.

LEDESMA (Alphonse), né à Ségovie, appelé par les Espagnols le *Poète divin;* il est cependant peu connu des étrangers. Il mourut en 1623, à 71 ans. On a de lui diverses *Poésies* sur des sujets sacrés et profanes. On y trouve de la force et de la noblesse; mais l'auteur s'est trop abandonné à son imagination, et n'a pas assez consulté le goût. Au reste le nom de *divin* lui fut moins donné à cause de la sublimité de son génie, que parce qu'il s'appliqua à traiter en vers des sujets pris de l'Ecriture sainte.

† LEDOUX (Claude-Nicolas), architecte, naquit en 1736 à Dormans en Champagne, et étudia les premiers éléments de l'architecture sous la direction de Blondel. Passionné pour le genre grec, il forma son goût par une étude approfondie de son art dans les anciens, et commença à se faire connaître par plusieurs ouvrages qu'il fit pour de riches particuliers. La ville de Besançon lui confia l'exécution de son *théâtre ;* et la ferme générale ayant obtenu du ministre des finances la permission d'entourer Paris de murs, chargea Ledoux de la construction des *barrières*. Le plan qu'il en fit était magnifique; mais il se vit forcé de le restreindre, à cause des dépenses qu'en auraient entraînées l'exécution. Néanmoins on regardera toujours comme de beaux monuments les barrières de la *Villette*, des *Champs-Elysées*, de *Monceaux*, d'*Italie*, de *Charonne*, et surtout les *colonnes triomphales de la barrière du Trône*. Après avoir enrichi Paris de toutes ces constructions, il consacra une grande partie de sa fortune à faire graver par les meilleurs artistes le recueil de ses œuvres

et de ses projets, sous le titre d'*Architecture de C.-N. Ledoux*. Cet ouvrage devait former cinq volumes; le premier seul a paru; il a pour titre : *L'Architecture considérée sous le rapport de l'art, des mœurs et de la législation*, Paris, 1804, in-fol., ornée de 125 planches. L'exécution en est magnifique; mais le texte, rédigé en entier par Ledoux, est d'un emphase qui le rend quelquefois inintelligible. Inviolablement attaché à la famille des Bourbons et à la monarchie, il éprouva en 1793 une longue et honorable détention, et mérita autant par ses sentiments que par ses travaux l'hommage que lui a consacré Delille dans son poème de l'*Imagination*. Ledoux mourut à Paris le 20 novembre 1806. Ses principaux ouvrages ont été gravés dans les *Annales du Musée* par M. Landon.

LEDRAN (Henri-François), chirurgien fameux, surtout pour la lithotomie, mort à Paris le 17 octobre 1770, à 85 ans, brilla également par la dextérité de la main et par l'étendue des lumières. On a de lui : 1° *Parallèle des différentes manières de tirer la pierre de la vessie*, Paris, 1730. Il a donné une suite à cet ouvrage en 1756; 2° *Observations de chirurgie*, Paris, 1731, 2 vol. in-12, et 1751, même format; 3° *Traité des opérations de chirurgie*, Paris 1731, in-8°; 4° *Réflexions sur les plaies d'armes à feu*, Paris, 1737, in-12; 5° *Consultations sur la plupart des maladies qui sont du ressort de la chirurgie*, Paris, 1765, in-8°; 6° *Traité économique de l'anatomie du corps humain*, 1768; ouvrage moins estimé que les autres productions de cet habile homme, qui ont mérité les suffrages, non-seulement des Français, mais aussi des étrangers : la plupart ont été traduits en allemand et en anglais. — Son père, Henri Ledran, fut un des plus grands opérateurs de son siècle; il s'acquit cette réputation surtout dans les armées et à la cour. Il mourut l'an 1720. [Il était chirurgien major de la *Charité*, membre de l'académie royale, et de la société royale de Londres.]

LEDROU (Pierre-Lambert), natif de Huy, religieux augustin, docteur de Louvain, professa la théologie dans l'université de cette ville avec beaucoup de réputation. Innocent XI, instruit de son mérite, le fit venir à Rome, et lui donna la préfecture du collége de la Propagande. Les papes Alexandre VIII, Innocent XII et Clément XI, n'eurent pas moins d'estime pour lui. Innocent le nomma à l'évêché *in partibus* de Porphyre. Ayant eu quelque désagrément à l'occasion de l'affaire du P. Quesnel, dans laquelle il avait été nommé consulteur, il se retira à Liége avec la qualité de vicaire-général de ce diocèse. Il y mourut le 6 mai 1721, à 81 ans. On a de lui IV *Dissertations sur la contrition et l'attrition*, Rome, 1707, et Munich, 1708.

† LEDRU (Nicolas-Philippe), plus connu sous le nom de *Comus*, naquit à Paris en 1731. Il se livra d'abord à la physique expérimentale, et voyagea en 1751 dans les provinces et dans les pays étrangers, où il se fit une réputation par ses récréations physiques et mathématiques. Il étudia avec beaucoup de soin le corps humain et la physiologie, et acquit dans cette partie des connaissances très profondes. De retour à Paris,

il fut placé par Louis XV auprès du duc de Bourgogne en qualité de physicien, et nommé professeur de mathématiques auprès des enfants de France. Etant à Londres en 1766, il fit construire par Nairn des boussoles verticales et horizontales, et plusieurs autres instruments de physique. Ce fut Ledru qui donna le modèle de l'aiguille d'inclinaison dont se servit le capitaine Phillips dans son voyage au pôle boréal. Afin d'encourager ses travaux, Louis XV lui accorda un brevet pour convertir le fer en acier à la manière de Knight et des Anglais, et lui permit de compulser les dépôts des cartes de la marine et les cartons qui renfermaient les observations magnétiques, pour en extraire ce qu'il croirait convenable à ses projets. Ce recueil d'extraits fut immense. Ledru les mit en usage pour composer, d'après un autre système que celui de Halley, des *cartes nautiques*, dont il remit en présence de Louis XVI, le 22 mai 1785, des exemplaires manuscrits à Laperouse, dont le voyage a confirmé en grande partie le Système du laborieux physicien. En 1772, il avait commencé à montrer les effets de la catoptrique ou fantasmagorie, qu'il s'attacha depuis à perfectionner. L'empereur Joseph II assista en 1777 à deux de ses séances particulières. L'électricité était alors fort à la mode. La médecine avait voulu s'en emparer, et Ledru, pour en démontrer les effets, l'appliqua aux affections nerveuses, notamment à l'épilepsie et à la catalepsie. En 1782, la faculté de médecine nomma une commission de sept membres pour examiner ses traitements. Le rapport en fut très avantageux, et Ledru obtint pour lui et ses deux fils le titre de physicien du roi. Ce *rapport* fut imprimé la même année in-8°, précédé d'un aperçu du système de l'auteur. Pendant la révolution, Ledru partagea les vexations qu'il méritait au double titre d'honnête homme et de savant, et fut mis en arrestation sous le régime révolutionnaire. Après sa détention, il se retira à Fontenay-aux-Roses, où il se livra à la botanique. Il mourut à Paris le 6 octobre 1807.

LEE (Nathanael), poète dramatique anglais, du XVIIe siècle, élevé dans l'école de Westminster, puis au collége de la Trinité à Cambridge, a laissé seize *Pièces*, représentées avec succès sur le théâtre anglais. Les sujets n'en sont pas toujours bien choisis, ni les intrigues bien conduites, mais il y a de beaux vers. Il mourut dans un état de démence. Addisson lui a donné des louanges.

LEEU (Gérard), se fit une grande réputation dans le XVe siècle par son imprimerie, qu'il établit vers 1477 à Goude en Hollande, et qu'il transporta vers 1484 à Anvers, où il mourut l'an 1492. Il sortit un très grand nombre de livres de ses presses. C'était un homme qui avait beaucoup de connaissances.

LEEUWEN (Simon Van), jurisconsulte hollandais, né à Leyde en 1625, exerça long-temps la profession d'avocat avec beaucoup de réputation dans sa ville natale, et mourut à La Haye le 13 janvier 1682. Il était versé dans le droit romain, mais encore plus dans celui de son pays. Ses ouvrages seraient es-

timés plus qu'ils ne le sont, s'il avait mieux possédé les belles-lettres. Il a donné : 1° *Pratique à l'usage des notaires*, en flamand, etc., Rotterdam, 1741, 2 vol. in-8°; 2° *Censura forensis*, Leyde, 1741, 2 vol. in-fol.; 3° Une *Edition* du Corps de droit civil, grec et latin, avec les notes d'un grand nombre de savants, Leyde, 1663, in-fol., belle édition. 4° *De origine et progressu juris civilis romani*, 1672, in-8°; 5° *Description de la ville et de l'université de Leyde*, en flamand, Leyde, 1672; 6° *Traité de l'origine, des usages, etc., des anciens Bataves*, en flamand, La Haye, 1685, in-fol., etc.

LEEW. *Voyez* Léonin.

† LEFEBVRE (Le maréchal François-Joseph), duc de Dantzick, pair de France, né à Ruffach, en Alsace, le 25 octobre 1756, et fils de l'ancien commandant de la garde bourgeoise de cette ville. Ayant perdu son père dès l'âge de dix-huit ans, le jeune Lefebvre fut confié aux soins éclairés d'un oncle paternel, alors curé-recteur de Guémar; mais, jaloux de marcher sur les traces de son frère, qui venait d'être nommé officier au régiment de Strasbourg, il s'enrôla, le 10 septembre 1773, âgé de dix-huit ans, dans le régiment des gardes-françaises, où il obtint, le 6 avril 1788, le grade de premier sergent, compagnie de Vaugiraud. Le grade de premier sergent était, dans le régiment des gardes, une preuve toujours certaine des bonnes qualités du sous-officier qui y était élevé. Le 12 juillet 1789, il sauva la vie à plusieurs officiers de sa compagnie, attaqués par une multitude furieuse qui voulait enfoncer les portes de la caserne et les égorger. Après le licenciement de ce corps, il fut incorporé, avec la moitié de sa compagnie, dans le bataillon des Filles-Saint-Thomas, dont l'instruction lui fut confiée, et qui a donné depuis des témoignages remarquables de son attachement à l'ordre et à la discipline. Lefebvre fut blessé deux fois à la tête de ce bataillon; d'abord en protégeant la rentrée de la famille royale aux Tuileries, le jour où elle tenta vainement de se rendre à Saint-Cloud, et, plus tard, en assurant le départ pour Rome des tantes de Louis XVI. En 1792, il préserva la caisse d'escompte du pillage. Déjà capitaine au 13e régiment d'infanterie légère, il fut nommé adjudant général le 3 septembre 1793, général de brigade le 12 frimaire an 2 (2 décembre 1793), et général de division le 21 nivose même année (10 janvier 1794), à la suite des combats de Lambach et de Giesberg. Depuis l'entrée du général Lefebvre dans la carrière des armes, chaque pas de ce rapide avancement avait été le prix d'une action éclatante. Il acquit bientôt d'autres titres à la gloire, et son nom se rattache à tous les hauts faits des armées des Vosges, de la Sarre, de la Moselle, du Rhin-et-Moselle, de Sambre-et-Meuse, du Danube, et dont il commanda presque toujours l'avant-garde. Chargé, en 1793, du commandement des quatre divisions qui eurent ordre d'assiéger le fort Vauban, il entra à leur tête dans le palatinat, et bloqua le pont de Manheim sur la rive gauche du Rhin. Victorieux à Apach, à Sainte-Croix près Arlon, à Niedelange, à Dinan, il prépara par ses succès les glorieux résultats

de la bataille de Fleurus. Cette bataille se donna le 3 messidor an 2; le général Lefebvre y commandait la droite de l'armée française; il eut un cheval tué sous lui; il contribua puissamment par son sang-froid, sa bravoure et ses bonnes dispositions, à l'éclatante victoire des Français dans cette journée. La campagne de cette année se termina par les combats de Marmont, de Nivelles, de Florival et de Frimont, auxquels il prit une part très active. L'année suivante, sa division combattit seule à Ept et à Ochtrup; elle concourut aux affaires de la Roër et du Welp; le 20 fructidor, il franchit le Rhin au passage d'Eichelkamp, força Spick, Angersbach, et se porta sur Angermund, après avoir chassé l'ennemi de Koranne. Ces succès furent suivis du combat d'Enef, où le général Lefebvre donna seul avec sa division, et repoussa les Autrichiens jusque sur les hauteurs d'Anilshorn, d'où il les débusqua de nouveau. En novembre 1796, il marcha sur la Sieg, combattit à Nidda et à Oberdiefenbach, et se replia ensuite sur son point de départ, pour tenir en échec la colonne ennemie du général Boroz. Un armistice vint suspendre les hostilités; mais elles recommencèrent dès le printemps de l'an 4 (1796), par l'attaque de Siegberg, qui fut exécutée avec un plein succès par le général Lefebvre. Il poursuivit l'ennemi jusqu'à Altenkirchen, et là il eut à soutenir le combat le plus disputé et le plus glorieux de cette campagne. Il prit part ensuite aux journées de Caldeikls, de Friedberg, de Bamberg et de Sulzbach, pendant la campagne de l'an 7 (1798). Le général Lefebvre reçut, après la mort du général Hoche, le commandement provisoire de l'armée de Sambre-et-Meuse, et fut désigné pour commander l'expédition projetée contre l'électorat de Hanovre. Cette entreprise n'ayant pas eu lieu, il fut employé, en l'an 8 (1799), à l'armée du Danube, sous les ordres de Jourdan; et le 30 ventose, il opposa une vigoureuse résistance à trente-six mille Autrichiens qui l'avaient attaqué à Stockach, où il n'avait que huit mille hommes. Grièvement blessé d'un coup de feu au bras, il quitta l'armée et revint en France, où il reçut du directoire une armure complète en récompense de ses services, et obtint le commandement de la dix-septième division militaire à Paris. Le 18 brumaire, il accompagna le général Buonaparte à la barre du conseil des anciens, pour y entendre la lecture du décret qui le nommait général en chef de l'armée de l'intérieur. Mandé lui-même quelques instants après par le directoire, pour rendre compte de sa conduite comme commandant de la dix-septième division, Lefebvre répondit qu'il n'avait plus de compte à rendre qu'au général en chef qui venait de lui être donné par le conseil des anciens. Le 19 brumaire, il était présent à la fameuse séance de l'orangerie de Saint-Cloud, et rendit dans cette journée des services essentiels au général Buonaparte, qui, pour l'en récompenser, le conserva au commandement de la dix-septième division. Il concourut depuis à la pacification des départements de l'Eure, de la Manche, du Calvados et de l'Orne; fut admis au sénat, le

11 germinal an 8 (1er avril 1800), sur la proposition du premier consul, et fut nommé préteur de ce corps, avec Clément de Ris; fonctions qu'il a conservées jusqu'à la dissolution du sénat. Élevé, le 19 mai 1804, à la dignité de maréchal d'empire, il fut nommé successivement chef de la cinquième cohorte, grand-officier et grand-aigle de la légion-d'honneur. Lors de la reprise des hostilités avec l'Autriche, en 1805, il fut chargé du commandement général des gardes nationales de la Roër, du Rhin-et-Moselle, du Mont-Tonnerre, et reparut, en 1806, à la grande armée, à la tête d'une division, contre les Prussiens. Quoique âgé de plus de cinquante ans, il commandait la garde à pied à la bataille de Iéna, le 14 octobre, et protégea avec le premier corps les derrières de l'armée, à Thorn, sur la gauche de la Vistule, jusqu'après la victoire d'Eylau (8 février 1807), époque à laquelle il reçut l'ordre d'aller investir Dantzick, avec l'armée polonaise, l'armée saxonne et le contingent de Bade. La place fut attaquée le 10 mars; le premier bombardement eut lieu le 23 avril; la garnison prussienne, qui avait fait des sorties vigoureuses et multipliées, se rendit avec les honneurs de la guerre le 26 mai, après cinquante-un jours de tranchée ouverte; et le général Kalkreuth, qui la commandait, obtint la même capitulation que celle qu'il avait accordée quatorze ans auparavant à la garnison française de Mayence. Le 28 mai, le maréchal Lefebvre reçut le titre de duc de Dantzick. Employé en Espagne, en 1808, à la tête du cinquième corps, il soutint dans cette guerre injuste et désastreuse, la réputation militaire qu'il avait précédemment acquise. Le 31 octobre, il gagna la bataille de Durango sur les généraux Blacke et la Romana. Le 1er novembre, il entra dans Bilbao, et triompha encore, le 15 novembre, à Espinosa. Rappelé en Allemagne lors de la guerre de 1809, il y fut chargé du commandement de l'armée bavaroise, ayant sous ses ordres le prince royal de Bavière et les généraux Wrède et de Roi; il combattit à Tann, à Albesberg, à Eckmulh, à Wagram, et dans l'intervalle de ces opérations, il s'occupa à soumettre le Tyrol insurgé. Cette campagne, dans laquelle la Russie fut auxiliaire de la France, se termina par la paix de Vienne, en octobre 1809. La paix ne fut pas de longue durée, et dans la campagne de Russie, où l'Autriche, à son tour, unit momentanément ses armes à celles des Français, le duc de Dantzick commanda en chef la garde impériale. Les chances de la guerre ayant ramené sur le territoire français les débris de cette armée naguères si florissante et si redoutable, le maréchal en dirigea l'aile gauche, combattit à Montmirail, à Arcis-sur-Aube, à Champ-Aubert, où il eut un cheval tué sous lui. Il ne rentra dans la capitale qu'après l'abdication de Buonaparte. Il fut créé pair de France le 2 juin 1814. La conduite du duc de Dantzick, glorieuse jusqu'à cette époque, se démentit lorsque Buonaparte, échappé de l'île d'Elbe, essaya de reprendre les rênes du gouvernement. Il prit part à la trahison d'une partie de l'armée française, siégea dans la chambre des pairs, et aida de ses conseils

Napoléon, qu'il ne pouvait plus, à cause de son grand âge, accompagner dans les combats. Lorsque le secours des princes alliés et le décret du sénat-conservateur eurent replacé les Bourbons sur le trône, le duc de Dantzick fut compris dans la loi d'exclusion du 24 juillet 1815; mais il fut confirmé, en 1816, dans son titre de maréchal de France, et reçut le bâton des mains du roi. Resté depuis cette époque sans fonctions et sans commandement, le duc de Dantzick a été rappelé à la chambre des pairs par l'ordonnance royale du 5 mars 1819. Un courage réfléchi, un coup d'œil juste, une expérience consommée, ont acquis au duc de Dantzick la réputation d'un des meilleurs généraux de l'armée française. La France le perdit le 14 septembre 1820.

LEFÈVRE. *Voyez* FÈVRE.

† LEGENDRE (Louis), historien, naquit à Rouen en 1665. Sa famille étant pauvre, l'archevêque de cette ville, M. de Harlay, lui fit faire ses études. Après avoir embrassé l'état ecclésiastique, il suivit à Paris son généreux protecteur, qui lui procura un canonicat à Notre-Dame. L'abbé Legendre consacra toute sa vie à l'étude et à ses exercices de piété, et mourut le 1er février 1733. Il a laissé : 1° *Mœurs et coutumes des Français*, Paris, 1712; deuxième édition, 1753, in 12; 2° *Nouvelle Histoire de France jusqu'à la mort de Louis XIII*, Paris, 1718, 2 vol. in-fol., 1719, 8 vol. in-12; 3° *Vie du cardinal d'Amboise, ministre de Louis XII*, 1724, 2 vol. in-12; 4° *Essai du règne de Louis le Grand.* Cet ouvrage eut cinq éditions consécutives. 5° *Deux Éloges de l'archevêque de Harlay* (dont l'un en latin); 6° la *Vie de ce même prélat*, 1720, in-8°; 7° deux *Éloges* en latin, pour Claude-Joly et pour Cl.-Thévenin, chanoine de Paris, etc. Le troisième ouvrage de l'abbé Legendre fut vivement critiqué par le *Journal de Trévoux*. Néanmoins, cet auteur écrivait d'un style élégant, correct; sa critique est judicieuse, impartiale, et les faits qu'il rapporte sont toujours appuyés de preuves convaincantes; enfin l'abbé Legendre, sans être un historien du premier rang, offre toujours de l'intérêt et de l'instruction.

† LEGENDRE (Gilbert-Charles), marquis de Saint-Aubin-sur-Loire, naquit à Paris en 1688. Il fut conseiller au parlement, et puis (en 1615) maître des requêtes de l'hôtel du roi, charge qu'il abandonna bientôt pour se livrer à la littérature. Il mourut à Paris le 8 mai 1746, âgé de 58 ans. On a de lui : 1° *Traité de l'opinion*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de l'esprit humain*, Paris, 1733, 6 vol. in-12; quatrième édition, 1758, 9 vol. in-12. L'auteur a tiré son sujet du livre italien intitulé *Della opinione regina del mondo*. Pascal lui en fit venir l'idée, par le désir que cet éloquent écrivain témoignait de lire le livre italien. Au reste, le principal but du marquis de Saint-Aubin, en entreprenant cet ouvrage, était d'abaisser l'orgueil de l'homme, et il y réussit complétement. 2° *Des antiquités de la maison de France et des maisons mérovingienne et carlienne*, Paris, 1741, in-4°. L'auteur laisse dans la descendance d'Hugues-Capet la même obscurité qui règne dans la *Chronique* du moine Helganel. 3° *Antiquités de la na-*

tion et de la monarchie françaises, ibid., 1741, in-4°. L'auteur fait descendre les Francs de la Scythie, suivant l'opinion de Gorpius Becaurus, et les Gaulois, des Celtes. 4° *Dissertation sur le temps et l'authenticité de Rovicon* (Mercure, octobre, 1741). Legendre prétend que ce moine, auteur d'une *Chronique* qui va presqu'à la mort de Clovis, fut contemporain de ce roi, tandis que l'abbé Lebœuf le place, avec plus de raison, au XIe siècle. (Acad. des Inscript., t. 17, page 228.)

† LEGENDRE. (Louis), né à Paris en 1756, avait été matelot pendant dix ans lorsqu'il revint dans la capitale et y établit une boucherie. Sans aucune instruction acquise, il avait dès son enfance annoncé des dispositions naturelles à l'éloquence, et les premiers troubles qui éclatèrent à Paris le mirent à même de les développer. Dans les soirées des 1er et 2 juillet 1789, il était à la tête des mouvements populaires dans lesquels les bustes du duc d'Orléans et de M. Necker furent portés en triomphe et promenés dans Paris. Le 14 juillet au matin, il harangua le peuple du quartier qu'il habitait, pour l'engager à le suivre et à forcer l'hôtel des Invalides, s'emparer des armes et des canons, et marcher à la Bastille. Cette homme si audacieux dans les troubles civils était dans l'intérieur sobre, obligeant, désintéressé, mais accessible à l'orgueil, et singulièrement flatté d'avoir été distingué par le duc d'Orléans, qui l'admettait quelquefois chez lui, et par quelques-uns des chefs les plus marquants du parti populaire, qui lui témoignaient une grande confiance. Il se lia successivement avec Danton, Camille-Desmoulins, Fabre d'Eglantine, qu'il avait rencontrés dans les premières assemblées de district. Dès lors il s'éloigna peu à peu de ses premiers protecteurs, devint lui-même une sorte de puissance, et fut l'un des fondateurs du club des cordeliers, qui s'érigea en autorité, d'abord rivale, puis supérieure à celle des jacobins, que Legendre cependant ne cessa point de fréquenter, et dont étaient successivement bannis tous les premiers amis de la liberté. Il fut obligé de prendre la fuite pour se soustraire aux différents décrets d'arrestation prononcés contre lui, tantôt à raison des discours violents qu'il avait tenus contre le décret qui consacrait l'inviolabilité du roi, tantôt à la suite des événements arrivés au Champ-de-Mars le 17 juillet 1791. Il reparaissait de temps en temps dans la capitale, jusqu'à ce que de nouveaux motifs vinssent encore le contraindre à fuir ou à se cacher. Il fut un des provocateurs et des auteurs des journées des 20 juin et 10 août 1792; mais il refusa constamment de prendre aucune part aux massacres des 2 et 3 septembre, dont il eut néanmoins plus tard la lâche faiblesse de provoquer l'impunité. Nommé, en septembre de la même année, député de Paris à la convention nationale, il s'y montra l'un des ennemis les plus ardents de Louis XVI, et s'écria le 11 décembre, au moment où ce prince allait paraître à la barre, « qu'il fallait que les députés ainsi que les tribunes gardassent le plus profond silence quand le coupable entrerait dans la salle, afin que le calme des tombeaux l'effrayât. Le 16 janvier 1793, il

vota la mort du roi, en rappelant qu'il avait été l'attaquer au 10 août, dans son château des Tuileries, et le 20 (veille de l'exécution), il proposa, à la tribune des jacobins, de couper son corps en quatre-vingt-quatre morceaux pour les envoyer aux quatre-vingt-quatre départements. Nommé membre du comité de sûreté général le jour même de la mort du roi (21 janvier), il fut un des provocateurs les plus ardents des crimes du 31 mai, et dans la séance du 28 de ce mois, il prit à la gorge et précipita de la tribune M. Lanjuinais, qui s'efforçait de rappeler les proscripteurs à la justice et à l'humanité. Envoyé en mission à Lyon, il n'y opéra aucun bien, et il y prépara, par sa faiblesse et son ignorance du véritable état de ce pays, les voies aux forfaits que Collot-d'Herbois vint y consommer quelques mois après. Rappelé à la convention, il fut chargé d'une mission nouvelle à Dieppe. A une époque où les subsistances étaient rares, il répondit plus d'une fois au peuple qui lui demandait du pain : « Vous manquez de pain? hé bien, mangez les aristocrates. » De retour dans la convention, son ancienne intimité avec Danton se resserra de plus en plus, et celui-ci, qui dès long-temps ne le désignait plus que sous le nom de son lieutenant, l'associa à tous ses projets. Peu de caractères ont présenté des contrastes plus remarquables que celui de Legendre : énergique et intrépide en certains moments, il paraissait en d'autres moments irrésolu et timide. Robespierre exerçait sur lui un ascendent terrible : ainsi, après avoir défendu Danton, dont il annonça lui-même l'arrestation à l'assemblée, dans la séance du 10 germinal an 2 (30 mars 1794). Après avoir déclaré qu'il regardait ce député comme aussi pur que lui-même; après avoir rappelé qu'en 1792 il avait fait lever la France entière, et demandé qu'il fût entendu à la barre, il se rétracta de toutes ses assertions et de sa demande, du moment où Robespierre, en lui répliquant, lui eut fait entendre que les amis de Danton pourraient bien partager son sort. A cette lâcheté, Legendre en ajouta une plus grande encore; celle de protester qu'il n'entendait défendre personne. Dès ce moment, ce révolutionnaire, autrefois si terrible, se vit sans cesse poursuivi par l'échafaud, et se crut à tout instant près d'être arrêté. Blâmé par Couthou peu de temps après pour avoir pris la défense de Danton, il déclara « que s'il avait commis une erreur, elle était involontaire. » Ayant été averti qu'il devait être arrêté, il adjura, dans l'assemblée, quiconque aurait quelque fait à alléguer contre lui de le déclarer à l'instant. Toujours plus lâche a mesure que ses terreurs redoublaient, il dénonça les prétendus conseils anonymes qui lui avaient été donnés d'assassiner Robespierre et Saint-Just, et déclara qu'il ne doutait plus que Danton n'eût des complices dans la prison du Luxembourg, « protestant qu'il était maintenant convaincu de la réalité de la conspiration pour laquelle ce député avait péri, et avouant qu'il avait été son jouet. » Il y a peu d'exemples d'hommes sur lesquels la frayeur ait exercé un plus grand empire. A aucune époque Legendre n'avait pensé sur Danton ce que la terreur lui

arrachait alors. Il en a souvent fait l'aveu après le 9 thermidor, et personne ne saurait être désormais à son égard plus rigoureux qu'il ne l'était lui-même. Il aimait à se désigner souvent comme l'homme de la nature, le paysan du Danube. Peu de temps avant la chute de Robespierre, il avait annoncé aux jacobins qu'il ferait à ce député un rempart de son corps. Lorsque la jeune et infortunée Cécile Renaud, âgée de 20 ans, fut mise à mort, comme ayant voulu assassiner Robespierre, Legendre s'écria à la tribune des jacobins, avec une emphase aussi lâche que ridicule : « La main du crime s'était levée pour assassiner la vertu, mais le Dieu de la nature n'a pas souffert que le crime fût consommé. » Après la mort de Robespierre, Legendre, qui toutefois n'avait pris aucune part active aux glorieux événements qui délivrèrent la convention et la république de la tyrannie la plus horrible qui ait jamais existé, devint un des accusateurs les plus ardents des complices de cette tyrannie ; et l'on doit avouer que les grands dangers existaient encore pour ceux qui poursuivaient les héritiers du sanglant système qui venait d'être détruit : mais Robespierre n'était plus là, et Legendre n'était plus frappé du prestige de terreur imprimé à ce nom. Élu membre du comité de sûreté générale, le 14 thermidor an 2 (1er août 1794), aucun de ses collègues n'a signé en moins de temps un plus grand nombre de mises en liberté. La convention ayant décrété, le 22 brumaire an 3 (12 novembre 1794), sur le rapport de ses trois comités de salut public, de sûreté générale et de législation, que la salle des jacobins serait fermée, ce fut Legendre qui se chargea de l'exécution du décret, et rapporta à la convention les clefs de cet antre de l'anarchie. Dans le cours du procès de Carrier, contre lequel il fit, comme membre du comité de sûreté générale, prendre toutes les mesures propres à prévenir sa fuite, il parla plusieurs fois contre ce monstre, déroula l'effroyable tableau de ses crimes, et s'éleva souvent à des traits qui produisirent une impression profonde sur l'assemblée et les tribunes. Billaud-Varennes ayant témoigné des craintes hypocrites sur les résultats de la mise en liberté de madame de Tourzel, Legendre invita la convention « à frapper cette poignée d'hommes *de proie* qui obscurcissaient l'horizon politique par les *vapeurs du crime*, » et prit le peuple à témoin qu'il voudrait que l'auteur de la nature les condamnât à ne mourir jamais. Élu président de la convention le 17 brumaire an 3 (7 novembre 1794), il rentra le 13 frimaire (5 décembre 1794) au comité de sûreté générale, dont il était sorti le mois précédent. Après avoir contribué plus puissamment qu'aucun de ses collègues à conduire Carrier à l'échafaud, Legendre attaqua Maignet avec non moins d'énergie, mais avec moins de succès ; car Maignet ne fut point poursuivi. Liant alors l'impunité de ce dernier avec celle de membres des anciens comités de salut public et de sûreté générale, alors en état de prévention devant la convention nationale : « Il y a des hommes, s'écria-t-il, qui voulant toujours mener la convention nationale, lancent en avant des

légions de lieutenants. Ce sont ces hommes qui ont fait charrier dans l'Océan la preuve de leurs crimes, et qui ont rougi la mer par le reflux ensanglanté de la Loire; ceux qui ont porté l'incendie et la dévastation dans les départements; ceux qui ont mis les jacobins en feu, et qui en ont fait un théâtre où chacun joue un rôle plus ou moins odieux. L'histoire est *sur les planches*, et Robespierre est *au trou du souffleur.* » C'était presque toujours avec cette bizarrerie d'images, qui ne pouvait produire d'effet que dans sa bouche, et unie à son geste, que Legendre était constamment assuré de produire plus d'impression. Lors des insurrections anarchiques des 12 germinal an 3 (1er avril 1795), 1er prairial (20 mai de la même année), et 13 vendémiaire an 4 (5 octobre 1795), Legendre montra un courage et une activité infatigable; il marcha plusieurs fois à la tête des troupes qui délivrèrent la convention, et contribua à son triomphe. Devenu membre du conseil des anciens, il n'y figura que comme à la précédente assemblée, et prit plus rarement la parole, parce que son genre d'éloquence avait dû trouver nécessairement moins d'occasions de se faire remarquer, et perdre beaucoup de son effet, à mesure que la tourmente révolutionnaire s'appaisait, et que les esprits commençaient à se calmer. Après la découverte de la conspiration de Drouet et Babeuf, il vota leur accusation, et demanda même l'expulsion de Paris des ex-conventionnels, ses anciens collègues. « Que les conspirateurs, dit-il alors, ne vantent pas les services qu'ils ont pu rendre en d'autres temps; ce n'est point pour ses services passés, mais pour ses crimes actuels que Manlius fut précipité de la roche trapéienne. » Il est hors de doute qu'avec de l'instruction et une éducation soignée, Legendre, qui fut quelquefois cruel dans ses discours, mais qui montra d'une manière non équivoque, après le 9 thermidor, qu'il y avait beaucoup plus de lâcheté dans son cœur que de fermeté dans son caractère, eût été l'un des personnages les plus éloquents, peut-être même l'un des plus importants de la révolution française. Dans les derniers temps de sa carrière conventionelle, il prenait des leçons de grammaire, et s'était décidé à apprendre la langue latine. Il avait toujours conservé pour sa demeure l'ancien local de son établissement, rue de Beaune. Legende est mort à Paris le 13 décembre 1797, âgé de 41 ans, et a légué son corps à la faculté de médecine, afin, dit-il dans son testament, d'être encore utile aux hommes, même après sa mort.

† LEGENTIL DE LA GALASSIÈRE (Guill.-Joseph-Hiacinthe-Jean-Baptiste), astronome voyageur, naquit à Coutances le 12 septembre 1725. Il devait embrasser l'état ecclésiastique, mais, ayant assisté aux leçons de Delisle, il se passionna pour l'astronomie, science qu'il cultiva avec succès, et dans laquelle il eut pour maître le célèbre Cassini. En 1755, il fut admis à l'académie, qu'il enrichit de plusieurs savants *Mémoires*. Il fut du nombre des astronomes voyageurs qui allèrent observer le passage de *Vénus*. Destiné pour Pondichéri, les mauvais temps et la guerre qui éclata entre la France

et l'Angleterre l'empêchèrent d'arriver dans cette ville, qui tomba au pouvoir des Anglais. Ce fut en pleine mer qu'il vit, le 6 juin 1761, le passage de *Vénus* sur le soleil. Un second passage de *Vénus* devant avoir lieu huit ans après, savoir le 3 juin 1769, il résolut de rester dans les Indes jusqu'à cette époque. Il visita les îles de France et de Bourbon, de Rodrigue et de Madagascar, les Philippines et la côte Coromandel. S'étant rendu à Pondichéri, en août 1769, il y fit ses préparatifs pour observer le passage de Vénus; mais ce jour là le ciel devint nébuleux, et l'astre passa sans qu'il pût faire ses observations. Il revint en France, où l'attendaient d'autres désagréments. Ses héritiers, le croyant mort, s'étaient partagé ses biens; il parvint à les recouvrer; mais son procureur, bas Normand, fut volé au moment qu'il allait lui rendre ses comptes. Legentil plaida, perdit son procès, et fut condamné aux dépens. Il se consola par l'étude, s'occupa de ses ouvrages et d'un grand nombre de *Mémoires* qu'il fournit encore à l'académie. Legentil est mort à Paris, le 22 octobre 1792, âgé de 67 ans. Il a laissé : 1° *Mémoire sur le passage de Vénus sur le soleil* (avec Trebuchet, *Journal des Savants*, mars 1760); 2° *Voyage dans les mers de l'Inde, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil*, Paris, 1779-1781, 2 vol. in-4°, fig., cartes et plans; — *Id.*, Heidelberg, 1782, 8 vol in-8°, fig. On trouve dans cet ouvrage de précieux renseignements sur les mers des Indes, et sur tout ce qui concerne les Indiens. Legentil rapporta en France les connaissances du zodiaque et l'astronomie des Indiens, selon lui très conforme à celle des anciens Chaldéens. Ce ne fut pas sans peine qu'il put se procurer des Brames les tables qui leur servent à calculer les éclipses, et apprendre d'eux la manière d'en faire usage. Il croit que le nombre prodigieux d'années que les Chaldéens donnaient à chaque âge du monde n'est que la combinaison des révolutions de l'équinoxe et des périodes astronomiques du mouvement des étoiles, en longitude. Le voyage de Legentil a été traduit en allemand et réuni à d'autres relations semblables, Hambourg, 1780-1782, 3 vol. in 8°. M. T.-D. Cassini a publié l'*Éloge* de Legentil, Paris, 1810, in 8°.

LEGER (Saint), *Leodegarius*, évêque d'Autun, fut ministre d'état sous la minorité de Clotaire III, et, suivant quelques auteurs, maire du palais sous Childéric II. Il ne s'occupa qu'à faire régner ces princes avec justice et humanité. Les courtisans l'ayant rendu suspect à Childéric, il se retira à Luxeuil; mais sa retraite ne le mit pas à l'abri de la persécution. Ebroïn lui fit souffrir des tourments horribles; enfin il fut décapité l'an 680, dans la fôret de Lucheu en Picardie, diocèse d'Arras. Il nous reste de lui des *Statuts synodaux*, dans les Conciles du P. Labbe; et une *Lettre de consolation, à Sigrade*, dans la Bibliothèque des manuscrits, du P. Labbe.

LEGER (Antoine), théologien protestant, né à Ville-Seiche, dans la vallée de Saint-Martin en Piémont, l'an 1594, alla, en qualité de chapelain de l'ambassadeur des états-généraux, à Constantinople. Il y lia une

étroite amitié avec le patriarche Cyrille Lucar, qu'il confirma dans les erreurs de Luther, et dont il obtint une *Confession de foi*, que les Grecs ont hautement désavouée. De retour dans les Vallées, il y exerça le ministère : mais le duc de Savoie l'ayant fait condamner à mort comme fanatique et séditieux, il se retira à Genève, où il obtint une chaire de théologie. Il y mourut en 1661, à soixante-sept ans. On a de lui une *Edition* du nouveau Testament en grec original et en grec vulgaire, 2 vol. in-4°. — Antoine Leger, son fils, né à Genève en 1652, mourut dans cette ville en 1680. On a de lui 5 volumes de *Sermons* imprimés après sa mort. Il publia diverses *Dissertations*, sur des sujets *physiques et théologiques*, imprimés de 1705 à 1715; et quelques *Traités de Théologie*.—Jean Leger, né en 1625, neveu d'Antoine Léger, ministre de l'Eglise de Saint-Jean, obtint de Louis XIV, après la destruction des Vaudois, et sur la recommandation de Cromwel, la permission de faire en France une quête en leur nom. Ayant, en 1655, assisté aux conférences qui se tinrent à Sigueros, il eut à ce sujet des démêlés avec le duc de Savoie, qui fit raser sa maison, et le déclara criminel de lèse-majesté. Il devint ensuite pasteur de l'Église wallone à Leyde, et il remplissait encore cette place en 1665. Il a laissé l'*Histoire des Églises évangéliques des vallées de Piemont*, in-fol. ; c'est le fruit du ressentiment uni à l'esprit de secte.

LEGER (Claude), né à Attichi, petite ville du diocèse de Soissons, en 1699, embrassa l'état ecclésiastique, et en eut toutes les vertus. Devenu curé de Saint-André-des-Arcs, à Paris, il gagna l'estime et le respect de tous les gens de bien par sa charité, son zèle, son désintéressement. Il mourut à Paris en 1774, regretté surtout d'un grand nombre de prélats qui avaient été ses élèves dans les sciences du saint ministère. A l'occasion du monument qui lui fut érigé en 1781, l'évêque de Sénez (M. de Beauvais) prononça son éloge funèbre, vrai chef-d'œuvre en ce genre, et en même temps excellent traité des obligations et des vertus pastorales, écrit avec chaleur et avec sentiment, et animé par les applications et les citations les plus heureuses. L'illustre orateur ne fait point difficulté, en appliquant à ce respectable curé un passage de saint Hilaire, de dire que les évêques mêmes auraient cru s'élever trop haut s'ils s'étaient mis à côté de ce simple prêtre : *Nemo unquam episcoporum sibi tantum assumpsit, ut se presbyteri illius collegam computaret.*

LEGET (Antoine), né dans le diocèse de Fréjus, fut supérieur du séminaire d'Aix sous le cardinal de Grimaldi. On a de lui : 1° une *Retraite de dix jours*, in-12 ; 2° la *Conduite des confesseurs dans le tribunal de la pénitence*, in-12 ; 3° *Véritables Maximes des saints sur l'amour de Dieu*. Il mourut en 1728, à 71 ans, directeur de la maison de Sainte-Pélagie.

LEGIONENSIS. *Voyez* Léon Aloysius.

† LEGIPONT (Dom Olivier), bénédictin de la congrégation de Bursfeld, naquit à Soiron, village dans le duché de Limbourg, diocèse de Liége, le 1er décembre

1698. Ses études furent des plus brillantes; et, le 1er mars 1720, il entra dans l'abbaye de Saint-Martin de Cologne, prit le grade de licencié dans l'université de cette ville, et professa la philosophie dans son monastère, dont il devint prieur. Ayant étudié le droit, il l'enseigna à ses co-religieux par une méthode nouvelle et facile. Doué d'une pénétration rare, d'une mémoire prodigieuse, et infatigable dans le travail, dom Olivier parcourut presque toutes les branches des sciences et de la littérature, même des arts : il était philosophe, historien, canoniste, politique, jurisconsulte, théologien, helléniste, latiniste, bibliographe, philologue, numismate, orateur, poète, peintre, musicien, et connaissait plusieurs langues modernes. Il se lia d'amitié avec dom Bernard Pèse, célèbre religieux de l'abbaye de Molk, qui lui inspira son goût pour les recherches savantes. Il visita les bibliothèques et les chartriers de l'Allemagne, où il puisa la connaissance de monuments littéraires et historiques jusqu'alors inconnus. Il mit en œuvre plusieurs archives et bibliothèques, dont il dressa les catalogues. Ce savant religieux mourut à l'abbaye de Saint-Maximien de Trèves, le 16 juin 1758, âgé de 60 ans. Dom Jean-François, de la congrégation de Saint-Maur, donne, dans sa *Bibliothèque générale* des écrivains de l'ordre de Saint-Benoît, la liste des ouvrages de dom Olivier, dont dix-neuf ont été publiés et cinquante-un sont restés inédits. Nous citerons les plus connus : 1° *Dissertationes philologico-bibliographicæ de ordinanda et ornanda bibliotheca*, Nuremberg, 1726, in-4°; 2° *Bibliographiæ benedictinæ conspectus*, Mayence, 1738; 3° *Monasticum moguntianum, sive succincta monasteriorum in episcopatu moguntino notitia*, Prague, 1746, in-4°; 4° *Notum anonesmi submissaque mediorum insinuatio pro seminario benedictino, una cum academia nobilium Heilderbergæ eligendo, Coloniæ in semilunio*, 1748, in-8°; 5° *Sacræ metropoleos coloniensis antiquitas et prærogativæ adversus illius gloriæ æmulos asserta*, Cologne, 1748; 6° *Introductio ad studium numismatum romanorum pro illustri juventute*, Wurtzbourg, 1757, in-8°; 7° *Methodus studiorum*, Ratisbonne, 1752; 8° *Systema engendæ societatis litterariæ*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754, Kempton, 1758, in-8°; 9° *Historia rei litterariæ ordinis Sancti-Benedicti, in quatuor partes distributa*, etc., Vienne et Wurtzbourg, 1754 (Voyez Ziedelbaver); 10° une nouvelle *Bibliographia benedictina*, etc., 12 vol. in-folio.

† LEGOUVÉ (Gabriel-Marie-Jean-Baptiste), littérateur français, reçut le jour à Paris, le 23 juin 1764, d'un avocat distingué, dont les talents ont honoré le barreau de la capitale, et qui, cultivant la poésie en secret, donna lui-même à son fils les premières leçons de cet art; ses soins ne furent pas perdus. On ne tarda pas à reconnaître dans le jeune Legouvé des moyens qui lui promettaient des succès très remarquables. Quoique son ame, naturellement aimante et sensible, le portât de préférence à peindre les affections douces et mélancoliques, il s'essaya heureusement dans un genre qui réclame toute la profondeur de

la pensée et la vigueur de l'expression. *La Mort d'Abel*, dont il puisa le sujet dans l'Écriture, et les traits principaux dans le poème de Gesner, révéla un talent supérieur: on y remarqua la peinture touchante et fidèle du berceau du monde; le caractère de Caïn est tracé avec énergie, et plusieurs scènes sont du plus puissant intérêt. *Epicharis et Néron*, son second ouvrage, représenté en 1794, obtint aussi un brillant succès, dû sans doute en partie aux circonstances politiques, qui ne pouvaient manquer de concourir à la réussite d'un ouvrage dont l'objet était de retracer le triomphe de la liberté sur la tyrannie; mais le mérite intrinsèque de cette pièce suffisait pour la faire accueillir favorablement. Le personnage d'Épicharis est dessiné avec autant de vigueur que d'originalité; l'intrigue est habilement conduite, et le cinquième acte, que remplit presque seul Néron, caché dans le souterrain où il se dérobe à la vengeance des Romains, offre la peinture aussi vraie que terrible des fureurs impuissantes et des lâches terreurs du tyran abattu. Le style de cette pièce est vraiment celui de la tragédie, et il s'y rencontre quelques traits qui paraissent inspirés par le génie de Tacite. *La Mort de Henri IV*, le dernier ouvrage de Legouvé, malgré les critiques dont elle fut l'objet, ne nuisit point à sa réputation. On pourrait encore citer son *Etéocle et Polynice*, dans lequel il s'efforça d'imiter l'énergique simplicité des tragiques grecs; et *Fabius*, où il essaya de peindre la sévérité du caractère romain. On doit regretter amèrement la fin prématurée d'un écrivain que recommandaient également à l'estime publique et des talents littéraires distingués et les qualités personnelles les plus aimables. La mort d'une épouse qu'il chérissait tendrement, et des circonstances non moins affligeantes qui en furent la suite, commencèrent par altérer ses facultés mentales, et détruisirent en peu de temps sa santé. A ces causes de dépérissement, se joignirent les suites d'une chute qu'il fit dans la maison de campagne de mademoiselle Contat; en 1813 il succomba à cette complication de maux, laissant les plus vifs regrets à ses amis, ainsi qu'à ceux des lettres. On doit à Legouvé, outre les ouvrages dont nous avons fait mention, un poème sur la *mélancolie*, plein de charme et de sentiment; les mêmes qualités se font remarquer dans ses pièces de vers qui ont pour objet les souvenirs et les sépultures. Mais celui de ses ouvrages qui a obtenu le plus de célébrité est son poème intitulé: *Le Mérite des femmes*, où il s'est particulièrement attaché à rendre hommage au généreux dévouement et à l'héroïque résignation que montrèrent tant d'épouses, de mères, de sœurs et d'amantes pendant le règne affreux de la terreur. Nous ajouterons à cette nomenclature une nouvelle en prose intitulée: *Elisabeth et Blanche*, ainsi que quelques *pièces fugitives*, parmi lesquelles on remarque un petit nombre d'épigrammes, que d'injustes attaques arrachèrent à sa douceur naturelle. Legouvé était membre de l'Institut de France et de la légion-d'honneur. Son *Éloge* par Regnault de Saint-Jean-d'Angely a été lu à l'Institut.

† LEGRAND (Louis), docteur en théologie de la faculté de Paris, et de la congrégation de Saint-Sulpice, né à Lusigny, en Bourgogne, le 12 juin 1711, fit ses études à Autun, puis à Paris : il professa très jeune encore la philosophie à Clermont, revint dans la capitale, et y termina, en 1740, et avec un grand succès, son cours de licence. Peu de temps après, il entra dans la congrégation des prêtres de Saint-Sulpice, instituée pour diriger les séminaires. L'abbé Legrand fut ensuite professeur de théologie à Cambrai et à Orléans. Rappelé à Paris, il y obtint le bonnet de docteur, et devint alors maître des études du séminaire de Saint-Sulpice, qui était alors la première école ecclésiastique. L'abbé Legrand avait acquis une grande réputation par son savoir en théologie; on le consultait de toutes parts, et sa correspondance était si étendue, qu'elle l'empêchait de se livrer à la composition d'une manière plus assidue. Il rédigea la plupart des *censures* que la faculté de théologie prononçait contre différents livres. Ce fut lui qui écrivit, en 1762 et en 1763, la censure contre la 2e et la 3e partie de l'*Histoire du peuple de Dieu*, celle contre l'*Émile* de Rousseau, celle contre *Bélisaire* de Marmontel, pour qui il eut néanmoins beaucoup d'égards, et auquel il rendit de bons offices. Il fit preuve de la même modération envers Buffon, qui venait de publier les *Epoques de la Nature* (1779); et il appuya l'avis de se contenter d'une nouvelle déclaration de ce naturaliste célèbre, qui fut publiée ensuite dans les actes qu'on adressa aux évêques. L'abbé Riballier, syndic de la faculté et censeur royal, consultait dans toutes ses opérations le docteur Legrand, il le fit notamment dans l'examen d'une *Collection de thèses* favorables à un certain parti, et que les deux théologiens rectifièrent par des *notes* savantes. Il mit plusieurs additions au *Rituel de la province d'Auch*, publié en 1751 ; et il allait publier une Défense de l'*Abrégé de la Théologie morale* de Collet, que cent onze curés avaient dénoncé à l'évêque de Troyes; mais Collet ayant répondu lui-même victorieusement, le modeste docteur ne publia pas son ouvrage. Ce savant et pieux ecclésiastique mourut le 20 juillet 1780, âgé de 69 ans. On a de lui, en latin : 1° *Traité de l'incarnation du Verbe divin*, 1750, 2 vol. (sous le nom de Tournely), 1774, 3 vol.; 2° *Leçons théologiques sur Dieu et ses attributs*, nouvelle édition, par Lafosse, augmentée par Legrand, 1751, 2 vol. in-12; 3° *Traité de l'Église*, 1779, in-8° : il n'en a paru qu'un volume, l'auteur étant tombé malade quelques mois après; 4° *De l'Existence de Dieu*, 1812, in-8°. Ce traité posthume comprend deux dissertations, 1° *sur l'athéisme; 2° sur les preuves de l'existence de Dieu*. C'était comme l'introduction d'un grand ouvrage sur la religion, que la mort empêcha Legrand d'achever.

LEGRAND, LEGROS, et autres *Voyez* lettre G.

†LEGRIS-DUVAL (René-Michel), prédicateur ordinaire du roi, naquit à Landernau en Bretagne le 16 août 1765. Après avoir fait ses études avec beaucoup de distinction au collége

de Louis le Grand, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, où il se fit remarquer par ses talents et fut ordonné prêtre en 1790. La révolution venait d'éclater en France, et quoiqu'elle n'eût point encore déployé ce caractère terrible qu'elle prit peu de temps après, les malheurs qui se préparaient pour l'Eglise et la monarchie ne firent qu'enflammer le zèle de l'abbé Legris-Duval, qui n'avait d'autre ambition que le salut des âmes, et d'autre désir que de répandre son sang pour la foi. Il respirait encore toute la ferveur de son ordination, lorsque les mesures sévères contre les ecclésiastiques insermentés vinrent à éclater. L'abbé Legris-Duval ne s'éloigna pas un instant de la foi de l'Eglise. Vivement affecté du sort des fidèles que la fuite d'un grand nombre des pasteurs laissait sans ressources, il ne quitta point la France, et secondé par un ami il se retira à Versailles, où il exerça avec zèle les fonctions du saint ministère. Les mains sacriléges qui avaient détruit les autels ne respectèrent pas davantage le trône, et Louis XVI fut condamné. L'abbé Legris-Duval l'apprend : bravant tous les dangers, il part de Versailles le 20 janvier au soir, se rend à la commune de Paris, et s'adressant aux membres qui la composaient : *Je suis prêtre* ; dit-il, *j'ai appris que Louis XVI venait d'être condamné à mort ; je viens lui offrir les secours de mon ministère.* Tant de courage et de générosité étonna les membres de la commune : cependant ils allaient lui faire payer cher cette généreuse démarche, si l'un d'entre eux, nommé Matthieu, qui avait été son camarade de collége, ne l'eût pris sous sa protection, et n'eût répondu de lui. Moins intimidé de l'air farouche avec lequel son offre avait été reçue que content d'apprendre que le roi n'avait pas besoin de ses secours, il retourna à Versailles, où il continua, pendant la terreur, à exercer dans la ville et les environs les périlleuses fonctions auxquelles il s'était dévoué. Les temps devinrent enfin plus calmes ; la religion commença à sortir de ses ruines, et il fut un des premiers à profiter de l'ombre de liberté qui lui était rendue. En 1796, M. le duc de Doudeauville lui confia l'éducation de son fils Sosthènes de la Rochefoucauld. L'abbé Legris-Duval donna à cet emploi tous les soins que demandait l'éducation d'un jeune homme illustre destiné à remplir des fonctions honorables, et lui inspira de bonne heure les principes religieux qui ont toujours distingué cette famille. Ce fut pour lui qu'il composa le *Mentor chrétien, ou Catéchisme de Fénelon*, 1797, in-12. Doué d'un esprit sage et cultivé, d'une imagination brillante et gracieuse, d'une aimable facilité, et surtout d'une sensibilité profonde et exquise, personne n'a peut-être mieux retracé le talent et la personne de l'archevêque de Cambrai. Quoique attaché à une éducation particulière, l'abbé Legris-Duval ne cessa pas de s'occuper des fonctions que lui imposait le sacerdoce dont il était revêtu. Comme à une charité sans bornes, qui le faisait s'intéresser à toutes les misères et à toutes les infirmités humaines, il joignait une éloquence douce, tendre,

persuasive, entraînante, il sut profiter de son talent et de l'autorité que lui donnait son ministère pour faire parvenir jusqu'aux oreilles des grands, chez lesquels il était admis, les cris de l'infortune et de l'indigence. Nouveau Vincent de Paule, il vit multiplier à sa voix les ressources de la charité à mesure que son industrieuse sollicitude découvrait de nouvelles plaies à guérir. En 1810, lorsque la persécution eut amené en France une partie du sacré collége, il fit parvenir aux cardinaux proscrits des secours très abondants. Il fut le promoteur d'une association en faveur des pauvres Savoyards, d'une autre pour la visite des malades dans les hôpitaux, et d'une troisième pour l'instruction des jeunes prisonniers. Il ne se faisait point dans Paris une bonne œuvre dont il ne fût ou l'instigateur ou le protecteur; et quoiqu'il fût lui-même sans ressource, n'ayant jamais eu que le seul nécessaire, il animait, pour ainsi dire, tout le bien qui se faisait dans cette immense capitale. La cour voulut entendre cette éloquence qui produisait partout tant de merveilles. L'abbé Legris-Duval y prêcha plusieurs fois, et y remporta tous les suffrages, auxquels sa modestie étoit loin de prétendre. Le roi voulut récompenser ses travaux en 1817, en lui offrant une évêché; mais il refusa cette dignité, ainsi que la charge d'aumônier ordinaire de Monsieur et de grand-vicaire de Paris. Il accepta seulement une modique pension de 1,500 francs, dont il ne jouit que très peu de temps. Il succomba aux travaux multipliés de son zèle et de sa charité le 18 janvier 1819, pleuré des pauvres dont il était le père, des grands dont il était l'orateur, et du clergé dont il était la gloire et l'ornement. Ses dépouilles mortelles furent portées à l'église des Carmes, au-dessous de cette chaire où il avait peu de temps auparavant fait entendre sa voix pour célébrer la glorieuse mort des prêtres et des évêques massacrés en 1792. Outre son *Mentor chrétien*, on a encore de lui deux volumes de *Sermons*, publiés en 1820 par M. le cardinal de B****, qui les a enrichis d'une admirable Notice sur la vie de M. Legris-Duval. Il existe encore de ce pieux ecclésiastique plusieurs pièces manuscrites, entre autres un *Traité sur l'immortalité de l'âme*, dont l'auteur de cet article a vu une copie. Il est à désirer que ces ouvrages soient mis au jour.

LE JAY. *Voyez* JAY.

LEIBNITZ (Guillaume-Godefroi, baron de), philosophe et mathématicien, né à Leipsick en 1646. Après avoir fait ses premières études, il s'enferma dans la nombreuse bibliothèque que son père lui avait laissée, et s'abandonna entièrement aux sciences. Poètes, orateurs, historiens, jurisconsultes, théologiens, philosophes, mathématiciens, furent l'objet de ses études; il ne donna l'exclusion à aucun genre de littérature. Les princes de Brunswick, instruits de ses talents pour l'histoire, lui confièrent celle de leur maison. Il parcourut l'Allemagne pour ramasser les matériaux de cet ouvrage, et passa de là en Italie, où les ducs de Toscane, de Ligurie et d'Est, sortis de la même souche que les princes de Brunswick, avaient leurs principautés.

De retour de ce voyage en 1690, il commença à faire part au public de la récolte abondante qu'il avait faite dans ses savantes excursions. Son mérite, connu bientôt dans toute l'Europe, lui procura des pensions et des charges honorables. L'électeur Ernest Auguste le fit, en 1696, son conseiller privé de justice; il l'était déjà de l'électeur de Mayence et du duc de Brunswick-Lunebourg. En 1699, il fut mis à la tête des associés étrangers de l'académie des sciences de Paris; il n'avait tenu qu'à lui d'y avoir place beaucoup plus tôt, et avec le titre de pensionnaire. Dans un voyage qu'il fit en France, on voulut l'y fixer fort avantageusement, pourvu qu'il quittât le luthéranisme; mais, tout tolérant qu'il était, il rejeta cette condition. Il inspira à l'électeur de Brandebourg le dessein d'établir une académie des sciences à Berlin, et en fut fait président. Un champ non moins vaste et non moins glorieux s'ouvrit à lui en 1711. Le czar le vit à Torgau, et ce législateur de barbares traita Leibnitz avec la considération qu'un sage couronné a pour un sage qui mériterait la couronne. Il lui fit un magnifique présent, lui donna le titre de son conseiller privé de justice, avec une pension considérable. L'empereur d'Allemagne ne le traita pas moins généreusement que celui de Russie; il lui donna le titre de conseiller aulique avec une forte pension, et lui fit des offres considérables pour le fixer dans sa cour. La vie de Leibnitz ne fut marquée que par des événements flatteurs, si l'on en excepte la dispute de la découverte du *Calcul différentiel*. Cette querelle couvait sous la cendre depuis 1699, elle éclata en 1711. Les admirateurs de Newton accusèrent le philosophe allemand d'avoir dérobé à celui-ci l'invention de ce calcul. La chose n'était pas aisée à prouver; Keill l'en accusa pourtant à la face de l'Europe. Leibnitz commença par réfuter cette imputation avec beaucoup d'impétuosité dans les journaux de Leipsick, et finit par se plaindre à la société royale de Londres, en la demandant pour juge. L'examen des commissaires nommés pour discuter les pièces de ce grand procès ne lui fut point favorable. La société royale donna à son concitoyen l'honneur de la découverte; et pour justifier son jugement, elle le fit imprimer avec toutes les pièces qui pouvaient servir à appuyer l'arrêt. Les autres tribunaux de l'Europe savante jugèrent Leibnitz avec moins de sévérité, et peut-être avec plus de justice. Bien des gens pensèrent que le philosophe anglais et le philosophe allemand pouvaient avoir saisi chacun la même lumière et la même vérité. Ce qui les confirma dans leur opinion, c'est qu'ils ne se rencontraient que dans le fond des choses; ce que l'un appelait *fluxions*, l'autre le nommait *différences*. L'*infiniment petit* était marqué, dans Leibnitz, par un caractère plus commode et d'un plus grand usage que le caractère employé par Newton. Leibnitz n'apprit qu'avec un chagrin mortel la perte de son procès; et, par une faiblesse qui fait bien voir le peu de ressource de la philosophie, ce chagrin le consuma peu à peu, et hâta, dit-on, sa mort, arrivée à Hanovre le 14 novembre 1716, dans sa 70e année. Ce philosophe

ne s'était point marié, et la vie qu'il menait ne lui permettait guère de l'être. Il ne prenait point ses repas à des heures réglées, mais selon ses études; il n'avait pas de ménage, et était peu propre à en avoir. Il était toujours d'une humeur gaie, mais il se mettait aisément en colère; il est vrai qu'il revenait aussitôt. On l'a accusé de n'avoir été qu'un rigide observateur de la loi naturelle, et d'avoir aimé l'argent. Quoiqu'il eût un revenu très considérable, il vécut toujours assez mesquinement. Sa mémoire était admirable; toujours prêt à répondre sur toutes sortes de matières, il mérita que le roi d'Angleterre l'appelât son *Dictionnaire vivant*. C'était le savant le plus universel de l'Europe; mais il poussa l'amour de cette universalité si loin, qu'il se fit de fausses idées sur une infinité de choses qu'il n'avait pu approfondir assez pour en avoir de justes. Ce goût qu'il avait pour l'universalité des talents, et peut-être l'ambition d'être réputé pour un homme qui n'ignorait rien, l'engagea à joindre à ses autres titres de gloire celui de poète. Il fit *sur la conquête de la Terre-Sainte* un poème qui ne servit qu'à lui donner un ridicule, et à prouver la réflexion de l'abbé Desfontaines, touchant la difficulté d'allier une grande étude de la géométrie, avec les richesses de l'imagination et le génie des belles-lettres; de même que ses idées romanesques et paradoxales vérifient l'observation de Pascal et de Scaliger, touchant l'influence de la géométrie sur les autres facultés intellectuelles. (*Voyez* Christian Wolff.) Nous avons de Leibnitz: 1° *Scriptores rerum brunswicarum*, 3 vol. in-fol. 1707; recueil utile pour l'Histoire générale de l'Empire et l'Histoire particulière d'Allemagne; 2° *Codex juris gentium diplomaticus*, avec le supplément, publié sous le titre de *Mantissæ Codicis juris*, etc., Hanovre, 1693, 2 vol. in-fol. C'est une composition de différents traités pour servir au droit public, précédés d'excellentes préfaces. Il y remonte aux premiers principes du droit naturel et du droit des gens. 3° *De jure suprematus ac legationis principum Germaniæ* 1687, sous le nom supposé de *César Furstner;* ouvrage composé pour faire accorder aux ambassadeurs des princes de l'Empire non électeurs les mêmes prérogatives qu'aux princes d'Italie; 4° le 1er vol. des Mémoires de l'académie de Berlin, en latin, in-4°, sous le titre de *Miscellanea berolinensia;* 5° *Notitia opticæ promotæ*, dans les ouvrages posthumes de Spinosa; 6° *De arte combinatoria*, 1690, in-4°; 7° une foule de *Questions de physique et de mathématiques*, résolues ou proposées dans les journaux de France, d'Angleterre, de Hollande et surtout de Leipsick. Ce fut dans ce dernier journal qu'il inséra, en 1684, les *Règles du calcul différentiel;* 8° *Essais de Théodicée sur la bonté de Dieu, la liberté de l'homme*, Amsterdam, 1747, 2 vol. in-12; fruit d'une métaphysique singulière et fausse à plusieurs égards, mais qui ne manque pas de vues justes et profondes. Il y a de bonnes réflexions contre les manichéens; mais l'auteur semble donner dans l'extrémité contraire, en niant l'existence du mal, ou la défigurant de manière à ne pas s'y reconnaître. Son *Optimisme* a donné à un philosophe moins

amateur de systèmes l'occasion de faire les réflexions suivantes : 1° « L'on ne peut nier que, par rapport à Dieu, tout ne soit bien, » parce que Dieu ne saurait rien » faire qui soit mal, quoiqu'il » puisse augmenter le bien et le » perfectionner à l'infini; 2° par » rapport à l'homme, considéré » dans cette vie précisément et » sans espérance de l'avenir, il » est certain que tout n'est pas » bien, et c'est insulter à ses » maux que d'oser lui dire le » contraire; 3° le système de » l'optimisme, qui, pris dans le » sens de ses partisans, n'est » qu'un raffinement métaphysi» que, né dans une imagination » plus riante que vraie, se véri» fie en quelque sorte dans la per» sonne de l'homme juste, dont » les vertus s'accroissent dans le » malheur, et chez qui l'attente » du bien à venir est toujours » un soulagement aux maux pré» sents. Dans l'une et dans l'au» tre fortune, il jouit en paix de » son Dieu, comme il jouit de » lui-même; il jouit avec trans» port de toute la nature; il jouit » sans crainte et sans envie de » tout ce qu'il y a de bon dans » les autres : il supporte sans ai» greur, sans amertume, le mal » qui s'y rencontre et qu'il ne » peut y corriger; il prête à tout » ce qu'il voit le jour le plus » favorable; il embellit tout ce » qu'il touche; il sait que Dieu » a placé dans les souffrances » mêmes le germe de la félicité » de ses enfants. Les sentiments » de patience, de paix, de con» solation, d'espérance, qui ac» compagnent cette connaissan» ce, font de cette vie même » une vie heureuse. La paille est » séparée du grain sous la main » du batteur. L'huile coule épu» rée, après avoir passé sous la » meule qui a brisé l'amande » et ses enveloppes. La même » main qui s'appesantit sur le » juste, l'éprouve et le purifie, » tandis que le pécheur se dé» sespère et se damne. *Creatura enim tibi factori deserviens, exardescit in tormentum adversus injustos, et lenior fit ad benefaciendum his qui in te confidunt.* Sap. 16. *Diligentibus Deum omnia cooperantur in bonum.* Rom. 8. *Una eademque vis irruens bonos probat, purificat, eliquat; malos vastat, damnat, exterminat.* August. » 9° Plusieurs *Écrits de métaphysique*, sur l'espace, sur le temps, sur le vide, sur la matière, sur l'union du corps et de l'âme, et d'autres objets qu'il discute quelquefois en homme d'esprit plutôt qu'en philosophe profond. Il semble moins chercher à expliquer la manière dont les choses existent réellement, qu'à proposer d'ingénieuses hypothèses, propres à embarrasser ceux qui voudraient les attaquer, ce que l'on voit surtout dans ses *Monades*, imaginées pour donner une idée des premiers éléments de la matière; et dans son *Harmonie préétablie*, destinée à rendre compte de l'union du corps et de l'âme. Du reste, si Leibnitz a échoué dans ces recherches, il est dans le cas de tous les savants qui ont essayé de remonter aux principes des choses, et à franchir les barrières qui environnent le sanctuaire de la nature. « Plus on avance en l'ob» servant, dit un physicien, » plus elle semble devenir se» crète, et repousser ceux qui » l'approchent de trop près. » (*Voy.* le Catéch. phil., t. 3, n° 418.) Les idées politiques de

Leibnitz peuvent être mises à côté de ses idées métaphysiques. Il voulait réduire l'Europe sous une seule puissance quant au temporel, et sous un chef unique quant au spirituel. L'empereur et le pape auraient été les chefs de ces deux gouvernements, l'un du premier, et l'autre du second. Il ajoutait à ce projet celui d'une *langue universelle philosophique* pour tous les peuples du monde; projet imaginé longtemps avant lui, et proposé encore après lui, mais que ni la philosophie ni la politique ne parviendront à réaliser. « Ne » doutons pas, a dit quelqu'un » à cette occasion, que la diver- » sité des langues ne soit l'ou- » vrage de celui qui répandit la » confusion parmi les hommes, » lorsqu'ils étaient encore réunis » dans l'usage d'une seule, et » qui, en répartissant sur la » terre ces tribus éparses, les » différencia par leur langage au- » tant que par les bornes de leurs » habitations, comme dit l'apô- » tre, et le temps circonscrit de » leur gloire et de leur durée. » *Definiens statuta tempora et* » *terminos habitationis eorum.* » Act. 17. » 10° *Theoria motus abstracti et motus concreti*, contre Descartes; 11° *Accessiones historiæ*, 2 vol. in-4°; recueil d'anciennes pièces; 12° *De origine Francorum disquisitio*, réfutée par le père Tournemine, jésuite, et par dom Vaissette, bénédictin; 13° *Sacro-Sancta Trinitas, per nova inventa logica defensa*, contre Wissovatius, neveu de Socin. Il y a de très bonnes idées. L'auteur prouve que non-seulement une bonne logique n'est pas contraire à la croyance de ce mystère, mais qu'elle fournit des arguments propres à repousser victorieusement les attaques des sociniens. Effectivement, il en est de ce mystère comme des autres que la révélation nous a manifestés, et que Dieu nous ordonne de croire. La raison ne les enseigne pas, ne les prouve pas, mais elle les défend du reproche de contradiction et d'impossibilité. (*Voyez* Clayton, Marlezieu.) 14° Des *Lettres* à Pélisson, sur la tolérance civile des religions, Paris, 1692, in-12, avec les réponses de Pélisson; 15° plusieurs volumes de *Lettres*, recueillies par Korthol (*voyez* cet article); 16° des *Poésies latines et françaises*; elles prouvent la justesse de l'observation que nous avons faite sur le peu de talent qu'il avait pour ce genre de composition. Malgré une certaine originalité de caractère, et un penchant assez marqué pour les idées extraordinaires, ou même bizarres, Leibnitz avait des principes auxquels il tenait. Né dans une religion qui n'a point de base assurée, il vécut dans une espèce de fluctuation qui lui fit former le projet de se réunir aux catholiques; projet pour lequel il fut quelque temps en correspondance avec Bossuet (1). (*Voy.* Molanus Gérard.) Il fut toujours zélé pour le christianisme. Il ne parlait des Livres saints qu'avec respect. » Ils sont remplis, disait il, » d'une morale nécessaire aux » hommes. » On ne croyait pas encore de son temps que le verbiage philosophique ou philantropique pouvait remplacer l'Évangile. Il parlait presque tou-

(1) La *Biographie universelle* attribue à Bossuet la rupture des négociations commencées avec Leibnitz, dans la note à la p. 624, tome 23; mais à la p. 599, elle en a assigné les véritables motifs dans les dispositions de l'électeur de Hanovre. On devrait éviter des contradictions dans le même article.

jours honorablement de l'Eglise romaine et de ses pontifes; il reconnaissait hautement les avantages qu'elle avait sur les sectes séparées de sa communion. « Voilà, dit-il dans une de ses » lettres, la Chine ouverte aux » jésuites, le pape y envoie nom» bre de missionnaires. Notre » peu d'union ne nous permet » pas d'entreprendre ces grandes » conversions. » Quelques-uns ont écrit qu'il était mort dans le sein de l'Eglise romaine; mais cela ne paraît pas fondé. Cependant M. de Murr, savant protestant, dans son *Journal pour les arts et litter.*, septième part., fait mention d'un manuscrit de Leibnitz, qu'on garde dans la bibliothèque électorale de Hanovre, « où, dit-il, la doctrine » catholique, dans les points » même auxquels les protestans » sont le plus opposés, est dé» fendue avec tant d'ardeur, que » si on ne connaissait pas l'écri» ture de Leibnitz par mille et » mille feuilles écrites de sa » main, on ne pourrait le croire » l'auteur de cet ouvrage. » M. Dutens a publié le recueil des *OEuvres complètes* de Leibnitz, en 6 vol. in-4°, 1767 et 1768; et peu de temps après, on a imprimé son *Esprit*, à Lyon, 2 vol. en-12. [Cet ouvrage de M. Emery, supérieur de Saint-Sulpice, reparut à Paris en 1803, sous le titre de *Pensées de Leibnitz, sur la religion*, 2 vol. in-8°. On a publié en 1819, *Exposition de la doctrine de Leibnitz sur la religion*, in-8°. C'est la traduction française du *Systema theologicum* de Leibnitz, ouvrage qui était resté manuscrit dans la bibliothèque de Hanovre. M. Emery ayant appris l'existence de ce manuscrit, en sollicita l'envoi lorsque les armées françaises se furent emparées de cette ville. Ce fut par l'intermédiaire du constitutionnel Grégoire, avec qui M. Emery avait des rapports de science, qu'il obtint la communication de ce précieux manuscrit, qui, suivant M. de Murr, devait faire plus de sensation que tous les autres écrits de Leibnitz. M. Emery en ayant fait une copie exacte, se proposait de la publier, mais la mort l'en empêcha. M. Garnier, son héritier, l'a confié depuis à M. Mollevault, à qui nous devons la traduction du *systema theologicum*. M. de Genoude en a été l'éditeur; mais cette édition fourmille de fautes d'impression. On en prépare une nouvelle plus exacte et plus soignée. Parmi les ouvrages posthumes de Leibnitz, nous citerons son *Plan d'invasion et de colonisation de l'Egypte*, publié en anglais, Londres, 1803, in-8°. Son *Projet de langue philosophique* a été, en 1811, l'objet d'un concours qu'avait proposé l'académie de Copenhague. La *Vie* de ce savant a été écrite par son intime ami Eckhan, qui fournit à Fontenelle des matériaux pour son *Eloge de Leibnitz*. Le premier de ces ouvrages a été inséré dans le tome VII du *Journal pour l'histoire des arts*, par de Murr, Berlin, 1747.

LEICH (Jean-Henri), professeur d'humanités et d'éloquence à Leipsick, où il était né en 1720, travailla au *Journal* et aux *Nouvelles littéraires* de cette ville, et y mourut en 1750. Ses ouvrages sont: 1° *De origine et incrementis topographiæ lipsiensis*; 2° une *Edition* du Trésor de Fabri; 3° *De vita et rebus gestis Constantini Porphyrog*; 4°

De diptycis veterum, et de diptyco emin. Card. Quirini; 5° *Diatribe in Photii Bibliothecam*, etc. [Au nombre de ses amis, Leich comptait les cardinaux Passionei et Quirini. Il était en correspondance avec la plus part des savants de l'Europe, et avait formé une collection précieuse de Tableaux et de pierres gravées.]

LEIDRADE, archevêque de Lyon, bibliothécaire de Charlemagne, mort en 816, dans le monastère de Saint-Médard de Soissons, après s'être démis de son archevêché, eut une grande réputation de savoir et de piété. Il nous reste de lui un *Traité sur le baptême*, quelques *Lettres* qu'on trouve dans la Bibliothèque des pères, et divers *Opuscules* dans les *Analectes* de D. Mabillon. Baluze a donné une édition de ses *OEuvres* aves celles d'Agobard.

LEIGH (Edouard), chevalier anglais, né dans le comté de Leicester, s'est fait un nom par plusieurs ouvrages, dans lesquels règnent la connaissance des langues et une critique sage. Les principaux sont : 1° des *Réflexions* en anglais sur les cinq livres poétiques de l'encien Testament, Job, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste et le Cantique des Cantiques, à Londres, 1657, in-fol; 2° un *Commentaire* sur le nouveau Testament, 1650, in-fol.; 3° un *Dictionnaire hébreu* et un *Dictionnaire grec*, qui se joignent ensemble sous le titre de *Critica sacra*, in-fol., à Amsterdam, 1696. Le premier a paru en français en 1703, par les soins de Wolzogue, sous ce titre: *Dictionnaire de la langue sainte, contenant ses origines, avec des observations*; 4° un *Traité de la liaison qu'il y a entre la religion et la littérature*, matière mieux traitée depuis par l'évêque du Puy, Lefranc de Pompignan, sous le titre de *La dévotion réconciliée avec l'esprit*, Paris, 1755; et dans un excellent discours de M. de la Tour du Pin, *Alliance des sciences avec la religion*. Ce savant mourut en 1671.

LEIGH (Charles), né à Grange dans le duché de Lancastre pratiqua avec beaucoup de succès la médecine en Angleterre, et particulièrement à Londres, où il fut fait membre de la société royale. Il parcourut presque toute l'Angleterre en habile naturaliste, étendit ses observations jusqu'en Amérique, et mourut au commencement du XVIII° siècle. Les fruits de ses recherches sont : 1° *Histoire naturelle des provinces de Lancastre, de Chester et de Derbi, avec le détail des antiquités qu'on trouve dans ces provinces*, Oxford, 1630, in-fol.; Londres, 1700, avec fig., en anglais; 2° *Exercitationes de aquis mineralibus*, Londres, 1697, in-8°; 3° *Histoire de la Virginie*, Londres, 1705, in-12; ouvrage superficiel.

LE JAY. *Voyez* JAY.

LELAND (Jean), né à Londres, obtint du roi Henri VIII, dont il était chapelain, le titre d'antiquaire et une forte pension. Il parcourut toute l'Angleterre, et fit une ample moisson; mais il ne put pas profiter des matériaux qu'il avait amassés. Sa pension ne lui étant point payée, il perdit l'esprit de chagrin, et mourut fou en 1552. On conserve ses manuscrits dans la bibliothèque *Bodléienne*. Le

plus estimé de ses ouvrages imprimés est un savant *Traité des écrivains de la Grande-Bretagne*, en latin, Oxford, 1709, 2 vol. in-8°. Il passe pour exact. On accuse Cambden d'en avoir beaucoup profité, sans en rien dire. On a encore de lui : 1° l'*Itinéraire d'Angleterre*, en anglais, Oxford, 1710, in-8°, 9 tomes ; 2° *De rebus britannicis collectanea*, Oxford, 1715, 6 vol. in-8°. Leland était catholique, et entra dans la luthéranisme pour plaire à Henri VIII, qui protégeait cette nouvelle religion; cela fit soupçonner que les remords avaient pu contribuer à lui troubler l'esprit. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LELAND, né à Wigan en Angleterre en 1691, ministre puritain à Dublin, auteur : 1° de l'*Avantage et nécessité de la révélation chrétienne*, 2 vol. in-4°; trad. en français, 4 vol. in-12. C'est, au jugement de La harpe, un des ouvrages qui ont assuré jusqu'ici à l'esprit anglais la palme en cette espèce de lutte du christianisme contre l'incrédulité. 2° De l'*Examen des écrits des déistes*.

LELIO. *Voy*. CAPILUPI.

LELLIS (Saint Camille de), né à Bacchianico dans l'Abruzze en 1550, entra, après une vie fort déréglée et très vagabonde, dans l'hôpital de Saint-Jacques des Incurables, à Rome. Devenu économe de cette maison, il se proposa de prendre pour soulager les malades, des moyens plus efficaces que ceux qu'on avait employés jusqu'alors. Son état de laïque lui faisant craindre de grands obstacles pour son projet, il se mit au rudiment à 32 ans, et parvint dans peu de temps au sacerdoce. C'est alors qu'il jeta les fondements d'une congrégation de *clercs réguliers, ministres des infirmes*. Les papes Sixte V, Grégoire XIV, et Clément VIII, approuvèrent ce nouvel ordre, digne en effet de tous les suffrages et de tous les encouragements qu'on a vu prodiguer à des associations moins utiles. Le cardinal de Mondovi lui laissa tous ses biens à sa mort, arrivée en 1592, après l'avoir protégé pendant sa vie. Lellis voyant son ouvrage affermi et sa congrégation répandue dans plusieurs villes, se démit de la supériorité en 1607, et mourut saintement en 1614. Benoît XIV le canonisa en 1646. Cicatello, son disciple, a écrit sa *Vie* en italien. Le P. Halloix, jésuite, en a donné une bonne traduction latine, Anvers, 1632.

LELY (Pierre), peintre, né en 1618 à Soest en Westphalie, mort à Londres en 1680. Il s'appliqua d'abord au paysage; mais le talent de faire des portraits le fixa. Lely passa en Angleterre, à la suite de Guillaume II de Nassau, prince d'Orange, et peignit toute la famille royale.

† LEMERCIER (N.), dit *la Vendée*, né d'un aubergiste à Château-Goutier, se mit dans les rangs de l'armée vendéenne lorsqu'elle passa dans sa ville natale, et se lia d'une amitié particulière avec George Cadoudal. Il se distingua par son courage au milieu de cette armée de braves, et se trouva au siége de Granville, aux batailles de Dol et du Mans, et à la déroute de Savenay. Il rentra avec Cadoudal dans le département du Morbihan, fut fait prisonnier avec lui, et enfermé dans les prisons de Brest, d'où ils s'évadèrent en 1794 pour aller

former une armée de chouans, dite *division des côtes*, qui protégèrent la descente des émigrés à Quiberon. Devenu général en chef sous George, Lemercier fut envoyé à l'île Déen, parler au comte d'Artois, qui, après l'avoir embrassé, le créa chevalier de Saint-Louis. Lemercier retourna, plein d'un nouveau zèle, auprès de son ami, qu'il seconda dans toutes ses opérations, et accompagna dans tous les combats. Il fut un des premiers moteurs de l'insurrection de 1799. Le 1er janvier, il prit Saint-Brieux, mais n'y demeura que trois heures. Etant parti, après la dernière pacification, pour aller en Angleterre avec une mission de Cadondal, il fut tué près de Loudert dans les Côtes-du-Nord, au moment où il se portait sur la côte. On lui prit ses papiers, qui firent connaître les projets des chouans sur Brest et Belle-Isle. Doué d'un esprit vif, d'une âme ardente, d'une pénétration peu commune, et surtout d'une intrépidité à toute épreuve, il fut très regretté de son parti, dont il était un des principaux chefs et l'un des meilleurs généraux. Il est mort à la fleur de son âge.

LEMERY (Nicolas), célèbre chimiste et médecin, né à Rouen en 1645, d'un procureur au parlement, se consacra à l'étude de la chimie, et parcourut toute la France pour s'y perfectionner. Cette science était alors une espèce de chaos, où le faux était entièrement mêlé avec le vrai. Lemery les sépara; il réduisit la chimie à des idées plus nettes et plus simples, abolit la barbarie inutile de son langage, semblable à la langue sacrée de l'ancienne théologie d'Egypte et aussi vide de sens; il ouvrit des cours publics de cette science, lesquels furent fréquentés par une foule d'élèves, et par quarante Ecossais, qui quittèrent leur patrie pour venir suivre ses leçons. Comme il était calviniste, on lui ôta son brevet, et il se rendit alors en Angleterre, où Charles II agréa la dédicace de la 5me édition de son *Cours de Chimie*. De retour en France, il dut en sortir encore par suite de la révocation de l'édit de Nantes; mais, ne pouvant vivre loin de son pays et de sa famille, il y rentra une seconde fois, et se fit catholique en 1686. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et lui donna ensuite une place de pensionnaire. Elle le perdit en 1715, à 70 ans. C'était un homme infatigable, bon ami, d'une exacte probité, et d'une simplicité de mœurs assez rare. Il ne connaissait que la chambre de ses malades, son cabinet, son laboratoire et l'académie. Il fut une preuve que qui ne perd point de temps en a beaucoup. On a de lui : 1° un *Cours de Chimie*, dont la meilleure édition est celle de M. Baron, en 1756, in-4°, avec de savantes notes. La première édition de ce livre, traduit dans toutes les langues de l'Europe, se vendit comme un ouvrage de galanterie ou de satire. 2° Un *Dictionnaire universel des drogues simples*, 1759, in-4° : ouvrage qui est la base du suivant, et qui est tout aussi estimé; 3° une *Pharmacopée universelle*, 1764, in-4°. C'est un recueil très exact de toutes les compositions des remèdes décrits dans les meilleurs livres de pharmacie. 4° Un *Traité de l'antimoine*, in-8°. Lemery s'était beaucoup enri-

chi par le débit de blanc d'Espagne, qu'il posséda seul pendant long-temps.

LEMERY (Louis), fils du précédent, et digne de lui par ses connaissances en chimie et en médecine, fut pendant 33 ans médecin de l'Hôtel-Dieu de Paris, acheta une charge de médecin du roi, et obtint une place à l'académie des sciences. Il mourut en à 1743, 66 ans, aimé et estimé. On a de lui : 1° un *Traité des aliments*, 1702, in-12; ouvrage clair et méthodique, réimprimé en 2 vol.; 2° un grand nombre d'excellents *Mémoires* sur la chimie, insérés dans ceux de l'académie des sciences; 3° trois *Lettres* contre le Traité de la génération des vers dans le corps de l'homme, par Andry, 1704, in-12.

† LEMIERRE (Antoine-Marin), littérateur français, né à Paris en 1733, et selon quelques personnes en 1721, manifesta de bonne heure une véritable passion pour la poésie. Ce penchant fut justifié d'abord par de grands succès; car la nature lui avait accordé l'une des principales qualités du poète, une imagination vive et féconde; mais le goût, qui polit et perfectionne, lui manqua toute sa vie. Il remporta plusieurs prix dans des académies de provinces, puis à l'académie française, pour des poèmes sur la *sincérité*, *l'empire de la mode*, *le commerce*, *l'utilité des découvertes faites sous le règne de Louis XV*. Aspirant à des triomphes plus éclatants encore, il se mit à travailler pour le théâtre, genre qui lui offrait des chances nombreuses de réussite, attendu qu'il connaissait l'art de produire de grands effets, ce qui influe puissamment sur le sort des ouvrages jugés à la scène. *Hypermnestre*, sa première tragédie, qui fut jouée en 1758, obtint un grand succès. *Térée*, jouée en 1761, et *Idoménée*, qui le fut trois ans après, furent reçus plus froidement du public; il en fut à peu près de même d'*Artaxerce* (1766), quoique cet ouvrage soit remplis d'un intérêt puissant et que l'exposition soit originale; mais *Guillaume Tell*, malgré l'effroyable dureté du style, dont on trouva, sous ce rapport, la couleur locale beaucoup trop prononcée, excita un vif intérêt, auquel ne contribua pas peu (surtout lors de la remise de cette pièce en 1790) l'esprit d'audace et de liberté dont est empreint ce sujet, et qu'avait conservé la touche naturellement mâle et sauvage de Lemierre. De belles scènes, un ton général de vigueur, méritèrent à *Barnevelt* l'approbation des connaisseurs, malgré la longueur des premiers actes et de nombreux vices de diction. *La Veuve du Malabar*, dont le dénoûment n'est pas moins pittoresque que celui d'Hypermnestre, obtint les plus vives applaudissements. Les littérateur jugèrent néanmoins que les personnages étaient en général trop discoureurs, le style trop tendu, et habituellement *rocailleux*, ce fut le terme dont se servit Fréron pour le caractériser, et on le trouva plaisant. On prétend que mademoiselle Clairon disait qu'elle était obligée de *cracher* les vers de Lemierre. Le même défaut domine dans son poème de la *Peinture*, 1769, in-8°. Ce poème, qui n'apprend pas grande chose aux jeunes

peintres, et qui n'est qu'une déclamation en vers, manque souvent de variété, d'élégance et d'harmonie. Plusieurs beaux morceaux animés de l'esprit poétique, tels que l'invocation au soleil, le morceau sur la chimie, font regretter qu'il n'en ait pas fini un plus grand nombre d'autres qu'il n'a fait qu'ébaucher. « Lemierre, dit M. de La Harpe, trouva le moyen, en s'appuyant fort adroitement sur un poète latin moderne, qui lui fournissait les idées et les images, de faire un poème sur la peinture, dont la versification est généralement beaucoup plus passable que celle de ses tragédies, et de temps en temps beaucoup meilleure qu'à lui n'appartient. Il était difficile de profiter davantage de son modèle : sa marche est exactement la même que celle de l'ouvrge de l'abbé de Marsy; il traite, comme lui, du dessin, ensuite des couleurs, puis de l'invention et de ce qu'on appelle la poésie d'un tableau; il donne les mêmes préceptes et cite les mêmes exemples; les pensées, les transitions, les images, sont presque partout celles du poète latin; enfin la version est souvent littérale dans des morceaux de 40 à 50 vers. » Ce qu'on vient de dire du poème de la peinture peut s'appliquer avec plus de raison à celui des *Fastes et des usages de l'année* en seize chants, 1797, in-8°. C'est là qu'on trouve la description la plus complète des coutumes et même des amusements populaires, faite d'une manière dont les deux vers suivants, sur la lanterne magique, pourront donner l'idée :

Opera sur roulette, et qu'on porte à dos d'homme,
Où l'on voit par un trou les héros qu'on renomme.

Quelques beautés de détail semées çà et là, entre autres la description du clair de lune, n'empêchent pas que l'oreille ne soit cruellement blessée par le ton général de la versification de l'auteur. Personne, ce semble, ne devait posséder moins le vrai style des pièces fugitives que Lemierre; il en a cependant donné un recueil en 1782. Si l'on n'y remarque pas la facilité et les grâces du genre, on y trouve de la variété, des images, des pensées, et quelquefois de l'originalité, ainsi qu'un heureux emploi de la fable. En comparant ses poésies légères à celles de Voltaire, Lemierre disait assez plaisamment : « Entre Voltaire et moi il n'y a qu'un saut de loup. » Ce poète était marié, et se fit chérir d'une épouse aimable. Il avait dans sa jeunesse donné l'exemple de la piété filiale, en se bornant au plus étroit nécessaire, pour porter chaque mois, à pied, à sa mère, demeurant à Villiers-le-Bel, la modique rétribution qu'il obtenait de ses pièces de théâtre. Ses mœurs douces et simples l'éloignèrent toujours des intrigues et des cabales. Exclusivement occupé de ses vers, en bon et franc métromane, il fut étranger à tout le reste. Son amour-propre était fort naïf, et il avouait sincèrement qu'il croyait ses pièces supérieures à celle de tous les autres poètes. Ses amis, entrant un jour avec lui au théâtre, où l'on devait donner une de ses tragédies, lui dirent : « Mais, Lemierre, il n'y a per» sonne ? — Tout est plein, leur » répondit-il; mais je ne sais pas » où ils se fourrent. » Dans une autre circonstance, voyant la salle également dégarnie : « Société peu nombreuse, s'écria-t-il,

mais bien choisie. » On raconte qu'on le trouva un jour seul sur la scène; on lui demanda ce qu'il y faisait : « Je prends, répondit-il, la mesure d'une tragédie. » Il disait en parlant de ce vers qu'on sait être de lui :

Le trident de Neptune est le sceptre du monde.

c'est le vers du siècle. Comme ce vers, dont l'idée est réellement très belle, se trouvait perdu dans un grand nombre de choses bizarres ou insignifiantes, on l'appela, par un calembourg assez plaisant, le *vers solitaire*. On raconte qu'un de ses confrères de l'académie française, à laquelle ses diverses productions l'avaient fait admettre, l'ayant rencontré dans les bureaux de la marine, lui demanda ce qu'il faisait là : « Eh ! mon vers, » répondit le poète avec le sérieux le plus divertissant. Les excès de la révolution produisirent l'effet le plus funeste sur Lemierre; l'horreur et l'effroi aliénèrent son esprit, au point qu'il se croyait sans cesse entouré d'assassins. Il est probable que cet état accéléra sa mort, qui arriva le 4 juillet 1793, à Saint-Germain-en-Laye. On a publié en 1810 les *OEuvres* de A.-M. Lemierre, de l'académie française, précédées d'une *Notice* sur la vie et les ouvrages de cet auteur, par René Perrin. On y trouve fort peu de chose sur l'auteur; mais à la place on y lit un fort long plaidoyer en faveur de la philosophie moderne. Paris, 3 v. in-8°.

† LEMIERRE D'ARGY (A.-J.), neveu du littérateur précédent, et traducteur auprès de différents tribunaux et ministères, naquit vers 1770. Il possédait plusieurs langues, et ne manquait pas de talents; mais une conduite déréglée le faisait souvent manquer du nécessaire. Il embrassa les principes de la révolution, mais, heureusement pour, lui il n'y joua pas un grand rôle; il consacra cependant à ces faux principes plusieurs de ses écrits. Souffrant d'une maladie honteuse, et plongé dans la misère, il fut contraint d'aller se faire guérir dans un hôpital, où il se fit inscrire sous un faux nom, et où il mourut le 12 novembre 1816, à l'âge de 45 ans. Il a laissé : 1° *Olivia*, roman traduit de l'anglais, Paris, 1787, 2 vol. in-12; 2° *L'Elève du plaisir*, traduit de l'anglais, ibid., mauvais roman et très immoral ; 3° *Nouveau Code criminel de l'empereur Joseph II*, traduit de l'allemand, ibid., 1788 ; c'est le fameux Code où ce monarque innovateur remplace la peine de mort par une détention à vie, où le coupable expiait ses crimes par une torture continuelle bien au-dessus de l'agonie de la mort. La prison dite *Pizzighettone*, établie près de Milan, où les grands criminels étaient enfermés, inspirait plus d'horreur que le dernier supplice par lequel le coupable, en recevant sa punition méritée, cessait en peu d'instants de souffrir ; 4° *Calas ou le Fanatisme*, drame en 4 actes et en prose, joué pour la première fois au Théâtre du Palais-Royal (les Français), le 17 décembre 1790. Le lendemain, M. Laya donna sur un autre théâtre un autre *Jean Calas*. Sept mois après, le 7 juillet 1791, Chénier fit représenter sur le Théâtre dit de la République une tragédie en 5 actes, intitulée *Calas*. La fureur avec laquelle ces trois auteurs semblaient s'arracher un sujet où les prêtres n'étaient pas

ménagés, faisait honneur à leurs idées généreuses, au moment où les ministres de l'autel souffraient la plus cruelle persécution. Au reste, si les juges de Calas s'étaient trompés, il faut convenir que ce père avait contre lui des apparences, fausses sans doute, mais très aggravantes. 5° *Les cent Pensées d'une jeune Anglaise* (en anglais et en français), avec des *Mélanges*, des *Apologues moraux* et une *Description allégorique des Voyages d'un jeune homme au pays du Bonheur*, Paris, 1798, in-12; 6° *Poésies de Gray*, trad. de l'anglais; 7° *Joscelina*, de madame Kelly, trad. de l'anglais, avec MM. Brosselard et Weis, ibid, 1799, 2 vol. in-12; 8° *Code général pour les Etats prussiens*, trad. de l'allemand, ib., 1801, 2 tom. en 5 vol.; 9° *le Château de l'Indolence*, par Thomson, avec deux autres poèmes, tous trois traduits de l'anglais, ibid, 1814; 10° *Mémoires de la reine d'Etrurie, écrits par elle-même*, trad. de l'italien, ibid, 1814, in-8°. Ces Mémoires, que la reine d'Étrurie *n'a jamais écrits*, sont d'une fausseté manifeste, et nous doutons même qu'ils existent en italien. 11° *Relation authentique de l'assaut donné le 6 juillet 1809 au palais Quirinal, et de l'enlèvement du souverain Pontife* (Pie VII); 12° *La Femme errante*, par miss Burney, trad. de l'anglais avec M. Breton. Lemierre d'Argy a laissé manuscrite une tragédie intitulée *Mazaniello*, où l'auteur fait l'éloge des révolutions.

† LEMIRE (Noël), célèbre graveur, naquit à Rouen en 1738. Il a laissé plusieurs ouvrages dont les connaisseurs font beaucoup d'éloges, et notamment de ceux qui font partie de la magnifique galerie de Florence. La correction, la grâce et l'exactitude étaient les principales qualités de son burin. Il était membre des académies de Lille, de Rouen et de Paris, et mourut dans cette dernière ville en 1801.

LEMNIUS (Lieven), né à Ziriczée en Zélande, l'an 1505, acquit de la réputation dans l'exercice de le médecine. Après la mort de sa femme, il fut élevé au sacerdoce, et devint chanoine de Ziriczée, où il mourut en 1568. On a de lui : 1° *De occultis naturæ miraculis*, in-8° : ouvrage curieux et savant pour le temps où il parut; 2° *De astrologia*, in-8°; 3° *De plantis biblicis*, Francfort, 1591, in-12. Lemnius est le premier qui ait traité des plantes dout il est fait mention dans l'Ecriture, mais il en parle d'une manière assez superficielle et inexacte; Scheuchzer a mieux fait dans sa *Physica sacra*. On a donné un *Recueil* des ouvrages de Lemnius, Francfort, 1628, auquel on a ajouté le traité *De gemmis* de Rueus. Le latin de Lemnius est estimé des connaisseurs. A ces ouvrages de Lemnius il faut ajouter, 4° *De vitâ animœ et corporis recte instituenda*, 1581; 5° *De zelandis suis commentariolus*, dans la *Batavia illustrata*, du père Scriverius; 6° *Dyonisius libycus poeta, de situ habitabilis orbis, à Simone Lemnio, poetâ laureato, nuper latinus factus*, Venise, 1543, in-12. C'est le poème de Denys, intitulé *Periegète*. — Guillaume Lemnius, son fils, fut premier médecin d'Eric XIV, roi de Suède. On le fit mourir lorsque ce prince fut détrôné. — Il y a un poète de ce nom, Simon Lemnius, qui

vivait en 1550. et dont on a de mauvaises *Epigrammes*, in-8°.

LEMOS (Thomas), dominicain né à Rivadavia en Galice, vers l'an 1558, de parents nobles, est célèbre par le zèle avec lequel il combattit pour saint Thomas contre Molina. Le chapitre général de son ordre, convoqué à Naples en 1600, le chargea d'aller à Rome pour défendre la doctrine des écoles dominicaines. On était à examiner le livre de Molina, de la *Concorde du libre arbitre et de la grâce* : le P. Lemos excita les juges de cet ouvrage de vive voix et par écrit. Il parut avec éclat dans les congrégations *de auxiliis*; les papes Clément VIII et Paul V, qui les avaient convoquées, applaudirent plusieurs fois à son éloquence et à son savoir. Le jésuite Valencia, si on en croit les dominicains, fut terrassé par cet habile homme, et mourut peu de temps après, consumé par le chagrin. Pierre Arrubal, son confrère, le remplaça, mais il ne put tenir contre le dominicain. Outre que la nature avait fait naître celui-ci avec une poitrine de fer, il était environné d'*une gloire, en manière de couronne, qui éblouissait ses adversaires, et les cardinaux mêmes*. C'est le R. P. Chouquet, dominicain, qui nous atteste ce prodige dans son curieux livre des *Entrailles maternelles de la sainte Vierge pour l'ordre des frères prêcheurs*. On sent bien que les jésuites se donnent également l'avantage dans ces disputes. (Voyez *Historia controversiarum de auxiliis divinæ gratiæ, a Ligino Meyer.*) Elles furent terminées, comme l'on sait, par une permission donnée aux deux parties d'enseigner et de défendre leurs sentiments; ce qui prouve assez que les papes ont jugé qu'il n'y avait ni dans les uns ni dans les autres rien qui intéressât essentiellement la foi. Effectivement, les dominicains et les jésuites, en raisonnant diversement sur la prédestination et la grâce, se réunissaient parfaitement dans les conclusions générales que l'Eglise oppose aux hérétiques. (*Voy.* MOLINA.) Le roi d'Espagne offrit à Lemos un évêché qu'il refusa. Il se contenta d'une pension, dont il jouit jusqu'à sa mort, arrivée en 1629, à 80 ans. Il était depuis long-temps consulteur général. On a de lui : 1° *Panoplia gratiæ*, 2 vol. in-fol., 1676, à Béziers, sous le nom de Liége. Il y traite à fond des matières de la grâce et de la prédestination ; mais après avoir lu tout ce qu'il en dit, on finit par où les théologiens devraient commencer, par cette exclamation si sage de l'apôtre des gentils : *O altitudo divitiarum !* etc. 2° Un *Journal de la congrégation* de Auxiliis, Reims, 1702, in-fol., sous le nom de Louvain ; 3° un grand nombre d'autres *Ecrits* sur les questions de la grâce, qu'on ne demande pas assez, et sur laquelle on dispute trop.

LENCLOS (Anne, *dite* NINON de), naquit à Paris en 1616, de parents nobles. Sa mère, qui était de la famille des Abra de Raconis, voulait en faire une fille vertueuse ; son père, homme dissipé et frivole, réussit beaucoup mieux à en faire une épicurienne. Ninon perdit l'un et l'autre à l'âge de 15 ans. Maîtresse de sa destinée dans une grande jeunesse, elle se forma toute seule. Son imagination s'était exaltée et égarée sur plus d'un article essentiel par la lec-

ture des ouvrages de Montaigne et de son copiste Charron ; lecture que le célèbre Malebranche croyait la plus propre à corrompre les jeunes gens. Elle était déjà connue dans Paris par ses bons mots, sa philosophie, et la parade qu'elle faisait d'une manière de penser tout-à-fait particulière. Un goût décidé pour le libertinage l'empêcha de se prêter à aucun engagement solide. Ayant mis son bien à fonds perdu, elle jouissait de huit à dix milles livres de rente viagère. Le plan de vie qu'elle se traça n'avait point eu d'exemple. Elle ne voulut pas faire un trafic honteux de ses charmes, mais donner à son libertinage un air de décence, et, s'il est permis de le dire, un air de dignité. Ce dessein extravagant ne lui réussit que trop bien, la corruption humaine accueillant avec empressement tout ce qui semble dénaturer le vice et lui donner part aux honneurs de la vertu. Sa maison fut le rendez-vous de ce que la cour et la ville avaient de plus poli. Scarron la consultait sur ses romans, Saint-Evremont sur ses vers, Molière sur ses comédies, Fontenelle sur ses dialogues. Car telle est la lâcheté des beaux esprits et des philosophes, prétendant à la célébrité, que le jugement d'une courtisane peut les flatter assez pour la faire l'arbitre de leurs pensées et de leurs talents. Les Coligni, les Villarceaux, les Sévigné, le grand Condé, le duc de la Rochefoucauld, le maréchal d'Albret, Gourville, Jean Bannier, la Châtre, furent successivement ses amants ; mais tous reconnurent que Ninon n'était pas susceptible d'attachement. Le dernier l'éprouva surtout d'une façon singulière. Obligé de rejoindre l'armée, incrédule aux serments les plus tendres, Ninon le rassura par un billet signé de sa main, dans lequel elle lui donnait sa parole d'honneur que, malgré son absence, elle n'aimerait que lui. A peine eut-il disparu, qu'elle se trouva dans les bras d'un nouvel amant. Madame de Maintenon voulut, dit-on, l'engager à vivre en femme honnête et chrétienne, et l'invita même à venir la voir. Ninon, asservie à un long désordre, préféra sa voluptueuse indépendance à la gêne d'être vertueuse en si bonne compagnie. En vain des directeurs sages voulurent la rameuer à la religion, elle n'eu fit que plaisanter. Ninon n'aimait point pourtant qu'on fit parade de l'irréligion. Un de ses amis refusant de voir son curé daus une maladie, elle lui mena ce prêtre, en lui disant : « Monsieur, faites votre devoir ; je vous assure que, quoiqu'il raisonne, il n'en sait pas plus que vous et moi. » Elle définissait elle-même parfaitement la passion à laquelle elle sacrifiait son honneur et sa conscience, en disant que c'était « une sensation plutôt qu'un sentiment; un goût aveugle, purement sensuel; une illusion passagère que la satiété détruit; un plaisir machinal, commun à l'homme et à la brute, qui ne suppose aucun mérite, ni dans celui qui le donne, ni dans celui qui le reçoit. » Cette épicurienne si charmante aux yeux des hommes mous et lâches, mais si coupable aux yeux de Dieu, mourut le 17 octobre 1705, suivant les uns, comme elle avait vécu, suivant d'autres, dans des sentiments plus chré-

tiens. Elle avait alors 90 ans. Elle laissa quelques enfants. L'un de ses fils est mort officier de marine. Avant qu'il vînt au monde, un militaire et un ecclésiastique se disputèrent le criminel honneur de la paternité. La chose était douteuse, le sort en décida. On prit des dés, et l'abbé perdit cette funeste gloire. Un autre fils de Ninon finit ses jours d'une manière bien tragique. Il devint amoureux de sa mère, à qui il ne croyait pas appartenir de si près; mais dès qu'il eut découvert le secret de sa naissance, il se poignarda de désespoir : tous les genres d'horreur paraissant devoir se réunir dans cette longue scène de prostitution. Sa manie était d'avoir l'air et les manières d'un homme, et de disputer à ce sexe les avantages qu'il a sur le sien. « A » la bonne heure, a dit à cette » occasion J.-J. Rousseau; mais » je ne voudrais pas plus de cet » homme-là pour mon ami que » pour ma maîtresse. » Deux auteurs nous ont donné la *Vie* de cette nouvelle Laïs : M. Bret en 1751, in-12; et M. Damours, à la tête des *Lettres* qu'il a supposées écrites par Ninon au marquis de Sévigné, 1764, 2 vol. in-12, dans lesquelles il y a beaucoup d'esprit, des sentiments exaltés et romanesques, qui en prouvent la supposition. En 1790, on a donné la *Correspondance secrète entre Ninon de Lenclos, le marquis de Villarceaux et madame de M...* Il n'est pas possible de s'y méprendre, ce n'est ni le ton, ni le style de cette époque, qui n'était point encore celle du brillant persiflage. Il n'existe que 7 ou 8 lettres qui soient vraiment de Ninon de Lenclos. Elles ont été insérées dans les œuvres de Saint-Evremont. Ce sont des espèces de billets écrits sans prétention. [Ninon tâchait de mettre tant de décence dans sa conduite extérieure, que des dames du plus haut rang furent, dit-on, liées avec elle d'une amitié intime, comme mesdames de la Suze, de Castelneau, de la Ferté, de Sully, de Fiesque, de la Fayette, etc. La reine Christine voulut l'emmener avec elle à Rome, mais Ninon n'était pas une femme à quitter ses voluptueuses habitudes. On a fait beaucoup d'éloges de sa probité à garder intact un dépôt d'argent que lui avait laissé son amant Gourville, et qu'elle lui rendit à son retour, après de longues années; mais en agir autrement aurait été commettre un vol, et ne pas s'en rendre coupable, ce n'est qu'avoir une probité assez commune. Ce trait a servi à Voltaire de sujet pour sa comédie du *Dépositaire*. Il avait été, au sortir du collége, présenté à Ninon par l'abbé de Châteauneuf, et elle lui laissa deux mille francs pour acheter des livres.]

LENET (Philibert-Bernard), chanoine régulier de Sainte-Geneviève, né à Dijon en 1677, professa la théologie à l'abbaye de Saint-Jacques de Provins, et y prononça l'oraison funèbre de François d'Aligre, qui en était abbé commendataire. Lenet fut aussi abbé du Val-des-Ecoliers. Il est auteur de quelques ouvrages qui ont eu de la célébrité, et lui ont mérité une place parmi les écrivains ecclésiastiques du XVIIIe siècle. On a de lui, outre l'oraison funèbre ci-dessus, Paris, 1712, in-4°, 1° *Traité de l'amour de Dieu, nécessaire dans le sacrement de pénitence*; ouvrage post-

lume composé en latin par Bossuet, évêque de Meaux, avec la traduction française (par le P. Lenet), publié par M. Bossuet, évêque de Troyes, Paris, 1736, in-12; 2° *Traité des principes de la foi chrétienne*, par Duguet, avec un *avertissement*, par le P. Lenet, génovéfain, Paris, 1736, 3 vol. in-12; 3° *Conférences ecclésiastiques* de Duguet (rédigées par le P. Lenet, chanoine régulier), Cologne, 1742, 2 vol. in-4°. Le P. Lenet n'avait point mis son nom à ces divers ouvrages rapportés dans le Dict. des anonymes. Il travailla au Missel de Troyes, sur l'invitation de Bossuet, évêque de cette ville, dont il était parent. Il mourut en mars 1748. Il était de la même famille que Pierre Lenet, procureur-général au parlement de Dijon, et, depuis, conseiller d'état.

LENET (Pierre), fils et petit-fils de deux présidents du parlement de Dijon, a été lui-même, en 1637, conseiller dans ce corps, ensuite procureur-général, et enfin conseiller d'état. Il fut pendant le siége de Paris l'un des intendants de justice, de police et des finances. Le siége fini, il retourna à la cour, où l'on se servit de lui en beaucoup d'occasions importantes. On a imprimé ses *Mémoires; contenant l'histoire des guerres civiles des années* 1649 *et suivantes, principalement de celles de Guienne*. Ils ont paru en 1729, en 2 vol. in-12, sans nom de ville ni d'imprimeur. Ces *Mémoires* ne sont pas bien écrits, mais ils contiennent quelques faits intéressants. L'auteur n'y dit presque rien que ce qu'il a vu, et il a eu part à la plus grande partie des choses qu'il raconte. Il mourut en 1671.

LENFANT (David), dominicain parisien, mort dans sa ville natale en 1688, à 85 ans, publia plusieurs compilations, dont les principales sont : 1° *Biblia bernardiniana, Biblia augustiniana, Biblia Thomæ aquinatis*, en 3 vol. in-4°. Ces ouvrages renferment tous les passages de l'Écriture expliqués par ces pères. 2° Un recueil des Sentences de saint Augustin, sous le titre de *Concordantiæ augustinianæ*, 2 vol. in-fol.; 3° une *Histoire générale*, superficielle et mal écrite, en 6 volumes in-12, 1684. Une singularité de cet ouvrage, c'est que l'auteur observe ce qui s'est passé de particulier dans l'univers chaque jour de l'année, depuis la naissance de Jésus-Christ. Le P. d'Avrigni y a relevé plusieurs fautes dans les dates.

LENFANT (Jacques), né à Bazoche en Beauce, l'an 1661, d'un père ministre, fit ses études à Saumur et à Genève. Il passa à Heidelberg en 1682, et y obtint les places de ministre ordinaire de l'Église française, et de chapelain de l'électrice douairière palatine. L'invasion des Français dans le Palatinat, en 1688, l'ayant obligé de se retirer à Berlin, il y fut prédicateur de la reine de Prusse, Sophie-Charlotte, chapelain du roi son fils, Frédéric-Guillaume, et mourut d'une paralysie en 1728, à 67 ans. Les plus connus de ses ouvrages sont : 1° *Histoire du concile de Constance*, 2 vol. in-4°, 1727; celle du *concile de Pise*, 2 vol. in-4°, 1724; celle du *concile de Bâle*, 1731, même format et même nombre de volumes. Ces trois histoires, défigurées par l'esprit de parti et de secte qui animait l'auteur, ont été réunis en 1731, en 6 vol. in-4°. 2° *Nou-*

veau Testament, traduit en français sur l'original grec, avec des notes littérales, conjointement avec Beausobre, en 2 vol. in-4°. Dartis, ministre de Berlin, a accusé les traducteurs d'avoir affaibli les preuves de la divinité de J.-C. 3° L'*Histoire de la papesse Jeanne*, 1694, in-12. Lenfant revint dans la suite de ses préjugés au sujet de cette fable si ridiculement inventée; mais Desvignoles donna une nouvelle édition de son ouvrage en 1720, en 2 vol. in-12, avec des augmentations considérables, dans lesquelles il fit de vains efforts pour appuyer ce roman. (*Voyez* Benoît III.) 4° Une *Traduction latine* du livre de la Recherche de la vérité, du P. Malebranche, en 2 vol. in-4°; 5° *Poggiana*, en 2 vol. in-12 : ouvrage aussi inexact que toutes les productions de ce genre. C'est une *Vie* du Pogge, avec un recueil de ses bons mots et quelques-uns de ses ouvrages. 6° Des *Sermons*, 2 vol. in-12; 7° Des *Écrits de controverse*. Le plus connu est intitulé : *Préservatif contre la réunion avec le siége de Rome*, 1725, en 5 vol. in-8°. Il y prétend réfuter un ouvrage de mademoiselle de Beaumont, qui met au néant les raisons de la séparation des protestants d'avec l'Église romaine. 8° *Traduction* des Lettres choisies de saint Cyprien aux confesseurs et aux martyrs, avec des remarques historiques et morales, in-12; 9° plusieurs *Pièces* dans la *Bibliothèque choisie* et dans la *Bibliothèque germanique*, à laquelle il eut beaucoup de part, et qui par là se ressentent de ses préjugés. [Lenfant fut agrégé, en 1710, en Angleterre, à la société de la *propagation de la foi*, et devint membre du *Consistoire* français établi pour diriger les affaires des réfugiés.]

† L'ENFANT (Alexandre-Charles-Anne), célèbre prédicateur jésuite, naquit à Lyon, le 6 septembre 1726, d'une famille noble du Maine, fit ses premières études dans cette ville, chez les PP. de la compagnie, et se rendit, en 1741, au noviciat d'Avignon. Il professa ensuite la rhétorique à Marseille, et se livra à la prédication. Ses premiers essais eurent un si grand succès, que ses supérieurs le fixèrent dans cette carrière si utile pour la religion. Le P. L'Enfant prêcha dans les principales villes de France, joignant l'exemple au précepte, et s'attirant partout l'estime et l'admiration. Il convertit, à Malines, un Anglais protestant et ami d'Young, le célèbre auteur des *Nuits lugubres*. Après la suppression de son ordre, en 1773, il continua sa mission évangélique, et plusieurs souverains l'engagèrent avec instance à se rendre à leur cour pour y faire entendre la parole divine. Ce pieux et éloquent orateur prêcha plusieurs stations à Lunéville, à Vienne, à Versailles; et ce qu'il y a d'étonnant, c'est qu'il y avait des philosophes parmi ses nombreux auditeurs. Diderot et d'Alembert assistèrent à ses sermons pendant tout un carême, qu'il prêcha à Saint-Sulpice; et, après avoir entendu un sermon *sur la foi*, Diderot dit à son collègue : *Quand on a entendu un discours semblable, il est difficile de devenir incrédule*. La révolution éclata, et, en 1791, le P. L'Enfant prêchait un *carême* à la cour de Louis XVI, lorsqu'il fut forcé de l'interrompre, sur le refus qu'il fit de prêter le serment appelé

civique. Les prêtres souffraient à cette époque la plus cruelle persécution, et le P. L'Enfant, arrêté le 30 août 1792, fut enfermé dans les prisons de l'abbaye. Le lendemain, il donna à un huissier tout l'argent qu'il avait sur lui, prévoyant que sa mort n'était pas éloignée. Voici ce que raconte un prisonnier, témoin oculaire : « Le P. L'Enfant et » l'abbé de Rastignac parurent » dans la tribune de la chapelle » qui nous servait de prison ; ils » annoncèrent que notre dernière heure arrivait, et nous » invitèrent à nous recueillir » pour recevoir leur bénédiction. Un mouvement électrique qu'on ne peut définir » nous précipita tous à leurs genoux, et, les mains jointes, » nous la reçûmes. » Ce témoin échappa par hasard au massacre qui eut lieu le même jour sur les prêtres, sur le comte de Montmorin et sur les Suisses. L'arrestation du bon serviteur de Dieu excita un vif intérêt chez les personnes sensibles. Maillard luimême interrogea les administrateurs de police et de surveillance sur le sort de l'abbé L'Enfant. Ils lui assurèrent qu'ils répondaient de la maison, et ajoutèrent : » Nous déclarons au peu» ple qu'il importe beaucoup à » l'intérêt public que l'abbé L'En» fant soit conservé, mais qu'il » ne soit pas mis en liberté, au » contraire, très étroitement gar» dé. » Ces bonnes intentions ne purent pas se réaliser, et les cannibales du jour ne voulurent pas laisser échapper cette innocente victime. Quand le peuple vit arriver l'abbé L'Enfant devant le tribunal révolutionnaire, il demanda à grands cris qu'il fût épargné. Les bourreaux qui devaient l'immoler l'ayant relâché, on entendit de toutes parts lui dire : ... *Sauvez-vous !*... Il avait traversé la foule, qui lui ouvrait un passage, et était déjà dans la rue de Bussy, lorsque quelques femmes s'écrièrent, innocemment peut-être, mais bien indiscrètement : *C'est le confesseur du roi !*... et par ces mots le désignèrent aux satellites du tribunal sanguinaire, qui le saisirent et l'amenèrent de nouveau à l'Abbaye. Arrivé dans la cour, il lève les mains au ciel, et montrant une résignation chrétienne, il dit ces dernières paroles : *Mon Dieu ! je vous remercie de pouvoir vous offrir ma vie, comme vous avez offert la vôtre pour moi !* Il se met à genoux, et tombe expirant sous les coups de ses bourreaux. L'abbé L'Enfant a laissé : 1° *Oraison funèbre du dauphin*, père du roi Louis XVIII (prononcée à Nancy), 1766 ; 2° *Sermons pour l'avent et pour le carême*, Paris, 1818, in-12 ; 3° *Oraison funèbre de M. de Belzunce, évêque de Marseille*, prononcée en latin, et imprimée avec une traduction française, 1756, in-8°. La famille de l'abbé L'Enfant possède quarante *Sermons* et une *Correspondance* avec son frère : ces ouvrages sont inédits. Plusieurs personnes qui vivent encore, et qui ont entendu cet orateur évangélique, assurent que l'harmonie de sa voix, l'air de conviction qui se manifestait sur son visage, la force et l'ordre logique de sa composition, électrisaient ses auditeurs. Il ne prêchait pas pour briller, mais pour convaincre et insinuer dans les cœurs les vérités d'une religion aussi simple que sublime.

LENGLET (Pierre), natif de

Beauvais, professeur royal d'éloquence, fut recteur de l'université de Paris en 1660, et mourut en 1707. On a de lui un *Recueil* de poésies héroïques, où il y a du goût, un style aisé et pur, intitulé : *Petri Lengleti carmina*, 1692, in-8°.

LENGLET du Fresnoy (Nicolas), naquit à Beauvais en 1674. Après le cours de ses premières études, qu'il fit à Paris, la théologie fut le principal objet de ses travaux; il la quitta ensuite pour la politique. En 1705, le marquis de Torcy, ministre des affaires étrangères, l'envoya à Lille, où était la cour de l'électeur de Cologne, Joseph-Clément de Bavière. Il y fut admis en qualité de premier secrétaire pour les langues latine et française. Il fut chargé en même temps de la correspondance étrangère de Bruxelles et de Hollande. L'abbé Lenglet avait eu occasion de connaître le prince Eugène après la prise de Lille, en 1708. Dans un voyage qu'il fit à Vienne en 1721, il vit de nouveau ce prince, qui le nomma son bibliothécaire; place qu'il perdit bientôt après. Son séjour dans ce pays porta ombrage à la cour de France, qui le fit arrêter à son retour, en 1723; et il fut détenu pendant six mois dans la citadelle de Strasbourg. L'abbé Lenglet ne sut jamais profiter des circonstances heureuses que la fortune lui offrit, et des protecteurs puissants que son mérite et ses services lui acquirent. Il voulut écrire, penser, agir et vivre librement. Il dépendit de lui de s'attacher au cardinal Passionei, qui aurait voulu l'attirer à Rome; ou à Le Blanc, ministre de la guerre : il refusa tous les partis qui lui furent proposés. *Liberté, liberté* : telle était sa devise. Cet éloignement pour la servitude s'étendait jusque sur son extérieur. Il était ordinairement assez mal vêtu, mais il ne le croyait pas. Malgré cela, on le recevait avec plaisir dans plusieurs maisons, parce qu'il avait beaucoup de feu et d'agrément dans l'esprit, et surtout une mémoire admirable. Ce don de la nature lui inspira le goût des ouvrages d'érudition. Toutes ses études étaient tournées du côté des siècles passés; il en affectait jusqu'au langage gothique. Il voulait, disait-il, être *franc Gaulois* dans son style comme dans ses actions : aussi serait-on tenté de le prendre dans quelques-uns de ses ouvrages pour un savant du XVIe siècle plutôt que pour un littérateur du XVIIIe. Il y a dans ses notes et dans ses jugements une causticité mordante. C'est ce qui lui occasiona tant de querelles avec les censeurs de ses manuscrits. Il ne pouvait souffrir qu'on lui retranchât une seule phrase; et s'il arrivait que l'on rayât quelque endroit auquel il fût attaché, il le rétablissait toujours à l'impression. Il a été mis à la Bastille dix ou douze fois dans le cours de sa vie : il en avait pris en quelque sorte l'habitude. Depuis plusieurs années, il s'appliquait à la chimie, et l'on prétend même qu'il cherchait la pierre philosophale. Parvenu à l'âge de 82 ans, il périt d'une manière funeste le 16 janvier 1755. Il rentra chez lui sur les six heures du soir, et s'étant mis à lire un livre nouveau, il s'endormit et tomba dans le feu. Ses voisins accoururent trop tard pour le secourir. Il avait la tête presque toute brûlée lorsqu'on

le tira du feu. Les principaux fruits de sa plume vive, féconde et incorrecte, sont : 1° un *Nouveau Testament* en latin, enrichi de notes historiques et critiques, ni trop longues, ni trop courtes, mais assez claires, à Paris, 1703, 2 vol. in-16, réimprimé en 1735, même format; 2° le *Rationarium temporum* du savant Petau, continué depuis 1631 jusqu'en 1701, 2 vol. in-12, Paris, 1700. Cette édition est incorrecte, et ce que l'abbé Langlet y a ajouté est d'une latinité assez médiocre. 3° *Commentaire de du Puy sur le Traité des libertés de l'Église gallicane* de Pierre Pithou, 1715, 2 vol. in-4° : édition belle et correcte. Cet ouvrage essuya de grandes contradictions. 4° l'*Imitation de J.-C., traduite et revue sur l'ancien original latin, d'où l'on a tiré un chapitre qui manque dans les autres éditions*, Amsterdam, 1731, in-12; 5° *Arresta amorum cum commentariis Benedicti Curtii*, 1731, en 2 vol. in-12. Cette édition, devenue rare, est d'une grande beauté; la préface offre des endroits curieux et piquants. 6° *Réfutation des erreurs de Spinosa*, par Fénelon, Lami et Boulainvilliers, 1731, in-12; 7° *OEuvres de Clément, Jean et Michel Marot*, La Haye, 1729, en 4 v. in-4°, édition plus magnifique qu'utile, sur le plus beau papier, chaque page encadrée; et en 6 vol. in-12, édition très inférieure à la précédente, étant l'une et l'autre pleines de fautes. Des diverses pièces qui grossissent ce recueil, les unes offrent des observations curieuses et fort justes, les autres des plaisanteries d'un mauvais ton, des obscénités dignes de la plus vile canaille, des déclamations satiriques, qui méritaient un châtiment exemplaire. L'abbé Lenglet se cacha sous le nom de *Gordon de Percel*. 8° Les *Satires et autres OEuvres de Régnier*, 1733, grand in-4° : édition qui plaît autant aux yeux qu'elle déplaît au cœur et à l'esprit. L'abbé Lenglet éclaircit un texte licencieux par des notes plus licencieuses encore. Il avait du goût pour tout ce qui avait rapport à la plus sale lubricité. On lui a attribué (et ce n'est pas tout-à-fait sans fondement) des éditions de l'*Aloysia sigea*, du *Cabinet satirique*, et de plusieurs autres infamies. 9° Une *Édition* du Roman de la Rose, avec d'autres ouvrages de Jean de Meun, Paris (Rouen), 1735, 3 v. in-12. On y trouve une préface curieuse, et des notes, dont beaucoup sont communes, et par conséquent inutiles, quelques-unes ridicules, d'autres obscènes, et un glossaire très abrégé et très superficiel. 10° Une *Édition* de Catulle, Properce et Tibulle, comparable à celle des Elzevirs pour la beauté et la correction, à Leyde (Paris, chez Coustelier), 1743, in-12; 11° Le 6e volume des *Mémoires de Condé*, 1743, in-4°, Londres (Paris), belle édition, mais pleine de traits si vifs et de réflexions si hardies, que l'éditeur en fut puni par un assez long séjour à la Bastille; 12° *Journal de Henri III*, 1744, en 5 volumes in-8°, Paris, sous le nom de Cologne, avec un grand nombre de pièces curieuses sur la ligue; 13° *Mémoires de Comines*, 1747, 4 vol. in-4° (*Voy.* COMINES.); 14° une *Édition* de Lactance (*Voy.* LACTANCE.); 15° *Mémoires de la régence de M. le duc d'Orléans*, 1749, en 5 vol. in-12. L'abbé Lenglet n'a été que le réviseur

de cet ouvrage, qui est de M. Piossens. Il ajouté des morceaux essentiel, surtout la *conspiration* du prince de Cellamare, et *l'abrégé* du fameux système. 16° *Métallurgie d'Alphonse Barba*, traduite de l'espagnol eu français, 1751, 2 vol. in-12 : le 2e vol. est de Lenglet; 17° *Cours de chimie* de Nicolas Le Fèvre, 1751, 5 vol. in-12, dont les deux derniers sont de l'éditeur; 18° *Méthode pour étudier l'histoire, avec un Catalogue des principaux historiens*, en 12 vol. in-12, et en 7 vol. in-4°; le meilleur ouvrage que nous ayons en ce genre. L'auteur y établit les principes et l'ordre qu'on doit tenir pour lire l'histoire utilement; il discute plusieurs points historiques intéressants; il fait connaître les meilleurs historiens, et accompagne le titre de leurs ouvrages de notes historiques, littéraires, critiques, et le plus souvent satiriques. Ce livre serait plus estimé si l'auteur n'avait pas encombré son Catalogue de tant d'historiens inconnus, et s'il s'était borné à faire un ouvrage de goût plutôt qu'une compilation. La cinquième édition, de 1729, attira l'attention du ministère, qui y fit mettre un grand nombre de cartons. Le recueil de ces morceaux supprimés forme un in-4° assez épais, qui se vendit séparément et sous le manteau, à un prix considérable. Cet ouvrage a été réimprimé en 1772, en 15 vol. in-12, avec des additions et de prétendues corrections qui se ressentent étrangement de la corruptiou que l'histoire a subie dans ce siècle. 19° *Méthode pour étudier la géographie*. Elle est recherchée, malgré quelques inexactitudes. On y trouve un *Catalogue* des meilleures cartes et un jugement sur les différents géographes. La dernière édition est de 1767, 10 vol. in-12, avec les augmentations et corrections nécessaires. 20° *De l'usage des romans, où l'on fait voir leur utilité et leurs différents caratères, avec une bibliothèque des romans*, 1734, 2 volumes in-12 : ouvrage proscrit par tous les geus sages comme un livre scandaleux, 21 *L'Histoire justifiée contre les romans*, 1735, in-12. C'est le contre-poison du livre précédent, que l'auteur n'avait pas intérêt qu'on lui attribuât; mais l'antidote est plus faible que le venin. Les auteurs qui se rétractent par des considérations humaines ont toujours soin de laisser subsister leurs erreurs, et de ne les combattre que par des coups qui ne les abattent pas. 22° *Plan de l'histoire générale et particulière de la monarchie française*. Il n'en a donné que 3 vol., et il a fort bien fait de ne pas continuer, car ce livre est mal fait et mal écrit. 23° *Lettre d'un pair de la Grande-Bretagne sur les affaires présentes de l'Europe*, 1745, in-12 : elle est curieuse; 24° *L'Europe pacifiée par l'équité de la reine de Hongrie*, par M. Albert van Heussen, etc., Bruxelles, 1745, in-12 : ouvrage recherché à cause des traits hardis, mais vrais, qu'il renferme; 25° *Calendrier historique, où l'on trouve la généalogie de tous les princes de l'Europe*, 1750, in-24. Ce petit ouvrage le fit mettre à la Bastille. 26° *Diurnal romain*, latin et français, 2 vol. in-12, 1705. Il fit cette version à la sollicitation de madame la princesse de Condé, qui disait tous les jours son bréviaire. 27° *Géographie des enfants*, en un petit vol. in-12; 28° *Principes de l'his-*

toire, 1736 et années suivantes, 6 vol. in-12 : ouvrage faible, écrit incorrectement, et dont les faits ne sont pas toujours bien choisis; l'auteur l'avait composé pour servir à l'éducation de la jeunesse; 29° *Histoire de la philosophie hermétique*, 3 vol. in-12, Paris, 1742. Cette mystérieuse philosophie y est traitée de façon à ne pas faire connaître la manière de penser de l'auteur sur son objet. 30° *Tablettes chronologiques*, publiées pour la première fois en 1744, en 2 vol. in-8°, et de nouveau en 1778, avec les corrections et les augmentations dont cet ouvrage très instructif avait besoin. On n'a pas tout corrigé, à la vérité, mais comment le pourrait-on dans les livres si chargés de noms et de dates? 31° *Traité historique et dogmatique sur les apparitions, les visions*, etc., 1751, 2 vol. in-12; curieux, mais mal digéré, presque sans ensemble et sans résultat : le jugement de l'auteur n'égalait pas, à beaucoup près, sa mémoire; 32° *Recueil de Dissertations anciennes et nouvelles sur les apparitions, les visions, les songes*, etc, 4 vol. in-12, 1752: collection plus ample que bien choisie; il n'a pas fait difficulté d'y insérer l'absurde *dissertation* d'un nommé Meyer, qui prétend que les chevaux et les bœufs morts peuvent plutôt revenir en ce monde que les hommes. 33° *Histoire de Jeanne d'Arc*, 1753, in-12, en trois parties, composée sur un manuscrit d'Edmon Richer. On l'a lue avec plaisir. Le style est, comme celui de ses autres productions, vif, familier et incorrect. 34° *Traité historique et dogmatique du secret inviolable de la confession*, Paris, 1713, in-12; livre utile, et l'un des meilleurs de ce fécond écrivain. Michault, de Dijon, a publié, en 1761, des *Mémoires* curieux *pour servir à l'histoire de la vie et des ouvrages de l'abbé Lenglet*. On lui attribue aussi d'autres ouvrages qui ne sont pas de lui, comme L'*Histoire de la philosophie païenne*, qui est de Buvigny (1724).

† LENNOX (Charlotte), dame auteur, naquit à New-Yorck en 1720, elle vint jeune en Angleterre, et ses liaisons avec Johnson lui donnèrent du goût pour les lettres. Les ouvrages qu'elle publia eurent presque tous du succès. Les principaux sont : 1° *Le Don Quichotte femelle*; 2° *Les Héros de Shakespeare*, 3 vol. in-12, où l'auteur donne les histoires ou contes où le tragique anglais a pris le sujet de ses pièces; 3° *Mémoires d'Henriette Stuart*; 4° *Memoire de la comtesse de Berry*; 5° plusieurs *Comédies*, comme *La Sœur, La Vieille coutume de la ville*; 6° une *Traduction* des Mémoires de Sully; 7° une *Traduction* du Théâtre grec du P. Brumois. Charlotte Lennox, malgré le succès de ses ouvrages, mourut dans un état voisin de l'indigence en décembre 1804.

† LENOIR (Nicolas), architecte né en 1726, fut élève de Blondel, et fit sous ce maître des progrès rapides, en récompense desquels il fut envoyé par le gouvernement français à l'école de Rome. Il y demeura plusieurs années, y étudia les beaux modèles, et prit le surnom de *le Romain*. Lenoir, comme tous les artistes chez lesquels l'imagination domine, est toujours heureux dans ses compositions; mais les détails

manquent de correction. Il s'est créé un style particulier qui n'appartient qu'à lui seul. Sa facilité était extrême. Après l'incendie de l'opéra, au Palais-Royal, il composa, dessina et éleva en cinquante jours la salle de la porte Saint-Martin. Paris lui doit plusieurs de ses édifices et des rues entières, qui ont contribué à son embellissement. Lenoir mourut le 30 juin 1810 à Paris, à l'âge de 83 ans.

LENONCOURT (Robert de), d'une des plus anciennes maisons de Lorraine, fut archevêque de Reims. Il se distingua tellement par son éminente piété et par sa charité, qu'il s'acquit le titre de *Père des pauvres*. Il sacra le roi François Ier, et mourut en odeur de sainteté l'an 1531.

LENONCOURT (Robert de), neveu du précédent, fut évêque de Châlons-sur-Marne, puis de Metz. Paul III l'avait fait cardinal en 1538. Il fut aussi archevêque d'Embrun, d'Arles, etc. Il mourut à la Charité-sur-Loire en 1561. Les hugenots ayant pris cette ville l'année suivante, portèrent la fureur jusqu'à ouvrir son tombeau et en tirer son corps. [Il avait assisté à quatre conclaves, pour l'élection de Jules IV, de Marcel II, de Paul IV, et de Pie IV.]

LENONCOURT (Philippe de), neveu du précédent, cardinal et archevêque de Reims, s'acquit l'estime et la confiance de Henri III et d'Henri IV, et du pape Sixte V. Il mourut à Rome en 1591, à 65 ans. Il avait autant d'esprit que de piété.

LENOSTRE. *Voy.* NOSTRE.

LENS, ou LENSEI (Arnoul de), *Lensæus*, naquit au village de Bel-OEil, près Ath, dans le Hainaut. Après avoir fait un voyage dans les Pays-Bas, il passa en Moscovie, devint médecin du czar, et périt à Moscou, lorsque cette ville fut brûlée par les Tartares l'an 1575. Nous avons de lui une Introduction aux éléments de géométrie d'Euclide, imprimée à Anvers, sous ce titre: *Isagoge in geometrica Elementa Euclidis*.

LENS (Jean de), frère du précédent, chanoine de Tournai, et professeur de théologie à Louvain, né à Bailleul en 1541, mourut en 1593. Il a laissé plusieurs ouvrages de controverse. Il fut un de ceux qui composèrent, en 1588, la Censure de l'université de Louvain contre Lessius, sur la doctrine *de la grâce*. (*Voy.* LESSIUS.) Il se distingua plus honorablement contre Baïus, et composa, par ordre de la faculté de théologie, une formule de doctrine contradictoire aux propositions condamnées de ce novateur.

LENTULUS-GETULICUS (*Cneius*), d'une famille consulaire illustre et ancienne, fut élevé au consulat l'an 26 de J.-C. Il était proconsul dans la Germanie, lorsque Séjan fut tué à Rome. Il fut accusé d'avoir eu dessein de donner sa fille en mariage au fils de ce ministre: Lentulus s'en défendit par une lettre si éloquente, qu'il échappa du danger qui le menaçait et fit exiler son délateur, mais l'affection des soldats pour Lentulus ayant donné ensuite de la jalousie à Tibère, ce prince le fit mourir. Suétone parle, dans la *Vie* de Caligula, d'une *Histoire* écrite par ce consul. Martial dit aussi, dans la préface du premier livre de ses *Epigrammes*, qu'il était poète. — Un sénateur de même nom fut mis à

mort en prison, pour être entré dans la conjuration de Catilina.

LENTULUS (Scipion), Napolitain, se retira dans le pays des Grisons, où il embrassa le calvinisme, et exerça le ministère à Chiavenne. Il est connu par son *Apologie* d'un édit des ligues grises contre des sectaires ariens, in-8°, 1570; et par une *Grammaire italienne*, publiée à Genève en 1568. Bayle remarque, à l'occasion de son *Apologie*, « que les apostats affi» chent un grand zèle pour la » religion qu'ils ont embrassée, » et que, quoiqu'ils aient grand » besoin de tolérance; ils sont » ordinairement très intolé» rants. » Cette *Apologie*, d'ailleurs, ne fait que mieux remarquer l'inconséquence des protestants, qui s'élèvent contre les ariens, après avoir secoué eux-mêmes le joug de l'Eglise. Car si les protestants ont le droit de s'en tenir à l'Ecriture sainte, et de l'expliquer même par l'*esprit privé*, pourquoi les ariens n'auraient-ils pas le même privilège? Et si l'on peut expliquer arbitrairement contre l'autorité de l'Eglise la tradition et les saints pères, les passages de l'Ecriture touchant la présence réelle, pourquoi ne prendrait-on pas la même licence à l'égard des passages qui regardent la divinité de J.-C.? On peut voir cette observation établie avec autant de force que d'évidence dans un petit traité du jésuite Kaprinay, publié contre les calvinistes de Hongrie: *Vel christus est in Eucharistia, vel non est Deus.* On la trouve aussi très bien discuté dans la *Perpétuité de la foi*, tom. 1, pag. 47, 48, 50, etc. [*Voyez* SERVET; MÉLANCTHON, VORSTIUS Conrad.]

LÉON (Saint), surnommé *le Grand*, vit le jour à Rome suivant les uns, et en Toscane suivant d'autres. On ne sait rien de particulier sur ses premières années. Les papes saint Célestin Ier et Sixte III l'employèrent dans les affaires les plus importantes et les plus épineuses, lors même qu'il n'était que diacre. Après la mort du dernier de ces pontifes, en 440, il fut élevé sur le saint-siége par le clergé de Rome. Le peuple apprit son élection avec transport, et le vit sur le trône pontifical avec admiration. Léon réprima, par sa fermeté, les progrès des hérétiques, et en ramena plusieurs à la foi par sa douceur. Ayant découvert à Rome un nombre infini de manichéens, il fit contre eux une information juridique et publique, mit au grand jour les infamies ténébreuses de leurs mystères, et livra les plus opiniâtres au bras séculier. Il s'arma du même courage contre les pélagiens et les priscillianistes, et extermina entièrement les restes de ces hérétiques en Italie. Son zèle, non moins ardent contre les eutychiens, le porta à protester par ses légats contre les actes du *Brigandage d'Ephèse*, où l'erreur avait été préconisée en 449. L'empereur Marcien ayant assemblé, à la sollicitation de Léon, un concile œcuménique à Chalcédoine en 451, saint Léon y envoya quatre légats pour y présider. La 2e session fut employée à lire une lettre du saint pape à Flavien, patriarche de Constantinople, dans laquelle il développait d'une manière admirable la doctrine de l'Eglise catholique sur l'incarnation. Le concile lui donna tous les éloges qu'elle méritait.

L'erreur fut proscrite, et la vérité prit sa place. Dans le temps qu'on tenait ce concile en Orient, Attila ravageait l'Occident, et s'avançait vers Rome pour la réduire en cendres. L'empereur Valentinien choisit saint Léon pour arrêter ce guerrier terrible et pour faire des propositions de paix. Le pontife lui parla avec tant de majesté, de douceur et d'éloquence, qu'il amollit son caractère féroce. Ce roi barbare sortit de l'Italie et repassa le Danube, emportant dans son cœur de l'amitié, du respect et de l'admiration pour le pontife romain. Genséric fit ce qu'Attila n'avait pas fait. Il surprit Rome en 455 et l'abandonna au pillage; ses troupes saccagèrent la ville pendant 14 jours avec une fureur inouïe. Tout ce que put obtenir saint Léon fut qu'on ne commettrait ni meurtres ni incendies, et qu'on ne toucherait point aux trois principales basiliques de Rome, enrichies par Constantin de présents magnifiques. L'illustre pontife, en veillant aux biens spirituels, ne négligea point les intérêts temporels des peuples, et mourut en 461, avec la réputation d'un saint et d'un grand homme. Son pontificat embarrasse étrangement ceux qui rapportent la grande autorité des papes aux fausses décrétales. Jamais le siége de Rome ne fut plus respecté, ni ses décrets d'une force plus marquée que sous le pape Léon. (*Voyez* Grégoire le Grand, Innocent Ier, Isidore Mercator, Luther, Saint Pierre.) C'est le premier pape dont nous ayons un corps d'ouvrages. Il nous reste de lui 96 *Sermons*, et 141 *Lettres*. Plusieurs savants lui attribuent aussi les livres: *De la vocation des gentils*, et *Epître à Démétriade*: mais le pape Gélase, qui vivait à la fin de ce siècle, cite ces livres comme étant d'un docteur de l'Eglise, sans les attribuer à saint Léon; quelques-uns, parmi lesquels se trouve l'abbé Anthelmi, les attribuent à saint Prosper, mais le style n'est pas favorable à cette opinion, car c'est réellement celui de saint Léon; style poli, coulant, nombreux, plein de dignité et de force, d'une latinité pure et riche. Toutes ses périodes ont une certaine cadence mesurée, qui surprend sans déplaire. Il est semé d'épithètes bien choisies et d'antithèses très heureuses, mais un peu trop fréquentes. Le P. Quesnel a donné une édition des ouvrages de ce saint-père, laquelle parut à Paris, en 1675, en 2 vol. in-4°, ensuite à Lyon l'an 1700, in-fol. Baluze, Anthelmi, Jean Salinas et dom Coustant ont reproché au P. Quesnel un grand nombre de falsifications; il paraît avoir pris à tâche d'affaiblir dans plus d'un endroit l'impression de l'autorité pontificale, plus forte dans les ouvrages de saint Léon que dans ceux de la plupart des papes postérieurs, comme Casaubon lui-même l'a marqué. On prétend même que c'est dans ce dessein que le P. Quesnel, intéressé à combattre l'autorité du chef de l'Eglise, a entrepris cette traduction. Les *OEuvres de saint Léon* ont été publiées de nouveau à Rome en 1733, en 2 vol. in-fol., par le P. Cacciari, carme, et à Venise, par MM. Ballarimi, l'une et l'autre en 3 vol. in-folio. Le P. Cacciari a fait paraître en 1751, *Exercitationes in Opera sancti Leonis*,

in-fol. Ce sont des dissertations d'un style assez négligé, mais pleines de choses. L'abbé de Bellegarde a donné une traduction française des sermons de ce saint père, Paris, 1701; [et M. l'abbé Guillon en a donné dans sa *Bibliothèque choisie des Pères de l'Église, grecque et latine* (1), une analyse très distinguée par l'élégance de sa traduction et par le goût qui a présidé aux choix qu'il a faits des morceaux les plus remarquables qu'ils renferment.] Le P. Maimbourg a écrit l'histoire de son pontificat, in-4°, ou 2 vol. in-12. *Voyez* SAINT HILAIRE d'Arles.

LÉON II (Saint), Sicilien, successeur du pape Agathon en 682, envoya l'année suivante le sous-diacre Constantin, régionnaire du saint-siége, à Constantinople, en qualité de légat. Il le chargea d'une lettre pour l'empereur, dans laquelle il confirma par l'autorité de saint Pierre, la définition du sixième concile, et disait anathème à Théodore de Pharan, à Cyrus d'Alexandrie, à Sergius, à Pyrrhus, à Paul et Pierre de Constantinople, à Macaire, à Étienne et Polychrone, et même au pape Honorius : » parce que, comme il s'en explique dans sa première lettre aux évêques d'Espagne, « Honorius n'a point » éteint dans sa naissance la » flamme de la doctrine héréti- » que comme il convenait à son » siège. » (*Voy.* HONORIUS.) Il mourut vers le milieu de l'année 684, après avoir tenu le bâton pastoral avec autant de fermeté que de sagesse. Il institua le *baiser de paix* à la messe, et l'*aspersion de l'eau-bénite* sur le peuple; perfectionna le chant grégorien, et composa plusieurs hymnes pour l'office de l'Église. On lui attribue IV *Epîtres*, que Baronius croit supposées.

(1) Chez Méquignon-Havard, rue des Saints-Pères, n. 10.

LÉON III, Romain, monta sur la chaire de saint Pierre après Adrien Ier, en 795. Une de ses premières démarches fut d'envoyer à Charlemagne des légats chargés de lui présenter les clefs de la basilique de saint Pierre et l'étendard de la ville de Rome, en le priant de députer un seigneur pour recevoir le serment de fidélité des Romains. Il se forma, peu de temps après, une conjuration contre Léon. Elle éclata le 23 avril 799, le jour de Saint-Marc. Le primicier Pascal, et Campule, sacellaire, ou sacristain, tous deux neveux du dernier pape, à qui ils n'avaient pu succéder, étaient à la tête. Après avoir assailli le pontife avec une troupe de scélérats, tandis qu'il sortait à cheval du palais de Latran pour se rendre à la procession des grandes litanies, ils le jetèrent par terre, le maltraitèrent avec fureur, et firent tous leurs efforts pour lui arracher la langue et les yeux. De la rue il fut traîné au monastère de Saint-Silvestre, où ils réitérèrent leurs cruautés, pour s'assurer que jamais il ne ferait usage de la vue ni de la parole. Il ne perdit néanmoins ni l'une ni l'autre; ce que les auteurs et les plus grands personnages du temps regardèrent comme un miracle. Dans la nuit, on vint à son secours. Albin, son camérier, et quelques gens l'enlevèrent du monastère, le firent descendre par la muraille de la ville, et le conduisirent en France auprès de Charlemagne. Ce monarque lui donna une escorte pour retourner en Italie.

Il rentra à Rome comme en triomphe, au milieu de tous les ordres de la ville, qui vinrent au-devant de lui avec des bannières. Charlemagne passa en Italie l'an 800; le pape l'y couronna empereur d'Occident le jour de Noël de la même année, et obtint de lui la grâce de Pascal et de Campule, que ce prince avait condamnés à mort. Les ennemis de Léon ayant de nouveau conspiré contre lui après la mort de Charlemagne, il en fit périr plusieurs par le dernier supplice, en 815. Il mourut l'année d'après, regardé comme un pontife politique. On a de lui treize *Epîtres*, Helmstadt, 1655, in-4°. On lui attribue mal à propos l'*Enchiridion Leonis papæ*, petit livre de prières contenant les sept Psaumes et diverses oraisons énigmatiques, dont les alchimistes font cas, et que les curieux recherchent par cette raison. Il a été imprimé à Lyon en 1601 et 1607, in-24, et à Mayence en 1633. Mais l'édition recherchée est celle de Rome, en 1525, in-24; et la meilleure après celle-là est celle de Lyon, en 1584, aussi in-24.

LÉON IV (Saint), Romain, pape en 847, après Sergius II, mourut saintement en 855. Il illustra le pontificat par son courage et par ses vertus. Il eut la douleur de voir les Sarrasins aux portes de Rome, prêts à faire une bourgade mahométane de la capitale du christianisme. Les empereurs d'Orient et ceux d'Occident semblaient l'avoir abandonnée. Léon IV, plus grand homme qu'eux, prit dans ce danger l'autorité d'un souverain, d'un père qui défend ses enfants. Il employa les richesses de l'Église à réparer les murailles, à élever des tours, à tendre des chaînes sur le Tibre. Il arma les milices à ses dépens; il engagea les habitants de Naples et de Gaëte à venir défendre les côtes et le port d'Ostie; il visita lui-même tous les postes, et reçut les Sarrasins à leur descente, non pas en équipage de guerrier, mais comme un pontife qui exhortait un peuple chrétien, et comme un roi qui veillait à la sûreté de ses sujets. Il était né Romain. « Le courage des premiers âges de la république » (dit l'auteur de l'*Histoire générale*) revivait en lui dans » un temps de lâcheté et de corruption. » Son courage et ses soins furent secondés. On reçut les Sarrasins courageusement à leur descente; et la tempête ayant dissipé la moitié de leurs vaisseaux, une partie de ces conquérants, échappés au naufrage, fut mise à la chaîne. Le pape rendit sa victoire utile, en faisant travailler aux fortifications de Rome et à ses embellissements les mêmes mains qui devaient la détruire. Il enferma ensuite d'une bonne muraille tout le mont Vatican, où il se forma un nouveau quartier, ou une nouvelle ville, qui prit le nom de *Léonine*. Il s'appliqua fortement à la réformation des mœurs et au rétablissement de la discipline ecclésiastique, tint à ce sujet un concile à Rome en 853, et, pour faire un exemple, déposa Anastase, cardinal-prêtre de Saint-Marcel, pour n'avoir pas résidé dans sa paroisse. C'est le même Anastase qui disputa la papauté à Benoît III. Nous avons de Léon IV une *Homélie* adressée aux évêques et aux pasteurs,

sur leurs devoirs. Elle a été publiée par le P. Labbe, et se trouve dans le Pontifical romain. Cinq jours après sa mort, Benoît III fut elu pape : ce qui détruit l'opinion fabuleuse de ceux qui ont placé le pontificat prétendu de la papesse Jeanne entre ces deux pontifes. *Voy*. Benoit III et Jean VII.

LÉON V, natif d'Andrea, succéda au pape Benoît IV en 903. Il fut chassé et mis en prison environ un mois après par Christophe, qui s'empara de son siége. Léon y mourut de chagrin.

LÉON VI, Romain, succéda au pape Jean X, sur la fin de juin 928, et mourut au commencement de février 929. Quelques-uns prétendent que c'était un *intrus*, placé sur le saint-siége par les ennemis de Jean X. Étienne VII fut son successeur.

LÉON VII, Romain, fut élu pape après la mort de Jean XI, en 936, et n'accepta cette dignité que malgré lui. Il fit paraître beaucoup de zèle et de piété dans sa conduite, et mourut en 939. Il est appelé Léon VI dans plusieurs catalogues. Il eut Étienne VIII pour successeur. On a de lui une *Lettre* à Hugo, abbé de Tours, insérée dans le *Spicilége* de dom d'Achery. Elle est une preuve de son zèle pour la discipline monastique.

LÉON VIII, fut élu pape après la déposition de Jean XII, le 6 décembre 963, par l'autorité de l'empereur Othon. Fleury en parle comme d'un pape légitime; mais Baronius et le P. Pagi le traitent d'*intrus* et d'antipape. Au reste, ce fut la grande probité de Léon qui détermina les suffrages en sa faveur; et quoique pendant la vie de Jean XII on n'ait pu le regarder comme canoniquement élu, rien n'empêche qu'il ne puisse être considéré comme pape légitime après la mort de ce pontife, surtout lorsque Benoît V, qui avait été élu pour sucéder à Jean XII, eut, pour finir le scandale, acquiescé à sa propre déposition, quoique injuste. Enfin, en le plaçant dans le catalogue des papes légitimes, on ne fait que suivre tous les anciens qui lui ont accordé cet honneur. Il mourut au mois d'avril 965; et le 5 juillet de cette année, Jean XIII fut élu pape après la mort de ces deux pontifes.

LÉON IX (Saint), appelé auparavant Brunon, fils du comte Égisheim, né en Alsace l'an 1002, passa du siége de Toul à celui de Rome en 1049, par le crédit de l'empereur Henri III, son cousin, qui le fit élire à Worms par les évêques, les grands de l'Empire et les légats de l'église romaine. Elevé au pontificat malgré lui, il partit pour Rome en habit de pèlerin, et ne prit celui de souverain pontife que lorsque les acclamations de joie du peuple romain l'eurent déterminé à accepter la tiare. Le nouveau pontife assembla des conciles en Italie, en France, en Allemagne, soit pour remédier au mal, soit pour introduire le bien. En 1050, il tint à Rome un concile où les erreurs de Bérenger sur l'Eucharistie furent condamnées. La simonie et le concubinage etaient alors les deux plus cruels fléaux de l'Église; mais la vigilance sévère avec laquelle les souverains pontifes les repoussèrent prouve assez que le mal n'était ni général, ni toléré. Léon IX porta un décret, dans un concile tenu à Rome en 1051, où il était dit,

que « les femmes qui, dans l'enceinte des murs de Rome, se » seraient abandonnées à des prê» tres, seraient à l'avenir adju» gées au palais de Latran com» me esclaves. » C'est sous son pontificat que le schisme des Grecs, dont Photius avait jeté les premiers fondements, éclata par les écrits de Michel Cerularius, partriarche de Constantinople. Léon réfuta solidement ces écrits, et fit une belle *apologie* de la discipline observée parmi les Latins. En 1053, il se rendit en Allemagne pour obtenir du secours contre les Normands, et en obtint. Ayant armé contre ces guerriers, il fut battu et pris près de Bénévent, qui, sous son pontificat, avait été donné au saint-siége par l'empereur Henri III. Après un an de prison, il fut conduit à Rome par ses vainqueurs, et mourut le 19 avril 1054. Il avait passé le temps de sa captivité dans les exercices de la pénitence. L'archidiacre Wibert a écrit en latin sa *Vie*, que le P. Sirmond a mise au jour, Paris, 1615, in-8°. On a de ce saint pontife des *Sermons* dans les œuvres de saint Léon, des *Epîtres décrétales* dans les Conciles du P. Labbe, et une *Vie de saint Hidulphe* dans le *Thes. anecdot.* de dom Martenne.

LÉON X (Jean et non Julien de Médicis), fils de Laurent de Médicis, naquit à Florence le 11 décembre 1475. Il fut créé cardinal à 13 ans par Innocent VIII, et devint dans la suite légat de Jules II. Il exerçait cette dignité à la bataille de Ravenne, gagnée par les Français en 1512, et il y fut fait prisonnier. Les soldats qui l'avaient pris, charmés de sa bonne mine et de son éloquence, lui demandèrent humblement pardon d'avoir osé l'arrêter. Après la mort de Jules II, il obtint la tiare le 5 mars 1513. Léon X fit son entrée à Rome le 11 avril, le même jour qu'il avait été fait prisonnier l'année précédente, et monté sur le même cheval. Ce pontife avait reçu l'éducation la plus brillante : Ange Politien et Démétrius Chalcondyle avaient été ses maîtres. Sa famille était celle des beaux-arts ; elle recueillit les débris des lettres chassées de Constantinople par la barbarie turque, et mérita que ce siècle s'appelât le *Siècle des Médicis*. Léon X joignait au goût le plus fin la magnificence la plus recherchée. Le nouveau pontife vécut, si on en croit quelques auteurs, en prince voluptueux; mais Paul Jove, qui d'ailleurs ne lui est pas favorable, en condamnant ses dépenses excessives et ses profusions, rend le plus beau témoignage à la pureté de ses mœurs. Dans le sein de la magnificence et des plaisirs fastueux, Léon X n'oublia pas les intérêts du pontificat. Il termina les différends que Jules II avait eus avec Louis XII, et conclut en 1517 le concile de Latran. Il choisit ses secrétaires parmi les plus beaux esprits de l'Italie. Le style barbare de la daterie fut abolie, et fit place à l'éloquence douce et pure des cardinaux Bembo et Sadolet. Il fit fouiller dans les bibliothèques, déterra les anciens manuscrits, et ne ménagea aucune dépense pour se les procurer ; il acheta 500 sequins (5,500 fr.) un seul exemplaire des cinq premiers livres de Tacite, qui furent trouvés dans l'abbaye de Corwey, en

Westphalie : il se procura des éditions exactes des meilleurs auteurs de l'antiquité. Les poètes étaient surtout les objets de sa complaisance; il aimait les vers, et en faisait de très jolis. Dans le temps qu'il préparait aux hommes des plaisirs purs, en faisant renaître les beaux-arts, il se forma une conspiration contre sa vie. Les cardinaux Petrucci et Soli, irrités de ce que ce pape avait ôté le duché d'Urbain à un neveu de Jules II, corrompirent un chirurgien qui devait panser un ulcère secret du pape; et la mort de Léon X devait être le signal d'une révolution dans beaucoup de villes de l'état ecclésiastique. La conspiration fut découverte; il en coûta la vie à plus d'un coupable. Les deux cardinaux furent appliqués à la question, et condamnés à la mort. On pendit le cardinal Petrucci dans la prison en 1517; l'autre racheta sa vie par ses trésors. Léon X, pour faire oublier le supplice d'un cardinal mort par la corde, en créa 31 nouveaux. Il méditait, depuis quelque temps, deux grands projets: l'un était d'armer les princes chrétiens contre les Turcs, devenus plus formidables que jamais sous le sultan Sélim II; l'autre d'embellir Rome et d'achever la basilique de Saint-Pierre, commencée par Jules II, le plus beau monument qu'aient jamais élevé les hommes. Il fit publier en 1518 des indulgences plénières dans toute la chrétienté, pour contribuer à l'exécution de ces deux projets. Il s'éleva à cette occasion une vive querelle en Allemagne, entre les dominicains et les augustins. Ceux-ci avaient toujours été en possession de la prédication des indulgences; ils virent avec peine la préférence donnée aux dominicains. Luther se fit l'organe de leur mécontentement. C'était un moine ardent, infecté des erreurs de Jean Hus. (*Voyez* LUTHER.) Ses prédications et ses livres enlevèrent des peuples entiers à l'Église romaine. Léon X tenta vainement de ramener l'hérésiarque par la douceur; il fut enfin forcé de l'anathématiser par deux bulles consécutives, l'une en 1520, l'autre en 1521. Le feu de la guerre s'alluma vers le même temps dans toute l'Europe. François Ier et Charles-Quint recherchant l'alliance de Léon X, ce pontife flotta long-temps entre ces deux princes; il fit presque à la fois un traité avec l'un et avec l'autre; en 1520 avec François Ier, auquel il promit le royaume de Naples, en se réservant Gaëte; et en 1521 avec Charles-Quint, pour chasser les Français de l'Italie, et pour livrer le Milanais à François Sforce, fils puîné de Louis le Maure, et surtout pour donner au saint-siége Ferrare, qu'on voulait toujours ôter à la maison d'Est. On a ridiculement prétendu que les malheurs de la France dans cette guerre lui causèrent tant de plaisir, qu'il fut saisi d'une petite fièvre dont il mourut le 1er décembre 1520, à 44 ans. Mais il paraît plus probable que le poison termina ses jours. Son talent était de manier les esprits; il s'empara si bien de celui de François Ier, dans une entrevue qu'ils eurent à Bologne en 1515, que ce prince consentit à l'abolition de la Pragmatique. (*Voyez* FRANÇOIS Ier.) Le goût du luxe, goût plus convenable à un prince qu'à un pontife, les moyens qu'il

employa pour élever sa famille, son humeur vindicative, ternirent l'éclat de ses bonnes qualités, et celui que les beaux-arts avaient répandu sur son pontificat. Il ne faut pas croire cependant tous les bruits répandus sur Léon X par les protestants, qui l'ont peint comme un athée qui se moquait de Dieu et des hommes. Ces bruits scandaleux ne sont fondés que sur de prétendues anecdotes, et sur des propos qu'il est impossible qu'il ait tenus. On sent assez que ces sectaires ont dû se déchaîner contre le pontife qui avait lancé la première excommunication sur le patriarche et ses adhérents. Un auteur moderne, calviniste anglican, rend à Léon X plus de justice que ses coréligionnaires. Voici comment il le juge après avoir balancé les opinions et les jugements divers des historiens. « Il nous reste les témoignages » les plus satisfaisants sur la pureté de mœurs qui distingua ce » pape, tant dans sa première » jeunesse que lorsqu'il parvint » au souverain pontificat ; et » l'exemple de chasteté et de décence qu'il a donné est d'autant plus remarquable qu'il » était plus rare dans le siècle où » il a vécu ». [« Le gouvernement de Léon X, dit un écrivain » judicieux, est le tableau d'un » siècle entier, auquel il a eu la » gloire d'imposer son nom. » Non-seulement ce siècle fut celui des grands hommes, mais des femmes aussi s'y distinguèrent, telles que Constance d'Avalos, Zullie d'Aragon, Laure Baltifia, Victoire Colonne, Véronique Gambator, Gasparar Stampra, etc. Léon X ne dédaignait pas d'admettre à sa table les beaux-esprits de son époque. C'était son délassement après les soins assidus qu'il donnait à ses états.]

LÉON XI (Alexandre-Octavien, de la maison des Médicis, cardinal de Florence), fut élu pape le 1er avril 1605, et mourut le 27 du même mois, à 70 ans, infiniment regretté. Ses vertus et ses lumières présageaient aux Romains et à l'Église un règne glorieux.

LÉON (Pierre de), antipape. *V.* Innocent II.

LÉON Ier, ou *l'Ancien*, empereur d'Orient, monta sur le trône après Marcien, l'an 457. On ne sait rien de sa famille; tout ce qu'on connaît de sa patrie, c'est qu'il était de Thrace. Il signala les commencements de son règne par la confirmation du concile de Chalcédoine contre les *eutychiens*, et par la paix qu'il rendit à l'empire, après avoir remporté de grands avantages sur les Barbares. La guerre avec les Vandales s'étant rallumée, Léon marcha contre eux, mais il ne fut pas heureux, ayant été trahi par le général Aspart. Cet homme ambitieux l'avait placé sur le trône, dans l'espérance de régner sous son nom. Il fut trompé, et dès lors il ne cessa de susciter des ennemis à l'empereur. Léon fit mourir ce perfide, avec toute sa famille, en 471. Les Goths, pour venger la mort d'Aspar, leur plus ferme appui dans l'empire, ravagèrent pendant environ 2 ans les environs de Constantinople, et firent la paix après divers succès. Léon mourut en 474, loué par les uns, blâmé par les autres. Son zèle pour la foi, la régularité de ses mœurs, lui méritè-

rent des éloges. L'avarice obscurcit ces vertus; il ruina les provinces par des impôts onéreux, écouta les délateurs, et punit souvent les innocents.

LÉON II, ou *le Jeune*, fils de Zénon dit *l'Isaurien*, et d'Ariane, fille de Léon Ier, succéda à son aïeul en 474. Mais Zénon régna d'abord sous le nom de son fils, et se fit ensuite déclarer empereur au mois de février de la même année. Le jeune Léon mourut au mois de novembre suivant, et Zénon demeura seul maître de l'empire. Léon avait environ 16 ans, et non pas 6; il avait ruiné sa santé par des débauches qui hâtèrent sa mort.

LÉON III, *l'Isaurien*, empereur d'Orient, était originaire d'Isaurie. Ses parents vivaient du travail de leurs mains, et étaient cordonniers. Léon s'enrôla dans la milice. Justinien II l'incorpora ensuite dans ses gardes, et Anastase II lui donna la place de général des armées d'Orient, après diverses preuves de valeur: c'était le poste qu'il occupait lorsqu'il parvint à l'empire en 717. Les Sarrasins, profitant des troubles de l'Orient, vinrent ravager la Thrace, et assiéger Constantinople avec une flotte de 80 voiles. Léon défendit vaillamment cette ville, et brûla une partie des vaisseaux ennemis par le moyen du feu grégeois. Ses succès l'enorgueillirent; il tyrannisa ses sujets, et voulut les forcer à briser les images; il chassa du siége de Constantinople le patriarche Germain, et mit à sa place Anastase, qui donna tout pouvoir au prince sur l'Eglise. Léon, ayant en vain répandu le sang pour faire outrager les tableaux des saints, tâcha d'entraîner dans son parti les gens de lettres, chargés du soin de la bibliothèque. N'ayant pu les gagner ni par promesses ni par menaces, il les fit enfermer dans la bibliothèque, entourée de bois sec et de toutes sortes de matières combustibles, et y fit mettre le feu. Des médailles, des tableaux sans nombre, et plus de 30,000 volumes, furent consumés par cet incendie. Le barbare fut excommunié par Grégoire II et par Grégoire III. (*Voy.* GRÉGOIRE II.) Il équipa une flotte pour se venger du pape; mais elle fit naufrage dans la mer Adriatique, et le tyran mourut peu de temps après en 741, regardé comme un fléau de la religion et de l'humanité. Son règne fut de 24 ans.

LÉON IV, surnommé *Chazare*, fils de Constantin Copronyme, naquit en 751, et succéda à son père en 775. C'était un temps où les disputes des *iconoclastes* ou *briseurs d'images* agitaient tout l'Orient. Léon feignit d'abord de protéger les catholiques; mais ensuite il se moqua également de ceux qui honoraient et de ceux qui détruisaient les images. Son règne ne fut que de 5 ans, pendant lesquels il eut le bonheur de repousser les Sarrasins en Asie. Il mourut en 780, d'une maladie pestilentielle, dont il fut frappé, disent les historiens grecs, pour avoir osé porter une couronne ornée de pierreries qu'il avait enlevées à la grande église de Constantinople. Il avait épousé la fameuse Irène. *Voy.* ce nom.

LÉON V, *l'Arménien*, ainsi appelé parce qu'il était originaire d'Arménie, devint par son

courage général des troupes sous Nicéphore; mais ayant été accusé de trahison contre cet empereur, il fut battu de verges, exilé, et obligé de prendre l'habit monastique. Michel Rhangabé, devenu empereur, l'ayant rappelé, lui donna le commandement de l'armée; mais, profitant de l'imprudence et du malheur de son maître, il s'éleva à sa place, et en fut jugé digne. Ce fut à la noblesse de son extérieur, tout petit qu'il était, à un air ferme et imposant, à une voix de tonnerre, très utile dans un jour de bataille, à l'hypocrisie même et à l'art du déguisement, talent d'importance dans la nation qu'il avait à gouverner, qu'il dut les suffrages des gens de guerre. Les troupes le proclamèrent empereur en 813, après avoir destitué Michel. Il remporta l'année d'après une victoire signalée sur les Bulgares, et fit avec eux, en 817, une trève de 30 ans. Ce qu'il y eut de singulier dans ce traité, c'est que l'empereur chrétien jura par les faux dieux de l'observer; et le roi Bulgare, qui était païen, appela à témoin de son serment ce que le christianisme a de plus sacré. La cruauté de Léon envers ses parents et les défenseurs du culte des images ternit sa gloire et avança sa mort. Il fut massacré la nuit de Noël, en 820, comme il entonnait une antienne. [Les conjurés s'étaient déguisés en prêtres et en clercs, et se rendirent à la chapelle du palais, où Léon assistait habituellement aux matines. Quand le patriarche Nicéphore, persécuté et exilé par Léon, eut appris sa mort, il s'écria..... « La » religion est délivrée d'un grand » ennemi; mais l'état perd un » prince utile. »

LÉON VI, *le Sage* et *le Philosophe*, fils de Basile le Macédonien, monta après lui sur le trône en 886. L'empire était ouvert à tous les Barbares : Léon voulut dompter les Hongrois, les Bulgares, les Sarrasins; mais il ne réussit contre aucun de ces peuples. Les Turcs, appelés à son secours, passèrent en Bulgarie, mirent tout à feu et à sang, enlevèrent des richesses immenses, et firent un nombre prodigieux de prisonniers qu'ils vendirent à Léon. En se servant des armes des Turcs, Léon leur ouvrit le chemin de Constantinople, et après en avoir été les soutiens, ils en furent les destructeurs. Il se montra meilleur politique en chassant de son siége le patriarche Photius. Un des successeurs de cet homme fameux, le patriarche Nicolas, excommunia l'empereur, parce qu'il s'était marié pour la quatrième fois; ce que la discipline de l'Eglise grecque défendait. Il termina cette affaire en faisant déposer le patriarche. Léon mourut de la dysenterie en 911. Il fut appelé *le Sage* et *le Philosophe* par des flatteurs qui distribuaient, comme aujourd'hui, la célébrité selon leurs intérêts. « Ce prince, surnommé le Phi» losophe, je ne sais pourquoi » (dit le traducteur des *Avis de » l'empereur Basile à Léon son » fils et son collègue*), ne fut » qu'un pédant sans vertus, qui » fit des livres, se laissa battre » par ses ennemis, et donna à » ses sujets l'exemple d'un li» bertinage scandaleux. » Il se plaisait à composer des *Sermons*, au lieu de s'occuper de la défense de l'empire. Nous en avons

33 pour différentes fêtes dans la Bibliothèque des pères. Combéfis, Savil, Maffei et Gretser en ont publié quelques-uns. L'éloquence de ce prince tenait beaucoup de la déclamation. Il nous reste encore de lui : 1° *Opus Basilicon*, dans lequel on avait rassemblé par son ordre toutes les lois des empereurs grecs. Fabrot les a traduits et a publié le *Basilicon* grec et latin, Paris, 1647, 7 vol. in-fol. 2° *Novellœ constitutiones*, pour corriger plusieurs nouveautés que Justinien avait introduites. Leunclavius les a données à la fin de son abrégé du *Basilicon*, Bâle, 1575. 3° un *Traité de tactique*, publié par Meursius, Leyde, 1612. C'est le plus intéressant de ses ouvrages. On y voit l'ordre des batailles de son temps, et la manière de combattre des Hongrois et des Sarrasins. Ce livre, important pour la connaissance du Bas-Empire, a été traduit en français par M. de Maiseroi, 1771, 2 vol. in-8°. On a encore de cet empereur un *Cantique sur le jugement dernier*, traduit en latin par Jacques Pontarus; 17 *Prédictions sur le sort de Constantinople*, publiées par George Codinus dans son ouvrage *De imperatoribus constantinopolitanis*, Paris, 1655, et une *lettre* à Omar, pour prouver la vérité de la religion chrétienne et l'impiété de celle des Sarrasins; on la trouve dans les nouvelles éditions de la Bibliothèque des pères. [Léon VI avait la prétention de prédire l'avenir, et il nous reste de lui dix-sept *Oracles* obscurs, qui ne trouvèrent de croyance que chez les Grecs superstitieux.]

LÉON *le Grammairien*, qui vivait dans le XIIe siècle, composa une *Chronique de Constantinople*, depuis Léon l'Arménien jusqu'à Constantin VII. Elle est jointe à la Chronique de saint Théophane, imprimée au Louvre en 1655, in-fol., et fait partie de la Byzantine.

LÉON DE BYZANCE, natif de cette ville, se forma à l'école de Platon. Ses talents pour la politique et pour les affaires le firent choisir par ses compatriotes dans toutes les occasions importantes. Ils l'envoyèrent souvent vers les Athéniens, et vers Philippe, roi de Macédoine, en qualité d'ambassadeur. Ce monarque ambitieux, désespérant de se rendre maître de Byzance tant que Léon serait à la tête du gouvernement, fit parvenir aux Byzantins une lettre supposée, par laquelle ce philosophe promettait de lui livrer sa patrie. Le peuple, sans examiner, court furieux à la maison de Léon, qui s'étrangla pour échapper à la frénésie de la populace. Cet illustre infortuné laissa plusieurs écrits d'histoire et de physique, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. Il florissait vers l'an 350 avant J.-C.

LÉON (Saint), évêque de Baïonne, et apôtre des Basques, était de Carentan en Basse-Normandie. Il fut chargé d'une mission apostolique par le pape Etienne V, pour le pays des Basques, tant en-deçà qu'au-delà des Pyrénées; mais pendant qu'il exerçait son ministère, il fut martyrisé vers l'an 900 par les idolâtres du pays.

LÉON D'ORVIETTE (*Leo Urbevetanus*), natif de cette ville, dominicain suivant les uns, et franciscain suivant d'autres, laissa deux *Chroniques*, l'une des papes, qui finit en 1314, et

l'autre des empereurs, qu'il a terminée à l'an 1308. Jean Lami les publia toutes deux en 1737, en 2 vol. in-8°. Le style de Léon se sent de la barbarie de son siècle. Il adopte plusieurs fables que la lumière de la critique a dissipées. A ces défauts près, son ouvrage est utile pour l'histoire de son temps.

LÉON (Jean), habile géographe, natif de Grenade, se retira en Afrique après la prise de cette ville, en 1492, ce qui lui fit donner le nom d'*Africain*. Après avoir long-temps voyagé en Europe, en Asie et en Afrique, il fut pris sur mer par des pirates. Il abjura le mahométisme en 1513, sous le pape Léon X, auquel les pirates en avaient fait présent. Le pape l'avait fait instruire dans le catholicisme, et il lui donna le nom de *Jean* et des marques singulières de son estime. Il apprit le latin, l'italien, et ouvrit un *Cours* de langue arabe. Son disciple le plus célèbre fut le cardinal Antonini, ex-général des Augustins. Il ne tarda guère à donner des preuves d'une conversion peu sincère. Il prit de nouveau le turban, et mourut vers 1526. Nous avons de Jean Léon les *Vies des philosophes arabes*, que Hottinger fit imprimer en latin à Zurich en 1664, dans son *Bibliothecarius quadri-partitus*. On les a insérées aussi dans le tome XIII de la Bibliothèque de Fabricius, sur une copie que Cavalcanti avait envoyée de Florence. Il composa en arabe la *Description de l'Afrique*, qu'il traduisit ensuite en italien. Elle est assez curieuse et assez estimée; il y traite principalement des arbres, herbes et racines de cette partie du monde. Jean Temporal la traduisit en français, et la fit imprimer à Lyon en 1556, en 2 vol. in-fol., sous le titre de *Historiale description de l'Afrique*. Il y en a une mauvaise *Traduction* latine par Florian. Louis Marmol, qui ne cite jamais Léon, l'a copié presque partout.

LÉON DE MODÈNE, célèbre rabbin de Venise au XVIIe siècle, est auteur d'une excellente *Histoire des rites et coutumes des Juifs*, en italien. La meilleure édition de cet ouvrage est celle de Venise, en 1638. Richard Simon a donné une traduction française de ce livre, Paris, 1674, in-12, qui instruit en peu de mots des coutumes des Juifs, et surtout des anciennes, auxquelles l'auteur s'attache plus qu'aux modernes. Le traducteur a enrichi sa version de deux morceaux curieux, l'un sur la secte des *caraïtes*, l'autre sur celle des *samaritains* d'aujourd'hui. On a encore de Léon un *Dictionnaire hébreu et italien*, Venise, 1612, in-4°; 2e édition augmentée, Padoue, 1640.

LÉON (Louis de), *Aloysius Legionensis*, religieux augustin, professeur de théologie à Salamanque, se rendit très habile dans le grec et dans l'hébreu. Il fut mis à l'inquisition pour avoir commenté d'une manière assez inconsidérée le Cantique des Cantiques. Il y donna des exemples héroïques de patience et de grandeur d'ame, et sortit de son cachot au bout de deux ans. On le rétablit dans sa chaire et dans ses emplois. Il mourut en 1591, à 64 ans. Il avait le génie de la poésie espagnole, et ses vers avaient de la force et de la douceur; mais il est plus connu par ses livres théologiques. Son

principal ouvrage est un savant traité en latin, intitulé : *De utriusque Agni, typici et veri, immolationis legitimo tempore.* Le P. Daniel a donné ce livre en français, 1695, in-12, avec des réflexions. L'original et la version sont également curieux. Son *Commentaire* sur le Cantique des Cantiques parut à Venise en 1604, in-8°, en latin.

LÉON (Pierre Cieça de), voyageur espagnol, passa en Amérique à l'âge de 13 ans, et s'y appliqua pendant 17 ans à étudier les mœurs des habitants du pays. Il composa l'*Histoire du Pérou*, et l'acheva à Lima en 1550. La première partie de cet ouvrage fut imprimée à Séville l'an 1553, in-fol., en espagnol; et à Venise, en italien, in-8°, 1557 : elle est estimée des Espagnols, et elle mérite de l'être.

LÉON Hébreu, ou de Juda, fils aîné d'Isaac Abrabanel, célèbre rabbin portugais, suivit son père réfugié à Venise, après l'expulsion des Juifs par Ferdinand le Catholique. On a de lui un *Dialogue sur l'amour*, traduit de l'italien en français par Denys Sauvage et Pontus de Thiard : il a été souvent imprimé in-8° et in-12, dans le xvie siècle.

LÉON de Saint-Jean, carme, né à Rennes l'an 1600, était appelé, avant son entrée en religion, Jean Macé : il fut élevé successivement presque à toutes les charges de son ordre, et s'acquit l'estime de Léon XI, d'Alexandre VII, de plusieurs cardinaux, et des grands hommes de son siècle. Il prêcha devant Louis XIII et Louis XIV avec applaudissement. Ami intime du cardinal de Richelieu, il recueillit les derniers soupirs de ce ministre. Il mourut le 30 décembre 1671, à Paris, après avoir publié un très grand nombre d'ouvrages; les principaux sont : 1° *Vie de François d'Amboise*, Paris, 1634; 2° *Vie de sainte Madeleine de Pazzi*, Paris, 1636, in-8°; 3° *Histoire de la province des Carmes de Tours*, en latin, Paris, 1640, in-4° : 4° *Journal de ce qui s'est passé à la maladie et à la mort du cardinal de Richelieu*, Paris, 1642, in-4°; 5° plusieurs ouvrages ascétiques, et quelques-uns pour soutenir la prétendue antiquité de son ordre; 6° *Studium sapientiæ universalis*, 3 vol. in-fol. : le premier parut à Paris en 1657; il comprend les sciences profanes; les deux autres ont été imprimés à Lyon, en 1664; ils ont pour but la science de la religion : on estime principalement ce qui regarde la théologie dogmatique. Le style de cet ouvrage est pur et coulant. 7° *La Somme des sermons parénétiques et panégyriques*, 4 vol. in-fol., Paris, 1671-1675.

LÉON. *Voy.* Léontius.

LÉON de Castro. *V.* Castro.

LÉONARD (Saint), solitaire du Limousin, mort vers le milieu du vi^e siècle, a donné son nom à la petite ville de *Saint-Léonard-le-Noblet*, à 5 lieues de Limoges. L'*Histoire* de sa vie, écrite par un anonyme, est pleine de faussetés et de fables absurdes : on estime *celle* de l'abbé Oroux, imprimée à Paris, chez Barbou, en 1760.

LÉONARD Matthei d'Udine, dominicain du xve siècle, ainsi nommé du lieu de sa naissance, enseigna la théologie avec réputation, et fut l'un des plus célèbres prédicateurs de son temps. On a de lui un grand nombre de

Sermons latins, dont le mérite est très médiocre; mais comme les éditions en sont ancieuues, quelques curieux les recherchent. Les principaux sont : 1° ceux *De sanctis*, 1473; ceux *du Caréme*, Paris, 1478, in-fol.; 2° il a laissé aussi un traité : *De sanguine Christi*, 1472, in-fol.

LÉONARD DE PISE (*Leonardo Tibonacci*, mathématicien, est le premier qui fit connaître en Italie, au commencement du XIIIe siècle, les chiffres arabes et l'algèbre, et qui y enseigna la manière d'en faire usage. On conserve à Florence, dans la bibliothèque de Magliabecchi, un traité d'arithmétique, en latin, intitulé : *Liber abaci, compositus a Leonardo filio Bonacci, Pisano, in anno* 1202. L'auteur y dit, dans la préface, qu'étant à Bugie, ville d'Afrique, où son père était facteur pour des marchands pisans, il avait été initié dans la manière de compter des Arabes, et que l'ayant trouvée plus commode, et de beaucoup préférable à celle qui était en usage en Europe (en quoi il disait bien certainement vrai), il avait entrepris ce Traité pour la faire connaître en Italie. C'est de là que les chiffres arabes et l'algèbre se répandirent ensuite dans les autres pays de l'Europe, à l'égard de laquelle Léonard de Pise peut presque passer pour inventeur, ayant enseigné le premier les règles de cette science, et l'ayant même perfectionnée. Il est encore auteur d'un *Traité d'arpentage*, que l'on conserve dans la même bibliothèque. [Léonard prétend dans son traité, que les chiffres arabes viennent plutôt des Grecs que des Indiens; mais il n'appuie cette assertion d'aucun fait assez authentique.]

LÉONARD. *Voyez* VINCI et MALESPEINES.

† LEONARD (Nicolas-Germain), poète pastoral, naquit à la Guadeloupe en 1744. Étant venu fort jeune en France, il y fit ses études avec honneur. Ayant beaucoup de dispositions pour la poésie, il s'adonna particulièrement à la lecture des élégiaques anciens et modernes, tels que Tibulle, Properce, Gessner, etc., et parvint à les imiter avec succès. Sa première production fut *Le Temple de Gnide*, qui établit sa réputation. Léonard était protégé par le ministre Chauvelin, qui lui fit embrasser la carrière diplomatique, et lui obtint, en 1772, la place de chargé d'affaires à Liége, où il donnait à ses compositions littéraires les loisirs fréquents que lui laissait son emploi. Quoique d'un caractère mélancolique, Léonard était ennemi du repos : fatigué de Liége et de la diplomatie, il quitta cette ville et les affaires, et revint à Paris. Tourmenté d'ennui, et ne se plaisant nulle part, il retourua dans sa patrie; il n'y resta pas, et revint encore en France, croyant y trouver aussi une tranquillité durable. Il se trompa, et bientôt après il allait encore entreprendre le long voyage de la Guadeloupe, lorsqu'il succomba à une maladie de langueur dont il souffrait depuis long-temps, et à laquelle il faut attribuer en grande partie cette continuelle inquiétude qui le poursuivait partout. Il mourut à Nantes le 26 janvier 1794, âgé de 50 ans. On a de lui, 1° *Le Temple de Gnide*, imité de Montesquieu, 1772, in-8°. Il en donna deux autres éditions, augmentées de, 2° *L'Amour vengé*, 1773, in-4°; 1775, in-8°; 3° *Lettres de*

deux amants de Lyon, 1773, 2 vol. in-12. Ce roman, traduit en anglais et en italien, eut beaucoup de vogue et un grand nombre d'éditions; il est du même genre que l'ancienne et la nouvelle *Heloïse*; le *Werter* de Goëthe (traduit de l'allemand), et les *Lettres de Jacopo Ortis* (trad. de l'italien). Inférieur à ces deux ouvrages, sous le rapport du style et des autres qualités littéraires, la lecture n'en est pas moins dangereuse pour la jeunesse, en ce qu'elle y puise le délire effréné des passions. 4° *La Nouvelle Clémentine*, ou *Lettres d'Henriette de Berville*, 1774, in-12 et in-8°; 5° *Idylles* et *poèmes champêtres*, 1775, in-8°, Paris, 1782, grand in-18. C'est le meilleur ouvrage de Léonard, pour l'élégance, la grâce, la correction du style, et des tableaux aussi vrais qu'intéressants. 6° *Alexis*, roman pastoral, où les mœurs sont aussi simples que pures; 7° *Lettres sur un voyage aux Antilles*, 1790. L'auteur y décrit avec exactitude les sites de la Guadeloupe et les mœurs de ses habitants. 8° *Les Saisons*, poème imité de l'anglais de Thompson. Léonard, lors de son retour en France, publia la quatrième édition de ses ouvrages, Paris, 1787, 3 vol in-8°. Son neveu, M. Campenon, en a donné aussi une édition complète, Paris, 1798, 3 vol. in-8°.

LÉONARDI (Jean), instituteur des *Clercs-Réguliers de la Mère de Dieu*, *de Lucques*, né à Décimo en 1541, érigea sa congrégation en 1583. Le but de cet institut est de consacrer une vie pauvre et laborieuse à un des objets les plus importants de la société civile; à l'instruction de la jeunesse. Le pieux instituteur essuya des contradictions à Lucques; mais il en fut dédommagé par l'estime du pape Clément VIII, et du grand-duc de Toscane. Il mourut à Rome en 1609, à 69 ans. On a de lui quelques ouvrages peu connus, et il est plus recommandable comme fondateur que comme écrivain. Sa *Vie* a été donnée en italien par Maracci, prêtre de sa congrégation, Venise, 1617, in-fol.

LÉONCE, philosophe athénien, est principalement célèbre parce qu'il donna le jour à Athénaïs, qui devint impératrice d'Orient. *Voy.* Eudoxie, femme de Théodose le Jeune.

LÉONCE (Saint), né à Nîmes en Languedoc, évêque de Fréjus en 361, se fit un nom par son savoir, et édifia par le spectacle des plus éminentes vertus. C'est lui qui engagea saint Honorat, son ami, qui voulait mener la vie solitaire, à se fixer dans son diocèse, et lui désigna l'île de Lérins, où il bâtit le célèbre monastère de ce nom. Cassien, fondateur de l'abbaye de Saint-Victor de Marseille, dédia à saint Léonce, vers l'an 423, les dix premiers livres de ses Conférences. Quelques auteurs ont cru qu'elles furent dédiées à un évêque nommé aussi Léonce, mais autre que le saint dont nous parlons; ce sentiment n'est point appuyé sur des preuves satisfaisantes. Saint Léonce mourut, suivant la commune opinion, vers 450; mais Athelmi, dans son ouvrage *De initiis Ecclesiæ forojuliensis*, paraît prouver solidement qu'il mourut vers l'an 432 ou 433. On compte ce saint évêque parmi ceux des Gaules auxquels les papes Boniface et Célestin écrivirent pour des affaires importantes. La let-

tre du premier concernait les mesures à prendre dans la cause de Maxime de Valence, contre lequel on avait porté des plaintes graves au saint-siége. Il s'agissait, dans celle de Célestin, d'imposer silence aux semi-pélagiens, qui attaquaient la doctrine de saint Augustin *sur la grâce*. On a quelquefois donné à cet évêque le titre de martyr, mais sans fondement.

LÉONCE *le Scholastique*, prêtre de Constantinople dans le VIe siècle, a laissé plusieurs livres d'histoire et de théologie, entre autres un *Traité du concile de Chalcédoine*, qu'on trouve dans la Bibliothèque des pères, et dans le quatrième volume des Anciennes leçons de Cauisius, in-4o.

LÉONCE, empereur d'Orient, vers le milieu du VIIe siècle, donna des preuves de son courage sous Justinien II. Le père de Justinien (Constantin Pogonat) fut son bienfaiteur et l'avança dans la carrière des armes; il jouit même d'une grande faveur dans les commencements de l'empire de Justinien; mais cet empereur, prévenu ensuite contre lui par ses envieux, le tint trois ans dans une dure prison. Léonce, ayant eu sa liberté, dépossédа Justinien, et se mit sur son trône en 695. Il gouverna l'empire jusqu'en 698, que Tibère Absimare lui fit couper le nez et les oreilles, et le confina dans un monastère. Justinien, rétabli par le secours des Bulgares, condamna Léonce à perdre la tête, ce qui fut exécuté en 705. Le soin que cet usurpateur avait eu de conserver la vie à Justinien donne une idée assez avantageuse de son humanité, et peut-être Justinien l'eût-il traité avec plus de douceur s'il avait pu le faire sans danger.

LEONICENUS (Nicolas) célèbre médecin, né à Lonigo, dans le Vicentin, en 1428, professa, pendant plus de 60 ans, la médecine à Ferrare avec beaucoup de succès. C'est à lui qu'on doit la première *traduction latine* des œuvres de Galien. Il parvint à un âge fort avancé, et mourut en 1524, dans sa 96e année, emportant les regrets des savants et du peuple. Paul Jove lui ayant demandé par quel secret il avait conservé si long-temps une mémoire sûre, des sens entiers, un corps droit et une santé pleine de vigueur, il lui répondit que c'était l'effet de l'innocence des mœurs, de la tranquillité d'esprit et de la frugalité : *Vividum ingenium perpetua vitæ innocentia, salubre vero corpus hilari, frugalitatis præsidio, facile tuemur.* (*Voyez* HASCHET, TOSCHEL.) Le duc et le sénat de Ferrare firent élever un monument à sa mémoire. Il ne s'attacha que très peu à la pratique de la médecine. « Je rends, disait-il, plus de services au public que si je visitais les malades, puisque j'enseigne ceux qui les guérissent. On a de lui plusieurs ouvrages. Les principaux sont : 1o une *Grammaire latine*, 1473, in-4o ; 2o une *Traduction latine* des Aphorismes d'Hipocrate; 3o celle de plusieurs Traités de Galien; 4o un traité curieux : *De Plinii et plurium aliorum medic. in medicina erroribus*, Bâle, 1532, in-fol.; ouvrage rare ; 5o des *versions italiennes* de l'Histoire de Dion et de celle de Procope; 6o une autre des Dialogues de Lucien; 7o trois livres d'*Histoires diverses*, in-fol., en latin. On les traduisit

en italien, et cette version parut à Venise, in-8°, en 1544; 8° *de morbo gallico liber*, Bâle, 1536, in-4°. On voit par ces différentes productions que Leonicenus, en cultivant la médecine, n'avait pas négligé la littérature et l'étude de l'antiquité. Ses ouvrages furent recueillis à Bâle, 1533, in-fol.

LEONICUS Thomæus (Nicolas), savant philosophe vénitien et originaire d'Albanie, étudia le grec à Florence, sous Démétrius Chalcondyle. Il rétablit le goût des belles-lettres à Padoue, où il expliqua le texte grec d'Aristote. Il mourut en 1531, à 75 ans. On a de lui une *Traduction* du Commentaire de Proculus sur le Timée de Platon, et d'autres *Versions italiennes* et *latines*.

LÉONIDAS Ier, roi des Lacédémoniens, de la famille des Agides, s'acquit une gloire immortelle en défendant, avec trois cents hommes d'élite, le détroit des Thermopyles contre l'armée de Xercès, roi des Perses, dix mille fois, dit-on, plus nombreuse, l'an 480 avant J.-C. Les Spartiates, accablés par le nombre, périrent dans cette journée avec leur monarque. Xercès lui ayant demandé ses armes, il ne lui répondit que ces mots : *Viens les prendre*. Comme quelqu'un lui rapporta que l'armée ennemie était si nombreuse que le soleil serait obscurci de la grêle de leurs traits : *Tant mieux*, dit Léonidas, *nous combattrons à l'ombre*. [Léonidas avait sept mille hommes aux Thermopyles; car son armée s'était grossie en route. Xercès craignant ces hommes déterminés à vaincre ou à mourir, offrit à Léonidas la souveraineté de toute la Grèce s'il voulait se ranger sous ses drapeaux. Léonidas ayant repoussé avec indignation cet offre, l'impérieux Xercès le fit attaquer deux fois, et deux fois les Perses furent repoussés. Mais un grec, appelé Ephiattes, indiqua au roi un sentier par lequel il pourrait entrer dans la Phocide sans passer par les Thermopyles. Léonidas apprit cette trahison et se vit abandonné par la plupart de ses soldats. Il ne resta qu'avec *trois cents* Spartiates qui périrent les armes à la main. Le barbare Xercès fit attacher à une potence le cadavre de ce héros. Le vainqueur de Platée, Pausanias, fit transporter, quarante ans après, les ossements de Léonidas à Lacédémone. Les lettres et les arts se sont exercés sur ce beau fait de Léonidas].

LÉONIDAS II, roi de Sparte vers l'an 256 avant J.-C., fut chassé par Cléombrote son gendre, et rétabli ensuite. Il était petit-fils de Cléomène II, et successeur d'Arée II.

LÉONIN, ou Leew (Elbert ou Engelbert), de l'île de Bommel, dans la Gueldre, enseigna le droit à Louvain avec un succès extraordinaire. Il eut la confiance la plus intime du prince d'Orange, qui l'employa beaucoup dans l'établissement des Provinces-Unies. Léonin fut chancelier de Gueldre après le départ de l'archiduc Matthias en 1581, et l'un des ambassadeurs que les États envoyèrent à Henri III, roi de France. Cet habile politique mourut à Arnheim en 1598, à 79 ans. Il ne fut point protestant, et ne voulut jamais prendre part aux desseins des mécontents contre la religion catholique. On a de lui plusieurs ouvrages, entre autres : 1° *Cen-*

turia conciliorum, Anvers, 1584, in-fol. 2° *Emendationum septem libri*, Arnheim, 1610, in-4°. Les jurisconsultes se sont beaucoup servis autrefois de ces deux productions.

LÉONIUS, poète latin de Paris, célèbre dans le XIIe siècle par l'art de faire rimer l'hémistiche de chaque vers avec la fin, dont voici un exemple, dans un apologue qui ne peint que trop bien les pénitences tardives et forcées :

Dæmon languebat, monachus tunc esse volebat.
Ast ubi convaluit, mansit ut ante fuit.

Voici comme ces deux vers ont été traduits en français :

Belzébud languissait triste et blême ;
Lors vers le froc il tourna tous ses vœux ;
Mais, revenu de cet état piteux,
Le fin matois resta toujours le même.

En voici un autre sur la providence et la justice de Dieu :

Vos male gaudetis, quia tandem percipietis
Nequitiæ fructum, tenebras, incendia, luctum.
Nam pius indultor, justusque tamen Deus ultor,
Quæ sua sunt munit, quæ sunt hostilia punit.

Il mit en vers de ce genre presque tout l'ancien Testament. Ces vers, un peu barbares, mais qui souvent exprimaient d'utiles vérités, furent appelés *léonins*, non parce que Léonius en fut l'inventeur, mais parce qu'il y réussit mieux que les autres. L'abbé Le Beuf a donné une *Dissertation* pour détruire l'opinion commune qui fait Léonius chanoine de Saint-Benoît de Paris ; il prétend qu'il était chanoine de Notre-Dame. Sa plus forte preuve est que Léonius, dans une de ses pièces, invite un de ses amis à venir à la fête des Fous (pieuse farce qui ne se faisait alors que dans l'église de Paris), pour y déposer l'office de bâtonnier, et le transmettre à un autre avec la nouvelle année. Il parle de cet ami comme l'un de ses confrères, et par conséquent il étaient l'un et l'autre chanoines de Notre-Dame. Comme cette discussion n'est pas bien importante, et que d'ailleurs les preuves du savant dissertateur ne sont que des conjectures, on ne s'y arrêtera pas davantage.

LÉONOR, évêque régionnaire en Bretagne, au VIe siècle, était du pays de Galles. Ses travaux apostoliques et ses vertus l'ont fait mettre au nombre des saints.

LÉONOR. *Voyez* ÉLÉONORE.

LEONTIUM, courtisane athénienne, philosopha et se prostitua toute sa vie. Epicure fut son maître, et les disciples de ce philosophe ses galants. Métrodore fut celui qui eut le plus de part à ses faveurs; elle en eut un fils, qu'Épicure recommanda en mourant à ses exécuteurs testamentaires. Leontium soutint avec chaleur les dogmes de son maître, qui avait été aussi son amant. (*Voyez* ÉPICURE.) Elle écrivit contre Théophraste avec plus d'élégance que de solidité. Son style, suivant Cicéron (*De nat. deor.*, lib. 1.), était pur et attique. Leontium eut aussi une fille nommée Danaé, héritière de la lubricité de sa mère. Cette fille fut aimée de Sophron, préfet d'Éphèse : ayant favorisé l'évasion de son amant, condamné à mort, elle fut précipitée d'un rocher. Elle fit éclater dans ses derniers moments des sentiments extravagants et impies, tels qu'on devait les attendre d'une prostituée, disciple d'Épicure.

LEONTIUS-PILATUS, ou LÉON, disciple de Barlaam, moine de Calabre, est regardé comme le premier de ces savants grecs à qui on est redevable de la renaissance des lettres et du bon goût en Europe. C'est lui

aussi qui enseigna le premier le grec en Italie vers le milieu du XIVe siècle : Pétrarque et Boccace furent au rang de ses disciples. Il passa dans la Grèce pour en rapporter des manuscrits; mais il fut tué d'un coup de tonnerre sur la mer Adriatique, en retournant en Italie. Cemoine, très versé dans la littérature grecque, ne connaissait que médiocrement la latine. *Voyez* sa *Vie* dans l'ouvrage de Humfroi Hody, *De Græcis illustribus*, in-8°, Londres, 1742.

LÉOPARD (Paul), humaniste d'Isemberg, près de Furnes, aima mieux passer sa vie dans un petit collége à Bergues-Saint-Vinox, que d'accepter une chaire de professeur royal en grec qu'on lui offrit à Paris. Il mourut en 1567, à 57 ans. On a de lui en latin des *Remarques critiques*, divisées en vingt livres. Les dix premiers ont été imprimés à Anvers, 1568, in-4°. Les dix derniers ont paru pour la première fois en 1604 dans le 3e vol. du *Fax artium* de Gruter. On convient généralement que ces Remarques sont pleines de savoir, de bon sens et de bon goût. Il a donné encore une *Traduction* assez fidèle de quelques Vies de Plutarque, Anvers, 1556, in-8°. — Il y a eu encore de ce nom Jérôme LÉOPARD, ou plutôt Léopardi, poète florentin peu connu.

LÉOPOLD (Saint), fils de Léopold le Bel, marquis d'Autriche, succéda à son père en 1096. Sa vertu lui mérita le titre de *Pieux*. Pénétré des maximes de l'Évangile, dont il avait fait de bonne heure une étude particulière, il sentit que la religion était la même pour les princes et pour les particuliers; il mortifia ses passions, renonça aux plaisirs du monde, nourrit son ame de la prière, pratiqua toutes sortes de bonnes œuvres, et répandit surtout des aumônes abondantes dans le sein des malheureux. Les Autrichiens étaient alors aussi grossiers que superstitieux; il travailla à adoucir leurs mœurs, à les former aux œuvres et au véritable esprit du christianisme. Ces entreprises réussirent au-delà de ses espérances. Léopold fit le bonheur de ses sujets, diminua les impôts, traita avec une égale bonté le pauvre et le riche, et fit rendre à tous une justice très exacte. Sa valeur, égale à sa piété, éclata sous l'empereur Henri IV, et se soutint sous Henri V, qui lui donna, en 1106, Agnès sa sœur en mariage. Après la mort de ce prince, il eut plusieurs voix pour lui succéder à l'empire; mais Lothaire l'ayant emporté, Léopold se fit un devoir de le reconnaître. Après un règne glorieux, ce prince mourut saintement en 1136 : Il avait fondé plusieurs monastères. Innocent VIII le canonisa en 1485. Il avait eu d'Agnès 18 enfants, 8 garçons et 10 filles, qui se montrèrent dignes de leurs illustres parents.

LÉOPOLD, duc d'Autriche, fit la guerre aux Suisses, qui avaient secoué le joug de sa maison : il fut vaincu et tué à la bataille de Sempach, le 9 juillet 1386. On conserve encore son armure dans l'arsenal de Lucerne.

LÉOPOLD Ier, empereur, second fils de Ferdinand III, et de Marie-Anne d'Espagne, né en 1640, roi de Hongrie en 1655, roi de Bohême en 1656, remplaça son père sur le trône impérial en 1658, à l'âge de 18 ans.

Un article de la capitulation qu'on lui fit signer en lui donnant la couronne impériale fut qu'il ne donnerait aucun secours à l'Espagne contre la France. Les Turcs menaçaient alors l'Empire. Ils battirent les troupes impériales près de Barcan, et ravagèrent la Moravie, parce que l'empereur continuait de soutenir le prince de Transylvanie, qui avait cessé depuis 6 ans d'envoyer un tribut annuel de 200,000 florins, que ses prédécesseurs avaient promis de payer à l'empire ottoman. Montécuculli, général de Léopold, soutenu par un corps de 6,000 Français choisis, sous les ordres de Coligni et de la Feuillade, les défit à Saint-Gothard en 1664, après un combat sanglant, où la victoire fut longtemps douteuse. Les Turcs n'en furent guère affaiblis, et firent une paix avantageuse; ils retinrent leurs conquêtes, et on consentit que le prince de Transylvanie fût leur tributaire. L'Allemagne et la Hongrie désapprouvèrent ce traité; mais le ministère impérial avait ses vues. Les finances étaient en mauvais état. On songeait à assujettir absolument les Hongrois, et à terminer les troubles qui s'élevaient sans cesse dans ce royaume. La paix, ou plutôt la trève, fut conclue pour 20 années. Bientôt après la Hongrie occupa les armes de l'empereur. Les seigneurs de ce royaume voulaient à la fois défendre leur priviléges et recouvrer leur liberté; ils songèrent à se donner un roi de leur nation. Ces complots coûtèrent la tête à Sereni, à Frangipani, à Nadasti et à plusieurs autres; mais ces exécutions ne calmèrent pas les troubles. Tékéli se mit à la tête des mécontents, et fut fait prince de Hongrie par les Turcs, moyennant un tribut de 40,000 sequins. Cet usurpateur appela les Ottomans dans l'Empire. Ils fondirent sur l'Autriche avec une armée de 200,000 hommes, et mirent le siége devant Vienne en 1683. Cette place était sur le point d'être prise, lorsque Jean Sobieski accourut à son secours, tandis que l'empereur se sauvait à Passau. Secondé de l'armée impériale sous la conduite du duc Charles de Lorraine, le roi de Pologne attaqua les Turcs dans leurs retranchements et y pénétra. Une terreur panique saisit le grand-visir Mustapha, qui prit la fuite et abandonna son camp aux vainqueurs. Après cette défaite, les Turcs furent presque toujours vaincus, et les Impériaux reprirent toutes les villes dont ils s'étaient emparés. Léopold regardant les rebelles de Hongrie comme la cause des maux qui avaient menacé l'Empire, ordonna qu'ils fussent punis avec rigueur. On éleva dans la place publique d'Eperies, en 1687, un échafaud, où l'on immola les victimes qu'on crut les plus nécessaires à la paix. Les principaux nobles hongrois furent convoqués; ils déclarèrent au nom de la nation que la couronne était héréditaire. Léopold eut d'autres guerres à soutenir. Ce prince, qui ne combattait jamais que de son cabinet, ne cessa de s'opposer à l'humeur conquérante de Louis XIV, premièrement en 1671, d'abord après l'invasion de la Hollande, qu'il secourut contre le monarque français; ensuite, quelques années après la paix de Nimègue, en 1686, lorsqu'il fit cette fameuse ligue d'Augsbourg, dont l'objet était

d'accabler la France et de chasser Jacques II du trône d'Angleterre; enfin en 1701, à l'avénement du duc d'Anjou (Philippe V), petit-fils de Louis XIV, à la couronne d'Espagne. [Léopold soutenait les prétentions de son frère Charles (depuis Charles VI), fils comme lui d'une infante espagnole. Charles ne fut guère reconnu en Espagne que par les Catalans, qui le proclamèrent sous le nom de Charles III. (*V.* Charles VI.)] Léopold sut intéresser l'empire germanique à toutes ces guerres, et les faire déclarer ce qu'on appelle guerres de l'Empire. La 1re fut assez malheureuse, et l'empereur reçut la loi à la paix de Nimègue, en 1678. L'intérieur de l'Allemagne ne fut pas saccagé, mais les frontières du côté du Rhin furent maltraitées. La fortune fut moins inégale dans la 2e guerre, produite par la ligue d'Augsbourg. La 3e fut encore plus heureuse pour Léopold. La mémorable bataille d'Hochstet, donnée en 1704, changea tout, et ce prince mourut l'année suivante le 5 mai, à 65 ans, avec l'idée que la France serait bientôt accablée, et que l'Alsace serait réunie à l'Allemagne, ce qui effectivement serait arrivé si on avait profité de l'humiliation de la France pour conclure à Gertruidemberg la paix à laquelle elle était prête de souscrire. Ce qui servit le mieux Léopold dans toutes ces guerres, ce fut la grandeur de Louis XIV, qui s'étant produite avec trop de faste, irrita tous les souverains. L'empereur allemand, plus doux et plus modeste, fut moins craint, mais plus aimé. Il avait été destiné dès son enfance à l'état ecclésiastique, et son éducation avait été conforme à cette résolution prématurée : on lui avait donné de la piété et du savoir; mais on négligea de lui apprendre l'art de gouverner. Il régna cependant avec succès; ses sujets furent heureux et l'aimèrent comme leur père, taut la religion a de ressources pour tenir lieu de toute autre science. Ses ministres le gouvernèrent quelquefois; mais leur rôle était difficile à soutenir : dès que le prince s'apercevait de sa subjection, une prompte disgrâce le vengeait d'un ministère impérieux. Cependant presque tous ses choix furent heureux; et si le ministère de Vienne commit des fautes pendant un règne de 46 ans, il faut avouer qu'avec une lenteur prudente il sut faire presque tout ce qu'il voulut. On lui a reproché de s'être ligué avec les ennemis de Jacques II, et d'avoir par là détruit les espérances que ce prince avait fait naître en Angleterre en faveur de la religion catholique; mais Jacques étant intimement lié avec la France, ennemie de l'Espagne et de l'Allemagne, il n'était pas au pouvoir de Léopold de prendre des arrangements différents. D'ailleurs Louis XIV fomentait continuellement les mouvements des Hongrois, et par là favorisait les Turcs, contre lesquels l'empereur ne pouvait se flatter d'avoir des succès durables sans occuper la France ailleurs. Ses fils, Joseph Ier et Charles VI, remplirent successivement le trône impérial; il les avait eus d'Eléonore de Bavière-Neubourg, sa troisième épouse, princesse célèbre par sa piété et ses vertus, dont on a la *Vie* in-8°. François Wagner, jésuite, a écrit l'histoire de Léopold en latin, Vienne, 1719-1734,

deux volumes in-fol.; elle est estimée.

LÉOPOLD II, grand-duc de Toscane et empereur d'Allemagne, fils de l'empereur François Ier et de Marie-Thérèse d'Autriche, naquit à Vienne le 5 mai 1747, et succéda à son père dans le duché de Toscane en 1765. Il gouverna d'abord cette province d'une manière paisible et heureuse pour lui et pour les peuples; mais ayant adopté les systèmes des philosophistes, économistes et jansénistes (car cette secte est aujourd'hui de toutes les entreprises), il forma des projets qui mécontentèrent la multitude. Le peuple se souleva à différentes fois, surtout à Pistoie et à Prato. M. Ricci, qui avait ces deux évêchés, ayant tenu un synode presbytérien en 1786, pour abolir la discipline actuelle de l'Église universelle, et introduire des nouveautés singulières, fut condamné au concile de Florence en 1787 : mais le grand-duc supprima les actes du concile, et les fit ensuite paraître, avec de prolixes commentaires qui en combattaient les décisions. L'empereur Joseph II étant mort le 20 février 1790, Léopold se rendit à Vienne, pour prendre le gouvernement de ses états : le mécontentement des Toscans éclata alors d'une manière terrible : pour les appaiser, on leur accorda le redressement de leurs griefs; mais bientôt ils furent sévèrement punis, et plus de 600 furent condamnés aux galères. Son second fils, Ferdinand, ayant été déclaré grand-duc en 1791, chassa l'évêque de Pistoie, qui fut remplacé par un prélat sage et orthodoxe, anéantit toutes les opérations de son père, et rendit le calme à la Toscane. Léopold, couronné empereur le 9 octobre 1790, conclut, l'année suivante, la paix avec les Turcs, en rendant Belgrade et presque toutes les places conquises. L'année suivante. Il voulut pacifier les Pays-Bas insurgés par suite des innovations que Joseph II y avait faites. Il offrit de les détruire toutes; mais les deux partis aristocrate et démocrate, conduits l'un par Vander-Noot et Van-Espen, et le second par l'avocat Vorck et le général Vander-Mergch, refusèrent de se soumettre. Trente mille Autrichiens entrèrent alors dans les Pays-Bas, qui furent pacifiés au bout d'un an. Léopold était, dit-on, sur le point de prendre un parti quelconque dans les affaires de France, lorsqu'il mourut à Vienne, le 1er mars 1792, à l'âge de 44, après 3 jours de maladie. Les hésitations qu'il avait montrées jusqu'alors, et dont était cause la crainte que lui avait inspirée son ministre Kaunitz, de se voir enlever les Pays-Bas par la France, ne laisse pas croire qu'il eût poussé cette entreprise avec une grande activité. On est d'ailleurs persuadé qu'il approuvait la plupart des effets de la révolution française; mais il eût voulu les concilier avec l'autorité royale : comme si cette autorité pouvait subsister quand ses fondements et sa sanction n'existent plus. Il avait épousé, en 1765, Marie-Louise, infante d'Espagne, dont il eut plusieurs princes et princesses. François, son fils aîné, lui succéda dans ses états héréditaires. Mallet-du-Pan, qui, dans ses notices historiques, met pour l'ordinaire beaucoup de modération, et n'exagère, quand certains préjugés ne l'égarent pas, ni en

louanges ni en blâme, parle ainsi de Léopold II dans son *Mercure français* du 24 mars 1792, pag. 218. « Ce monarque, enlevé à » l'Allemagne dans la force de » l'âge et de l'expérience, gou- » verna vingt-cinq ans le grand- » duché de Toscane, où sa mé- » moire ne périra point. Quoique » au milieu des innombrables » ordonnances par lesquelles il » administra ce petit état, on » découvre un amour excessif du » régime réglementaire, une at- » tention exagérée à des détails » fort au-dessous du souverain, » un penchant à des innovations » dont l'utilité n'a pas toujours » été reconnue, ses lois sur la » détention des débiteurs, ses » encouragements aux défriche- » ments, et plusieurs autres actes » de son administration, méri- » tèrent à ce souverain des éloges » qui allèrent jusqu'à l'enthou- » siasme, surtout en France, où » les nouveautés quelconques ont » des admirateurs tout prêts. On » lui a reproché une trop grande » économie, la passion de gou- » verner dans chaque détail, une » vigilance fatigante sur les ac- » tions même indifférentes du » citoyen ; des imitations peu » heureuses de changements qui » offensaient non-seulement les » préjugés du peuple, mais en- » core ses sentiments ; telles, » par exemple, que cette ordon- » nance bientôt retirée pour les » sépultures communes. Enfin, » on a paru craindre que l'habi- » tude de gérer trop minutieuse- » ment les affaires d'un petit » état, l'empereur ne la portât » dans l'administration d'une » grande monarchie. »

LÉOPOLD-GUILLAUME, archiduc d'Autriche, évêque de Passau, de Strasbourg, etc., grand-maître de l'ordre Teutonique et gouverneur des Pays-Bas, fils de l'empereur Ferdinand II, commanda les armées autrichiennes contre les Suédois et les Français, durant la guerre de 30 ans que sa maison soutint pour le maintien de la religion catholique en Allemagne. Il eut de grands succès et de grands revers. C'était un prince sage, doux et pieux ; il ne manquait ni de courage, ni de talents militaires ; mais il n'était pas le maître de ses opérations, et ceux dont il dépendait le secondaient mal. Il mourut à Vienne en 1662.

LÉOPOLD, duc de Lorraine, fils de Charles V et d'Éléonore d'Autriche, naquit à Inspruck en 1679. Il porta les armes dès sa plus tendre jeunesse, et se signala en 1695 à la journée de Témeswar. Le duc Charles V, son père, ayant pris parti contre la France, avait vu la Lorraine envahie, et elle était encore au pouvoir de la France à sa mort, arrivée en 1690. Léopold fut rétabli dans ses états par la paix de Ryswick en 1697, mais à des conditions auxquelles son père n'avait jamais voulu souscrire. Il ne lui était pas seulement permis d'avoir des remparts à sa capitale. Quelque mortification que dût lui donner la perte d'une partie des droits régaliens, il crut pouvoir être utile à son peuple, et il ne s'occupa dès lors que de son bonheur. Il trouva la Lorraine désolée et déserte, il la repeupla et l'enrichit. Aussi grand politique que brave guerrier, il sut conserver la paix, tandis que le reste de l'Europe était ravagé par la guerre. Sa noblesse, réduite à la dernière misère, fut mise dans l'opulence par ses bienfaits. Il faisait rebâ-

tir les maisons des gentilshommes pauvres, il payait leurs dettes, il mariait leurs filles. Protecteur des arts et des sciences, il établit un collége à Lunéville, et alla chercher les talents jusque dans les boutiques et dans les forêts, pour les mettre au jour et les encourager. « Je quitterais, disait-» il, demain ma souveraineté, » si je ne pouvais faire du bien. » Il mourut en 1729 à Lunéville, à 50 ans. Il laissa son exemple à suivre à François Ier son fils, depuis empereur, et jamais exemple n'a été mieux imité. Léopold avait épousé Elisabeth, fille du duc d'Orléans, morte en 1744, femme sage et vertueuse, qui conspirait avec son époux à faire le bonheur de leurs sujets.

LÉOTAUD (Vincent), jésuite, né dans le diocèse d'Embrun en 1595, habile mathématicien, mort le 13 juin 1672, a publié un ouvrage savant, où il montre que l'on travaille vainement à la démonstration de la quadrature du cercle. Il a pour titre : *Examen circuli quadraturæ*, Lyon, 1654, in-4°.

LÉOTYCHIDE, roi de Sparte, et fils de Ménaris, défit les Perses dans un grand combat naval près de Micale, l'an 479 avant J.-C. Dans la suite, ayant été accusé d'un crime capital par les Ephores, il se réfugia à Tégée dans un temple de Minerve, où il mourut. Archidamus, son petit-fils, lui succéda.

LÉOWICZ (Cyprien), habile astronome bohémien, eut, en 1569, une conférence sur l'astronomie avec Tycho-Brahé, qui fit un voyage exprès pour le voir. Il finit ses jours à Lawingen en 1574, âgé de 50 ans. On a de lui : 1° *Description de éclipses*, in-fol.; 2° des *Ephémérides*, in-fol.; 3° *Prédictions* depuis 1564 jusqu'en 1607, in-8°, 1565; 4° *De indiciis nativitatum*, in-4°, et d'autres ouvrages en latin. Il donnait dans l'astrologie judiciaire, et on lui attribue des prédictions que l'événement ne justifia point.

† LEPAUTE (Jean-André), horloger célèbre, naquit vers 1709, à Montmédi. C'est à lui que l'on doit l'*horloge décimale* que l'on voit aux Tuileries, et les horloges du Palais-Royal, du Jardin du Roi, et la dernière qui a été placée au palais du Luxembourg. Il a inventé les moyens d'exécution d'un nouveau mouvement à équation, dont l'astronome Lalande avait calculé la courbe. Il a composé de plus quelques écrits sur son art, entre autres, 1° un *Traité d'horlogerie*, publié en 1755, et réimprimé en 1768, in-4°; 2° *Supplément au Traité d'horlogerie*, Paris, 1760; il renferme la description d'une pendule polycamératique, ainsi nommée parce qu'elle peut marquer l'heure dans différentes pièces d'un palais ou d'un château; 3° *Description de plusieurs ouvrages d'horlogerie*, 1764, in-12. Il mourut à Saint-Cloud le 11 avril 1789. Jean-Baptiste Lepaute, son frère et son associé, se distingua aussi dans l'art de l'horlogerie. On cite de lui la belle horloge de l'Hôtel-de-Ville de Paris, posée en 1786. Jean-Baptiste mourut à Paris, en 1802.

† LEPAUTE (Nicole-Reine Etable de la Brière, épouse de Jean-André Lepaute), naquit à Paris le 5 janvier 1723. Elle manifesta, dès sa jeunesse, un grand goût pour les sciences; mariée à un artiste habile, elle lui révéla une partie des secrets de son art, et coopéra à son *Traité*

d'horlrgerie. Liée de rapports avec tous les savants de son temps, elle concourut avec Clairaut et Lalande au travail que ces astronomes avaient entrepris pour calculer l'attraction de Jupiter et de Saturne sur la comète prédite par Halley, afin de prédire exactement son retour; elle travailla à la *Connaissance des temps*, aux *Ephémérides*, calcula, en 1764, pour toute l'étendue de l'Europe, l'éclipse annulaire du soleil, prédite pour le 1er avril de cette année, et publia une carte où l'on voyait de quart d'heure en quart d'heure la marche de l'éclipse et ses différentes phases. A l'occasion de plusieurs éclipses qu'elle avait calculées, elle sentit l'avantage d'une table des angles parallactiques, et elle en fit une très étendue qui parut dans la *Connaissance des temps* de 1763, et dans le livre intitulé: *Exposition du calcul astromique*. On a encore d'elle plusieurs mémoires intéressants pour l'académie de Béziers, dont elle était associée. Madame Lepaute mourut à Paris le 6 décembre 1788, à l'âge de 65 ans.

LEPAUTE, LE PAYS et autres. *Voy*. lettre P.

LÉPICIER (Bernard), graveur, mort à Paris, en janvier 1755, âgé d'environ 59 ans, maniait parfaitement le burin. Ses gravures sont d'un beau fini, et traitées avec beaucoup de soin et d'intelligence. On a de lui un *Catalogue raisonné des tableaux du roi*, 2 vol. in-4°; ouvrage curieux et instructif pour les peintres et les amateurs.

LEPIDUS (M. Æmilius), naquit l'an 705 de Rome ou 48 avant J.-C. Il était d'une des plus anciennes et des plus illustres familles de Rome, et parvint aux premiers emplois de la république. Il fut grand pontife, général-mestre de la cavalerie, et obtint deux fois le consulat les années 42 et 46 avant J.-C. Il contribua à faire uommer Jules-César dictateur, et celui-ci, à son départ pour l'Espagne, lui laissa le commandement de Rome. Pendant les troubles de la guerre civile, excités par les héritiers et les amis de Jules-César, Lépidus se mit à la tête d'une armée et se distingua par son courage. Marc-Antoine et Auguste s'unirent avec lui. Ils partagèrent entre eux l'univers. Lépidus eut l'Afrique. Ce fut alors que se forma cette ligue funeste appelée *triumvirat*. Lépidus fit périr tous ses ennemis, et livra son propre frère à la fureur des tyrans avec lesquels il s'était associé. Il eut part ensuite à la victoire qu'Auguste remporta sur le jeune Pompée en Sicile. Comme il était venu du foud de l'Afrique pour cette expédition, il prétendit en recueillir seul tout le fruit, et se disposa à soutenir ses prétentions par les armes. Auguste le méprisait, parce qu'il savait qu'il était méprisé par ses troupes. Il ne daigna pas tirer l'épée contre lui. Il passa dans son camp, lui enleva son armée, le destitua de tous ses emplois, à l'exception de celui de grand-pontife, et le relégua à Circeïes, petite ville d'Italie, l'an 36 avant J.-C. Lépidus était d'un caractère à pouvoir supporter l'exil. Plus ami du repos qu'avide de puissance, il n'eut jamais cette activité opiniâtre qui peut seule conduire aux grands succès et les soutenir. Il ne se prêta qu'avec une sorte de nonchalance aux circonstances les plus favorables à son agrandisssement, et, pour

nous servir des expressions de Paterculus, il ne mérita point les caresses dont la fortune le combla long-temps.

LE POIS. *Voy*. Pois.

† LEPRINCE (Jean), peintre, naquit à Metz en 1733. Il était frère de madame Leprince de Beaumont. Il vint à Paris jeune encore, et se fit connaître par son talent à jouer du violon. Il fut élève de Boucher, et commença par graver des paysages très bien exécutés. Il s'adonna ensuite à la peinture, et fit plusieurs tableaux dans le genre de Teniers et de Wauwermans, qui sont assez estimés. Il s'était marié, et il quitta bientôt sa femme pour passer à Saint-Pétersbourg, où il peignit les plafonds du palais impérial. Après la mort tragique du czar Pierre III, il revint en France, et fut reçu à l'académie. Cet artiste était surtout renommé pour les *dessins* lavés à l'encre de la Chine. Il mourut à Denis-du-Port près de Lagny en 1781, âgé de 47 ans. Son talent pour le violon le tira une fois d'une assez mauvaise affaire. En passant par mer en Hollande, pour se transporter à Pétersbourg, son vaisseau fut pris par des corsaires anglais, qui se partagèrent aussitôt les dépouilles de leurs prisonniers. Leprince, sans se troubler, prit son violon, et se mit à jouer avec le plus grand calme. Les corsaires, charmés des sons mélodieux de son instrument, suspendirent le pillage et lui rendirent, dit-on, tout ce qu'ils lui avaient pris. S'il est vrai que la musique ait pu adoucir une fois le cœur des corsaires, il ne faudrait plus s'étonner de tout ce que les poètes nous racontent d'Arion, d'Amphion et d'Orphée.

LE QUESNE et autres. *Voyez* lettre Q.

LERAC. *Voyez* Carel.

LERAMBERT (Louis), sculpteur, natif de Paris, reçu à l'académie de peinture et de sculpture en 1663, mort en 1670, s'est acquis un grand nom par ses ouvrages. Ceux qu'on voit de lui dans le parc de Versailles, sont un groupe d'une *Bacchante* avec un *Enfant* qui joue des castagnettes, deux *Satyres*, une *Danseuse*, des *Enfans*, et des *Sphinx*.

LERI (Jean de), ministre protestant, né à la Margelle, village de Bourgogne, fit en 1556 le voyage du Brésil avec deux ministres et quelques autres protestants que Charles Durand de Villegagnon, chevalier de Malte et vice-amiral de Bretagne, avait appelés pour y former une colonie de huguenots, sous la protection de l'amiral de Coligny. Cet établissement n'ayant pas réussi, Léri revint en France. Il essuya dans son retour tous les dangers du naufrage et toutes les horreurs de la famine. Il se vit réduit avec ses compagnons à manger les rats et les souris, et jusqu'aux cuirs des malles. On a de lui une *Relation* de ce voyage, imprimée in-8° en 1578, et plusieurs fois depuis. Elle est louée par de Thou. Léri se trouva dans Sancerre lorsque cette ville fut assiégée par l'armée catholique en 1573, et il publia l'année suivante, in-8°, un *Journal* curieux de ce siége, et de la cruelle famine que les assiégés y endurèrent. Il mourut à Berne en 1611.

LÉRIDANT (Pierre), avocat au parlement de Paris, né en Bretagne, fut un de ces jurisconsultes du XVIIIe siècle qui

contribuèrent le plus par leurs écrits à corrompre les notions du droit, et surtout à renverser les antiques principes qui font la base de la société civile et religieuse; tels sont : 1° *L'Examen de deux questions importantes sur le mariage*, 1753, in-4°, qui n'est qu'un petit plagiat fait à Launoy, tout comme celui-ci avait dépouillé le fameux de Dominis : car ces hétérodoxes docteurs n'ont pas même le mérite de l'originalité. M. Jacques Clémens, chanoine de Gand, a réfuté cet examen dans son *Traité du pouvoir de l'Eglise sur le mariage des catholiques*, Liége, 1768, in-4°. (*V.* LAUNOY.) 2° *Consultation sur le mariage d'un Juif*, 1758, in-4°; 3° *Code matrimonial*, in-4°, infecté de diverses erreurs. Il a écrit encore sur d'autres matières, comme *l'Antifinancier*, 1764, in-12; *Institutiones philosophicæ*, 1761, 3 vol. in-12. Il mourut le 28 novembre 1768.

LERME (François de Rojas de Sandoval duc de), premier ministre de Philippe III, roi d'Espagne, fut le plus chéri de ses favoris. Il était d'un caractère plutôt indolent que pacifique. On est donc fondé à attribuer à sa seule apathie la trève qu'il conclut avec les Provinces-Unies. Il semble qu'un gouvernement ami de la paix, et qui n'établissait point d'impôts odieux, aurait dû le faire aimer des peuples; mais le maître était faible, livré à ses favoris, et le ministre, également incapable, se laissait gouverner par des commis insolents et avides, c'est ce qui rendit de Lerme l'objet de l'horreur et du mépris. Les moyens de le décrier manquèrent; on eut recours à la calomnie. Il fut accusé d'avoir fait empoisonner la reine Marguerite par Rodrigue Caldéron, sa créature et son confident. Quelque éloignée que cette action fût de son caractère, le roi ne put tenir contre la haine des courtisans. De Lerme fut disgracié en 1618. Il était entré dans l'état ecclésiastique, après la mort de sa femme, et Paul V l'avait honoré de la pourpre. Le cardinal de Lerme mourut quatre ans après avoir été, en 1625, dépouillé de la plus grande partie de ses biens par Philippe IV. Le duc d'Uzéda, son fils, s'était montré son plus cruel ennemi, et lui avait succédé dans le ministère; mais sa faveur avait cessé trois ans avant la mort de Philippe III, arrivée en 1621. [Le duc de Lerme avait les qualités d'un bon particulier, mais non les talents d'un ministre. Il négocia avec l'Angleterre, fit une trève avec la Hollande, pacifia l'Aragon, et tâcha d'encourager l'agriculture; mais il mit le plus grand désordre dans les finances. Son fils dénaturé voulut, après sa chute, faire instruire son procès; le roi s'y opposa. Son successeur Philippe IV fit trancher la tête à Caldéron, et confisquer les biens du vieux duc de Lerme, qui en mourut de chagrin.]

LERNUTIUS (Jean), poète, né à Bruges en 1545, après avoir achevé ses études, voulut connaître les principales universités de France, d'Italie et d'Allemagne; il entreprit ces voyages avec Juste-Lipse. De retour dans son pays, malgré les embarras de quelques charges dont il y fut honoré, il n'abandonna point les Muses, dont il faisait ses délices; il mourut le 29 septembre 1619. On a recueilli ses poésies sous ce titre : *Jani Lernutii*,

Basia, Ocelli et alia poemata, Leyde, Elzevir, 1612. Elles lui assurent un rang parmi les bons poètes latins.

LE ROUX LE ROY. *Voyez* lettre R.

LERUELZ. *Voyez* Lairuels.

LESBONAX, philosophe de Mitylène au premier siècle de l'ère chrétienne, enseigna la philosophie dans cette ville avec beaucoup d'applaudissement. Il avait été disciple de Timocrate; mais il corrigea ce qui lui paraissait trop austère dans les mœurs et dans les leçons de son maître. Ses compatriotes eurent tant de considération pour lui, qu'ils firent frapper sous son nom une médaille. Elle avait échappé jusqu'à nos jours aux recherches des antiquaires; Cary, membre de l'académie de Marseille, l'ayant recouvrée, la fit connaître dans une Dissertation curieuse, publiée en 1744, in-12, à Paris, chez Barrois. Lesbonax avait mis au jour plusieurs ouvrages, mais ils ne sont pas parvenus jusqu'à nous. On lui attribue néanmoins : 1° deux *Harangues*, que nous avons dans le Recueil des anciens orateurs d'Alde, 1513, 3 vol. in-fol.; 2° *De figuris grammaticis*, avec Ammonius, Leyde, 1739, 2 part. in-4°. Potamon, son fils, fut un des plus grands orateurs de Mitylène.

LESCAILLE (Jacques), poète et imprimeur hollandais, natif de Genève, fit des vers heureux, et donna des éditions très nettes et très exactes. L'empereur Léopold l'honora en 1663 de la couronne poétique. Il mourut en 1677, à 67 ans.

LESCAILLE (Catherine), surnommée la *Sapho hollandaise* et la *dixième Muse*, était fille du précédent. Elle surpassa son père par ses vers. Le libraire Rauck, son beau-frère, recueillit ses *Poésies* en 3 vol., 1728. On trouve dans cette collection plusieurs *Tragédies* qu'on ne doit pas juger à la rigueur. Les règles y sont souvent violées; mais on y aperçoit de temps en temps des étincelles de génie. Elle mourut en 1711, à 62 ans. [Ses tragédies, au nombre de sept, furent traduites en français, et jouées au théâtre d'Amsterdam.]

LESCARBOT (Marc), avocat au parlement de Paris, natif de Vervins, alla dans la Nouvelle-France ou Canada, et il y séjourna quelque temps. A son retour, il publia une *Histoire* de cette vaste partie de l'Amérique, dont la meilleure édition est celle de Paris en 1612, in-8°. Cette histoire était assez bonne pour son temps; celle du P. Charlevoix l'a entièrement fait oublier. Lescarbot aimait à voyager; il suivit en Suisse l'ambassadeur de France, et il publia le *Tableau des treize cantons*, en 1618, in-4°, en vers forts plats et fort ennuyeux.

LESCHASSIER (Jacques), avocat et substitut du procureur-général au parlement de Paris, sa patrie, né en 1550, mort en 1625, à 75 ans, lia amitié avec Pibrac, Pithou, Loisel, et d'autres savants hommes de son siècle. Pendant la guerre de la ligue, il sortit de Paris pour suivre Henri III. La plus ample édition de ses *OEuvres* est celle de Paris en 1652, in-4°. Son petit *Traité de la liberté ancienne et canonique de l'Eglise gallicane* a été plus applaudi des protestants que des catholiques. Sa *Consultation d'un Parisien* en faveur de la république de Venise, lors de ses différents avec le pape Paul V, 1606, in-4°, lui valut une

chaîne d'or. [Lechassier avait acquis une si grande réputation, qu'il était toujours consulté sur les matières civiles et canoniques. Il a écrit sur *le droit de nature*, sur *la loi salique*, etc.]

LESCOT (Pierre de), seigneur de Clagny et de Clermont, conseiller au parlement et chanoine de Paris, se rendit célèbre dans l'architecture, qu'il cultiva sous les règnes de François Ier et de Henri II. C'est à lui qu'on attribue l'architecture de la *Fontaine des Saints-Innocents*, rue Saint-Denis, admirée des connaisseurs pour sa belle forme, son élégante simplicité, ses ornements sages et délicats, et ses bas-reliefs, dont le fameux Goujon a été le sculpteur. L'un et l'autre ont aussi travaillé de concert au Louvre. Il mourut à Paris, en 1578, âgé de 60 ans.

LESCUN. *Voyez* Foix (Thomas de).

† LESCURE (Louis-Marie, marquis de), général vendéen, naquit le 13 octobre 1766, dans le Bas-Poitou, d'une famille originaire des Alsigeris. Il fit ses études à l'école militaire, et subit ses examens avec distinction. Le jeune Lescure, naturellement pieux et de mœurs austères, apporta dans le monde une grande timidité, et même une gaucherie qui aurait pu nuire à son avancement, s'il n'eût pas eu pour lui et son savoir et sa naissance. A l'âge de 22 ans, il commandait une compagnie au régiment Royal-Piémont; et, en 1791, il épousa mademoiselle de Dounisseau, sa cousine. La révolution à cette époque était devenue plus que jamais menaçante : plusieurs nobles avaient déjà émigré; et d'autres suivirent leur exemple. Les gentilshommes poitevins furent les derniers à prendre cette résolution, persuadés que, demeurant en France, ils pouvaient, dans le péril, se ranger autour du trône, et mieux défendre la cause royale. Les vexations dont ils étaient les victimes obligèrent enfin une grande partie d'entre eux de quitter leur sol natal. De ce nombre fut le marquis de Lescure ; mais à peine arrivé au-delà des frontières, il rentra en France et revint Paris. L'anarchie y forgeait déjà son sceptre de fer ; Lescure allait émigrer de nouveau, lorsque Louis XVI le retint dans la capitale. Cet infortuné monarque, menacé des plus grands dangers, avait besoin de serviteurs fidèles, et malheureusement il n'en voyait pas un grand nombre autour de lui. Dans la journée à jamais funeste du 10 août (*voy.* Louis XVI), ce fut en vain que Lescure, secondé de La Rochejaquelein (*voy.* ce nom) et de quelques amis, donna des preuves du dévouement le plus héroïque. Le meilleur des rois fut obligé de chercher un refuge au milieu de ses ennemis, qui le conduisirent dans une prison, et de là sur l'échafaud. Le marquis se retira alors dans son château de Bressuire. Peu de temps après, le gouvernement révolutionnaire ayant ordonné une levée de 300 mille hommes, les paysans du Poitou se révoltèrent, et l'insurrection eut lieu à St-Florent. Elle n'eut pas, pour le moment, de suites sérieuses; mais le mécontentement général fermentait, se propageait, et finit par porter les paysans à se choisir leurs seigneurs pour chefs, afin de combattre les républicains. La Rochejaquelein se trouvait chez son cousin Lescure, dont les proprié-

tés touchaient presque aux siennes, lorsque les paysans vinrent le proclamer leur chef. Mais ceux des environs de Clisson commençant à se soumettre, ce seigneur fut contraint de rester dans son canton, où son influence pouvait être utile aux projets que La Rochejaquelein méditait. L'insurrection subite des Vendéens avait appelé dans ce pays quelques troupes républicaines. Le marquis de Lescure et sa famille furent retenus prisonniers dans le château de Bressuire; mais bientôt une armée vendéenne vint le délivrer; elle précéda celle de La Rochejaquelein, qui venait de triompher à Châtillon. Proclamé un des principaux chefs de l'armée royaliste, Lescure y requit bientôt tous les paysans, et bientôt aussi il donna des preuves du courage le plus brillant. Les républicains gardaient un pont devant Thouars; Lescure s'y précipite le premier, les siens le suivent, et ils mettent en fuite les républicains. Peu de temps après, afin de délivrer des prisonniers vendéens, il entra seul dans Fontenay; son exemple encouragea ses soldats, et ses compagnons d'armes furent sauvés. A Saumur, il reçut une blessure assez grave, et au combat de Torson il montra une valeur héroïque et battit l'ennemi; ce fut le dernier succès des Vendéens sur la rive gauche de la Loire. Cependant ils parvinrent à repousser pendant dix à douze jours les troupes de Kléber. Au dernier combat contre ce général, Lescure, voyant que l'ennemi allait leur arracher la victoire, mit pied à terre, et cria aux paysans découragés : « Y » a-t-il quatre cents hommes as» sez braves pour venir périr avec » moi.......? — Oui monsieur » le marquis.... », répondirent les paysans de la paroisse des Echaurcroignes. Il se mit à leur tête, et tint ferme pendant deux heures, tandis que le reste de l'armée se retirait en bon ordre. Lescure avait fait de très bonnes études militaires; c'était, sans contredit, l'officier le plus instruit de l'armée vendéenne, et cette instruction, jointe à sa valeur, lui fut très utile en plusieurs occasions. A la malheureuse affaire de la Tremblaye, après s'être battu comme un lion, il fut atteint d'une balle qui le renversa de cheval. Relevé par un de ses domestiques, il fut obligé de suivre sur un brancard l'armée vendéenne, qui, après la défaite de Cholet (*voyez* LA ROCHEJAQUELEIN), se vit forcée de passer la Loire. Cependant, et au bord du tombeau, Lescure aida de ses conseils et de son exemple ses vaillants compagnons : il contribua puissamment à faire nommer son cousin, La Rochejaquelein, généralissime de l'armée. Le passage de la Loire ayant été effectué, non sans de grands obstacles, Lescure fut encore obligé de suivre la marche précipitée des troupes vendéennes. Les revers multipliés, le manque de repos, et parfois de secours, envenimèrent sa blessure, déjà très grave, et pendant une marche de l'armée entre Ernée et Fougères, ce valeureux chef rendit le dernier soupir, le 3 novembre 1793 : il n'avait que 26 ans. Sa mort, digne à la fois d'un fidèle royaliste et d'un véritable chrétien, fut accompagnée des larmes de toute l'armée. Son épouse, au désespoir, assista ses derniers moments. Elle a publié des *Mémoires* sur son brave et vertueux époux, l'un des plus héroïques

défenseurs de la cause des Bourbons. Lescure était aussi humain que brave; et, chose étonnante, au moment où les deux armées se permettaient le terrible droit des représailles; que chaque général combattait son ennemi corps à corps comme un simple soldat, et que lui-même, Lescure, donnait des preuves de la valeur la plus insigne, il ne laissa jamais périr ni même maltraiter un prisonnier, et ne tua jamais un seul homme. Le trait suivant peindra mieux que tous les éloges la générosité de son caractère. Un républicain tire un jour sur lui à bout portant : il écarte froidement le fusil, et dit aux siens : « Emmenez ce malheu» reux.... » Mais aussitôt, et à son insu, les paysans le massacrèrent; il court pour les en empêcher; il était trop tard. Alors cet homme, naturellement doux et pacifique, jure et se livre à la plus violente colère : on ne l'avait jamais vu si irrité. C'était la première fois, disait-il, qu'il s'était permis des jurements; il en parut confus et repentant. Tous les chefs de l'armée vendéenne ont immortalisé leurs noms par leur fidélité et leurs exploits. Ceux de La Rochejaquelein, de Charrette, etc., paraîtront peut-être encore plus brillants que celui de Lescure, mais aucun ne s'est acquis une gloire plus pure et plus digne d'un soldat chrétien.

LESDIGUIERES (François de Bonne, duc de), né à Saint-Bonnet de Champsaut, dans le Haut-Dauphiné, en 1543, d'une famille ancienne, porta les armes de fort bonne heure, et avec beaucoup de valeur. Ses grandes qualités pour la guerre le firent choisir pour chef par les calvinistes, après la mort de Montbrun. Il fit triompher leur parti dans le Dauphiné, et conquit plusieurs places. Henri IV, qui faisait grand cas de lui lorsqu'il n'était encore que roi de Navarre, lui donna toute sa confiance lorsqu'il fut monté sur le trône de France. Il le fit lieutenant général de ses armées de Piémont, de Savoie et de Dauphiné. Lesdiguières remporta de grands avantages sur le duc de Savoie, qu'il défit aux combats d'Esparron en 1591, de Vigort en 1592, de Gresilane en 1597. Ses services lui méritèrent le bâton de maréchal de France en 1608. Sa terre de Lesdiguières fut érigée en duché-pairie. Quelque temps après la mort de Henri IV, il servit utilement Louis XIII contre les huguenots, dont les rébellions continuelles lui étaient enfin devenues odieuses. Il assiégea en 1621 Saint-Jean-d'Angély et Montauban. Ce grand général s'y exposa en soldat. Ses amis le blâmant de cette témérité : « Il y a soixante » ans, leur dit-il, que les mous» quetades et moi nous nous con» naissons. » L'année d'après, il abjura le calvinisme à Grenoble, et reçut à la fin de la cérémonie, des mains du maréchal de Créqui son gendre, des lettres de connétable, *pour avoir toujours été vainqueur, et n'avoir jamais été vaincu*. En 1625, il prit quelques places sur les Génois; il se signala à la bataille de Bestagne, et fit lever le siége de Vérue aux Espagnols. Les huguenots du Vivarais avaient profité de son absence pour prendre les armes; Lesdiguières parut, et ils tremblèrent. Ayant mis le siége devant Valence, il fut attaqué d'une maladie dont il mourut en 1626, à 84 ans. Sa réputation était si grande en Europe,

que la reine Elisabeth d'Angleterre disait que « s'il y avait deux » Lesdiguières en France, elle en demanderait un à Henri IV. » Les lecteurs qui voudront connaître plus particulièrement ce grand homme, peuvent consulter sa *Vie*, par Louis de Videl, son secrétaire, in-fol., 1638 : ouvrage curieux et intéressant, quoique écrit d'une manière ampoulée. L'auteur ne dissimule point les vices de son héros, tels que son avidité pour les richesses, ses débauches publiques avec la femme d'un marchand, les mariages incestueux qu'il fit faire dans sa famille pour y conserver ses terres, etc. [On raconte un fait qui fait honneur à la sagacité de ce général. Le duc de Savoie bâtissait le fort de Barraux sur les terres de France et en face de l'armée que commandait Lesdiguières, sans que celui-ci y mît la moindre opposition. En ayant reçu des reproches de la part du roi, il répondit : « Puisque le duc veut faire » la dépense de ce fort, il faut » le laisser faire; quand il sera fi- » ni, je m'engage à le prendre. » Il tint parole, et en deux heures le fort tomba au pouvoir des Français.]

LESDIGUIÈRES. *V.* Créqui (Charles).

LESUEUR. *Voyez* Jacquier.

LESLEY (on prononce Lelie), *Leslæus* (Jean), évêque de Ross en Écosse, était d'une des plus nobles familles de ce royaume; il fut ambassadeur, en 1571, de la reine Marie Stuart à la cour d'Angleterre, et y souffrit de grandes persécutions. Il rendit des services importants à cette princesse, et négocia pour sa liberté à Rome, à Vienne et dans plusieurs autres cours. Il fonda trois séminaires pour les Ecossais, l'un à Rome, l'autre à Paris, et le troisième à Douai, et exerça pendant sept ans les fonctions épiscopales dans le diocèse de Malines. Il mourut à Bruxelles le 31 mai 1596. On a de lui une Histoire d'Ecosse en latin, sous ce titre : *De origine, moribus et rebus gestis Scotorum*, Rome, 1578, 2 vol. in-4°; et quelques écrits en faveur du droit de la reine Marie et de son fils à la couronne d'Angleterre. Les protestants ont accusé son Histoire de partialité; mais elle ne pouvait manquer d'essuyer ce reproche de leur part, à moins d'en retrancher les faits les plus vrais et les plus connus. *Voyez* King.

LESLEY (Charles) *Lelie*, évêque de Carlisle, mort en 1722, fut tout à la fois zélé défenseur du christianisme, et zélé partisan de la maison de Stuart. Il est auteur de plusieurs traités estimés des anglicans : 1° *Methode courte et facile contre les déistes*, in-8°, traduite en latin, in-4°; 2° *Méthode courte et facile contre les Juifs*, plus étendue que la précédente, et tirée en partie de l'ouvrage de Limborch, intitulé : *Amica collatio cum erudito Judæo* (*voyez* Limborch); 3° *Défense de la méthode contre les déistes*; 4° *Lettre sur le dieu des Siamois, Sammônochodon*; 5° *Lettre à un déiste converti*; 6° *La vérité du christianisme démontrée*, dialogue entre un chrétien et un déiste, in-8°; 7° *Dissertation sur le jugement particulier, et sur l'autorité en matière de foi.* Tous ces écrits, excepté le sixième, traduits de l'anglais en français par le P. Houbigant de l'Oratoire, ont paru à Paris, l'an 1770, en un vol. in-8°.

LESMAN (Gaspard), habile graveur en pierres fines, vivait à la fin du XVIe siècle, sous l'empereur Rodolphe II, dont il était valet de chambre. Il a découvert une nouvelle méthode de graver. C'est à cette pratique, conservée dans les fabriques de Bohême, qu'on doit ces ouvrages de verre dont la délicatesse et le grand fini étonnent même les connaisseurs.

LESPARRE. *Voyez* FOIX (Odet).

LESSEVILLE (Eustache Le Clerc de), de Paris, d'une famille noble, se signala tellement dans ses études, qu'il fut choisi recteur de l'université de cette ville avant l'âge de 20 ans. Il devint docteur de la maison et société de Sorbonne, l'un des aumôniers ordinaires du roi Louis XIII, conseiller au parlement, et enfin évêque de Coutances. Il s'acquit l'estime et l'amitié de ses diocésains, et fut l'arbitre des affaires les plus importantes de la province. Une connaissance profonde de la théologie et de la jurisprudence le rendirent particulièrement recommandable. Cet illustre prélat mourut à Paris en 1665, pendant l'assemblée du clergé, à laquelle il était député.

† LESSING (Gottholel-Ephraïm), célèbre poète et littérateur allemand, naquit à Kamenz, dans la Lusace, en janvier 1729. Il étudia à Messein, puis à Leipsick, et fit de grands progrès dans les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues anciennes et modernes. Lessing donna un nouveau lustre à la littérature de son pays, laquelle, depuis Opitz, Logau et autres auteurs, avait été enrichie par les ouvrages épiques de Haller, qui publia *Les Alpes*, de Klopstok, qui donna *La Messiade*, et de Kleist, auteur du charmant poème *Le Printemps*. Lichtwehr, Hagerdon, Gellert, le même Kleist, Iluz, Zacharie, Gerstenberg, etc., s'étaient distingués dans la poésie lyrique; mais il existait encore quelque vide dans la littérature allemande. Schlegel (né en 1767) n'avait point encore paru, lorsque Lessing mit au jour sa première production théâtrale, *Le Prince savant*, qui eut un succès prodigieux. Sa réputation augmenta avec ses ouvrages. Il fut bibliothécaire à Wolfenbuttel, occupa d'antres places importantes, et devint membre d'un grand nombre de sociétés savantes. La langue allemande lui doit cette précision, cette élégance, et même cette douceur dont on ne la croyait pas susceptible. Quoiqu'il lût avec une espèce de prédilection les écrits de Diderot, il le considéroit cependant « comme » un de ces philosophes qui cherchent beaucoup plus à rassembler qu'à dissiper les nuages : » partout où ils portent leurs » yeux, dit-il, on voit s'ébranler les bases des vérités les » mieux établies.... » Malgré cet aveu, Lessing mérita le même reproche dans ses fameux *Fragments d'un inconnu*, ouvrage qui lui suscita de justes critiques de la part des théologiens.... « Il était convaincu, dit un de » ses biographes, que la publication de ces fragments devait » être utile à la religion, en provoquant l'examen et la réfutation des *objections* qu'ils » contenaient contre plusieurs » points du christianisme, tels » que *la révélation*, *la résurrection*, *le but de Jésus-Christ et* » *de ses disciples*, etc.... » Ce

moyen de faire triompher les dogmes de la religion chrétienne paraît tout-à-fait étrange : c'est comme si l'on blessait de plusieurs coups de poignard un homme innocent et respectable, pour avoir ensuite le plaisir, d'ailleurs incertain, de le voir guérir et jouir d'une meillure santé. *Les Fragments d'un inconnu* furent vivement réfutés par Semler, Dœderlein, le ministre Goëze, etc. Quelque temps auparavant, Lessing avait publié un ouvrage de Bérenger sur l'*Eucharistie*, qu'il avait trouvé manuscrit dans la bibliothèque de Wolfenbuttel. Il y joignit une *Préface* où il explique les nombreuses variations du fameux archidiacre d'Angers; il tâche de combattre l'autorité des anathèmes lancés contre l'auteur, et quelques synodes ou conciles tenus à ce sujet, dont même il révoque en doute l'existence, il veut prouver enfin que l'ouvrage sur l'Eucharistie est postérieur aux autres ouvrages de Bérenger. Dans sa *Dramaturgie* (1re part., p. 24), il semble indigné contre un vers d'une tragédie dont le sens est *que le ciel pardonne*, *mais qu'un prêtre ne pardonne jamais;* et il ajoute : « Dans toutes » les religions, *des prêtres* ont » fait du mal, non comme prê- » tres, mais comme scélérats, et » ils auraient profité, pour satis- » faire leurs passions, des privi- » léges de tout autre état. » Le mélange de poison et d'antidote que renferme cette maxime n'en écarte pas la mortelle amertume, et il aurait mieux valu, pour la réputation de Lessing et pour sa propre tranquillité, qu'il eût mieux connu ou plus respecté les vérites concernant l'Eglise. Mais il voulait dogmatiser à tous risques et périls. Aussi, en même temps qu'il reproche (t. 30, p. 337) aux orthodoxes (luthériens) *leur intolérance*, il dit être convaincu que les théologiens de la nouvelle école, si on leur permet de prendre le dessus, finiront par tyranniser plus que n'ont jamais fait les premiers. Voilà les théologiens luthériens accusés d'intolérance par un de leurs sectaires, eux qui ont accusé les théologiens catholiques d'être des despotes intolérants. Au reste, ce n'est point à ceux de ses écrits contenant ces principes que Lessing doit sa célébrité, il était là comme hors de sa route, et ne pouvait que s'égarer. Au surplus, un enfant de Luther ne mérite pas de notre part une réfutation sérieuse; né dans l'erreur, il ne pouvait marcher que dans l'erreur, lorsqu'il parlait sur la religion chrétienne. Après la mort de sa femme, la santé de Lessing s'altéra visiblement. Elle reçut un autre rude coup par la perte qu'il fit de son ami Kleist; l'asthme vint enfin terminer sa carrière, le 15 février 1781, à l'âge de 53 ans. Il a laissé, en allemand : 1° *Mémoires pour servir à l'histoire et aux progrès du Théâtre*, Berlin, 175...; 2° *Fables* en prose, avec une *Théorie sur l'Apologue*; 3° *La Vie de Sophocle*; 4° *Lettres sur la Littérature*; 5° *Laocoon, ou des limites respectives de la peinture et de la poésie*, Berlin, 1765. Cet ouvrage est très estimé; il a été traduit en français par M. Vaubourg, Paris, 1802. 6° *Des Images de la mort chez les anciens*, 1763. Cet écrit, ainsi que le précédent, traite de la théorie du beau dans les arts. On trouve une traduction de ce dernier ouvrage dans le *Recueil de pièces intéressantes concer-*

nant les antiquités, Paris, 1786. Lessing engage les peintres à offrir l'image de la mort sous la figure d'un ange, et non sous celle d'un squelette, fondé, entre autres choses, sur un passage de l'Écriture qui parle d'un ange de la mort. 7° *Dramaturgie*, ou Préceptes sur l'art dramatique; cet ouvrage parut par numéros, de 1767 à 1768. L'auteur prétend que les Français, dans leur théorie dramatique, ont mal compris les Grecs : il critique sévèrement les principales pièces de Voltaire et de plusieurs autres auteurs français; et, sans attaquer Racine, il semble présenter la correction de cet illustre poète comme sa qualité dominante. Cet ouvrage de Lessing, où l'on remarque beaucoup de prévention nationale, est cependant plein d'éloquence et d'érudition. 8° *Mémoires historiques et littéraires, tirés des trésors de la Bibliothèque ducale de Wolfenbutel*, 1773; 9° *Fragments d'un Inconnu;* 10° *Pope métaphysicien*, ou Examen du système de ce poète philosophe; 11° *Ernest et Falk, dialogues pour les francs-maçons*. Lessing a fait, en outre, en allemand, les traductions suivantes : 1° *Examen de los Ingenios*, ou *Examen des esprits propres aux sciences*, par D. J. Huarte, Espagnol; 2° *Histoire des Arabes sous les Califes*, par l'abbé Marigny; 3° *Système de philosophie morale*, par l'Anglais Hutcheson; 4° *Le Théâtre de Diderot*. On cite parmi ses pièces : *Le Jeune Savant*; *Les Juifs*, *Le Misogyne* (ou Ennemi des femmes), *L'Esprit fort*. Lessing a donné ces comédies à l'âge de 20 à 22 ans. *Le Trésor*, imitée de Plaute; *Miss Sara Samson*, 1775, première tragédie bourgeoise allemande; *Philotas*, tragédie, 1759; *Emilia Galeotti*, *Minna de Barnhelm*, comédie en prose, 1763, imitée par Rochon de Chabannes, sous le titre des *Amants généreux*, 1774; *Nathan le Sage*, 1779. Pièce trop longue pour être représentée, mais qui eut à la lecture un prodigieux succès; elle est tirée d'une *Nouvelle* de Boccace. Les *OEuvres* de Lessing ont été imprimées à Berlin par Voss, 30 vol. in-18. Ils se terminent par la *Correspondance* de l'auteur avec les littérateurs les plus renommés de l'Allemagne. Parmi les *Notices* écrites sur Lessing, la plus étendue est celle qui se trouve dans le *Dictionnaire des poètes et prosateurs allemands*, de Joerdens, t. 4e.

LESSIUS (Léonard), né à Berchtan, village près d'Anvers, en 1554, prit l'habit de jésuite l'an 1572, et professa avec distinction la philosophie pendant sept ans à Douai, et la théologie à Louvain depuis l'an 1585 jusqu'en 1605. Il fit soutenir, de concert avec Hamélius, son confrère, en 1586, des *Thèses* qui paraissaient opposées aux sentiments de saint Thomas. La faculté de théologie de Louvain censura 34 propositions tirées des Thèses de Lessius. Elle crut voir que le jésuite, en combattant le *baïanisme*, s'était jeté dans le *semi-pélagianisme*. Stapleton, professeur à Louvain, se déclara contre cette censure dans une lettre à l'évêque de Middelbourg, insérée dans l'Histoire des congrégations *De auxiliis* du P. de Meyer, p. 32. L'université de Douai se joignit à celle de Louvain. Il règne dans la censure de Douai un air de vivacité qui montre un peu de passion. Lessius en ayant appelé

à Rome, Sixte V fit examiner dans une congrégation la doctrine condamnée dans Lessius, et après un rigoureux examen, ses propositions furent déclarées *sanæ docrinæ articuli*. La censure fut cassée et le jugement pontifical publié à Louvain, par ordre du nonce Octavio, évêque de Cajazzo en 1588. Quesnel et Gerberon publièrent chacun une Apologie historique de la Censure; mais ces deux apologies furent condamnées par Innocent XII en 1697. Lessius fit déclarer pour lui les universités de Mayence, de Trèves et d'Ingolstadt. On peut voir ce qui regarde cette affaire, amplement détaillé par Habert, évêque de Vabres, dans son livre *De la défense de la foi sur la grâce*, chap. 14, § 3. On sait que Habert n'était pas favorable aux jésuites, et sa relation acquiert par là une considération particulière : elle est toute à la décharge de Lessius. Ce jésuite célèbre mourut en 1623, à 69 ans. Il savait la théologie, le droit, les mathématiques, la médecine et l'histoire; ses ouvrages en sont un témoignage. Les principaux sont: 1° *De justitia et jure libri* IV, in-fol. Saint François de Sales estimait beaucoup cet ouvrage, comme il paraît par une lettre qu'il lui écrivit, et dont l'original fut gardé jusqu'en 1773 au collége des jésuites à Anvers. C'est dans la même lettre que le saint évêque se déclare pour les sentiments de Lessius sur la prédestination et la grâce (1). 2° *De potestate summi pontificis*, ouvrage solide et bien écrit; mais dans lequel l'auteur paraît tenir encore à l'opinion de la puissance temporelle des papes; 3° *Hygiasticon, seu vera ratio valetudinis bonæ, et vitæ, una cum sensuum, et judicii et memoriæ integritate ad extremam senectutem conservandi*; avec le traité de Louis Cornaro sur la même matière, traduit de l'italien par Lessius, Cambridge, 1634, in-8°. Ces deux traités ont été tra-

(1) Le P. Graveson (*voyez ce nom*) ayant nié la réalité de cette lettre, on en fit graver l'original en 1729, avec la plus grande exactitude chalcographique, et des copies imprimées en furent répandues partout. C'est sur une de ces copies, qui deviennent rares, que nous la transcrivons. Elle est si propre à faire connaître le saint prélat et le savant religieux, qu'on ne sera pas fâché de la trouver ici. « *Admodum reverende in Christo Pater, Attulit mihi Paternitatis Vestræ litteras dilectissimus noster magister Gabriel, quæ ut perhonorificæ, ita et jucundissimæ mihi fuerunt. Amabam jam pridem, imo etiam venerabar te nomenque tuum, mi Pater, non solum quia soleo quidquid ex vestra illa Societate procedit, magni facere, sed etiam quia sigillatim de vestra reverentia multa audivi præclara primum, deinde vidi, inspexi et suspexi. Vidi namque ante aliquot annos opus illud utilissimum:* De justitia et jure, *in quo et breviter simul et luculenter, difficultates illius partis theologiæ, præ cæteris autoribus quos viderim, egregie solvis. Vidi postea consilium quod a magni consilii angelo per te mortalibus datum est* De vera religione eligenda, *ac demum obiter vidi in bibliotheca collegii lugdunensis tractatum* De prædestinatione; *et quamvis non nisi sparsim, ut fit, oculos in eum injicere contigerit, cognovi tamen Paternitatem Vestram sententiam illam, antiquitate, suavitate, ac Scripturarum nativa autoritate nobilissimam* De prædestinatione ad gloriam post prævisa opera *amplecti ac tueri; quod tam mihi gratissimum fuit, qui nimirum eam semper, ut Dei misericordiæ, ne gratiæ magis consentaneam, veriorem ac amabiliorem existimavi; quod etiam tantisper in libello* De amore Dei *indicavi. Cum igitur ita erga Paternitatis Vestræ merita, quam dudum laudaverunt apud me opera ejus, affectus essem, mirifice profecto gavisus sum, me tibi vicissim utcumque etiam carum esse; quod ut semper contingat, et dictum magistrum Gabrielem commendatissimum habeo, et si quid unquam potero quod tibi placere cognoscam, id exequar quam impensissime. Valeat interim reverenda Paternitas tua, et te Deus usque in senectam et senium nunquam derelinquat, sed canos tuos benedictionibus cœlestibus ornet et compleat. Annessi Gebennensium, 26 Augusti 1613. Admodum Reverendæ Paternitatis Vestræ humillimus et addictissimus frater et servus in Christo Franciscus, episcopus gebennensis.* »

duits en français par Séb. Hardi, Paris, 1646, et enrichis de notes par de la Bonnodière, Paris, 1701. 4° Plusieurs *Opuscules* recueillis en 2 vol. in-fol., pleins de lumières et de sentiments, écrits avec beaucoup de clarté, d'élégance et d'intérêt. On y distingue le petit traité *De capessenda vera religione*, ouvrage qui, dans sa brièveté, fait un excellent traité de controverse, par lequel beaucoup d'hérétiques ont été ramenés à l'Eglise; et celui *De Providentia Numinis*, plein de pensées justes, profondes et touchantes. La vie de ce jésuite a paru sous ce titre : *De vitâ et moribus L. Lessii*, Paris, 1644, in-12. On garde dans la bibliothèque de l'archevêché de Malines les *Informations* manuscrites sur sa vie et ses vertus. On les avait prises d'abord après sa mort, dans la croyance que l'on travaillerait un jour à sa béatification. [Lessius possédait le grec, l'histoire, le droit canon, le droit civil, les mathématiques, et la médecine. Juste-Lipse fait les plus grands éloges de ce savant.]

LESTANG (François et Christophe de), deux frères, dont le premier fut président à mortier au parlement de Toulouse, et le second, évêque de Lodève, puis d'Alet et de Carcassone. Ils furent l'un et l'autre attachés à la ligue; mais lorsque la paix eut été rendue à la France, ils servirent utilement Henri IV et Louis XIII. François mourut en 1617, à 76 ans, laissant quelques ouvrages de piété et de littérature; et Christophe en 1621.

LESTIBOUDOIS (Jean-Baptiste), médecin et botaniste, naquit à Lille en 1715. Il est auteur d'un ouvrage élémentaire de botanique qu'il composa avec son fils, et qui a pour titre : 1° *Botanographie belgique*, Paris, 4 vol. in-8°, dont il a paru une autre édition. Il a donné aussi, 2° une *Carte botanique* en 1774, dans laquelle il a réuni le système de Linnée à celui de Tournefort; 3° un *Mémoire* sur les avantages qu'on peut tirer de la pomme de terre, publié en 1772; et une *Zoologie élémentaire, ou Abrégé de l'histoire naturelle des animaux, à l'usage des commençants*, Lille, 1803, 2 vol. in-8°. Lestiboudois était le principal rédacteur de la *Nouvelle Pharmacopée*, de Lille. Il mourut en 1804, à l'âge de 90 ans.

LESTONAC (Jeanne de), fondatrice de l'ordre des *Religieuses bénédictines de la compagnie de Notre-Dame*, naquit à Bordeaux en 1556. Elle était fille de Richard de Lestonac, conseiller au parlement de cette ville, et nièce du célèbre Michel de Montaigne. Après la mort de Gaston de Mont-Ferrand, son mari, dont elle eut sept enfants, elle institua son ordre pour l'instruction des jeunes filles, et le fit approuver par le pape Paul V en 1607. Quand ce pontife eut donné sa bulle, il dit au général des jésuites : « Je viens de vous unir » à de vertueuses filles, qui » rendront aux personnes de » leur sexe les pieux services » que vos pères rendent aux » hommes dans toute la chrétienté. » Madame de Lestonac, en se consacrant à la vie religieuse, avait sacrifié tous les agréments de la figure et les avantages de la naissance. Sa congrégation se répandit en France, et y eut un grand nombre de maisons, que la révolution de 1789 n'épargna pas plus

que les autres établissements édifiants et utiles. *Voyez* l'Histoire des religieuses de Notre-Dame, par Jean Bouzouie; et la *Vie* de madame Lestonac, par le P. Beaufils, jésuite, Toulouse, 1742; in-12.

† LESTRANGE (Le P. Augustin de), abbé de la Trappe, né vers 1750. Il entra jeune encore dans un des couvents de cet ordre, et à l'époque de la révolution, il était maître des novices dans la province du Perche. En 1790, des commissaires du département de l'Orne vinrent signifier à ces bons cénobites la suppression de leur maison; décrétée par l'assemblée nationale. Il en était arrivé de même aux couvents des divers autres ordres monastiques établis depuis longtemps en France. Plusieurs des membres qui les composaient se virent contraints de rentrer dans le monde; mais les religieux de la Trappe s'y refusèrent constamment; et sous la conduite de leur chef, ils se rendirent au canton de Fribourg en Suisse. Il paraît qu'ils choisirent cet asile de préférence aux nombreux couvents de leur ordre répandus dans toute l'Europe (et même en Amérique), afin d'être à portée de suivre les événements de la révolution et d'attendre l'occasion de rentrer en France. Cet espoir ne se réalisa qu'en 1817, époque où une partie des religieux trapistes revinrent dans le sol natal, ayant à leur tête le P. Lestrange, dont les vertus l'avaient élevé à la dignité d'abbé. Il trouva que tous les biens de la Trappe avoient été vendus; d'autres obstacles encore vinrent s'opposer au rétablissement de son ordre; mais sa piété fervente, et l'activité de son zèle parvinrent enfin à les surmonter; de sorte qu'en peu d'années, non-seulement il put établir la maison mère à Soligni (dép. de l'Orne), mais il fonda plusieurs succursales à Laval, à Cholet, à la Milleraie, à Lyon et à Aiguebelle, en Savoie. On a aussi érigé (en 1818), et par ses soins, à Soligni, un collége séparé du monastère, et qui compte un grand nombre d'écoliers. De temps en temps, l'abbé de Lestrange venait visiter ses succursales; c'est dans une de ces visites qu'il est mort à Lyon, le 16 juillet 1827, âgé de plus de 76 ans.

LETI (Grégoire), né à Milan en 1630 d'une famille bolonaise, montra de bonne heure beaucoup d'esprit et peu de vertu. Après avoir fait ses études chez les jésuites, il se mit à voyager, et se fit connaître pour un homme d'un caractère ardent. L'évêque d'Acquapendente, son oncle, qu'il alla voir en passant, fut si choqué de la hardiesse de ses propos sur la religion, qu'il le chassa, en lui prédisant qu'il se laisserait infecter du poison de l'hérésie. Ses craintes n'étaient pas sans fondement. Leti vit à Gênes un calviniste qui lui inspira ses principes. Il passa de là à Lausane, où il fit profession de la nouvelle religion. Un médecin de cette ville lui fit épouser sa fille. De Lausane il alla à Genève en 1660; mais son humeur querelleuse l'ayant obligé de sortir de cette ville, après y avoir demeuré environ vingt ans, il se réfugia d'abord en France, où il n'obtint pas un bon accueil, puis à Londres. Charles II le reçut avec bonté, et dès la première audience il lui fit un présent de mille écus, et lui promit la charge d'historiographe. Ce bienfait n'empê-

cha pas qu'il n'écrivît l'*Histoire d'Angleterre* avec une licence qui lui fit donner son congé. Amsterdam fut son dernier asile. Il y mourut en 1701, à 71 ans, avec le titre d'historiographe de cette ville. Leti était un historien famélique, qui, en écrivant, consultait plus les besoins de son estomac que la vérité. Il offrit ses services à tous les potentats de l'Europe. Il leur promettait de les faire vivre dans la postérité; mais c'était à condition qu'ils ne le laisseraient pas mourir de faim dans ce monde. Sa plume est toujours flatteuse ou passionnée. Plus soigneux d'écrire des faits extraordinaires que des choses vraies, il a rempli ses ouvrages de mensonges, d'inepties et d'inexactitudes. Son style est assez vif, mais diffus, mordant, hérissé de réflexions pédantesques et souvent très mauvaises, et de digressions accablantes. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en italien. Les principaux de ceux qui ont été traduits en français sont : 1° la *Monarchie universelle du roi Louis XIV*, 1689, 2 vol. in-12. Il y eut une réponse à cet ouvrage, sous le titre de *L'Europe ressuscite du tombeau de M. Leti*, Utrecht, 1690; 2° *Le Nepotisme de Rome*, 2 vol. in-12, 1667; 3° la *Vie du pape Sixte-Quint*, traduite en français en 2 vol. in-12, 1694, et plusieurs fois réimprimée depuis. L'auteur répondit à une princesse qui lui demandait si tout ce qu'il avait écrit dans ce livre était vrai : « Une chose » bien imaginée fait plus de » plaisir que la vérité dépour- » vue d'ornements (1). » Le traducteur y fit des retranchements, et en eût dû faire davantage. 4° La *Vie de Philippe II, roi d'Epagne*. Elle a été traduite en 1734, en 6 vol. in-12. L'auteur ne s'y montre ni catholique ni protestant. Si, pour être bon historien, il suffisait de n'avoir ni religion ni amour pour sa patrie, Leti l'aurait été à coup sûr. 5° La *Vie de Charles-Quint*, traduite en français, en 4 vol. in-12, par les filles de l'auteur : compilation ennuyeuse; 6° la *Vie d'Elisabeth, reine d'Angleterre*, 1694 et 1741, 2 vol. in-12. Le roman y est mêlé avec l'histoire. 7° L'*Histoire de Cromwel*, 1694 et 1703, 2 vol. in-12; ramas confus de tout ce qu'il a lu ou entendu : celle de l'abbé Raguenet est d'un tout autre goût, et incomparablement mieux écrite. 8° La *Vie de Pierre Giron, duc d'Ossonne*, 1700, Paris, 3 vol. in-12; assez intéressante, mais trop longue; 9° *Le Syndicat d'Alexandre VII, avec son Voyage en l'autre monde*, 1669, in-12; satire emportée, telle qu'on devait l'attendre d'un apostat. Ce n'est pas la seule qu'il ait publiée contre Rome, les papes et les cardinaux; mais de telles horreurs ne doivent pas même être citées. 10° *Critique historique, politique, morale, économique et comique sur les loteries anciennes et nouvelles*, en 2 vol. in-12. C'est un fatras satirique, où il maltraite beaucoup de personnes. Parmi ses ouvrages italiens, on distingue : 1° son *Histoire de Genève*. L'auteur n'y ménage pas cette ville. 2° Son *Théâtre de la Grande-Bretagne*, 1684, qui le fit chasser d'Angle-

(1) Excepté quelques propos prêtés sans doute à Sixte V, et sûrement très contestables, c'est peut-être la seule histoire où Léti se soit le plus approché de la vérité. Quant aux interprétations qu'il donne à des faits certains, elles ressemblent à toutes celles des sectaires ennemis de Rome.

terre. L'un et l'autre sont en 5 v. in-12; 3. Le *Théâtre de la France*, 7 vol. in-4°; mauvais ouvrage; 4° le *Théâtre de Belgique*, 2 vol. in-8°; aussi mauvais que le précédent; 5° l'*Italie régnante*, 4 vol. in-12; 6° l'*Histoire de l'empire romain en Germanie*, 4 vol. in-4°; 7° le *Cardinalisme de la sainte Église*, 3 vol. in-12 : c'est une satire basse et sans esprit; 8° *La juste balance dans laquelle on pèse toutes les maximes de Rome et les actions des cardinaux vivants*, 4 vol. in-12; libelle du même genre et dans le même goût que le précédent; 9° le *Cérémonial historique*, 6 vol. in-12; 10° *Dialogues politiques sur les moyens dont se servent les républiques d'Italie pour se conserver*, 2 vol. in-12; 11° *Abrégé des vertus patriotiques*, 2 vol. in-8°; 12° *La Renommée jalouse de la Fortune*; 13° *Panégyrique de Louis XIV*, in-4°; 14° *Eloge de la chasse*, in-12; 15° des *Lettres*, 1 vol. in-12, où il avoue lui-même que sa vie n'était pas fort réglée, et qu'il menait celle d'un débauché (part. 1, pag. 14, lett. 3; pag. 26, lett. 5); 16° l'*Itinéraire de la cour de Rome*, 3 vol. in-8°; 17° *Histoire de la maison de Saxe*, 4 vol. in-4°; 18 *de celle de Brandebourg*, in-4°; 19° *Le carnage des réformés innocents*, in-4°; 20. *Les précipices du siége apostolique*, 1672, in-12, etc. Leti avait encore fait divers autres ouvrages qu'il a eu raison de désavouer. Tous ceux qui portent son nom ont été généralement condamnés à Rome le 22 octobre 1700. [Leti a écrit plus de cent ouvrages qu'il doit plutôt à son imagination qu'à l'histoire, qu'il consultait rarement. A son arrivée à Paris, il s'y fit connaître en présentant à Louis XIV son ouvrage ci-dessus cité : *La Renommée jalouse de la Fortune*; mais les protestants étant mal vus à la cour, il quitta bientôt la France.]

LEU (Saint), appelé aussi *saint Loup*, évêque de Sens, succéda à saint Artème l'an 609, se fit estimer du roi Clotaire II, et aimer de son peuple; il mourut le 1er septembre 623, après l'avoir édifié par ses vertus.

LEUCIPPE, philosophe grec, disciple de Zénon, était d'Abdère, suivant la plus commune opinion. Il inventa le fameux système des *atomes* et *du vide*, développé ensuite par Démocrite et par Épicure. L'hypothèse des *tourbillons*, perfectionnée par Descartes, est aussi de l'invention de Leucippe, comme le savant Huet l'a prouvé. On a cru trouver dans le système de Leucippe le germe de ce grand principe de mécanique que Descartes emploie si efficacement : *Les corps qui tournent s'éloignent du centre autant qu'il est possible*; parce que le philosophe grec enseigne que *les atomes les plus subtils tendent vers l'espace vide comme en s'élançant*. Mais ce n'est pas à raison du tournoiement que les atomes *les plus subtils tendent vers l'espace vide*; par cette raison, les moins subtils y tendent davantage. Les deux principes sont donc très différents et en quelque sorte opposés. Il paraît néanmoins que Képler et ensuite Descartes ont suivi Leucippe à l'égard des tourbillons et des causes de la pesanteur, et ont été, comme l'on sait, accusés de n'être que les copistes du systémateur grec; mais il se peut que le reproche ne soit pas juste. Les idées de

Leucippe n'étaient pas assez merveilleuses pour croire qu'elles n'aient pu venir à l'esprit de ceux qui auraient ignoré la doctrine de ce philosophe. Leucippe vivait vers l'an 428 avant Jésus-Christ. [Ce philosophe avait aussi adopté le principe que *la terre portée comme dans un charriot, tourne autour du centre;* ce qui se rapproche du système de Galilée, sur le mouvement de la terre.]

LEUCOTHOÉ, fille d'Orchame, roi d'Achéménie, et d'Eyrynome. Apollon, qui l'aimait, prit la figure de sa mère pour s'insinuer auprès d'elle, et en abusa par cet artifice. Orchame, irrité du déshonneur de sa fille dont il fut instruit par Clytie, sa rivale, fit enterrer Leucothoé toute vive; mais Apollon le changea en l'arbre qui porte l'encens.

LEUFROI (Saint), 1er abbé de Madrie dans le diocèse d'Evreux, où il était né d'une famille noble, mourut l'an 738. Ce monastère, nommé anciennement en latin *Madriacense*, du nom du village où il était situé, s'appela dans la suite *la Croix Saint-Ouen*, puis *la Croix Sain -Leufroi*. Sa mense conventuelle fut unie au petit séminaire d'Evreux, par décret de l'ordinaire, au mois de mars 1741, confirmé par lettres-patentes du mois d'avril de la même année.

†LEULIETTE (J.-J.), écrivain français, naquit en 1767, et fut professeur de littérature à l'athénée de Paris. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Les Emigrés français, ou Réponse à M. Lally Tollendal*, Paris, 1797, in-8°; 2° *Réflexions sur la journée du 18 fructidor, en réponse à Richer-Serizy*, 1798, in-8°; 3° *Essai sur la cause de la supériorité des Grecs sur les Romains*, 1803; 4° *Discours sur l'abolition de la servitude*, 1 vol. in-8°; 5° *De l'influence de Luther sur le siècle où il a vécu*, 1 vol. in-8°; 6° une *Vie de Richardson*, traduit de l'anglais, 1808, in-8°, etc. Des *Mémoires littéraires*, quelques ouvrages anglais, etc., etc. Leuliette est mort à Paris en 1809.

LEUNCLAVIUS (Jean), né en 1533, à Amelbrun en Westphalie, d'une famille noble, voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Pendant le séjour qu'il fit en Turquie, il ramassa de très bons matériaux pour composer l'histoire ottomane; et c'est à lui que le public est redevable de la meilleure connaissance qu'on en ait. Il joignit à l'intelligence des langues savantes celle de la jurisprudence. Cet érudit mourut à Vienne en Autriche en 1593, à 60 ans. Ses mœurs n'étaient pas trop pures, si on en croit Scaliger, qui dit : *Habebat scorta secum;* mais cet écrivain satirique peut l'avoir calomnié. On a de lui : 1° l'*Histoire musulmane*, 1591, in-fol.; 2° les *Annales des sultans othomanides*, in-fol., qu'il traduisit en latin, sur la version que Jean Gaudier, autrement Spiégel, en avait faite de turc en allemand; 3° la *Suite* de ces Annales, qu'il continua jusqu'en 1588, sous le titre de *Pandectæ turcicæ* : on trouve ces deux ouvrages à la fin du *Chalcondyle* du Louvre. On peut profiter de ses recherches, mais en les rectifiant, comme a fait le P. Nicolas Schmit. (*Voyez* ce nom.) 4° Des *Versions latines* de Xénophon, de Zozime, de Constantin Manassés, de Michel Glycas, de l'Abrégé des Basiliques : celle-ci parut en 1596, 2 vol.

in-fol.; 5° *Commentatio de Moscovitarum bellis adversus finitimos gestis*, dans le Recueil des historiens polonais de Pistorius, Bâle, 1581, 3 vol. in-fol.; 6° *De jure græco-romano*, Francfort, 1596; 7° un Abrégé du *Basilicon* de l'empereur Léon VI, avec les *Novellæ Constitutiones*, Bâle, 1575.

LEUPOLD (Jacques), ingénieur saxon, né en 1674 à Planitz, conseiller et commissaire des mines du roi de Pologne, membre de la société royale de Berlin, et de diverses autres, fut un des plus habiles hommes de l'Europe pour les instruments de mathématiques. Il mourut à Leipsick en 1727, après s'être rendu célèbre par son grand ouvrage intitulé : *Theatrum machinarum*, Leipsick, 1724, 3 vol. in-fol. Cette compilation est utile et recherchée. [Ce mécanicien imagina une marmite plus simple que celle de Papin; il perfectionna la pompe pneumatique de Hauksbée, et fit beaucoup d'expériences sur les miroirs.]

LEUSDEN (Jean), naquit à Utrecht en 1624, fut professeur d'hébreu, dans sa patrie, et s'y acquit avec justice une grande réputation. Il mourut en 1699, à 75 ans. Quoique cet écrivain n'ait point fait de nouvelles découvertes dans la critique grammaticale, il la connaissait bien; et il enseignait avec autant de clarté que de méthode. On a de lui plusieurs ouvrages estimés : 1° *Novi Testamenti clavis græca, cum annotationibus philologicis*, 1672, in-8°; 2° *Clavis hebraica et philologica veteris Testamenti*, 1683, in-4°; 3° *Onomasticon sacrum*, Utrecht, 1684, in-8°; 4° *Compendium biblicum veteris Testamenti*, 1688, in-8°; 5° *Compendium græcum novi Testamenti*, dont la plus ample édition est celle de Londres en 1688, in-12; 6° *Philologus hebræus*, 1695, in-4°; 7° *Philologus hebræo-græcus*, 1695, in-4°: 8° *Philologus hebræo-mixtus*, 1699, in-4°; 9° des *Notes* sur Jonas, Joël et Ozée, etc.; 10° c'est à lui qu'on est redevable des *Editions* correctes de Bochard, de Lighfoot, et de la Synopse des Critiques de Polus; 11° on lui doit aussi la meilleure *Edition* de la Bible d'Athias, imprimée à Amsterdam, en 2 vol. in-8°, 1705, et du nouveau Testament syriaque, 1708, 2 vol. in-4°. — Rodolphe LEUSDEN, son fils, a donné une *Edition* du nouveau Testament grec.

LEUTARD, paysan fanatique du bourg de Vertus, dans le diocèse de Châlons-sur-Marne, vers la fin du xe siècle, brisait les croix et les images, prêchait qu'il ne fallait pas payer les dîmes, et soutenait que les prophètes avaient dit des choses répréhensibles. Il se faisait suivre par une multitude innombrable de personnes qui le croyaient inspiré de Dieu. Gibuin, évêque de Châlons, désabusa et convainquit ces pauvres gens. L'hérésiarque, désespéré de se voir abandonné, se précipita dans un puits. Ses erreurs ont aujourd'hui des partisans en France, et Leutard aurait passé pour un prophète ou un apôtre dans les clubs et dans l'assemblée nationale.

LEUTINGER (Nicolas), né dans le Brandebourg, professeur de belles-lettres et ministre luthérien, mourut à Wittemberg en 1612, à 64 ans. On a de lui une *Histoire de Bran-*

debourg, depuis 1499 jusqu'en 1594; elle parut avec ses autres ouvrages et sa *Vie*, à Francfort, en 1729, 2 vol. in-4°.

LEUWEN. *Voy.* Leeuwen.

LEUWENHOECK (Antoine de), célèbre physicien, né à Delft en 1632, excellait à faire des verres pour des microscopes et pour des lunettes. Ses découvertes lui ont fait un nom distingué; plusieurs sont utiles et réelles, mais d'autres sont parfaitement chimériques. Son système des vers spermatiques, dont il faisait le principe de la génération, n'a eu d'autre vogue que celle de la nouveauté; croyant détruire l'ovarisme, il lui substitua une hypothèse beaucoup plus défectueuse, et qui ne soutient point le premier regard d'un homme judicieux. Ce qui l'excuse en quelque sorte, c'est l'impuissance reconnue où sont tous les physiciens de rien dire de satisfaisant sur ce profond mystère de la nature. Le moyen qu'il crut avoir d'y parvenir était illusoire; comme l'a très bien remarqué M. Fabre dans son *Essai sur les facultés de l'ame*, Paris, 1785, « Ce n'est » pas, dit-il, dans le développement du germe que consiste » le mystère de la génération, » mais dans sa formation; et » c'est là où les observations microscopiques ne sauraient atteindre. » (*Voy.* Graaf, Kircher, Muys.) Le goût sûr qui décide de la solidité d'une observation, lui manquait absolument, aussi-bien que la littérature, qui porte la lumière dans toutes les sciences. On doit cependant lui savoir gré d'avoir contribué à la découverte des germes, qui, suivant un philosophe de ce siècle, suffit seule pour anéantir l'athéisme; il l'anéantirait en effet, si les sectateurs d'une si monstreuse opinion pouvaient saisir la justesse d'une conséquence. Il mourut en 1723, à 91 ans; on lui a élevé un beau mausolée à Delft, dans la vieille église, avec une épitaphe emphatique. Il a publié différents ouvrages en hollandais, qui ont été traduits en latin, et ont paru sous le titre d'*Arcana naturæ detecta*, Delft, 1695 à 1719, 4 vol. in-4°, Leyde, 1722. On a imprimé en 1723, in-4°, ses *Lettres* à la société royale de Londres, dont il était membre, et à divers savants. [Il découvrit et démontra la continuité des artères avec les veines. — Ses *observations* sur la structure des vaisseaux capillaires ont été reconnues exactes par les plus fameux anatomistes.]

† LEVASSEUR (C.-J.-A.), naquit en 1723, à Rouen, d'une famille distinguée dans le commerce. Il suivit d'abord cette profession, fut ensuite nommé administrateur des hospices civils, puis échevin, membre de la chambre de commerce, et président de la juridiction consulaire. Le zèle et la probité avec lesquels il remplit ces divers emplois lui attirèrent l'attention du gouvernement, et Louis XVI, de son propre mouvement, lui envoya des lettres de noblesse. A l'époque de la révolution, il fut successivement nommé officier municipal, et administrateur de la Seine-Inférieure. Il ne figura cependant dans aucun parti, et on ne lui reprocha jamais aucun crime. En 1792, il devint président du tribunal de commerce, et entra en 1800 au sénat conservateur. Il est mort à

Paris le 8 août 1802.—Il ne faut pas le confondre avec un autre LEVASSEUR, ancien avocat au parlement, et mort en 1808, connu par plusieurs ouvrages, tels que *Manuel des nouvelles justices de paix; Explication de la loi du 4 germinal an 8, sur la faculté de tester et de disposer entre vifs*, 1 vol. in-8°; ni avec LEVASSEUR (René), chirurgien, et démagogue républicain, qui vivait encore en 1817.

LEVAU, architecte. *V.* VAU.

LEVE, ou plutôt LEYVA (Antoine de), Navarrois, prince d'Ascoli, duc de Terre-Neuve, général des armées de Charles-Quint, naquit vers 1480, dans l'obscurité, et fut d'abord simple soldat. Il parvint au commandement par d'utiles découvertes, et par une suite d'actions la plupart heureuses et toutes hardies. Un extérieur ignoble ne lui ôtait rien de l'autorité qu'il devait avoir, parce qu'il joignait au talent de la parole une audace noble, à laquelle les hommes ne résistent pas. Il se signala d'abord dans le royaume de Naples, sous Gonsalve de Cordoue, et ensuite dans le Milanais, d'où il chassa l'amiral Bonnivet en 1523. Il se signala à la bataille de Rebec en 1524, et défendit Pavie l'année suivante contre François Ier, qui y fut pris. Une sortie qu'il fit, dans laquelle il attaqua vigoureusement les Français, détermina la victoire. Ses succès lui procurèrent des distinctions flatteuses. Charles-Quint s'étant rendu en Italie, le fit asseoir à côté de lui, et, le voyant obstiné à ne pas se couvrir, il lui mit lui-même le chapeau sur la tête, en disant: « qu'un capitaine qui avait fait » soixante campagnes, toutes glo» rieuses, méritait bien d'être » assis et couvert devant un em» pereur de 30 ans. » Ce grand général soutint sa réputation en Autriche, où il fut envoyé en 1529, contre Soliman qui assiégeait Vienne, et en Afrique, où il suivit l'empereur en 1535. L'année d'après, il fut témoin du mauvais succès de l'expédition de Provence, et en mourut de douleur en 1536, à 76 ans; il fut enterré à Saint-Denis, près de Milan. On a raconté de lui des anecdotes romanesques qui ne méritent aucune croyance. [« Il était, dit Brantôme, gont» teux, maladif, toujours en » douleurs et en langueurs, mais » il combattait porté en chaise, » comme s'il eût été à cheval. »] —Ses fils, Sanche et Antoine de LÈVE, servirent l'Espagne avec zèle, et se signalèrent en divers combats. Le premier eut deux fils, Alphonse et Sanche, qui se distinguèrent sous le duc de Parme aux Pays-Bas.

† LÉVÊQUE (Pierre), célèbre mathématicien, naquit à Nantes (Loire-Inférieure), le 3 septembre 1746. Il étudia chez les PP. jésuites de sa ville natale, et se livra particulièrement aux mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès. Désirant connaître par pratique ce qu'il avait appris par théorie sur la navigation, il s'embarqua à l'âge de 18 ans, avec un emploi fort modeste, sur un vaisseau de l'Etat. En moins de deux ans, il apprit ce qui concerne la construction, la manœuvre navale et le pilotage. Après ses voyages maritimes, il revint en France, et enseigna les mathématiques à Mortagne, à Breteuil et ensuite à Nantes, où il obtint, en 1772,

la chaire royale d'hydrographie. Il fut le premier qui donna, dans cette ville, le spectacle d'un aérostat. On lui doit aussi une des premières machines à vapeur qui ont été construites en France, machines si utiles à la navigation. La réputation qu'il acquit n'était qu'un hommage rendu à son vaste savoir. Il possédait l'histoire, les langues anciennes et modernes, les sciences naturelles, l'administration, le commerce, etc., et joignait à ces connaissances un jugement profond et solide. Depuis 1786, il était examinateur royal de la marine, lorsque survint la révolution, dont il n'adopta pas les principes subversifs. Il n'évita la persécution des factieux que par la protection de quelques amis, qui surent le faire respecter jusqu'à l'époque de la *terreur*. Obligé de fuir pour échapper à la mort, il se tint caché, et ne reparut qu'après la chute de Robespierre. Il fut nommé, en 1797, membre du conseil des anciens, et lors de la révolution du 18 fructidor (4 septembre 1797), il fut proscrit de nouveau. (*Voyez* AUGEREAU.) Les temps étant devenus plus calmes, il revint à Paris. En 1801, il fut admis à l'institut, à la place de Cousin, et reçut, peu de temps après, la croix de la Légion-d'Honneur. Modeste dans ses goûts et ses désirs, il menait une vie heureuse et tranquille, lorsqu'il perdit un fils, âgé de 27 ans, officier distingué dans le corps du génie. Cette mort hâta la sienne, et il succomba à une attaque d'apoplexie, au Hâvre, le 16 octobre 1814 : il avait 68 ans. *L'Éloge de l'Évêque*, prononcé à l'institut par Delambre, se trouve dans les *Mémoires* de ce corps savant pour 1818. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Tables générales de la hauteur et de la longitude du nonagésime*, Avignon, 1776, 2 vol. in-8°, avec des tables de hauteur et d'azimut, calculées par Trebuchet. Les tables que Ptolémée n'avait calculées que pour sept climats, Lévêque les a étendues sur tout le globe, et elles sont même plus estimées que celles de Lagrange. 2° *Le Guide du navigateur*, Nantes, 1779, 1 vol. in-8°, fig. On y trouve les tables nécessaires pour la navigation. Lalande a jugé cet ouvrage supérieur à ceux qui ont paru sur ce sujet. 3° *Examen maritime, ou Traité de la mécanique appliquée à la construction et à la manœuvre des vaisseaux*, Nantes, 1782, 2 vol. in-4°. C'est une traduction de l'ouvrage de D. George Juan, savant espagnol (*v.* ce nom), entreprise par ordre du ministre de la marine, enrichie de *Notes* par Lévêque, qui en a donné une 2ᵉ édit., intitulée : *De la construction et de la manœuvre des vaisseaux*, etc., Paris, 1792, 2 vol. in-4°; 4° *Rapport à l'institut, sur les observations astronomiques et nautiques de don Josef Joachim de Ferrer* (astronome espagnol), 1778; 5° *Mémoire à l'occasion d'un ouvrage de Maingen, ayant pour titre : Mémoire contenant des explications théoriques et pratiques sur une carte trigonométrique servant à réduire la distance apparente dela lune au soleil, ou à une étoile en distance vraie, et à resoudre d'autres questions de pilotage.* Paris, 1798. D'après l'avis de Lalande, « ce rapport contient une grande érudition et des réflexions importantes sur la méthode ingénieu-

se, exacte et facile, proposée par l'auteur du Mémoire, pour faire usage d'une seule carte, au lieu du grand nombre de celles qui ont été publiées par Margetty. » 6º *Rapport* (à l'institut) sur un *nouveau système de mâts et d'assemblage pour les vaisseaux*, 1799; 7º *Mémoire sur l'usage qu'on peut faire des cartes horaires de Margetty*, 1802. Lalande fait un grand éloge de ce Mémoire, qui a été inséré dans la *Connaissance des temps* pour 1802; 8º *Mémoire sur les observations qu'il est important de faire sur les marées dans les divers ports de la France*, 1803; 9º *Description nautique des côtes orientales de la Grande-Bretagne et des côtes de Hollande, du Jutland et de Norwége*, Paris, 1804. (Cette description, extraite de l'anglais, a été publiée par le dépôt général de la marine.) Parmi les ouvrages inédits de Lévêque, et qu'il n'a pu achever, on cite : 1º *Traité théorique et pratique de la construction et de l'usage de tous les instruments nautiques ;* 2º *Traité pratique de la manœuvre*, enrichi des morceaux les plus intéressants de la *Tactique* de Mazaredo (amiral espagnol), de Clarke et autres auteurs ; 3º des matériaux pour un *Dictionnaire polyglotte de tous les termes de marine ;* 4º sur *les marées ;* 5º sur *le jaugeage*. Lévêque a traduit, suivant Lalande, l'ouvrage anglais intitulé : *Traité de la Perspective* (de Fergusson) ; des *Opuscules nautiques*. Quand la mort le surprit, Lévêque préparait une nouvelle édition, revue et augmentée, de son *Guide du navigateur*.

LEVESQUE DE GRAVELLE (Michel-Philippe), conseiller au parlement de Paris, mort en 1752, avait le goût des beaux-arts. On lui doit un *Recueil de pierres gravées antiques*, 1732 et 1737, 2 vol. in-4º, curieux et recherchés.

LÉVESQUE DE POUILLI (Louis-Jean), né à Reims en 1691, d'une famille ancienne, membre de l'académie des inscriptions, se consacra d'abord aux mathématiques, et à vingt-deux ans il entreprit d'expliquer les principes de la *philosophie naturelle* de Newton ; mais sa mauvaise santé le fit renoncer à cette étude. Il voyagea en Angleterre, où il fut bien reçu par lord Bolingbroke et par Newton. De retour dans sa patrie, il fut élu lieutenant général de la ville de Reims en 1746. Il fit venir dans cette ville des eaux de fontaine plus salutaires que celles de puits, qui incommodaient beaucoup les habitants, et mourut en 1750, à 59 ans. De Pouilli est surtout connu par sa *Théorie des sentiments agréables*, petit ouvrage imprimé pour la 4ᵉ fois en 1774, in-8º : c'est la production d'un esprit net et délicat, qui sait analiser jusqu'aux plus petites nuances du sentiment. Il y a quelques propositions auxquelles on pourrait donner un mauvais sens, mais un lecteur sage doit toujours choisir le plus favorable : le mieux serait sans doute qu'on ne pût leur en donner d'autre.

† LEVESQUE (Pierre-Charles), écrivain célèbre, naquit à Paris le 28 mars 1736, et fit ses études avec distinction. Dans sa première jeunesse, il s'occupa du dessin et de la gravure ; à l'âge de 24 ans, il se livra entièrement aux lettres. Ses talents l'appelèrent à la chaire de morale, et ensuite à celle d'histoire au col-

lége de France; il fut membre de l'académie des inscriptions et belles-lettres, et de l'institut le 6 décembre 1795, et en 1804 on lui accorda la croix de la Légion-d'Honneur. Ses nombreux ouvrages étant peu susceptibles d'être compris dans le court espace d'un article, nous nous bornerons à indiquer les principaux : 1° *Les Rêves d'Aristobule, philosophe grec, suivis d'un abrégé de la Vie de Formose, philosophe français*, Paris, 1761, 1 vol. in-12; Carlsruhe, 1762; *idem*, traduits en italien par la comtesse Guillemine d'Anhalt, et publiés par Frédéric-Auguste, prince de Brunswick, Berlin, 1768; 2° *Choix des poésies de Pétrarque*, traduites de l'italien, Paris, 1774, 1 vol in-8°; 1782, 2 vol. in-12; 3° *L'Homme moral, ou l'Homme considéré tant dans l'état de pure nature que dans la société*, Amsterdam, 1775, 1 vol. in-8°; 4° édition sous le titre de *L'Homme moral, ou les Principes des devoirs, suivis d'un aperçu sur la civilisation*, Paris, 1784, un vol. in-12; 4° *L'Homme pensant, ou Essai sur l'histoire de l'esprit humain*, Amsterdam, 1779, 1 vol. in-12; 5° *Histoire de Russie*, Paris, 1785, 5 vol. in-12; Iverdun, *idem*, 6 vol. in-12. C'est le meilleur ouvrage de l'auteur, et il serait excellent s'il avait su éviter quelques détails un peu minutieux, et les inégalités de style. 6° *Histoire des différents peuples soumis à la domination des Russes, ou Suite de l'Histoire de Russie*, 2 vol. in-12. Ces deux ouvrages ont été réunis ensemble sous le premier titre d'*Histoire de Russie, augmentée et conduite jusqu'à la fin du règne de Catherine II*, Paris et Hambourg, 1800, 8 vol. grand in-8°; 7° *Eloge historique de l'abbé de Mably*, Paris, 1787, in-8°. Cet éloge partagea le prix extraordinaire de l'académie des inscriptions et belles-lettres. 8° *La France sous les cinq premiers Valois, ou Histoire de France depuis la mort de Philippe de Valois jusqu'à celle de Charles VII, précédée d'une introduction dans laquelle on suit les révolutions et les progrès de la monarchie, depuis le règne de Pepin jusqu'à la mort de Philippe le Bel*, Paris, 1788, 4 vol. in-12. Le seul défaut qu'on peut reprocher à cet ouvrage, c'est la précipitation avec laquelle l'auteur l'a composé. 9° *Dictionnaire des arts, de peinture, sculpture et gravure*, de concert avec Watelet, de l'académie française, Paris, 1792, 5 vol. grand in-8°; 10° *Histoire de Thucidide*, traduite du grec, Paris, 1795, 4 vol. in-4° et in-8°. Cette traduction fit beaucoup d'honneur à Lévesque, et le fit connaître pour un profond helléniste. 11° *Etude de l'histoire de la Grèce*, 1811, 4 vol. in-8°; 12° différents *Mémoires* dans le Recueil de l'institut, et autres ouvrages insérés dans la Collection des moralistes anciens, publiée par Didot l'aîné et Debure; savoir : 1° *Pensées morales de Confucius*, 1782, 1 vol.; 2° *Pensées morales de divers auteurs Chinois*, 1782, 1 vol; 3° *Caractères de Théophraste*, 1782, 1 vol.; 4° *Sentences de Théognis, Phocilide, etc.*, 1783, 1 vol.; 5° *Pensées morales de Cicéron*, 1782, 1 vol.; 6° *Apophthegmes des Lacédémoniens*, extraits de Plutarque, 1794, 1 vol.; 7° *Vies et Apophthegmes des philosophes grecs*, 1795, 1 vol., etc. Lévesque mourut à Paris le 12 mai 1812, âgé de 76 ans. Lévesque avait une vaste érudition,

mais il a trop écrit pour que ses ouvrages aient pu approcher de cette perfection qu'on n'obtient que par un travail assidu. La multitude des matières qu'il embrassait l'empêchait de réfléchir assez sur chacune d'elles, et surtout de donner à son style cette facilité, cette correction dont il est parfois dépourvu. Il fut lié avec les philosophes, dont il partageait les sentiments, comme on peut en juger par ses écrits.

† LÉVESQUE DE POUILLY (Jean-Simon), fils de Louis Lévesque, auteur de la *Théorie des sentiments agréables*, naquit à Reims, en 1754. Son père lui-même avait dirigé son éducation, et le jeune Levesque en avait si bien profité, qu'à l'âge de 13 ans il était déjà très versé dans les belles-lettres anciennes et modernes. Quoique trois ans après il eut le malheur de perdre son père, il ne s'appliqua pas moins à ses études. S'étant rendu très jeune à Paris, il y trouva de puissants protecteurs, que lui avait préparés le mérite de son père. Il fut successivement président, lieutenant général, commissaire, enquêteur et examinateur honoraire. En 1768, il devint membre de l'académie royale des inscriptions et belles-lettres de Paris, et, le 20 février 1782, les habitants de la ville de Reims le choisirent pour leur lieutenant. En 1790, et au commencement de la révolution, il était conseiller d'état. Il émigra trois ans après, et se réfugia en Allemagne; mais il rentra bientôt en France, et vécut dans ses terres pendant plusieurs années. Il fut nommé, après la formation de l'institut, associé libre de l'académie des inscriptions et belles-lettres: il était aussi membre honoraire de l'académie de Châlons-sur-Marne. Levesque de Pouilly est mort le 24 mars 1820, âgé de 86 ans. Il a laissé: 1° *Éloge de M. Rogier de Mavelin, lieutenant de la ville de Reims*, 1755; 2° *Vie de Michel de l'Hôpital*, Londres (Paris), 1764, in-12; 3° *Éloge de Charles-Bonnet* (imprimé en Allemagne); 4° *Théorie de l'Imagination*, Paris, 1803, 1 vol. in-12. Cet ouvrage ne manque pas de mérite, mais il est inférieur à la *Théorie des sentiments agréables*. 5° Plusieurs Mémoires insérés dans la collection de *ceux* de l'académie de Paris. L'*Annuaire de la Haute-Marne* a donné une *Notice* sur Levesque de Pouilly. Ce littérateur écrivait d'un style correct et élégant.

LÉVI. *Voyez* PHILIPPE LÉVI.

LÉVI, 3e fils de Jacob et de Lia, naquit en Mésopotamie l'an 1748 avant J.-C. C'est lui qui, voulant venger avec son frère Siméon l'injure faite à Dina leur sœur, passa au fil de l'épée tous les habitants de Sichem. Jacob en témoigna un déplaisir extrême, et prédit au lit de la mort qu'en punition de cette cruauté, la famille de Lévi serait divisée et n'aurait point de portion fixe au partage de la terre promise. en effet elle fut dispersée dans Israël, et n'eut pour partage que quelques villes qui lui furent assignées dans le lot des autres tribus. Lévi descendit en Égypte avec son père, ayant déjà ses trois fils Gerson, Caath et Merari, dont le deuxième eut pour fils Amram, de qui naquirent Moïse, Aaron et Marie. Il y mourut l'an 1612 avant J.-C., à 137 ans. Sa famille fut toute consacrée au service de Dieu; et c'est de lui que les prêtres et les lévites ti-

rèrent leur origine. Ceux de sa tribu s'alliaient souvent à la maison royale, ainsi que le prouve la généalogie des parents de J.-C. selon la chair.

LEVI DE GERSOM, rabbin, a composé les *Guerres du Seigneur* en hébreu, Wallenstadt, 1560, in-fol., et des *Commentaires* imprimés séparément et dans les grandes bibles. C'était un esprit singulier, qui a rempli tous ses livres de vaines subtilités métaphysiques. On ignore le temps où il a vécu.

LÉVIS, ou LÉVI (Guy de), d'une illustre maison de France, fut le chef de toutes les branches que l'on en connaît aujourd'hui. Il se croisa contre les Albigeois, et fut élu maréchal des croisés. C'est en mémoire de cette charge que sa postérité a toujours conservé le titre de *Maréchal de la Foi.* Il se signala dans cette guerre, et eut la dépouille de ces rebelles fanatiques, la terre de Mirepoix et plusieurs autres situées en Languedoc. Il mourut en 1230; il avait fondé en 1190 l'abbaye de la Roche. Ses successeurs ont joint au nom de Lévis celui de seigneurs de Mirepoix.

LÉVIS. *Voyez* QUELUS.

† LÉVIS (M. A., duc de), grand bailli de Senlis, naquit à Paris en 1739. Nommé député de la noblesse aux états généraux de 1789, il se réunit au *tiers*, et siégea à l'assemblée nationale le 1er août. Il présenta ses réflexions sur l'inutilité de la déclaration des droits, consentant néanmoins qu'on la mît à la suite de la constitution. Il s'opposa quelque temps après à l'emprunt demandé par Necker; il appuyait son opinion sur l'aveu des cahiers qui défendaient aux députés d'en consentir de nouveaux. Dans la même année, il proposa qu'on établît des réglements sur la liberté de la presse, et à l'occasion de la dédicace des OEuvres de Voltaire, que Palissot présenta à l'assemblée, il fit décréter qu'on n'en recevrait aucune. Il vota le 18 mai 1790 pour qu'on n'accordât le *recours* contre les auteurs des détentions arbitraires, qu'aux prisonniers contre lesquels il n'y aurait pas de plaintes légales. Dans les différends qui eurent lieu entre l'Angleterre et l'Espagne, il fit déclarer que la France n'entreprendrait aucune agression, mais qu'elle saurait défendre ses droits. Il réclama, le 24 février 1791, le droit de voyager sur les routes du roi. Quelque modération que le duc de Levis eût mise dans sa qualité de député, il n'avait pas moins adopté, en partie, les principes révolutionnaires; trompé en cela comme bien d'autres gens crédules. Il revint bientôt de son erreur, et eut, par conséquent, à souffrir les persécutions dont étaient l'objet les personnes honnêtes, et surtout ceux de sa classe. Le règne de la terreur arriva, il devint suspect, et fut enfermé au Luxembourg, comme complice d'une de ces conjurations qui servaient souvent de prétexte aux factieux pour immoler des victimes. Le duc de Levis fut de ce nombre. Condamné par le tribunal révolutionnaire, il fut exécuté le 4 mai 1794, âgé de 55 ans. — Son épouse subit le même sort le 10 juillet suivant : on l'accusa d'avoir eu part à la conjuration du Luxembourg, où elle était retenue; conjuration imaginée par les malveillants afin de multiplier leur victime.

LEYDE (Philippe de), né d'une famille noble de cette ville, fut conseiller de Guillaume de Bavière, comte de Hollande, puis grand-vicaire et chanoine d'Utrecht, où il mourut en 1380. On a de lui : *De republicæ cura, et sorte principantis, nonnulli alii tractatus*, Leyde, 1516, in-fol., et Amster., 1701, in-4°, avec une *Vie* de l'auteur. Ce qu'il a écrit sur le gouvernement civil ne vaut pas ce qu'il dit du gouvernement domestique. Il avait professé le droit à Orléans et à Paris, et laissa d'autres ouvrages oubliés aujourd'hui.

LEYDECKER (Melchior), théologien calviniste, né à Middelbourg en 1652, professeur de théologie à Utrecht en 1678, mort en 1721, à 69 ans, était un homme dur et passionné, qui ne savait réprimer ni sa langue ni sa plume. On a de lui plusieurs ouvrages pleins d'érudition, mais qui manquent souvent de critique. Les principaux sont : 1° *Traité de la république des Hébreux*, 2 vol. in-fol., Amsterdam, 1714 et 1716 : recueil curieux, semé d'anecdotes sur le judaïsme moderne. Il y a joint une réfutation de l'*Archéologie* de Burnet. Ce traité de la république des Hébreux n'a pas fait oublier celui de Sigonius sur la même matière. 2° Un *Commentaire* latin sur le Catéchisme d'Heidelberg ; 3° une *Dissertation* contre le Monde enchanté de Becker ; 4° une *Analyse de l'Écriture, avec la Méthode de prêcher*; 5° une *Histoire du jansénisme*, Utrecht, 1695, in-8°; 6° *Fax veritatis*, Leyde, 1677, in-8°; 7° La *Continuation* de l'Histoire ecclésiastique de Hornius, Francfort, 1704, in-8° ; 8° *Histoire de l'Église d'Afrique*, in-4°; 9° *Synopsis controversiarum de fœdere*. Tous ces ouvrages sont écrits en latin, d'un style dur, et dans les préjugés de l'auteur.

LEYDEN (Jean de). *Voyez* JEAN.

LEYDEN (Jean Gerbrand de), ainsi nommé parce qu'il était de la ville de ce nom, se fit carme, s'appliqua avec une grande assiduité à toutes les fonctions de la vie apostolique, et consacra ses moments de loisir à l'étude de l'histoire de son pays. Il mourut l'an 1504. On a de lui : 1° *Chronicon Hollandiæ comitum et episcoporum ultrajectensium, a S. Willebrordo ad annum* 1417, Francfort, 1520, in-fol.; 2° *Chronicon egmondanum, sive Annales abbatum egmondensium*, publié par Antoine Mathieu, Leyde, 1698, in-4°. On lui attribue une Histoire de l'ordre des carmes ; ce n'est qu'une répétition de celle d'Arnold Bostius.

LEYDEN (Jean de), ainsi nommé du lieu de sa naissance (et dont le nom est BULCOLD *ou* BÉROLD), n'est connu que par son fanatisme. Il était tailleur. Il s'associa avec un boulanger et un ministre protestant, nommé *Rotman*, et devint chef des anabaptistes. Le boulanger, appelé JEAN MATTHIEU, changea son nom en celui de *Moïse*. Il envoya douze de ses disciples, qu'il appela ses apôtres, se vantant d'être envoyé du Père éternel, pour établir une nouvelle Jérusalem. Ces fanatiques se rendirent maîtres de Munster en 1534, et y exercèrent des indignités et des atrocités incroyables. Les magistrats et autres citoyens honnêtes s'étant opposés à leur fureur, furent massacrés ou expirèrent dans des tourments raffinés. Cet

imposteur insensé prenait le nom de *Roi de Jérusalem et d'Israël*, et ne régnait que par des massacres, des cruautés et des abominations inouïes. Il espérait d'établir sa puissance sur les débris de celle des potentats de l'Europe; mais l'évêque de Munster l'ayant pris avec les principaux ministres de sa frénésie, il les fit mourir par de rigoureux supplices en 1536, après les avoir promenés quelque temps dans les pays circonvoisins, pour répandre la terreur dans l'ame des fanatiques qui troublaient alors tous les états de l'Europe, mais particulièrement l'Allemagne. *Voy.* Munster.

LEZANA (Jean-Baptiste de), carme, naquit à Madrid le 23 novembre 1586. Il enseigna avec réputation à Tolède, à Alcala et à Rome; Urbain VIII le fit assesseur de la congrégation *dell'Indice*, et Innocent X de celle des Rites. Il mourut à Rome le 29 mars 1659, à 73 ans. On a de lui: 1° *Summa quæstionum regularium*, Lyon, 1655, 4 vol. in-fol.; c'est une théologie qui a pour objet principal les devoirs des religieux; 2° *Summa theologiæ sacræ*, Rome, 1654, 3 vol. in-fol.; 3° *Annales sacri, prophetici et eliani ordinis*, etc., Rome, 1651 - 1656, 4 vol. in-fol., pleins de fables ridicules sur l'origine de cet ordre; 4° *De regularium reformatione*, Rome, 1646, in-4°.

† LEZAY-MARNEZIA (Claude-François-Adrien, marquis de), naquit à Besançon en 1735. Il suivit d'abord la carrière des armes, et servit dans le régiment du roi. Le marquis de Marnezia avait fait de très bonnes études, et jeune encore il quitta l'état militaire pour se livrer entièrement à la littérature. La noblesse du bailliage d'Aval le nomma son député aux états-généraux de 1789. Trompé par les maximes spécieuses qu'on débitait dans ce temps-là, il fut un de ceux parmi les nobles qui passèrent à la chambre du tiers-état, et favorisèrent les premières innovations. Le marquis de Marnezia avait de bons principes, un jugement sain, et aimait le roi. Il ne tarda pas à apercevoir le but où tendaient les factieux, et rectifia ses opinions. D'après le sentiment de J.-J. Rousseau lui-même, il s'opposa vivement à ce que les comédiens fussent admis aux droits de citoyens actifs. Pendant l'existence de la première assemblée, il montra des principes sages et modérés. Pour fuir les nouveaux troubles qui menaçaient son pays et ceux qui y avaient occupé un certain rang, il se réfugia en Amérique, où il s'établit sur les bords du Scioto. L'amour de la patrie le ramena en France au moment que les orages qu'il avait évités par son émigration étaient dans leur plus grande force. Il était parti de Paris avant l'ouverture de l'assemblée législative, et il y revint dans le règne de la *terreur*. Son arrivée inattendue le rendit aussitôt suspect. Il fut arrêté et mis en prison: il eut le bonheur d'y être oublié pendant onze mois, et il en sortit après la chute de Robespierre. Mais, atteint d'une maladie dont il avait puisé le germe dans la prison, il y succomba enfin en avril 1800. On a de lui: 1° *Essai sur la nature champêtre*, poëme avec des notes, Paris, 1787-1800, in-8°. Il contient des vers heureux et des détails intéressants. 2° *Essai sur la minéralogie du bailliage d'Or-*

gelet en Franche-Comté, 1778, in-8°; 3° *Le bonheur dans les campagnes*, Neufchâtel et Paris, 1788, in-8°. Cet ouvrage est écrit avec grâce et simplicité. 4° *Plan de lecture pour une jeune dame*, Paris, 1784, in-8°; Lausane, 1800, in-8° : livre instructif et bien écrit; 5° *La famille vertueuse*, est du petit nombre des romans qu'on peut lire avec utilité, vu les bonnes leçons de morale qu'il contient, 1785, in-12; 6° trois *Lettres sur le Scioto*, in-8°; 7° *Le Voyageur naturaliste*, ou *Instruction sur les moyens de rassembler les objets d'histoire naturelle et de les bien conserver*, traduit de l'anglais de Coakley, Amsterdam et Paris, 1775, in-12. Il a laissé en outre plusieurs pièces fugitives, au nombre desquelles on distingue *l'Epître à mon curé*, dont tous les amateurs, ont retenu ce vers :

« L'âge d'or était l'âge où l'on ne régnait pas. »

Le marquis de Marnezia écrivait avec une égale facilité en prose et en vers. Son style est agréable et pur, et sa versification pleine d'élégance et d'harmonie. Il avait des sentiments chrétiens, et lorsqu'il mourut il travaillait à un ouvrage où il aurait prouvé que les principes de la véritable philosophie sont les mêmes que ceux de la religion.

LEZIN (Saint), *Licinius*, évêque d'Angers en 586, mort le 1er novembre 605. Le pape saint Grégoire lui écrivit la *Lettre* 52 du livre IX°.

†LHERITIER DE BRUTELLE (Charles-Louis), célèbre botaniste, naquit à Paris en 1746. Son père était un négociant riche et estimé, qui procura à son fils une éducation très soignée. Celui-ci acheta une charge de secrétaire du roi, et en 1772, il devint procureur aux eaux et forêts de la généralité de Paris. Trois ans après, il fut reçu à la cour des aides, où il connut Malesherbes. Ses liaisons avec cet illustre jurisconsulte, passionné pour la botanique, accrurent en lui son amour pour cette science, qu'il cultivait depuis long-temps. Dombey manquant des fonds nécessaires pour publier ses observations sur le Pérou et le Chili, qu'il avait visités, Lhéritier s'offrit d'en rédiger et d'en imprimer à ses frais la partie relative à la botanique. Dombey lui céda son herbier, et il était fort avancé dans son travail, lorsque le gouvernement, à la sollicitation de l'ambassadeur d'Espagne, lui ordonna de suspendre la publication de la *Flore du Pérou*, et de remettre à Buffon l'herbier de Dombey. A cette époque, plusieurs botanistes espagnols, qui avaient long-temps herborisé dans l'Amérique méridionale, allaient faire paraître le même ouvrage, et avaient engagé l'ambassadeur de cette nation à Paris, à la démarche qu'il venait de faire. Lhéritier, au lieu de se désister de son herbier, partit pour Londres, où il continua son travail, qui cependant ne vit jamais le jour, et pendant ce temps, les botanistes espagnols publièrent leur *Flore péruvienne*. Lhéritier fit à Londres la connaissance du célèbre Banks, dont la riche bibliothèque lui fut très utile pour ses recherches. Quoique naturellement bon, Lhéritier était d'un caractère très irascible; il eut des discussions assez vives avec Cavanilles, savant naturaliste espagnol, au sujet d'une plante que Lhéritier pré-

tendait avoir découverte le premier; mais il paraît que la justice était du côté de l'Espagnol. A l'époque de la révolution, Lhéritier revint en France, et en 1789, il fut nommé l'un des commandants de la garde nationale de Paris. Lors de la fatale journée du 6 octobre 1791 (*voyez* LOUIS XVI), se trouvant à Versailles, à la tête de son bataillon, dit des *Lombards*, il arracha des mains de la populace onze gardes-du-corps qu'elle allait massacrer. Sous le prétexte de les amener prisonniers à Paris, il les cacha dans sa maison, et leur procura les moyens de s'évader. Employé au ministère de la justice, il fut ensuite nommé deux fois juge au tribunal civil de Paris, place qu'il remplit avec zèle et probité. Il consacrait ses loisirs à son étude favorite, et à régler les restes de sa fortune, dont la plus grande partie lui avait été enlevée par la révolution. La tempérance et une constitution robuste lui faisaient espérer une longue vie, lorsqu'en rentrant un soir chez lui, et à quelques pas de son domicile, il fut tué à coups de sabre, sans qu'on ait jamais pu découvrir les auteurs de cet assassinat: c'était le 6 avril 1806; Lhéritier n'avait que 54 ans. On a de lui: 1° *Stirpes novæ aut minus cognitæ descriptionibus illustratæ*, Paris, 1784, et années suiv., in-fol. Elles contiennent 7 *fascicules et* 96 planches. Il en donna, trois ans après, 44 autres planches représentant des *geranium*, mais, quoiqu'imprimées, elles n'ont pas été mises en vente. 2° *Cornu specimen botanicum sistens descriptiones et icones specierum cornu minus cognitarum*, Paris, 1788, in-fol., et 6 planches; 3° *Serium anglicum seu plantæ rariores quæ in hortis juxta Londinum, imprimis in horto regio kervensi excoluntur*, Paris, 1788, grand in-fol., avec 30 planches; 4° sept *Dissertations* latines, *Karslisle*, 1788, in-fol., avec une planche; *Hyemonopappus*, *Exibapsus*, *Virgilia*, *Michanxia*, *Buchozia*, *Cadia*. Tous ces ouvrages sont fort rares. Il a laissé manuscrites la *Flore du Pérou* et la *Flore de la place Vendôme*. Cette dernière contient la nomenclature de différentes plantes qu'il avait remarquées lorsqu'il allait ou revenait de son bureau au ministère de la justice. Lhéritier était membre de l'académie des sciences, de l'institut. M. Cuvier, qui a fait l'*Eloge historique* de ce savant, assure que sa bibliothèque botanique était la plus complète de toute l'Europe. Le catalogue en a été publié par M. Debure l'aîné, en 1808.

† LHOMOND (Charles-François), naquit à Chaulne, diocèse de Noyon, en 1727, entra comme boursier au collége d'Inville; il y fit de bonnes études, devint principal de ce collége, et fut ensuite nommé professeur à celui du cardinal Lemoine. S'étant attaché aux jeunes enfants, il ne continua pas sa licence. Il refusa des places et des chaires aussi honorables que lucratives, et aux instances que lui faisaient ses amis de les accepter, il répondait toujours qu'il n'abandonnerait jamais ses *sixièmes*. La douceur, un jugement sain, la modestie, la piété, formaient les bases de son caractère, et ces qualités brillent dans les livres d'enseignement, qu'il composa pour ces jeunes élèves, dont l'âge tendre excitait tout son intérêt. Cependant, à l'époque de la révolution,

cet homme estimable, n'ayant pas voulu prêter le serment alors exigé, fut arrêté en avril 1792, avec d'autres prêtres, et enfermé avec eux à Saint-Firmin, une de ces églises que les révolutionnaires avaient transformées en prisons. Tallien, qui avait été son élève, lui fit obtenir la liberté; malgré cette puissante protection, quelques mois après, sous le régime de la terreur, l'abbé Lhomond, ne croyant pas sa vie en sûreté, résolut de sortir de Paris. Arrivé sur le boulevard de la Salpêtrière, il se vit attaqué par deux brigands qui lui enlevèrent son argent, et le laissèrent pour mort. On découvrit un des voleurs; et M. Guyot, qui avait beaucoup de respect pour l'abbé Lhomond, parvint à lui faire rendre son argent. Comme on le pressait de poursuivre son assassin devant les tribunaux : « *Je n'en ferai rien, répondit-il : si vous vouliez lui faire tenir la moitié de la somme qu'il m'a rendue, vous m'obligeriez ; il peut en avoir besoin.* » La tranquillité de M. Lhomond ne fut plus troublée; il cultiva la botanique, et devint très habile dans cette science, dont il donna les premières leçons au célèbre M. Haüy. Ses mœurs étaient aussi simples que sa conversation était aimable et spirituelle, et pleine de saillies innocentes. Convaincu que l'exercice était très utile pour sa santé, il allait, quelque temps qu'il fit, tous les jours à Sceaux. L'abbé L'homond est mort le 31 décembre 1794, âgé de 67 ans. On a de lui les ouvrages suivants, plusieurs fois imprimés, et auxquels on a fait des additions dont la plupart ne sont pas heureuses. 1° *De viris illustribus urbis Romæ*, in-24; 2° *Eléments de la Grammaire française*, in-12; 3° *Epitome historiæ sacræ*, in-12; 4° *Doctrine chrétienne, en forme de lectures de piété, où l'on expose les preuves de la religion, les dogmes de la foi, les règles de la morale, ce qui concerne les sacrements et la prière*, in-12; 5° *Éléments de la Grammaire latine*; 6° *Histoire abrégée de l'Église, où l'on expose ses combats, ses victoires dans les temps de persécution, d'hérésie et de scandale, et où l'on montre que sa conservation est une œuvre divine ainsi que son établissement*, in-12; 7° *Histoire abrégée de la religion avant la venue de Jésus-Christ, où l'on expose les promesses que Dieu a faites d'un Rédempteur, les figures qui l'ont représenté, les prophéties qui l'ont annoncé, et la suite des événements temporels qui lui ont préparé les voies, et où l'on démontre l'antiquité et la divinité de la religion chrétienne*, 1re édit. 1791.

L'HOSTE. *Voyez* Hoste.

LHOTSKI (George), jésuite, né à Zbirow en Bohême l'an 1724, mourut en 1752, étant recteur du collége de Telcz, après avoir enseigné les lettres et les sciences avec réputation. On a de lui : *Controversia philosophica de systemate philosophiæ mechanicæ, id est, Mechanismo cosmico et individuali*, Prague, 1748, in-8°; 2° *Doctrina theologica de gratia, justificatione, merito, virtutibus, vitiis et peccatis*, 1753, in-4°; 3° *Doctrina theologica de fide, spe, et charitate*, ibidem, 1755, in-4°.

LHOYD. *Voyez* Lloyd.

L'HUILLIER *Voy.* Luillier.

LIA, fille aînée de Laban, fut mariée avec Jacob par la supercherie de son père, qui la substitua à Rachel, que Jacob devait

épouser : cependant Jacob vécut bien avec elle, et en eut six fils, Ruben, Siméon, Lévi, Juda, Issachar, Zabulon, et une fille nommée Dina.

LIANCOURT (Jeanne de Schomberg, duchesse de), fille du maréchal de Schomberg et femme de Roger du Plessis, duc de Liancourt, connu par les deux lettres que lui écrivit le docteur Arnauld. Elle détacha du monde son mari par ses leçons et par ses exemples. Les deux époux se lièrent étroitement avec les solitaires de Port-Royal, et montrèrent beaucoup d'ardeur pour la défense de Jansénius. Ils moururent en 1674. Le duc ne survécut que deux mois à son épouse. On a d'elle un ouvrage édifiant sur l'éducation des enfants de l'un et de l'autre sexe. L'abbé Boileau le publia en 1698, sous ce titre : *Réglement donné par une femme de haute qualité à sa petite-fille, pour sa conduite et pour celle de sa maison*, in-12; réimprimé à Paris en 1779. L'éditeur joignit à cet ouvrage un réglement que la duchesse de Liancourt avait fait pour elle-même, avec un tableau des vertus de cette dame; on sent bien qu'on n'y trouve pas l'humilité et la docilité d'esprit qui opèrent la soumission aux décisions de l'Eglise. [La duchesse de Liancourt possédait plusieurs langues, la musique, le dessin et faisait des vers assez agréables.]

LIBANIUS, fameux sophiste d'Antioche, où il naquit en 314, fut élevé à Athènes, professa la rhétorique à Constantinople et dans sa patrie. Saint Basile et saint Jean-Chrysostôme furent les disciples de ce maître, qui, quoique païen, faisait beaucoup de cas des talents et des vertus de ses deux élèves. On prétend qu'il aurait choisi Chrysostôme pour son successeur, si le christianisme ne le lui avait enlevé. L'empereur Julien n'oublia rien pour engager Libanius à venir à sa cour; mais il ne put y réussir, même en lui offrant la qualité de préfet du prétoire. Libanius, qui n'était pas plus modeste que les autres sages de l'antiquité païenne, répondit constamment à ceux qui le sollicitaient, que la qualité de sophiste était fort au-dessus de toutes les dignités qu'on lui offrait. Julien, irrité contre les magistrats d'Antioche, avait fait mettre en prison le sénat de cette ville. Libanius vint parler à l'empereur pour ses concitoyens, avec une liberté courageuse. Un homme de la cour pour qui ce ton ferme était apparemment nouveau, lui dit : « Orateur, tu es bien près du » fleuve Oronte, pour parler si » hardiment. » Libanius le regarda avec dédain, et lui dit : « Courtisan, la menace que tu » me fais ne peut que déshono» rer le maître que tu veux me » faire craindre; » et il continua. On ignore le temps de sa mort; quelques-uns la placent à la fin du quatrième siècle. Libanius avait beaucoup de goût lorsqu'il jugeait les productions des autres, quoiqu'il en manque quelquefois dans ses écrits. Julien soumettait à son jugement ses actions et ses ouvrages; le sophiste, plus attaché à la personne qu'à la fortune de ce prince, le traitait moins en courtisan qu'en juge sévère. La plupart des *Harangues* de ce rhéteur ont été perdues, et ce n'est pas peut-être un grand mal : sans parler des citations multipliées d'Homère, de la fureur d'exagérer, d'un luxe

d'érudition très déplacé, il gâte tout par l'affectation et l'obscurité de son style, qui ne manque d'ailleurs ni de force ni d'éclat. On estime davantage ses *Lettres*, dont on a donné une excellente édition à Amsterdam en 1738, in-fol. Ce recueil offre plus de 1600 Epîtres, dont la plupart ne renferment que des compliments. On en lit plusieurs autres curieuses et intéressantes, qui peuvent donner des lumières sur l'histoire civile, ecclésiastique, littéraire de ces temps là. Antoine Bongiavani a publié à Venise, en 1755, XVII *Harangues* de Libanius, en un vol. in-fol., tirées de la bibliothèque de Saint-Marc. Il faut joindre ce recueil à l'édition de ses œuvres, Paris, 1606 et 1627, 2 vol. in-fol. On y trouve de fréquentes invectives contre la religion chrétienne, et contre l'empereur Constantin, qu'il avoue néanmoins avoir été plus vertueux que tous les empereurs romains qui ont régné avant lui. On met au nombre des prédictions de la mort de Julien une réponse ingénieuse d'un grammairien chrétien d'Antioche à Libanius. Ce sophiste, pour se moquer de la religion, lui demanda, tandis que Julien était dans l'expédition où il périt: *Que fait maintenant le fils du charpentier? il fait un cercueil*, répondit le grammairien.

LIBAVIUS (André), docteur en médecine, né à Hall en Saxe, mourut à Cobourg en Franconie l'an 1616, après avoir publié un grand nombre d'ouvrages sur la chimie, et cherché toutes les occasions de réfuter les rêveries de Paracelse et de ses sectateurs. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Syntagma selectorum alchimiæ arcanorum*, Francfort, 1613, 2 tomes in-fol. en 1 vol; 2° *Appendix syntagmatis arcanorum*, 1615, in-fol.; 3° *Epistolarum chymicarum libri tres*, 1595. La chimie a fait tant de progrès depuis Libavius, que ces ouvrages ne sont plus recherchés. Il est le premier qui ait parlé de la transfusion du sang : opération qui a fait tant de bruit dans le XVIIe siècle, et qui a dû être prohibée par les lois, à raison de l'abus étrange qu'on en faisait. *Voy.* DENYS Jean-Baptiste, MERKLIN.

LIBÉRAT (Saint), abbé du monastère de Capse en Afrique, souffrit le martyre avec six de ses compagnons, le 2 juillet 483, pendant la persécution d'Hunéric.

LIBÉRAT, diacre de l'Eglise de Carthage au VIe siècle, l'un des plus zélés défenseurs des *Trois Chapitres*, fut employé dans diverses affaires importantes, et fut envoyé à Rome l'an 535. On a de lui un livre intitulé : *Breviarium de causa Nestorii et Eutychetis*, que le P. Garnier donna au public en 1675, in-8°, à Paris, avec des Commentaires qui corrigent ce qu'il y a de défectueux dans le texte.

LIBÈRE (Saint), Romain, fut élevé sur la chaire de saint Pierre en 352, après le pape Jules Ier. Il la mérita par sa piété et par son zèle pour la foi. L'empereur Constance, ayant tenté vainement de le faire souscrire à la condamnation de l'illustre Athanase, le relégua à Bérée dans la Thrace. La rigueur avec laquelle on le traita dans son exil, et la douleur de voir son siége occupé par l'anti-pape Félix, ébranlèrent sa constance. Il consentit enfin à la condamnation d'Athanase, et signa la *Formule* de Sirmium,

non pas celle du dernier concile, qui était visiblement hérétique, ni celle du second, qui était également répréhensible, et qui fut rédigée par Valens et Ursace en 357, mais celle du premier, dressée en 351 avec beaucoup d'art par les ariens, et qui pouvait à la rigueur être défendue, comme elle le fut par saint Hilaire. Par cette faiblesse, il rentra dans la communion des Orientaux. On lui fit approuver dans le concile d'Ancyre, en 358, un écrit qui rejetait le mot *consubstantiel;* mais il protesta en même temps qu'il anathématisait ceux qui disaient que le Fils n'était pas semblable au Père en substance et en toutes choses. L'empereur lui permit de retourner à Rome, où le peuple le reçut assez froidement. Cet accueil le fit rentrer en lui-même : il reconnut sa faute, la pleura, fit ses excuses à Athanase, rejeta la confession de foi du concile de Rimini en 359, et mourut saintement le 24 septembre 366. C'est ainsi que ce pape termina sa carrière avec la gloire qui avait illustré la très grande partie d'un pontificat de plus de 14 ans, et que sa chute, quelle qu'elle ait été, n'a pu flétrir. Cette faiblesse passagère se trouve réparée par tant de traits d'un courage parfaitement soutenu depuis son repentir, que presque tous les pères l'ont qualifié de *bienheureux*. Son nom se lit dans les plus anciens Martyrologes latins. On a de lui des *Épîtres* qui se trouvent dans celles des papes par D. Coustant. L'abbé Corgne a publié en 1726 une Dissertation critique et historique sur le pape Libère. La chute de ce pape a toujours servi d'argument aux gallicans contre l'infaillibilité du pape. L'ouvrage cité montre la faiblesse des conclusions qu'on en tire.

LIBERGE (Martin), né au Mans, professeur de droit à Poitiers, fut élu échevin perpétuel de cette ville, pour avoir appaisé deux séditions du peuple au commencement de la ligue. Il harangua Henri IV, lorqu'il passa par Angers en 1595; et ce prince fut si charmé de son discours, qu'il l'embrassa. Liberge mourut en 1599. Nous avons de lui la *Relation du siége de Poitiers*, où il était présent, 1625, in-12; et quelques *Traités* de droit.

LIBERIUS A JESU, carme, natif de Novare, enseigna la controverse pendant 38 ans à Rome, et fut préfet de la Propagande. Il mourut l'an 1719, après avoir publié: *Controversiæ dogmaticæ*, Rome, 1701, in-fol. Cette édition fut défendue, parce que l'auteur y était favorable au jansénisme; mais l'ayant corrigée, et s'étant rétracté, on permit l'édition qui fut faite l'an 1710. Liberius, qui avait promis 3 vol. in-fol. quand il en publia le premier, augmenta tellement l'ouvrage, qu'on l'a imprimé à Milan en 11 vol. in-fol., l'an 1742.

LIBERTÉ, divinité allégorique. On la représentait sous la figure d'une femme vêtue de blanc, tenant un sceptre d'une main, un casque de l'autre, et ayant auprès d'elle un faisceau d'armes et un joug rompu : le chat lui était consacré. Quoique la liberté soit en général un bien précieux, elle est si sujette à dégénérer, que quelques moralistes mythologues ont douté s'il fallait la ranger parmi les divinités bienfaisantes ou sinistres. Horace a dit :

In vitium Libertas excidit et vim
Dignam lege regi.

LIBERTINUS (Charles), né à Mulhausen en Bohême l'an 1638, entra chez les jésuites en 1654, et mourut à Klattau en 1583; après avoir enseigné les belles-lettres et la langue grecque, et avoir prêché avec réputation. On a de lui le traité de Grenade, ou George Scholarius, *sur la prédestination*, traduit en latin, avec de fort bonnes notes, Prague, 1673, in-8°. Il a publié encore *Franciscus Xaverius, Indiarum apostolus, elogiis illustratus*, Breslau 1681; Prague, 1771, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Jean LIBERTINUS, aussi jésuite, né à Leutmeritz en 1654, mort vers 1724, dont on a un ouvrage, en langue bohémienne, *sur l'éducation de la jeunesse*, Prague, 1715, in-12; et un traité *De la conformité de la volonté de l'homme avec celle de Dieu*, dans la même langue, Prague, 1710, in-12.

LIBITINE, divinité qui présidait aux funérailles. C'est la même que Proserpine. (*Voyez* ce nom.) Elle avait, à Rome, un temple où l'on gardait tout ce qui était nécessaire aux pompes funèbres.

LIBON, célèbre architecte grec, vivait 450 ans avant J.-C. C'est lui qui bâtit le fameux temple de Jupiter, auprès de Pruse ou Olympie, si renommé par les jeux olympiques qu'on y célé-
[illegible] les qua[illegible]
[illegible], ou l[illegible] *[illegible]etus*,
[illegible]us), [illegible]lèbre
[illegible] et m[illegible]ême,
[illegible] a Rap[illegible]tat de
[illegible], en 15[illegible] mois
[illegible] gross[illegible]re. Son
[illegible] le fit [illegible]ne bo[illegible]
[illegible]coton [illegible]c tan[illegible]
[illegible]n, [illegible] une [illegible]
[illegible]ssi [illegible] ne f[illegible]

venu au monde avant le temps. Il professa la philosophie à Pise, et ensuite la médecine à Padoue, avec beaucoup d'applaudissement. Il mourut en 1657, à 79 ans. On a de lui un très grand nombre de Traités. Les principaux sont: 1° *De monstris*, Amsterdam, 1665, in-4°. On y trouve quelques contes populaires, mais il y a de bonnes vues et des principes sages. 2° *De cometarum attributis*, in-4°; 3° *De his qui vivunt sine alimentis*, in-fol; 4° *Mundi et hominis analogia*, in-4°; 5° *De annulis antiquis*, in-4°; 6° *De novis astris et cometis*, Venise, 1622, in-4°; 7° *De ortu spontaneo viventium*, Vicence, 1618, in-fol.; 8° *De animorum rationalium immortalitate*, Padoue, 1629, in-fol.; 9° *De fulminum natura*, in-4°; 10° *De ortu animæ humanæ*, Venise, 1603, in-4°; 11° *Hydrologia, sive De maris tranquillitate et ortu fluminum*, Udine, 1655, in-4°; 12° *De lucernis antiquis*, ibid, 1653, in-fol., etc. Dans ce dernier traité, il soutient que les anciens avaient des lampes sépulcrales qui ne s'éteignaient point; mais les savants croient communément que ces prétendues *lampes éternelles* n'étaient que des phosphores, qui s'allumaient pour quelques instants après avoir été exposés à l'air. C'est le sentiment de Ferrari dans sa dissertation *De veterum lucernis sepulchralibus*, qu'il publia en 1685, in-4°, dans son livre *De re vestiaria*. — Joseph LICETI, père de Fortunius, est auteur d'un livre intitulé: *Nobilità de' principali membri dell' uomo*, 1599, in-8°.

LICHTENAW; on appelait de [illegible] nom CONRAD, connu aussi [illegible]s le nom d'*Abb[illegible]rgen-* [illegible] *Voyez* CONRAD[illegible]

† LICHTENBERG (Georges Christophe), physicien et moraliste allemand, naquit à Ober-Ramstaed, près de Darmstad, le 1er juillet 1762. Son père, pasteur de ce village, lui apprit les premiers éléments des sciences, dans lesquelles le jeune Lichtenberg se perfectionna à l'université de Gottingue, sous les célèbres Hollmann, Heyne, Gatterer, Kaestner et Meister. Il avait prononcé au Gymnase de Darmstad, un discours en vers allemands *sur la véritable Philosophie* et *le Fanatisme philosophique*, discours qui lui fit beaucoup d'honneur et lui prépara une brillante carrière dans l'enseignement public. Ayant fait dans son bas-âge une chute qui lui courba l'épine du dos, cet accident affecta non-seulement son système physique, mais le moral : aussi, malgré ses grandes connaissances, Lichtenberg avait beaucoup de penchant pour la superstition. Il interrogeait les astres, croyait être sous la sauvegarde d'un esprit, ou génie, comme celui de Socrate, et tâchait de communiquer avec les intelligences célestes. Il écrivit plusieurs fois à son *génie*, pour lui faire des demandes; le génie sans doute ne lui répondit point, et Lichtenberg ne persista pas moins à croire à la fatalité et à ces êtres invisibles que son imagination créait. Il occupa plusieurs chaires en Allemagne, et eut quelques démêlés avec le fameux Lavater. (*Voyez* ce nom.), au sujet d'un écrit de ce physiognome, intitulé *Recherches de Ch. Bonnet sur les preuves du christianisme*. Lichtenberg y répondit assez imprudemment par une satire sous le titre de *Revue* 1773). Non content de cette attaque, quelques années après, en 1778, il publia contre Lavater, en tête de l'Almanach de Gottingue, une satire plus violente encore que la première, intitulée *la Physiognosique contre les physiognomes*. Lavater répondit à son adversaire avec beaucoup de modération, et même avec des éloges. Le mordant Lichtenberg, aussi injuste que peu généreux, publia une parodie amère et burlesque de l'ouvrage de Lavater : *Essais physiognomiques*, et à laquelle il donna de titre de *Physionomie des Queues*. Il fit plusieurs voyages en Italie et en Angleterre, et mourut le 24 février 1799, agé de 47 ans. Pendant toute sa vie, il parut balancer dans sa croyance religieuse, et finit par avouer « que la doctrine » de l'Évangile est le moyen le » plus sûr et le plus efficace de » répandre un repos et un bon» heur durables sur la terre. » Parmi ces *ouvrages*, imprimés à Gottingue, de 1800 à 1806, en 9 vol., ceux qui firent le plus d'honneur à Lichtenberg, furent l'*Explication des Tableaux* ou *Romans moraux* du célèbre peintre anglais Hogarth; des *Lettres* sur Garrik; une nouvelle édition du *Compendium* d'Erxleben.

LICHTENSTEIN (Joseph-Wenceslas, prince de), duc de Troppau et de Jægerndorf en Silésie, chevalier de la Toison-d'Or, feld-maréchal au service de l'impératrice Marie-Thérèse, directeur-général de l'artillerie, naquit à Vienne le 10 août 1696. Il entra au service de la maison d'Autriche en 1716, et fut fait colonel d'un régiment de dragons en 1723. Charles VI l'envoya en 1738 en qualité d'ambassadeur à la cour de Versail

les; emploi qu'il remplit pendant trois ans avec distinction. Il commanda en chef les armées en Italie en 1746, et gagna le 20 juin la bataille de Plaisance, qui mit les affaires de sa souveraine dans un état très avantageux en Italie. En 1760, il fut nommé ambassadeur extraordinaire à la cour de Parme, pour épouser par procuration l'infante Isabelle au nom de l'archiduc Joseph, depuis empereur. Quatre ans après, il remplit à Francfort la dignité de commissaire impérial pour l'élection du roi des Romains, et mourut à Vienne, le 10 février 1772, âgé de 75 ans. Lichtenstein est encore considéré comme ayant été le plus fidèle ministre et le plus zélé sujet de Marie-Thérèse dans des temps très difficiles, et comme le restaurateur de l'artillerie autrichienne, qui sous sa direction devint un des plus formidables ressorts de la tactique moderne. L'auguste princesse le regarda comme un des soutiens de son trône, dans les circonstances où il s'ébranlait de toutes parts, et lui fit élever un beau monument en bronze dans l'arsenal de Vienne. Les artistes perdirent en lui un protecteur, les infortunés un appui, et les pauvres un père. [Il est le créateur de la belle galerie de tableaux qui porte son nom, et qui est devenue comme un majorat dans sa famille.]

LICINIA, vestale, fut punie de mort avec deux autres, Emilie et Marcia, à cause de leurs déréglements, vers l'an 113 av. J.-C.

LICINIUS (Caïus), tribun du peuple, d'une famille des plus considérables de Rome entre les plébéiennes, fut choisi par le dictateur Manlius pour général de la cavalerie, l'an 365 avant J.-C. Licinius fut le premier plébéien honoré de cette charge. On le surnomma *Stolo*, c'est-à-dire *rejeton inutile*, à cause de la loi qu'il publia avec Sextius pendant son tribunat, par laquelle il défendait à tout citoyen romain de posséder plus de 500 arpents de terre, sous prétexte que ceux qui en avaient davantage ne pouvaient cultiver leur bien avec soin. Ces deux tribuns ordonnèrent encore « que les intérêts qui auraient été payés par » les débiteurs demeurassent imputés sur le principal des dettes, et que le surplus serait acquitté en trois diverses années »; ce qui était une violation manifeste de la propriété; enfin, « que l'on ne créerait plus » de consul à l'avenir, que l'un » d'eux ne fût de famille plébéienne. » Ils furent tous les deux consuls, en conséquence de cette dernière loi, Sextius l'an 362 avant J.-C., et Licinius deux ans après. On a toujours remarqué que l'ambition, la cupidité et la jalousie, cherchaient à flatter la faveur populaire pour parvenir à leur but. *Voyez* GRACCHUS. [Licinius fut condamné, en 356 avant J.-C., à une amende de 10,000 asses (6,700 fr.), pour avoir transgressé une des lois qu'il avait promulguées, en possédant plus de *mille arpents* de terre, tant en son nom qu'en celui de son fils.]

LICINIUS-TEGULA (Publ.), célèbre poète latin, vers l'an 200 avant J.-C. Licatius, cité par Aulu-Gelle, lui donne le 4e rang parmi les poètes comiques. Mais comme il ne nous reste de lui que des fragments dans le *Corpus poetarum* de Maittaire, il

est difficile de dire s'il méritait le rang qu'on lui assigne.

LICINIUS-CALVUS. *Voyez* CALVUS.

LICINIUS ou LICINIANUS (C. Flavius Valérius), empereur romain, fils d'un paysan de Dacie, parvint du rang de simple soldat aux premiers emplois militaires. Il était né vers l'an 263. Galère-Maximien, qui avait été soldat avec lui, et auquel il avait rendu des services importants dans la guerre contre les Perses, l'associa à l'empire en 307, et lui donna pour département la Pannonie et la Rhétie. Constantin, voyant son crédit, s'unit étroitement avec Licinius, et, pour resserrer les nœuds de leur amitié, il lui fit épouser Constantia sa sœur, en 313. Cette année fut célèbre par les victoires de Licinius sur Maximin Daïa. Il le battit le 30 avril entre Héraclée et Andrinople, le poursuivit jusqu'au mont Taurus, le força à s'empoisonner, et massacra toute sa famille. Enorgueilli par ses succès, et jaloux de la gloire de Constantin, il persécuta les chrétiens pour avoir un prétexte de lui faire la guerre. Les deux empereurs marchèrent l'un contre l'autre à la tête de leurs armées. Ils se rencontrent auprès de Cibales en Pannonie, combattent tous les deux avec valeur, et Licinius est enfin obligé de céder. Il répara bientôt cette perte, et en vint une seconde fois aux mains auprès d'Andrinople. Son armée, quoique vaincue une deuxième fois, pilla le camp de Constantin. Les deux princes, las de cette guerre ruineuse et si peu décisive, résolurent de faire la paix : Licinius l'acheta par la cession de l'Illyrie et de la Grèce. Constantin ayant passé sur ses terres en 323, son rival irrité viola le traité de paix. On arma des deux côtés, et le voisinage d'Andrinople devint encore le théâtre de leurs combats. L'armée de Licinius y fut taillée en pièces, il prit la fuite du côté de Chalcédoine, où le vainqueur le poursuivit. Craignant d'être obligé de donner bataille, et n'ayant que très peu de troupes, Licinius demanda la paix à Constantin, qui la lui accorda; mais, dès qu'il eut reçu du secours, il rompit encore le traité. Il y eut une nouvelle bataille près de Chalcédoine, où Licinius fut derechef vaincu et contraint de fuir. Constantin le suivit de si près, qu'il l'obligea de s'enfermer dans Nicomédie. Licinius, dans cette extrémité, se remit à la clémence de son vainqueur. Constantia, sa femme, employa les larmes et les prières pour toucher son frère; Licinius se joignit à elle, et se dépouilla de la pourpre impériale. Constantin, après lui avoir accordé son pardon et l'avoir fait manger à sa table, le relégua à Thessalonique, où apprenant qu'il ne cessait d'intriguer, et qu'il traitait secrètement avec les Barbares pour renouveler la guerre, il le fit étrangler l'an 324. Il avait un fils que Constantin prit d'abord chez lui, et qu'il fit mourir un an après. (*Voy.* l'article suivant.) Licinius se distingua par son courage; mais cette vertu était balancée par beaucoup de vices. Il était avare, dur, cruel, impudique; il persécuta les chrétiens, pilla ses sujets, et leur enleva leurs femmes; son inconstance et son ambition lui faisaient rompre à la première occasion les traités les plus solennels. { Licinius se croyant,

sans raison, haï des chrétiens, se déchaîna contre eux. Il défendit toute communication entre les évêques, leur interdit toutes assemblées publiques ou secrètes, et chassa de son palais les personnes soupçonnées de professer le christianisme.

LICINIUS (Flavius Valerius Licinius), surnommé *le Jeune*, était fils du précédent et de Constantia, sœur de Constantin. Il naquit en 315, et fut déclaré César en 317, ayant à peine 20 mois. Constantin le fit élever sous ses yeux à Constantinople. Mais sa jeunesse ne lui permettant pas de cacher les saillies de son imagination, il lui échappait des traits qui faisaient connaître ses désirs ambitieux et les troubles qu'il causerait dans l'empire. On en fit des plaintes à Constantin, et Fausta sa femme lui peignit si vivement le danger de l'état, qu'il fit mourir le jeune prince, en 326, lorsqu'il était dans sa douzième année.

LICINIUS. *Voyez* LEZIN.

LICINIUS DE SAINTE SCHOLASTIQUE, carme, né à Saumur, mort à Paris dans le couvent dit *des Billettes*, le 15 février 1674, après avoir publié : 1° *De scientiis acquirendis tam divinis quam humanis*, Paris, 1664; 2° *Preuves de l'infidélité des jansénistes dans la traduction des saints pères;* 3° *Vie du P. Philippe Thibault, auteur de la réforme des Carmes de l'observance de Rennes*, Paris, 1673; 4° un grand nombre d'*ouvrages ascétiques*. C'était un homme appliqué, et qui ne cherchait qu'à se rendre utile, à confondre l'erreur, à démasquer l'hypocrisie, et à nourrir la piété.

LIÉBAULT (Jean), médecin, né à Dijon, mort à Paris en 1596, laissa divers *Traités* de médecine, et eut part à la *Maison rustique*, ouvrage dont Charles Étienne, imprimeur, son beau-père, est le premier et le principal auteur. Ce livre, qui ne formait d'abord qu'un volume, en compose à présent deux in-4°. On a encore de lui : 1° *Thesaurus sanitatis*, etc., 1578, in-8°; 2° des *Scholies* sur Jacques Hollérius, en latin, 1579, in-8°, etc.; 3° des *Traités* sur les *maladies*, la *santé*, et la *fécondité des femmes*, 1582, 3 vol. in-8°; 4° *De præcavendis curandisque venenis commentarius*.

LIEBE (Chrétien-Sigismond), savant antiquaire allemand, mort à Gotha en 1736, à l'âge de 49 ans, s'est principalement fait connaître par son ouvrage intitulé : *Gotha nummaria*, Amsterdam, 1730, in-fol.

LIEBICH (Jean), né à Glogau en Silésie, en 1681, entra chez les jésuites, où il enseigna diverses sciences avec réputation, fut pendant dix ans chancelier de l'université d'Olmutz, et mourut dans cette ville en 1757. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Quæstiones theologicæ de fide, spe et charitate*, Olmutz, 1728, in-8°; 2° *Breviarium scripturisticum in evangelia adventus et plures dominicas sequentes usque ad dominicam septuagesimæ*, Olmutz, 1731, in-8°; 3° *Pœnitentiæ sacramentum per resolutiones speculativo-practicas ad munus confessariorum se disponentibus servituras discussum*, Troppau, 1732, in-8°; 4° *Questio juris et facti historico-theologica de conciliis sanctis romanæ Ecclesiæ*, Troppau, 1732, in-12.

LIEBKNECHT (Jean-George), mathématicien, antiquaire et célèbre professeur de Giessen, natif de Wasungen, devint

membre de la société royale de Londres, de l'académie des sciences de Berlin, et de la société des Curieux de la nature, et mourut à Giessen en 1729. On a de lui un grand nombre de *Dissertations théologiques, philosophiques et littéraires*, estimées, et divers autres ouvrages. [Il découvrit, en 1723, une nouvelle étoile dans la grande Ourse; et parmi ses ouvrages, qui sont au nombre de dix, on cite une *Dissertatio cosmographica de harmonia corporum mundi totalium, nova ratione in numeris perfectis generatim definita*, Gissen, 1718, in-4°.]

LIEMACKER (Nicolas de), surnommé *Roose*, peintre renommé, naquit à Gand en 1576, fut élève de Guéraer et d'Ottovenius, et rivalisa de talent avec Rubens, qui savait l'apprécier. Il travailla plusieurs années à la cour du prince-évêque de Paderborn. Il s'établit ensuite à Gand, et y exécuta d'excellents tableaux qui ornent la plus grande partie des églises de cette ville. La confrérie de Saint-Michel avait demandé Rubens pour peindre une *chute des anges*, mais cet habile artiste conseilla de choisir Roose. « Quand on possède une rose si » belle, dit-il, on peut se passer » des fleurs étrangères. » Ce tableau, qui existe dans la paroisse de Saint-Michel, passe pour un de ses chefs-d'œuvre. Parmi ses autres ouvrages, on cite un *saint Nicolas* dans l'église de ce nom, le *plafond* d'une chapelle de l'église de Saint-Baron, et un tableau d'autel représentant *la Vierge avec l'enfant Jésus*, au milieu d'une gloire de saints. Il a reproduit ce même sujet dans l'église des Bernardines. Roose avait un grand talent pour la composition, était bon dessinateur, et se distinguait surtout par l'expression de ses figures; il péchait cependant quelquefois par trop de noir dans ses ombres, et trop de rouge dans ses chairs. Il eut toujours des mœurs pures, et mourut en 1646.

LIENHART (George), savant abbé de l'ordre de prémontré et prélat de l'Empire, naquit le 29 janvier 1717, à Uberlingen en Souabe, de parents nobles et d'une famille sénatoriale. Il quitta les avantages que lui présentait sa naissance pour embrasser la vie canonique, et choisit pour l'exécution de ce dessein l'abbaye de Roggemburg, ordre de prémontré, où il fit profession le 14 octobre 1736. Après avoir fait ses études à Constance et à Dillengen, il enseigna dans sa maison la philosophie et la théologie. Il y avait sept ans qu'il exerçait l'office de prieur lorsque l'abbaye vaqua. Tous les suffrages se réunirent sur lui, et il fut élu abbé le 17 juillet 1753. En 1768, le collége impérial des prélats de Souabe le choisit pour être un de ses codirecteurs. Il est auteur des ouvrages suivants: 1° *Ogdoas erothomatum ex Ottonis theosophiæ scolasticæ tractatibus, publicæ luci et concertationi exposita*, Ulm, 1746, in-8°; ouvrage approuvé par l'université de Dillengen, attaqué néanmoins, mais défendu par son auteur d'une manière qui lui valut les applaudissements de l'université de Saltzbourg; 2° *Exhortator domesticus religiosam animam ad perfectionem excitans*, en deux parties, l'une imprimée à Lintz, 1754, in-4°, l'autre à Ausgbourg, 1761, même

format ; 3° *Dissertatio theologica sub titulo* : *B. M. Virginis originaria immunitas a sequioribus Lamindi Pritanii censuris vindicata*, Augsb., 1756, in-4° ; 4° *Causa sanguinis et sanctorum, seu cultus debitus residuis in terra SS. sanguinis et sanctæ crucis particulis, nec non sanctorum reliquiis, dissertatione assertus*, Augsbourg, 1758, in-4° ; 5° *Ephemerides agiologicæ ordinis præmonstratensis*, etc., Augsbourg, 1764, in-4°. Il en parut, en 1767, un supplément sous le titre d'*Auctarium*, etc ; 6° *Spiritus litterarius Norbertinus, seu Sylloge viros ex ordine præmonstratensi scriptis et doctrina celebres, nec non eorumdem vitas res gestas, opera et scripta tum edita, tum inedita, prespicue exhibens*, etc., Augsbourg, 1771, in-4°. L'auteur y prouve, contre Casimir Oudin, déserteur de sa profession et de sa foi, que l'ordre de prémontrés n'a pas manqué d'écrivains et de personnages célèbres qui l'aient illustré. La liste qu'en donne l'abbé de Roggemburg est de plus de six cents, dont les écrits embrassent toutes sortes de matières. (*Voy.* Oudin Casimir, et Colbert, Michel.) 7° Des *Sermons*, des *Panégyriques* et des *Oraisons funèbres*.

LIEUTAUD (Jacques), né à Arles, mourut à Paris en 1733, membre de l'académie des sciences, à laquelle il avait été associé en qualité d'astronome. On a de lui 27 volumes de la *Connaissance des temps*, depuis 1703 jusqu'en 1729.

LIEUTAUD (Joseph), premier médecin du roi de France, président de la société royale de médecine, naquit à Aix en Provence en 1703. On a de lui : 1° *Essais anatomiques contenant la description exacte de toutes les parties qui composent le corps humain*, Paris, 1772, 2 vol. in-8°. M. Portal en a donné une nouvelle édition en 1777, avec des notes et des observations. 2° *Elementa Physiologiæ*, Paris, 1749, in-8° ; 3° *Précis de la médecine pratique*, 1770, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in-12 ; 4° *Précis de la matière médicale*, 1777, 2 vol. in-8°, et 3 vol. in 12 ; 5° *Historia anatomico-medica*, 1767, 2 vol. in-8°, avec des observations de M. Portal. Ce célèbre médecin mourut à Versailles le 6 décembre 1789. Plusieurs de ses confrères, rassemblés autour de son lit, proposaient différents remèdes. « Ah ! leur » dit-il, je mourrai bien sans » tout cela. »

LIGARIUS (Quintus), lieutenant de Caïus Confidius, proconsul d'Afrique, se fit aimer des Africains. Ils le demandèrent et l'obtinrent pour leur proconsul, lorsque Confidius fut rappelé. Il continua de se faire aimer dans son gouvernement, et ces peuples voulurent l'avoir à leur tête lorsqu'ils prirent les armes, au commencement de la guerre civile de César et de Pompée ; mais il aima mieux retourner à Rome. Il embrassa les intérêts de Pompée, et se trouva en Afrique dans le temps de la défaite de Scipion et des autres chefs qui avaient renouvelé la guerre. Cependant César lui accorda la vie, mais avec défense de retourner à Rome. Ligarius se vit contraint de se tenir caché hors de l'Italie. Ses frères et ses amis, et surtout Cicéron, mettaient tout en œuvre pour lui obtenir la permission de rentrer dans Rome, lorsque Tubé-

ron appuyé par C. Pansa se déclara dans les formes l'accusateur de Ligarius. Ce fut alors que Cicéron prononça pour l'accusé cette harangue admirable qui passe avec raison pour un chef-d'œuvre, et par laquelle il obtint de César l'absolution de Ligarius, quoique ce prince n'eût pas dessein de l'absoudre. Tubéron fut si fâché de l'issue de sa cause, qu'il renonça au barreau. Cependant Ligarius devint dans la suite un des complices de la conjuration où César fut assassiné; tant il est vrai que les usurpateurs du pouvoir et les violateurs des lois publiques ne sont jamais assurés de l'impunité, lors même qu'ils se signalent par des actes de justice ou de bonté. [Ligarius ne fut cependant pas parmi les assasins de César : le jour de ce grand événement il était retenu au lit par une maladie, et il ne survécut au dictateur que peu de temps.]

LIGER (Louis), auteur d'un grand nombre d'ouvrages sur l'agriculture, le jardinage et l'économie domestique, naquit à Auxerre en 1658, et mourut à Guerchi, près de cette ville, en 1717. Il était fort honnête homme; mais c'était un auteur médiocre, rebattant cent fois les mêmes choses dans ses différents ouvrages. Les meilleurs sont : 1° *La Nouvelle Maison rustique*, 2 vol. in-4°, avec fig., dont la onzième édition est de 1777; 2° *Le Jardinier fleuriste*, in-12. (*Voyez* LIÉBAUT.) Il s'attachait plus à compiler qu'à réfléchir sur les matières qu'il traitait.

LIGHFOOT (Jean), l'un des plus habiles hommes de son siècle dans la connaissance de l'hébreu, du Talmud et des rabbins, né en 1602 à Stoke, dans le comté de Stafford, mort à Cambridge en 1675, à soixante-treize ans, fut vice-chancelier de l'université de cette dernière ville, et chanoine d'Ely. La meilleure édition de ses *OEuvres* est celle d'Utrecht, 1699, en 3 vol. in-fol., mise au jour par les soins de Jean Leusden. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Horæ hebraicæ et tamuldicæ in geographiam Terræ-Sanctæ*. On y trouve des observations propres à rectifier les erreurs des géographes qui ont travaillé sur la Palestine. 2° Une *Harmonie de l'ancien Testament*; 3° des *Commentaires* sur une partie du nouveau. Ils respirent l'érudition la plus recherchée, ainsi que ses autres ouvrages. Il y fait un usage heureux des connaissances tamuldiques pour l'explication des usages des Juifs modernes. Strype a publié à Londres en 1700, in-8°, de nouvelles *OEuvres posthumes* de Lighfoot. On trouve dans ses écrits quelques sentiments condamnables, savoir : que les Juifs étaient entièrement rejetés de Dieu; que les clefs du royaume des cieux n'avaient été données qu'à saint Pierre; que son pouvoir ne regardait que la doctrine et non la discipline, etc.; erreurs qui n'ont rien de surprenant dans un calviniste.

LIGNAC (Joseph-Adrien Le Large de) naquit à Poitiers d'une famille noble. Il passa quelque temps chez les jésuites, qu'il quitta pour entrer dans la congrégation de l'Oratoire. On lui confia divers emplois, dont il s'acquitta avec succès. Dans un voyage qu'il fit à Rome, Benoît XIV et le cardinal Passionei l'accueillirent avec cette bonté et cette familiarité nobles qui leur

étaient ordinaires envers les savants. L'abbé de Lignac mourut à Paris en 1762, après être sorti de l'Oratoire. Nous avons de lui, 1° *Possibilité de la présence corporelle de l'homme en plusieurs lieux*, 1754, in-12. L'auteur montre, contre M. Boullier, que le dogme de la transsubstantiation n'a rien d'incompatible avec les idées de la saine philosophie; il y a cependant d'autres moyens plus simples peut-être de mettre ce mystère à l'abri des chicanes de l'erreur. (*Voy* le Cath. philos., n. 441 et suiv.) 2° *Mémoire pour l'histoire des araignées aquatiques*, en 1748, in-8°; 3° *Lettres à un Américain sur l'Histoire naturelle de M. de Buffon*, 1751, 2 vol. in-12, pleines d'observations sensées; mais quelques-unes sont minutieuses; 4. *Le témoignage du sens intime et de l'expérience, opposé à la foi profane et ridicule des fatalistes modernes*, 3 vol. in-12, 1760; 5° *Eléments de métaphysique tirés de l'expérience*, 1753, in-12; 6° *Examen sérieux et comique du livre de l'Esprit*, 1759, 2 vol. in-12. Ouvrages pleins de raison et d'excellentes observations, quoique le dernier soit quelquefois superficiel et contienne des choses mal vues, en particulier une espèce de roman touchant la condamnation de Galilée. L'abbé de Lignac travaillait à exécuter le plan des preuves de la religion que Pascal avait conçu quand la mort le surprit. Son style à la vérité était fort inférieur à celui de cet homme célèbre, mais il pensait profondément, surtout en métaphysique, et tous ses ouvrages en sont la preuve. S'il a eu des liaisons peut-être trop marquées avec les gens du parti, il n'a pas perdu son temps à défendre leurs opinions. On en voit cependant çà et là quelques symptômes dans ses ouvrages, mais faiblement prononcés, et susceptibles, pour l'ordinaire, d'une interprétation favorable.

† LIGNE (Charles-Joseph, prince de), naquit à Bruxelles, en 1735. Sa famille était une des plus anciennes et des plus illustres des Pays-Bas. Jean de Ligne, qui fut reçu, en 1481, chevalier de la Toison-d'Or, avec Philippe d'Autriche, était chambellan de Charles, duc de Bourgogne, seigneur de Barbenson, et maréchal du Hainaut; sa famille a conservé ces titres jusques à l'époque de la révolution française. Le père et l'aïeul du prince Charles-Joseph furent feld-maréchaux dans les armées autrichiennes. Dès son enfance, il vit autour de lui l'image de la guerre. Les dragons du régiment de son père, vieux soldats qui avaient servi du temps du prince Eugène, le portaient dans leurs bras, et lui racontaient les campagnes glorieuses de ce grand capitaine. A huit ans, il s'était trouvé dans une ville assiégée, avait été témoin d'une bataille, et vu trois siéges des fenêtres du château de Belœil. Impatient de suivre la carrière de ses ancêtres, il fit connaissance avec un capitaine français du régiment Royal-Vaisseau, et lui fit promettre que, si la guerre éclatait, il l'admettrait dans sa compagnie sous un nom supposé, ne voulant devoir qu'à lui seul sa gloire et sa fortune. Il obtint enfin de sa famille d'entrer au service, en 1752, dans le régiment de son père : il avait dix-sept ans. D'abord enseigne, il devint, quatre ans après, capitaine. Il fit sa

première campagne en 1757, lors de la guerre de la Prusse et de ses alliés contre Marie-Thérèse, reine de Hongrie, puis impératrice d'Allemagne. Le prince de Ligne se distingua à Breslau et à Lutzen. Dans cette dernière affaire, quoiqu'il fût le plus jeune capitaine, on le mit, en l'absence du major, à la tête de son bataillon. Il eut une grande part à la victoire de Hochkirchen, en 1758, où il s'empara d'un poste important. Cet exploit lui mérita le grade de colonel. L'année suivante, il fut envoyé en France pour porter à Louis XV la nouvelle de la victoire de Maxen; et il reçut un accueil très distingué à la cour de Versailles. De retour en Allemagne, il montra la même valeur dans les dernières campagnes de cette guerre, appelée *guerre de sept ans*, où Marie-Thérèse conquit ses états héréditaires, et fit couronner empereur, à Francfort, son époux, François Ier de Lorraine. Le prince de Ligne se laissait emporter dans les combats à un courage si téméraire, que cette princesse, en lui annonçant un jour sa nomination à un nouveau grade, lui dit : « En prodiguant » votre vie, vous m'avez fait tuer » une brigade l'année dernière; » n'allez pas, pendant celle-ci, » m'en faire tuer deux. Conser- » vez-vous pour l'état et pour » moi..... » A l'époque du couronnement de Joseph II, en 1765, il fut nommé général-major; il gagna la confiance de ce prince, et l'accompagna, cinq ans après, à son entrevue avec Frédéric II, dont il donne, dans sa *Correspondance*, des détails aussi piquants que curieux. En 1771, il eut le grade de lieutenant-général, et obtint la propriété d'un régiment d'infanterie. Il continua de se distinguer dans la guerre de 1778, pour la succession de la Bavière, et dans laquelle il commanda l'avant-garde, sous les ordres de Laudon. La paix générale ayant mis fin à ses travaux guerrriers, il perfectionna son éducation par l'étude, et voyagea ensuite en Italie, en Suisse, en France. Il obtint, à Versailles, le même bon accueil que la première fois, et notamment de la reine Marie-Antoinette, aux vertus de laquelle il rend des hommages touchants dans sa *Correspondance*. Il s'attacha particulièrement à une dame de cette cour de beaucoup d'esprit, la marquise de Coigny, dont il conserva toujours le souvenir. Rappelé à sa cour, ce fut avec un vif regret, ainsi qu'il le dit lui-même, qu'il quitta la France. En 1782, il fut envoyé en Russie pour remplir une mission importante auprès de Catherine II. Cette princesse témoigna au prince de Ligne une affection qui ne parut pas tout-à-fait platonique, et qui valut à ce prince le titre de feld-maréchal et la propriété d'une vaste terre en Krimée. L'impératrice voulut même qu'il l'accompagnât dans le voyage qu'elle fit dans ce pays avec Joseph II. C'est des rives du Borysthène qu'il écrivait les lettres les plus affectueuses à la marquise de Coigny, dans lesquelles il manifeste ses regrets de vivre loin des Français. La guerre contre les Turcs ayant éclaté, guerre qui avait été le principal sujet da sa mission auprès de Catherine, devenue alliée de Joseph II, le prince de Ligne reprit de nouveau les armes. En 1788, l'empereur lui

conféra le grade de général d'artillerie, et le chargea d'une mission délicate, à la fois militaire et politique, auprès du prince Potemkin, qui faisait le siége d'Oczakow. Il remplit cette mission avec un succès complet; il la rapporte dans ses écrits, où il trace en même temps le portrait du général russe; et cette relation est un des morceaux les plus curieux de sa *Correspondance*. En 1789, il commanda un corps de l'armée autrichienne, sous les ordres de Laudon, et contribua à la prise de Belgrade. Ce fut sa dernière campagne: les services qu'il y rendit lui méritèrent le titre de commandeur de l'ordre de Marie-Thérèse. Dans la même année eurent lieu les troubles des Pays-Bas, causés par diverses réformes religieuses qu'y voulait introduire Joseph II. Né Belge, le prince de Ligne devint un moment suspect, d'autant plus que l'un de ses fils s'était rangé du côté des rebelles. Mais Joseph II, qui connaissait à fond son caractère, lui rendit bientôt toute sa confiance, et lui dit en mourant: « Je vous » remercie de votre fidélité: allez aux Pays-Bas; faites-les revenir à leur souverain, et si » vous ne le pouvez, restez-y: » ne me sacrifiez pas vos intérêts, » vous avez des enfants. » Cette exhortation devenait inutile pour le prince de Ligne, qui s'était montré contraire à la rébellion des Belges. Ce n'est pas que leur chef, le fameux Vander-Noot, ne lui eût écrit pour l'intéresser à leur cause; mais, au lieu d'y consentir, il lui donna le conseil salutaire de se soumettre à l'instant, pour éviter une *mauvaise fin*. La mort de Joseph II (en 1790) causa au prince de Ligne une vive douleur, qu'il ne dissimulait pas devant le nouvel empereur, Léopold II. Ce souverain, au moment qu'il faisait la paix avec les Turcs, éloignait de sa cour presque toutes les créatures de son frère. Le prince de Ligne fut de ce nombre: cependant les troubles de la Belgique ayant été appaisés, le prince de Ligne y vint pour présider les états du Hainaut. Il rentra alors dans la jouissance de ses biens, dont il avait été dépouillé pendant ces mêmes troubles. Dès la première assemblée des États, il improuva hautement tout ce qui s'était passé, et... « Je trouvai, dit-il, » un reste d'aigreur et d'indépen- » dance, qui me donna de l'hu- » meur; j'en témoignai un jour » plus qu'à l'ordinaire, dans une » assemblée de mes *pères conscrits*, et voyant qu'on me la ren- » dait, je leur dis que si je n'a- » vais pas été en Krimée avec » l'empereur Joseph et l'impéra- » trice de Russie, lorsque leur » rébellion éclata, je l'aurais ar- » rêtée, ou en leur parlant en » citoyen fidèle, zélé et raison- » nable, ou, si je n'avais pas » réussi par ce moyen, en géné- » ral autrichien, à coups de ca- » non sans boulet, mais qui les » eussent fait mourir de peur... » L'invasion des Français vint encore enlever au prince de Ligne les biens qu'il possédait en Belgique, lesquels formaient la plus grande partie de sa fortune, que d'énormes dépenses avaient beaucoup diminuée. A cette perte, il s'en joignit une autre plus cruelle: son fils aîné, qu'il aimait tendrement, et qui donnait les plus belles espérances, périt dans un combat, lors de l'expédition des Prussiens, en Champagne, le 14 septembre 1792.

D'autres chagrins encore s'accumulèrent sur lui. Laudon et Lascy étaient morts : le prince de Ligne, devenu le plus ancien des généraux, et le plus recommandable par ses services, devait s'attendre à les remplacer; mais la cour de Vienne le laissait dans l'oubli. Le ministre Thugut, qu'il avait blessé par quelques épigrammes, le tenait éloigné de l'armée; et quand il fut question de lui donner, en 1796, le commandement de l'armée d'Italie, ce fut ce même ministre qui l'empêcha d'y parvenir. « Je suis mort avec Joseph II, » disait-il souvent avec amertume. Sa fortune ne prospérait pas non plus. En 1804, il vendit au prince d'Esterhazy, moyennant 1,400,000 florins, son comté d'Edelstetten. C'était une ancienne abbaye qu'on lui avait donnée en échange, lors du réglement des indemnités germaniques (en 1803), pour son comté de Fagnolles, près de Philippeville, réuni en 1786 au collége des comtes de Westphalie. Ce fut à l'intervention de la France qu'il avait dû l'abbaye d'Edelstetten : elle rapportait 16,000 florins, taudis que le comté de Fagnolles n'en produisait que 5,000. Éloigné des affaires, il s'occupa de mettre en ordre ses divers écrits, qu'il publia à Vienne et à Dresde, en 1807, 30 vol. in-12. L'empereur François II se souvint enfin du prince de Ligne, et le nomma, en 1807, capitaine des trabans de sa garde, et, l'année suivante, lui conféra le grade de feld-maréchal. Parfois on le consultait sur quelques opérations militaires, mais on ne lui confiait plus aucun corps d'armée, et son occupation la plus habituelle était celle de présider le conseil de l'ordre de Marie-Thérèse. Aucun étranger de marque ne passait par Vienne sans le visiter; les Français surtout, qu'il aimait de préférence, le recherchaient avec empressement. Les souverains de l'Europe, réunis à Vienne au congrès de 1814, l'honorèrent de leur visite, et parurent charmés de sa gaieté, de ses saillies et de la présence d'esprit qu'il conservait malgré son grand âge. Pour se délasser des affaires politiques qui les occupaient quelques heures du jour, les souverains passaient le reste du temps en bals et en fêtes ; ce qui fit dire au prince de Ligne : « Le » congrès *danse*, il ne marche » pas; quand il aura épuisé tous » les genres de spectacles, je lui » donnerai celui de l'enterrement » d'un feld-maréchal... » Il tint parole, et mourut le 13 décembre 1814, âgé de 79 ans. Il ne laissa pas de fortune; mais comme il voulait, selon l'usage, faire un legs à sa compagnie de trabans, il leur donna la *Collection* de ses manuscrits : il les avait évalués à 100,000 florins ; mais ses héritiers la cédèrent à un libraire à un bien moindre prix. Le comte de Colloredo, qui lui succéda dans le commandement des trabans, réclama contre cette vente, qui les frustrait du legs du testateur; les parties, à ce qu'il paraît, s'arrangèrent à l'amiable, et les *OEuvres posthumes du prince de Ligne* parurent à Vienne et à Dresde en 1817, 6 vol. in-8°. Il comptait beaucoup sur le succès de ses écrits, et disait : « J'ai » lieu de croire que les bontés » paternelles du respectable empereur François Ier, les maternelles de la grande Marie-Thé» rèse, et quelquefois presque

» fraternelles de l'immortel Joseph II; la confiance entière » du maréchal Lascy et presque » entière du maréchal Laudon; » la société intime de l'adorable » reine de France; l'intimité de » Catherine *la Grande*, mon » accès près d'elle, presque à » toutes les heures; les bontés » distinguées du grand Frédéric » rendront mes Mémoires bien » intéressants..... » Ses œuvres sont divisées en deux parties : la première contient : 1° *Essai sur les jardins et sur la terre du Bel-OEil, ou Coup-d'œil sur Bel-OEil et sur une grande partie des jardins de l'Europe*; 2° *Dialogues des morts*; 3° *Lettres à Eulalie sur les théâtres*; 4° *Mes écarts, ou ma tête en liberté*; 5° *Mélanges de poésies, pièces de théâtre*; 6° *Mémoire sur le comte de Bonneval; sur la correspondance de la Harpe, etc.* La seconde partie a pour titre : *OEuvres militaires et sentimentales*; elle comprend : 1° *Préjugés et fantaisies militaires*; 2° *Mémoires sur les campagnes du prince Louis de Bade, sur les campagnes du comte Bussy-Rabutin, sur la guerre des Turcs, sur les deux maréchaux de Lascy, sur Frédéric II*; 3° *Instruction du roi de Prusse à ses officiers*; 4° *Journal de la guerre de sept ans; de sept mois, en* 1778; *et de sept jours, aux Pays-Bas, en* 1784; 5° *Mémoire sur les généraux de la guerre de trente ans*; 6° *Relation de ma campagne de* 1788 *à* 1789; 7° *Catalogue raisonné des livres militaires de ma bibliothèque*. En 1809, il publia encore un ouvrage, sous le titre de *Vie du prince Eugène de Savoie, écrite par lui-même*. L'espèce de culte qu'il rendait à ce fameux général lui fit attribuer cet écrit dont lui, le prince de Ligne, était l'auteur. Il croyait, par cette petite supercherie, accroître l'intérêt du public pour son héros. Le style, dans ses ouvrages, est parfois incorrect et diffus; on n'y trouve ni ordre ni méthode, et, comme il le dit lui-même, « il écrivait les choses à mesure qu'elles lui venaient dans la pensée », qui n'était pas toujours juste ou régulière. Cependant, l'esprit qui y brille à chaque pas, les idées originales, les saillies piquantes, la circonstance rare d'avoir été le témoin des choses qu'il raconte; des portraits d'après nature, comme ceux de Joseph II et de Frédéric le grand; la chaleur de son style, la foule des événements qui se succèdent, contribuent à faire oublier les défauts de ses écrits, qu'on ne saurait quitter quand on en a une fois commencé la lecture. Le prince de Ligne a fait des vers en plusieurs occasions, mais ils sont à peine médiocres. Il a paru plusieurs ouvrages sur cet homme célèbre, même de son vivant. Madame de Staël, un de ses admirateurs, publia : *Lettres et Pensées du maréchal prince de Ligne*, 1809, in-8°. On regrette qu'elle n'ait pas retranché quelques opinions que ce prince avait rétractées. MM. de Propiac et Malte-Brun ont aussi donné des *Extraits* des ouvrages du prince de Ligne, qu'il a hautement désapprouvés.

LIGNIÈRE. *Voyez* Linière.

† LIGNY (François de), jésuite, né à Amiens le 4 mai 1703. Compatriote de Gresset, il entra comme lui, à l'âge de 16 ans, chez les PP. de la compagnie; mais n'ayant ni les principes ni les mœurs de l'auteur de *Vert-*

Vert, il ne trahit pas comme lui ses serments, et resta toujours attaché à l'ordre des jésuites jusqu'à leur suppression. Après avoir professé les humanités pendant quelques années, il se livra à la prédication, et s'y distingua par une éloquence touchante et une connaissance profonde dans les sciences théologiques. Ayant bientôt acquis une réputation méritée, il fut nommé pour prêcher à la cour, mais la suppression de son ordre le priva de cet honneur. Il se rendit à Avignon, dans le comtat Venaissin, compris alors dans les états romains, et où, malgré une santé chancelante, il s'occupa à la fois de la prédication, du salut des ames, et de tous les devoirs d'un pieux ecclésiastique. Il mourut dans cette ville, en 1788, âgé de 69 ans. Il a laissé : 1° *Vie de Ferdinand, roi de Castille et de Léon*, dédiée à Ferdinand, prince de Parme, Paris, 1759. Alban Butler cite ce livre avec éloge; on y trouve le détail des relations entre la France et l'Espagne, relations que l'auteur attribue à la parenté qui unissait saint Louis et saint Ferdinand. On sait que la reine Blanche de Castille était mère du premier de ces monarques, et sœur de Ferdinand; 2° *Histoire de la vie de Jésus-Christ, où l'on a conservé et distingué les paroles du texte sacré selon la Vulgate*, Avignon, 1774, 3 vol. in-8°; 1776, in-4°; Paris, 1804, 2 vol. in-4°, fig. On doit considérer cet excellent ouvrage comme une ample *concordance* historique et ascétique. L'auteur, en y mêlant les explications ou les réflexions qui se lient naturellement entre elles, a formé du texte des Évangiles une histoire exacte et suivie. Des *notes* éclaircissent et développent les difficultés du sens prophétique, dogmatique ou moral. Le P. Daire, en parlant de cet ouvrage, dit « que les choses » excellentes qu'on y trouve » font passer quelques saillies » d'un zèle parfois un peu ar» dent, qu'on a cru pouvoir re» procher à l'auteur..... » Le P. Ligny avait été chargé d'écrire l'histoire de la province du Nivernais, mais il mourut avant d'avoir terminé ce travail.

LIGUORI (Alphonse de), évêque de Sainte-Agathe des Goths au royaume de Naples, et fondateur de la congrégation des missionnaires du *Saint-Rédempteur*, naquit à Naples d'une famille noble et ancienne, le 26 septembre 1696. Porté naturellement à la piété dès son enfance, et doué des plus heureuses dispositions, il eut le bonheur de les voir secondées par le soin que prirent ses vertueux parents de lui assurer une excellente éducation. Ils le mirent de bonne heure entre les mains d'habiles maîtres, et il profita si bien de leurs leçons, qu'à l'âge de 17 ans il avait fini toutes ses études, après y avoir obtenu de brillants succès. Il s'appliqua alors à la jurisprudence, et embrassa la profession d'avocat, qu'il exerça pendant quelque temps à Naples avec assez de réputation; mais en 1722, un accident qui lui arriva dans une cause importante le dégoûta de cette carrière et le décida à y renoncer. Il lui sembla alors qu'un sentiment intérieur l'appelait à l'état ecclésiastique. Avant d'en arrêter la résolution, il voulut la mûrir. Le 31 août de la même année, après y avoir bien réfléchi, il prit l'habit ecclésiastique. Pour lors il

tourna ses études et toutes ses pensées vers ce qu'exigeait cette nouvelle profession. Il s'appliqua à la théologie, il lut les saintes Écritures et les Pères. La méditation, les jeûnes, les bonnes œuvres, furent ses exercices de tous les jours. C'est au milieu de ces saintes occupations qu'il prit les ordres sacrés. Dès qu'il fut prêtre, il s'attacha à la congrégation de la *Propagande*, s'adonna à la prédication et aux travaux des missions avec un zèle vraiment apostolique. L'onction avec laquelle il annonçait la parole évangélique, son austère pénitence, la sainteté de sa vie, produisirent une infinité de conversions. Il avait remarqué que c'étaient surtout les campagnes qui manquaient d'instruction. Il forma le projet de subvenir au besoin qu'elles en avaient; et ce fut cette idée qui lui suggéra le dessein d'instituer une congrégation de missionnaires destinés à ce ministère. Ayant réuni quelques compagnons, il en jeta les premiers fondements dans l'ermitage de Sainte-Marie de *la Scala*, et lui donna le nom nom de *congrégation du Saint-Rédempteur*. Cet établissement éprouva d'abord des contradictions; mais Liguori, à force de patience, parvint à les vaincre. Sa congrégation fut approuvée par le saint-siége, et se répandit bientôt dans diverses villes du royaume de Naples, de la Sicile et même de l'état romain. Tant de mérite, tant de services rendus à la religion ne pouvaient demeurer ignorés et sans récompense: Clément XIII, en juin 1762, nomma Liguori évêque de Sainte-Agathe des Goths. Ce ne fut pas sans peine qu'on parvint à lui faire accepter cette dignité éminente; mais le chef de l'Église l'ordonnait: il obéit, et se livra entièrement à ses nouveaux devoirs. Il rechercha les abus qui pouvaient s'être glissés parmi son clergé, et il les réforma. Il fonda des monastères et d'autres établissements pieux, et ne cessa d'édifier son diocèse par ses prédications, par des instructions familières ou des lettres pastorales, par ses écrits, et surtout par l'exemple de ses vertus. Après treize années d'épiscopat, et une longue vie passée tout entière dans les travaux du ministère et les austérités de la pénitence, Liguori, exténué de fatigues, devenu sourd et presque aveugle, tourmenté d'une maladie cruelle, demanda au pape Pie VI et obtint, en juillet 1775, d'être déchargé du gouvernement de son Église; il avait près de 80 ans. Il se retira à Nocera *de' Pagani*, dans une maison de sa congrégation. Il y vécut encore près de 11 ans dans le recueillement, la prière et autres exercices de piété, et mourut saintement le 1er août 1787, âgé de 90 ans et dix mois. On croirait que tant de travaux avaient consumé tous les moments de Liguori; ils ne l'empêchèrent néanmoins de composer un très grand nombre d'ouvrages. On a de lui, 1° *Theologia moralis concinnata a R. P. Aphonso Ligorio per appendices in medullam R. P. Hermannis Busembaum soc. Jesu*, Naples, 1755, 3 vol. in-4°. Quoique Liguori, dans cette théologie, ait travaillé d'après Busembaume, dont il admirait bien plus la méthode qu'il n'admettait les opinions, il ne suit qu'en partie ses principes, et avec une sage réserve: s'il embrasse le probabilisme, ce n'est pas dans toute l'é-

tendue que lui ont donnée certains auteurs. On sera d'ailleurs parfaitement rassuré à cet égard quand on saura que son livre a été non-seulement loué et approuvé par Benoît XIV, mais que ce célèbre et savant pape l'a même cité dans son grand ouvrage *De synodo diœcesana*, ce qu'il n'aurait sans doute pas fait si la doctrine en avait été répréhensible. Cette théologie, reproduite sous un nouveau titre et avec des corrections de l'auteur, a eu plusieurs éditions. 2° *Homo apostolicus, institutus in sua vocatione ad audiendas confessiones*, Venise, 1782, 3 vol. in-4°; 3° *Directorium ordinandorum, dilucida brevique methodo explicatum*, Venise, 1758; 4° *Institutio cathechistica ad populum in præcepta Decalogi*, Bassano, 1768; 5° *Istruzione e pratica per i confessori*, etc., Bassano, 1780, 3 vol. in-12; Ouvrage plein d'onction, de modération, de douceur, de cette charité qui ne cherche que le salut des ames. C'est le contre-poison du livre imprimé à Venise chez Occhi, sous le titre d'*Istruzione dei confessori e dei penitenti*. 6° *Praxis confessarii ad instructionem confessariorum ab italico in latinum sermonem ab ipsomet auctore reddita et aucta*, Venise, 1781; 7° *Dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile*, Naples, 1754; 8° *Apologia della dissertazione circa l'uso moderato dell' opinione probabile contra le opposizioni fatte dal P. Lettore Adelfo Dositeo*, Venise, 1765. C'est une réponse au P. Jean-Vincent Patuzzi, dominicain, antagoniste zélé des défenseurs du probabilisme. (*Voy.* PATUZZI.) Liguori pensait qu'au confessional il fallait éviter une indulgence poussée trop loin, et un rigorisme désespérant, suivant ce principe de saint Bonaventure : *Prima sæpe salvat damnandum ; secunda contra damnat salvandum* ; 9° *Verità della fede ossia confutazione de' materialisti, deisti e settarj*, etc., Venise, 1781, 2 vol. in-8°; 10° *La vera sposa di Cristo, cioè la monacha santa*, Venise, 1781, 2 vol. in-12; 11° *Scelta di materie predicabili ed istruttive*, etc., Venise, 1779, 2 vol. in-8°; 12° *Le glorie di Maria*, etc., Venise, 1784, 2 vol. in-8°. Cet opuscule fut attaqué dans un écrit intitulé : *Epistola parenetica di Lamindo Pritanio redivivo*. Liguori y répondit par un autre, sous ce titre : *Risposta ad un' autore che ha censurato il libro del P. D. Alfonso di Liguori, sotto il titolo Glorie di Maria*. 13° *Operette spirituali, ossia l'amor dell' anime e la visita al Santissimo Sacramento*, Venise, 1788, 2 vol. in-12; 14° *Discorsi sacro-morali per tutte le domeniche dell' anno*, Venise, 1781, in-4°; 15° *Istoria di tutte l'eresie Con loro confutazione*, Venise, 1773, 3 vol. in-8°; 16° *Vittorie de' martiri, ossia la Vita di moltissimi santi martiri*, Venise, 1777, 2 vol. in-12; 17° *Opera dogmatica, contra gli eretici pretesi risformati*, Venise, 1770. Tous ces ouvrages, et d'autres moins considérables, ont été plusieurs fois réimprimés chez Remondini à Venise. Ils rendent de suffisants témoignages à la doctrine, au zèle, à la vie saintement et laborieusement occupée de Liguori. Ils ont été reconnus pour être *sans tache* à Rome, où l'on a terminé les procédures pour la béatification de ce savant et pieux évêque.

† LIGUORO (Octave), évêque d'Aversa, où il naquit en 1650. Malgré ses talents et ses vertus, une fin malheureuse termina sa vie après avoir eu à souffrir des désagréments de toute espèce. Tandis qu'il gémissait de la mauvaise conduite de ses neveux, un religieux franciscain s'appropria et publia un ouvrage qui appartenait à l'oncle de Liguoro. Liguoro s'en plaignit dans un écrit intitulé : *Lira politica*. Le franciscain l'attaqua alors en calomnie, et se défendit avec tant de hardiesse, que Liguoro fut mis en prison. Ayant recouvré sa liberté, il écrivit et publia une *lettre* où il renouvelait son accusation avec plus de force. Il fut encore la victime du plagiaire. Il se décida alors à ne plus disputer pour la gloire de son oncle. Nommé à l'archevêché d'Aversa, il gouverna son diocèse avec zèle. Il passait une vie tranquille partagée entre l'étude et l'exercice de ses devoirs, lorsque ses neveux, qu'il avait comblés de bienfaits, avides de sa succession, l'assassinèrent le 16 avril 1720. On a de lui : 1° *Veridica laconica istorica di Ercolanense, seu Eraclea*, etc., Gênes, 1720 ; 2° *Ristretto istorico dell' origine*, etc., ou *Résumé historique de l'origine des habitants des campagnes de Rome, de ses rois, consuls, dictateurs, ainsi que de ses médailles, anneaux*, etc., Rome, 1753, 3e édition, revue et augmentée par le savant P. Galeotti.

LILIENTHAL (Michel), savant philologue, né à Liebstadt en Prusse l'an 1686, s'établit à Kœnisberg, où il fut pasteur et professeur jusqu'à sa mort, arrivée en 1750. On a de lui : 1° *Acta Borussica ecclesiastica, civilia, litteraria*, 3 vol. ; 2° plusieurs bonnes *Dissertations* académiques ; 3° *Selecta historica et litteraria*, 2 vol. in-12 ; 4° *De machiavelismo litterario*. Cet ouvrage roule sur les petites ruses dont les gens de lettres se servent pour se faire un nom, ruses auxquelles presque tous les *grands hommes* de nos jours doivent leur célébrité. 5° *Annotationes in Struvii Introductionem ad notitiam rei litterariæ*, Leipsick, 1729, in-8°. Ces écrits sont pleins de savantes recherches. [Il a aussi publié d'autres ouvrages sur les *auteurs qui ont écrit sur la Prusse ; sur les théologiens protestants ; sur les médailles modernes depuis Charles-Quint*, etc.]

LILIO. *Voy*. GRÉGOIRE XIII.

LILLY (Guillaume), astrologue anglais, dont on a *Merlinus anglicus junior*, en anglais, Londres, 1635, in-4°, et plusieurs autres ouvrages. [Il avait commencé par être domestique. Il se fit une espèce de réputation, en publiant l'horoscope du malheureux Charles Ier, au moment où il fut, en 1633, couronné roi d'Ecosse. Ce prince le consulta plusieurs fois et lui fit de riches présents. Lilly fit une fortune considérable.] Il était très lié avec Ashmole, qui en fait mention dans le *Journal de sa Vie*. Leurs goûts et quelquefois l'état de leurs têtes étaient les mêmes. Il mourut en 1681.

LILLY (Guillaume), natif d'Odeham dans le Hampshire, voyagea dans la Terre-Sainte, dans l'Italie, et fut le premier maître de l'école de Saint-Paul de Londres, fondée par Colles. On a de lui des *Poésies*, et une *Grammaire latine*, Oxford, 1673,

in-8°. Il mourut en 1523, à 55 ans.

LIMBORCH (Philippe de), théologien remontrant, né à Amsterdam en 1633, d'une bonne famille, fut ministre à Goude en 1657, puis à Amsterdam en 1667. Il obtint la même année en cette ville la chaire de théologie, qu'il remplit jusqu'à sa mort, arrivée en 1712, à 79 ans. Il était grand partisan de la tolérance, et avec cela il a rempli ses écrits du fiel le plus amer contre l'Eglise catholique. Jean Le Clerc en fait un grand éloge; mais le socinianisme qui réunissait les deux auteurs par l'attachement aux mêmes opinions, rend cet éloge fort suspect. On a de lui plusieurs ouvrages estimés des protestants. Les principaux sont : 1° *Amica collatio de veritate religionis christianæ cum erudito Judæo*, in-12; l'édition de Goude, in-4°, 1687, n'est pas commune. On en a fait une à Bâle, in-8°, 1740. Le Juif avec lequel Limborch eut cette conférence est Isaac Orobio de Séville, qui savait ergoter et nullement distinguer le vrai du faux. Il n'était pas difficile à Limborch de repousser les faibles traits de cet adversaire, mais il l'aurait fait avec plus d'avantage en accordant moins à son Juif, et en omettant les digressions qu'il fait contre les catholiques, digressions qui donnent lieu de croire qu'il avait plus d'envie de déclamer contre eux que de triompher de son antagoniste. Asservi lui-même aux erreurs de Calvin et de Socin, il ne pouvait réfuter celles des Juifs avec cette raison vigoureuse et conséquente qui n'appartient qu'à ceux qui embrassent la vérité tout entière. 2° Un *Corps complet de théologie*, 1715, Amsterdam, in-fol., selon les opinions et la doctrine des remontrants. L'auteur y rejette toutes sortes de traditions; mais lorsqu'il s'agit de discerner les livres canoniques d'avec les apocryphes, il a recours à la tradition de l'Eglise, sans se mettre en peine d'une contradiction si manifeste. 3° *Historia inquisitionis*, Amsterdam, 1692, in-fol. On ne doit point s'attendre d'avoir une histoire bien exacte de ce tribunal par un protestant. M. Le Clerc et le P. Nicéron disent qu'il l'a tirée des *ouvrages mêmes des inquisiteurs*; mais Limborch, dans la liste qu'il donne des écrivains dont il s'est servi, y place Fra-Paolo, protestant déguisé sous le froc, et Dellon, auteur de la *Relation de l'inquisition de Goa*, qui est également protestant, etc. D'ailleurs, Limborch n'a pris dans les écrits des inquisiteurs que ce qu'il a voulu, et combien de fois n'a-t-il pas tronqué les passages! Pour s'en convaincre, il n'y a qu'à faire attention à sa manière de citer; souvent ce ne sont que de petits lambeaux, des dernières phrases. C'est dans cet ouvrage, dans l'*Abrégé* qu'en a fait l'abbé Marsollier, dans madame d'*Aunoy*, dans les *Délices d'Espagne*, dans l'*Histoire générale* de Voltaire, etc., que l'on puise l'idée affreuse que l'on se forme de l'inquisition : les amateurs du vrai, qui voudront s'en former une plus juste, doivent consulter M. l'abbé de Vayrac, qui a écrit sur cette matière en homme judicieux, exact et très instruit (*Etat présent de l'Espagne*, édition d'Amsterdam, 1719, tom. 2, pag. 381); et *Lettres à un gentil-*

homme russe, *sur l'inquisition espagnole*, par M. le comte de Maistre, Paris, 1822, chez Méquignon-Havard. Une observation qu'il ne faut point omettre, c'est que les nations qui ont le plus déclamé contre l'inquisition ont exercé envers les catholiques des atrocités que les inquisiteurs n'ont jamais imaginées contre les hérétiques et les apostats. « Les Anglais, dit » un des grands adversaires de » l'inquisition, ont été plus su- » perstitieux, et sont encoreplus » intolérants que les *papistes*; » eux qui décrient avec tant de » chaleur l'inquisition, en ont » surpassé, par des lois réflé- » chies, la barbarie et l'iniquité. » ...... L'inquisition, même » dans ses cruautés, suppose des » formes : elle admet des diffé- » rences, tant dans les délits » que dans les peines; ce qu'elle » punit, c'est moins le malheur » d'avoir été engagé dans un » culte erroné, que l'obstination » à y persister; les premières » chutes ne sont châtiées que » par des pénitences ecclésiasti- » ques; elle n'appelle le bras » séculier et les supplices que » contre les relaps; ses princi- » pes sont de ménager le sang » des hommes, en corrigeant » leurs méprises; ce que les pas- » sions de ses ministres y ont » ajouté de défectueux dans la » pratique, n'est pas dans l'es- » prit de son institution. — En » Angleterre, la proscription du » *papisme*, la peine de mort » prononcée contre ses minis- » tres, ne sont susceptibles ni de » modification, ni d'adoucisse- » ment; il suffit qu'un prêtre » catholique soit convaincu d'a- » voir exercé quelqu'une de ses » fonctions pour être dévoué » et envoyé au gibet. Cette lé- » gislation est atroce; nos *cha-* » *pelains* sont les maîtres sans » doute de ne pas venir dire la » messe à Londres, mais la loi » qui attache un supplice igno- » minieux à un délit de cette » nature est une loi plus qu'in- » quisitoriale; il sied mal à ceux » dont la religion présente des » potences pour prix d'un zèle » indiscret, de trouver à redire » aux *corazas* et aux *san-benito* » des *Auto-da-fé*.» On peut consulter encore un petit ouvrage imprimé en 1782 à Liége, sous le nom de Rouen, intitulé : *Eclaircissement sur la tolérance*. (*Voy.* Isabelle de Castille, Lucius III, Nicolas Eymerich, Torquemada, Vayrac.) On a encore de Limborch des *Sermons*. Le P. Nicéron dit qu'ils sont *méthodiques*, *solides et édifiants* : jugement qui ne fait guère honneur à ce critique Le Clerc luimême en parle moins favorablement; il dit que les sermons de Limborch étaient peu travaillés, et qu'il y paraissait peu d'éloquence. Limborch a aussi procuré la plupart des éditions des ouvrages du fameux Episcopius, son grand-oncle maternel, des écrits duquel il avait hérité.

LIMBOURG (Robert de), docteur en médecine, membre de l'académie de Bruxelles, mort à Theux, bourg dans le pays de Liége, le 20 février 1792, était né dans le même bourg, le 1er décembre 1731, d'une famille qui, depuis près de trois siècles, avait produit plusieurs médecins très versés dans leur profession. Il se fit de l'étude un plaisir plutôt qu'une occupation, et s'arrêta particulièrement sur l'histoire naturelle. Etant sur le point de partir pour

Montpellier pour y faire ses études en médecine, il publia une dissertation sur ce sujet, *Quelle est l'influence de l'air sur les végétaux?* que l'académie des belles-lettres, sciences et arts de Bordeaux, avait proposé pour la seconde fois; et l'an 1757, il remporta le prix. Après avoir demeuré quelque temps à Montpellier, il fut reçu docteur en médecine le 12 août 1760. Associé, en 1773, à l'académie impériale et royale des sciences et belles-lettres de Bruxelles, il composa diverses *Dissertations* qui ont été insérées dans les *Mémoires* de cette compagnie; une autre, où il propose des vues sur l'hydraulique, a été présentée à l'académie des sciences de Paris, qui en fit une mention honorable, en invitant l'auteur à la perfectionner ultérieurement. Il avait rassemblé un cabinet d'histoire naturelle qui, sans être vaste, ni en apparence fort précieux, contenait des objets remarquables et propres à fixer l'œil d'un observateur.

LIMIERS (Henri-Philippe de), docteur en droit, et membre des académies des sciences et arts, passa sa vie à compiler sans choix de mauvaises gazettes. Il publia ses recueils sous différents titres: 1° *Histoire de Louis XIV*, 1718, in-12; 2° *Annales de la monarchie française*, 1721, in-fol.; 3° *Abrégé chronologique de l'histoire de France, pour servir de suite à Mézerai*, 2 ou 3 vol. in-12; 4° *Mémoire de Catherine, impératrice de Russie*; 5° *Histoire de Charles XII, roi de Suède*, 6 volumes in-12; 6° *Annales historiques*, 3 volumes in-fol.; 7° *Traduction* de Plaute, grossièrement travesti, 10 volumes in-12. Les productions de Limiers sont sans exactitude et sans agrément. On le compare au fécond et intarissable Caraccioli, et le parallèle est juste quant aux productions ridicules et *gazetières* du marquis auteur. Mais il faut convenir que les premières brochures de celui-ci annonçaient un fonds de réflexion et des talents que Limiers n'eut jamais, et que son imitateur n'eut pas longtemps. On a encore de Limiers une *Version française* des Explications latines des pierres gravées de Stosch, Amsterdam, 1724, [et une *Histoire de l'Institut des sciences et des arts établi à Bologne* en 1712, Amsterdam, 1723, in-8°.]

LIMNOEUS, ou Limné (Jean), célèbre jurisconsulte allemand, né à Iéna en 1592, son père professait les mathématiques. Limnœus fut chargé successivement de l'éducation de plusieurs jeunes seigneurs, avec lesquels il voyagea dans presque toutes les cours de l'Europe. Enfin, Albert, margrave de Brandebourg, qu'il avait accompagné en France, le fit son chambellan et son conseiller privé en 1639. Limnœus exerça ces emplois jusqu'à sa mort, arrivée le 13 mars 1665. On a de lui divers ouvrages. Les principaux sont: *De jure imperii romano-germanici*, Strasbourg, 5 vol. in-4°; compilation savante, mais assez mal digérée; 2° *Commentarius ad Bullam auream*, in-4°, 1666, et Leyde, 1690. Cette dernière édition est la meilleure; 3° *Capitulationes imperatorum*, Leipsick, in-4°, 1691; 4° *De academicis*, in-4°; 5° *Notitia regni Galliæ*, 2 vol. in-4°.

LIMOJON de Saint-Didier (Alexandre-Toussaint), naquit

à Avignon vers 1630, suivit, en qualité de gentilhomme, le comte d'Avaux dans son ambassade en Hollande. [Quelques années après, il suivit ce même seigneur en Angleterre, et périt dans la traversée en venant rendre compte à Louis XIV, de la position critique de Jacques II.] Il s'était fait un nom par sa profonde connaissance de la politique européenne. On en a des preuves dans l'*Histoire des négociations de Nimègue*, Paris, 1680, in-12, ouvrage estimé; dans le livre intitulé : *La Ville et la République de Venise*. On a encore de lui : *Le Triomphe hermétique, ou la Pierre philosophale victorieuse*. Cette dernière production est curieuse, et ne contient que 153 pages, mais on préfère les deux autres. Il était oncle du suivant.

LIMOJON (Ignace-François), coseigneur de Venasque et de Saint-Didier, naquit à Avignon en 1688, et y mourut en 1739. Il cultiva la poésie provençale et la française, et réussit assez bien dans l'une et dans l'autre, surtout dans la première. Il fut dans sa jeunesse le *Pindare* de l'académie des jeux floraux, qui le couronna trois fois. L'académie française lui décerna aussi ses lauriers en 1720 et 1721. Saint-Didier, enhardi par ces succès, voulut s'élever jusqu'au poème épique. Il publia en 1725, in-8°, la première partie de son *Clovis*, qui ne fut pas suivie d'une seconde. Le public trouva qu'il avait péché dans le dessein de l'ouvrage, et qu'il avait plus de génie pour trouver des rimes et des épithètes que pour marcher dans la carrière des Homère et des Virgile; il y a cependant de beautés de détail et de très beaux vers, tels sont ceux de la description du siècle de Louis XIV. La Baumelle lui a appliqué ce mot d'un ancien : *Dum flueret lutulentus, erat quod tollere velles;* et donne pour exemple ces vers sur la Trinité :

> De leurs perfections naît leur amour immense ;
> Ils ont tous même esprit, même feu, même essence :
> Ces trois divins soleils unissant leur clarté,
> Forment de l'Éternel l'ineffable unité.

Voltaire a dit depuis, peut-être avec moins d'exactitude théologique

> La Puissance, l'Amour, avec l'Intelligence,
> Unis et divisés, composent son essence.

Comparant ces vers avec ceux de Limojon, la Baumelle observe que *divisés* manque de justesse; il faudrait *distingués;* mais cela n'irait pas encore, parce que *distingué* répond théologiquement à *un*, et non à *unis*. Nos mystères ne sont pas faits pour la rime. On a encore de Saint-Didier un ouvrage satirique, mêlé de vers et de prose contre La Mothe, Fontenelle et Saurin, partisans des modernes, sous le titre de *Voyage au Parnasse*, in-12. Ces trois académiciens n'y sont pas ménagés.

LIN (Saint), successeur immédiat de saint Pierre sur le siége de Rome, suivant saint Irénée, Eusèbe, saint Epiphane, saint Optat, saint Augustin, etc.; mais Tertullien dit, dans son livre *De præscript.*, cap. 32, que le prince des apôtres désigna saint Clément pour le remplacer. On concilie ces passages en supposant que saint Clément refusa cette dignité jusqu'après la mort de saint Lin et de saint Clet. On ajoute que ce qui a fait placer par quelques auteurs saint Clément immédiatement après saint Pierre, c'est que, du vivant de cet apôtre et pendant un de

ses voyages apostoliques, il avait été son vicaire et avait administré pour lui les affaires de son siége. Quoi qu'il en soit, selon l'opinion générale, saint Lin monta sur la chaire de saint Pierre lorsque ce premier vicaire de J.-C. eut été martyrisé; il l'occupa depuis l'an 65 jusqu'à l'an 76, et gouverna l'Eglise avec le zèle de son prédécesseur. C'est durant son pontificat qu'arriva la ruine de Jérusalem, l'an 70. Il est nommé parmi les martyrs, dans le canon de la messe de l'Eglise romaine, qui est d'une plus haute antiquité que le sacramentaire de Gélase, et d'une plus grande autorité sur ce point. On voit, d'ailleurs, par de très anciens pontificaux, qu'il versa son sang pour la foi; Stilting a réfuté l'opinion contraire de Tillemont. Ce pape fut enterré sur le mont Vatican, près du tombeau de saint Pierre. Sa fête est marquée au 23 septembre, dans le martyrologe romain.

LINACRE, ou LINACER (Thomas), médecin anglais, né l'an 1460 à Rochester, suivant Freind; et à Cambridge, selon d'autres, étudia à Florence sous Démétrius Chalcondyle et sous Politien, et se distingua tellement par sa politesse et par sa modestie, que Laurent de Médicis le donna pour compagnon d'étude à ses enfants. De retour en Angleterre, il devint précepteur du prince Artus, fils aîné du roi Henri VII; ensuite médecin ordinaire de Henri VIII, frère d'Artus. Il mourut en 1524, à l'âge de 64 ans : il s'était fait prêtre sur la fin de sa vie. C'est à Linacre que l'on doit la fondation du collége des médecins de Londres. Il en fut le premier président, et légua sa maison à ce nouvel établissement. Avant lui, les médecins étaient reçus à la licence par les évêques. On a de lui : 1° *De emendata latini sermonis structura*, Leipsick, 1545, in-8°; 2° *Galeni methodus medendi*, in-8°; 3° quelques autres ouvrages de Galien, traduits du grec en latin; 4° *Rudimenta grammatices*, 1533, in-8°, et d'autres écrits qui sont estimés des savants. Son style est pur, mais il sent trop le travail, suivant Erasme et Paul Emile.

LINANT (Michel), né à Louviers en 1708, remporta trois fois le prix de l'académie française en 1739, 1740 et 1744, temps où le choix des sujets se prêtait peu au développement des talents, et où cette compagnie s'éloignait déjà de l'esprit de son institution, sans adopter encore le fanatisme philosophique, dont elle fut dans la suite une zélée propagatrice. Linant composa quelques *Tragédies* avec des succès divers. On a encore de lui des *Odes* et des *Epîtres*. Voltaire lui rendit des services que Linant célébra dans ses vers avec l'enthousiasme de la reconnaissance; cependant il ne tint pas à lui que le protecteur ne renonçât à sa *manie anti-théologique*, et il lui prédit tous les désagréments qu'elle répandrait sur sa vie. Linant mourut en 1749, à 40 ans. [Il donna une édition des *OEuvres* de Voltaire, Amsterdam, 1738-1739, 3 vol. in-8°.]

LINCK (Henri), célèbre jurisconsulte du XVIIe siècle, natif de Misnie, et professeur en droit à Altorf, laissa un *Traité du droit des temples*, où il y a des choses curieuses.

LINDANUS (Guillaume), né

à Dordrecht en 1525, fut professeur d'Ecriture Sainte à Dillengen, puis grand-vicaire du diocèse d'Utrecht, et inquisiteur de la foi dans la Hollande et dans la Frise. Philippe II, roi d'Espagne, le nomma en 1562 à l'évêché de Ruremonde, qui venait d'être érigé. Il y eut beaucoup à souffrir dans le temps des troubles. Il fit deux voyages à Rome, se fit estimer du pape Grégoire XIII, fut transféré à l'évêché de Gand en 1588, et mourut trois mois après, à 63 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages très estimés, entre autres : 1° *De optimo genere interpretandi Scripturas*, Cologne, 1558, in-8°; 2° *Tabulæ analyticæ omnium hæreseon hujus seculi*; 3° *Panoplia evangelica*, Cologne, 1590, in-fol; 4° *Psalterium vetus, a mendis 600 repurgatum et de græco atque hebraico fontibus illustratum*, Anvers; 5° Grand nombre d'*Ecrits de controverse*. On lui doit aussi une *Edition* de la Messe apostolique, faussement attribuée à saint Pierre : elle parut, accompagnée d'une Apologie et de Commentaires, à Anvers, en 1588, in-8°, et à Paris, en 1595. La première édition est la moins commune. Ce prélat, non moins éclairé que vertueux, possédait les langues, les pères, et l'antiquité sacrée et profane. Il avait d'excellents principes de théologie et de morale, et autant d'élévation dans l'esprit que de force dans le raisonnement. *Fuit vir ille*, dit le cardinal Baronius, *non tantum omnis generis litterarum eruditione clarissimus, verum etiam egregii confessoris fidei nobilitatus insignibus, quippe qui exilia, proscriptiones, ærumnas incredibiles, ac mortes fere frequentes, inconcusso robore, fidei causa, sustinuit*. Sa vie a été écrite par Havensius dans son ouvrage : *De erectione novorum in Belgio episcopatuum*, et on a donné le catalogue de ses ouvrages à Bois-le-Duc, 1584, in-8°.

LINDANUS, ou LINDEN. *Voy.* VAN DER LINDEN.

LINDEBORN (Jean), né à Deventer vers 1636, fut curé à Utrecht, et provicaire de l'évêché de Deventer. Il remplit toutes les fonctions d'un pasteur zélé, pendant 40 ans, sans cesser de donner ses moments de loisir à l'étude. Il mourut le 5 août 1696. Il était fort versé dans la théologie et les sciences qui y ont rapport. Il avait aussi de grandes connaissances dans l'histoire profane. Nous avons de lui : 1° *Historia seu notitia episcopatus daventriensis*, Cologne, 1670, in-12, estimée; 2° *Tractatus de efficacia sacrificiorum quæ obtulit lex divino-mosaica*, Anvers, 1677, in-12; 3° *Notæ cathecheticæ in baptismatis, pœnitentiæ, extremæ-unctionis, ordinis, matrimonii, sacramenta*, Cologne, 1675, 1684, 5 vol. in-12, savants et curieux; 4° *Explication littérale des circonstances de la Passion de Notre-Seigneur*, Cologne, 1684-1690, 3 vol. in-12.

LINDEN. *Voyez* VAN DER LINDEN.

LINDENBRUCK, ou LINDENBROGIUS (Erpoldus), né vers 1540, à Brême, et chanoine (luthérien) de Hambourg, a publié l'*Histoire ecclésiastique* d'Adam de Brême. [Son *Historia compendiosa Daniæ regum, ab incerto auctore conscripta*, Leyde, 1595, in-4°, et une *Histoire sur les Germains septentrionaux*, furent réimprimés avec d'autres livres, par Jean-Albert Fabricius, Hambourg, 1706, in-fol.] Linden-

bruck mourut dans sa 76e année, le 20 juin 1616.

LINDENBRUCK (Frédéric), fils aîné du précédent, fut, comme son père, chanoine de Hambourg, où il naquit en 1573. Il enseigna le droit, et mourut à Hambourg le 6 septembre 1648, et selon d'autres 1647. Il donna des *Editions* de Virgile, de Térence, d'Albinovanus, d'Ammien Marcellin, etc. Ce qu'il a fait sur ce dernier se trouve dans l'édition de cet historien par Adrien de Valois. L'histoire et le droit public l'occupèrent ensuite. On lui doit en ce genre un livre curieux, intitulé: *Codex legum antiquarum, seu Leges Wisigothorum, Burgundiorum, Longobardorum*, etc., Francfort, 1613, in-fol. Ce livre devient rare. L'édition des *Priapeia* prouve que l'amour des bonnes mœurs et de la décence n'entrait pour rien dans ses goûts.

LINDENBRUCK (Henri), frère puîné du précédent, fut directeur de la bibliothèque que Jean-Adolphe, duc de Holstein, avait formée à Gottorp en 1606. On a de lui des notes sur Censorin: *De die natali.* Colomiès et Crenius accusèrent Henri Lindenbruck d'avoir volé, étant à Paris, des livres manuscrits de la bibliothèque de Saint-Victor. On ajoute que, sans le crédit de MM. Calignou et Dupuy l'aîné, il eût encouru risque d'être pendu, car on l'avait déjà fait conduire tête nue au cachot. Lui et Jan Wower (celui-ci de Hambourg, et non celui d'Anvers) étaient nommés communément *les corsaires de Hambourg.* Mais Jean Burchard Mencken attribue ces vols à Frédéric Lindenbruck. Quelques lexicographes, entre autres Chaudon, ont confondu ces trois Lindenbruck, et en ont fait un seul personnage; ce qui a répandu dans la notice biographique de tous les trois des obscurités et des antilogies difficiles à débrouiller. Nous ignorons l'année de la mort de Henri.

LINECK (Mathias), né à Prague en 1722, entra chez les jésuites, où il se distingua par son érudition, et particulièrement par la connaissance de l'antiquité ecclésiastique, il mourut à Prague en 1784, après avoir publié: *Commentationes theologicæ de fide, spe et charitate*, Prague, 1763, in-4°, suivi de plusieurs autres traités théologiques, imprimés successivement dans la même ville. Sa dissertation: *De festis quinque primorum seculorum*, Olmutz, 1758, in-4°, lui a mérité les éloges des savants par les recherches et la bonne critique qui la distinguent.

LINGELBACK (Jean), né à Francfort en 1625, a peint avec beaucoup d'intelligence des *marines*, des *paysages*, des *foires*, des *charlatans*, des *animaux*, etc. On remarque dans ses tableaux un coloris séduisant, une touche légère et spirituelle, des lointains qui semblent échapper à la vue. Il a gravé quelques paysages, et mourut à Amsterdam, en 1687. [Le musée de Paris possède de ce peintre un *Marché aux herbes*, un *Port de mer* avec beaucoup de figures; l'*arrivée de la flotte hollandaise aux Dunes*, une *Fête publique*, les *trois Juifs*, une *sainte famille*, des *paysans ramassant du foin.* On voyait dans les galeries de Saint-Cloud un autre tableau du même auteur, et qui fut volé en 1815; il représentait l'*arrivée des voyageurs à l'hôtellerie.*]

LINGENDES (Claude de), né à Moulins en 1591, jésuite en 1607, fut provincial et ensuite supérieur de la maison professe à Paris, où il mourut en 1660, âgé de 69 ans. On a de lui 3 vol. in-4° ou in-8° de *Sermons*, qu'il composait en latin, quoiqu'il les prononçât en français. L'applaudissement avec lequel il avait rempli le ministère de la chaire fut un augure favorable pour ce recueil, très bien reçu du public. Les vérités évangéliques y sont exposées avec beaucoup d'éloquence; le raisonnement et la pathétique s'y succèdent tour-à-tour. Son extérieur répondait à ses talents. On a traduit quelques-uns de ses sermons en français sur l'original latin, en profitant néanmoins des manuscrits de plusieurs copistes qui avaient écrit les discours du père de Lingendes, tandis qu'il les prêchait. Ses autres ouvrages sont: 1° *Conseil pour la conduite de la vie;* 2° *Votivum monumentum ab urbe molinensi delphino oblatum*, in-4°. Ce dernier fut fait dans le temps qu'il était recteur du collége de Moulins.

LINGENDES (Jean de), évêque de Sarlat, puis de Mâcon, mort en 1665, était aussi de Moulins et parent du précédent. Il fut précepteur du comte de Moret, fils naturel de Henri IV. Il prêcha avec beaucoup d'applaudissement sous Louis XIII et sous Louis XIV. Il n'emprunta point l'art imposteur de la flatterie, et ne craignit pas d'attaquer le vice sous le dais et sous la pourpre.

LINGENDES (Jean), poète français, né à Moulins, vers 1580, florissait sous le règne de Henri le grand. On se plaît encore à la lecture de ses *Poésies*, faibles à la vérité, mais qui ont de la douceur et de la facilité. Ce poète a particulièrement réussi dans les stances. Il mourut en 1616, à la fleur de son âge. Ses productions sont en partie dans le *Recueil* de Barbin, 5 vol. in-12. La meilleure est son *Elegie pour Ovide.* [Nous dirons, comme étant une chose assez rare parmi les beaux esprits, que Lingendes vécut en bonne intelligence avec les poètes ses contemporains, Urcé, Davity, Bertholot, etc.]

† LINGUET (Simon-Nicolas-Henri), né à Reims le 14 juillet 1736, fit ses études au collége de Beauvais, à Paris, où son père avait été professeur. Il manifesta de bonne heure l'esprit le plus vif et le plus pénétrant, et remporta, en 1751 les trois premiers prix de l'université. Un début si brillant attira sur lui l'attention du duc des Deux-Ponts, qui se trouvait alors à Paris, et qui l'emmena dans ses états. Après y avoir passé quelque temps, Linguet le quitta pour suivre le prince de Beauvau, qui se l'attacha dans la guerre de Portugal, en qualité d'aide-de camp, pour la partie mathématique du génie. Linguet profita de son séjour en Espagne pour en apprendre la langue et traduire dans la sienne une partie du théâtre espagnol. Revenu en France à l'âge de 26 ans, il entra dans la carrière du barreau, et ne tarda pas à y obtenir de l'éclat et des contradictions, de la renommée et des revers: il mérita les uns et les autres par la hardiesse de son caractère, et son esprit novateur. L'art de maîtriser la multitude, des connaissances littéraires supérieures à celles de ses confrères, une diction vive, lui attirèrent des

admirateurs et un plus grand nombre d'ennemis. Sa défense du duc d'Aiguillon arracha ce dernier à la poursuite des tribunaux, et lui ouvrit bientôt après l'entrée du ministère. Ce grand seigneur se montra peu reconnaissant d'un pareil service; Linguet se plaignit de cette ingratitude avec toute la vivacité de son caractère : il rappela au duc, dans une lettre qui, par la suite, fut rendue publique, qu'il l'avait dérobé à l'échafaud, et lui déclara que, s'il ne s'acquittait pas enfin de ce qu'il lui devait, « il le tiendrait pendant dix ans » au bout de sa plume. » Le ministre crut devoir, à ce qu'il parait, le satisfaire, au moins en partie, mais n'oublia point cette menace, comme la suite le prouva. L'affaire du comte de Morangiés contre les Verron, sur laquelle Voltaire a écrit quelques réflexions, ne fut pas moins utile à la réputation de Linguet: il se livra à toute l'ardeur de son zèle, à toute la fougue de son éloquence. Il défendit M[lle] de Caëns, depuis M[me] Vaurobes, indignement trompée par le vicomte de Rombelle, qui fit casser son mariage avec elle, parce qu'étant catholique (ce que la famille ignorait), il l'avait épousée d'après le rit protestant. Les avocats, jaloux de ses succès, lui ayant fait une injonction d'être plus circonspect à l'avenir, vingt-quatre d'entre eux décidèrent de ne plus plaider avec lui d'un an. Sur les plaintes de Linguet contre cette délibération, le parlement rendit un arrêt qui parut plus que rigoureux. Linguet alors fit un journal, et publia divers écrits politiques qui accrurent sa réputation et le nombre de ses détracteurs. La *Théorie des lois* surtout fit grand bruit. Un style pompeux semé de métaphores, des opinions singulières, une opposition constante aux idées reçues, la critique de Montesquieu, l'apologie du despotisme, le tableau du bonheur de ceux qui vivent dans la servitude, étaient propres à en produire. Dès lors la critique eut un vaste champ pour le combattre. Le premier ministre Maurepas se rangea du côté de ses adversaires, et fit supprimer son journal. Linguet, craignant pour sa liberté, s'enfuit en Suisse, passa en Hollande, ensuite à Londres. Mécontent des Anglais, qui ne l'avaient pas accueilli comme il croyait le mériter, il se retira pendant quelque temps à Bruxelles. Là, il écrivit au comte de Vergennes, pour lui demander s'il pouvait revenir en France; ce ministre y consentit. Bientôt, sur de nouvelles plaintes, auxquelles on croit que le duc d'Aiguillon eut beaucoup de part, il fut arrêté et renfermé à la Bastille, dont, par la suite, il traça un tableau tellement épouvantable, qu'il est permis d'y soupçonner de l'exagération. Il y resta plus de deux ans, au bout desquels il en sortit, mais en promettant plus de modération dans ses écrits, et la révélation d'un moyen qu'il prétendit avoir trouvé de faire passer en deux heures un avis de Brest à Paris. Il sortit de sa prison au mois de mai 1782, pour être simplement exilé à Rhetel; il n'y resta pas long-temps. Il repassa en Angleterre, et s'empressa de publier un écrit contre le pouvoir arbitraire, dont il avait précédemment vanté la douceur, mais dont il venait d'éprouver l'abus.

Linguet, independamment de son exil à Rhetel, avait été exilé deux autres fois, la première à Chartres, et l'autre à Nogent-le-Rotrou. Dans cette dernière ville, il parvint à séduire une dame Buté, épouse d'un riche fabricant d'étamines; et cette femme égarée le suivit dans les Pays-Bas et en Angleterre. Quaud on rapproche la conduite de Linguet de son zèle pour la défense de la religion, on est forcé de conclure que ses mœurs démentaient sa croyance réelle ou apparente. C'est ce que prouvent assez et le scandale dont nous venons de parler, et le défaut de probité dont il donna plus d'une preuve dans le cours de sa vie. De l'Angleterre il revint à Bruxelles, y continua son journal intitulé *Annales politiques*, et y prodigua des louanges à l'empereur Joseph II. Ce souverain, flatté surtout de l'écrit relatif à la liberté de la navigation de l'Escaut, permit à l'auteur de venir à Vienne, où il lui accorda une gratification de mille ducats. Linguet ne sut point ménager la faveur dont il jouissait, et n'en prit pas moins le partide Vander Noot et des révolutionnaires du Brabant contre l'empereur, qu'il insulta de la manière la plus révoltante, l'accusant de reproduire les fureurs de Néron; reproche aussi absurde qu'atroce, et qui indigna jusqu'aux personnes que ce prince s'était aliénées par son imprudente précipitation. Au reste, Linguet ne tarda pas à être puni de cette monstrueuse ingratitude, par ceux mêmes auxquels il venait de dévouer sa plume. Soupçonné de machinations contre le parti des états, il fut inquiété, poursuivi, et n'échappa qu'avec peine aux poursuites dirigées contre lui. Forcé de quitter les Pays-Bas, après la rentrée des Autrichiens, et de retour à Paris, il parut, en 1791, à la barre de l'assemblée constituante, pour y défendre l'assemblée coloniale de Saint-Domingue, et pour y plaider la cause des Noirs. En février 1792, il dénonça à l'assemblée législative le ministre de la marine, Bertrand de Molleville; mais sa dénonciation était si ridicule que, malgré la défaveur dans laquelle le ministre était tombé, elle fut accueillie par l'assemblée avec le plus souverain mépris. Linguet, furieux, déchira à la barre son mémoire, qu'on l'invitait à déposer sur le bureau. A l'époque de la terreur, il s'était retiré dans une campagne; mais on l'y découvrit, et il fut traduit au tribunal révolutionnaire, qui le condamna à mort le 27 juin 1794, *pour avoir encensé dans ses écrits les despotes de Vienne et de Londres*. Il subit la mort avec courage. Parmi ses nombreux ouvrages, qui sont de genres fort différents, nous citerons : 1° *Les Femmes-Filles*, parodie de la tragédie d'*Hypermnestre*, Paris, 1758, in-12; 2° *Histoire du siècle d'Alexandre*, Paris, 1762, in-12. L'auteur composa cet écrit pendant son séjour en Espagne Le style en est élégant, mais trop épigrammatique pour le genre de l'histoire. 3° *Le Fanatisme des philosophes*, Abbeville, 1764, in-8°; 4° *Nécessité d'une réforme dans l'administration de la justice et des lois civiles de France*, Amsterdam, 1764, in-8°; 5° *Socrate*, tragédie en 5 actes; 6° *La Dîme royale avec ses avantages*, 1764. Cet écrit a été imprimé en

1787; 7° *Histoire des révolutions de l'empire romain*, 1766, 2 vol. in-12. Linguet s'attache, dans cet ouvrage, à justifier la conduite de quelques-uns de ces empereurs que Tacite et Suétone nous ont peints sous de si noires couleurs. On lui a reproché d'être l'apologiste de la tyrannie, mais on aurait pu faire le même reproche à Dureau de la Malle, qui est de son avis sur bien des points. 8° *Théorie des lois*, Londres, 1767, 2 vol. in-8°. La dernière édition est de 1774, 3 vol. in-12. 9° *Histoire impartiale des jésuites*, 1768, in-8°; 10° *Des Canaux navigables pour la France*, 1769, in.12; 11° *Continuation de l'Histoire universelle de Hardion.* Linguet y a réuni les volumes 19 et 20. — Théâtre espagnol, 1770, 4 vol. in-12. Cette traduction est élégante et correcte. 12° *Théorie du libelle*, ou *L'Art de calomnier avec fruit*, Amsterdam (Paris), 1775, in-12, en réponse à la Théorie du paradoxe, écrit polémique et plein de force, où Linguet avait été vivement attaqué par l'abbé Morellet; 13° *Du plus heureux des gouvernements*, ou *Parallèle des constitutions de l'Asie avec celles de l'Europe*, 1774, 2 vol. in-12. On y trouve peu de profondeur dans les recherches, mais des aperçus politiques qui ont eu leur exécution, et des faits intéressants sur l'établissement des ordres religieux. 14° *Appel à la postérité*, in-8°; 15° *Réflexions sur la lumière*, 1787, in-8°; 16° *Considérations sur l'ouverture de l'Escaut*, 1787, 2 vol. in-8°; 17° *La France plus qu'anglaise*, 1788, in-8°; 18° *Examen des ouvrages de Voltaire*, 1788, in-8°; 19° *Point de banqueroute et plus d'emprunt*, 1789, in-8°; 20° *Lettre à Joseph II sur la révolution du Brabant*, 1789, in-8°; 21° *Légitimité du divorce*, 1789, in-8°; 22° *Code criminel de Joseph II*, 1790, in-8°; 23° *La Prophétie vérifiée*, 1770, in-7°; 24° *Collection des ouvrages relatifs à la revolution du Brabant*, 1791, in-8°; 25° *Recueil des Mémoires judiciaires*, 7 vol, in-12. On y trouve une logique pressante, de l'adresse dans les développements, un talent marqué pour l'art oratoire. 26° *Journal politique et littéraire*: il parut depuis 1774 jusqu'en 1778; 27° *Annales politiques*: elles commencèrent en 1767, furent interrompues, reprises à diverses époques, et très répandues. Dans ces annales, écrites avec chaleur, l'auteur attaque sans cesse et sans ménagement tantôt l'un, tantôt l'autre, et tranche sur tout. Elles eurent la plus grande vogue.

LINIÈRE (François Pajot de), poète français, mort en 1704, à 76 ans, est moins connu aujourd'hui par ses vers que par ses impiétés. On l'appelait *l'athée de Senlis*, et il avait mérité ce nom, non-seulement par ses propos, mais par plusieurs chansons abominables. C'est sans raison que madame des Houlières, dont le sort, dit un auteur, fut de donner au public de bonnes choses, et de prendre toujours le parti des mauvaises, a voulu justifier Linière. Ce blasphémateur mourut comme il avait vécu. Il se brouilla avec Boileau, qui lui reprocha son irréligion. Uni avec Saint-Pavin, autre impie, il fit des couplets contre le satirique, qui s'en vengea à sa manière, et lui dit qu'*il n'avait de l'esprit que contre Dieu.* Le libertinage de l'esprit avait com

mencé dans Linière, comme dans presque tous les incrédules, par celui du cœur. Le vin et l'amour remplirent toute sa vie, et ne lui laissèrent pas le temps de faire des réflexions. Il avait le talent de traiter facilement un sujet frivole. Ses vers satiriques ne manquaient pas de feu; mais ils lui attirèrent plus de coups de bâton que de gloire. [On cite encore de lui : *Dialogues, en forme de satyre du docteur Métaphraste, et du seigneur Albert, sur le fait du mariage*, 1 vol. in-12, 46 pages.]

† LINN (Jean-Blair), poète et ministre américain, naquit à Shippensbourg en Pensylvanie, en 1777. Il étudia au collége Colombie à New-Yorck. Son goût pour la poésie se développa bientôt; et, à l'âge de 46 ans, il publia ses *Mélanges*, mais il n'y mit pas son nom. Deux ans après, il donna au théâtre un drame intitulé *Le Château de Bourville*, qui obtint du succès. Appelé à des études plus sérieuses, il se retira à Shenectady, où il apprit la théologie sous le docteur Romeyn; il se distingua dans la prédication, et fut auteur de plusieurs compositions politiques. Il combattit la doctrine des sociniens contre Priestley, qui avait publié un traité dans lequel il établissait une comparaison absurde entre Socrate et Jésus-Christ. Linn mourut à Philadelphie en 1804. Outre les deux ouvrages indiqués, on a de lui : 1° la *Mort de Washington*, poème dans la manière d'Ossian, Londres, 1800; 2° *La Puissance du génie*, poème, 1803; 3° le fragment d'un poème intitulé *Valérien*, dans lequel l'auteur se proposait de décrire les premières persécutions contre les chrétiens, et l'influence du christianisme sur la civilisation, New-Yorck, 1805, in-4°. Cet ouvrage est précédé d'un *Essai* sur la vie de Linn, par Brown. Tous ces poèmes, écrits d'un style pur, sublime, renferment des beautés du premier ordre, et sont surtout remarquables par la sagesse du plan. 4° Deux *Traités* de controverse avec Priestley.

LINNÉE (Charles Von), ou *Linnœus*, naquit en 1707, à Proesfult, village de Smolande, en Suède, d'un curé de ce lieu. Il fut un des hommes les plus illustres du XVIIIe siècle. Jusqu'à sa mort, son génie n'a cessé de porter la lumière dans l'histoire naturelle et dans la médecine. Il a été l'un des fondateurs de l'académie de Stockolm, il en fut le premier président, et a aussi procuré une grande célébrité à l'université d'Upsal par ses leçons de botanique. Il mourut en 1778, à l'âge de 71 ans. Gustave III, pour éterniser la mémoire de ce savant, a fait frapper une médaille représentant d'un côté son buste, et de l'autre la déesse Cybèle, symbole de la nature, affligée, et entourée des attributs du règne minéral, de plantes et de quadrupèdes. On lit à l'entour : *Deam luctus angit amissi*; et à l'exergue : *Post obitum, Upsaliæ, D. 10 januarii, M. DCC. LXXVIII, Rege jubente*. Réformateur de la méthode de Tournefort, Linnée en a imaginé une nouvelle pour la division des plantes en classes, en genres et en espèces. Les différentes parties qui servent à la fructification lui ont fourni les règles qu'il a suivies. Il a proposé vingt-quatre classes de plantes différenciées avec tant de justesse et de discernement, qu'elles viennent,

pour ainsi dire, se ranger d'elles-mêmes dans la place qui leur convient. Les botanistes ont trouvé beaucoup d'avantages dans la méthode de Linnée, et elle est aujourd'hui presque universellement reçue. Ce savant a donné au public un très grand nombre d'ouvrages, presque tous écrits en latin, qui feront vivre son nom aussi longtemps que l'on cultivera l'histoire naturelle. Il n'y a point de physicien qui ait montré plus d'application à suivre la nature dans ses plus petits détails, et qui ait fait plus d'observations longues et pénibles, pour former des résultats aussi sûrs que curieux. Ses principaux ouvrages en latin sont : 1° *Systema naturæ, sistens regna tria naturæ*, Leyde, 1735, in-fol., et 1756, 2 vol. in-8°. Ce fut par cette production remarquable qu'il débuta pour la réforme de la botanique. 2° *Bibliotheca botanica*, Amsterdam, 1741, in-8°. Il y donne une notice de plus de mille ouvrages sur les plantes. 3° *Hortus cliffortianus*, Amsterdam, 1737, in-fol., avec fig. C'est une description des plantes rares que George Clifford cultivait à Hortecamp en Hollande. 4° *Critica botanica*, Leyde, 1737, in-8°. Il y fait voir la nécessité de changer les noms dans les genres et les espèces des plantes. 5° *Flora laponica*, Amsterdam, 1737, in-8°. C'est le fruit d'un voyage qu'il fit en Laponie en 1732, d'ou il rapporta 536 plantes; 6° *Genera plantarum, earumque characteres naturales*, Stockholm, 1755, in 8°. (*Voy.* TOURNEFORT.) 7° *Flora suecica*, Leyde, 1745. C'est le tableau des plantes de la Suède. 8° *Fauna suecica*, Stockholm, 1746, in-8°, avec fig. On y trouve les quadrupèdes, oiseaux, poissons, insectes, etc., de la Suède. 9° *Flora zeylanica*, Stockolm, 1747, in-4°. Ce sont les plantes de l'île de Ceylan, dont Paul Hermann avait donné la description, arrangées selon le système de Linnée. 10° *Hortus upsaliensis*, Stockholm, 1748, in-8°, avec fig. C'est le catalogue des plantes étrangères que Linnée a procurées pour le jardin botanique d'Upsal, depuis 1742 jusqu'à 1748. 11° *Amœnitates academicæ*, Stockholm, 1749-1790, 5 vol. in-8°, avec fig. Dissertations intéressantes en forme de thèses. 12° *Materia medica*, Stockholm, 1763, in-8°; 13° *Animalium specierum in classes*, Leyde, 1759, in-8°. Par la raison que la terre a été entièrement couverte d'eau dans les jours de la création, et que cet amas d'eau s'est retiré pour laisser la terre à découvert, il prétend que les mers continuent de se retirer insensiblement. Système qui n'a point augmenté sa réputation, et qui est suffisamment réfuté par l'état de l'ancienne géographie, comparée avec la moderne. M. de Buffon lui a donné plus d'étendue, et y a attaché des conséquences qui paraissent opposées à l'histoire de la création de Moïse, et à toutes les notions reçues. On en trouve une réfutation détaillée dans l'*Examen impartial des Epoques de la nature*, 1 vol. in-8°, Luxembourg, 1780, Embrun, 1781, Maëstrich, 1792. 15° *Nemesis divina*, recueil d'observations pour prouver que Dieu punit les impies et les scélérats, même en ce monde; ouvrage qui, pour le fond des choses, ressemble en partie à celui de Salvien, *De Providentia*. Son nom doit être inscrit dans

la liste des philosophes qui ont été amis de la religion. Il avait fait mettre sur la porte de son cabinet ce fragment d'un vers connu :

Innocui vivite, Numen adest.

On a publié, en 1789, une *Revue générale des écrits de Linnée; ouvrage dans lequel on trouve les anecdotes les plus intéressantes de sa vie privée, un abrégé de ses systèmes et de ses ouvrages, un extrait de ses aménités académiques*, etc., par Richard Pulteney; traduit de l'anglais par Millin de Grandmaison, avec des notes et des additions du traducteur, 2 vol. in-8°. [Sa première étude fut le livre de *Tournefort*, que lui prêta un médecin nommé Rothman. Il suivit ensuite les cours de Strobius, professeur à Lund, et ceux de Rusbeck à Upsal. Très jeune encore, il fut envoyé en Laponie pour en recueillir et en décrire les plantes. Il connut en Hollande le célèbre Boërhaave, qui le recommanda à un riche amateur de botanique qui le retint auprès de lui trois ans. Linnée a parcouru tous les pays du Nord, dont il décrit les plantes. Le *Systema naturæ* et la *Philosophia botanica*, ont été réimprimés en plusieurs pays, traduits en plusieurs langues, et commentés par les naturalistes les plus fameux. Ennobli et décoré de l'ordre de l'*Etoile polaire* de Suède, il fut demandé par le roi d'Espagne Charles III, et par celui d'Angleterre George III, et Louis XV lui envoyait des graines recueillies de sa main, mais ces honneurs ne l'énorgueillirent pas, et ses mœurs furent toujours simples et pures.]

LINUS DE CHALCIDE, fils d'Apollon et de Terpsichore, ou, selon d'autres, de Mercure et d'Uranie, et frère d'Orphée, fut le maître d'Hercule, auquel il apprit l'art de jouer de la lyre. Il s'établit à Thèbes, inventa les *vers lyriques*, et donna des leçons au poète Thamire. Linus fut tué par Hercule, disciple peu docile, qui, las et impatient de sa sévérité, lui brisa un jour la tête d'un coup de son instrument. Selon d'autres mythologistes, il fut mis à mort par Apollon, pour avoir appris aux hommes à substituer des cordes aux fils dont on montait alors les instruments de musique. On trouve dans *Stobée* quelques *vers* sous le nom de *Linus*; mais on peut douter qu'ils soient de lui. Il paraît que, pour les lui attribuer, il faut au moins être sûr de son existence, qui, dans l'ensemble de son histoire est certainement fabuleuse; mais quelques traits mythologiques ne doivent pas d'abord faire suspecter la réalité des hommes célèbres, ni les attributions qu'on leur a faites de divers ouvrages, puisque de très anciens et judicieux auteurs en ont parlé sans aucun doute. Virgile met Linus à côté d'Orphée.

Non me carminibus vincet nec Thracius Orpheus
Nec Linus : huic mater quamvis, atque huic pater adsit.

LIONNE (Pierre de), célèbre capitaine du XIVe siècle, d'une des plus anciennes maisons du Dauphiné, rendit de grands services aux rois Jean, Charles V et Charles VI, contre les Anglais et contre les Flamands. Il se signala surtout à la journée de Rosebecq, en 1382, et mourut en 1399.

LIONNE (Hugues de), de la même famille que le précédent, ministre secrétaire d'état sous Louis XIV, naquit à Grenoble en 1611. Il s'acquit l'amitié et la

confiance du cardinal Mazarin, et se distingua dans ses ambassades de Rome, de Madrid et de Francfort. Il devint ministre d'état, fut chargé des négociations les plus difficiles, et mourut à Paris en 1671, à 60 ans. Ce ministre était aussi dissipé dans la société que laborieux dans le cabinet. Prodigue à l'excès, il ne regardait les biens et les richesses que comme un moyen de se procurer tous les plaisirs. Il se livra sans ménagement à ceux du jeu, de l'amour et de la table : sa santé et sa fortune en souffrirent également. On a ses *Négociations à Francfort*, in-4° ; et des *Mémoires* imprimés dans un recueil de pièces, 1668, in-12: ils ne sont pas communs. [Lionne termina les différends qui existaient entre le pape et le duc de Parme; et, en sa qualité d'ambassadeur extraordinaire auprès du saint-siége, il assista, en 1655, au conclave qui élut Alexandre VII, et parvint à le faire prononcer en faveur de la France. Il succéda, en 1661, au cardinal Mazarin, dans le ministère des affaires étrangères, et après la démission de M. de Brienne, il fut nommé secrétaire d'état. Ce fut Lionne qui ménagea l'acquisition de la ville de Dunkerque.] — Arthus de Lionne, l'un de ses fils, fut évêque de Rosalie, et vicaire apostolique dans la Chine. Il mourut à Paris le 2 août 1713, à 58 ans, avec une grande réputation de vertu et de zèle.

LIONS. *Voy.* Deslions.

LIPENIUS (Martin), luthérien allemand, mort en 1692, à 62 ans, épuisé de travail, de chagrins et de maladies, était un laborieux compilateur. On a de lui : 1° un *Traité curieux sur les étrennes*, 1670, in-4°; 2° *Bibliotheca realis*. 6 vol. in-fol. C'est une table universelle, mais très inexacte, des matières pour les différentes sciences, avec le nom et les ouvrages des auteurs qui en ont traité. Il y a deux vol. pour les théologiens, 2 pour les philosophes; les jurisconsultes et les médecins en ont chacun un. Elle parut à Francfort en 1675 et 1685.

LIPMAN, rabbin allemand, dont on a un *Traité* contre la religion chrétienne, qu'il composa en hébreu en 1399. Il est intitulé *Nitsachon*, c'est-à-dire *Victoire*. Mais rien n'est moins victorieux pour les Juifs que ce pitoyable ouvrage. Théodoric Hakspan le publia en 1644, à Nuremberg, in-4°. On trouve dans *Tela ignea Satanæ* de Wagenseil, un abrégé de cet ouvrage, avec la réfutation.

LIPPI (Philippe), peintre, natif de Florence, mourut âgé de 57 ans, en 1488, avec la réputation d'un homme qui avait plus de talent que de mœurs. Il eut beaucoup de partisans dans sa patrie, et le jour de son enterrement toutes les boutiques furent fermées. Il n'avait eu d'autre maître que lui, et d'autre guide que les ouvrages de Massaccio. On voit au musée du Louvre un tableau de ce peintre, représentant *le Saint-Esprit présidant à la naissance de J.-C.* Les mœurs de Lippi étaient si dépravées, qu'après avoir enlevé une novice d'un couvent de Prato, près de Florence, et obtenu une dispense du pape pour l'épouser, il l'abandonna, et la jeune fille fut encore admise dans le couvent. — Il laissa un fils, nommé aussi Philippe Lippi, qui fut peintre comme lui. Il l'avait eu d'une jeune pensionnaire qu'il

corrompit dans un monastère de Florence, où il avait été appelé pour son art. Ce fils, aussi réglé dans sa conduite, que son père avait été débauché, mourut en 1505 à 45 ans.

LIPPI (Laurent), peintre et poète de Florence, où il naquit en 1606, est auteur d'un poème burlesque, intitulé : *Malmantile racquistato*, imprimé à Florence en 1688, in-4°, sous le nom de *Perlone Zipoli*, qui est l'anagramme de *Lorenzo Lippi*. On l'a réimprimé en 1731, in-4°, à Florence, avec des notes de Salvin et de Biscioni. Lippi est plus connu par cette production de sa muse que par celles de son pinceau, quoique ses tableaux l'élevassent au-dessus du commun. Il mourut en 1664.

LIPPOMANI (Louis), évêque de Bergame, savant vénitien, fut chargé des affaires les plus importantes, et parut avec éclat au concile de Trente. Il fut l'un des trois présidents de ce concile sous le pape Jules III, dont il était l'un des secrétaires, Paul IV l'envoya nonce en Pologne, l'an 1556, et le fit son secrétaire, ensuite évêque de Modon, puis de Vérone, et enfin de Bergame. Il mourut en 1559. Ce prélat possédait les langues, l'histoire ecclésiastique, sacrée et profane, et surtout la théologie, et ne s'acquit pas moins d'estime par l'innocence de ses mœurs que par sa doctrine. Il s'opposa fortement aux Juifs et aux hérétiques pendant sa nonciature en Pologne. On a de lui : 1° huit volumes de compilation de *Vies des saints*, 1568, in-fol., recueillies sans critique et sans choix; 2° *Catena in Genesim, in Exodum et in aliquot Psalmos*, 3 vol. in-fol; 3° *Confirmatio dogmatum catholicorum*; 4° *Expositio vulgaris Symboli apostolici et Orationis dominicæ*.

LIPPOMANI (Jérôme), noble vénitien, tour-à-tour ambassadeur à Turin, à Dresde, à Naples, à Constantinople, s'acquitta des commissions les plus importantes avec beaucoup de succès. Mais ayant été accusé, devant les inquisiteurs d'état, d'avoir vendu le secret de la patrie aux princes avec lesquels il avait eu à traiter, il fut arrêté à Constantinople, et conduit à Venise. Lippomani prévint son supplice par sa mort : un jour, ayant amusé ses gardes, il se jeta dans la mer pour se sauver à la nage. Les mariniers le reprirent; mais il mourut deux heures après, en 1591.

LIPSE (Juste), né à Ober-Isch, village près de Bruxelles, en 1547, commença à écrire lorsque les autres enfants commencent à lire. A 9 ans il fit quelques *poèmes*, à 12 des *Discours*, à 19 son ouvrage intitulé *Variæ lectiones*. Le cardinal de Granvelle, surpris et charmé de son génie, le mena à Rome, en qualité de son secrétaire. A son retour, il s'arrêta en Allemagne, et prit du goût pour les opinions des protestants; il professa avec beaucoup d'applaudissement l'histoire à Iéna et à Leyde. Mais les remords le ramenant vers la religion qu'il avait abandonnée, il se rétracta solennellement, et fut depuis cette époque un excellent catholique, tant par sa foi que par sa conduite. Il enseigna à Louvain avec tant de réputation, que l'archiduc Albert et l'infante Isabelle son épouse allèrent entendre ses leçons avec toute leur cour, et le firent conseiller d'état. Phi-

lippe II l'honora du titre d'historiographe. Henri IV, Paul V, les Vénitiens, voulurent l'enlever à Louvain; mais ils ne purent le gagner, ni par les présents, ni par les promesses. Scaliger, Casaubon et lui, passaient pour les *Triumvirs* de la république des lettres. On ne se contentait pas d'admirer Lipse, tous les jeunes gens cherchaient à l'imiter. Le goût du public a été de tous temps une vraie machine, qui s'est élevée et qui s'est abaissée au gré des auteurs célèbres. Juste Lipse eut assez de réputation dans son temps pour être pris universellement pour modèle. Sa latinité est effectivement belle, riche et en général pure, mais quelquefois un peu obscure et gênée; ce qui paraît être l'effet d'une trop grande attention à vouloir imiter Tacite. Il savait par cœur cet historien, et il s'obligea un jour à réciter mot par mot tous les endroits de ses ouvrages qu'on lui marquerait. Il mourut à Louvain en 1606, à 58 ans, entre les bras du père Léonard Lessius. Comme dans ses douleurs on lui parlait de la force stoïque dont il avait paru faire l'éloge dans un de ses Traités, il répondit: *Vana sunt ista;* et montrant l'image du Sauveur crucifié: *Hœc est vera patientia.* Les ouvrages de Lipse ont été recueillis en 6 vol. in-fol., à Anvers, 1637; et cette collection n'est guère feuilletée que par des savants. Les principaux écrits qu'elle renferme sont: 1° un *Commentaire* sur Tacite, estimé. Muret prétend que ce qu'il y a de mieux dans cet ouvrage a été tiré de ses écrits; mais cette prétention ne se soutient pas à l'examen. Les savants de ce temps-là s'accusaient mutuellement de plagiat, et s'inquiétaient par toutes sortes de querelles, peu convenables et peu honorables au paisible règne des lettres. 2° ses *Saturnales;* 3° Traité *De militia romana;* 4° *Electes*, ouvrage d'une critique raisonnable; 5° *Traité de la constance:* son meilleur ouvrage, suivant quelques critiques, qu'il semble avoir fait pour s'affermir et affermir les autres dans la vertu, dont il avait manqué lorsqu'il s'était laissé séduire par les protestants; 6° *Diverses leçons;* ouvrage de sa tendre jeunesse, écrit d'une manière plus naturelle et plus agréable que les productions de ses derniers jours; 7° *Monita et exempla politica;* recueil utile aux maîtres et administrateurs des états, et propre à les garantir de bien des erreurs funestes à eux et aux peuples; 8° *Politicorum sive civilis doctrinæ libri sex, qui ad principatum maxime spectant.* On y lit, entre autres avis importants, cette réponse d'un sage politique: *De religione curam principi esse, unam illi retinendam; puniendos, nisi aliter expediat, qui dissentiunt; falsam pacem esse tolerantismum; hunc esse divini numinis irrisionem, publicæ felicitatis et legum destructorem;* 9° *De una religione*: c'est là où il exprime particulièrement son attachement à la seule religion catholique, dont il établit l'exclusive vérité; 10° *De diva Virgine hallensi; De diva Virgine sichemensi sive de Aspricolle.* Ce sont des histoires de l'image de Notre-Dame à Halle et à Montaigu; elles sont bien écrites, et avec discernement, quoi qu'en puissent dire les esprits forts. Juste Lipse n'était ni crédule ni enthousiaste. Dans un petit livre

écrit postérieurement avec autant de candeur que de bon sens, touchant l'image de Notre-Dame à Montaigu, on trouve 137 guérisons surnaturelles, attestées par la justice municipale de différents endroits, examinées par le sage et judicieux Miræus, évêque d'Anvers, approuvées par le grave et prudent Hovius, archevêque de Malines. Il en est plusieurs dont on ne saurait lire les détails sans une pleine conviction. Mais si de ces 137 faits miraculeux il n'en est qu'un seul vrai, l'incrédulité est tout aussi bien confondue que s'ils étaient vrais tous. 11° *De cruce libri tres*, Leyde, 1695, in-12, plein d'érudition et de bonne critique; 12° *De crucis supplicio apud Romanos usitato*, dans les Antiquités romaines de Kippingius; 13° *De amphitheatris*, dans les Antiquités romaines de Grévius, et beaucoup d'autres ouvrages, recherchés et consultés par les savants. Les huit *Harangues* qui ont paru à Iéna sous son nom sont une production du mensonge et de la calomnie, comme il l'a prouvé lui-même péremptoirement. Aubert Le Mire a écrit sa *Vie* en latin, Anvers, 1609. On a encore : *Defensio Lipsii posthuma*, écrite avec autant de vérité que d'élégance par le père Charles Scribani [Juste Lipse a défendu, par son testament, que, hors une partie de sa *Correspondance*, on n'imprimât aucun de ses manuscrits. Son Traité *De re numeraria* se garde en manuscrit dans la bibliothèque de Besançon.]

LIRE. *Voy.* Nicolas de Lyre.

LIRON (Jean), bénédictin de la congrégation de Saint-Maur, naquit à Chartres en 1665, et mourut au Mans en 1748. Nous avons de lui deux ouvrages : 1° la *Bibliothèque des auteurs chartrains*, 1719, in-4°. Une foule d'évêques, de chanoines, de curés, de petits écrivains, connus seulement par une chanson non imprimée, y font une figure inutile : les éloges y sont prodigués à des écrivains qui en méritent bien peu. 2° Les *Singularités historiques et littéraires*, Paris, 1734-1740, 4 vol. in-12. Ce sont des faits échappés aux plus laborieux compilateurs, des noms tirés de l'oubli, des points de critique éclaircis, des bévues d'écrivains célèbres relevées, des opinions combattues, d'autres établies.

LISAS. *Voyez* Lysias.

LISIEUX. *Voyez* Zacharie de Lisieux.

LISLE (Claude de) naquit à Vaucouleurs en Lorraine, en 1644. Il était fils d'un médecin, et se fit recevoir avocat; mais l'étude de la jurisprudence n'étant pas de son goût, il se livra tout entier à l'histoire et à la géographie. Pour se perfectionner, il vint à Paris, et s'y fit bientôt connaître. Il y donna des leçons particulières d'histoire et de géographie, et compta parmi ses disciples, les principaux seigneurs de la cour, et le duc d'Orléans, depuis régent du royaume. De Lisle mourut à Paris, le 2 mai 1720, à 76 ans, laissant quatre fils et une fille. On a de lui : 1° une *Relation historique du royaume de Siam*, 1684, in-12, assez exacte; 2° un *Abrégé de l'histoire universelle*, depuis la création du monde jusqu'en 1714, Paris, 1731, 7 vol. in-12. Cet ouvrage, ennuyeux et superficiel, est le fruit des leçons que de Lisle avait faites sur l'histoire. Il y a cepen-

dant quelques singularités qui le firent rechercher dans le temps. 3° Une *Introduction à la géographie*, avec un *Traité de la sphère*, 2 vol. in-12, Paris, 1746 : livre publié sous le nom de son fils aîné, le géographe.

LISLE (Guillaume de), fils du précédent, naquit à Paris en 1675. Dès l'âge de huit ou neuf ans il commença à dessiner des cartes, et ses progrès dans la géographie furent tous les jours plus rapides. A la fin de 1699, il donna ses premiers ouvrages, une *Mappemonde*, quatre *Cartes* des quatre parties de la terre, et deux *Globes*, l'un céleste, l'autre terrestre, qui eurent une approbation générale. Ces ouvrages furent suivis de plusieurs autres, qui lui méritèrent une place à l'académie des sciences en 1702, le titre de premier géographe du roi, et une pension en 1718. Choisi pour montrer la géographie à Louis XV, il entreprit plusieurs ouvrages pour l'usage de ce jeune monarque ; il dressa une *Carte générale du monde*, et une de la fameuse *Retraite des dix mille*. L'illustre élève profita de ses leçons, et composa avec succès un *Traité du cours de tous les fleuves*. La réputation de Lisle était si répandue et si bien établie, qu'il ne paraissait presque plus d'histoire et de voyage qu'on ne voulût l'orner de ses cartes. Il travaillait à celle de Malte pour l'Histoire de l'abbé de Vertot, lorsqu'il fut emporté par une apoplexie, en 1726, à 51 ans. Ses cartes sont en très grand nombre et très estimées; on peut en voir la liste dans le Mercure de mars 1726. Il devait donner une *Introduction à la géographie*, dans laquelle il aurait rendu compte des raisons qu'il avait eues de faire des changements aux cartes anciennes; mais sa mort prématurée priva le public de cette utile production.

LISLE (Joseph-Nicolas de), frère du précédent, naquit à Paris en 1688. Après avoir fait de bonnes études au collége Mazarin, il se consacra tout entier aux mathématiques. L'astronomie avait surtout des attraits puissants pour lui. L'éclipse totale de soleil arrivée le 12 mars 1706 fut comme le signal que la nature sembla donner à son génie. La place d'élève que l'académie des sciences lui donna en 1714 fut un nouveau lien pour le jeune astronome. Les mémoires de cette compagnie furent bientôt ornés de ses réflexions et de ses dissertations. Il proposa, en 1720, de déterminer la figure de la terre en France; et ses vues à ce sujet furent depuis mises en exécution avec des résultats différents, et dont on n'a pu donner encore une théorie bien sûre. (*Voyez* CONDAMINE.) Il fit, en 1724, le voyage d'Angleterre, et y fut très bien accueilli par Newton et Halley. La société royale et successivement d'autres compagnies savantes de l'Europe s'empressèrent de s'associer M. de Lisle. Appelé en Russie en 1726, il y obtint une pension considérable et un observatoire vaste et commode, et ne revint dans sa patrie qu'en 1747 : il y termina sa longue carrière en 1768. Une piété vraie, des mœurs douces, une société tranquille, le désintéressement le plus grand, telles étaient les qualités de cet astronome. La droiture de son ame éclata dans toute sa conduite; et s'il ne fut pas toujours communicatif, il

ne connut pas non plus ces aigreurs, ces jalousies qui divisent quelquefois les savants. Il a laissé un grand nombre de portefeuilles, renfermant plusieurs collections qui peuvent être utiles aux astronomes, aux géographes, aux navigateurs. Nous avons encore de lui : 1° d'excellents *Mémoires pour servir à l'histoire de l'astronomie*, 1738, en 2 vol. in-4°; 2° divers *Mémoires* insérés dans ceux de l'académie des sciences et dans quelques journaux; 3° *Nouvelles Cartes des découvertes de l'amiral de Fonte*, 1753, in-4°.

LISLE DE LA DREVETIÈRE (Louis-François de), né à Zuzela-Rousse en Dauphiné, mort au mois de novembre 1756, est auteur de plusieurs comédies. On a encore de lui : *Essai sur l'amour-propre*, poème, 1738, in-8°; la *Découverte des longitudes*, in-12, 1740; *Danaüs*, tragédie, 1732.

† LISLE DE SALE (Jean-Baptiste Isuard de), naquit à Lyon, en 1743, entra chez les PP. de l'Oratoire; mais, dégoûté du cloître, il en sortit pour se rendre dans la capitale. Il fut un de ces littérateurs les plus avides de célébrité, qui ont le plus écrit, et dont les ouvrages furent le moins connus. Il en avait déjà publié un assez grand nombre, sans qu'ils eussent augmenté ni sa réputation ni sa fortune, lorsqu'un événement vint le tirer de son obscurité. L'un de ses ouvrages, la *Philosophie de la nature*, tomba entre les mains d'un magistrat zélé, qui, le trouvant contraire aux maximes de la morale et de la religion, le dénonça au Châtelet. Ce tribunal, partageant l'avis du magistrat, décréta d'accusation l'auteur, l'abbé Chrétien (censeur de l'ouvrage) et le libraire. Condamné à un bannissement perpétuel, de Lisle en appela au parlement, et eut, en attendant, la permission de recevoir dans sa prison les personnes qui désiraient le voir et le consoler dans sa disgrâce. Le jugement du Châtelet fut une bonne fortune pour l'auteur de la *Philosophie de la nature*; il lui donna une espèce de vogue que ni lui ni son livre n'auraient peut-être jamais obtenue sans cela. Plusieurs personnes distinguées, amies des philosophes modernes, vinrent le visiter, et ouvrirent une souscription en sa faveur. Voltaire en avait fait une de 500 fr., qu'on déposa chez un notaire, lesquels furent rendus aux héritiers du philosophe de Ferney, qui n'avait pas voulu les reprendre, après que de Lisle eut refusé de les accepter. Il en avait agi de même pour d'autres sommes provenant de la souscription; et celles qu'il recevait de personnes anonymes, il les distribuait aux prisonniers. Ce désintéressement le mit de plus en plus en vogue, et était ce qu'il voulait. Le parlement ayant cassé la sentence du Châtelet, le premier soin de de Lisle fut d'aller à Ferney remercier Voltaire, qui lui conseilla de se rendre à Berlin, auprès du Roi de Prusse, auquel il le recommanda. Cependant le grand Frédéric fit un froid accueil au jeune philosophe, dont il n'appréciait pas beaucoup le talent. De retour à Paris, il voulut s'attirer de nouveau l'attention du public, et, pour piquer la curiosité, il inventait pour ses ouvrages des titres bizarres; moyen ingénieux, imité de nos jours par de certains auteurs des deux

sexes, qui inondent Paris de leurs productions éphémères. Son ouvrage de *ma République*, qui parut en 1791, et qu'il eut la modestie d'attribuer à Platon, n'ayant pas eu de succès, il le reproduisit, en 1793, sous le titre d'*Eponine*. Il ne réussit pas davantage, et déplut aux *terroristes*, qui mirent l'auteur à Sainte-Pélagie: l'*Eponine* contenait quelques principes de tolérance qui n'étaient pas à la *hauteur* des principes révolutionnaires de cette époque. La mort de Robespierre rendit la liberté à de Lisle, qui, dans la suite, fut nommé membre de l'institut. Il y fit lecture d'un grand nombre de *Mémoires*, dont ce corps ne conserve que des extraits; mesure sage qui aurait été bien utile à tous les ouvrages de de Lisle. Le Directoire ayant exclu de l'institut MM. de Fontanes, Pastoret, Carnot et Sicard, de Lisle fut le seul qui eut le courage de prendre leur défense. Il faut aussi dire à sa louange qu'il pencha toujours pour le gouvernement monarchique, comme celui qui convenait le mieux à la France. Il ne montrait cependant pas un jugement aussi sain à l'égard de lui-même, dont il avait la plus haute opinion. Il parlait de ses ouvrages avec une complaisance presque comique, et fit lui-même son apothéose, en plaçant dans son cabinet son buste en marbre blanc, au-dessous duquel il fit mettre cette inscription:

Dieu, l'homme, la nature, il a tout expliqué.

M. Andrieux, dit-on, y ajouta ce vers:

Mais personne avant lui ne l'avait remarqué.

Cette épigramme fâcha sérieusement de Lisle, qui prétendit que le buste en question n'était que l'image de Zénon ou d'un Anaxagore; mais il eut beau dire, le ridicule lui en resta. Bizarre dans sa conduite particulière comme dans ses écrits, il épousa, à l'âge de 72 ans, la fille de l'Espagnol Badia, connu sous le nom d'Aly-Bey, et auteur de *Voyages dans le Levant*. Il mourut quelques mois après, le 22 septembre 1816, âgé de 73 ans. De Lisle n'était pas méchant; et, s'il était philosophe, c'était moins par conviction que pour suivre la mode et se donner de l'importance. Il ne manquait pas d'instruction; mais des idées singulières, des propositions hasardées, un style ampoulé, diffus, et souvent peu correct, ne pouvaient que faire sentir encore davantage sa malheureuse fécondité, qui ne fut égalée que par celle de son contemporain Cubière de Palméseaux. (*V.* ce nom.) C'est le jugement qu'on peut généralement porter sur tous les ouvrages de de Lisle, dont nous indiquerons les principaux: 1° La *Bardinade, ou les Noces de la Stupidité*, poème en 10 chants (imité de la Dunciade de Pope), Paris, 1765, in-8°; 2° *Dictionnaire historique de chasse et de pêche*, ibid, 1796, vol. in-12; 3° *La Philosophie de la nature*, ibid, 1804, 10 vol. in-8°; 4° *Histoire des douze Césars, de Suétone*, trad. en français, *suivie de Mélanges philosophiques*, 1771, 4 vol. in-8°; 5° *Essais sur la Tragédie, par un philosophe*, 1772, in-8°; 6° *Paradoxes, par un citoyen*, Amsterd., 1775, in-8°, 7° *Histoire philosophique du monde primitif*, 4e édit., Paris, 1793, 7 vol. in-8°; 8° *Ma République, auteur Platon*, etc., 1791—1793 (sous le titre d'*E-*

ponine), 6 vol. in-8°; 9° *Mémoire en faveur de Dieu*, ouvrage dont le titre est une impiété, quoique l'auteur y combatte l'athéisme; Paris, 1802, in-8°; 10° *OEuvres dramatiques et littéraires*, Paris, 1804—1809, 18 vol. in-8°; 11° *Essai sur le journalisme*, ibid. 1811, in-8°; 12° *Histoire des hommes*, 52 vol. in-12, dont 42 sont de de Lisle; 13° un Supplément à l'*Histoire de France*; 14°, la continuation de l'*Histoire de la révolution*, par Molleville, etc.

LISOLA (François, baron de), né à Salins en 1613, commença par exercer la profession d'avocat à Besançon. Il était parvenu à se faire élire membre du conseil annuel, cette nomination fut cassée parce qu'elle n'avait pas été faite librement. Lisola s'enfuit de crainte des poursuites, et s'étant rendu en Allemagne, il s'y fit remarquer par ses talents. Il n'avait pas plus de trente ans lorsque l'empereur Ferdinand III le nomma son ministre à la cour d'Angleterre, puis à celles de Pologne, de Madrid, où il conclut le mariage de Léopold Ier avec une infante d'Espagne. Il signa, en 1668, le Traité de Portugal, et eut part, dans la même année, à la paix d'Aix-la-Chapelle. Il fut employé dans tous les traités les plus célèbres, et mourut en 1677, un peu avant les conférences de Nimègue. On a de lui : 1° un ouvrage intitulé : *Bouclier d'état et de justice*, dans lequel il réfute les droits que la France s'attribuait sur divers états de la monarchie d'Espagne. Cet ouvrage plut beaucoup à la maison d'Autriche, et fut naturellement très désagréable à la France. Verjus, l'un des plénipotentiaires au traité de Ryswich, en 1697, écrivit contre cet auteur avec plus de vivacité que de raison. Lisola lui répondit par une brochure qu'il intitula : *La sauce au verjus*, faisant allusion au nom de son adversaire. Louis XIV semble avoir décidé ce procès en faveur de Lisola, lorsqu'il se repentit de ses guerres légèrement entreprises, et qu'il exhorta son successeur à ne point l'imiter en ce point. 2° *Lettres et Mémoires*, in-12.

† LISSOIR (Remacle), abbé de la Valdieu, ordre de Prémontré, naquit à Bouillon, le 12 février 1730. Il augmenta la bibliothèque de son monastère, refondit les livres liturgiques des Prémontrés, et fut très utile à son ordre, dont les chapitres nationaux l'avaient nommé visiteur. Lors de la révolution, il perdit son abbaye et il eut la cure de Charleville. Enfermé pendant la terreur, quand il recouvra sa liberté, il vint dans la capitale, s'attacha au *Journal de Paris*, assista au concile des constitutionnels, en 1797, et fut nommé évêque de Samana, dans l'isle de Saint-Domingue; mais il ne fut point sacré. Après le concordat, il obtint une place d'aumônier des Invalides, et mourut en mai, 1806, âgé de 76 ans. Il avait publié, en 1766, un ouvrage intitulé: *De l'état de l'Eglise, et de la puissance légitime du pontife romain*, 2 vol. in-12. C'est un abrégé du *Febronius* de Hontheim, où Lissoir conteste, avec cet évêque, au pape, le pouvoir sur toutes les Églises, sur la convocation des conciles, etc. Il s'exprime ainsi dans son avertissement : « *Je le dis sérieusement, si j'étais théologien ultra-*

montain, je n'oserais seulement pas sourciller en présence de l'auteur d'Emile. » Lissojr avait de l'instruction, était exact à remplir ses devoirs, et eût mieux mérité de la religion s'il avait été un peu plus juste envers la cour de Rome.

LISTER (Martin), né à Radelisse, dans le Buckingham, vers 1638. Il fut médecin ordinaire d'Anne, reine d'Angleterre, sous le règne de laquelle il mourut au commencement du XVIIIe siècle, pratiqua la médecine avec beaucoup de succès, et en exposa la théorie dans plusieurs ouvrages. Il écrivit aussi beaucoup sur l'histoire naturelle. Ses livres les plus connus sont : 1° *Historiæ sive Synopsis conchyliorum libri IV cum appendice*, Londres, 1685 à 1693, 5 tom. en un vol. in-fol. Ce ne sont que des figures, au bas desquelles se trouve le nom de la coquille qui y est représentée. Il y a 1057 planches. On en a donné une nouvelle édition à Oxford, 1770, in-fol., avec des *Tables* de Guillaume Huddesfort; 2° *Exercitatio anatomica de buccinis fluviatilibus et marinis cum exercitatione de variolis*, 1695, in-8°, 3° *Voyage de Paris*, en anglais; Londres, 1699, in-8° : il est curieux; 4° *Tractatus de araneis et de cochleis Angliæ ; accedit Tractatus de lapidibus ejusdem insulæ ad cochlearum quamdam imaginem figuratis*, 1678, in-4°; 5° *De morbis chronicis dissertatio;* 6° *Exercitatio anatomica de cochleis, maxime terrestribus et limacibus*, 1678, in-4°; 7° une *Edition* du traité d'Apicius : *De opsoniis et condimentis*, 1709, in-8°, avec des remarques; 8° *Exercitationes et descriptiones thermarum ac fontium Angliæ*, in-12. [Lister avait suivi, en 1698, le comte de Portland dans son ambassade en France, sous le règne de Guillaume d'Orange.]

LISZINSKI (Casimir), gentilhomme polonais, fut accusé d'athéisme à la diète de Grodno, en 1688, par l'évêque de Posnanie. On trouva chez lui des écrits où il avançait, entre autres propositions, cette assertion abominable, ou plutôt ce délire d'impiété, que *Dieu n'était pas le créateur de l'homme, mais que l'homme était le créateur d'un Dieu qu'il avait tiré du néant.* Commentaire digne de l'absurdité pétronienne : *Primus in orbe deos fecit timor.* Liszinski fut arrêté : il tâcha de s'excuser, en disant qu'il n'avait écrit ces extravagances que pour les réfuter; mais on ne l'écouta point. Il fut condamné à périr dans un bûcher, et la sentence fut exécutée le 30 mars 1689.

LITLE, ou *Le Petit* (Guillaume), surnommé DE NEUBRIDGE (*neubrigensis*), du nom du collége où il demeurait, ne en 1136 à Bridlinton, dans la province d'Yorck, était chanoine régulier de Saint-Augustin en Angleterre, et mourut vers 1208 ou 1220. Il laissa une *Histoire d'Angleterre*, en 5 liv., dont la meilleure édition est celle d'Oxford par Hearne, 1719, en 3 vol. in-8°, avec des *Notes* de plusieurs savants, et trois *Homélies* attribuées au même Litle. Elle commence en 1066, et finit en 1197. Les historiens trouveront dans cet ouvrage des matériaux utiles, en les débarrassant de quelques faits faux ou exagérés.

LITOLPHI-MARONI (Henri), évêque de Bazas, était de la famille des marquis de Suzarre Litolphi-Maroni, originaire de

Mantoue. Il naquit à Gauville, à une lieue d'Évreux, devint aumônier du roi, et fut nommé par Louis XIII à l'évêché de Bazas. Litolphi fut très attaché aux solitaires de Port-Royal, et prit Singlin pour son directeur. Il se distingua dans l'assemblée du clergé de France qui condamna les maximes des casuistes relâchés, et mourut en 1645 à Toulouse, où il était allé pour se rendre à l'assemblée du clergé, qui allait se tenir. Godeau, évêque de Vence, fit son *Oraison funèbre*. On a de lui une *Ordonnance* pour prouver l'utilité des séminaires ; il la composa lors de l'érection du sien : elle fut imprimée in-4°, 1646, chez Vitré, et réimprimée avec la traduction des livres du Sacerdoce de saint Jean-Chrysostôme.

† LITTA (Laurent de), cardinal, naquit à Milan le 13 février 1754. Il étudia à Rome, au collége *Clémentin*, fut successivement protonotaire apostolique, membre de la consulte, archevêque de Thèbes et nonce en Pologne. Arrivé le 24 mars 1794 à Varsovie, il fut témoin de la terrible révolution opérée par le fameux Kosciusko, de qui il obtint la grâce de l'évêque de Chelm, qui avait été condamné à mort. Il se rendit, en avril 1797, à Moscou, pour assister, en qualité d'ambassadeur du saint-siége, au couronnement de Paul Ier. De là, et en cette même qualité, il alla à Pétersbourg, où il obtint de l'empereur la conservation de six diocèses du rit latin, et de trois diocèses du rit grec-uni. De retour en Italie, il se trouva au conclave tenu à Venise pour l'élection de Pie VII, qui le nomma trésorier de la chambre en 1800, et, l'année suivante, lui accorda le chapeau de cardinal et la place de préfet de l'*index*. Lors de l'invasion des Français, il quitta Rome avec les autres cardinaux, et fut conduit, sous escorte, à Milan. Mandé à Paris, en 1809, il en fut exilé en 1810, avec douze autres cardinaux, à cause de leurs refus d'assister au mariage de Napoléon avec l'archiduchesse Marie-Louise. On leur retira leurs pensions, et ils reçurent la défense de porter les marques de leurs dignités. Le cardinal Litta fut relégué à St.-Quentin jusqu'en 1813, qu'on l'appela à Fontainebleau auprès du pape, et, l'année suivante, on l'exila à Nîmes. A la chute de Napoléon, il retourna à Rome, où Pie VII le nomma préfet de la *Propagande*, et le fit entrer dans l'ordre des cardinaux-évêques, sous le titre de Sainte-Sabine. Quand Murat, alors roi de Naples, envahit Rome, en 1815, Litta suivit le pape à Gênes, d'où il adressa, le 26 avril 1816, un *rescrit* au vicaire apostolique de Londres, au sujet du *veto* royal relatif à la nomination des évêques. On a publié une *Lettre* du même cardinal, du 16 mai suivant, sur le serment et les prières demandés aux ecclésiastiques français par Buonaparte, lors de son retour de l'île d'Elbe à Paris. La seconde abdication de celui-ci ramena le pape et les cardinaux dans la capitale de l'Église, d'où Litta alla à Milan complimenter l'empereur d'Autriche. A son retour à Rome, le pape lui accorda, en 1818, la dignité de grand-vicaire. Comme il faisait, en avril 1820, la visite de son diocèse, il fut surpris par une forte pluie qui lui occasionna la fièvre. Il était à che-

val, dans un endroit montagneux, et éloigné de tout village. Transporté dans une pauvre cabane, ce vertueux prélat y mourut deux jours après, le 1er mai 1820, âgé de 66 ans. Son corps fut transporté à Rome, et inhumé avec de magnifiques obsèques. Il parut presque aussitôt une *Notice* sur sa vie. On attribue au cardinal Litta un ouvrage fort bien écrit en français, qui a eu trois éditions, et qui a pour titre: *Lettres* (au nombre de vingt-neuf) *sur les quatre articles dits du clergé de France; troisième edition, revue, corrigé et augmentée par l'auteur*, Bruxelles (ou plutôt Lyon), 1818, in-8° de 142 pag. Le cardinal Litta s'y prononce pour la suprême autorité du pape dans presque toutes les matières ecclésiastiques; mais il ne pense pas *que le pape seul tienne immédiatement son autorité de Dieu; que les évêques soient les simples vicaires du pape; qu'il n'y ait que lui qui ait le droit de décider les questions de foi, ni qu'il puisse faire des lois ecclésiastiques.*

LITTLETON (Adam), humaniste, né en 1627, à Halles-Oven dans le Shropshire, fit ses études dans l'école de Westminster, et en devint le second maître en 1658. Ses vastes connaissances le firent surnommer le *grand dictateur de la littérature*. Il enseigna ensuite à Chelsea, dans le Middlesex, et fut fait curé de cette église en 1664. Enfin il devint chapelain ordinaire du roi, chanoine, puis sous-doyen de Westminster, et mourut à Chelsea en 1694. Son principal ouvrage est un *Dictionnaire latin-anglais*, 1685, in-4°, qui est d'un grand usage en Angleterre. Il en avait commencé un pour la langue grecque, qu'il n'eut pas le temps d'achever. La littérature orientale et rabbinique, les historiens, les orateurs, les poètes anciens, lui étaient très familiers. La préface latine des ouvrages de Cicéron, publiés à Londres en 1681, en 2 vol. in-fol., est de lui. Il est encore auteur d'une dissertation latine *De juramento medicorum*, in-4°, 1693; d'une *Traduction anglaise* du *Janus Anglorum* de Selden; de *Sermons* en sa langue, in-fol., etc., etc.

LITTLETON (George), né en 1709, fit ses études à Oxford, voyagea en France, en Italie, et à son retour fut député au parlement, et se distingua dans le parti de l'opposition, du temps que Robert Walpole était principal ministre d'Angleterre. Le prince de Galles ayant quitté la cour, choisit Littleton pour son secrétaire. Il devint ensuite trésorier de l'épargne, conseiller privé, et mourut le 22 août 1773. On a de lui: 1° *La Religion chrétienne démontrée par la conversion de l'apostolat de saint Paul*, 1747: ouvrage traduit en français par l'abbé Guénée, Paris, 1754, in-12. On voit par cet ouvrage que Littleton, entraîné dans le déisme, a été ramené au christianisme par les réflexions qu'il a faites sur la conversion de saint Paul, telle qu'il la rapporte lui-même dans les Actes des Apôtres et dans les Epîtres. Il y a des vues profondes et parfaitement convaincantes: il est à regretter que l'auteur ait fait contraster avec les meilleurs raisonnements les préjugés de sa secte, jusqu'à assimiler les miracles de l'Église catholique aux scènes honteuses

de Saint-Médard; 2° *Dialogue sur la mort*, in-8°; 3° *Histoire de Henri II*, 1764, 3 vol.

LITTLETON (Thomas), jurisconsulte anglais, naquit à Frauck-Ley, dans le Worcester, vers 1420, fut créé chevalier de Bath, et l'un des juges des communs plaidoyers sous le règne d'Edouard IV. Il mourut en 1482. On a de lui un livre célèbre, intitulé : *Tenures de Littleton*, 1604, in-8°, qui, selon Cambden, son commentateur, est à l'égard du droit coutumier, anglais, ce qu'est Justinien par rapport au droit civil. Cet ouvrage a beaucoup servi à M. David Houard, auteur des *Anciennes lois des Français conservées dans les coutumes anglaises*, Rouen, 1766, 2 vol. in-4°, suivis, en 1776, de 4 autres vol. in-4°.

LITTRE (Alexis), né à Cordes en Albigeois, l'an 1658, se fit une réputation à Paris par ses connaissances anatomiques. L'académie des sciences se l'associa en 1699, et il fut choisi quelque temps après pour être médecin du Châtelet. Il mourut d'apoplexie en 1725. La facilité de parler lui manquait absolument; mais il avait en revanche beaucoup de précision, de justesse et de savoir. On remarquait ces différentes qualités dans les ouvrages qu'il lisait à l'académie, et dont elle a orné ses *Mémoires*.

LIVIE Drusille, fille de Livius Drusus Claudianus, épousa Tibère Claude Néron, préteur et ensuite pontife, dont elle eut deux enfants, l'empereur Tibère, et Drusus, surnommé *Germanicus*. Elle avait les grâces de la figure et tous les talents de l'esprit. Auguste en devint passionnément amoureux. Il l'enleva à son mari, et quoiqu'elle fût grosse de Tibère, il ne laissa pas de l'épouser, de l'aveu des prêtres de Rome, plus effrayés de la puissance du triumvir qu'attachés aux lois et à l'équité. L'esprit vif et insinuant de Livie lui donna beaucoup d'empire sur Auguste, qui partagea avec elle ses soins et sa puissance. Son ambition ne se borna pas à être la femme d'un empereur, elle voulut en être la mère. Elle fit adopter par Auguste les enfants qu'elle avait eus de son premier mari; et pour combler l'espace qui était entre le trône et eux, elle fit périr, dit-on, tous les parents d'Auguste qui auraient pu y prétendre. On l'accusa même d'avoir hâté la mort de son époux, dans la crainte qu'il ne désignât Agrippa Posthume pour son successeur, au préjudice de Tibère. Ce fils, le motif de tous ses crimes, la traita avec la plus noire ingratitude, et pendant sa vie et après sa mort, arrivée l'an 29 de J.-C., à 86 ans. Il ne prit aucun soin de ses funérailles, cassa son testament, et défendit de lui rendre aucun honneur. Cette femme intrigante a été mise au rang des plus grands politiques, c'est-à-dire, dans le sens du monde, des plus habiles scélérats.

LIVINÉIUS (Jean), natif de Dendermonde, était originaire de Gand. Lévinus Torrentius, évêque d'Anvers, son oncle maternel, lui inspira le goût de la littérature sacrée. Etant allé à Rome, il y trouva les savants cardinaux Guillaume Sirlet et Antoine Caraffa, qui l'associèrent à leur travail sur la Bible des Septante, qui parut en 1587

sous l'autorité de Sixte V. Il profita de son séjour à Rome pour tirer des copies de divers manuscrits grecs de la bibliothèque du Vatican et de quelques autres. Livinéius a donné des *Versions* de quelques opuscules des Pères grecs, qu'il a accompagnées de notes qui prouvent qu'il était bon critique, mais son latin est dur. Il fut ensuite chanoine et chantre d'Anvers, et y travailla avec Guillaume Canterus à examiner et à confronter quelques manuscrits de la version des Septante, et leurs observations servirent à la partie grecque de la *Polyglotte* de Plantin : d'après son épitaphe, il mourut en 1599, âgé de 52 ans. Nous avons de lui une première *Edition latine et grecque* des Livres de la Virginité, de saint Grégoire de Nysse, et de saint Jean-Chrysostôme, qui ont passé toutes les deux dans le recueil des OEuvres de ces deux saints pères, par le P. Fronton du Duc; 2° *Panegyrici veteres*, Anvers, 1599, in-8°; 3° une première *Version* des Sermons de saint Théodore Studite, et des Homélies de saint Eucher, Anvers, 1602, 1 vol. in-8°.

LIVONIÈRE (Claude Poquet de), né à Angers en 1652, se fit recevoir avocat. Après avoir servi pendant quelque temps, il suivit le barreau à Paris, ou il se distingua. L'amour de son lieu natal le fit revenir à Angers; il y occupa une place de conseiller et une de professeur en droit, qu'il céda à son fils en 1720. Il mourut en 1726 à Paris, où il était revenu suivre un procès. On a de lui : 1° un bon *Recueil de commentaires sur la Coutume d'Angers*, Paris, 1725, 2 vol. in-fol.; 2° *Traité des fiefs*, 1729, in-4°; 3° *Règles du droit français*, 1768, 1 volume in-12, qu'on attribue avec plus de raison à son fils aîné. Le père et le fils connaissaient bien les lois romaines et la jurisprudence française. Ils furent très consultés.

LIVOY (Timothée de), barnabite, né vers 1715, à Pithiviers en Orléanais, de l'académie des Arcades, mort en 1777, est auteur du *Dictionnaire des synonymes français*, in-8°, plusieurs fois réimprimé et assez utile. Il a traduit de l'italien : 1° *Tableau des révolutions de la littérature*, de Denina, 1767, 2 vol. in-12; 2° *Traité du bonheur public*, de Muratori, 1772, 2 vol. in-12; 3° *L'homme de lettres*, du P. Bartoli, 1768, 2 vol. in-12; 4° *L'Exposition des caractères de la vraie religion*, du P. Gerdil, in-12; 5° *Voyage d'Espagne, fait en 1755*, avec des notes historiques, géographiques et critiques, 1772, 2 volumes in-12.

LIZET (Pierre), né dans la Haute-Auvergne, avocat-général, puis premier président au parlement de Paris, où il mourut en 1554, à 72 ans, a publié des *Ouvrages de controverse*, en 2 vol. On voit qu'il avait lu beaucoup, et qu'il était animé d'un zèle ardent pour la défense de la vraie foi; mais comme il n'était pas théologien, il ne raisonne pas toujours juste : ce qui fournit matière à Bèze de le ridiculiser dans une satire, d'ailleurs très mauvaise. Lizet, obligé de se démettre de sa charge, reçut la prêtrise quelque temps avant sa mort.

† LLORENTE (Don Jean-Antonio), ex-chanoine de Tolède,

secrétaire du saint-office, conseiller de Joseph Buonaparte, etc., naquit à Rincon del Soto, près de Calahorra, dans la Vieille-Castille, le 30 mars 1756. C'est, de tous les Espagnols réfugiés en France, celui qui a été le plus considéré par un certain parti qui lui a donné le nom de *vénérable*. Malgré les éloges exagérés qu'on s'est plû de prodiguer à Llorente; nous parlerons de lui avec la sévère impartialité que nous impose notre tâche d'historien. Issu d'une famille pauvre, mais honnête, Llorente trouva un protecteur dans un oncle maternel, M. Gonzalo Mendizabal, et un autre dans M. Emmanuel Medrano. Celui-ci l'emmena à Tarascone, où il fit ses études avec succès. Sa vivacité naturelle et l'amour de l'indépendance lui auraient fait choisir un autre état plus conforme à son caractère; mais comme il était sans fortune, et que le clergé d'Espagne est richement doté, il suivit les conseils de son protecteur, et reçut la tonsure à l'âge de dix-huit ans. Il fit son droit à Saragosse, et s'étant rendu à Madrid, il obtint, en 1776, le grade de bachelier. Il entra alors en possession d'un bénéfice patrimonial. Ayant pris tous ses grades en 1780, il fut reçu docteur à Valence, et obtint peu de temps après un canonicat dans la cathédrale de Calahorra. Son protecteur Medrano avait alors du crédit à la cour, et ce crédit servit beaucoup à Llorente, qui, par son caractère, souple et enjoué, sut se faire d'utiles amis. D'abord avocat au conseil supérieur des Antilles, membre de l'académie de Saint-Isidoro, il fut ensuite nommé procureur fiscal et vicaire-général de l'évêché de Calahorra. Le premier ouvrage qui sortit de la plume du *vénérable* Llorente fut une comédie, écrite dans son premier séjour à Madrid, où il faisait ses cours de théologie et fréquentait en même temps les spectacles. Cette comédie avait pour titre : *El Matrimonio a disgusto*, ou *Le Mariage à contre-cœur*. Il la lut à quelques amis, qui la trouvèrent au-dessous du médiocre; l'auteur eut le bon esprit de la brûler. Il demeura quelque temps à Calahorra, et y prêcha la moitié d'un carême; mais il paraît qu'il n'avait pas les talents requis pour la prédication. Nous rapporterons un accident assez rare qui arriva à Llorente lorsqu'il fut ordonné prêtre. Après qu'il eut consacré, selon la coutume, l'hostie et le calice, il lui prit un évanouissement profond qui l'empêcha de communier, et auquel succéda une fièvre violente; Llorente fut transporté dans sa maison, où il resta long-temps malade. On serait tenté de trouver dans ce contre-temps une coïncidence avec les opinions peu orthodoxes qu'il énonça quelque temps après. Tandis que le *vénérable* Llorente occupait à Calahorra le double et respectable emploi de proviseur et vicaire-général, il eut encore la fantaisie de faire un ouvrage dramatique, et composa un petit opéra-comique, intitulé : *Le Recru galicien*, qui fut représenté sur un théâtre de société. Il faut voir avec quelle complaisance le docteur Llorente donne, dans la *Notice de sa vie*, écrite par lui-même, les détails les plus minutieux sur le sujet de cette bluette, sur la peine qu'il se donna à en adapter les

vers (pour les ariettes, les duo et les quatuor) à la musique de plusieurs opéras italiens qu'il avait fait venir de Madrid. Quoique le titre de la pièce ne promît pas beaucoup, elle eut, à ce qu'il assure, un succès *prodigieux ;* mais elle n'édifia pas le chapitre de Calahorra. Ce fut à peu près à cette époque qu'il connut un étranger, Français à ce que l'on croit, et dont il tait le nom, lequel lui persuada qu'il avait suivi un mauvais chemin dans ses études, et qu'il fallait en entreprendre d'autres sous sa direction; Llorente y consentit sans difficulté... « Depuis cette » époque, dit-il, je quittai à ja» mais les principes *ultramon-» tains...* » Et il le prouva évidemment dans son ouvrage des *Portraits* des papes. C'est dans ces nouvelles dispositions qu'il fut nommé commissaire (en 1785) du saint-office de la ville de Logrono; et, trois ans après, le nouvel évêque de Calahorra le choisit pour un des examinateurs en matière théologique. Ayant formé le projet de faire substituer un corps de jurisprudence nationale à l'étude des lois romaines, il en fit part au comte de Florida-Blanca; mais ce ministre, qui était un jurisconsulte plus éclairé que l'auteur de ce projet, le fit renoncer à cette entreprise, qui aurait mis en combustion toutes les provinces du royaume. La petite ville de Calahorra étant un théâtre peu digne pour un homme du mérite du docteur Llorente, il sollicita ses amis de Madrid de lui trouver un emploi dans cette capitale. Ils y réussirent, et parvinrent à le faire nommer avocat consultant auprès de la duchesse de Sotomayor. Cette dame étant morte, il fut un de ses exécuteurs testamentaires ; et comme la succession était contestée par plusieurs parents éloignés, il publia en faveur de l'héritier immédiat, un *Mémoire* sur l'antiquité de cette maison, qui remonte au XIe siècle, cet héritier par reconnaissance, lui fit avoir alors un canonicat dans la cathédrale de Calahorra; mais comme il y avait déjà long-temps que Llorente n'exerçait plus de fonctions ecclésiastiques, tout en acceptant le canonicat, il continua de rester à Madrid, où il brigua et obtint l'emploi de censeur littéraire. Son ambition n'était pas encore satisfaite, et il voulait s'élever davantage; mais ses importunités auprès des ministres, et quelques irrégularités, que l'on remarqua, dit-on, dans sa conduite, firent qu'on l'invita à se rendre dans son diocèse. De retour dans la triste ville de Calahorra, il y fut nommé, en 1793, membre du tribunal de la sainte croisade, lequel jugeait les procès concernant les subsides que le clergé payait à l'état, d'après les bulles des pontifes. A cette époque malheureuse la *terreur* exilait de France un grand nombre d'ecclésiastiques, et la vérité nous oblige de dire que Llorente rendit plusieurs services à ceux qui se réfugièrent à Calahorra. Le grand inquisiteur l'ayant chargé d'un travail sur le saint-office, lui avait confié en même temps des matériaux précieux : le *vénérable* Llorente répondit à cet acte de confiance en s'en servant contre ce même tribunal; et au moment où les jacobins français soudoyaient des émissaires en Espagne, il entama une correspondance *officieuse*

avec des personnes que leurs opinions politiques rendaient justement suspectes, non-seulement au saint-office, mais aux autorités civiles. La paix venait d'être conclue entre l'Espagne et le directoire français (en 1796), lorsque le grand inquisiteur s'étant enfin aperçu de l'infidélité du docteur Llorente, le fit arrêter, lui ôta ses titres inquisitoriaux, et il fut envoyé dans un couvent de recollets dans le désert de Calahorra. On saisit ses papiers, parmi lesquels on en trouva contre l'inquisition, contre le gouvernement espagnol, et contre le saint-siége. Cependant des lettres pleines de soumission et de repentir, et des amis qu'il avait su se ménager auprès du prince de la Paix, lui firent obtenir sa liberté. Il en profita pour solliciter tous les protecteurs que lui avait laissés son bienfaiteur Medrano; et il parvint, par leur moyen, à se faire nommer chanoine écolâtre de Tolède, et à obtenir la croix de l'ordre de Charles III. Nous verrons bientôt la reconnaissance qu'il montra pour tant de faveurs. Dévoré d'ambition, il vit dans l'invasion des Français, en Espagne, s'ouvrir un nouvel ordre de choses qui pouvait lui devenir favorable; dans cette pensée, il s'introduisit auprès de Murat, alors grand-duc de Berg, et général en chef des troupes Françaises, se rangea définitivement sous les drapeaux de Buonaparte, et fut un des notables choisis par le grand-duc de Berg pour donner une constitution à l'Espagne. Il partit dans ce dessein pour Bayonne, où il devint un des courtisans les plus zélés du nouveau roi Joseph Napoléon. On vit ainsi, et en même temps, deux ecclésiastiques, sujets du même prince, suivre une route tout-à-fait différente. Le chanoine Escoiquiz (*voyez* ce nom.), dont les services avaient été mal reconnus, résista aux plus séduisantes promesses, prit la défense de son roi légitime, et le suivit dans son exil; et de son côté, le chanoine Llorente abandonna ce même prince, qui l'avait comblé de bienfaits, et jura, un des premiers, foi et hommage à l'usurpateur, l'accompagna à Madrid, où Joseph le nomma son conseiller intime. On dit que le *vénérable* Llorente quitta alors le costume ecclésiastique, et se présenta à la cour en habit galonné, ayant au côté l'épée de gentilhomme; mais nous n'assurerons pas ce fait. Ce qu'il y a de certain, c'est que ce fut à cette époque seulement, que l'on commença à connaître, et que l'on entendit nommer ce Llorente, relégué presque toute sa vie dans une petite ville, et qui, pendant deux ans de séjour à Madrid, avait été confondu dans la foule des solliciteurs, et enseveli dans les archives de la duchesse de Sotomayor. A peine Joseph fut-il arrivé dans Madrid, qu'il supprima le saint-office (en 1809), nomma Llorente garde des archives de la Suprême, lui fit remettre toutes les autres archives des provinces, en lui ordonnant d'écrire l'histoire de ce tribunal. C'est sous de tels auspices que le docteur Llorente entreprit cette histoire, qu'il publia ensuite à Paris, et dans laquelle il ne voulait pas sans doute se piquer d'impartialité, puisqu'il était payé pour présenter le saint-office sous les couleurs les plus défavorables. Pour préparer les esprits à l'histoire qu'il rédigeait,

il fit paraître un écrit intitulé : *Quelle a été l'opinion nationale sur l'inquisition ?* Il avait déjà déclaré la guerre au saint-siége par la *Collection diplomatique sur les dispenses matrimoniales.* Le *vénérable* Llorente avait en outre la mission, peu honorable pour un ecclésiastique, de mettre à exécution l'ordre relatif à la suppression des couvents d'Espagne. Il s'en acquitta vraiment avec un zèle digne d'un parvenu qui veut mériter les bonnes grâces de son nouveau souverain, dont il avait captivé la confiance. Aussi, il se multipliait pour lui plaire, le suivait dans ses différentes émigrations de Madrid, d'où venaient l'expulser les armées espagnoles; et partout le docteur Llorente faisait répandre des brochures de sa façon, ayant pour objet d'attirer les Espagnols à l'obéissance d'un monarque intrus qu'ils ne voulaient pas reconnaître. En attendant, M. Llorente se délassait de ses travaux politiques par des traductions un peu badines, telles que celle des *Animaux parlants*, du licencieux poète Casti (*voyez* ce nom.), lorsqu'il fut contraint de se réfugier en France avec Joseph, qui avait perdu son trône éphémère. Ferdinand VII ayant recouvré son royaume, Llorente reçut la défense de rentrer en Espagne, avec la nouvelle de la perte de tous ses emplois. Lors de la restauration de Louis XVIII, en 1814, il se rendit en Angleterre, mais il revint bientôt à Paris, où il publia, sous l'anagramme de Nellerto, un *Mémoire pour servir à l'histoire de la révolution d'Espagne*, 1 vol. in-8°, qui eut beaucoup de succès. Le docteur Llorente, n'ayant plus rien à attendre de la famille Buonaparte, voulut rendre un hommage à l'antiquité de celle des Bourbons, en faisant paraître l'*Illustration de l'arbre généalogique du roi d'Espagne Ferdinand VII*, 1815, in-folio. Il prouve que ce monarque est le trente-quatrième descendant en ligne directe, de Sigerdus, roi des Saxons, mort en 633. Cette adroite soumission au pouvoir existant en Espagne n'ayant produit aucun effet, Llorente écrivit des lettres à Ferdinand VII, et au chapitre de Tolède, dans lesquelles il tâchait, non-seulement de faire excuser, mais de faire approuver sa conduite passée; mais ces lettres restèrent sans réponse. Quelques amis de Paris, qui l'avaient reçu comme une de leurs créatures, le dédommagèrent, en quelque sorte, de ces désagréments par des prévenances et des éloges. Cependant, pour ne pas rester à rien faire, on dit que le *vénérable Llorente* traduisit en espagnol, pour le libraire Rosa, le roman intitulé le *Chevalier de Faublas*, sans que son caractère de prêtre eut trouvé aucune répugnance à rendre dans une autre langue des tableaux licencieux, et de grossières turpitudes. Le député M. Clausel de Coussergues ayant dit à la tribune, le 28 février 1817, que le saint-office avait adopté depuis long-temps, en Espagne, un système de modération, les amis de Llorente le lancèrent dans la lice, et il répondit au député par une lettre traduite en français, et imprimée le 30 mars, dans laquelle il prétendait que, outre les victimes déjà immolées, l'inquisition en avait fait périr dans les flammes mille cinq cent soixante-dix-huit,

depuis 1700 jusqu'à 1808...... Nous défions, sans crainte, tous les partisans de Llorente de citer une preuve légale de ce fait, preuve d'autant plus difficile, que depuis que la maison de Bourbon règne en Espagne, c'est-à-dire depuis 1709, on ne se souvient pas que ce tribunal ait fait brûler aucune victime. Il est avéré que de grands coupables enfermés dans les prisons s'accusèrent, en dernier ressort, de crimes imaginaires contre la religion, afin qu'on les transportât dans ces *terribles* cachots du saint-office, où ils recevaient un traitement plus doux. Il est certain aussi, qu'en 1799, une soi-disant sorcière, qui avait empoisonné avec des philtres trois jeunes gens, fut uniquement condamnée par cet *affreux* tribunal à une détention perpétuelle dans une maison de réclusion. Quelque sévère que puisse avoir été, dans les siècles passés, le saint-office, il est indubitable qu'il délivra l'Espagne de ces guerres de religion qui désolèrent la France et l'Allemagne, et où périrent mille fois plus de victimes qu'il n'en est péri par les lois rigoureuses, mais alors peut-être nécessaires de l'inquisition. Peu de temps après sa lettre à M. de Cousserguès, Llorente publia *l'Histoire* de ce tribunal, que des journaux mirent en vogue, et pour laquelle ils prodiguèrent des articles où l'auteur était comblé d'éloges. Le *vénérable* Llorente menait une vie assez agréable à Paris, quoiqu'il regrettât toujours les appointements de ses places à jamais perdues, et surtout l'ex-roi, son dernier protecteur. On l'accusait, à l'âge de 66 ans, d'avoir une intrigue galante avec une comtesse; mais ses partisans, pour faire taire le scandale, et ayant une morale à leur guise, assurèrent (sans avoir égard à son caractère de prêtre) qu'il était secrètement marié avec cette dame. La France ayant déclaré la guerre aux *Cortès* d'Espagne, le *vénérable* Llorente devint alors un personnage plus précieux encore pour son parti, à cause des correspondances qu'il pouvait entretenir avec les insurgés. Il paraît que l'ex-conseiller de Joseph commit quelques imprudences qui éveillèrent l'attention du gouvernement. Llorente fut exilé de la France, et se rendit, non sans une juste inquiétude, à Madrid, où il mourut quelque temps après, le 25 février 1823, à l'âge de 67 ans. C'est à cette époque que quelques journaux, décernèrent à leur protégé le titre de *vénérable*. Nous lui accorderons plus volontiers, et sans doute avec plus de justice, celui d'homme instruit dans les droits civil et canon, et doué d'une éloquence naturelle. Il connaissait peu la littérature de son pays, mais il en possédait la langue, dans laquelle il écrivait avec pureté et avec élégance. C'est la seule, excepté le latin, qu'il connût; il parlait fort mal français, et tous ses ouvrages publiés à Paris furent écrits en espagnol et traduits en français par M. Pellier et autres. Llorente aurait pu être utile aux sciences et à la religion; mais de mauvais conseils, des encouragements perfides, une ambition sans bornes, lui firent oublier ce qu'il devait à son caractère, et il se laissa égarer par de fausses opinions. Indépendamment de quelques ouvrages de peu d'impor-

tance, on a de lui : 1° *Mémoire sur un cirque romain à Calahorra*, Madrid, 1788, in-8°; 2° *Dissertation sur la situation géographique de l'ancienne Segobia*, dédiée à l'académie de Séville, *ibid.* 1790, in-8° ; 3° *Notices historiques sur les provinces d'Alava, Guipuzcoa et Biscaye*, Madrid, 1790, 5 vol. in-8°; cet ouvrage n'a pas été terminé; 4° *Mémoire héraldique sur les armes d'Espagne*, avec *un nouveau projet d'armoirie*, Madrid, 1809, dédié au roi Joseph Napoléon; 5° *Collection diplomatique de plusieurs écrits anciens et modernes sur les dispenses matrimoniales*, *ibid.*, 1810, in-8° : c'est une violente attaque contre les droits du saint-siége; 6° *Quelle a été l'opinion générale sur l'inquisition*, *ibid.*, 1811, in-8°; 7° *Sur l'opinion nationale en Espagne, relativement à la guerre contre la France*, Saragosse, 1813, in-4°; 8° *Observations sur les dynasties* (qui ont régné) *en Espagne*, *ibid.*, 1813, in-4°. On peut deviner quelle est la dynastie qui mérite les éloges de l'auteur : celle de Napoléon dominait en Espagne. 9° *Lettre à M. de Coussergues sur l'inquisition d'Espagne*, Paris, 1817, in-8°; 10° *Histoire critique de l'inquisition d'Espagne* (traduite en français par M. Pellier), Paris, 1818, 4 vol. in-8°. C'est une froide compilation, sans ordre, sans méthode, écrite d'un style lourd, *prétentieux*, et souvent amphigourique. Nous avons déjà fait remarquer que ce fut par ordre de Joseph Napoléon que Llorente entreprit cet ouvrage; ce qui suffit pour rendre très suspecte la véracité de l'auteur. Il cite des *textes*, des faits; mais ces textes, ces faits, sont la plupart altérés par l'auteur, qui semble vouloir qu'on le croie sur parole. Non, depuis près d'un siècle, au moins, le saint-office n'avait plus ni de tortures ni de bûchers, et la plupart de ses prisonniers étaient enfermés pour des délits politiques, et par ordre du gouvernement, qui voulait éviter ainsi l'esclandre d'une procédure. Si le saint-office avait encore eu la force et le pouvoir que Llorente suppose, il n'aurait point voulu perdre, comme il l'avait fait, de ses prérogatives en devenant comme un tribunal de police, ou d'état, soumis aux volontés d'un ministre. On a fait des *extraits* de l'ouvrage ci-dessus annoncé, en français, en allemand et en anglais. 11° *Dissertation sur la division des évêchés en Espagne sous le roi Wamba, au VIIe siècle*; 12° *Histoire d'Antoine Perez, premier secrétaire d'état du roi Philippe II*; 12° *Dictionnaire topographique de l'Espagne*, avec *les noms anciens et modernes*, 2 vol. in-8°; 14° *Défense canonique et politique de D. Jean-Antoine Llorente contre les injustes accusations de crimes supposés, et qui appartiennent à plusieurs Espagnols réfugiés en France*, Paris, 1818, in-8°. Cette brochure est moins une défense pour l'auteur qu'un libelle contre différents Espagnols respectables, qui ne pouvaient pas admirer la conduite de Llorente, lors de l'invasion des Français; 15° *Notice biographique de D. Jean-Antoine Llorente*, ou *Mémoires pour servir à l'histoire de sa vie*, écrits par lui-même, Paris, Bobée, 1818. L'auteur, très satisfait et de son ouvrage et de sa propre personne, y a fait graver son portrait. Llorente était membre honoraire de l'académie royale de Madrid.

LLOYD (Guillaume), naquit à Tylchurst, dans le Berkshire, en 1627. Il devint chapelain du roi d'Angleterre en 1666, docteur de théologie en 1667, puis évêque de Saint-Asaph en 1680. Lloyd fut l'un des six prélats qui, avec l'archevêque Sancroft, s'élevèrent contre l'*Édit de tolérance* publié par Jacques II. Cette conduite déplut au roi, et les sept censeurs mitrés furent mis à la tour de Londres. Aussitôt après la révolution, Lloyd se déclara pour le roi Guillaume et la princesse Marie. Il fut nommé aumônier du roi, puis évêque de Cowentry, de Lichtfield en 1692, et de Worcester en 1699, où il résida jusqu'à sa mort, arrivée en 1717, à 91 ans. C'était un prélat inconstant, qui de la tolérance avait passé à l'intolérance la plus outrée; car il avait pensé d'abord qu'on devait souffrir les catholiques, et opina depuis à les opprimer sans ménagement. En général, la tolérance des sectaires n'est qu'en faveur de l'erreur et la vraie foi seule leur paraît intolérable. On a de lui : 1° une *Description du gouvernement ecclésiastique*, tel qu'il était dans la Grande-Bretagne et en Irlande lorsqu'on y reçut le christianisme, in-8°; 2° *Series chronologica olympionicarum*, dans le Pindare de l'édition d'Angleterre, in-fol.; 3° une *Histoire chronologique de la vie de Pythagore*, et d'autres auteurs contemporains de ce philosophe. On comprend que c'était fouiller dans les matières les plus obscures de l'antiquité, rien n'étant plus incertain que tout ce que l'on raconte de ce philosophe, des gens et des choses de la même date.

LLOYD (Nicolas), natif de Holton, devint pasteur de Newington-Sainte-Marie, près de Lambeth, où il mourut en 1680, à 49 ans, regardé comme un littérateur doux et poli. On a de lui un *Dictionnaire historique, géographique et poétique*, dont Hoffman et Moréri se sont beaucoup servis. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois à Oxford, 1670, in-fol. La meilleure édition est celle de 1695, in-4°. Le fond de ce lexique appartient à Charles Etienne; Lloyd y a fait des corrections et des additions, mais il n'a pas supprimé toutes les fautes, et il y en a mis de nouvelles. — Il ne faut pas le confondre avec Humphrey LLOYD, ou LHOYD, savant antiquaire et médecin anglais du XVIe siècle, natif de Debinga, dans la province de Galles, dont on a *De Mona, Druidum insula, antiquitati suœ restituta*, in-4°, et plusieurs autres ouvrages; ni avec Édouard LLOYD, ou LHUYD, garde du cabinet d'Ashmol à Oxford, mort en 1709, dont on a : 1° un bon *abrégé* de l'histoire des pierres, intitulé : *Lithophylacii britannici iconographia*, Londres, 1699, in-8°; 2° *Archœologia britannica*, Oxford, 1707, in-fol.; 3° des *Mémoires sur la botanique*, dans les Transactions philosophiques.

LLOYD (Sylvestre), évêque catholique de Killaloë, et ensuite de Waterford en Irlande, en 1739, est connu par une *Traduction* en anglais du Catéchisme de Montpellier, contre laquelle écrivit le P. Manby, jésuite. L'évêque Lloyd mourut à Paris vers la fin de 1747.

† LOARTE (Gaspard), jésuite espagnol, naquit à Medina-Cœli vers 1498. Il était ecclésiastique séculier, et avait pris le grade de

docteur. S'étant mis sous la direction du pieux Jean d'Avila, surnommé *l'Apôtre de l'Andalousie*, ce saint homme lui conseilla d'entrer dans la compagnie de Jésus, nouvellement établie. Docile à l'avis de son directeur, il prit l'habit de jésuite en 1552. Deux ans après, il se rendit à Rome près de saint Ignace, qui vivait encore, et sous lequel il acheva de se perfectionner dans la science du salut. Il fut ensuite chargé successivement du gouvernement des colléges de Gênes et de Messine. De retour en Espagne, il fixa son séjour à Valence, où il s'occupa avec beaucoup de zèle de la conversion des Maures. Enfin, accablé par l'âge et usé par le travail, il mourut dans cette ville en 1578, âgé de 80 ans, et aussi plein de mérites que d'années. Il avait fait sous Avila de grands progrès dans la spiritualité. Il en a donné la preuve dans les ouvrages qu'il a composés, lesquels presque tous ont rapport à la vie intérieure. On a de lui : *De afflictorum consolatione libri tres;* traité imprimé plusieurs fois, mais dont on a fait à Padoue une édition fort correcte en 1739. Il y en a une traduction française, Paris, 1784; 2° *De continua passionis memoria;* 3° *Meditationes de passione Christi;* 4° *Meditationes de rosario;* 5° *Remedia contra septem peccata mortalia;* 6° *Antidotum spirituale contra pestem;* 7° *Tractatus de peregrinationibus, stationibus et indulgentiis;* 8° *Instructio sacerdotum et confessariorum libri duo.* Ces ouvrages sont imprimés en latin, en espagnol, en italien, en français, et quelques-uns même en allemand.

LOAYSA (Garcias de), cardinal, né vers 1479, à Talavera en Castille, se fit dominicain, et parvint par son mérite à la place de général de son ordre et à l'évêché d'Osma. Charles-Quint le choisit pour son confesseur, le fit président du conseil des Indes, le transféra au siége archiépiscopal de Séville, et lui obtint le chapeau de cardinal en 1530. Ce prélat mourut à Madrid en 1546, dans un âge avancé, laissant une mémoire respectable. Lorsqu'on délibéra au conseil de Charles-Quint, sur la conduite qu'on devait tenir à l'égard de François Ier, fait prisonnier à la bataille de Pavie, le généreux Loaysa fut d'avis *qu'on lui rendît la liberté sans rançon et sans condition.* L'événement justifia qu'on avait eu grand tort de ne pas suivre ce conseil, inspiré par la politique autant que par la magnanimité; car François Ier, ayant manqué de parole, ne céda point la Bourgogne, qu'on avait mise pour prix à sa liberté, et l'Espagne ne retira aucun fruit de sa prison, sans que le prisonnier lui sût gré de son élargissement. C'est faussement que quelques lexicographes attribuent à Loaysa évêque d'Omas, *Concilia hispanica*, Madrid, 1595, in-fol.; ouvrage de Giron Garcias de Loaysa, archevêque de Tolède. *Voyez* Giro.

LOBEL (Matthias), né en 1538 à Lille, médecin et botaniste de Jacques Ier, mourut à Londres en 1616, à 78 ans. Il publia plusieurs ouvrages estimés de son temps : 1° *Plantarum seu stirpium historia*, Anvers, 1576, in-fol.; 2° *Dilucidæ simplicium medicamentorum explicationes et stirpium adversaria*, etc., Londres, 1605, in-fol.; 3° *Icones stirpium*, 1581, in-4°; 4° *Balsami explanatio*, Londres, 1598,

in 4°; 5° *Stirpium illustrationes*, Londres, 1655, in-4°.

LOBÈRE (Anne de), plus connue sous le nom d'ANNE DE JÉSUS, née à Medina del Campo, d'une famille illustre, en 1545, embrassa l'institut de sainte Thérèse, et fut la fidèle adjutrice de ses travaux pour la réforme du Carmel. Après avoir fondé divers monastères en Espagne, elle fut appelée en France pour la même fin, et de là aux Pays-Bas, où les archiducs Albert et Isabelle l'honorèrent de leur confiance intime. Elle mourut à Bruxelles en odeur de sainteté, le 4 mars 1621, dans sa 76e année. Lorsque, sous le règne de Joseph II, les carmélites des Pays-Bas cherchèrent un asile en France, elles emportèrent le corps d'Anne avec celui de saint Albert, et celui d'Anne de Saint-Barthélemi, autre compagne de sainte Thérèse, et les placèrent dans l'église des carmélites de Saint-Denis, où ils restèrent jusqu'en 1790, que la révolution des Pays-Bas rappela ces vertueuses filles dans leur patrie, avec les respectables dépôts qu'elles avaient emmenés. L'abbé de Montis a écrit la *Vie d'Anne de Jésus*, Paris, 1788, in-12. *Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 15 mars 1791, p. 421.

LOBINEAU (Gui-Alexis), né à Rennes en 1666, bénédictin en 1683, mourut en 1727, à 61 ans, à l'abbaye de Saint-Jagut, près de Saint-Malo. Ses ouvrages roulent sur l'histoire, à laquelle il consacra toutes ses études. On lui doit : 1° l'*Histoire de Bretagne*, Paris, 1707, en 2 vol. in-fol., dont le second est utile par le grand nombre de titres que l'auteur y a rassemblés. L'abbé de Vertot et l'abbé Moulinet des Thuileries l'attaquèrent vivement. L'un et l'autre prétendirent que dom Lobineau s'était plus livré aux préjugés et à l'amour de sa patrie qu'à celui de la vérité. Ils tâchèrent de conserver à la Normandie des droits que l'historien breton s'était efforcé de lui enlever. Lobineau a un style un peu sec, et il est avare d'ornements; mais il a de la netteté, et il évite autant la rudesse que l'affectation. 2° L'*Histoire des deux conquêtes d'Espagne par les Maures*, 1708, in-12 : ouvrage moitié romanesque, moitié historique, traduit de l'espagnol de Miguel Luna; 3° *Histoire de Paris*, en 5 vol. in-fol., commencée par dom Félibien, achevée et publiée par dom Lobineau. (*Voyez* FÉLIBIEN dom Michel.) On trouve à la tête du 1er vol. une savante *Dissertation* sur l'origine du corps municipal, par Le Roy, contrôleur des rentes de l'Hôtel-de-ville. 4° L'*Histoire des saints de Bretagne*, Rennes, 1724, in-fol. Ce livre a de l'exactitude, mais il manque d'onction. 5° Les *Ruses de guerre de Polien*, traduites du grec en français, Paris, 1738, 2 vol. in-12, version estimée. L'auteur avait beaucoup de goût pour la littérature grecque, et il avait traduit plusieurs comédies d'Aristophane; mais cette version n'a pas vu le jour, et ce n'est pas une perte. Enfin, on a attribué à dom Lobineau les *Aventures de Pomponius, chevalier romain*, ouvrage satirique, in-12, qui n'est pas de lui.

LOBKOWITZ (Bohuslas de Hassenstein, baron de), issu d'une des plus illustres maisons de Bohême, entreprit de longs voyages afin de se perfectionner dans les sciences, pour lesquel-

les il avait beaucoup de goût. A son retour, il prit le parti des armes, où il se signala; mais son amour pour l'étude l'emportant sur toute autre passion, il préféra l'état ecclésiastique, et fut secrétaire d'état en Hongrie, et grand-chancelier de Bohême. Ces emplois ne l'empêchèrent pas de se livrer à son goût dominant. Il était jurisconsulte, historien, poète, littérateur. Ce savant mourut dans son château de Hassenstein en 1510, laissant des *Poésies latines*, et différents *Traités*, imprimés à Prague en 1563 et 1570. De la même famille était le prince George-Chrétien de Lobkowits, mort en 1753, dans sa 68e année, après avoir commandé long-temps les troupes autrichiennes sous l'impératrice-reine de Hongrie. *V*. Foucquet Charles-Louis.

LOBKOWITZ. *Voyez* Caramuel.

LOBO (Jérôme), missionnaire portugais, naquit à Lisbonne, en 1593, et fut envoyé dans les missions des Indes; il pénétra jusque dans l'Ethiopie ou Abyssinie, et y demeura plusieurs années. De retour dans sa patrie, il fut fait recteur du collége de Coïmbre, où il mourut en 1678, âgé d'environ 85 ans. On a de ce missionnaire une *Relation curieuse de l'Abyssinie*. Il y entre dans des détails satisfaisants sur la source du Nil et d'autres objets. (*Voyez* Païs.) L'abbé Le Grand en publia une traduction française en 1728, in-4°, avec des *Dissertations*, des *Lettres*, et plusieurs *Mémoires* très instructifs.

LOBO (Rodriguez-François), poète portugais, né à Leiria, se noya en revenant dans un esquif, d'une maison de campagne, à Lisbonne. Ses *Poésies* ont été recueillies en 1721, in-fol. Sa meilleure pièce, ou du moins la plus applaudie par les Portugais, est sa comédie d'*Euphrosine*.

† LOCATELLI (Antoine), célèbre sculpteur, né à Vérone en 1725, et mort à Milan en 1805. Il a été, après Canova, un des plus habiles artistes qu'ait produits l'Italie dans le dernier siècle. Ses ouvrages sont répandus dans ce pays, en Angleterre, en Allemagne, et jusque dans les Indes. On a de lui plusieurs groupes d'un fini parfait; une *Vénus*, une *Diane*, une *Latone* avec *Apollon*, qui excitent l'admiration des connaisseurs. Il passa plusieurs années à Rome, où il a laissé aussi des ouvrages très estimés, et on en trouve surtout à Milan : il y obtint une pension de l'archiduc Ferdinand, gouverneur de la Lombardie autrichienne.

† LOCATI (frère Hubert), né à Plaisance vers 1520, entra dans l'ordre des Prédicateurs, fut évêque de Bagnaria, où il est mort en 1587. Il a laissé quelques ouvrages dont le plus remarquable est *Italia travagliata*, etc., ou *Des guerres, des révolutions, épidémies, etc., qui ont eu lieu en Italie depuis Enée jusqu'à nos jours*, Venise, 1576, in-4°. Cet ouvrage, quoique inexact sur plusieurs points, offre des détails intéressants.

LOCCENIUS (Jean), historien suédois, né en 1599, à Ytzehoc en Holstein. Il fut professeur royal à Upsal, et publia une *Histoire de Suède*, depuis l'origine de la monarchie jusqu'au règne de Charles XI, Upsal, 1554, in-8°, et plusieurs *Ecrits* sur les lois, la politique, et les antiquités de

son pays. Ses ouvrages sont en latin. Il a aussi laissé des *Notes* sur quelques auteurs anciens.

LOCHON (Etienne), Chartrain, docteur de la maison de Navarre, fut pendant quelques années curé de Bretonvilliers, dans le diocèse de Chartres. Sa mauvaise santé l'obligea de quitter cette cure. Il mourut à Paris vers 1720, après avoir publié plusieurs ouvrages de piété et de morale. Les principaux sont : 1° *Abrégé de la discipline de l'Église pour l'instruction des ecclésiastiques*, en 2 vol. in-8°; 2° *Les Entretiens d'un homme de cour et d'un solitaire sur la conduite des grands*, 1713, in-12. C'est une fiction pieuse, dans laquelle l'auteur fait converser le fameux réformateur de la Trappe avec le comte de *** ; 3° *Traité du secret de la confession;* ouvrage propre à instruire les confesseurs et à rassurer les pénitents, in-12. C'était le meilleur Traité sur cette matière importante, avant que celui de l'abbé Lenglet n'eût paru.

LOCKE (Jean), naquit à Wrington, près de Bristol, en 1632, son père étoit capitaine dans l'armée que le parlement leva contre Charles Ier. Après avoir fait les études ordinaires, il se dégoûta des universités et s'enferma dans son cabinet pour lire et méditer. Il s'attacha pendant quelque temps à la médecine; la faiblesse de sa santé ne lui permit pas d'exercer cet art. Après deux voyages, l'un en Allemagne et l'autre en France, il se chargea de l'éducation du fils de mylord Ashley, depuis comte de Shaftesbury. Ce lord, devenu grand-chancelier d'Angleterre, lui donna la place de secrétaire de la présentation des bénéfices. La crainte de tomber dans la phthisie l'obligea d'aller à Montpellier en 1674. De là, il vint à Paris, d'où il fut rappelé, en 1679, par son protecteur, qui venait d'être nommé président du conseil ; mais celui-ci ayant été bientôt disgracié, il passa en Hollande, et Locke l'y suivit. Ce fut dans ce pays qu'il acheva son *Essai sur l'entendement humain*, ouvrage qui a fait beaucoup de bruit. Il aurait été à souhaiter que l'auteur n'eût pas toujours consulté la physique dans une matière que son flambeau ne peut éclairer. En voulant développer la raison humaine, comme un anatomiste explique les ressorts du corps humain, il a fait presque une machine de l'être spirituel qui l'anime. Son idée, que *Dieu par sa toute-puissance pourrait rendre la matière pensante*, a paru, avec raison, d'une dangereuse conséquence, ainsi qu'elle est en elle-même fausse et contraire à toutes les lumières d'une saine métaphysique. Il n'est pas vrai cependant, comme quelques écrivains plus zélés qu'intelligents l'ont avancé, que cette erreur de Locke renverse le dogme de l'immortalité de l'ame; car il faudrait pour cela prouver qu'une matière capable d'intelligence n'est pas capable de l'immortalité, et qu'il est plus impossible de concevoir une matière immortelle qu'une matière pensante. Si la matière pouvait être élevée jusqu'à la pensée, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'immortalité? Si la matière est élevée jusqu'à l'une, pourquoi n'atteindrait-elle pas à l'autre? Il y a plus : les éléments de la matière sont réellement indestructibles, à raison de leur simplicité (ou exemption de mélange)

et de leur incorruptibilité; pourquoi notre ame, supposé qu'elle fût de même nature, n'aurait-elle pas la même propriété? C'est ce qui a fait dire à un homme de génie : « Il n'y a qu'un intérêt » secret et honteux, contraire à » l'amour naturel que nous avons » pour l'existence, qui puisse » nous faire excepter notre ame » du sort éternel des matières » brutes et inanimées. » Non, la spiritualité de l'ame n'est pas la seule preuve de son immortalité. 1° La religion chrétienne est un fait établi par des preuves victorieuses; cette religion m'enseigne que je suis immortel; il faut la convaincre de fausseté avant de corriger ma croyance. 2° L'existence de Dieu est une vérité à laquelle un homme sensé ne peut se refuser : et cette vérité est évidemment liée avec l'immortalité de nos ames. L'univers est un fait qui suppose une cause, et nous déduisons du fait l'existence et les attributs de la cause : or, parmi ces attributs, il y en qaui supposent évidemment la conservation de l'ame humaine, quelle qu'elle soit de sa nature. 3° La distinction du vice et de la vertu n'est pas une chose arbitraire, mais née avec les hommes, gravée dans leur ame avec des caractères ineffaçables, et cette distinction serait abolie si l'ame de l'homme n'échappait pas à la ruine du corps..... Du reste l'ouvrage de Locke est estimable pour la clarté, la méthode et l'esprit d'analyse qui le caractérisent. M. Thabaraud, dans son *Histoire du philosophisme anglais*, présente un examen sévère, mais bien fait de la philosophie de Locke. Nous avons aussi en français, par Martin Roche, un *Traité de la nature de l'ame et de l'origine de ses connaissances* contre le système de Locke, 2 vol., 1759. Il n'y avait pas un an que Locke était sorti d'Angleterre, lorsque les liaisons qu'il forma avec Limborch et le Uen connue, pour n'être pas favorables à la cause des rois, le firent accuser d'avoir fait imprimer en Hollande des libelles contre le gouvernement anglais. Cette affaire, dans laquelle on reconnut cependant plus tard son innocence, lui fit perdre sa place dans le collége de Christ à Oxford. Jacques II le fit demander aux états-généraux, et Locke fut obligé de se cacher jusqu'à ce que le monarque anglais fût détrôné par le prince d'Orange, son gendre. Il retourna alors dans sa patrie sur la flotte qui y conduisit la princesse depuis reine d'Angleterre, et devint commissaire du commerce et des colonies anglaises; place dont le traitement était de mille livres sterling, et qu'il remplit jusqu'en 1707. Il s'en démit, parce que l'air de Londres lui était absolument contraire, et se retira à dix lieues de cette ville, chez le chevalier Marsham, son ami. Le reste de ses jours, il partagea son temps entre la prière et l'étude de l'Ecriture sainte : occupation bien remarquable dans un homme qui avait essayé d'attribuer la pensée à la matière. Il mourut en philosophe chrétien en 1704, à soixante-douze ans. Il nous reste de lui un grand nombre d'ouvrages en anglais, dans lesquels on voit briller l'esprit géométrique, quoique l'auteur n'eût jamais pu se soumettre à la fatigue des calculs, ni à la sécheresse des vérités mathématiques. Ils ont été recueillis en 3 vol. in-fol., 1714, et 4 vol.

in-4°, 1748. Les principaux sont : 1° *Essai philosophique concernant l'entendement humain*, dont la meilleure édition en anglais est celle de 1700, in-fol. Il a été traduit en français par Coste, sous les yeux de l'auteur, 1729, in-4°, réimprimé en 4 vol. in-12. Cette version a été abrégée en 1 vol. in-12. 2° Un traité intitulé : *Du gouvernement civil*, en anglais, qui a été assez mal traduit en français, in-12, 1724; il y a une édition de 1780. Le philosophe y combat fortement le pouvoir arbitraire, et semble même ébranler les principes de tout gouvernement monarchique. 3° Trois *Lettres sur la tolérance en matière de religion ;* 4° quelques *Ecrits* sur la monnaie et le commerce; 5° *De l'éducation des enfants*. Ce livre, estimable à beaucoup d'égards, mais dont plusieurs endroits ont été critiqués avec raison, a été traduit en français, en allemand, en hollandais et en flamand. 6° un traité intitulé : *le Christianisme raisonnable*, traduit aussi en français, et imprimé en 1715 en 2 vol. in-12. Quelques propositions de ce livre, prises à la rigueur, pourraient le faire soupçonner de socinianisme. Il y soutient que J.-C. et les apôtres n'annonçaient d'autres articles de foi que de croire que J. C. était le Messie. Il s'excusa ou tâcha de se justifier dans des lettres au docteur Stillingfleet. M. Coste a traduit *La défense de Locke*, et l'a ajoutée à celle du *Christianisme raisonnable*. Il y a du reste dons cet ouvrage d'excellentes choses et de solides réfutations du philosophisme : on y trouve même des observations sur la convenance et la nécessité de l'autorité suprême du chef de l'Église, qui seules suffisent pour confondre les richéristes, les jansénistes et fébroniens. (*Voyez* GROTIUS, MÉLANCHTHON.) 7° Des *Paraphrases* sur quelques Epîtres de saint Paul; 8° des *OEuvres diverses*, 1710, en 2 vol. in-12. Elles renferment une *Méthode* très commode pour dresser des *recueils :* plusieurs savants l'ont suivie. 9° des *OEuvres posthumes*, qui contiennent des morceaux sur divers sujets de philosophie. Locke avait une grande connaissance des mœurs du monde et des arts. Il avait coutume de dire que « la connaissance des arts mécaniques » renferme plus de vraie philosophie que tous les systèmes, » les hypothèses et les spéculations des philosophes. » Jugement qui lui fait honneur, et qui est d'une vérité aussi sensible qu'intéressante. Son style n'a ni la force de celui de La Bruyère, ni le coloris de celui de Malebranche ; mais il a beaucoup de justesse, de clarté, et de netteté. Sa conversation était enjouée. Il savait plusieurs contes agréables, qu'il rendait encore plus piquants par la manière dont il les racontait. Son humeur était portée à la colère, mais ses accès n'étaient que passagers, et il était le premier à reconnaître ses torts. De retour en Angleterre, n'ayant pas voulu accepter la médiation du fameux Guillaume-Pierre pour se raccommoder avec le gouvernement, il devint de nouveau suspect, fut impliqué dans une conspiration du duc de Montmouth, et exilé avec d'autres proscrits. L'ouvrage de Locke intitulé *Du gouvernement civil*, a beaucoup servi à J.-J. Rousseau pour son *Contrat social ;* et ses *Lettres* ou *Pensées sur l'éducation* n'ont pas été non plus

inutiles au philosophe de Genève dans son *Emile*; mais on trouve chez Locke plus de profondeur et de modération.]

LOCMAN, ou plutôt LOKMAN, fameux philosophe d'Ethiopie ou de Nubie. Les Arabes en racontent mille fables. Ils prétendent qu'il était esclave, et qu'il fut vendu aux Israélites du temps de Salomon. Ils en rapportent plusieurs choses que les Grecs ont attribuées à Esope. Nous avons un livre de *Fables* et de *Sentences* que les Arabes disent être l'ouvrage de Locman; mais l'on croit que ce livre est moderne. S'il est vrai que Locman soit le même qu'Esope, il paraît que les Grecs ont forgé l'histoire de celui ci sur celle du premier, et que dans ce cas, comme dans beaucoup d'autres, ils se sont approprié avec diverses altérations les hommes et les événements célèbres qui ont illustré l'Asie (1). Les fables et les apologues attribués à Locman sont trop conformes au génie des peuples où l'on prétend qu'il a vécu, pour croire que les Arabes aient ici pillé les Grecs. Les historiens peignent Locman comme un homme également estimable par ses connaissances et par ses vertus. C'était un philosophe taciturne et contemplatif, occupé de l'amour de Dieu, et détaché de celui des créatures. Des savants ont prétendu que Locman était Salomon, et que ses apologues étaient ceux de ce philosophe roi. « L'histoire des premiers » philosophes dont les Grecs se » glorifient (dit un critique cé» lèbre), et dont la patrie n'est » nullement certaine, contient » un grand nombre d'altérations » de nos divines Ecritures, et » spécialement quelques-uns des » livres de Salomon (*le Sage* par » excellence) ont eu l'influence » la plus marquée dans les ou» vrages des philosophes de la » Grèce, sous différents noms, » traduits de nos livres saints. » Le Locman des Orientaux, » loin d'avoir été l'Esope des » Grecs, selon le préjugé com» mun, reprendra son vrai nom » de Salomon, lequel signifie » *sage* en hébreu, et a été tra» duit par celui de Locman, » qui a le même sens en arabe. » Les auteurs orientaux parlent » beaucoup de la *sagesse* de Sa» lomon. De ce personnage, qu'ils » ont altéré, ils en ont fait plu» sieurs, un entre autres sous le » nom de *Locman*. Ce mot est » arabe, et est le même que celui » de Salomon. Locman est formé » ordinairement de l'article ara» be *al*, et du mot *echm*, qui » signifie *sage*. Dans la Bibliothè» que orientale de M. d'Herbe» lot, on trouve, sur le mot » LOCMAN, ALHAKIM LOCMAN, » LOCMAN *le Sage*. C'est exacte» ment le surnom de Salomon » traduit en arabe. Quelques» uns ont prétendu qu'Esope » était le même personnage que » Locman et Bidpay, appelé » vulgairement *Pilpay*, et ont, » par conséquent, mis sur le » compte de Locman les fables » d'Esope. Si Salomon a été mas» qué sous le nom de *Locman*, » cette découverte conduirait à » un doute très grave sur quel» ques fables attribuées, à Eso» pe, confondu avec Locman. » En attendant des éclaircisse» ments sur un fait aussi im» portant, nous ferons observer » que l'on trouve dans les Pro-

(1) Voyez l'*Hist. vérit. des temps fabuleux*, tom. 3, page 571 : et les articles FICIN, LAVATER, PLATON, NUMENIUS, ORIGÈNE, OTINE.

» verbes de Salomon (VI, 6), » la fable de la *Fourmi* (1), et » celle du *Pot de terre* et du *Pot* » *de fer* dans l'Ecclésiastique » (XIII, 2 et 3). Ce ne sont pas » les seuls apologues qu'on ren- » contre dans l'Écriture sainte. » On y lit la fable des *Arbres* » *qui se choisissent un roi* (Ju- » dic., IX, 8), celles du *Riche* et » du *Pauvre*, et des *Deux Fils* » (II Reg., XII, 1), du *Cèdre* et » du *Chardon* (IV Reg., XIV, et » 11; Paral., XXV, 18). Ainsi les » écrivains sacrés ont évidem- » ment l'honneur de l'invention » de l'apologue, puisque *Hé-* » *siode*, qui, long-temps avant » Esope, avait donné la fable » de l'*Epervier* et du *Rossignol* » (*Opera et Dies*, 1, 200), est » moins ancien que l'auteur du » livre des Juges, où nous trou- » vons la fable des *Arbres*. » On pourrait citer à l'appui de ces dévoilements sur Locman, un ouvrage intitulé : *Vie des écrivains étrangers, tant anciens que modernes, par M. Le Prévôt d'Exmes* (à Paris, chez la veuve Duchesne, 1784), où sont rapprochés les grands traits de ressemblance qui se trouvent entre Salomon et Locman. On pourrait citer encore *Les nouveaux Contes arabes*, ou *Supplément aux Mille et une Nuits, suivis de Mélanges de littérature orientale et de Lettres, par M. l'abbé**** (à Paris, chez Prault, in-12 de 424 pages). Dans les lettres qui terminent cet ouvrage, on prouve presque jusqu'à l'évidence que le Locmau des Arabes est le premier fabuliste; que l'Esope des Grecs n'en est que le traducteur, et que son histoire, publiée par le moine Planudes, est fabuleuse et controuvée, ainsi que le recueil d'apologues qu'il a compilé très maladroitement. De plus, dans les *Pensées* et *Adages*, traduits de l'arabe, on trouve plusieurs maximes de nos auteurs sacrés. Le premier *adage* est celui-ci : *La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse*. Ces rencontres singulières paraissent embarasser le traducteur. Il les attribue à l'*influence éternelle de la nature, toujours uniforme dans ses opérations, soit morales, soit physiques*. Mais, sans critiquer l'espèce de Phébus qu'on croit apercevoir dans cette *influence éternelle de la nature*, et sans demander au traducteur pourquoi cette *influence éternelle* n'a pas produit les mêmes adages chez tous les philosophes et chez toutes les nations, nous nous bornerons à remarquer que cette ressemblance des moralistes arabes avec ceux de l'Ecriture, reçoit une explication aussi simple que satisfaisante, des observations que nous venons de faire. (*Voyez* ESOPE, PLANUDES, MÉZIRIAC.) Erpénius a publié les *Fables* de Locman en arabe et en latin, 1636 et 1656, in-4°, et M. Caussin en a donné une meilleure et plus estimée, en 1818. Galland les a traduites en français, avec celle de Bidpay, Paris, 1714, 2 vol. in-12; et Gueullette, en 1724.

LOCNERUS, ou LOCHNER (Michel-Frédéric), né à Furth, près de Nuremberg en 1662, mort à Nuremberg, en 1720, à 58 ans, était très versé dans l'antiquité et dans l'histoire naturelle. On a de lui : 1° *Papaver ex antiqui-*

(1) L'Écriture nous dit expressément qu'il composa trois mille paraboles ou apologues, et mille et cinq poèmes. *Locutus est Salomon tria millia parabolas, et fuerunt carmina ejus quinque et mille*. III. Reg., IV, 32. Les Septante ont *quinquies mille*, mais l'hébreu et le chaldéen sont conformes à la Vulgate.

tute erutum, Nuremberg, 1713, in-4°; 2° *Heptas dissertationum ad historiam naturalem pertinentium*, 1717, in-4°; 3° *Rariora musœi besleriani*, 1716, in-fol., et plusieurs autres ouvrages sur les simples exotiques.

LOCRES (Ferry de), né à St.-Paul ou Saint-Pol, ville de l'Artois, en 1571, curé de Saint-Nicolas d'Arras, mort en 1614, partagea son temps entre les devoirs de son ministère et l'étude des antiquités de son pays. Nous devons à ses recherches : 1° *Discours de la noblesse*, où il fait mention de la piété et de la vertu des rois de France, Arras, 1605, in-8°; 2° *Histoire des comté, pays et ville de Saint-Paul*, Douai, 1613, in-4° : ouvrage estimé ; 3° *Chronicum belgicum ab anno 258 ad annum 1600*, Arras, 1618, in-4°. C'est plutôt une chronique du pays d'Artois que des Pays-Bas. La critique y manque, surtout pour les premiers temps.

LOCUSTA, fameuse empoisonneuse, vivait à la cour de Néron, l'an 60 de J.-C. Ce prince barbare se servait de cette misérable pour faire périr les objets de sa haine et de sa vengeance. Tacite dit qu'il craignait si fort de la perdre, qu'il la faisait garder à vue. Il employa son ministère lorsqu'il voulut se défaire de Britannicus. Comme le poison n'opérait pas assez tôt, il allait ordonner qu'on la fît mourir; la mort soudaine de Britannicus lui sauva la vie. Suétone rapporte que Néron lui faisait préparer ses poisons dans son palais, et que, pour prix de ses abominables secrets, il lui pardonna non-seulement tous ses crimes, mais qu'il lui donna de grands biens et des élèves pour apprendre son métier. [Locusta donna deux doses de poison au malheureux Britannicus : la première n'opérant pas assez subitement, Néron frappa Locusta, et la menaça de la faire mourir. Elle prépara alors une autre dose, si forte, que Britannicus tomba mort sur-le-champ.]

LOCUTIUS. *Voy*. Aïus.

† LODOLI (Charles de Conti), de l'ordre de Saint-François, naquit à Venise en 1700. Il cultiva en même temps les sciences et les arts. Après avoir occupé les chaires de belles-lettres et de théologie, il devint chronologiste général des écrivains de son ordre, et censeur des livres de la république de Venise. On a de lui : 1° *Eléments d'architecture, ou l'Art de bâtir avec une solidité scientifique, et une élégance non capricieuse*, Rome, 1786, in-4°. Ces éléments renferment une connaissance profonde de l'art, beaucoup de goût, et des vues utiles au perfectionnement de l'architecture. 2° *Apologhi*, etc., Bassano, 1787, in-8°. Dans ces apologues, qui ne furent imprimés qu'après la mort de l'auteur, et auxquels on pourrait reprocher d'être un peu trop satiriques, on trouve une morale saine : ils sont en prose, mais écrits d'une manière tout-à-fait poétique. Le P. Lodoli mourut à Venise le 27 octobre 1771.

LOEBER (Christian), théologien allemand, né à Orlamunde en 1683, mort en 1747, fut surintendant général à Altembourg. On a de lui des *Dissertations académiques* et un *Abrégé de théologie* en latin. Il eut un fils, Gothilf Friedman, et une fille, Christine-Dorothée, qui se distinguèrent par leurs poésies.

LOER (Thierry), appelé aussi

Lœrius de Stratis, parce qu'il était natif d'Hoogstraten en Brabant, se fit chartreux à Cologne, et mourut à Wurtzbourg en 1554, après avoir composé sur les hosties miraculeuses conservées à Bruxelles, un ouvrage imprimé à Cologne en 1532, peu de temps après la maladie de la *suette*, qui avait fait de grands ravages à Bruxelles en 1529. C'est le premier ouvrage qui ait été imprimé sur ces hosties si célèbres dans la Belgique. Il a pour titre : *Præstantissima quœdam ex innumeris miracula, quæ Bruxellis, nobili apud Brabantos oppido, circa venerabilem Eucharistiam hactenus multis ab annis ad Christi gloriam fiunt*, etc. Quoique jusqu'à présent il n'y ait aucun autre imprimé connu avant cette époque, le fait historique est authentiquement prouvé, tant par les lettres originales de 1370 (époque du miracle), que par d'autres manuscrits rédigés par des témoins oculaires et contemporains, joints à une constante tradition et un culte non interrompu jusqu'à nos jours; culte qui n'a essuyé de critique que de la part des hérétiques, vers la fin du XVIe siècle. On peut voir la *Dissertation* historique imprimée à Bruxelles, chez Lemaire, 1790, in-8°, ou le précis qui s'en trouve dans le *Journ. hist. et litt.*, 1er septembre 1790, p. 7.

LOERIUS. *Voyez* LOYER.

LOESEL (Jean), médecin et botaniste né à Brandebourg, en 1607, a vécu jusqu'au milieu du XVIIe siècle à Kœnigsberg. On a de lui : *Flora prussica*, etc., Kœnigsberg, 1703, in-4°. George André Helving en a donné le *Supplément*, Dantzick, 1712, in-4°.

LOEWENDAL (Ulric Frédéric Woldemard, comte de), né à Hambourg, en 1700, était arrière-petit-fils d'un fils naturel de Frédéric III, roi de Danemarck. Il commença à porter les armes en Pologne en 1713, comme simple soldat; et, après avoir passé par les grades de bas-officier, d'enseigne et d'aide-major, il devint capitaine en 1714. L'Empire alors n'étant point en guerre, il alla servir comme volontaire dans les troupes de Danemarck contre la Suède, et s'y distingua par son activité et par son courage. La guerre étant survenue en Hongrie, il y passa en 1716, et se signala à la bataille de Péterwaradin, au siége de Témeswar, à la bataille et au siége de Belgrade. Le roi Auguste de Pologne, au service duquel il entra ensuite, le créa maréchal-de camp et inspecteur général de l'infanterie saxonne. Il fit les campagnes de 1734 et de 1735 sur le Rhin. La czarine l'ayant attiré à son service, elle fut si contente de la manière dont il se conduisit dans la Crimée et dans l'Ukraine, qu'elle le nomma chef de ses armées. La grande réputation que sa valeur lui avait faite, engagea le roi de France à se l'attacher. Il obtint, en 1743, le grade de lieutenant général, et, dès l'année suivante, il se signala aux siéges de Menin, d'Ypres, de Furnes, et à celui de Fribourg en 1744. Dans la campagne de 1745, il commanda le corps de réserve à la bataille de Fontenoy, et partagea la gloire de la victoire. Il prit, dans la même campagne, Gand, Oudenarde, Ostende, Nieuport. Il commença la campagne suivante par les siéges de l'Écluse et du sas de Gand, et la finit par celui

de Berg-Op-Zom, qui fut prise d'assaut le 16 septembre 1747; le duc de Parme avait échoué devant cette place en 1588, et Spinola en 1622. Depuis ces siéges, elle avait été fortifiée par le fameux Coehorn, le Vauban des Hollandais, qui la regardait comme son chef-d'œuvre. Mais des intelligences secrètes secondèrent la valeur française, et la brèche, à peine praticable, s'étant trouvée, en plein midi, sans défenseurs, les assiégants y entrèrent sans résistance. Un régiment écossais qui tenta de les en chasser, fut haché en pièces. Le lendemain de cette journée, le comte de Loewendal reçut le bâton de maréchal de France. Il ne survécut pas long-temps à sa gloire. Un petit mal qui lui survint au pied, et qui fut suivi de la gangrène, l'emporta en 1755, à 55 ans. Il avait été constamment attaché à la religion catholique, dont il pratiquait les devoirs, et laissa un fils élevé dans les mêmes sentiments, nommé François-Xavier-Joseph.

LOGOTHETE. *Voyez* Acropolite.

LOHÉAC. *Voyez* Laval (André de)

LOHENTSEIN (Daniel Gaspard de), poète allemand né à Nimpsch en Silésie, l'an 1635, fut conseiller de l'empereur, Joseph Ier et syndic de la ville de Breslau. Après avoir fait de bonnes études, il voyagea dans toutes les parties de l'Europe, où il s'acquit l'estime des savants. Il mourut en 1683, à 49 ans. Son génie avait été précoce; à l'âge de 15 ans, il donna trois *Tragédies* qui furent applaudies. Il est le premier qui ait tiré la tragédie allemande du chaos. On a encore de lui: 1° *Le généreux capitaine Arminius, vaillant défenseur de la liberté germanique*, en 2 vol. in-4°. C'est un roman moral, assez ennuyeux, dont le but est d'inspirer de l'ardeur pour les sciences aux personnes destinées aux emplois publics. 2° Des *Réflexions poétiques* sur le 53e chapitre d'Isaïe.

LOIR (Nicolas), peintre, né à à Paris en 1624, fit une étude si particulière des ouvrages du Poussin, et les copiait avec tant d'art, qu'il est difficile de distinguer la copie d'avec l'original. Louis XIV le gratifia d'une pension de 4,000 livres. Loir s'attacha au coloris et au dessin. Il avait de la propreté et de la facilité. Il peignait également bien les figures, les paysages, l'architecture et les ornements; mais il excellait à peindre des femmes et des enfants. Il mourut à Paris en 1676.—Alexis Loir, son frère, s'est distingué dans la gravure.

LOISEAU. *Voy.* Loyseau.

LOISEL (Antoine), avocat au parlement de Paris, né à Beauvais en 1536, d'une famille féconde en personnes de mérite, étudia d'abord à Paris sous le fameux Ramus, qui le fit son exécuteur testamentaire, ensuite à Toulouse et à Bourges, sous Cujas. Il s'acquit une grande réputation par ses plaidoyers, et fut revêtu de plusieurs emplois honorables dans la magistrature. Il mourut à Paris en 1617, à 81 ans. On a de lui: 1° huit Discours intitulés: *La Guienne de M. Loisel*, parce qu'il les prononça, étant avocat du roi, dans la chambre de justice de Guienne; 2° le *Trésor de l'histoire générale de notre temps*, depuis 1610 jusqu'en 1628, in-8°, ouvrage médiocre; 3° le *Dialogue des avocats du parlement de Paris*; 4°

les *Règles du droit français*; 5° les *Mémoires de Beauvais et Beauvoisis*, in-4°, pleins de recherches curieuses; 5° les *Institutes coutumières*, 1710, en 2 vol. in-12, réimprimées plusieurs fois; 7° des *Poesies latines*; 8° *Opuscules divers*, in-4°, 1656. Ils furent publiés par l'abbé Joly, son neveu, et chanoine de Paris, qui les orna de la *Vie* de l'auteur.

LOISEL. *Voyez* LOESEL et OISEL.

†LOIZEROLLES (Jean-Simon Aved Le), naquit à Paris en 1735, suivit le barreau, et devint avocat au parlement, chevalier, conseiller du roi, lieutenant général du bailliage de l'artillerie de France, à l'arsenal; fut estimé et par sa conduite et par ses talents. Mais ces qualités, ses anciens emplois, et surtout sa naissance, ne pouvaient être qu'autant de titres pour éveiller contre lui les persécutions si multipliées dans les temps calamiteux de la France, et notamment sous le règne de Robespierre. Arrêté avec son fils, on les eufermа tous les deux dans la maison de Saint-Lazare. Ayant besoin de nouveaux prétextes pour immoler des victimes, les terroristes imaginèrent les fameuses conspirations des prisons, dont les concierges eux-mêmes étaient et les complices et les accusateurs. La première de ces conspirations chimériques fut celle du Luxembourg, où il y avait pour concierge un nommé Vernet; son élève Guyard surveillait en cette qualité les prisons de Saint-Lazare, et c'est là qu'il supposa une nouvelle conspiration. Les barbares expéditions de ces malheureux qu'on envoyait à l'échafaud, on les appelait inhumainement des *fournées*. Les prisonniers de Saint-Lazare apprennent qu'une nouvelle liste de mort allait commander une autre *fournée*, et ils attendent en tremblant le fatal appel. L'huissier du tribunal se présente le 7 thermidor (26 juillet 1794) avec sa liste mortuaire. On appelle Loizerolles; mais c'était Loizerolles fils; le père frissonne, mais il n'hésite pas: il se présente à la place de son fils, descend, et on le conduit à la conciergerie, où on lui lit son acte d'accusation comme conspirateur. Le lendemain, il paraît devant l'affreux tribunal avec vingt-cinq compagnons d'infortune. L'acte d'accusation portait: *François-Simon Loizerolles fils, âgé de vingt-deux ans.* L'énoncé du jugement contenait les mêmes désignations. Le greffier se borna à effacer le nom de François, et à mettre dessus celui de Jean. Lors de l'appel, Coffinhal, après avoir regardé le vieillard vénérable, et s'être naturellement aperçu de l'erreur, ne fit, comme le greffier, qu'effacer le mot de *fils* pour y substituer celui de *père*, et remplacer les chiffres de 22 ans par ceux de 61. On ne voulait que tuer, n'importe qui, ni pourquoi, ni comment. Jean-Simon Loizerolles, contre lequel n'existait aucun acte d'accusation, fut placé sur la funeste charrette. A peine y fut-il entré, qu'il s'écria avec transport: « Dieu soit loué, j'ai » réussi! » Il fut exécuté le 27 juillet 1794. Mais cet acte héroïque, qui n'étonne cependant pas dans un père, serait peut-être devenu inutile sans la révolution qui eut lieu le lendemain 9 thermidor (28 juillet), et qui renversa Robespierre avec ses principaux complices.

LOLLARD, ou Lolbard (Walter), hérésiarque allemand, enseigna, vers l'an 1315, que les démons avaient été chassés du ciel injustement, et qu'ils y seraient rétablis un jour. Saint-Michel et les autres anges coupables de cette injustice devaient être (selon lui) damnés éternellement avec tous les hommes qui n'étaient pas dans ces sentiments. Il méprisait les cérémonies de l'Eglise, ne reconnaissait point l'intercession des saints, et croyait que les sacrements étaient inutiles. Le mariage, selon lui, n'était qu'une prostitution jurée, etc. Ce fanatique se fit un grand nombre de disciples en Autriche, en Bohême, etc. Il établit douze hommes choisis entre ses disciples, qu'il nommait ses apôtres, et qui parcouraient tous les ans l'Allemagne, pour affermir ceux qui avaient adopté ses sentiments. Les inquisiteurs firent arrêter Lollard, et, ne pouvant vaincre son opiniâtreté, le condamnèrent. Il fut brûlé à Cologne en 1322, sans donner aucune marque de repentir. On découvrit un grand nombre de ses disciples, dont on fit, selon Trithême, un grand incendie. Les lollards se propagèrent en Allemagne, passèrent en Flandre et en Angleterre. Ces enthousiastes séduisirent beaucoup d'Anglais, et leur secte fit des progrès dans ce royaume. Ils se réunirent aux wiclefites, et préparèrent la ruine du clergé d'Angleterre et le schisme de Henri VIII, tandis que d'autres lollards disposaient les esprits en Bohême pour les erreurs de Jean Hus, et pour la guerre des hussites. Tant il est vrai que laisser germer des sectes, c'est non-seulement préparer des maux inévitables à la religion, mais ébranler encore la constitution des états.

LOLLIA Paulina, impératrice romaine, petite-fille du consul Lollius, était mariée à C. Memmius Régulus, gouverneur de Macédoine, quand l'empereur Caligula fut épris de sa beauté. Afin de l'épouser dans les formes, il obligea Memmius de se dire le père de cette dame, dont il était le véritable mari. Elle ne porta pas long-temps le titre si envié et si dangereux d'impératrice. [Caligula, ennuyé bientôt de la beauté de Lollia, la répudia sans motif ni prétexte, mais de sa seule volonté. Après la mort de Messaline, femme de Claude, successeur de Caligula, Lollia briga l'honneur de devenir l'épouse de Claude; mais Agrippine l'emporta par les intrigues de Pallas, accusa sa rivale de sortilége, et sous ce prétexte la fit bannir par l'empereur, puis assassiner par un tribun, l'an 49 de Jésus-Christ.

LOLLIEN (Spurius Servilius Dollianus), soldat de fortune, né dans la lie du peuple, s'avança dans les armes par son intelligence et sa bravoure. Il fut revêtu de la pourpre impériale par les soldats romains qui venaient de massacrer Posthume *le Jeune*. Ce fut dans le commencement de l'an 267. L'usurpateur se défendit à la fois contre les troupes de Gallien et contre les Barbares d'au-delà du Rhin. Après les avoir contraints de retourner dans leur pays, il fit rétablir les ouvrages qu'ils avaient détruits. Comme il faisait travailler ses soldats à ces travaux, ils se mutinèrent et lui ôtèrent la vie après quelques mois de règne.

LOLLIUS (Marcus), consul

romain, fut estimé d'Auguste. Cet empereur lui donna le gouvernement de la Galatie, de la Lycaonie, de l'Isaurie et de la Pisidie, 23 ans avant Jésus-Christ. Il le fit ensuite gouverneur de Caïus-César, son petit-fils, lorsqu'il envoya ce jeune prince dans l'Orient pour y mettre ordre aux affaires de l'empire. Lollius fit éclater dans ce voyage son avarice et d'autres mauvaises qualités qu'il avait cachées auparavant avec adresse. Les présents immenses qu'il extorqua de tous les princes pendant qu'il fut auprès du jeune César, découvrirent ses vices. Il entretenait la discorde entre Tibère et Caïus-César, et l'on a cru même qu'il servait d'espion au roi des Parthes pour éloigner la conclusion de la paix. Caïus ayant appris cette trahison, l'accusa auprès de l'empereur. Lollius, craignant d'être puni comme il le méritait, s'empoisonna, laissant des biens immenses à Marcus Lollius, son fils, qui fut consul, et dont la fille Lollia Paulina épousa Caligula. C'est ce dernier Lollius auquel Horace adresse la 2e et la 18e épître de son 1er livre, et qu'il appelle *maxime Lolli*.

LOM ou LOMMIUS (Josse van), savant médecin, né à Burin, dans le duché de Gueldre, vers 1500, exerça sa profession principalement à Tournai et à Bruxelles, et mourut vers l'an 1562. Nous avons de lui : 1° *Commentarii de sanitate tuenda, in primum lib. De re medica C. Celsi*, Leyde, 1761 ; 2° *Observationum medicinalium libri tres*. On en a fait un grand nombre d'éditions ; la plus récente est celle d'Amsterdam, 1761, in-12. Il a été traduit deux fois en français, Paris, 1712 et 1759 ; 3° *De curandis febribus*, Amsterdam, 1761. Le latin de Lommius est pur et élégant. On prétend qu'aucun médecin de son siècle n'a fait mieux connaître les maladies, ni prescrit une pratique plus judicieuse et plus sûre. Ses observations sont sages et solides. En parlant des avantages de la sobriété, il remarque que le précepte que fait l'Église de la quarantaine qui a lieu au commencement du printemps est parfaitement conforme aux lois de l'hygiène, et qu'étant observée avec régularité, elle prévient plusieurs maladies. Tous les ouvrages de Lommius ont été imprimés à Amsterdam en 1745 et 1761, 3 vol. in-12.

LOMAZZO (Jean-Paul), né à Milan en 1538, devint habile dans la peinture et dans les belles-lettres. La littérature lui fut d'un grand secours quand il eut perdu la vue à la fleur de son âge, suivant la prédiction que lui en avait faite Cadran. Il mourut en 1598. On a de lui deux ouvrages peu communs : 1° un *Traité de la peinture* en italien, Milan, 1585, in-4° ; 2° *Idea del tempio della pittura*, 1590, in-4°. [Plusieurs poètes et savants ont célébré Lomazzo dans leurs écrits, soit comme littérateur, soit comme peintre. Ses *Poésies* sont encore très estimées, et ses tableaux ornent les églises et les palais d'Italie.

LOMBARD (Pierre). *Voyez* PIERRE LOMBARD.

LOMBARD (Lambert), né à Liége en 1506, s'appliqua avec succès à la peinture. Il se perfectionna dans son art en Allemagne, en France, et surtout en Italie, où il passa à la suite du célèbre cardinal Polus. De retour dans sa patrie, il y établit le bon

goût dans la peinture et l'architecture, et forma des élèves qui firent de grands progrès dans ces arts. Hubert Goltzius publia la *Vie* de Lombard par Dominique Lampson, sous ce titre : *Lamberti Lombardi apud Eburones pictoris celeberrimi Vita*, Bruges, 1565, in-8°. Goltzius y donne un témoignage éclatant de sa reconnaissance pour les leçons qu'il avait reçues de Lombard. Ce peintre était encore en vie l'an 1565; on ignore l'année de sa mort.

LOMBERT (Pierre), avocat au parlement de Paris, où il est né, fut uni aux solitaires de Port-Royal, et demeura quelque temps dans leur maison. Il traduisit les écrits des saints Pères, et mourut en 1710, après avoir publié plusieurs versions. Les plus estimées sont : 1° l'*Explication du Cantique des Cantiques* par saint Bernard; 2° le *Guide du chemin du ciel*, écrit en latin par le cardinal Bona; 3° les *Ouvrages de saint Cyprien*, en 2 vol. in-4°, accompagnés de notes, d'une nouvelle *Vie* de ce Père, tirée de ses écrits, et la traduction de l'ancienne par le diacre Ponce, etc.; 4° une *Traduction* des Commentaires de saint Augustin : *De sermone Christi in monte*; 5° enfin la *Traduction* de la Cité de Dieu du même docteur, avec des notes, en 2 vol. in-8°, 1675. On peut reprocher à Lombert ce qu'on a reproché à Dubois, autre traducteur de Port-Royal. Saint Bernard, saint Augustin et saint Cyprien ont chez lui à peu près le même style, les mêmes tours et le même arrangement.

LOMBES (*Voy.* AMBROISE de)

LOMEIER (Jean), ministre réformé à Zutphen, s'est distingué par son *Traité historique et critique des plus célèbres bibliothèques anciennes et modernes*, imprimé à Zutphen en 1699, in-12. De tous les livres que nous avons sur cette matière, c'est le plus savant, mais non pas le mieux écrit; et depuis qu'il a été publié, il y aurait bien des additions à y faire.

LOMÉNIE (Henri-Auguste de), comte de Brienne, naquit à Paris en 1594. Louis XIII le fit capitaine du château des Tuileries en 1622, et l'envoya en Angleterre deux ans après, pour régler les articles du mariage de Henriette de France avec le prince de Galles. Il suivit le roi au siége de la Rochelle, dans le commencement du règne de Louis XIV, et eut ensuite le département des affaires étrangères. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les troubles de la minorité, et mourut en 1666, à 71 ans. Il a laissé des *Mémoires* manuscrits, depuis le commencement du règne de Louis XIII jusqu'à la mort du cardinal Mazarin. On en a pris les morceaux les plus intéressants pour composer l'ouvrage connu sous le titre de *Mémoires de Loménie*, imprimés à Amsterdam en 1719, en 3 vol. in-12. L'éditeur les a poussés jusqu'en 1681. Ils offrent quelques détails curieux et des anecdotes utiles pour l'histoire de son temps.

LOMÉNIE (Henri-Louis de), comte de Brienne, fils du précédent, fut pourvu en 1661, dès l'âge de 16 ans, de la survivance de la charge de secrétaire-d'état qu'avait son père, et commença à l'exercer à 23 ans, après avoir voyagé en différentes contrées d'Europe. Mais l'affliction que lui causa la mort de sa femme,

Henriette de Chavigni, en 1665, aliéna son esprit. Louis XIV fut obligé de lui demander sa démission. L'ex-ministre se retira chez les pères de l'Oratoire, après avoir vainement tenté d'entrer chez les chartreux. Il vécut d'abord avec sagesse, et reçut même les ordres sacrés; mais il ne tarda pas à se dégoûter d'une vie qui lui paraissait trop uniforme. Il reprit ses voyages, passa en Allemagne, s'enflamma, dit-on, pour la princesse de Mecklembourg, et lui déclara sa passion. Louis XIV, à qui cette princesse en porta des plaintes, ordonna à Loménie de revenir à Paris, et le fit enfermer dans l'abbaye de Saint Germain. On fut obligé de le confiner ensuite à Saint-Benoît-sur-Loire, puis à Saint-Lazare. L'écrit qui l'occupa le plus dans sa prison, fut une Histoire du jansénisme, sous le titre de *Roman véritable*, ou *l'Histoire secrète du jansénisme, dialogues de la composition de M. de* Mélonie (Loménie), *sire de Nebrine*, etc., 1685. Cet ouvrage n'a point été imprimé; c'est un mélange de prose et de vers en 9 livres. Les portraits d'Arnauld, de Lancelot et de quelques autres y sont peints avec beaucoup de feu. L'auteur y ménage peu les solitaires de Port-Royal, dont les partisans ne l'ont pas ménagés à leur tour. Lorsqu'il pouvait calmer les agitations de son esprit, il était aimable; son cœur était sensible et généreux. Quelques années avant sa mort, il eut ordre de se retirer à l'abbaye de Saint-Severin de Château-Landon, où il mourut en 1698. Outre son *Roman véritable*, dans lequel on recueillerait quelques anecdotes, si l'on pouvait en séparer le sérieux des plaisanteries qui y dominent, on a de lui : 1° les *Mémoires de sa vie* en 3 vol. in-fol.; 2° des *Satires* et des *Odes*; 3° un *Poème*, plus que burlesque, *sur les fous de Saint-Lazare*. Les ouvrages précédents sont manuscrits. 4° *L'Histoire de ses voyages*, in-8°, écrite en latin avec assez d'élégance et de netteté; 5° la *Traduction* des Institutions de Thaulère, 1665, in-8; 6° un *Recueil de poésies chrétiennes et diverses*, 1671, 3 vol. in-12. On y trouve plusieurs de ses propres ouvrages. L'auteur avait de la facilité et de la vivacité, mais son imagination n'était pas toujours dirigée par un goût sûr. 7° Les *Règles de la poésie française*, qu'on trouve à la suite de la Méthode latine de Port-Royal. C'est un canevas qui a servi à tous ceux qui ont écrit sur la même matière. [A ces ouvrages il faut ajouter *La Vie et les révélations de sainte Gertrude*, Paris, 1673, in-8°.]

✝ LOMÉNIE de Brienne (Étienne-Charles, cardinal de), de l'illustre famille de ce nom, naquit à Paris en 1727. Attaché par principes, dès sa jeunesse, au parti philosophique, qui préparait dans le silence cette liberté dont le nom a été depuis trop long-temps prostitué à tous les excès de la tyrannie la plus sanglante et de l'anarchie la plus insensée, M. de Loménie, homme d'un esprit brillant, mais superficiel, s'était lié avec l'évêque d'Orléans, alors chargé de la feuille des bénéfices. Il obtint par lui, en 1760, l'évêché de Condom, et, en 1764, l'archevêché de Toulouse. Il se distingua dans ce dernier poste par une application constante aux affaires et aux intérêts de la province de Languedoc, s'attira ...doc, s

la bienveillance de la cour, et ne tarda pas à être promu à l'archevêché de Sens. Habile à se ménager tous les genres de succès, M. de Loménie avait placé en qualité de lecteur, auprès de la reine, une de ses créatures les plus dévouées, et qui ne tarda pas à prendre un trop grand ascendant sur l'esprit de cette bonne et confiante princesse. C'était l'abbé de Vermont, homme intrigant, actif, présomptueux, mais qui se montra dans toutes les circonstances fidèle à la reconnaissance qu'il devait à l'archevêque. Ennemi déclaré de M. de Calonne, alors contrôleur-général des finances, M. de Loménie, après avoir réussi à surmonter le penchant de la reine pour ce ministre, qui trouvait en elle son principal appui, ne fut pas moins heureux à soulever contre le rival qu'il voulait renverser, les notables du clergé et de la magistrature, et à le faire tomber dans la disgrâce la plus absolue du roi, qui lui retira la direction des finances, lui ôta le cordon de ses ordres, et l'exila en Lorraine. M. de Fourqueux, qui n'avait occupé qu'un moment le contrôle-général, ayant pris sa retraite en décembre 1787, l'archevêque de Sens devint principal ministre (car le titre de premier ministre ne lui fut jamais donné): il parut bientôt fort au-dessous des fonctions qu'il avait briguées avec tant d'ardeur et de persévérance. On jugea ses vues courtes, ses opérations mesquines, sa marche inconséquente et mal assurée. Après avoir attaqué les plans de M. de Calonne et décidé la disgrâce de ce ministre, il se rattacha à ses projets, et voulut les faire exécuter; mais il se vit dans l'impuissance de surmonter les obstacles qu'il avait suscités, et le parlement de Paris s'étant constamment opposé à l'enregistrement de l'impôt territorial et de celui du timbre, sur lesquels reposait tout le système financier de l'archevêque, reçut l'ordre de cesser ses fonctions et de se rendre en exil à Troyes. Ces violences furent de peu de durée; l'opinion publique se prononça avec une telle force, et les pamphlets, les satires, les épigrammes accablèrent tellement le principal ministre, que le 24 août 1788, après une administration de huit mois, il reçut à la fois et sa démission et le chapeau de cardinal. La révolution ayant éclaté peu après, le cardinal de Loménie, mécontent de la cour, dont il accusait la faiblesse et l'instabilité, se déclara le partisan de ce grand soulèvement politique, et se vanta même de l'avoir préparé; mais, dominé par l'inconstance de son caractère, il mit dans les affaires de la religion la même incertitude et la même fluctuation qu'il avait apportée dans celles de l'état, et après avoir prêté le serment prescrit par la constitution civile du clergé, il refusa de sacrer les premiers évêques constitutionnels. Ayant, depuis lors, parlé avec mépris de cette constitution, il changea de nouveau de langage et jura de l'observer. Il chercha néanmoins, à la suite de cette dernière démarche, à s'excuser auprès du pape; mais bientôt après, livré à ses incertitudes et à son inconstance habituelle, il lui renvoya le chapeau de cardinal qui ne lui fut plus rendu. Depuis cette époque, toujours tremblant pour ses jours, il s'était

retire à Sens, où il mourut dans les derniers jours de février 1794, rongé de dartres et accablé d'infirmités. On répandit qu'il s'était empoisonné, mais rien n'a justifié ce bruit public. Il aimait les livres avec passion, et ne passait dans aucune ville sans entrer chez tous les libraires pour y découvrir quelques ouvrages rares, propres à enrichir sa nombreuse bibliothèque. Sa malheureuse famille devint, quelque mois après, victime de sa funeste célébrité, et périt presque tout entière sur l'échafaud, le 21 floréal an 2 (10 mai 1794), le même jour que l'infortunée sœur de Louis XVI. Considéré comme évêque, on pourrait juger le cardinal de Loménie non moins sévèrement que comme homme d'état. Austère dans ses mandements, il était très relâché dans ses mœurs. Ce fut à ses liaisons avec les hommes dont s'énorgueillissaient alors la philosophie et les lettres, bien plus qu'à ses titres littéraires personnels, qu'il dut son admission à l'académie française. Il a successivement publié : *Oraison funèbre du dauphin; Compte rendu au roi*, mars 1788; *Le Conciliateur, ou Lettres d'un ecclésiastique à un magistrat*, Rome 1754; enfin plusieurs *Lettres pastorales* et *Mandements*, qui sont, selon nous, ce qu'il a écrit de mieux, et qui pouvaient justifier le choix de l'académie.

LOMER (Saint), *Launomarus*, abbé au diocèse de Chartres, mourut le 19 janvier 594. Ses reliques, portées dans le diocèse de Blois, donnèrent lieu d'y fonder au xme siècle une abbaye qui porte son nom.

LOMONOSSOFF (Michel-Vasilievitz), célèbre poète russe, naquit en 1711, et devint conseiller d'état, sous l'impératrice Élisabeth; il publia dans la langue du pays, en 1760, un *Abrégé des annales de Russie, depuis l'origine de la nation russe jusqu'à la mort du grand-duc Jarolaw Ier*, en 1754. Cet ouvrage a été traduit en allemand par le baron de Holbach et imprimé à Leipsick, et en français, Paris, 1772. L'auteur l'aurait poussé plus loin, sans sa mort arrivée le 4 avril 1765. [Fils d'un pêcheur de Kolusogosky, il étudia à Moscou les langues grecque, latine, allemande, française et les belles-lettres. Envoyé en Allemagne, il y apprit la chimie, les mathématiques, l'histoire, etc. Lomonossoff remplit à Pétersbourg et à Moscou les chaires de ces diverses sciences, fut membre de l'académie de cette ville, de celle de Stockholm, de l'institut de Bologne, etc. Ses principaux ouvrages, comme poète, sont la *Pétréide*, en deux chants; deux tragédies, et plusieurs *Morceaux* lyriques. Il publia aussi un *Cours de Rhétorique*, une *Grammaire russe*, un *Essai de physique et de métallurgie; Méditations sur la grandeur de Dieu*. On a traduit en différentes langues la plupart des ouvrages de Lomonossoff.]

LONDE (François-Richard de la), né à Caen en 1685, mort en 1765, se livra à la poésie, à la musique, à la peinture, au dessin et au génie. Il a laissé : 1° le *Plan et les vues de Caen*, exécutés avec beaucoup de netteté; 2° *Paraphrases* en vers *des sept Psaumes de la pénitence*, 1748, in-8°; 3° *Mémoires concernant le commerce de la Basse-Normandie*, manuscrits; 4° *Recherches sur l'antiquité du*

château et de la ville de Caen, aussi en manscrit; 5° diverses *Pièces de poésies*, les unes manuscrites, les autres insérées dans des recueils ou journaux.

† LONDRES (Thophile-Ignace-Anker de), naquit à Quimper le 1er octobre 1728. Il entra chez les jésuites, et survécut à leur suppression. Il est connu par quelques ouvrages dont voici les titres : 1° *Description historique de la tenue du conclave et de toutes les cérémonies qui s'observent à Rome depuis la mort du pape jusqu'à l'exltation de son successeur*, Paris, Desprès, 1774, in-8°. Quoique dans le Dictionnaire des anonymes, tome 1er, cet ouvrage soit attribué à l'abbé de Londres, il paraît néanmoins qu'il n'est pas de lui, mais de Pons-Augustin Allets, ex-oratorien et homme de lettres. *Voyez* à cet égard le même Diction., tom. 4, pag. 262, et tom. 1, pag. 70, art. ALLETS; 2° *Variétés philosophiques et littéraires*, Londres et Paris, Duchesne, 1762, in-12. Il est éditeur des *Sermons du P. Le Chapelain*, 1768, in-12. On ne sait pas l'époque précise de sa mort, mais il n'existait plus en 1806.

LONG (Jacques Le), prêtre de l'Oratoire, né à Paris en 1665, fut envoyé dans sa jeunesse à Malte pour y être admis au nombre des clercs de Saint-Jean de Jérusalem. A peine fut-il arrivé, que la contagion infecta l'île. Il rencontra par hasard des personnes qui allaient enterrer un homme mort de la peste; il les suivit; mais dès qu'il fut rentré dans la maison où il logeait, on en fit murer les portes, de peur qu'il ne communiquât le poison dont on le croyait attaqué. Cette espèce de prison garantit ses jours et ceux des personnes avec lesquelles il était enfermé. Le jeune Lelong, échappé à la contagion, quitta l'île qu'elle ravageait, et revint à Paris, où il entra dans la congrégation de l'Oratoire en 1686. Après avoir professé dans plusieurs colléges, il fut nommé bibliothécaire de la maison de Saint-Honoré à Paris. Cette bibliothèque augmenta de plus d'un tiers sous ses mains. L'excès du travail le jeta dans l'épuisement, et il mourut d'une maladie de poitrine en 1721, à 56 ans, regardé comme un savant vertueux. Ses principaux ouvrages sont : 1° une *Bibliothèque sacrée*, en latin, réimprimée en 1723, en 2 vol. in-fol., par les soins du P. Desmolets, son confrère et son successeur dans la place de bibliothécaire; elle est divisée en deux parties : dans la première, il donne un catalogue des manuscrits et des textes originaux de la Bible avec leurs éditions et versions. Dans la seconde, il donne une notice des auteurs et des ouvrages faits sur l'Ecriture sainte. 2° *Bibliothèque historique de la France*, in-fol. Cet ouvrage, plein d'érudition et de critique, coûta bien des recherches à son auteur : il est d'une grande utilité à ceux qui s'appliquent à l'histoire de la nation française, et un homme d'esprit ne balance pas de l'appeler *un véritable monument du règne de Louis XIV*. On y trouve, ainsi que dans l'ouvrage précédent, quelques inexactitudes; mais quel ouvrage, surtout de ce genre, en est exempt? De Fontette en a donné, en 1768 et années suivantes, une nouvelle édition en 5 vol. in-fol., corrigée et considérablement augmentée. 3° Un *Discours historique sur les*

Bibles polyglottes et leurs différentes éditions, 1713, in-8°.

LONGEPIERRE (Hilaire-Bernard de Roqueleyne, seigneur de), né à Dijon en 1659 d'une famille noble, fut secrétaire des commandements du duc de Berry, et eut quelque réputation comme poète et comme traducteur. Il se fit un nom dans le genre dramatique par trois tragédies : *Médée*, *Électre* et *Sésostris*; cette dernière n'a pas été imprimée. Ces pièces sont dans le goût de Sophocle et d'Euripide; les détracteurs de l'antiquité se servirent des copies pour dépriser les originaux. On a encore de Longepierre : 1° des *Traductions* en vers français, ou, pour mieux dire, en prose rimée, d'Anacréon, de Sapho, de Théocrite, 1668, in-12; de Moschus et de Bion, Amsterdam, 1687, in-12. L'auteur les a enrichies de notes qui prouvent qu'il connaissait l'antiquité, quoiqu'il ne sût en faire passer dans la langue française ni les beautés ni la délicatesse. 2° Un *Recueil d'Idylles*, Paris, 1690, in-12. La nature y est peinte de ses véritables couleurs; mais la versification en est prosaïque et faible. Il mourut à Paris en 1721.

LONGIANO (Fausto de), auteur italien du XVIe siècle, dont on a un *Traité des duels*, Venise, 1552, in-8°; des *Observations* sur les Oraisons de Cicéron, 1556, in-8°; une *Traduction* de Dioscoride en Italien, Venise, 1542, in-8°.

LONGIN (Saint), *Longinus* : c'est ainsi qu'on a appelé le soldat qui perça d'un coup de lance le côté de Notre-Seigneur, lorsqu'il était en croix. Ce nom semble n'avoir d'autre fondement que le mot grec d'où il est dérivé, lequel signifie *lance*. Le texte sacré n'est pas absolument favorable à l'opinion qui confond ce soldat avec le centurion qui s'écria : *Vraiment cet homme était le fils de Dieu*. Il ne faut cependant pas s'élever avec trop de zèle ou de confiance contre ces sortes de traditions, appuyées des martyrologes, et peut-être d'autres témoignages qui ne sont pas parvenus jusqu'à nous.

LONGIN (Denys), philosophe et littérateur, né à Athènes, eut une grande réputation dans le IIIe siècle par son éloquence et par sa philosophie. Ce fut lui qui apprit le grec à Zénobie, femme d'Odénat et reine de Palmyre. Cette princesse le fit son ministre. L'empereur Aurélien ayant assiégé sa capitale, Longin lui conseilla de résister autant qu'elle pourrait. On dit qu'il lui dicta la réponse noble et fière qu'elle fit à cet empereur, qui la pressait de se rendre. Longin fut la victime de son zèle pour Zénobie. Palmire ayant ouvert ses portes à Aurélien, ce prince le fit mourir en 273. Longin souffrit les plus cruels tourments avec constance, et consola même ceux qui pleuraient autour de lui. Cet homme illustre avait un goût délicat et une érudition profonde. On disait de lui qu'il était une *bibliothèque vivante*, et on disait vrai. Il avait composé en grec des *Remarques critiques* sur tous les anciens auteurs. Cet ouvrage n'existe plus, ainsi que plusieurs autres productions de philosophie et de littérature, dont il ne nous reste que le *Traité du sublime*. L'auteur y donne à la fois des leçons et des modèles; il y rend justice aux beautés de l'Ecriture sainte et admire en particulier les expres-

sions vives et énergiques dont se sert Moïse dans l'histoire de la création. Boileau l'a traduit en français, et Tollius l'a fait imprimer à Utrecht en 1694, in-4°, avec les remarques de différents savants. Boileau a accompagné sa traduction de plusieurs *notes*, dont quelques-unes peuvent être utiles. Il y en a une édition en grec, latin, italien et français, de Vérone, 1733, in-4°. [Il nous reste aussi de Longin quelques *Fragments* des scholies sur Ephestion; la préface du Traité des fins; quelques endroits d'une réthorique mêlés avec celle d'Aposine; un passage du livre de l'ame, et une portion de lettre à Porphyre.]

LONGIN (Cæsar Longinus), est auteur d'un livre singulier et peu commun, intitulé : *Trinum medicum*, Francfort, 1616, 1630, ou 1673, in-12.

LONGINUS. *Voyez* Cassius.

LONGO (George), docteur et premier garde de la bibliothèque ambroisienne, vivait au commencement du XVIe siècle. Il laissa un *Traité* en latin, plein d'érudition, touchant les *cachets des anciens*, Milan, 1615, in-8°. On le trouve aussi dans le recueil des divers traités *De annulis*, publié à Leyde en 1672.

LONGO (Pietro). *V.* Aarsens.

† LONGOBARDI (Nicolas), jésuite et supérieur des missions étrangères à la Chine, naquit à Calatagirone, en Sicile, en 1565. Il demeura plusieurs années dans la province de Kiang-si, où il opéra de nombreuses conversions qui excitèrent la jalousie des bonzes. Accusé par eux d'adultère, il prouva son innocence, et pardonna à ses calomniateurs. Il gagna la bienveillance de l'empereur, et ne fut plus inquiété. Le P. Ricci l'ayant désigné pour lui succéder dans son emploi de supérieur-général des missions à la Chine, il le remplit avec autant de zèle que de succès. Le P. Longobardi mourut à Pékin, le 11 décembre 1653, âgé de 88 ans. Il connaissait à fond la langue chinoise, et a laissé : 1° *Prières journalières de la sainte loi*, écrites en chinois, et très répandues dans les missions de la Chine. La bibliothèque du roi en conserve plusieurs exemplaires. 2° Des *Livres* de piété, un *Traité de l'ame*; un autre sur le *Tremblement de terre*, arrivé à Pékin, en 1624; 3° *De Confucio ejusque doctrina tractatus*, traduit en français, sous le titre de *Traité de quelques points de la doctrine des Chinois*, 1701; en espagnol, par le P. Navarrète, et inséré dans ses *Tratados*, ou *Traités historiques sur la Chine*, Leibnitz a donné une nouvelle édition de l'ouvrage du P. Longobardi.

LONGOLIUS. *Voy.* Longueil.

LONGOMONTAN (Christian), astronome danois, né dans un village du Jutland, dans le Danemarck, en 1562, était fils d'un pauvre laboureur. Il essuya dans ses études toutes les incommodités de la mauvaise fortune, partageant, comme le philosophe Cléanthe, tout son temps entre la culture de la terre et les leçons que le ministre du lieu lui donnait. Il se déroba du sein de sa famille à l'âge de 14 ans, pour se rendre dans un collége. Quoiqu'il fût obligé de gagner sa vie, il s'appliqua à l'étude avec tant d'ardeur, qu'il se rendit très habile, surtout dans les mathématiques. Longomontan étant allé à Copenhague, les professeurs de l'université le

recommandèrent au célèbre Tycho-Brahé, qui le reçut très bien en 1589. Longomontan passa huit ans auprès de ce fameux astronome, et l'aida dans ses observations et dans ses calculs. Entraîné par le désir d'avoir une chaire, il quitta Tycho-Brahé, et devint professeur de mathématiques à Copenhague, en 1605, emploi qu'il remplit avec beaucoup de réputation jusqu'à sa mort, arrivée en 1647. On a de lui plusieurs ouvrages estimables. Les principaux sont : 1° *Astronomia danica*, Amsterdam, 1640, in-fol. L'auteur y propose un nouveau système du monde, composé de ceux de Ptolémée, de Copernic et de Tycho-Brahé; ce système n'a pas eu beaucoup de sectateurs, quoiqu'il semble réunir les avantages de tous les autres. Il servit à montrer combien on avait tort de vouloir établir un système certain sur une chose qui pouvait être expliquée de tant de manières diverses. (*Voyez* SCHEINER, COPERNIC, TYCHO, etc.) 2° *Systema mathematicum*, in-8°; 3° *Problemata geometrica*, in-4°; 4° *Disputatio et hica de animæ humanæ morbis*, in-4°. Parmi les maladies de l'esprit humain, l'auteur ne compte pas cette manie qui dévorait les philosophes de son temps, comme ceux du nôtre, de vouloir faire chacun un système, et de chercher sans cesse ce qu'on ne peut trouver. Longomontan y était sujet comme les autres. Il croyait bonnement avoir trouvé la quadrature du cercle; il consigna cette prétendue découverte dans sa *Cyclométrie*, 1612, in-4°, et réimprimée en 1617 et 1664; mais Pell, mathématicien anglais, lui prouva que sa découverte était une chimère. [Voyez les *Mémoires de Nicéron*, tom. 8.]

LONGUEIL (Richard-Olivier de), archidiacre d'Eu, puis évêque de Coutances, était d'une ancienne famille de Normandie. Le pape le nomma pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et il se signala parmi les commissaires qui déclarèrent l'innocence de cette héroïne et l'injustice de ses juges. Charles VII l'envoya ambassadeur vers le duc de Bourgogne, le fit chef de son conseil, premier président de la chambre des comptes de Paris, et lui obtint la pourpre romaine du pape Calixte III, en 1456. Le cardinal de Longueil se retira à Rome sous le pontificat de Pie II, qui lui confia la légation d'Ombrie, et lui donna les évêchés de Porto et de Sainte-Rufine, réunis ensemble, comme un gage de son estime. Il mourut à Pérouse en 1470, regretté du souverain pontife et des gens de bien.

LONGUEIL (Christophe de), *Longolius*, littérateur célèbre, selon Scévole de Sainte-Marthe, était fils naturel d'Antoine de Longueil, évêque de Léon, et naquit, en 1470, à Malines, où son père était ambassadeur de la reine Anne de Bretagne, qui l'avait fait déjà son chancelier : selon Erasme (qui l'assure sur la foi de Pierre Longueil, oncle paternel de Christophe), il était Hollandais, de la ville de Schoonhove. Il montra de bonne heure beaucoup d'esprit et de mémoire, et embrassa toutes les parties de la littérature : antiquités, langues, droit civil, droit canon, médecine, théologie. Le succès avec lequel il exerça à Paris la profession de jurisconsulte lui valut une charge de conseiller au

parlement. Il fut professeur de droit à Poitiers. Pour donner encore plus d'étendue à son génie, il parcourut l'Italie, l'Espagne, l'Angleterre, l'Allemagne, la Suisse, où il fut retenu captif par le peuple, irrité contre les Français, vainqueurs à la bataille de Marignan, qui venait de se donner. Il mourut à Padoue en 1522, à 52 ans. On a de lui des *Épîtres* et des *Harangues*, avec sa *Vie* par le cardinal Polus, Florence, 1524, in-4°; Paris, 1733, in-8°. La diction en est pure et élégante, mais le fond n'en est pas toujours assez fourni. Il était du nombre des savants qui imitaient avec succès le style de Cicéron. Dans ses premières productions, il a peut-être trop accordé à une imagination abondante et vigoureuse; mais le jugement et la réflexion réparèrent bientôt cet abus de richesses. L'auteur de la vie du cardinal Polus (*Voyez* PHILIPS Thomas) fait de Longolius le plus grand éloge, et l'on ne peut disconvenir que cet éloge ne soit bien mérité. [Ce fut l'évêque de Sion, dans le Valais, qui le délivra des mains des Suisses, et lui donna de l'argent pour aller à Rome, où il fut bien accueilli par le pape et les cardinaux. Bembo lui fit une épitaphe en latin, et Marot une en français.

LONGUEIL (Jean de), sieur de Maisons, de la famille des précédents, fut président aux enquêtes au parlement de Paris, et ensuite conseiller d'état en 1549, sous Henri II. Il se rendit célèbre dans ces emplois par son habileté et sa prudence, et laissa un *Recueil* curieux de 271 *Arrêts notables* rendus de son temps. Il mourut le 1er mai 1551.

LONGUEIL, ou LONGOLIUS (Gilbert de), né à Utrecht en 1507, fut médecin de Herman, archevêque de Cologne, et mourut dans cette dernière ville en 1543. Comme il avait paru attaché au luthéranisme, on ne voulut pas l'enterrer à Cologne, et ses amis furent obligés de transporter son corps à Bonn. On a de lui : 1° *Lexicon græco-latinum*, in-8°, Cologne, 1533; 2° des *Remarques* sur Ovide, Plaute, Cornélius Népos, Cicéron, Laurent Valla, etc., Cologne, 4 vol. in-8°; 3° une *Traduction latine* de plusieurs opuscules de Plutarque, Cologne, 1542, in-8°; 4° une *Version latine* du deuxième concile de Nicée; 5° une *Édition grecque et latine*, avec des notes, de la Vie d'Apollonius de Tyane, par Philostrate, Cologne, 1532, in-8°; 6° *Dialogus de avibus et earumdem nominibus græcis, latinis et germanicis*, Cologne, 1544, 8°.

LONGUERUE (Louis Dufour de), savant abbé de Sept-Fontaines et du Jard, naquit à Charleville, d'une famille noble de Normandie, en 1652. Son père n'épargna rien pour son éducation. Richelet fut son précepteur; d'Ablancourt, son parent, veilla à ses études, et ne manqua pas, en bon calviniste, de lui donner du goût pour les erreurs de sa secte. A 14 ans, il commença à s'appliquer aux langues orientales; il savait déjà une partie des langues mortes, et quelques-unes des vivantes; c'est cette précocité, sans doute, et cette surcharge d'idées qui dérangea a son jugement, qui ne fut jamais au même degré que sa mémoire. L'histoire fut la partie de la littérature à laquelle il se consacra, sans négliger pour-

tant la théologie, l'Écriture sainte, les antiquités et les belles-lettres. Ne connaissant d'autres délassement que le changement de travail et la société de quelques amis, il leur ouvrit libéralement le trésor de ses connaissances, et composait souvent pour eux des morceaux assez longs; mais ces services n'étaient pas assaisonnés de bonne grâce. Des traits trops vifs et souvent brusques, des saillies d'humeur, des critiques téméraires, une liberté cynique, un ton tranchant et souvent trop hardi; voilà le caractère de sa conversation. C'est aussi celui du *Longueruana*, recueil publié après sa mort. On l'y voit en déshabillé, et ce déshabillé ne lui est pas toujours avantageux. Ce savant mourut à Paris en 1733, à 81 ans. On a de lui : 1° *Dissertation latine* sur Tatien, dans l'édition de cet auteur, Oxford, 1700, in-8°; 2° *Description historique de la France*, Paris, 1719, in-fol. L'auteur n'y paraît ni géographe exact, ni bon citoyen. Il y rapporte quantité de faits contre le droit immédiat des rois de France sur la Gaule Transjurane et sur d'autres provinces. 3° *Annales Arsacidarum*, 1732; 4° *Dissertation sur la transsubstantiation*, que l'on faisait passer sous le nom du ministre *Allix* son ami, et qui n'est point favorable à la foi catholique. Il paraît par quelques endroits du *Longueruana* qu'il pensait sur certains points de doctrine comme les protestants, entre autres, sur la confession auriculaire; il y vante le *Bellum papale* de Thomas James, comme un ouvrage utile et important. Cet abbé, léger dans ses critiques et facile à se prévenir, n'avait pas vu, sans doute, la réfutation du P. Bukentop. (*Voyez* ce nom et BIANCHINI.) 5° Plusieurs ouvrages manuscrits, dont on peut voir la liste à la tête du *Longueruana*. [On doit encore au même auteur quelques *Dissertations* sur les antiquités françaises et romaines.]

LONGUEVAL (Jacques), né près de Péronne en 1680, d'une famille obscure, fit ses humanités à Amiens et sa philosophie à Paris avec distinction. Il entra ensuite dans la société des jésuites, où il professa avec succès les belles-lettres, la théologie et l'Écriture sainte. S'étant retiré dans la maison professe des jésuites de Paris, il y travailla avec ardeur à l'*Histoire de l'Eglise gallicane*, dont il publia les huit premiers volumes. Il continuait ce travail avec ardeur, lorsqu'il mourut d'apoplexie le 11 janvier 1735, à 54 ans. Cette *Histoire*, dit Sabatier, est un chef-d'œuvre. L'intérêt et l'utilité y fixent tour-à-tour l'esprit du lecteur, que l'historien sait intéresser par un mélange de méthode, de clarté, de critique et d'élégance. Tous les objets sont présentés sous un jour qui aide autant le jugement que la mémoire. On aime à voir les événements racontés sans enthousiasme et développés avec impartialité. Les Discours préliminaires qui ornent les quatre premiers volumes prouvent une érudition profonde et une critique judicieuse. Les pères Fontenay, Brumoy et Bertier l'ont continuée, et l'ont poussée jusqu'au 18e volume in-4°, et jusqu'à l'an 1559. On en a donné une nouvelle édition à Nîmes en 1781, 18 vol. in-8°. «C'est, en » fait d'histoire ecclésiastique,

» dit un auteur, ce que nous » avons de mieux en français; » et quoique ce ne soient que les » annales d'une Église particu» lière, les vues vastes et habi» lement combinées des rédac» teurs, et surtout les grands et » constants rapports de l'Église » de France avec presque toutes » les Églises du monde, en ont » fait, en quelque sorte, une » histoire générale. L'érudition, » le discernement, l'impartialité, » la modération, y marchent d'un » pas égal; et l'on ne peut que » souhaiter de voir le tableau de » l'Église universelle tracé sur » ce modèle. » On a encore du P. Longueval : 1° un *Traité du schisme*, in-12, Bruxelles, 1718; 2° une *Dissertation sur les miracles*, in-4°.; 3° d'autres *Écrits* sur les disputes de l'Église de France, dans lesquels on trouve de l'esprit et du feu; 4° une *Histoire* étendue du *semi-pélagianisme*, en manuscrit.

LONGUEVILLE (Anne-Geneviève de Bourbon, duchesse de), née au château de Vincennes en 1618, était fille de Henri II, prince de Condé, et de Marguerite de Montmorency. Elle épousa à l'âge de 23 ans Henri d'Orléans, duc de Longueville, d'une famille illustre, qui devait son origine au brave comte de Dunois. Ce duc, qui s'était signalé comme plénipotentiaire au congrès de Munster en 1648, et qui avait le gouvernement de Normandie, se jeta dans la faction de la Fronde, et ensuite dans celle de Condé et de Conti, dont il partagea la prison en 1650. Dès qu'il eut recouvré sa liberté, il renonça pour toujours aux partis qui troublaient l'état. La duchesse de Longueville fut moins sage. Ardente, impétueuse, née pour l'intrigue et la faction, elle avait tâché de faire soulever Paris et la Normandie; elle s'était rendu à Rouen, pour essayer de corrompre le parlement. Se servant de l'ascendant que ses charmes lui donnaient sur le maréchal de Turenne, elle l'avait engagé à faire révolter l'armée qu'il commandait. Pour gagner la confiance du peuple de Paris pendant le siége de cette ville, en 1648, elle avait été faire ses couches à l'Hôtel-de-Ville. Le corps municipal avait tenu sur les fonts de baptême l'enfant qui était né, et lui avait donné le nom de *Charles-Paris*: ce prince, d'une grande espérance, fut tué au passage du Rhin en 1672, avant d'être marié. Lorsque les princes furent arrêtés, madame de Longueville évita la prison par la fuite, et ne voulut point imiter la conduite prudente de son époux. Cependant le feu de la guerre civile étant éteint, elle revint en France; et comme il fallait un aliment à sa vivacité et à son inquiétude naturelle, elle se jeta dans les affaires du jansénisme. Elle y mit la même ardeur qu'elle avait fait paraître dans les guerres civiles. Après la mort du duc de Longueville, en 1663, elle quitta la cour pour se lier plus étroitement avec le parti, fit construire à Port-Royal-des-Champs un bâtiment pour s'y retirer, et se partagea entre ce monastère et celui des Carmelites du faubourg Saint-Jacques. Elle mourut dans ce dernier le 15 avril 1679, et y fut enterrée. Son cœur fut porté à Port-Royal. Ce fut elle qui forma le projet de la paix de Clément IX, qui se donna tous les mouvements nécessaires pour la faire conclure, e

qui n'y réussit, comme l'on sait, que d'une manière illusoire, sans aucun bien durable. (*Voy.* CLÉMENT IX.) Son hôtel fut l'asile des écrivains de Port-Royal; elle les déroba à la poursuite de l'autorité tant ecclésiastique que civile, soit par son crédit, soit par les moyens qu'elle trouvait de les soustraire aux arrêts qui tendaient à la destruction de cette secte naissante. Villefore a donné sa *Vie*, Amsterdam, 1739, 2 vol. petit in-8; panégyrique dicté par l'esprit de parti. [La duchesse de Longueville était sœur du grand Condé et du prince de Conti. Lors de sa naissance, son père était prisonnier d'état à Vincennes. La haine que les parlements portaient à Mazarin donna lieu à la guerre de la *Fronde*, dont la duchesse devint l'héroïne. Elle fit entrer dans ce parti son mari, le prince de Marseillac, le coadjuteur de Paris, depuis cardinal de Retz, et son propre frère, le prince de Conti: le prince de Condé tenait alors pour le roi. La duchesse était logée avec la duchesse de Bouillon, dans l'Hôtel-de-Ville; c'est dans la chambre de la première qu'on tenait les conseils, qu'on dansait, qu'on délibérait, qu'on conspirait et qu'on se battait. Pendant les trois mois que dura le blocus de la capitale, les avis de la duchesse de Longueville eurent une grande influence sur les délibérations des frondeurs, et ce fut aussi dans ses appartements qu'on conclut la paix de mars 1643. Indisposée de nouveau contre la cour et Mazarin, elle finit par communiquer son aversion au prince de Condé son père, et Mazarin fit arrêter au Palais-Royal les princes et le duc de Longueville (le 18 janvier 1650). La duchesse se réfugia en Normandie, dont son mari était gouverneur: elle tâcha en vain d'y susciter une révolte. Poursuivie par Mazarin, la duchesse s'embarqua secrètement pendant un temps orageux. Elle tomba dans la mer d'où on la retira par miracle. Elle erra plusieurs jours sous divers déguisements, et parvint à Rotterdam, où le duc d'Orange lui fit un bon accueil. Turenne se trouvait à Stenay, et aux instances de la duchesse, il consentit à réunir son armée à celle de Condé. De Stenay, elle publia un *Manifeste* contre Mazarin, qui l'avait déclarée coupable de lèse-majesté. Les princes et leur beau-père furent enfin délivrés. La duchesse revint à Paris, et passa ensuite quelque temps auprès de sa tante; la duchesse veuve de Montmorency, abbesse des Visitandines de Moulins, qui lui inspira du goût pour le jansénisme.]

LONGUEVILLE (Antoinette d'Orléans de.) *Voy.* ANTOINETTE.

LONGUS, auteur grec, fameux par son roman intitulé: *Pastorale de Daphnis et de Chloé*. Amyot en a donné une traduction française. Comme les auteurs anciens ne parlent point de Longus, il est difficile de fixer avec certitude le temps auquel il a vécu. La meilleure édition grecque et latine de *Longus* est celle de Franeker en 1660, in-4°, et celle de 1654, Paris, in-4°. On en a donné deux éditions avec 29 figures dessinées par le régent, et gravées par Benoît Audran. L'ouvrage de Longus est en prose. Son pinceau, dirigé par une imagination sans retenue, ne peut plaire qu'aux libertins qui se jouent des mœurs et de la décence.

LONICERUS (Jean), né en 1499 à Otthern, dans le comté de Mansfeld, s'appliqua à l'étude avec une ardeur extrême, et se rendit habile dans le grec dans l'hébreu, et dans les sciences. Il enseigna ensuite avec réputation à Strasbourg, en plusieurs autres villes d'Allemagne, et surtout à Marpurg, où il mourut en 1569, à 70 ans. Mélanchthon et Joachim Camerarius le choisirent pour mettre la dernière main au *Dictionnaire grec et latin* auquel ils avaient travaillé. On a de lui plusieurs *Traductions* d'ouvrages grecs en latin, entre autres des poëmes *Theriaca et Alexipharmaca* de Nicandre, Cologne, 1531, in-4°; et une *Edition* de Dioscoride d'Anazarbe, Marpurg, 1543, in-fol.

LONICERUS (Adam), fils du précédent, né à Marpurg en 1528, fut un habile médecin, et mourut à Francfort en 1586, à 58 ans. On a de lui plusieurs ouvrages d'histoire naturelle et de médecine: 1 *Methodus rei herbariæ*, Francfort, 1540, in-4°; 2° *Historia naturalis plantarum, animalium et metallorum*, Francfort, 1551 et 1555, en 2 v. in-fol.; 3° *Methodica explicatio omnium corporis humani affectuum;* 4° *Hortus sanitatis* de Jean Cuba, dont la dernière édition est d'Ulm, 1713, in-fol., fig., etc. Il y a encore un Philippe LONICERUS, auteur d'une *Chronique des Turcs*, pleine de recherches, écrite en latin, avec élégance, exactitude et intérêt, 1 v. in-fol.

LOOS (Corneille), théologien, né à Goude vers 1546, et chanoine de cette ville selon Valère-André, quoiqu'il ne soit nullement certain qu'il y ait eu une collégiale, se retira à Mayence pendant les troubles de sa patrie. Sa façon de penser sur les sorciers, dont il niait la réalité, lui causa des chagrins. Il s'en ouvrait dans ses conversations, et travaillait à établir son sentiment dans un livre, lorsqu'il fut emprisonné. Il se rétracta pour avoir sa liberté; mais ayant de nouveau enseigné son opinion, il fut arrêté. Il sortit cependant encore de prison, et il y aurait été mis une troisième fois, si la mort ne l'eût enlevé à Bruxelles en 1595. Il blâmait ouvertement la pratique des exorcismes, aussi ancienne que l'Eglise, qui l'approuve. (*Voyez* DELRIO.) On a de Loos: 1° *De tumultuosa Belgarum seditione sedanda*, Mayence, 1582, in-8°; 2° *Annotationes in Ferum super Joannem*, il y relève plusieurs fautes de Ferus; 3° *Illustrium Germaniæ scriptorum catalogus*, Mayence, 1581, in-12. C'est une notice de 89 écrivains belges fort sèche et peu exacte. 4° *Institutionum sacræ theologiæ libri* IV, Mayence, in-12; c'est un abrégé de Melchior Canus, et plusieurs ouvrages de controverse et de piété.

LOPEZ. *Voyez* FERDINAND LOPEZ.

LOPEZ DE GOMARA (François), ecclésiastique et historien espagnol, naquit à Séville en 1510. Il demeura quatre ans en Amérique, et à son retour en Espagne, il publia *Primera, segunda parte*, etc., ou *Histoire génér. des Indes*, en 3 parties, Médina, 1558, in-fol.; Anvers, 1554, in-8°; traduite en italien, Venise, 1574; et en français par Irénée de Génille, Paris, 1587. Cette histoire, qui eut dans le temps beaucoup de vogue, renferme plusieurs inexactitudes;

elle tomba en oubli dès que parut l'*Histoire de la Nouvelle-Espagne* de Diaz del Castillo, publiée par Alonzo Raimond (Madrid, 1632), que la *Conquête des Indes* de Solis (1684) fit oublier à son tour. Lopez de Gomara mourut vers 1584.

LOPEZ DE VEGA. *Voy.* VEGA.

† LORDELOT (Bénigne), avocat au grand conseil, non moins distingué par sa piété et ses vertus que par sa capacité dans l'exercice de sa profession, naquit à Dijon le 12 octobre 1639. Il était avocat au parlement de cette ville. M. de Brulard, qui en était premier président, ayant un procès au grand conseil, amena Lordelot à Paris pour y plaider sa cause. Non-seulement il la gagna, mais il plaida avec un talent si marqué, que M. de Lamoignon, premier président du parlement de Paris, à qui M. de Brulard l'avait fait connaître, l'engagea à se fixer à Paris. Il y fut chargé de différentes causes importantes qui donnèrent lieu à un grand nombre de beaux plaidoyers, pour l'impression desquels il avait obtenu un privilége de M. le chancelier. Cependant, excepté deux qui furent imprimés séparément, il ne paraît pas qu'ils aient été livrés à la presse. Lordelot s'était marié à Paris; il y mourut le 1er mai 1720, âgé de plus de 80 ans. Il est auteur d'un grand nombre d'ouvrages, qui tous prouvent sa piété et ses sentiments religieux. Ce sont, 1° *Devoirs de la vie domestique, par un père de famille*, Paris, 1706, in-12; 2° *Noëls pour l'entretien des âmes dévotes*, Dijon, 1660, in-12; 3° *Pensées chrétiennes tirées des psaumes*, avec une *prière pour le roi et pour la paix*, Paris, 1706, in-12, et 1708, in-16; 4° *De la charité qu'on doit exercer envers les enfants trouvés*, in-12, avec une gravure analogue au sujet, Paris, 1706; 5° *Lettres sur les devoirs d'un véritable religieux, écrites par un père à son fils nouvellement religieux profès dans la congrégation de St.-Augustin*, Paris, 1708, in-12; 6° *Entretien du juste et du pécheur, sur cette proposition*, que l'homme souffre beaucoup plus de maux et de peines pour se damner que pour se sauver, Paris, 1709, in-12; 7° *Nouvelle traduction de l'office de la Vierge, avec des explications et des réflexions*, Paris, 1711 et 1712, in-12; 8° *Lettres importantes pour arrêter les irrévérences qui se commettent dans les églises*, Paris, sans date (1712); 9° *Lettre écrite par un particulier à son ami* (l'abbé de Vallemont), *sur les désordres qui se commettent à Paris, touchant la comédie, et sur les représentations qui s'en font dans les maisons particulières*, Paris, 1710, in-12; 10° *Lettre écrite par un particulier à son ami sur les désordres du carnaval*, in-12, de 44 pages, 1711. Presque tous ces écrits étaient, dit-on, le fruit de ses loisirs à la campagne pendant les vacations.

LOREDANO (Jean-François), sénateur de Venise au XVIIe siècle, s'éleva par son mérite aux premières charges, et rendit de grands services à la république. Sa maison était une académie de gens de lettres. Ce fut lui qui jeta les fondements de celle *degli Incogniti*. On a de lui : 1° *Bizzarrie academiche*; 2° *Vita del Marini*; 3° *Morte del Valstein*; 4° *Ragguagli di Parnasso*; 5° une *Vie d'Adam*, traduite en fran-

çais ; 6° l'*Histoire des rois de Chypre* (Lusignan), sous le nom de *Henri Giblet* ; 7° plusieurs *Comédies* en italien. On a recueilli ses *OEuvres* en 7 vol. in-24, et 1653, 6 vol. in-12. Loredano était né en 1606, mais nous ignorons l'année de sa mort. — Le doge François LOREDANO, élu en 1752, mort dix ans après, âgé de 87 ans, était de sa famille.

LORENS (Jacques du), né dans le Perche, et mort en 1655, à 75 ans, fut le premier juge du bailliage de Châteauneuf en Thimerais. Il était fort versé dans la jurisprudence, bon magistrat, d'une probité incorruptible, et l'arbitre de toutes les affaires de son pays. Il possédait les auteurs grecs et latins, et surtout les poètes et les orateurs. Il n'avait pas moins de goût pour les beaux-arts, et en particulier pour la peinture. Ses *Satires* furent imprimées à Paris en 1646, in-4°; elles sont au nombre de 26. La versification en est plate et rampante. Son siècle y est peint avec des couleurs assez vraies, mais grossières et dégoûtantes. C'est à du Laurens qu'on attribue cette épitaphe si connue :

Ci-gît ma femme.... Oh! qu'elle est bien,
Pour son repos et pour le mien!

On a encore de lui : *Notes* sur les coutumes du pays chartrain, 1645, in-4°.

† LORENZ (Jean-Michel), chanoine de Saint-Michel de Strasbourg, naquit dans cette ville en 1722. Il était instruit dans la théologie, les mathématiques, l'histoire, la philosophie, le droit, et possédait les langues latine, grecque et hébraïque. Il fut successivement professeur d'histoire et d'éloquence, et bibliothécaire de l'université de Strasbourg, où il mourut le 2 avril 1801. On a de ce savant ecclésiastique : 1° *Urbis Argentorati brevis historia, ab* A. C. 1456, Strasbourg, 1789, 3e édition, in-4°; 2° *Tabulæ temporum fatorumque Germaniæ ab origine gentis ad nostra tempora*, 1763-1776; 3° *Elementa historiæ universæ*, 1772, in-8°, *cum tabulis* ; 4° *Elementa historiæ Germaniæ*, 1776, in-8°, *cum tabulis* ; 5° *Summa historiæ Gallo-Franciæ civilis et sacræ*, 1793, 4 vol. in-8°, etc., etc. Une érudition profonde, une précision exacte, et un style correct et élégant, sont les qualités qui distinguent presque tous les ouvrages de cet auteur. Il a laissé plusieurs manuscrits que l'on conserve dans la bibliothèque de Strasbourg.

† LORENZANA (François-Antoine), cardinal-archevêque de Tolède, naquit à Léon, en Espagne, le 22 septembre 1722. Sa famille, une des plus anciennes de cette province, comptait parmi ses ancêtres saint Vincent de Lorenzana et saint Toribio de Mongrovejo. Après avoir étudié chez les PP. jésuites de sa ville natale, où il eut pour maître le pieux et savant Pierre Zarate; il professa la philosophie dans un monastère de bénédictins, suivit les cours de droit canonique à Salamanque, et de théologie dans le grand collége d'Oviédo, d'où il passa à Valladolid. Un concours, comme c'est l'usage en Espagne, ayant été ouvert pour une prébende dans la cathédrale de Siguenza, Lorenzana se mit sur les rangs, et obtint la prébende. Ses talents et sa bonne conduite lui méritèrent l'estime du P. François Ravago, confesseur de Ferdinand VI, qui

le fit nommer chanoine de Tolède, puis grand-vicaire, et enfin abbé de Saint-Vincent. Devenu, en 1765, évêque de Placencia, il fut nommé, l'année suivante, à l'archevêché de Mexico, où il fonda un hôpital pour les enfants trouvés; et, le 27 janvier 1772, il fut appelé au siége de Tolède, le plus riche de la catholicité. Simple et frugal dans ses goûts et ses habitudes, il employa ses immenses revenus à protéger les lettres et à secourir les malheureux. Il fonda à Tolède une magnifique bibliothèque, une université, et fit publier à ses frais une superbe édition des œuvres des PP. de Tolède. Toujours animé d'un zèle ardent pour le bien, il fonda une maison de charité à Tolède, et une de *retraite* à Madrid, pour servir d'asile aux pauvres, en les occupant à des travaux utiles. Il fit, en outre, rétablir un hôpital ruiné, avec une maison et une église pour les frères de la Charité, appelés en Espagne, *Frères de Saint-Jean de Dieu*. Une caserne fut également bâtie à ses frais pour recevoir les militaires et soulager les habitants, qui jusqu'alors avaient été contraints de les loger chez eux. Il faisait des provisions de vêtements, de toile, de quinquina et autres remèdes, pour les distribuer aux pauvres. Quand les ouvriers manquaient de travail, et dans les années de disette, il les occupait à la réparation des routes ou à d'autres travaux publics. Tous les ecclésiastiques et les personnes recommandables recevaient chez lui un généreux accueil; aussi le nom de M. Lorenzana était révéré, non-seulement dans son diocèse, mais dans toute l'Espagne. Il présida à l'éducation de Louis de Bourbon, depuis infant d'Espagne et cardinal (*Voyez* Bourbon.), et le fit archidiacre de son église de Tolède. M. Lorenzana reçut le chapeau de cardinal, le 30 septembre 1789, et, cinq ans après, il fut nommé grand inquisiteur et conseiller d'état. La révolution française ayant conduit en Espagne un nombre considérable de prêtres, de religieux et de religieuses, Charles IV chargea le cardinal de Lorenzana de leur procurer un asile. Ce vertueux prélat partagea ce soin avec le pieux évêque d'Orense, devint l'émule de ses largesses envers ces respectables proscrits, et en entretint à lui seul cinq cents. Il se trouvait à Madrid lors du mariage du prince de la Paix avec mademoiselle de Vallabriga, cousine du roi. On assure qu'ayant refusé, ainsi que le cardinal Despuig, de bénir cette union, parce que le bruit courait que Godoy était déjà marié avec une demoiselle Tudo (*Voyez* Godoy.), il fut exilé de Madrid avec M. Despuig; on disait aussi dans le public que les deux prélats étaient partis, par ordre du roi, avec M. Musquiz, archevêque de Séleucie, pour aller offrir des consolations à Pie VI. M. de Lorenzana suivit ce pontife dans les différentes excursions qu'on lui fit faire, pourvut au besoin de cette auguste victime, à ceux des divers cardinaux et prélats proscrits et dispersés dans toute l'Italie. Le refus de passeports l'ayant empêché d'accompagner Pie VI en France, il parvint à lui faire passer secrètement des secours. Il allait retourner en Espagne, lorsque les mouvements des armées lui en fermèrent le chemin, et il se trouva au con-

clave, tenu à Venise, où fut élu Pie VII. Il donna, en 1800, la démission de son siége de Tolède, qui fut donné à l'infant D. Louis de Bourbon. Le cardinal de Lorenzana établit alors sa demeure à Rome. Pendant son séjour à Florence, un de ses neveux, chanoine de Tolède et archidiacre de Calatrava, le fit son légataire universel. Toujours bienfaisant, le cardinal fit deux parts de cette succession; il en consacra une partie pour doter de jeunes filles, et donna l'autre au grand hospice de Madrid. Un jour, il venait d'adresser une exhortation pieuse aux religieuses du couvent des Quatre-Saints-Couronnés, lorsqu'il se sentit tout à coup indisposé. Le soir dudit jour, son état empira, et la nuit il tomba dans une profonde léthargie, dont il ne revint que pour recevoir les secours de l'Église. Il mourut le lendemain, 17 avril 1820, âgé de 82 ans. Bon, affable, indulgent, aussi pieux que charitable, il se faisait aimer et respecter par ses vertus et par ses manières douces et affectueuses. Il fut inhumé dans la basilique de Sainte-Croix de Jérusalem. M. Faustin Arevalo, qui l'avait secondé dans ses travaux littéraires, prononça, en latin, son *Éloge funèbre* à l'académie de la religion catholique. Il a laissé: 1° diverses *Lettres pastorales*; 2° un nouveau recueil de *Lettres de Fernand Cortès*, Mexico, 1770, in-4°. Il a donné de magnifiques éditions, à ses frais, des ouvrages suivants: savoir, 3° *Sanctorum latrum toletanorum quotquot exstant opera*, Madrid, 3 v. in-fol., caractères d'Ibarra, avec des préfaces et des notes savantes. L'éditeur y a réuni les *écrits* de ses prédécesseurs, Montamès, Engène, saint Ildefonse, saint Julien, saint Euloge, etc., avec l'abrégé de leurs *vies*. 4° *Sancti Martini legionensis presbyteri, et canonici regularis opera nunc primum in lucem edita*, Ségovie, 4 vol. in-fol. L'archevêque distribua gratuitement des exemplaires de ces ouvrages, et en envoya à M. l'abbé de Saint-Léger, qui les répartit entre les bibliothèques de Paris, savoir: Sainte-Geneviève, la Sorbonne, Saint-Germain-des-Prés et le collége Mazarin. 5° *OEuvres de saint Isidore de Séville*, revues sur les manuscrits du Vatican, et imprimées à Rome; 6° *Missale gothicus secundum regulam B. Isidori in usum mozarabum,* Rome, 1804, in-fol., fig. Le cardinal de Loranzana reçut, par un bref très flatteur, les félicitations de Pie VII pour son zèle à reproduire ainsi les monuments de l'antiquité, si utiles pour l'Église.

LORENZETTI (Ambrosio), peintre, natif de Sienne, mort âgé de 83 ans, vivait dans le XIVe siècle. Ce fut Giotto qui lui apprit les secrets de son art; mais Lorenzetti se fit un genre particulier, dans lequel il se distingua beaucoup. Il fut le premier qui s'appliqua à représenter en quelque sorte les vents, les pluies, les tempêtes, et ces temps nébuleux dont les effets sont si piquants en peinture.

LORET (Jean), de Carentan en Normandie, mort en 1665, âgé d'environ 65 ans, se distingua par son esprit et par sa facilité à faire des vers français. Il avait commencé vers 1650 une *Gazette* burlesque, qu'il continua jusqu'en 1665 en partie. Il l'avait dédiée à mademoiselle de Longueville, qui lui faisait une

gratification annuelle de 2,000 liv., même depuis qu'elle fut duchesse de Nemours. Cette *Gazette* rimée renfermait les nouvelles de la cour et de la ville. Loret les contait d'une manière naïve et assez piquante dans la nouveauté, surtout pour ceux qui faisaient plus d'attention aux faits qu'à sa versification lâche, prosaïque et languissante. On a recueilli ses *Gazettes* en 2 vol. in-fol., 1650, 1660 et 1665, avec le portrait de l'auteur, gravé par Nanteuil. Il reste encore de Loret de mauvaises *Poésies burlesques*, imprimées en 1646, in-4°.

LORGES (Guy-Aldonce de Durfort, duc de), fils puîné de Guy-Aldonce de Durfort, marquis de Duras, et d'Elisabeth de la Tour, naquit en 1630, et fit ses premières armes sous le maréchal de Turenne, son oncle maternel. S'étant signalé en Flandre et en Hollande, et surtout au siége de Nimègue, dont il obtint le gouvernement, il s'éleva par ses services au grade de lieutenant général. Il servait en cette qualité dans l'armée de Turenne, lorsque ce grand homme fut tué près de la ville d'Acheren, le 25 juillet 1675. Alors, faisant trève à sa douleur, et cherchant plutôt à sauver une armée découragée par la perte de son chef, qu'à acquérir de la gloire en livrant témérairement bataille, il fit cette retraite admirable qui lui valut le bâton de maréchal de France en 1676. Il commanda depuis en Allemagne, prit Heidelberg et chassa les Impériaux de l'Alsace. Ses exploits lui méritèrent les faveurs de la cour. Le roi érigea en duché la ville de Quintin, en Basse-Bretagne, pour lui et ses successeurs mâles, sous le titre de *Lorges-Quintin*. Il fut capitaine des gardes-du-corps, chevalier des ordres du roi, et gouverneur de Lorraine. Il mourut à Paris en 1702, à 72 ans, et fut regretté comme un digne élève de Turenne, et de plus, comme un homme foncièrement vertueux et un parfait chrétien. « On n'a point connu, dit le » duc de Saint-Simon, une plus » belle âme, ni un cœur plus » grand ni meilleur que le sien, » et cette vérité n'a point trou» vé de contradicteur. Jamais il » n'exista un plus honnête hom» me, plus droit, plus égal, » plus uni, plus simple, plus » aisé à servir et prompt à obli» ger, et bien rarement aucun » qui le fût autant. D'ailleurs, » son caractère était la vérité, » la candeur même, sans hu» meur, sans fiel, toujours porté » à pardonner. » Il eut de Geneviève de Frémont quatre filles et un fils, dont la postérité soutient la gloire du maréchal de Lorges. *Voy.* DURAS.

LORICH (Gérard), *Lorichius*, d'Hadamar en Wétéravie, publia divers ouvrages. Le plus célèbre est un *Commentaire* latin sur l'ancien Testament, Cologne, 1546, in-fol. Le *Commentaire* sur le nouveau avait vu le jour cinq ans auparavant, en 1541, aussi in-fol.

LORIN (Jean), jésuite né à Avignon en 1559, enseigna la théologie à Paris, à Rome, à Milan, etc., et mourut à Dôle en 1634, à 75 ans. On a de lui des *Commentaires* en latin sur le Lévitique, les Nombres, le Deutéronome, les Psaumes, l'Ecclésiaste, la Sagesse; sur les Actes des apôtres, et les Epîtres catholiques. Il y explique les

mots hébreux et grecs en critique, et s'étend sur diverses questions d'histoire, de dogme et de discipline. Mais plusieurs de ces questions pouvaient être traitées d'une manière plus concise, et quelques-unes n'ont qu'un rapport éloigné à leur sujet. C'est de lui qu'est venu l'usage de faire à Avignon toutes les semaines une instruction aux Juifs; ce qui en a converti un grand nombre.

LORIOT (Julien), prêtre de l'Oratoire, se consacra aux missions sur la fin du XVII[e] siècle. Ne pouvant plus supporter la fatigue de ces pieux exercices, il donna au public les *Sermons* qu'il avait prêchés dans ses courses évangéliques. Ils forment 9 vol. de *Morale*, 6 de *Mystères*, 3 de *Dominicales*; en tout 18 v. in-12, 1695 à 1713. Le style en est simple, la morale exacte, et toujours appuyée sur l'Ecriture et sur les pères.

LORITI (Henri), surnommé *Glareanus*, du bourg de Glaris en Suisse, où il était né en 1488. Il y mourut en 1563, âgé de 75 ans. Il se rendit célèbre par ses talents pour la musique et pour les belles-lettres, et fut ami d'Erasme et de plusieurs autres savants. Son nom est plus connu que ses ouvrages. [Loriti possédait presque toutes les sciences, les belles-lettres, et était un des meilleurs poètes de son temps. Il a écrit sur les anciens classiques et sur d'autres savants. L'empereur Maximilien I[er] décerna à Loriti le laurier poétique en 1512. Il était d'un caractère doux et très enjoué.]

LORME (Philibert de), natif de Lyon, mort en 1577, se distingua par son goût pour l'architecture. Il alla, dès l'âge de 14 ans, étudier en Italie les beautés de l'antique. De retour en France, son mérite le fit rechercher à la cour de Henri II, et dans celle des rois ses fils. Ce fut de Lorme qui fit le fer à cheval de Fontainebleau, et qui conduisit plusieurs magnifiques bâtiments dont il donna les dessins; comme le château de Meudon, celui d'Anet, de Saint-Maur, le palais des Tuileries, et qui orna et rétablit plusieurs maisons royales. Il fut fait aumônier et conseiller du roi, et on lui donna l'abbaye de Saint-Eloi et celle de Saint-Serge d'Angers. Ronsard ayant publié une satire contre lui, de Lorme s'en vengea en faisant refuser la porte du jardin des Tuileries, dont il était gouverneur, au satirique, qui crayonna sur la porte ces trois mots: *Fort. Reverent. Habe.* L'architecte, qui entendait fort peu le latin, crut trouver une insulte dans ces paroles, et s'en plaignit à la reine Catherine de Médicis. Ronsard répondit que ces trois mots étaient latins, et le commencement de ces vers du poète Ausone, qui avertissait les hommes nouvellement élevés par la fortune à ne point s'oublier:

Fortunam reverenter habe, quicumque repente
Dives ab exili progredere loco.

On a de de Lorme: 1° *Dix livres d'architecture*, 1668, in-fol.; 2° un *Traité sur la manière de bien bâtir, et à peu de frais.*

LORME (Charles de), né à Moulins en 1584 de Jean de Lorme, 1[er] médecin de la reine Marie de Médicis, prit des degrés en médecine à Montpellier, fut reçu licencié en 1608, et soutint pour cette cérémonie quatre thèses. Il examina dans la 1[re] *si les amoureux et les fous*

pouvaient être guéris par les mêmes remèdes; et il décida pour l'affirmative. Ce célèbre médecin passa de Montpellier à Paris, devint médecin ordinaire du roi, et fut très recherché par les malades et par ceux qui se portaient bien : il donnait la santé aux uns et inspirait la gaieté aux autres. Il mourut à Moulins en 1678, à 94 ans. Il avait épousé à 86 ans une jeune fille à laquelle il survécut encore. On a de lui *Laureæ apollinares*, in-8°, Paris, 1608. C'est un recueil de ses thèses.

LORRAIN (le), peintre. *Voy.* GELÉE (Claude).

LORRAIN (Jean le), vicaire de Saint-Lo à Rouen, son pays natal, se distingua par la solidité de ses instructions et par la force de ses exemples. Son érudition ne le rendit pas moins recommandable, il avait une mémoire heureuse, une vaste lecture et beaucoup de jugement. Il prêchait quelquefois jusqu'à trois fois par jour des sermons différents, et on l'écoutait toujours avec utilité. Il devint chapelain titulaire de la cathédrale de Rouen, où il mourut en 1710, âgé de 59 ans. L'abbé le Lorrain avait fait une étude profonde des rites ecclésiastiques. Nous avons de lui un excellent traité, *De l'ancienne coutume d'adorer debout les jours de dimanches et de fêtes, et durant le temps de Pâques, ou Abrégé historique des cérémonies anciennes et modernes*. Ce dernier titre donne une idée plus juste de cet ouvrage, qui est en effet un savant traité des cérémonies anciennes et modernes, et plein de recherches peu communes. Il est en 2 vol. in-12, et parut en 1700. On a encore de lui les *Conciles généraux et particuliers, et leur histoire, avec des remarques sur leurs collections*, Cologne, 1717, 2 vol. in-8°. Les ouvrages de cet auteur ne sont pas communs. — Il ne faut pas le confondre avec Pierre LE LORRAIN, connu sous le nom de *l'abbé de Vallemont*. *Voyez* ce nom.

LORRAIN (Robert le), sculpteur, né à Paris en 1666, mort dans la même ville en 1743, fut élève du célèbre Girardon. Ce grand maître le regardait comme le plus habile dessinateur de son siècle. Il le chargea, à l'âge de 18 ans, d'instruire ses enfants et de corriger ses élèves. Ce fut lui et le Nourrisson qu'il choisit pour travailler au mausolée du cardinal de Richelieu en Sorbonne. Ses ouvrages sont remarquables par un génie élevé, un dessin pur et savant, une expression élégante, un choix gracieux, des têtes d'une beauté rare. Sa *Galathée* est un morceau fini. On voit de lui, à Versailles, un *Bacchus*, un *Faune* qui était à Marli, et une *Andromède* en bronze, justement estimés des connaisseurs; mais les ouvrages qui lui font le plus d'honneur sont dans le palais de Saverne, qui appartenait aux évêques de Strasbourg. Cet artiste mourut recteur de l'académie royale de peinture et de sculpture.

LORRAINE. *Voyez* GUISE, CHARLES, FRANÇOIS, LÉOPOLD, etc.

LORRANS (Le). *Voy.* GARIN.

LORRIS (Guillaume de), mort vers l'an 1240, composa le *Roman de la Rose*, qui comprend 2200 vers de huit syllabes, et dont la meilleure édition était celle de l'abbé Lenglet, Amsterdam, 1755, 3 vol. in-12 (*voy.*

Lengelet), avant que M. Méon publiât la sienne, Paris, 1814, 4 vol. in-8°. Cet ouvrage, imité du poëme de *l'Art d'aimer* d'Ovide, est fort au-dessous de son modèle. L'auteur y a mêlé des moralités auxquelles son style naïf et simple donne quelque prix. On l'entendra plus facilement par le moyen d'un Glossaire, publié en 1737, in-12. *Voyez* Clopinel.

LORRY (Paul-Charles), avocat au parlement, professeur en droit dans l'université de Paris, mort le 4 novembre 1766, à 47 ans, était un jurisconsulte éclairé et profond, estimé des magistrats et du public. Il a mis au jour le *Commentaire* latin de son père, (François Lorry) sur les Institutes de Justinien, 1757, in-4°, et un *Essai de dissertation* ou *Notes sur le mariage*, 1760, in-12. Il embrasse dans cet ouvrage les opinions jansénistes.

LORRY (Anne-Charles), né à Crosne, à 5 lieues de Paris en 1726, fut fait docteur-régent de la faculté de médecine de Paris en 1748. Il donna au travail du cabinet tout le temps qu'il pouvait dérober à une pratique aussi brillante qu'étendue, et prouva par ses ouvrages qu'il était aussi versé dans les belles-lettres que dans la médecine. Cet habile homme, qui avait autant de modestie que de talent, répétait souvent : « Je ne me permettrai jamais de dire : J'ai guéri, mais, » j'ai donné mes soins à un tel » malade, et sa maladie s'est terminée heureusement. » Il mourut le 18 septembre 1783, à Bourbonne-les-Bains, après avoir publié : 1° *Essai sur l'usage des aliments*. Paris, 1753, in-12. Cet ouvrage, qui lui fit beaucoup d'honneur, traite de l'aliment en général ; il fut suivi, en 1757, d'un second volume, où il parle de l'usage des aliments considérés dans leurs rapports avec les mœurs, les climats, les différents sujets, les lieux, les saisons, etc. La théorie la plus satisfaisante y est jointe aux lumières de la plus saine chimie; on préfère cet ouvrage à ceux que Lemery et Arbuthnoot ont donnés sur la même matière. 2° *De melancholia et morbis melancholicis*, Paris, 1765, 2 vol. in-8° : tout y est intéressant, le style plaît, la théorie est solide et lumineuse; 3° *Tractatus de morbis cutaneis*, 1777, in-4° Il y ramène aux principes les plus reconnus de l'art le traitement des maladies de la peau, qui ont si longtemps été soumises à l'empirisme. 4° Une *Edition latine* des Œuvres de Richard Mead, avec une préface, 1751 et 1758, 2 vol. in-8°; 5° une *Edition* de l'ouvrage de Santono, intitulé : *De medecina statica aphorismi*, avec des commentaires, 1770, in-12; 6° une *Edition* des Mémoires pour servir à l'histoire de la faculté de médecine de Montpellier, par Astruc, 1767, in-4°, avec une préface et l'éloge historique de l'auteur ; 7° *Aphorismi Hippocratis, grece et latine*, 1750, in-8°.

LOSERTH (Philippe), né à Fulneck en Moravie en 1712, entra chez les jésuites en 1729, et mourut à Fulnek en 1776, après avoir enseigné avec réputation les belles lettres, la philosophie et la théologie. On estime son Traité *De potentia auditiva cum ejus objecto, sono et voce*, Olmutz, 1748, in-8°, et un autre *De potentia olfactiva et tactiva*, Olmutz, 1749, in-8°; quoiqu'on y remarque quelques idées péripatéticiennes, souvent les meil-

leures pour exprimer ce qu'on ne comprend pas. On a encore de lui : *De infallibilitate papæ et facultate concedendi indulgentias*, Olmultz, 1745.

LOTH, fils d'Aran, petit-fils de Tharé, suivit son oncle Abraham, lorsqu'il sortit de la ville d'Ur, et se retira avec lui dans la terre de Chanaan. Comme ils avaient l'un et l'autre de grands troupeaux, ils furent contraints de se séparer, pour éviter la suite des querelles qui commençaient à se former entre leurs pasteurs, l'an 1920 avant J.-C. Loth choisit le pays qui était autour du Jourdain, et se retira à Sodome, dont la situation était riante et agréable. Quelque temps après, Chodorlahomor, roi des Elamites, après avoir défait les cinq petits rois de la Pentapole, qui s'étaient révoltés contre lui, pilla Sodome, enleva Loth, sa famille, et ses troupeaux, l'an 1912. Abraham en ayant été informé, poursuivit le vainqueur, le défit, et ramena Loth avec ce qui lui avait été enlevé. Celui-ci continua de demeurer à Sodome, jusqu'à ce que les crimes de cette ville infâme étant montés à leur comble, Dieu résolut de la détruire avec les villes voisines. Il envoya trois anges, qui vinrent loger chez Loth sous la forme de jeunes gens. Les Sodomites les ayant aperçus, voulurent forcer Loth à les leur abandonner ; mais les anges les frappèrent d'aveuglement, et firent sortir Loth de la ville avec sa femme et ses deux filles. Sodome, Gomorre, Adama et Séboïm furent consumés par le feu du ciel. Les païens comme les Juifs ont conservé la mémoire de ce terrible événement. Diodore de Sicile, Strabon, Tacite, Justin, Solin, rapportent la tradition qui a toujours subsisté, que le lac Asphaltique a été formé par un embrasement, dans lequel plusieurs villes avaient été détruites. (*Voyez* le *Journ. hist. et litt.*, 1er mars 1792, p. 345.) Loth se retira d'abord à Ségor, qui fut conservé à sa prière, et ensuite dans une caverne avec ses filles (car sa femme, pour avoir regardé derrière elle, contre la défense expresse de Dieu, avait été changée en statue de sel). Les filles de Loth, s'imaginant que la race des hommes était perdue, enivrèrent leur père. Dans cet état, elles conçurent de lui chacune un fils ; Moab, d'où sortirent les Moabites, et Ammon, qui fut la tige des Ammonites. On ne sait ni le temps de la mort, ni le lieu de la sépulture de Loth, et l'Ecriture n'en dit plus rien. On a donné bien des manières d'expliquer le changement de sa femme en statue de sel ; mais il est tout simple de dire qu'elle a été entièrement pénétrée d'une vapeur chargée de souffre, de bitume, de sels métalliques et nitreux. Heidegger parle d'un tremblement de terre où des hommes et des animaux furent étouffés, et demeurèrent sans vie et sans mouvement comme des statues. Cela n'empêche pas que la transmutation de la femme de Loth ne fût miraculeuse et un effet direct de la colère de Dieu, qui, par un monument terrible et subsistant, voulait avertir les hommes des châtiments préparés à l'indocilité et à la désobéissance. Quelques anciens, comme saint Irénée, attestent qu'elle conservait de leur temps la forme de femme, et qu'elle ne perdait rien de sa grosseur, quoiqu'on en arrachât toujours quelque morceau. Ils ajoutent d'au-

tres circoustances prodigieuses et incroyables, mais moins absurdes, et surtout moins contraires au respect dû aux Livres saints, que les turlupinades d'un carme hébraïsant, nommé *Taddée de Sant-Adam*, qui, par des finesses grammaticales, a réduit ce grand événement à un simple orage. (*Voy.* le *Journal hist. et litt.*, 15 octobre 1784, p. 257., 1er mai 1785, p. 257.) Nous finirons cet article par un avis utile, qu'un homme versé dans les saintes Ecritures donne aux hermeneutes et autres commentateurs légers et téméraires. « Il est aisé de voir que tout ce » faux appareil d'une science » grammaticale et pédantesque » est dirigée contre la réalité et » la croyance des miracles, cette » grande voie que la Providence » a tracée à la foi des peuples; » celle que J.-C. a employée » pour prouver sa divinité, et » par laquelle les deux lois ont » commencé. Ce sont surtout les » miracles de l'ancien Testament, » sur lesquels s'acharnent nos » hermeneutes. Il n'y a point » d'absurdités qu'il n'imaginent » pour ôter l'intervention de l'E» ternel dans les événements où » il a déployé sa puissance avec » le plus d'éclat, et s'est montré » d'une manière plus convain» cante et plus sensible. Le Pen» tateuque, et surtout la Genèse, » qui sont remplis de faits de » cette nature, sont devenus en» tre les mains des interprètes » tudesques, des espèces de ro» mans de cabaret, où la licence » et l'ivresse font assaut d'im» pertinence et d'ineptie. Mais » ce sont précisément ces livres » et ces faits qui attachent par» ticulièrement l'attention du » chrétien, qui fixent ses ré» flexions les plus sérieuses et » les plus touchantes, et où il » trouve le plus riche fonds d'in» struction. Malheur à l'homme » qui ne sent rien au récit de » ces apparitions si fréquentes » dans les premiers temps, de ce » commerce si inappréciable de » la Divinité avec les hommes, » de cette théocratie familière, » pour ainsi dire, et domesti» que, où Dieu, comme un bon » père de famille, se manifes» tait et parlait à ses enfants; où » sa conduite personnelle (que » cette expression me soit per» mise) était assortie à la sim» plicité et à l'innocence des » mœurs du temps; où pour for» mer à la vertu le monde dans » l'enfance, il voulait l'instruire » par lui-même, avant de lui en» voyer les docteurs et les pro» phètes; où il agissait avec une » promptititude et une force » toujours présentes, pour ré» compenser et punir, pour » épouvanter et encourager! » Quelles scènes que celles du » paradis fermé à l'homme, de » la mort d'Abel, et de tout ce » que dit Dieu à cette occasion! » Quelles leçons profondes et » terribles! Que dire de la ca» tastrophe du déluge, de Noé » sortant de l'arche, d'Abraham » et des Anges ses convives, du » même patriarche arrêté par une » main céleste au moment d'un » sacrifice douloureux; de Moïse » devant le buisson ardent; de » ce désert si fécond en prodiges » et en avertissements redouta» bles?.. O pauvres critiques, qui » vous exercez sur de tels sujets, » qui cherchez à convertir en fa» bles arides et stériles, des choses » si propres à nourrir l'ame, à » la fortifier, à l'avertir de ce » qu'elle est devant Dieu même!

» Oui, vous avez raison de dé» grader et d'avilir la Bible; elle » n'est pas faite pour vous. Votre » condamnation s'y trouve à cha» que page. Si elle pouvait s'ac» corder avec vos goûts, vos » sophismes, votre factice et » théâtrale érudition, vos igno» rantes et herméneutiques in» novations, elle serait l'ouvrage » de l'enfer. »

LOTH (Jean-Charles, appelé *Carloto* par les Italiens, peintre, né à Munich, en 1611, mort à Venise en 1698. Son père, sa mère, et puis le chevalier Liberi, peintre vénitien, furent ses maîtres pour la peinture. Loth était grand coloriste, et possédait aussi plusieurs autres parties de son art.

LOTHAIRE Ier, fils de Louis le Débonnaire et d'Ermangarde, fille de Hugues, comte d'Alsace, naquit vers 795. Il fut associé à l'empire par son père en 817, à l'assemblée d'Aix-la-Chapelle, et nommé roi des Lombards en 820. L'ambition l'emporta chez lui sur la reconnaissance. Il s'unit avec les grands seigneurs pour détrôner l'empereur, se saisit de sa personne, et l'enferma dans le monastère de Saint-Médard de Soissons. Nous faisons connaître les suites de cet attentat dans l'article du prince détrôné. Louis le Débonnaire étant sorti de sa prison par la discorde entre ses fils, les deux cadets voulant faire augmenter leur portion, se déclarèrent contre Lothaire, et l'obligèrent à demander pardon à leur père commun. Après la mort de ce prince, Lothaire s'arrogea la supériorité sur deux de ses frères, et voulut les restreindre, l'un à la seule Bavière, et l'autre à l'Aquitaine. Charles, depuis empereur, et Louis de Bavière, s'unirent contre lui, et remportèrent une célèbre victoire à Fontenai, l'an 841. Cette journée fut sanglante, il y périt, dit-on, près de 100,000 hommes. Les trois frères se disposaient à lever de nouvelles troupes, lorsqu'ils convinrent d'une trève, suivie d'un traité de paix conclu à Verdun en 843. La monarchie française fut partagée en trois parties égales, et indépendantes l'une de l'autre. Lothaire eut l'Empire, l'Italie et les provinces situées entre le Rhin et le Rhône, la Saône, la Meuse et l'Escaut. Louis, surnommé *le Germanique*, reçut toutes les provinces situées sur la rive droite du Rhin, et quelques villes sur la rive gauche, comme Spire et Mayence, *propter vini copiam*, disent les annalistes; et Charles devint roi de toute la France, excepté de la portion cédée à Lothaire. Ce traité est la première époque du droit public d'Allemagne. (Pepin était mort en 838.) Dix ans après cette répartition, Lothaire, fatigué des troubles de son vaste empire, et craignant la mort, abdiqua la couronne. Il alla expier, dans le monastère de Prum, à 12 lieues au nord de Trèves, les fautes que l'ambition lui avait fait commettre contre son père et contre ses frères. Il prit l'habit monastique et mourut six jours après, le 28 septembre 855, à l'âge de 60 ans. Il laissa trois fils, Louis, Charles et Lothaire, entre lesquels il divisa ses états; Louis eut en partage le royaume d'Italie ou de Lombardie, avec le titre d'empereur; Charles, la Provence jusque vers Lyon; et Lothaire, le reste des domaines de son père en deçà des Alpes, jusqu'aux embouchures du Rhin et de la Meuse. Cette partie fut

nommée *le royaume de Lothaire*. C'est de ce dernier qu'est venu le nom de *Lotharinge* ou *Lorraine*. *Voyez* LOTHAIRE, roi de Lorraine.

LOTHAIRE II, empereur d'Occident et duc de Saxe, né en 1705. Il était fils de Gerhard, comte de Supplembourg, il fut élu roi de Germanie après la mort de l'empereur Henri V en 1125, et couronné empereur de Rome en 1133 par le pape Innocent II, qui lui céda l'usufruit des terres de la comtesse Malthilde. Ce prince remercia le poutife, en lui baisant les pieds et en conduisant sa mule quelques pas. Il avait juré auparavant de *défendre l'Eglise*, et de *conserver les biens du saint-siége*. L'Empire avait été disputé après la mort de Henri V; Lothaire, par l'éloquence de Juger, fut préféré à Conrad de Franconie et à Frédéric de Souabe, fils d'Agnès, sœur du dernier empereur, ce qui causa de grands troubles. Il mourut sans enfants le 4 décembre 1137, dans le village de Bretten, près Trente. Ce règne fut l'époque de la police établie en Allemagne, vaste pays livré depuis long-temps à la confusion. Les priviléges des églises, des évêchés et des abbayes furent confirmés, ainsi que les hérédités et les coutumes des fiefs et arrière-fiefs. Les magistratures des bourgemestres, des maires, des prevôts, furent soumises au seigneurs féodaux, On se plaignait des injustices de ces magistrats, et on eut bientôt à se plaindre de la tyrannie de ceux dont ils dépendireut. [En 1129, Rome était divisé en deux parties pour le choix d'un pape. L'un de ces partis élut Innocent II, et l'autre Anaclet. Innocent, réfugié en France, alla ensuite à Liége trouver Lothaire et le couronna empereur, (1130) et excommunia ses compétiteurs. Lothaire reconduisit le pape à Rome, et obligea Anaclet à s'enfermer dans le château Saint-Ange. Le pape sacra Lothaire une seconde fois dans cette ville. Ce fut en 1135 que cet empereur convoqua à Magdebourg une diète célèbre, afin d'établir ses réglements pour la police de l'Allemagne. Plusieurs ambassadeurs et des princes étrangers y assistèrent. Deux ans après, Lothaire rentra en Italie pour défendre Innocent II contre Roger, roi de Sicile, qui soutenait le pape Anaclet; il le vainquit et remit Innocent sur son siége. Conrad, duc de Franconie, ancien compétiteur de Lothaire, lui succéda.]

LOTHAIRE, roi de France, fils de Louis d'Outremer et de Gerberge, sœur de l'empereur Othon Ier, naquit en 941, fut associé au trône en 952, et succéda à son père en 954. Il fit la guerre avec succès à l'empereur Othon II, auquel il céda la Lorraine en 980, pour la tenir en fief de la couronne de France. Il avait cédé aussi à Charles son frère le duché de la Basse-Lorraine; ce qui déplut à tous les grands du royaume. Il mourut à Compiègne en 986, dans sa 45e année, empoisonné, à ce qu'on croit, par Emme sa femme, fille de Lothaire II, roi d'Italie. Ce prince était recommandable par sa bravoure, son activité, sa vigilance, ses grandes vues; mais il était peu exact à tenir sa parole, et finissait presque toujours mal, après avoir bien commencé.

LOTHAIRE, roi de Lorraine,

fils de l'empereur Lothaire Ier, abandonna Thietberge sa femme, pour épouser Valdrade sa maîtresse. Ce divorce est approuvé par deux conciles, l'un assemblé à Metz, l'autre à Aix-la-Chapelle, soit que par de vaines raisons Lothaire eût persuadé aux évêques que son mariage n'était pas légitime, soit que dans ces temps d'ignorance la doctrine de l'indissolubilité ait souffert quelque obscurcissement. Le pape Nicolas Ier cassa les décrets des deux conciles, et Lothaire fut obligé de quitter la femme qu'il aimait pour reprendre celle qu'il devait aimer. Ce décret, contre lequel personne ne réclama, prouve combien l'autorité du chef de l'Eglise était alors solidement établie en France. Le pape Adrien II ayant été élevé sur le trône pontifical, le roi de Lorraine passa en Italie au secours de l'empereur Louis Ier son frère, contre les Sarrasins, espérant obtenir la dissolution de son mariage. Mais le pape lui fit jurer, en lui donnant la communion, qu'il avait sincèrement quitté Valdrade; et les seigneurs qui accompagnaient ce prince firent le même serment. Ils moururent subitement presque tous; Lothaire lui-même fut attaqué à Plaisance d'une fièvre violente, qui l'emporta le 7 août 869, un mois après ce sacrilége parjure. *V.* Lothaire Ier et Louis III.

LOTICHIUS (Pierre), né en 1501, dans le comté de Hanau, y devint abbé de *Schluchtern*, l'an 1534. Il introduisit dans son abbaye le luthéranisme, dont il fut un des plus fanatiques sectateurs, mourut en 1567, laissant quelques ouvrages imprimés à Marpourg, 1640, in-12.

LOTICHIUS (Pierre), médecin et poète, neveu du précédent se fit surnommer *Secundus*, pour se distinguer de son oncle. Il naquit en 1528 à Schluchtern, et après avoir fait ses études en Allemagne, il prit le parti des armes en 1546; mais il les quitta bientôt, voyagea en France et en Italie, se fit recevoir docteur en médecine à Padoue, et alla professer cette science à Heidelberg, où il mourut de frénésie en 1560. C'était un habile médecin, et l'un des meilleurs poètes que l'Allemagne ait produits. Ses *Poésies* latines, et surtout ses *Elégies*, 1580, in-8°, ont quelque mérite. Sa candeur et sa bonté lui firent des amis illustres. On trouve sa *Vie* à la tête de ses *Poésies*, publiés par Jean Hagius, médecin.

LOTICHIUS (Christian), frère cadet du précédent, mort en 1568, est auteur de plusieurs pièces de vers latins, estimées. Elles ont été imprimées séparément, et avec celles du suivant, Francfort, 1620, in-8°.

LOTICHIUS (Jean-Pierre), petit-fils de Christian, né à Francfort sur le Mein en 1598, professa la médecine avec distinction à Rintlen en Westphalie, ne dédaigna pas les Muses, et mourut en 1652. Il publia, en 1629, un *Commentaire* sur Pétrone, in-4°. On a de lui divers autres ouvrages en vers et en prose (*Voy.* l'article précédent), des *Livres* de médecine, une *Histoire des empereurs Ferdinand II et III*, 1646, 4 tom. in-fol., fig.

LOUAIL (Jean), auteur *appelant*, naquit à Mayenne dans le Maine vers le milieu du XVIIe siècle. Après avoir demeuré quelque temps avec l'abbé le Tour-

neux au prieuré de Villiers, que celui-ci possédait, il fut mis auprès de l'abbé de Louvois pour diriger ses études. Son élève étant mort, l'abbé Louail se retira à Paris, où il se donna bien des mouvements pour le parti de Jansénius. Il mourut en 1724. Il était prêtre et prieur d'Auzai. On a de lui, 1° la 1re partie de l'*Histoire du livre des réflexions morales sur le nouveau Testament et de la constitution* Unigenitus, *servant de Préface aux Hexaples*, en 6 vol. in-12, et en un gros vol. in-4°, Amsterdam, 1726. On peut considérer cet ouvrage comme la base et le modèle des *Nouvelles ecclésiastiques*. Il est écrit dans le même goût, la même véracité et la même modération que les feuilles du *Scélérat obscur*, comme l'appelle M. d'Alembert. (*Voyez* Roche Jacques.) Cadry a continué cette prétendue *Histoire* en 3 vol. in-4°, et l'a conduite presque jusqu'au temps où ont commencé les Nouvelles ecclésiastiques; 2° *Réflexions critiques* sur le livre du *Témoignage de la vérité dans l'Eglise*, par le P. de la Borde; 3° *Histoire abrégée du jansénisme*, et des *Remarques sur l'ordonnance de l'archevêque de Paris*, in-12, avec mademoiselle de Joncoux, dont il revit aussi la traduction des notes de Nicole sur les *Provinciales*.

LOUBERE (Simon de la), né à Toulouse en 1642, fut d'abord secrétaire d'ambassade auprès de Saint-Romain, ambassadeur français en Suisse. Ses talents pour les négociations déterminèrent Louis XIV à l'envoyer à Siam en 1687, en qualité d'envoyé extraordinaire. Il n'y resta qu'environ trois mois, pendant lesquels il s'occupa à rassembler des *Mémoires* sur l'histoire civile et naturelle du pays, sur l'origine de la langue, le caractère et les mœurs des habitants. De retour en France, il fut envoyé exécuter une commission secrète en Espagne et en Portugal. On croit que c'était pour détacher ces deux cours de l'alliance qui avait produit la révolution d'Angleterre. Son dessein transpira. Il fut arrêté à Madrid, et n'obtint sa liberté qu'avec beaucoup de peine. La Loubère, rendu à la France, s'attacha au chancelier de Pontchartrain, alors contrôleur-général des finances. Ce fut par le crédit de ce ministre qu'il obtint une place à l'académie française en 1693. Il se retira peu de temps après à Toulouse, y rétablit les *jeux floraux*, autrefois si célèbres, et alors si dégénérés. Après s'être montré citoyen zélé et savant, il mourut en 1729, à 87 ans. La Loubère savait non seulement le grec et le latin, mais encore l'italien, l'espagnol et l'allemand. Il cultivait à la fois la poésie, les mathématiques, la politique et l'histoire; mais il n'excella dans aucun genre. Ses principaux ouvrages sont: 1° *Poésies* répandues dans différents recueils; 2° une *Relation* curieuse de son voyage de Siam, en 2 vol. in-12; 3° un traité de la *Résolution des équations*, in-4°, 1729, peu connu, etc.

LOUCHALI, ou Uluzzali, ou Occhiali, fameux corsaire, né dans la Calabre en Italie, fut fait esclave par les Turcs dès sa jeunesse, et fut mis en liberté en renonçant au christianisme. La fortune et sa valeur l'élevèrent jusqu'à la vice-royauté d'Alger. Lorsque les Turcs se préparaient

au siége de Famagouste, l'an 1570, après s'être rendus maîtres de Nicosie dans l'île de Chypre, Louchali alla joindre leur flotte avec son escadre, composée de 9 galères et de 30 autres vaisseaux. A la bataille de Lépante, en 1571, il commandait l'aile gauche de l'armée des Turcs, et était opposé à l'escadre de Doria, qui le mit en fuite. Cependant il rentra comme en triomphe dans Constantinople, parce qu'il mena avec lui quelques bâtiments chrétiens qu'il avait pris dès le commencement du combat. Le grand-seigneur donna de grands éloges à sa valeur, et le nomma bacha de la mer à la place d'Hali. Ce renégat se distingua dans plusieurs autres occasions, surtout à la prise de la Goulette en Afrique, l'an 1574, et mourut à la fin du XVIe siècle.

LOUET (George), d'une noble et ancienne famille d'Anjou, conseiller au parlement de Paris, et agent du clergé de France en 1584, s'acquit une grande réputation par sa science, par ses talents, par sa prudence et par son intégrité. Il fut nommé à l'évêché de Tréguier; mais il mourut en 1608, avant que d'avoir pris possession de cet évêché. On a de lui : 1° un *Recueil de plusieurs notables arrêts*, dont la meilleure édition est celle de Paris, 1742, 2 vol. in-fol., avec les Commentaires de Julien Brodeau; 2° un *Commentaire* sur l'ouvrage de Dumoulin, des Règles de la chancellerie.

LOUIS Ier, *le Débonnaire*, ou *le Faible*, fils de Charlemagne et d'Hildegarde, sa seconde femme, naquit à Cassaneil, dans l'Agénois, en 778, parvint à la couronne de France en 814, et fut proclamé empereur la même année, âgé de 36 ans. Ce prince signala le commencement de son règne par la permission qu'il accorda aux Saxons transportés en des pays étrangers, de retourner dans leur patrie. Louis ne continua pas comme il avait commencé. Le zèle de Charlemagne pour la religion avait fortifié sa puissance, et la dévotion mal entendue de son fils l'affaiblit. Trop occupé de la réforme de l'Église, et peu du gouvernement de son état, il s'attira la haine des ecclésiastiques, et perdit l'estime de ses sujets. Ce prince, jouet de ses passions et dupe de ses vertus mêmes, ne connut ni sa force ni sa faiblesse; il ne sut ni inspirer la crainte ni se concilier l'amour, et avec peu de vices dans le cœur, il eut toutes sortes de défauts dans l'esprit. Le mécontentement du clergé ne tarda pas à éclater. Une cruauté de Louis en fut l'occasion. Bernard, roi d'Italie (bâtard de Pépin dit le *Bossu*, fils aîné de Charlemagne), irrité de ce que Lothaire, son cousin, lui avait été préféré pour l'Empire, prit les armes en 818. L'empereur ayant marché contre lui, l'intimida tellement par sa présence, que Bernard, abandonné de ses troupes, vint se jeter à ses pieds. En vain il demanda sa grâce; Louis lui fit arracher les yeux, et ce jeune prince mourut des suites de cette cruelle opération. Ce ne fut pas tout : Louis fit arrêter tous les partisans de Bernard, et leur fit éprouver le même supplice. Plusieurs ecclésiastiques lui inspirèrent des remords sur ces exécutions barbares. Les évêques et les abbés lui imposèrent une pénitence publique. Louis s'y

soumit, et parut dans l'assemblée d'Attigni couvert d'un cilice. « Il crut, dit le président » Hénault, devoir donner cette » marque de repentir au mécontentement des évêques. Nous » sommes surpris aujourd'hui de » voir une si grande autorité » aux évêques; mais c'est faute » de se souvenir que c'était cette » même autorité qui fut si favorable à nos rois dans l'origine. » « *Les évêques*, dit l'abbé du Bos, » *avaient grande part au gouvernement d'alors, et présidaient* » *aux délibérations des peuples* » *et à leurs entreprises; non* » *comme chefs de la religion*, » *mais comme premiers citoyens.* » Dès l'an 817, Louis avait suivi le mauvais exemple de son père, en partageant son autorité et ses états à ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis le Germanique. Il associa le premier à l'empire, proclama le second roi d'Aquitaine, et le dernier roi de Bavière. Il lui restait un quatrième fils, qui fut depuis empereur sous le nom de *Charles le Chauve*. Il voulut, après le partage, ne pas laisser sans état cet enfant d'une seconde femme qu'il aimait, et lui donna, en 829, ce qu'on appelait alors l'Allemagne, en y ajoutant une partie de la Bourgogne. Judith de Bavière, mère de cet enfant, nouveau roi d'Allemagne, gouvernait l'empereur son mari, qui avait pour ministre un Bernard, comte de Barcelone, que Judith (*voy.* ce nom), avait mis à la tête des affaires. Les trois fils de Louis, indignés de sa faiblesse, et encore plus de ce qu'on avait démembré leurs états, armèrent tous trois contre leur père. Quelques évêques, excités par Ebbon, archevêque de Reims, et plusieurs seigneurs, se joignirent à eux, et abandonnèrent le parti de l'empereur. Le pape Grégoire IV vint en France, à la prière de Lothaire, et ne put mettre la paix entre le père et les enfants. (*Voy.* GRÉGOIRE IV.) Au mois de juin de l'année 833, Lothaire se mit à la tête d'une puissante armée, augmentée bientôt par la défection presque totale des troupes de son père. Ce malheureux prince, se voyant abandonné, prit le parti de passer au camp de ses enfants, retranchés entre Bâle et Strasbourg, dans une plaine appelée depuis le *Champ du mensonge*, aujourd'hui Rotleube, entre Brisach et la rivière d'Ill. C'est là qu'on le déclara déchu de la dignité impériale; qui fut déférée à Lothaire. On partagea de nouveau l'empire entre ses trois fils, Lothaire, Pépin et Louis. A l'égard de Charles, cause innocente de la guerre, il fut renfermé au monastère de Prum. L'empereur fut conduit dans celui de Saint-Médard de Soissons, et l'impératrice Judith menée à Tortone, dans le Piémont, après que les vainqueurs l'eurent fait raser. Louis n'était pas à la fin de ses malheurs: on tint une assemblée à Compiègne, où ce prince fut engagé à se soumettre à la pénitence publique, comme *s'avouant coupable de tous les maux qui affligeaient l'état.* On le conduisit à l'église de Notre-Dame de Soissons; il y parut en présence des évêques et du peuple, sans les ornements impériaux, et tenant à sa main un papier qui contenait la confession de ses fautes. Il quitta ses vêtements et ses armes, qu'il mit au pied de l'autel; et s'étant revêtu d'un habit de pénitent et prosterné

sur un cilice, il lut la liste de ses délits. Alors les évêques lui imposèrent les mains ; on chanta les psaumes, et on dit les oraisons pour l'imposition de la pénitence. Les auteurs ont parlé diversement de cette action : les uns ont prétendu que c'était un trait de la politique de Louis, qui crut devoir cette satisfaction aux évêques et aux seigneurs de son royaume ; d'autres l'ont regardée comme l'effet de sa vertu. Quoi qu'il en soit, il sera toujours vrai de dire que c'était pousser la vertu ou la politique plus loin qu'elle ne devait aller. Louis fut enfermé un an dans une cellule du monastère de Saint-Médard de Soissons, vêtu du sac de pénitent. Mais la désunion de ses trois fils lui rendit la liberté et la couronne. Louis ayant été transféré à Saint-Denis, deux de ses fils, Louis et Pépin, vinrent le rétablir, et remettre entre ses bras sa femme et son fils Charles. L'assemblée de Soissons fut condamnée par le concile de Thionville en 835. Louis y fut réhabilité ; Ebbon, archevêque de Reims (*voy.* ce nom), qui avait présidé à l'assemblée de Compiègne, et quelques autres évêques, furent déposés. On a donc tort d'imputer la déposition de Louis au clergé de France ; ce ne fut le crime que de quelques seigneurs et prélats. Une grande partie des évêques réclama contre cet excès, demeura attachée à Louis, et le clergé en corps improuva la conduite des factieux en déposant Ebbon et en rétablissant Louis. Bientôt après, un de ces mêmes enfants qui l'avaient rétabli, Louis de Bavière, se révolte encore : mais il est mis en fuite. Le malheureux père mourut en 840, de chagrin, dans une île du Rhin, au-dessus de Mayence, en disant : *Je pardonne à Louis, mais qu'il sache qu'il m'arrache la vie.* On prétend qu'une éclipse totale de soleil, qui survint pendant qu'il marchait contre son fils, effraya son esprit, que les malheurs avaient affaibli, et hâta sa mort. Il est difficile d'accorder ce récit avec les connaissances astronomiques que plusieurs historiens lui ont attribuées : la chose cependant n'est pas impossible si on veut adopter cette réflexion du P. Petau : *Sed nec absurdum existimem, insignes potissimum solis eclipses ita dispositas a Deo, ac suis spatiis definitas, ut in ea temporum momenta caderent, quibus illustrium eventuum indicia dare possent.* Quoi qu'il en soit, la faiblesse de Louis et ses inconséquences firent les malheurs de son règne et ternirent ses autres qualités. Il connaissait les lois anciennes et modernes, et il en fit observer quelques-unes. Il rendit au clergé de son royaume la *liberté des élections*, et se réserva seulement le droit de les confirmer. En déplorant les tristes dissensions qui déchirèrent son règne, on ne peut s'empêcher d'admirer les effets du christianisme, qui, dans le tumulte même des passions, fait respecter à un certain point la voix de la nature. Sous le règne du paganisme, ces divisions eussent été terminées par des assassinats et des parricides, et c'eût été un tableau d'horreurs de plus ajouté à ceux qui composent l'histoire des prédécesseurs de Constantin, et qui forment encore aujourd'hui les annales des nations qui ne connaissent point l'Évangile. Thegan, chorévêque de Trèves, a écrit

l'*Histoire* de Louis le Débonnaire. [Ce prince obligea ses sœurs à se retirer dans des couvents, fit crever les yeux à plusieurs de leurs amants, et consacra à la vie religieuse les derniers fils de Charlemagne; tout cela afin d'éviter les intrigues et les factions. Le pape Pascal Ier s'étant fait sacrer sans avoir obtenu, suivant l'usage, l'approbation de l'empereur, Louis menaça les Romains des plus grands châtiments, si jamais ils se portaient, d'après son expression, à de semblables attentats. Les prélats avaient jusqu'alors été obligés d'aller à la guerre, Louis Ier le leur défendit, et les contraignit à déposer leurs armures. S'étant rendu ennemis le clergé et la noblesse, il se livra à des ministres tirés du néant; ce fut Adzelard, un de ses favoris, qui dirigea toutes ses actions, et fut la principale cause de ses malheurs.]

LOUIS II, *le Jeune*, empereur d'Occident, fils aîné de Lothaire Ier, créé roi d'Italie en 844, monta sur le trône impérial en 855, eut un différend avec les souverains de Constantinople, qui, méprisant sa faiblesse, lui disputaient le titre d'empereur. Il se défendit assez mal, et n'allégua contre eux que la possession. Il mourut en 875. [Les guerres civiles sous le règne de Louis *le Debonnaire* avaient ouvert l'empire aux Sarrasins, qui d'abord s'emparèrent du duché de Bénévent. Ils défirent l'armée de Louis près de Gaëte, en 845; mais il les battit trois ans après; défait de nouveau par les Sarrasins, dans la Pouille, il les vainquit en 868, 870 et 871, et les chassa de la Calabre. Dans cette même année, Aldégise, prince de Bénévent, fit arrêter Louis Ier dans son propre palais; mais craignant la juste vengeance des Carlovingiens, il lui rendit la liberté; et enfin le pape Jean VIII raccommoda Aldégise avec l'empereur. Louis ne laissa qu'une fille, Ermengarde, qui épousa Boson, lequel fonda le royaume d'Arles.]

LOUIS III, dit *l'Aveugle*, né en 880 de Boson, roi de Provence, et d'Ermengarde, fille de l'empereur Louis le Jeune, n'avait que 10 ans quand il succéda à son père. Il passa en Italie l'an 900, pour défendre ses droits contre Bérenger, qui lui disputait l'empire; et, après l'avoir battu deux fois, il se fit couronner empereur à Rome par le pape Benoît IV. Il ne tint que 5 ans le sceptre impérial. S'étant laissé surprendre dans Vérone par son rival, celui-ci lui fit crever les yeux, et le renvoya en Provence, où il mourut l'an 928.

LOUIS IV, dit *l'Enfant*, fils de l'empereur Arnoul, fut roi de Germanie après la mort de son père en 900, à l'âge de 7 ans. L'Allemagne fut dans une entière désolation sous son règne. Les Hongrois la ravagèrent; on ne parvint à les faire retirer qu'à prix d'argent. A ces incursions étrangères, se joignirent des guerres civiles entre les princes et le clergé. On pilla les églises: les Hongrois revinrent pour avoir part au pillage; Louis IV s'enfuit à Ratisbonne, où il mourut en 911 ou 912. Il fut le dernier prince en Allemagne de la race des Carlovingiens. La couronne, qui devait être héréditaire dans la maison de Charlemagne, devint élective. Les états de la nouvelle monar-

chie profitèrent de cette révolution. Les Allemands, maîtres de disposer du trône, se donnèrent des privilèges excessifs. Les duchés et les comtés, administrés jusqu'alors par commission, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui, dans les premiers temps, ne reconnaissaient que la souveraineté du roi seule, furent réduits à dépendre absolument de leurs ducs, et à tenir en arrière-fief des terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. D'un autre côté, l'Italie commença à être asservie à l'Allemagne, et ce fut la source de plusieurs différends funestes entre les papes et les empereurs.

LOUIS V, nommé ordinairement *Louis de Bavière*, fils de Louis le Sévère, duc de Bavière, et de Mathilde, fille de l'empereur Rodolphe Ier, naquit l'an 1286, et fut élu empereur à Francfort en 1314, à l'âge d'environ trente ans. Il fut couronné à Aix-la-Chapelle par l'archevêque de Mayence, tandis que Frédéric le Bel, fils de l'empereur Albert Ier, était sacré à Cologne, après avoir été nommé à l'empire par une partie des électeurs. Ces deux sacres produisirent des guerres civiles d'autant plus cruelles, que Louis de Bavière était oncle de Frédéric, son rival. Les deux empereurs consentirent, après avoir répandu beaucoup de sang, à décider leur querelle par trente champions; usage des anciens temps, que la chevalerie a renouvelé quelquefois. Ce combat ne décida rien, et ne fut que le prélude d'une bataille dans laquelle Louis fut vainqueur. Cette journée, suivie de quelques autres victoires, le rendit maître de l'empire. Frédéric ayant été fait prisonnier, y renonça au bout de trois ans pour avoir sa liberté. Le pape Jean XXII avait observé jusqu'alors la neutralité entre les deux concurrents, espérant que Louis, dont il connaissait les mauvaises qualités et le peu de religion, serait obligé de céder l'empire à Frédéric, prince sage et vertueux; mais après la bataille décisive de Muhldorf, en 1322, il ordonna à Louis V de suspendre l'exercice de ses droits, et de les soumettre au jugement du pape; il donna contre lui plusieurs monitoires, dans lesquels il lui reprochait de favoriser les hérétiques et les ennemis du Saint-Siége, et alla jusqu'à déclarer l'Empire vacant. (*Voyez*, au sujet de ces procédés des papes, les articles FRÉDÉRIC Barberousse, FRÉDÉRIC II, GRÉGOIRE VII, etc.) L'empereur appela du *pape mal instruit* au *pape mieux instruit*, et enfin au concile général. Ayant été excommunié, il entra en Italie, entreprit de placer de son autorité des évêques sur plusieurs siéges d'Italie, et de chasser ceux qui y avaient été nommés par le pape; entra dans Rome, s'y fit couronner, fit élire l'antipape Pierre de Corbière ou Corbario, prononça une sentence de mort contre le pape et son défenseur le roi de Naples, et les condamna tous les deux à être brûlés vifs; trait qui donne une plus mauvaise idée de ce prince que toutes les bulles de Jean XXII. Comment, après de tels excès des empereurs, les écrivains modernes ont-ils pu s'attacher à inculper exclusivement les papes, dont les torts sont toujours restés beaucoup en-deçà de si étranges emporte-

ments? (*Voy.* Gélase II.) Ne serait-il pas plus sage de jeter un voile réciproque sur les fautes des pontifes et des rois, et de louer la modération dont au moins les premiers donnent aujourd'hui le consolant spectacle? Les fureurs de Louis irritèrent tout le monde; les Romains conspirèrent contre lui. Le roi de Naples arrive avec une armée aux portes de Rome; l'empereur et son antipape sont obligés de s'enfuir. Celui-ci demande pardon au pape la corde au cou. Clément VI marcha sur les traces de Jean XXII, son prédécesseur. Il lança les foudres ecclésiastiques sur Louis, en 1346. Cinq électeurs élurent roi des Romains Charles de Luxembourg, marquis de Moravie. L'ancien et le nouvel empereur se firent la guerre; mais un accident arrivé en 1347 termina ces querelles funestes. Louis tomba de cheval en poursuivant un ours à la chasse, et mourut de sa chute à soixante-trois ans. D'autres disent qu'il fut empoisonné. Ce prince est le premier empereur qui ait résidé constamment dans ses états héréditaires, à cause du mauvais état du domaine impérial, qui ne pouvait plus suffire à l'entretien de sa cour. Avant lui, les empereurs avaient voyagé continuellement d'une province à l'autre. Louis est aussi le premier qui, dans ses sceaux, se soit servi de deux aigles pour désigner les armes de l'Empire. Ils furent changés sous Wenceslas, et réduits à un seul à deux têtes. C'est par la protection qu'il accorda aux Suisses révoltés, pour affaiblir la puissance d'une maison rivale, qu'il a contribué à fonder la république helvétique. *Voyez* Tell.

LOUIS Ier, roi de France. *Voy.* Louis Ier, le Débonnaire.

LOUIS II, *le Bègue*, ainsi nommé à cause du défaut de sa langue, était fils de Charles le Chauve. Il fut couronné roi d'Aquitaine en 867, succéda à son père dans le royaume de France, le 6 octobre 877, reçut honorablement le pape Jean VIII, et se fit couronner par lui roi de France au concile de Troyes, l'an 878. Il fut contraint de démembrer une grande partie de son domaine en faveur de Boson, qui s'était fait roi de Provence, et de plusieurs autres seigneurs mécontents; et mourut à Compiègne, le 10 avril 879, à 35 ans. Il eut d'Ansgarde, sa première femme (qu'il fut obligé de répudier par ordre de son père), Louis et Carloman, qui partagèrent le royaume entre eux; et laissa en mourant Adélaïde, sa seconde femme, grosse d'un fils, qui fut Charles le Simple.

LOUIS III, fils de Louis le Bègue, et frère de Carloman, partagea le royaume de France avec son frère, et vécut toujours uni avec lui. Il eut l'Austrasie avec la Neustrie, et Carloman l'Aquitaine et la Bourgogne. Louis III défit Hugues le Bâtard, fils de Lothaire et de Valrade, qui revendiquait la Lorraine; marcha contre Boson, roi de Provence, et s'opposa aux courses des Normands, sur lesquels il remporta une grande victoire dans le Vimeu, en 882. Il mourut sans enfants, le 4 août suivant. Après sa mort, Carloman, son frère, fut seul roi de France.

LOUIS IV ou *d'Outremer*, ainsi nommé à cause de son séjour pendant treize ans en Angleterre, où la reine Odize, sa mère, l'avait conduit, était le fils de

Charles le Simple. Il succéda à Raoul, roi de France, en 936. Il voulut s'emparer de la Lorraine; mais l'empereur Othon Ier le força de se retirer. Les grands de son royaume se révoltèrent plusieurs fois, et il les réduisit avec peine. S'étant emparé de la Normandie sur Richard, fils du duc Guillaume, il fut défait et fait prisonnier par Aigrold, roi de Danemarck, et par Hugues le Blanc, comte de Paris, en 944. On lui rendit la liberté l'année suivante, après l'avoir obligé de rendre la Normandie à Richard, et de céder le comté de Laon à Hugues le Blanc. Cette cession occasiona une guerre opiniâtre entre le comte et le roi; mais Louis d'Outremer étant soutenu de l'empereur Othon, du comte de Flandre et du pape, Hugues le Blanc fut enfin obligé de faire la paix, et de rendre le comté de Laon en 950. Louis d'Outremer finit ses jours d'une manière funeste; il fut renversé par son cheval en poursuivant un loup, et mourut à Reims de cette chute, le 10 septembre 954, à 38 ans. Il laissa de Gerberge, fille de l'empereur Henri l'Oiseleur, deux fils, Lothaire et Charles. Lothaire lui succéda, et Charles ne partagea point la couronne, contre la coutume de ce temps là, tant à cause de son bas âge que parce qu'alors il ne restait plus que Reims et Laon en propre au roi. Depuis, le royaume ne fut plus divisé également entre les frères; l'aîné seul eut le titre de roi, et les cadets n'eurent que de simples apanages. Ce fut ce qui rendit à l'état une partie de son ancienne grandeur. Louis d'Outremer était un grand prince à plusieurs égards; mais il ne se défiait pas assez des hommes, et il fut souvent trompé. [Hugues Capet, dit le *Grand* et Herbert, comte de Vermandois, s'accordant pour renoncer à la couronne de France, après en avoir dépossédé Charles le *Simple*, firent élire Louis, qui choisit Hugues pour premier ministre, et dès lors celui-ci marcha à l'égal de son souverain, et après sa mort il devint roi.]

LOUIS V, *le Fainéant*, roi de France après Lothaire, son père, en 986, se rendit maître de la ville de Reims, et fit paraître beaucoup de valeur dès le commencement de son règne. Il fut empoisonné par la reine Blanche, sa femme, le 21 mai de l'année suivante 987, âgé d'environ vingt ans. Louis était d'un caractère turbulent et inquiet; le nom de *Fainéant* ne lui convenait point. Il paraît que ce nom ne lui a été donné que parce que son règne n'offre rien de mémorable; mais que pouvait-il faire dans le peu de temps qu'il occupa le trône? C'est le dernier des rois de France de la seconde race des Carlovingiens, laquelle a régné en France 236 ans. Après sa mort, le royaume appartenait de droit à Charles, son oncle, duc de la Basse-Lorraine, et fils de Louis d'Outremer; mais ce prince s'étant rendu odieux aux Français, il fut exclu de la succession, et la couronne fut déférée à Hugues Capet, duc de France, le prince le plus puissant du royaume. Les causes de la ruine de la seconde race sont particulièrement les suivantes : 1° la division du corps de l'état en plusieurs royaumes, division suivie nécessairement de guerres civiles entre les frères; 2° l'amour excessif que

Louis le Débonnaire eut pour son trop cher fils Charles le Chauve; 3° la faiblesse de la plupart des rois ses successeurs : à peine en compte-t-on cinq ou six qui aient eu à la fois du bon sens et du courage; 4° les ravages des Normands, qui désolèrent la France pendant près d'un siècle, et favorisèrent les révoltes des grands seigneurs.

LOUIS VI, *le Gros*, fils de Philippe Ier et de Berthe de Hollande, né en 1081 (quelques chronologistes disent en 1078), parvint à la couronne en 1108. Le domaine qui appartenait immédiatement au roi se réduisait alors au duché de France. Le reste était en propriété aux vassaux du roi, qui se conduisaient en tyrans dans leurs seigneuries, et qui ne voulaient point de maître. Ces seigneurs vassaux étaient presque tous des rebelles. Le roi d'Angleterre, duc de Normandie, ne manquait pas d'appuyer leurs révoltes; de là ces petites guerres entre le roi et ses sujets; guerres qui occupèrent les dernières années de Philippe Ier et les premières de Louis le Gros. Ce prince s'aperçut trop tard de la faute que l'on avait faite de laisser prendre pied en France aux Anglais, en ne s'opposant point à la conquête que Henri Ier fit de la Normandie sur Robert son frère aîné. Le monarque anglais étant en possession de cette province, refusa de raser la forteresse de Gisors, comme on en était convenu. La guerre s'alluma, et après des succès divers, elle fut terminée en 1114 par un traité qui laissait Gisors à l'Angleterre sous la condition de l'hommage. Elle se ralluma bientôt. Louis le Gros ayant pris sous sa protection Guillaume Cliton, fils de Robert, dit *Courte-Cuisse*, qui avait été dépouillé de la Normandie, voulut le rétablir dans ce duché; mais il n'était plus temps: Henri était devenu trop puissant, et Louis le Gros fut battu au combat de Breuneville, en 1119. L'année suivante, la paix se fit entre Louis et Henri, qui renouvela son hommage pour la Normandie. Le roi d'Angleterre ayant perdu toute sa famille et la fleur de la noblesse, qui périt à la vue du port de Harfleur, où elle s'était embarquée pour passer en Angleterre, cet événement renouvela la guerre. Guillaume Cliton, soutenu par plusieurs seigneurs normands et français, que Louis le Gros appuyait secrètement, profita de ce temps funeste à Henri pour l'attaquer, mais le monarque anglais vint à bout de soulever l'empereur Henri V contre le roi de France. Henri lève des troupes et s'avance vers le Rhin; Louis le Gros lui opposa une armée considérable, et l'empereur fut bientôt obligé de reculer. Le monarque français aurait pu aisément marcher tout de suite contre le roi d'Angleterre et reprendre la Normandie; mais les vassaux qui l'avaient suivi contre le prince étranger l'auraient abandonné s'il eût fallu combattre le duc de Normandie, par l'intérêt qu'ils avaient de balancer ces deux puissances l'une par l'autre. Louis le Gros est le premier qui ait entrepris de donner un gouvernement à la France. Avant lui, depuis que les nobles avaient *forcé le roi de déclarer leurs titres héréditaires*, il n'y avait aucune puissance publique, la majesté royale était avilie. Dès que

Louis fut en état de monter à cheval, il poursuivit les seigneurs et les gentilshommes qui, du haut de leurs donjons, se répandaient pour piller dans les campagnes sans défense, sur les grands chemins et sur les rivières. Toute sa vie, il eut les armes à la main, courant partout où les opprimés réclamaient son secours, et payant de sa personne comme un simple cavalier. Quand il eut mis à la raison la plupart de ces petits tyrans, il entreprit de rétablir l'ordre; il accorda aux villes des chartes de communes, qui, en les déclarant libres, leur permettaient de se choisir des maires et des échevins pour juger leurs procès et maintenir la police. Devenu ainsi de petites démocraties, les villes fournissaient au roi un certain nombre de gens de guerre. Chaque paroisse combattait pour lui sous la bannière de son saint. La jurisprudence occupa également ce monarque. Les justices royales, long-temps négligées et méconnues, refleurirent. Le monarque, garant des chartes de communes, prononça sur les différends qui survinrent entre les villes et les seigneurs; il institua l'usage d'appeler en plusieurs cas à ses juges, des sentences rendues par les officiers seigneuriaux. Il envoya des commissaires pour éclairer la conduite des juges. A la vérité, ce fut moins son ouvrage que celui de l'abbé Suger, son principal ministre; mais comme on impute aux rois tout le mal qui se fait sous eux, on doit aussi leur tenir compte de ce qui se fait de bien. Cette entreprise importante fut continuée sous Louis le Jeune, son fils. Les dernières années de Louis le Gros furent occupées à venger le meurtre de Charles le Bon, comte de Flandre, et à éteindre le schisme entre le pape Innocent II et Anaclet. Une dysenterie l'enleva le 1er août 1137, à 36 ans. Il mourut en chrétien, couché sur un tapis qu'il avait fait étendre à terre et couvrir de cendre en forme de croix. Les dernières paroles de ce monarque sont une belle leçon pour les rois : « N'oubliez jamais, dit-» il à son fils, que l'autorité » royale est un fardeau dont » vous rendrez un compte très » exact après votre mort. » Sa veuve, Alix de Savoie, épousa, en seconde noces, Matthieu de Montmorency, connétable; elle mourut en 1154. Louis était un prince recommandable par la douceur de ses mœurs (dit le président Hénault) et par toutes les vertus qui font un bon roi. Il est le premier roi de France qui ait été prendre à Saint-Denis l'*oriflamme*, espèce de bannière de couleur rouge, fendue par le bas, et suspendue au bout d'une lance dorée.

LOUIS VII, *le Jeune*, fils du précédent, né en 1120, succéda à son père en 1137, après avoir régné avec lui quelques années. Il eut au commencement de son règne un différend avec Innocent II et avec Thibaud IV, comte de Champagne. Innocent ayant nommé à l'archevêché de Bourges, et ne croyant pas devoir approuver l'élection que le clergé avait faite, Louis se déclara d'une manière violente contre le pape, qui l'excommunia et mit son domaine en interdit. Le roi s'en vengea sur Thibaud, qui était dévoué au pontife, et mit en 1141 la ville de Vitri à feu et à sang. Les temples mêmes ne fu-

rent pas épargnés, et 1300 personnes réfugiées dans une église périrent comme tout le reste dans les flammes. Saint Bernard lui en fit de vifs reproches : le prince en fut touché, mais beaucoup trop tard, et se réconcilia avec le pontife. Le même saint, chargé par le pape Eugène de prêcher une croisade, y engagea Louis, contre l'avis de l'abbé Suger, qui, sans désapprouver la croisade, s'opposait au départ du roi. (*Voyez* SUGER.) Cette seconde croisade ne répondit point aux efforts de Louis, mais elle eut d'ailleurs de très bons effets; ce fut une nouvelle époque de la liberté que les villes achetèrent du roi ou de leurs seigneurs, qui faisaient argent de tout pour se croiser. Depuis long-temps il n'y avait plus en France que la noblesse et les ecclésiastiques qui fussent libres; le reste du peuple était esclave, et même nul ne pouvait entrer dans le clergé sans la permission de son seigneur. Le roi n'avait d'autorité que sur les serfs des terres qui lui appartenaient. Mais quand les villes et les bourgs eurent acheté leur liberté, le roi, devenu leur défenseur naturel contre les entreprises des seigneurs, acquit en eux autant de sujets. Cette défense occasiona de la dépense; il fallait qu'ils la payassent, et ils devinrent ainsi contribuables du roi, au lieu de l'être de leurs seigneurs. Ils ne firent donc que changer de maîtres; mais la servitude du roi était si douce, qu'on vit dès lors renaître en France les sciences, l'industrie et le commerce. Ce qui donna lieu à la croisade, ce fut la prise d'Edesse par Noradin. Le roi partit en 1147, avec Eléonore sa femme, et une armée de 80,000 hommes. Il fut défait par les Sarrasins. Il mit le siége devant Damas, et fut obligé de le lever en 1149, par la trahison des Grecs. C'est ainsi du moins qu'en ont parlé la plupart des historiens d'Occident; les Orientaux ne conviennent pas de cette trahison. Louis le Jeune, en revenant en France, fut pris sur mer par des Grecs, et délivré par le général Roger, roi de Sicile. Ce monarque, après tant de malheurs, ne fut pas dégoûté des croisades : à peine fut-il arrivé qu'il en médita une nouvelle; mais les esprits étaient si refroidis qu'il fut obligé d'y renoncer. Suger entreprit d'en faire une à ses dépens, mais la mort le prévint. (*Voyez* GODEFROI de Bouillon, saint BERNARD, PIERRE l'Hermite, saint LOUIS, etc.) L'épouse de Louis, Eléonore, héritière de la Guienne et du Poitou, qui l'avait accompagné dans sa course aussi longue que malheureuse, s'était dédommagée des fatigues du voyage avec Raimond d'Antioche, son oncle paternel, et avec un jeune Turc d'une rare beauté, nommé Saladin. Louis crut laver cette honte en faisant casser en 1152 son mariage, pour épouser en quatrième noces Alix, fille de ce même Thibaut, comte de Champagne, son ancien ennemi. C'est ainsi qu'il perdit la Guienne. Eléonore répudiée se maria six semaines après avec Henri II, duc de Normandie, depuis roi d'Angleterre, et lui porta en dot le Poitou et la Guienne. La guerre éclata entre la France et l'Angleterre en 1156, au sujet du comté de Toulouse. Louis, tantôt vaincu, tantôt vainqueur, ne remporta aucune victoire remarquable. La paix conclue en-

tre les deux monarques en 1161, fut suivie d'une nouvelle guerre, terminée en 1177 par la promesse de mariage du second fils de Henri II et de la fille cadette de Louis le Jeune. Ce prince mourut en 1180, à 60 ans, d'une paralysie qu'il contracta en allant au tombeau de saint Thomas de Cantorbéry, auquel il avait donné une retraite dans sa fuite. Il entreprit ce voyage pour obtenir la guérison de Philippe son fils, dangereusement malade. Louis le Jeune était pieux, bon, courageux, mais presque sans succès; ce qu'on attribua aux excès qui marquèrent le commencement de son règne, et que saint Bernard regarda dès lors comme une source de calamités.

LOUIS VIII, roi de France, que sa bravoure a fait surnommer *le Lion*, fils de Philippe-Auguste et d'Isabelle de Hainaut, naquit en 1187. Il se signala en diverses expéditions sous le règne de son père, et monta sur le trône en 1223. C'est le 1er roi de la 3e race qui ne fut pas sacré du vivant de son père. Henri III, roi d'Angleterre, au lieu de se trouver à son sacre, comme il le devait, lui envoya demander la restitution de la Normandie; mais le roi refusa de la rendre, et partit avec une nombreuse armée, résolu de combattre les Anglais et de les chasser de la France. Il prit sur eux Niort, Saint-Jean-d'Angely, le Limousin, le Périgord, le pays d'Aunis, etc. Il ne restait plus que la Gascogne et Bordeaux à soumettre pour achever d'éloigner les Anglais, lorsque Louis se vit obligé de faire la guerre aux Albigeois, qui portaient avec le poison de l'erreur, les dégâts les plus sanglants dans les provinces méridionales du royaume. Il fit le siége d'Avignon, à la prière du pape Honoré III, et prit cette ville le 12 septembre 1226. La maladie se mit ensuite dans son armée, le roi lui-même tomba malade, et mourut à Montpensier en Auvergne, le 8 novembre 1226, à 39 ans. Thibaut VI, comte de Champagne, éperdument amoureux de la reine, fut soupçonné de l'avoir empoisonné; mais cette accusation est dénuée de fondement. La valeur de Louis VIII, sa chasteté et ses vertus ont rendu son nom immortel. Il légua par son testament cent sous à chacune des 2000 léproseries de son royaume. La lèpre était alors, comme l'on voit, une maladie fort commune. Il légua encore 30,000 livres une fois payées (c'est-à-dire environ 540,000 livres de la monnaie d'aujourd'hui) à sa femme, la célèbre Blanche de Castille. Cette remarque fera connaître quel était alors le prix de la monnaie. C'est, dit un historien, le pouls d'un état, et une manière assez sûre de connaître ses forces. [Avant la mort de son père, ce prince, sollicité par les Anglais révoltés contre Jean, passa à Londres, où il avait été proclamé roi. Il vainquit les partisans du monarque détrôné; mais Jean étant mort, les Anglais se prononcèrent en faveur de son fils. Louis fut assiégé dans Londres, et n'obtint sa liberté qu'en promettant que Philippe-Auguste rendrait aux Anglais ce qu'il leur avait pris en France. C'est le prétexte sur lequel Henri III d'Angleterre, au lieu de venir au sacre de Louis, se fonda pour le sommer de lui rendre la Normandie.]

LOUIS IX (Saint), fils de

Louis VIII et de Blanche de Castille, né en 1215, parvint à la couronne en 1226, sous la tutelle de sa mère : ce fut la première fois que les qualités de tutrice et de régente se trouvèrent dans la même personne. La minorité du jeune roi fut occupée à soumettre les barons et les petits princes, toujours en guerre entre eux, et qui ne se réunissaient que pour bouleverser l'état. Le cardinal Romain, légat du pape, aida beaucoup la reine par ses conseils. Thibaut VI, comte de Champagne, depuis long-temps amoureux de Blanche, fut jaloux de l'ascendant que prenait Romain, et arma contre le roi. Blanche, qui avait méprisé jusqu'alors son amour, s'en servit avec autant d'habileté que de vertu pour ramener le comte, et pour apprendre de lui les noms, les desseins et les intrigues des factieux. Louis, parvenu à l'âge de majorité, soutint ce que sa mère avait si bien commencé, et ne s'occupa que du bonheur de ses sujets. Il se conduisit avec beaucoup de prudence durant les différends de Grégoire IX et de Frédéric II, et ne voulut pas que son frère Robert acceptât la couronne impériale, que le pape lui offrait. Il condamnait hautement la conduite de Frédéric, mais il ne croyait pas *qu'on pût lui ôter la couronne, s'il n'était condamné dans un concile générale.* Ce qui prouve quelle était sur ce point, même dans les cours, la jurisprudence de ces temps reculés, relativement aux rois, et combien l'on a eu tort, de nos jours, de s'élever à ce sujet contre les papes. (*Voyez* Frédéric II, Grégoire VII, Grégoire IX, etc.) Après l'excommunication de ce prince au concile de Lyon, et sa déposition, qu'il semblait ne pas approuver, quoiqu'il en reconnût la légalité, il travailla à le réconcilier avec le pape; mais Frédéric ne répondit pas à ses vues. Louis leva des troupes contre le roi d'Angleterre Henri III, et contre les grands vassaux de la couronne de France, unis avec ce monarque. Il les battit deux fois, la première à la journée de Taillebourg en Poitou, l'an 1241; la deuxième, quatre jours après, près de Saintes, où il remporta une victoire complète. Henri fut obligé de faire une paix désavantageuse. Le comte de la Marche et les autres vassaux révoltés rentrèrent dans leur devoir et n'en sortirent plus. Louis n'avait alors que 27 ans. Il quitta son royaume bientôt après, pour passer dans la Palestine. Dans les accès d'une maladie violente, dont il fut attaqué en 1244, il crut entendre une voix qui lui ordonnait de prendre la croix contre les infidèles, de faire restituer aux chrétiens les belles provinces que les Sarrasins leur avaient enlevées, et de les délivrer du plus cruel esclavage qui fût jamais : il fit dès lors vœu de passer dans la Terre-Sainte. La reine sa mère, la reine sa femme, le prièrent de différer jusqu'à ce qu'il fût entièrement rétabli; mais Louis n'en fut que plus ardent à demander la croix. L'évêque de Paris la lui attacha, fondant en larmes, comme s'il eût prévu les malheurs qui attendaient le roi dans la Terre-Sainte. Louis prépara pendant quatre ans cette expédition, aussi illustre que malheureuse; enfin, laissant à sa mère le gouvernement du royaume, il s'embarqua l'an

1248 à Aigues-Mortes, avec Marguerite de Provence sa femme, et ses trois frères. Presque toute la chevalerie de France l'accompagna. Arrivé à la rade de Damiette, il s'empara de cette ville en 1249. Il avait résolu de porter la guerre en Egypte, pour attaquer dans son pays le sultan, maître de la Terre-Sainte; il passa le Nil à la vue des infidèles, remporta deux victoires sur eux, et fit des prodiges de valeur à la journée de Massoure en 1250. Les Sarrasins eurent bientôt leur revanche; la famine et la maladie contagieuse ayant obligé les Français à reprendre le chemin de Damiette, ils vinrent les attaquer pendant la marche, les mirent en déroute et en firent un grand carnage. Le roi, dangereusement malade, fut pris près de Massoure avec tous les seigneurs de sa suite et la meilleure partie de l'armée. Louis parut dans sa prison aussi grand que sur le trône. Les Musulmans ne pouvaient se lasser d'admirer sa patience et sa fermeté à refuser ce qu'il ne croyait pas raisonnable. Ils lui disaient : « Nous » te regardions comme notre cap» tif et notre esclave, et tu nous » traites, étant aux fers, comme si » nous étions tes prisonniers ! » On osa lui proposer de donner une somme excessive pour sa rançon, mais il répondit aux envoyés du sultan : « Allez dire à votre » maître qu'un roi de France ne » se rachète point pour de l'ar» gent. Je donnerai cette somme » pour mes gens, et Damiette » pour ma personne. » Il paya en effet 400,000 liv. pour leur rançon, rendit Damiette pour la sienne, et accepta du sultan une trève de dix ans. Son dessein était de repasser en France, mais ayant appris que les Sarrasins, au lieu de rendre les prisonniers, en avaient fait périr un grand nombre dans les tourments, pour les obliger de quitter leur religion, il se rendit dans la Palestine, où il demeura encore quatre ans, jusqu'en 1254. Le temps de son séjour fut employé à fortifier et à réparer les places des chrétiens, à mettre en liberté tous ceux qui avaient été faits prisonniers en Egypte, et à travailler à la conversion des infidèles. Arrivé en France, il trouva son royaume dans un meilleur état qu'il n'aurait dû naturellement espérer. La Providence avait veillé sur un pays qu'il n'avait abandonné que par les motifs les plus chrétiens. Son retour à Paris, où il se fixa, fit le bonheur de ses sujets et la gloire de la patrie. Il établit le premier la justice du ressort; et les peuples, opprimés par les sentences arbitraires des juges des baronnies, purent porter leurs plaintes à quatre bailliages royaux, créés pour les écouter. Sous lui, les hommes d'études commencèrent à être admis aux séances de ses parlements, dans lesquelles des chevaliers, qui rarement savaient lire, décidaient de la fortune des citoyens. Il diminua les impôts, et révoqua ceux que l'avidité des financiers avaient introduits. Il porta des édits sévères contre les blasphémateurs et les impies, bâtit des églises, des hôpitaux, des monastères, et publia une *Pragmatique-Sanction* en 1269, pour conserver les anciens droits des églises cathédrales et la liberté des élections. Le sixième canon défend de payer les sommes que la cour de Rome pourrait exiger; mais Fleury observe « que ce canon manque

» dans beaucoup d'exemplaires ; » dans les autres canons, il n'est » nullement fait mention de la » cour de Rome, et on croit que » le saint roi n'y a eu en vue » que les entreprises des sei- » gneurs et des juges laïques sur » les bénéfices. » Le président Hénault doute que cette *Pragmatique* soit de saint Louis. Ce monarque reçut en 1264 un honneur qu'on ne peut rendre qu'à un monarque vertueux : le roi d'Angleterre Henri III et les barons le choisirent pour arbitre de leurs querelles. Ce prince était venu le voir à Paris au retour de son voyage de la Palestine, et l'avait assuré qu'*il était son seigneur et qu'il le serait toujours*. Le comte d'Anjou, Charles, son frère, dut à sa réputation et au bon ordre de son royaume l'honneur d'être choisi par le pape pour roi de Sicile. Louis augmentait cependant ses domaines de l'acquisition de Péronne, d'Avranches, de Mortagne, du Perche. Il pouvait ôter aux rois d'Angleterre tout ce qu'ils possédaient en France : les querelles de Henri III et de ses barons lui en facilitaient les moyens; mais il préféra la justice à l'usurpation. Il les laissa jouir de la Guienne, du Périgord, du Limousin, en les faisant renoncer pour jamais à la Touraine, au Poitou, à la Normandie, réunie à la couronne par Philippe-Auguste son aïeul. Voyant la France florissante et son gouvernement bien affermi, il partit pour la sixième croisade en 1270. Il assiégea Tunis en Afrique; huit jours après il emporta le château, et mourut dans son camp le 25 août de la même année, d'une maladie contagieuse qui ravageait son armée. Dès qu'il en fut attaqué, il se fit étendre sur la cendre, et expira, à l'âge de 55 ans, avec la ferveur d'un anachorète et le courage d'un héros, et avec la satisfaction d'avoir fait aux ennemis du nom chrétien une guerre sage et juste, quoique avec des succès variés et d'éclatants revers. (*Voy.* l'excellent discours sur le troisième âge de l'Eglise, à la fin du 14e tome de l'Histoire ecclésiastique de l'abbé Bérault, et les articles LOUIS VII, PIERRE l'Ermite, etc.) Boniface VIII le canonisa en 1297. La bulle de canonisation du saint roi est un éloge magnifique et très étendu, fondé, comme il y est dit, sur une certitude entière de la pureté de ses mœurs, de la régularité et de l'austérité de sa vie, de son amour pour la justice, de son zèle généreux pour le progrès de la foi, de sa charité envers les pauvres, les infirmes, les gens sans appui et de toute nation, en un mot de toutes ses vertus chrétiennes, royales, héroïques On avait reçu à ce sujet la déposition sous serment de plus de 300 témoins, et l'on avait vérifié jusqu'à 63 miracles. Saint Louis a été, au jugement du P. Daniel et du président Hénault, un des plus grands princes qui aient jamais porté le sceptre; compatissant comme s'il n'avait été que malheureux; libéral, sans cesser d'avoir une sage économie; intrépide dans les combats, mais sans emportement. Il n'était courageux que pour de grands intérêts. Il fallait que des objets puissants, la justice ou l'amour de son peuple, excitassent son ame, qui hors de là paraissait faible, simple et timide. Prudent et ferme à la tête de ses armées et de son conseil, quand

il était rendu à lui-même il n'était plus que particulier. Ses domestiques devenaient ses maîtres, sa mère le gouvernait, et les pratiques de la dévotion la plus simple remplissaient ses journées. Il est vrai que ces pratiques étaient ennoblies par des vertus solides et jamais démenties; elles formaient son caractère. C'est à ce règne, suivant Joinville, que se doit rapporter l'institution des maîtres des requêtes; ils n'étaient d'abord que trois; ils furent portés à quatre-vingts par l'édit de 1752, qui les fixa à ce nombre. Saint Louis proscrivit aussi des terres de son domaine l'absurde procédure des duels judiciaires, et y substitua la voie d'appel à un tribunal supérieur : ainsi il ne fut plus permis, comme auparavant, de se battre contre sa patrie ni contre les témoins qu'elle produisait. Joinville, La Chaise et l'abbé de Choisi ont écrit sa *Vie*. *Voyez* leurs articles.

LOUIS X, roi de France et de Navarre, surnommé *Hutin*, c'est à-dire *mutin* et *querelleur*, succéda à Philippe-le-Bel son père le 29 novembre 1314, étaut déjà roi de Navarre par Jeanne sa mère, et s'étant fait couronner en cette qualité à Pampelune le 1er octobre 1308. Veuf de Marguerite de Bourgogne, il différa son sacre jusqu'au mois d'août de l'an 1315, à cause des troubles de son royaume, et parce qu'il attendait sa nouvelle épouse, Clémence, fille de Charles, roi de Hongrie. Pendant cet intervalle, Charles de Valois, oncle du roi, se mit à la tête du gouvernement, et fit pendre Enguerrand de Marigni à Montfaucon, au gibet que ce ministre avait lui-même fait dresser sous le feu roi, dont il était ministre. Louis X rappela les Juifs dans son royaume, fit la guerre sans succès contre le comte de Flandre, et laissa accabler son peuple d'impôts sous le prétexte de cette guerre. Il contraignit encore le reste des serfs de ses terres de racheter leur liberté : ce qu'ils firent avec peine. En remplissant un devoir connu, ils étaient tranquilles, et ils ignoraient ce qu'on exigerait d'eux quand ils seraient libres. L'édit du roi portait que, *selon le droit de nature*, *chacun doit naître franc*, et il faisait acheter ce droit de *nature*. « On » a remarqué en tout temps, dit » un philosophe, que les prô- » neurs de la liberté ne la con- » naissaient guère; et que s'ils » en saisissaient quelques traits, » c'était toujours à leur profit. » Louis X mourut à Vincennes le 8 janvier 1316, à 26 ans. Il eut de Clémence un fils posthume nommé Jean, né le 15 novembre 1316; mais ce jeune prince ne vécut que huit jours. Il s'éleva une grande difficulté au sujet de la succession. Jeanne, fille du roi et de sa première femme, devait régner, selon le duc de Bourgogne. Les états-généraux décidèrent que la loi salique excluait les femmes de la couronne. Leur avis prévalut, et ce fut Philippe le Long, 2e fils de Philippe le Bel, qui monta sur le trône de France. Jeanne eut pour sa part la couronne de Navarre, qu'elle porta en dot à Philippe, petit-fils de Philippe le Hardi. [Le dernier acte du règne de Louis X fut la punition de plusieurs exacteurs, surnommés, avec justice, *loups dévorants*, et dont cependant on ne pendit que les plus pauvres.]

LOUIS XI, fils de Charles VII et de Marie d'Anjou, fille de Louis II, roi titulaire de Naples, naquit à Bourges en 1423. [A l'âge de 17 ans, il se révolta contre son père, par haine contre Agnès Sorel et contre les ministres du roi. Il s'enfuit à Niort, où il devint chef d'une faction connue sous le nom de la *Praguerie*. Charles VII marcha contre lui, le défit et lui pardonna. Le dauphin alla combattre les Anglais, et se signala aux siéges de Pontoise, de la Réole et de Dieppe. L'année suivante, il vainquit les Suisses. De retour auprès de son père, il intrigua de nouveau, et de nouveau il quitta la cour; et, poursuivi par les troupes de son père, il se sauva en Bourgogne, où il fut bien reçu par le duc et le prince héréditaire, le duc de Charolais. Ce prince lui assura une retraite agréable à Genapp, en Hainaut, et pourvut à tous ses besoins. C'est dans cette retraite qu'il recueillit les cent *Nouvelles nouvelles*, et qu'il lui naquit un fils d'une princesse de Savoie, qu'il avait épousée malgré son père; et, malgré les invitations de celui-ci, il ne revint en France qu'à l'époque de sa mort. Se croyant trahi par le cardinal de la Ballue, il le tint en prison plusieurs années. On ne le crut pas étranger à la mort d'Agnès Sorel. [Les dernières années de Charles VII furent remplies d'amertume; son fils causa sa mort. Louis XI, parvenu à la couronne, en 1461, par la mort de Charles VII, prit un plan de conduite et de gouvernement entièrement différent. Il ôta aux officiers et aux magistrats leurs charges, pour les donner aux rebelles qui avaient suivi ses retraites dans le Dauphiné, dans la Franche-Comté, dans le Brabant. Il traita la France comme un pays de conquête, dépouilla les grands, accabla le peuple d'impôts, et abolit la pragmatique-sanction; mais le parlement de Paris la soutint avec tant de vigueur, qu'elle ne fut totalement anéantie que par le concordat fait entre Léon X et François Ier. Ses violences excitèrent contre lui tous les bons citoyens. Il se forma une ligue entre Charles, duc de Berri, son frère, le comte de Charolais, le duc de Bretagne, le comte de Dunois, et plusieurs seigneurs non moins mécontents de Louis XI. Jean d'Anjou, duc de Calabre, vint se joindre aux princes confédérés, et leur amena 500 Suisses, les premiers qui aient paru dans les armées françaises. La guerre qui suivit cette ligue, formée par le mécontentement, eut pour prétexte la réformation de l'état et le soulagement des peuples: elle fut appelée la *Ligue du bien public*. Louis arma pour la dissiper. Il y eut une bataille non décisive à Montlhéri, le 16 juillet 1465. Le champ resta aux troupes confédérées; mais la perte fut égale des deux côtés. Le monarque français ne désunit la ligue qu'en donnant à chacun des principaux chefs ce qu'il demandait: la Normandie à son frère; plusieurs places, dans la Picardie, au comte de Charolais; le comté d'Etampes au duc de Bretagne, et l'épée de connétable au comte de Saint-Pol. La paix fut conclue à Conflans, le 5 octobre de la même année. Le roi accorda tout par ce traité, espérant tout ravoir par ses intrigues. Il enleva bientôt la Normandie à son frère, et une partie de la Bretagne au duc de ce nom.

L'inexécution du traité de Conflans allait ranimer la guerre civile : Louis XI crut l'éteindre en demandant à Charles-le-Téméraire, duc de Bourgogne, une conférence à Péronne, dans le temps même qu'il excitait les Liégeois à faire une perfidie à ce duc et à prendre les armes contre lui. Charles, instruit de cette manœuvre, retint Louis XI prisonnier dans le château de Péronne, le força à conclure un traité fort désavantageux, et à marcher à sa suite contre ces Liégeois mêmes qu'il avait armés. Le comble de l'humiliation pour lui fut d'assister à la prise de leur ville, et de ne pouvoir obtenir son retour à Paris qu'après avoir prodigué les bassesses et essuyé mille affronts. Le duc de Berri, son frère, fut la victime de cet élargissement. Louis XI le força de recevoir la Guienne en apanage, au lieu de la Champagne et de la Brie : il voulut l'éloigner de ces provinces, dans la crainte que le voisinage du duc de Bourgogne ne fût une nouvelle source de division. Louis XI n'en fut pas plus tranquille. Le duc de Bourgogne fit offrir sa fille unique au nouveau duc de Guienne; mais cette alliance ne se fit pas : le duc de Guienne mourut empoisonné avec sa maîtresse, par une pêche qui leur fut donnée, *non sans soupçon*, dit le président Hénault, *contre le roi lui-même*. Oder d'Aidie, favori du prince empoisonné, voulut venger la mort de son maître. Il enleva l'empoisonneur, et le conduisit en Bretagne, pour pouvoir lui faire son procès en liberté; mais le jour qu'on devait prononcer l'arrêt de mort, on le trouva étouffé dans son lit. Cependant le duc de Bourgogne se prépare à tirer une vengeance plus éclatante de la mort d'un prince qu'il voulait faire son gendre. Il entre en Picardie, met tout à feu et à sang, échoue devant Beauvais, défendu par des femmes, passe en Normandie, la traite comme la Picardie, et revient en Flandre lever de nouvelles troupes. Cette guerre cruelle fut terminée, pour quelques instants, par le traité de Bouvines, en 1474; mais, cette même année, il y eut une ligue offensive et defensive, formée par le duc de Bourgogne, entre Édouard IV, roi d'Angleterre, et le duc de Bretagne, contre le roi de France. Le prince anglais débarque avec ses troupes : Louis peut le combattre, mais il aime mieux le gagner par des négociations. Il paie ses principaux ministres; il séduit les premiers officiers, au lieu de se mettre en état de les vaincre; il fait des présents de vin à toute l'armée; enfin il achette le retour d'Édouard en Angleterre. Les deux rois concluent à Amiens, en 1475, un traité, qu'ils confirmèrent à Picquigni. Ils convinrent d'une trève de sept ans; ils y arrêtèrent le mariage entre le dauphin et la fille du monarque anglais; et Louis s'engagea de payer jusqu'à la mort de son ennemi une somme de 50,000 écus d'or. Le duc de Bretagne fut aussi compris dans ce traité. Celui de Bourgogne, abandonné de tous et seul contre Louis XI, conclut avec lui à Vervins une trève de neuf années. Ce prince, ayant été tué au siége de Nancy en 1477, laissa pour héritière Marie sa fille unique, que Louis XI, par une politique mal entendue, refusa pour le dauphin son fils. Cette

princesse épousa Maximilien d'Autriche, fils de l'empereur Frédéric III, et ce mariage fut l'origine des querelles que la France ne cessa de faire à la maison d'Autriche, souveraine des Pays-Bas. La guerre entre l'empereur et le roi de France commença peu de temps après cette union. Louis XI s'empara de la Franche-Comté par la valeur de Chaumont d'Amboise. Il y eut une bataille à Guinegate, où l'avantage fut égal des deux côtés. Un traité, fait à Arras en 1482, termina cette guerre. On y arrêta le mariage du dauphin avec Marguerite, fille de Marie de Bourgogne. Louis XI ne jouit pas long-temps de la joie que lui devaient inspirer ces heureux événements. Sa santé dépérissait de jour en jour; enfin, sentant la mort approcher, il se renferma au château du Plessis-lès-Tours, où l'on n'entrait que par un guichet, et dont les murailles étaient hérissées de pieux de fer. Inaccessible à ses sujets, entouré de gardes, dévoré par la crainte de la mort, par la douleur d'être haï, par les remords et par l'ennui, il fit venir de Calabre un pieux ermite, révéré aujourd'hui sous le nom de saint François de Paule. Il se jeta à ses pieds, il le supplia en pleurant de demander à Dieu la prolongation de ses jours. « Mais le saint, dit un » orateur célèbre, lui parla en » prophète, et lui dit, comme un » autre Isaïe : *Dispone domui tuœ* » *quia morieris tu, et non vives.* » Sire, mettez ordre à votre état, » et à ce que vous avez de plus » précieux dans votre état, qui » est votre conscience : car il » n'y a pas de miracle pour vous; » votre heure est venue, et il » faut mourir. C'était une parole » bien dure pour tout homme, » encore plus pour un roi, mais » surtout pour un roi si attaché » à la vie. » Cependant Louis écouta François avec respect, le pria de le disposer à la mort, et expira entre ses bras le 21 août 1483, à 60 ans : heureux si de vifs et sincères repentirs ont effacé les iniquités de sa vie. Les chroniques du temps comptent 4000 sujets (nombre sans doute exagéré) exécutés sous son règne, en public ou en secret. Les cachots, les cages de fer, les chaînes dont on chargeait les victimes de sa barbare défiance, sont les monuments qu'a laissés ce monarque. Tristan l'ermite, prévôt de son hôtel, était le juge, le témoin et l'exécuteur de ses vengeances; et ce roi cruel ne craignait pas d'y assister, après les avoir ordonnées. Lorsque Jacques d'Armagnac, duc de Nemours, accusé peut-être sans raison du crime de lèse-majesté, fut exécuté en 1477 par ses ordres, Louis XI fit placer sous l'échafaud les enfants de ce prince infortuné, pour recevoir sur eux le sang de leur père. Ils en sortirent tout couverts, et dans cet état on les conduisit à la Bastille, dans des cachots faits en forme de hotte, où la gêne que leurs corps éprouvait était un continuel supplice. Ce monarque inhumain eut pour ses confidents et pour ses ministres des hommes dignes de lui; il les tira de la boue : son barbier devint comte de Meulan et ambassadeur; son tailleur, héraut-d'armes; son médecin, chancelier. Il abâtardit la nation en lui donnant ces vils simulacres pour maîtres : aussi sous son règne il n'y eut ni vertu ni héroïsme. L'obéissance et la bassesse tin-

rent lieu de tout; et le peuple fut enfin tranquille, dit un historien ingénieux, comme les forçats le sont dans une galère. Sa dévotion aurait dû, par un effet même naturel, adoucir son cœur dur, et corriger son caractère inconstant, bizarre, inquiet et perfide; mais sa dévotion n'était que la crainte servile d'une ame basse, pusillanime et égarée. Toujours couvert de reliques et d'images, portant à son bonnet une Notre-Dame de plomb, il lui demandait pardon de ses assassinats, et en commettait toujours de nouveaux. Il fit solliciter auprès du pape le droit de porter le surplis et l'aumuce, et de se faire oindre une seconde fois de l'ampoule de Reims, au lieu d'implorer la miséricorde de l'Être suprême, de laver ses mains souillées de tant de meurtres commis avec le glaive de la justice. Si la nature le fit naître avec un cœur pervers, elle lui donna de grands talents dans l'esprit. Il avait du courage; il connaissait les hommes et les affaires. Il avait, suivant ses expressions (1), *tout son conseil dans sa tête* : maxime conforme d'ailleurs à son humeur ombrageuse et défiante. Prodigue par politique, autant qu'avare par goût, il savait donner en roi. Paris, désolé par une contagion, fut repeuplé par ses soins; une police rigoureuse y régnait. S'il avait vécu plus long-temps, les poids et les mesures auraient été uniformes dans ses états. Ce fut lui qui établit les postes jusqu'alors inconnues en France (2). Deux cent trente courriers, à ses gages, portaient les ordres du monarque et les lettres des particuliers dans tous les coins du royaume. Il est vrai qu'il leur fit payer chèrement cet établissement; il augmenta les tailles de trois millions, et leva, pendant vingt ans, 4 millions 700,000 liv. par an : ce qui pouvait faire environ 23 millions d'aujourd'hui; au lieu que Charles VII n'avait jamais levé par an que 1800,000 francs. En augmentant son pouvoir sur ses peuples par ses rigueurs, il augmenta son royaume par sa politique. L'Anjou, le Maine, la Provence, la Bourgogne et quelques autres grands fiefs, furent réunis sous lui à la couronne. Ce prince a fait recueillir les *Cent Nouvelles nouvelles*, ou histoires contées par différents seigneurs de sa cour, Paris, Verard, in-fol., sans date, mais dont la belle édition est d'Amsterdam, 1701, 2 vol. in-8°, figures de Hoogue : quand les figures sont détachées de l'imprimé, elles sont plus recherchées. (*Voyez* MARGUERITE de Valois.) Si l'on en croit quelques auteurs, c'est sous son règne, en 1469, que le prieur de Sorbonne fit venir des imprimeurs de Mayence; Charles VII avait déjà tâché, quoique sans succès, d'introduire cet art en France. (*Voyez* JENSON.) Duclos,

(1) Cette parole est généralement attribuée au comte de Dammartin, qui dit un jour au roi, en chevauchant de compagnie avec lui : « Sire, j'admire la force prodigieuse de votre cheval. Et pourquoi ? demanda » Louis. C'est qu'il porte le roi et tout son conseil. »

(2) Il est fait mention des chevaux de poste dans le Code Théodosien, au titre *De cursu publico*, en la loi 5, 6, 7, 15, etc.; mais ces postes n'étaient pas établies de la manière qu'elles le sont aujourd'hui dans toute l'Europe; c'étaient seulement des chevaux publics. Selon Hérodote, ce fut Cyrus ou Xercès, qui le premier établit des courriers et des chevaux de poste, afin d'être instruit avec plus de diligence de tout ce qui se passait dans toute l'étendue de l'empire. Le mot de *poste* vient de ce que les chevaux sont posés (*positi*) d'intervalle en intervalle, et l'on attribue à Louis XI d'avoir ordonné le changement des chevaux de deux lieues en deux lieues, pour une plus grande promptitude; au lieu que les Perses n'en plaçaient qu'au bout de l'espace de chemin qu'un cheval pouvait faire par jour. L'ordre n'était pas si bon dans l'empire romain : les courriers étaient réduits à contraindre les villes ou les particuliers à leur fournir des chevaux. Ce fut l'empereur Adrien qui déchargea le peuple de cette nécessité.

historiographe de France, a publié l'*Histoire* de ce prince en 3 vol. in-12 : elle est curieuse, intéressante et bien écrite. Il y en a *une autre* par mademoiselle de Lussan en 6 vol., et quelques autres qu'on doit lire avec défiance.

LOUIS XII, roi de France, naquit à Blois, en 1462, de Charles, duc d'Orléans, et de Marie de Clèves, et parvint à la couronne en 1498, après la mort de Charles VIII. [Louis XI, avant de mourir, avait déclaré sa fille, madame de Beaujeu, régente du royaume, pendant la minorité de Charles VIII. Le duc de Bourbon et le duc d'Orléans (depuis Louis XII) disputèrent l'autorité à la duchesse, mais le roi ayant été déclaré majeur par ses états tenus à Tours, le duc d'Orléans n'obtint que la présidence du conseil : il était marié avec Jeanne, seconde fille du feu roi. Ayant à subir plusieurs désagréments de la part de la régente, il quitta la cour, suivi de plusieurs seigneurs, et se réfugia en Bretagne, où il devint amoureux de la célèbre Anne de Bretagne, fille et héritière du duc François II. La princesse de Beaujeu convoqua un lit de justice, et fit déclarer rebelle le duc d'Orléans, qui leva bientôt une armée, mais il fut battu par la Trémouille et fait prisonnier. Traîné de prison en prison, le duc Louis fut enfermé à la tour de Bourges dans une cage de fer où il demeura trois ans. Enfin les prières de sa femme auprès de Charles VIII lui obtinrent la liberté. Il coopéra ensuite, et malgré sa passion, au mariage de Charles avec Anne de Bretagne, et suivit ce monarque en Italie, où il se distingua dans Novarre, par sa valeur et son intelligence. A son retour en France, Charles VIII mourut, et le duc d'Orléans monta sur le trône sous le nom de Louis XII.] Son caractère bienfaisant ne tarda pas d'éclater; il soulagea le peuple et pardonna à ses ennemis. Louis de la Trimouille l'avait fait prisonnier à la bataille de Saint-Aubin; il craignait son ressentiment; il fut rassuré par ces belles paroles : « Ce n'est » point au roi de France à ven» ger les querelles du duc d'Or» léans. » Epris de l'esprit de conquête, il jeta ses vues sur le Milanais, sur lequel il prétendait avoir des droits par son aïeule Valentine, sœur unique du dernier duc de la famille des Visconti. Ludovic Sforce en était possesseur. Le roi envoya une armée contre lui en 1499, et en moins de vingt jours le Milanais fut à lui. Il fit son entrée dans la capitale le 6 octobre de la même année; mais, par une de ces révolutions si ordinaires dans les guerres d'Italie, le vaincu rentra dans son pays, d'où on l'avait chassé, et recouvra plusieurs places. Sforce, dans ce rétablissement passager, payait un ducat d'or pour chaque tête de Français qu'on lui apportait. Louis XII fit un nouvel effort; il renvoya Louis de la Trimouille, qui reconquit le Milanais. Les Suisses qui gardaient Sforce le livrèrent au vainqueur. Maître du Milanais et de Gênes, le roi de France voulut avoir Naples; il s'unit avec Ferdinand le Catholique pour s'en emparer. Cette conquête fut faite en moins de quatre mois, l'an 1501. Frédéric, roi de Naples, se remit entre les mains de Louis XII, qui l'envoya en France avec une pension de 120,000 livres de notre mon-

naie d'aujourd'hui. A peine Naples fut-il conquis, que Ferdinand le Catholique s'unit avec Alexandre VI pour en chasser les Français. Ses troupes, conduites par Gonsalve de Cordoue, qui mérita si bien le titre de *grand capitaine*, s'emparèrent en 1503 de tout le royaume, après avoir gagné les batailles de Séminare et de Cérignole. Cette guerre finit par un traité honteux, en 1505. Le roi y promettait la seule fille qu'il eût d'Anne de Bretagne au petit-fils de Ferdinand, à ce prince depuis si terrible à la France sous le nom de Charles-Quint. Sa dot devait être composée de la Bourgogne et de la Bretagne, et on abandonnait Milan et Gênes, sur lesquels on cédait ses droits. Ces conditions parurent si onéreuses aux états assemblés à Tours en 1506, qu'ils arrêtèrent que ce mariage ne se ferait point. Les Génois se révoltèrent la même année contre Louis XII. Il repassa les monts, les défit, entra dans leur ville en vainqueur, et leur pardonna. L'année 1508 fut remarquable par la *ligue de Cambrai*, formée par Jules II. (*Voyez* l'article de ce pontife.) Le roi de France y entra, et défit les Vénitiens à la bataille d'Aignadel, le 14 mai 1509. La prise de Crémone, de Padoue et de plusieurs autres places, fut le fruit de cette victoire. Jules II, qui avait obtenu par les armes de Louis XII à peu près ce qu'il voulait, n'avait plus d'autre crainte que celle de voir les Français en Italie. Il se ligua contre eux. Le jeune Gaston de Foix, duc de Nemours, repoussa une armée de Suisses, prit Bologne, et gagna, en 1511, la bataille de Ravenne, où il perdit la vie. La gloire des armes françaises ne se soutint pas; le roi était éloigné, les ordres arrivaient trop tard, et quelquefois se contredisaient. Son économie, quand il fallait prodiguer l'or, donnait peu d'émulation. L'ordre et la discipline étaient inconnus parmi les troupes. En moins de trois mois, les Français furent forcés de sortir de l'Italie. Le maréchal Trivulce, qui les commandait, abandonna, l'une après l'autre, les villes qu'ils avaient prises, du fond de la Romagne aux confins de Savoie. Louis XII eut la mortification de voir établir dans Milan, par les Suisses, le jeune Maximilien Sforce, fils du duc, mort prisonnier dans ses états. Gênes, où il avait étalé la pompe d'un roi asiatique, reprit sa liberté et chassa les Français. Elle fut soumise de nouveau; mais la perte de la bataille de Novarre, gagnée par les Suisses contre la Trimouille, le 6 juin 1513, fut l'époque de la totale expulsion des Français. L'empereur Maximilien, Henri VIII et les Suisses attaquèrent à la fois la France. Les Anglais mirent le siége devant Térouane, qu'ils prirent après la journée de Guinegate, dite la *journée des éperons*, où les troupes françaises furent mises en déroute sans presque livrer de combat. La prise de Tournai suivit celle de Térouane. Les Suisses assiégèrent Dijon, et ne purent être renvoyés qu'avec 20,000 écus comptant, une promesse de 4000, et sept otages qui en répondaient. Louis XII, battu de tous côtés, a recours aux négociations; il fait un traité avec Léon X, renonce au conciliabule de Pise, et reconnaît le concile de Latran; il fait un autre traité avec Henri VIII, et épouse

sa sœur Marie, pour laquelle il donne un million d'écus. Il avait alors 53 ans, et était d'une santé fort délicate. Il mourut au bout de deux mois de mariage, en 1515. Si Louis XII fut malheureux au dehors de son royaume, il fut heureux au dedans. On ne peut reprocher à ce roi que la vente des charges. Il en tira en dix-sept années la somme de 1200 mille livres dans le seul diocèse de Paris; mais les tailles et les aides furent modiques. Il aurait été plus loué si, en imposant des tributs nécessaires, il eût conservé l'Italie, ou plutôt si, renonçant à des conquêtes lointaines, incertaines et peu justes, il avait épargné le sang de ses sujets, et donné ses soins à la bonne administration d'un beau et grand royaume, qui pouvait suffire à son ambition. Mais on peut en quelque sorte pardonner ses fautes, en faveur de ses qualités précieuses de bon roi, de prince humain et équitable. Lorsqu'il allait à la guerre, il se faisait suivre de quelques hommes vertueux et éclairés, chargés, même en pays ennemi, d'empêcher le désordre et de réparer le dommage lorsqu'il avait été fait. Ces principes de probité furent surtout remarqués après la prise de Gênes, qui avait secoué le joug de la France. Son avant-garde ayant pillé quelques maisons du faubourg Saint-Pierre-d'Arena, le prince, quoique personne ne se plaignît, y envoya des gens de confiance pour examiner à quoi se pouvait monter la perte, et ensuite de l'argent pour payer la valeur de ce qui avait été pris. L'Alviane, général des Vénitiens, ayant été pris à la bataille d'Agnadel, fut conduit au camp français, où on le traita avec toute la distinction possible. Ce général, plus aigri par l'humiliation de sa défaite, que touché de l'humanité de son vainqueur, ne répondit aux démonstrations les plus consolantes, que par une fierté brusque et dédaigneuse. Louis se contenta de le renvoyer au quartier où l'on gardait les prisonniers. « Il vaut mieux le laisser, dit-il; » je m'emporterais et j'en serais » fâché. Je l'ai vaincu, il faut » me vaincre moi-même. » Cependant il avait quelquefois des accès de colère où il n'était plus maître de lui-même, et n'écoutait plus que la fougue de cette passion aveugle. (*Voyez* Jules II.) Son édit de 1499 a rendu sa mémoire chère à tous ceux qui administrent la justice et à ceux qui l'aiment. Il ordonne par cet édit qu'on *suive toujours la loi, malgré les ordres contraires que l'importunité pourrait arracher du monarque*. Louis XII fut le premier des rois qui mît le laboureur à couvert de la rapacité du soldat, et qui fit punir de mort les gens d'armes qui rançonnaient le paysan. Les troupes ne furent plus le fléau des provinces, et loin de vouloir les en éloigner, les peuples les demandèrent. Il était affable, doux, caressant; il égayait la conversation par des bons mots, plaisants sans être malins. On lui reproche avec raison d'avoir répudié la reine Jeanne, après un long mariage, quoique le pape Alexandre VI ait paru admettre ses raisons de nullité. (*Voyez* Jeanne de France.) On a imprimé ses *Lettres* au cardinal d'Amboise, Bruxelles, 1712, 4 vol. in-12. L'abbé Tailhié a donné sa *Vie*, Paris, 1755, 3 vol. in-8°. Louis XII avait pris

pour devise le *porc-épic* avec ces mots: *Cominus et eminus*, qui en étaient l'ame. L'académie française ayant proposé, en 1787, pour prix l'Éloge de Louis XII, la mémoire de ce prince fut barbouillée par tous les lieux communs du philosophisme; il n'y eut qu'une pièce écrite d'une manière digne de la vérité et de l'histoire; et ce ne fut pas celle que l'académie couronna.

LOUIS XIII, surnommé *le Juste*, né à Fontainebleau en 1601 de Henri IV et de Marie de Médicis, monta sur le trône en 1610, après l'assassinat de son père, sous la tutelle et la régence de sa mère. Cette princesse changea le système politique du règne précédent, et dépensa en profusions, pour acquérir des créatures, ce que Henri le Grand avait amassé pour rendre sa nation puissante. Les troupes à la tête desquelles il se disposait à combattre, furent licenciées; son fidèle ministre, son ami, Sulli, se retira de la cour; l'état perdit sa considération au dehors et sa tranquillité au dedans. Les princes du sang et les grands seigneurs, le maréchal de Bouillon à leur tête, remplirent la France de factions. On appaisa les mécontents par le traité de Sainte-Ménéhould, le 15 mai 1614; on leur accorda tout, et ils se soumirent pour quelque temps. Le roi, ayant été déclaré majeur le 2 octobre de la même année, convoqua le 27 les états-généraux. Le résultat de cette assemblée fut de parler beaucoup d'abus, de disserter sur les maux publics, sans remédier presqu'à aucun. La France resta dans le trouble, gouvernée par le Florentin Concini, connu sous le nom de *maréchal d'Ancre*. (*Voy.* ce nom.) Cet homme obscur, parvenu tout à coup au faîte de la grandeur, disposa de tout en ministre despotique, et fit de nouveaux mécontents. Henri II, prince de Condé, se retire encore de la cour, publie un manifeste sanglant, se ligue avec les huguenots, toujours prêts à prendre les armes. Ces troubles n'empêchèrent point le roi d'aller à Bordeaux, où il épousa Anne d'Autriche, infante d'Espagne. Cependant il avait armé contre les rebelles; ces préparatifs et des combats partiels n'ayant aucun résultat définitif, on eut recours aux négociations. Le roi conclut avec Condé la paix à Loudun en 1615; mais apprenant qu'il tramait de nouveaux projets, il le fit mettre à la Bastille peu de temps après. Les princes, à la nouvelle de cet emprisonnement, se préparèrent à la guerre; ils la firent avec peu de succès, et elle finit tout à coup par la mort du maréchal d'Ancre. Le roi, mécontent de la dependance où son ministre le tenait, et conduit par les conseils de Luynes son favori, consentit à l'emprisonnement de Concini. Vitri, chargé de l'ordre, voulut l'exécuter; et sur la résistance du maréchal, il le tua sur le pont du Louvre, le 24 octobre 1617. L'éloignement de Marie de Médicis, reléguée à Blois, suivit ce meurtre. Le duc d'Epernon, qui lui avait fait donner la régence, alla la tirer de cette ville, et la mena dans ses terres à Angoulême. On l'avait haïe toute-puissante, on l'aima malheureuse. Louis XIII, voyant les dispositions du peuple, chercha à se raccommoder avec sa mère, et y réussit par le moyen de l'évêque de Luçon, si connu et si

craint depuis sous le nom de cardinal de *Richelieu*. La paix se fit à Angoulême en 1619; mais à peine fut-elle signée, qu'on pensa à la violer. La reine, conseillée par l'évêque de Luçon, qui voulait faire acheter sa médiation, prit de nouveau les armes; mais elle fut obligée de les quitter bientôt après. Le roi, après s'être montré dans la Normandie pour appaiser les mécontents, passa à Angers, où sa mère s'était retirée, et la força à se soumettre. La mère et le fils en se voyant à Brissac, versèrent des larmes, et se brouillèrent ensuite plus que jamais. La nomination de Richelieu au cardinalat fut le seul fruit de ce traité. Louis XIII réunit le Béarn à la couronne par un édit solennel. Cet édit, donné en 1620, restituait aux catholiques les églises dont les protestants s'étaient emparés, et érigeait en parlement le conseil de cette province. Ce fut l'époque des troubles que les huguenots excitèrent sous ce règne. Rohan et Soubise furent les chefs des factieux. Le projet des calvinistes était de faire de la France une république; ils la divisèrent en huit cercles, dont ils comptaient donner le gouvernement à des seigneurs de leur parti. Ils offrirent à Lesdiguières le commandement de leurs armées et 100,000 écus par mois; Lesdiguières aima mieux les combattre, et fut fait maréchal général des armées du roi. Luynes, devenu connétable, marcha contre les rebelles vers la Loire, en Poitou, en Béarn, dans les provinces méridionales. Le roi était à la tête de cette armée. Presque toutes les villes lui ouvrirent leurs portes; il soumit plus de cinquante places. Ses armes, victorieuses dans tout le royaume, échouèrent devant Montauban, défendu par le marquis de la Force; le roi fut obligé de lever le siége, quoiqu'il y eût mené six maréchaux de France. Le nombre des chefs fut nuisible par le défaut de subordination. Luynes étant mort le 15 décembre de la même année 1621, Louis XIII n'en continua pas moins la guerre. Les avantages et les désavantages furent réciproques de part et d'autre. Le roi donna une grande marque de courage en Poitou, lorsqu'à minuit, à la tête de ses gardes, il passa dans l'île de Riez (que quelques auteurs ont mal à propos confondue avec l'île de Ré), et en chassa Soubise, après avoir défait les troupes qui défendaient ce poste. Il ne se signala pas moins au siége de Royan en Saintonge; il monta trois ou quatre fois sur la banquette pour reconnaître la place, avec danger évident de sa vie. Cependant les huguenots se lassaient de la guerre; on leur donna la paix en 1623. Pendant cette courte paix, Louis XIII rétablit la tranquillité dans la Valteline en 1624, et secourut en 1625 le duc de Savoie contre les Génois. Les troupes françaises et les piémontaises firent quelques conquêtes, qu'elles perdirent presqu'aussitôt. Les huguenots, toujours inquiets et rebelles, avaient recommencé la guerre, continuant à vérifier le mot de Charles IX : « D'abord » vous ne demandiez qu'une » petite liberté, bientôt vous » voudrez être les maîtres et » nous chasser du royaume. » La Rochelle, le boulevard des calvinistes, reprend les armes, et est secondée par l'Angleterre. Les vaisseaux anglais furent

vaincus près de l'île de Ré; et cette île, dont les rebelles s'étaient rendus maîtres, fut de nouveau à la France. Richelieu méditait un coup plus important, la prise de la Rochelle même. Une femme (c'etait la mère du duc de Rohan, chef des hérétiques révoltés) défendit cette ville pendant un an contre l'armée royale, contre l'activité du cardinal de Richelieu et contre l'intrépidité de Louis XIII, qui affronta plus d'une fois la mort à ce siége. La ville se rendit enfin le 28 octobre 1628, après avoir souffert toutes les extrémités de la famine. On obtint la reddition de cette place par une digue de 747 toises de long, que le cardinal fit construire, à l'exemple de celle qu'Alexandre le Grand fit autrefois élever devant Tyr, et Alexandre de Parme devant Anvers. Cette digue dompta la mer, la flotte anglaise et les Rochellois. (*Voyez* GUITON et MÉTÉZEAU.) Les Anglais travaillèrent en vain à la forcer; ils furent obligés de retourner en Angleterre, et le roi entra enfin dans la ville rebelle, qui, depuis Louis XI jusqu'à Louis XIII, avait été armée contre ses maîtres. Ce dernier siége coûta 40 millions. Les fortifications furent démolies, les fossés comblés, les priviléges de la ville anéantis, et la religion catholique rétablie. Les philosophistes de nos jours déclament contre cette expédition, devenue indispensable au repos du royaume. Un écrivain judicieux et équitable a réfuté leurs déclamations, en s'adressant aux huguenots eux-mêmes. « Les » temples sont profanés, dit-il, » les choses saintes outragées et » brûlées, l'asile des cloîtres » violé, les vierges saintes sont » déshonorées; l'autel est » ébranlé, le trône lui-même » est menacé. De sourdes conspirations ont été découvertes, » et la révolte a éclaté. Il est » temps de mettre fin à tant » d'excès; trop long-temps on » les a dissimulés. C'est par l'impunité que s'est accrue votre » audace. Contre des maux aussi » grands, il faut employer des » remèdes violents. Subissez, il » en est temps, la peine due à » tant d'attentats; et qu'un » exemple, terrible, mais nécessaire, arrête enfin les progrès » du mal qui ne pourra s'accroître sans entraîner la ruine » entière, non pas de l'Eglise » seulement, mais de l'état entier. Cependant vous pouvez » encore éviter le châtiment. Si » nous armons contre vous des » soldats pour arrêter et punir » vos excès, nous vous envoyons des missionnaires zélés » pour éclairer vos consciences. » Ouvrez les yeux à la vérité; » abjurez vos erreurs; rentrez » dans le sein de l'Eglise, et vous » nous verrez oublier vos fureurs passées, et vous embrasser comme des frères. Croyez, » au fond du cœur, tout ce » qu'il vous plaira; conformez-vous seulement à l'extérieur, au culte dominant. En » introduire un autre, c'est » troubler l'harmonie et la tranquillité de l'état. Nous avons » la possession et la vérité pour » nous; et si vous persistez à » vouloir nous dépouiller, n'est-il pas juste que nous songions » enfin à nous défendre, et à » repousser la force par la force? » La prise de La Rochelle fut suivie d'un édit appelé l'*édit de grâce*, dans lequel le roi parla en souverain qui pardon-

ne. Après cet événement, si funeste au calvinisme et si heureux pour la France, le roi partit et alla secourir le duc de Nevers, nouveau duc de Mantoue, contre l'empereur qui lui refusait l'investiture de ce duché. Arrivé en Piémont, il força le Pas de Suze en 1629, ayant sous lui les maréchaux de Créqui et de Bassompierre; battit le duc de Savoie, et signa un traité à Suze, par lequel ce prince lui remit cette ville pour sûreté de ses engagements. Louis XIII fit ensuite lever le siége de Casal, et mit son allié en possession de son état. Le duc de Savoie n'ayant rien exécuté du traité de Suze, la guerre se renouvela en Savoie, en Piémont et dans le reste de l'Italie. Le marquis de Spinola occupait le Montferrat avec une armée espagnole. Le cardinal de Richelieu voulut le combattre lui-même, et le roi le suivit bientôt après. L'armée française s'empare de Pignerol et de Chambéry en deux jours; le duc de Montmorency remporte avec peu de troupes une victoire au combat de Veillane sur les Impériaux, les Espagnols et les Savoisiens réunis, en juillet 1630. La même armée défit, peu de temps après, les Espagnols au pont de Carignan, et délivra Casal. Ces succès amenèrent le traité de Quiérasque, conclu en 1631, et ménagé par Mazarin, depuis cardinal. Le duc de Nevers fut confirmé, par ce traité, dans la possession de ses états. Louis XIII et Richelieu, de retour à Paris, y trouvèrent beaucoup plus d'intrigues qu'il n'y en avait en Italie, entre l'Empire, l'Espagne, Rome et la France. Gaston d'Orléans, frère unique du roi, et la reine-mère, tous deux mécontents et jaloux du cardinal, se retirèrent, l'un en Lorraine et l'autre à Bruxelles. Se voyant sans ressource en Lorraine, Gaston porta le malheur qui l'accompagnait en Languedoc, dont le duc de Montmorency était gouverneur. Montmorency, engagé dans sa révolte, fut blessé et fait prisonnier à la rencontre de Castelnaudari, le 1er. septembre 1631. Le moment de la prise de ce général fut celui du découragement de Gaston et de tout son parti. Le procès fut fait au prisonnier selon la rigueur des lois, et, le 30 octobre suivant, il eut la tête tranchée à Toulouse, sans que le souvenir de ses victoires pût le sauver. Gaston, toujours fugitif, avait passé de Languedoc à Bruxelles, et de Bruxelles en Lorraine. Le duc Charles IV fut la victime de sa complaisance pour lui. Le roi réunit le duché de Bar à la couronne; il s'empara de Lunéville et de Nancy en 1633, et l'année suivante de tout le duché. Gaston ayant fait cette année un traité avec l'Espagne, fut invité à se réconcilier avec le roi, et accepta la paix qu'on lui offrit. Les Espagnols, irrités contre la France, qui protégeait ouvertement la révolte des Hollandais, surprirent Trèves le 26 mars 1635, égorgèrent la garnison française, et arrêtèrent prisonnier l'électeur, qui s'était mis sous la protection du monarque français, au mépris de ce qu'il devait à l'empereur et au corps germanique. La guerre fut aussitôt déclarée à l'Espagne; il y eut une ligue offensive et défensive entre la France, la Savoie et le duc de Parme: Victor-Amédée en fut fait capitaine général. Les événements de cette nouvelle guerre, qui dura 13 ans contre l'em-

pereur, et 25 contre l'Espagne, furent mêlés de bons et de mauvais succès. L'alliance que fit le roi avec les Suédois et les protestants d'Allemagne porta, contre ses intentions, un grand coup à la religion catholique. On se battit en Alsace, en Lorraine, en Franche-Comté et en Provence, où les Espagnols avaient fait une descente. Le duc de Rohan les défit sur les bords du lac de Cosme le 18 avril 1636; mais d'un autre côté ils prenaient Corbie. Cet échec met l'effroi dans Paris; on y lève 20,000 hommes, laquais pour la plupart ou apprentis. Le roi s'avance en Picardie, et donne au duc d'Orléans la lieutenance générale de son armée, forte de 50,000 hommes. Les Espagnols furent obligés de repasser la Somme; et les Impériaux qui avaient pénétré en Bourgogne se virent repoussés jusqu'au Rhin par le cardinal de la Valette et par le duc de Weimar, avec perte de près de 8,000 hommes. L'année suivante, 1637, fut encore plus favorable à la France. Le comte d'Harcourt reprit les îles de Lérins, que les Espagnols occupaient depuis deux ans. Le maréchal de Schomberg les battit en Roussillon, le duc de Savoie et le maréchal de Créqui, en Italie, tandis que le cardinal de la Valette prenait Landreci et la Chapelle, le maréchal de Châtillon Yvoi et Damvilliers, et que le duc de Weimar battait les Lorrains. Ce général soutint la gloire des armes françaises en 1638. Il gagna une bataille complète, dans laquelle il fit quatre généraux de l'empereur prisonniers, entre autres le fameux Jean de Wert. Louis XIII eut l'année suivante, 1639, six armées sur pied, l'une vers les Pays-Bas, une autre vers le Luxembourg, la troisième sur les frontières de Champagne, la quatrième en Languedoc, la cinquième en Italie, la sixième en Piémont. Celle de Luxembourg, commandée par le marquis de Feuquières, qui assiégeait Thionville, fut défaite par Piccolomini. La fin de l'année 1640 fut plus heureuse: la France fit naître une révolte en Catalogne, et envahit cette province. Cependant le Portugal s'était révolté contre l'Espagne, et avait donné le sceptre au duc de Bragance. On négociait toujours en faisant la guerre; elle était au-dedans et au dehors de la France. Le comte de Soissons, inquiété par le cardinal de Richelieu, signa un traité avec l'Espagne, et fit des rebelles dans le royaume. Il remporta, le 6 juillet 1641, à la Marfée, près de Sédan, une victoire qui aurait été funeste au cardinal, si le vainqueur n'y avait trouvé la mort. Le maréchal de la Meilleraie et le maréchal de Brézé eurent quelques succès en Allemagne. La guerre y fut continuée en 1642 avec désavantage; mais on fut plus heureux ailleurs. La Meilleraie fit la conquête du Roussillon. Tandis qu'on enlevait cette province à la maison d'Autriche, il se formait une conspiration contre le cardinal. Pendant ces intrigues sanglantes, Richelieu et Louis XIII, tous deux attaqués d'une maladie mortelle, étaient près de descendre au tombeau: ils moururent l'un et l'autre, le ministre le 4 décembre 1642, et le roi le 14 mai 1643, dans la 42e année de son âge, après un règne de 33 ans, et à pareil jour que Henri IV son père. Les vues de ce

prince étaient droites, son esprit sage et éclairé, ses mœurs pures; mais son caractère faible et timide. Il n'eut point à se reprocher ces passions qui déshonorent le trône d'un si grand nombre de princes. « Ses amours, dit un » historien, étaient purement » spirituels d'ame à ame, et les » jouissances en étaient vierges. » Jamais il n'usa de la moindre » liberté envers les femmes. La » reine ayant un jour reçu un » billet, l'attacha à la tapisserie » de sa chambre, afin de ne pas » oublier d'y répondre. Le roi, » auquel elle en voulait faire un » mystère, étant entré, elle dit » à mademoiselle d'Hautefort de » prendre et de serrer ce billet; » ce qu'elle fit : le roi voulut le » lui ôter, et ils se débattirent » assez long-temps en badinant; » mais mademoiselle d'Hautefort ne pouvant plus se défen» dre, mit le billet dans son » sein, et le jeu finit, le roi » n'ayant pas osé porter sa cu» riosité plus loin. » Il n'imaginait point, mais il jugeait bien, et son ministre ne le gouvernait qu'en le persuadant. Fils et père de deux des plus grands rois que la France ait eus, il affermit le trône encore ébranlé de Henri IV, et prépara les merveilles du règne de Louis XIV. Les catholiques lui ont reproché les efforts qu'il fit pour maintenir ou rétablir les protestants d'Allemagne contre les efforts de l'empereur; mais des vues politiques lui cachèrent sans doute dans cette circonstance les intérêts de la religion. Il écrivit au pape, qui s'en plaignait, qu'il était prêt à abandonner ses alliés, si l'Espagne voulait l'aider à détruire le *huguenotisme*. Mais est-il vraisemblable que l'Espagne et l'empereur surtout n'eussent pas accepté une telle offre, si elle avait été faite sérieusement. Sa *Vie* a été écrite par Le Vassor, le père Griffet, Dupin, M. de Bury : celle-ci est en 4 vol. in-12. Un protestant publia, en 1643, le prétendu *Codicille de Louis XIII*, 3 petits vol. in-18. C'est un recueil rempli d'absurdités, et si rare qu'il a été vendu jusqu'à 90 livres. *Voyez* le Mercure de France, septembre 1754, p. 78 et suivantes. [Bassompierre disait que sous le règne de Louis XIII, le titre de favori était *une charge* : aux despotiques Concini et Luynes succéda Richelieu. Plus puissant que ses prédécesseurs, il fut au moins utile à la France. Louis XIII eut deux maîtresses, ou plutôt deux amies, mademoiselle Hautefort et mademoiselle La Fayette; mais ces liaisons étaient, comme on l'a déjà dit, pures et dignes de son cœur. Après avoir été long-temps éloigné de la reine, il se rapprocha d'elle par un simple hasard. Mademoiselle La Fayette portant ombrage au cardinal ministre, celui-ci était parvenu à l'éloigner de la cour. Elle se retira au couvent des Visitandines de Paris. Louis, peu de jours après, se trouvant à la chasse à Grosbois, s'écarta de sa suite, et vint seul voir Mlle La Fayette, avec laquelle il s'entretint quatre heures. Il est à croire qu'elle lui conseilla de se rapprocher de la reine. Louis la quitta fort tard, et ne pouvant plus se rendre à Grosbois, vint au Louvre, où il ne trouva pour lui ni table ni lit. (Le Louvre n'était pas son habitation ordinaire) La reine, ayant appris ce qui se passait, lui proposa à souper et à coucher, et de cette rencontre imprévue naquit Louis

XIV, qui trouva déjà préparé par Richelieu le grand siècle qui l'a illustré.

LOUIS XIV, né à Saint-Germain en Laye le 16 septembre 1638, fils de Lois XIII et d'Anne d'Autriche, fut surnommé *Dieu-Donné*, parce que les Français le regardèrent comme un présent du Ciel accordé à leurs vœux, après 22 ans de stérilité de la reine. La gloire de son règne lui acquit ensuite le surnom de *Grand*. Il parvint à la couronne le 14 mai 1643, sous la régence d'Anne d'Autriche sa mère. Cette princesse continua la guerre contre le roi d'Espagne Philippe IV, son frère. Le duc d'Enghien, depuis le *grand* Condé, général des armées françaises, gagna la bataille de Rocroy, qui entraîna la prise de Thionville. Le maréchal de Brézé battit peu de temps après la flotte espagnole à la vue de Carthagène, tandis que le maréchal de la Mothe remportait plusieurs avantages en Catalogne. Les Espagnols reprirent Lérida l'année d'après, 1644, et firent lever le siége de Tarragone; mais la fortune était favorable aux Français en Allemagne, et en Flandre. Le duc d'Enghien se rendit maître de Philisboug et de Mayence, Roze prit Oppenheim; et le maréchal de Turenne conquit Worms, Landau, Neustadt et Manheim. L'année suivante, 1645, fut encore plus glorieuse à la France. Elle étendit ses conquêtes en Flandre, en Artois, en Lorraine et en Catalogne. Torstenson, général des Suédois, alliés de la France, remporta une victoire sur les Impériaux dans la Bohême. Turenne prit Trèves et y rétablit l'électeur, devenu libre par la médiation du roi. Le duc d'Enghien (que nous nommerons le prince de Condé) gagna la bataille de Nordlingue, prit Furnes et Dunkerque l'année d'après, et remporta une victoire complète sur l'archiduc dans les plaines de Lens en 1648, après avoir réduit Ypres. Le duc d'Orléans s'était distingué par la prise de Courtrai, de Bergues, et de Mardick; la flotte espagnole avait été battue sur les côtes d'Italie par une flotte de vingt vaisseaux et vingt galères, qui composaient presque toute la marine de France; Guébriant avait pris Rotweil, le comte de Harcourt s'était rendu maître de Balaguier. Ces succès ne contribuèrent pas peu à la paix conclue à Munster en 1648, entre le roi, l'empereur Ferdinand III, Christine, reine de Suède, et les états de l'Empire. Par ce traité, Metz, Toul, Verdun et l'Alsace demeurèrent au roi en toute souveraineté. L'empereur et l'Empire lui cédèrent tous leurs droits sur cette province, sur Brisach, sur Pignerol, et sur quelques autres places. Dans le temps que cette paix avantageuse faisait respecter au dehors la puissance de Louis XIV, les frondeurs (parti formé contre le cardinal Mazarin), forçaient le roi de quitter la capitale. Il allait avec sa mère, son frère et le cardinal, de province en province, poursuivi par ses sujets. Les Parisiens, excités par le duc de Beaufort, par le coadjuteur de Paris, et surtout par le prince de Condé, levèrent des troupes, et il en coûta du sang avant que la paix ne se fît. Les ducs de Bouillon et de la Rochefoucauld, partisans des frondeurs, firent soulever la Guienne, qui ne fut calmée que par la présence du roi et de la reine régente.

Les Espagnols, profitant de ces troubles, faisaient des conquêtes par eux-mêmes ou par leurs alliés en Champagne, en Lorraine, en Catalogne et en Italie; mais le maréchal du Plessis-Praslin les battit à Rethel, et après avoir gagné une bataille contre le maréchal de Turenne, lié avec le duc de Bouillon son frère, il recouvra Château-Porcien et les autres villes situées entre la Meuse et la Loire. Le roi, devenu majeur, tint son lit de justice en 1651 pour déclarer sa majorité. L'éloignement du cardinal Mazarin, retiré à Cologne, semblait avoir rendu la tranquillité à la France: son retour en 1652 ralluma la guerre civile. Le parlement de Paris avait donné en vain plusieurs arrêts contre lui; ils furent cassés par un arrêt du conseil d'état. Le prince de Condé se tourna du côté des rebelles, et fut nommé généralissime des armées. Il défit le maréchal d'Hocquincourt à Bléneau, mais ayant été attaqué par l'armée royale dans le faubourg Saint-Antoine, il aurait été fait prisonnier, si les Parisiens ne lui avaient ouvert leurs portes, et n'avaient fait tirer sur les troupes du roi le canon de la Bastille. On négocia bientôt de part et d'autre pour appaiser les troubles. La cour se vit obligée de renvoyer Mazarin qui en était le prétexte. Les Espagnols profitèrent encore de ces querelles. L'archiduc Léopold prit Gravelines et Dunkerque; don Juan d'Autriche, Barcelone; le duc de Mantoue, Casal; mais à peine la tranquillité eût-elle été rendue à la France, que les étrangers perdirent ce qu'ils avaient conquis. Les généraux français reprirent Rethel, Sainte-Ménéhould, Bar, Ligny; le maréchal de Grancey gagna une bataille en Italie contre le marquis de Caracène; on eut des succès en Catalogne; le vicomte de Turenne battit l'armée espagnole en 1654, réduisit le Quesnoy et fit lever le siége d'Arras. Cet exploit important rassura la France et le cardinal de Mazarin, qui était revenu de nouveau, et dont la fortune, dit le président Hénault, dépendait presque de l'événement de cette journée. Le roi ne s'y trouva point, et aurait pu y être. Ce fut dans cette guerre qu'il fit sa première campagne: il était allé à la tranchée au siége de Stenai; le cardinal ne voulut pas qu'il exposât davantage sa personne, sur laquelle reposaient le sort de l'armée et le repos de l'état. Le maréchal de Turenne soutint sa réputation les années suivantes, et se signala surtout en 1658; il prit Saint-Venant, Bourbourg, Mardick, Dunkerque, Furnes, Dixmude, Ypres, Mortagne. Le prince de Condé et don Juan ayant ramassé toutes leurs forces, tentèrent en vain de secourir Dunkerque; Turenne les défit à la journée des Dunes. La paix fut conclue en 1659, dans l'île des Faisans, par Mazarin et don Louis de Haro, plénipotentiaires des deux puissances. C'est ce qu'on nomme *la paix des Pyrénées*. Les principaux articles de ce traité furent le mariage du roi avec l'infante Marie-Thérèse; la restitution de plusieurs places à l'Espagne, et le rétablissement du prince de Condé. Le mariage du roi se fit à Saint-Jean-de-Luz avec beaucoup de magnificence. Les deux époux revinrent triomphants à Paris, et leur entrée dans cette capitale eut un

éclat dont on se souvint longtemps. Le cardinal Mazarin mourut l'année suivante, 1661. Le roi, qui, par reconnaissance pour ses services n'avait point voulu gouverner de son vivant, prit en main les rênes de son empire, et les tint avec une fermeté qui surprit dans un jeune monarque, chez lequel on n'avait remarqué jusqu'alors que du goût pour les plaisirs. Il vérifia ce que Mazarin avait dit de ce prince, en confidence au maréchal de Grammont: « Il y a de l'étoffe en lui pour » faire quatre rois et un hon- » nête homme. » Tout prit une face nouvelle. Il fixa à chacun de ses ministres les bornes de son pouvoir, se faisant rendre compte de tout à des heures réglées, leur donnant la confiance qu'il fallait pour accréditer leur ministère, et veillant sur eux pour les empêcher d'en trop abuser. Une chambre fut établie pour mettre de l'ordre dans les finances, dérangées par un long brigandage. Le surintendant Foucquet, condamné par des commissaires à un bannissement, eut pour successeur le grand Colbert, ministre qui répara tout, et qui créa le commerce et les arts. Des colonies françaises partirent pour s'établir à Madagascar et à Cayenne; les académies des sciences, de peinture et de sculpture furent établies; des manufactures de glaces, de points de France, de toiles, de laines, de tapisseries, furent érigées dans tout le royaume. Le canal de Languedoc, pour la jonction des deux mers fut commencé; on rétablit la discipline parmi les troupes ainsi que l'ordre dans la police et dans la justice; tous les arts furent encouragés au-dedans et même au dehors du royaume; soixante savants de l'Europe reçurent de Louis XIV des récompenses et furent étonnés d'en être connus. « Quoique le roi ne soit » pas votre souverain, leur écri- » vait Colbert, il veut être votre » bienfaiteur; il vous envoie » cette lettre de change comme » un gage de son estime. » Un Florentin, un Danois, recevaient de ces lettres datées de Versailles. Plusieurs étrangers habiles furent appelés en France, et récompensés d'une manière digne d'eux et du rémunérateur. Louis XIV faisait à 22 ans ce que Henri IV avait fait à 50. Né avec le talent de régner, il savait se faire respecter par les puissances étrangères, autant qu'aimer et craindre par ses sujets. Il exigea en 1662 une réparation authentique de l'insulte faite au comte d'Estrades, son ambassadeur à Londres, par le baron de Watteville, ambassadeur d'Espagne, qui prétendait avoir le pas sur lui. La satisfaction que lui fit deux ans après le pape Alexandre VII, de l'attentat des Corses sur le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, ne fut pas moins éclatante. Le cardinal Chigi, légat et neveu du pontife, vint en France pour faire au roi des excuses publiques. Quoique la paix régnât dans tous les états chrétiens, il envoya au secours des Allemands, contre les Turcs, une petite armée qui prit Gigeri. Ses troupes, conduites par les comtes de Coligni et de la Feuillade, contribuèrent beaucoup à la victoire de Saint-Gothard, en 1664. Ses armes triomphaient sur mer comme sur terre. Le duc de Beaufort prit et coula à fond un grand nombre de vaisseaux algériens, mais il périt dans cette action. Les Anglais et les Hollandais

étaient alors en dispute pour le commerce des Indes occidentales. Le roi, allié avec ces derniers, les secourut contre les premiers. Il y eut quelques batailles navales; les Anglais perdirent l'île de Saint-Christophe, mais ils y rentrèrent par la paix conclue à Breda en 1667. Philippe IV, père de la reine, était mort deux ans auparavant; le roi croyait avoir des prétentions sur son héritage, et surtout sur les Pays-Bas. Il marcha en Flandre pour les faire valoir, comptant plutôt sur ses forces que sur la légitimité de ses droits. Il était à la tête de 35,000 hommes; Turenne était, sous lui, le général de cette armée. Louvois, nouveau ministre de la guerre, et digne émule de Colbert, avait fait des préparatifs immenses pour la campagne. Des magasins de toute espèce étaient distribués sur la frontière. Louis courait à des conquêtes assurées. Les Espagnols, qui n'avaient pas même imaginé que le roi pût envahir leurs états au milieu de la paix, n'avaient fait aucuns préparatifs. Il entra dans Charleroi comme dans Paris. Ath, Tournay furent prises en deux jours; Furnes, Armentières, Courtrai, Douai, ne tinrent pas davantage. Lille, la plus florissante ville de ces pays, la seule bien fortifiée, capitula après neuf jours de siége. La conquête de la Franche-Comté, faite l'année suivante 1668, fut encore plus rapide. Louis XIV entra dans Dôle au bout de quatre jours de siége, douze jours après son départ de Saint-Germain. Enfin, en trois semaines toute la province lui fut soumise. Tant de fortune réveilla l'Europe assoupie: un traité entre la Hollande, l'Angleterre et la Suède, pour tenir la balance de l'Europe, et réprimer l'ambition du jeune roi, fut proposé et conclu en cinq jours; mais il n'eut d'autre suite que d'amener la paix, qui se fit avec l'Espagne à Aix-la-Chapelle, le 2 mai de la même année. Le roi rendit la Franche-Comté, et garda les villes conquises dans les Pays-Bas. Pendant cette paix, Louis continua, comme il l'avait commencé, à régler, à fortifier, à embellir son royaume. Les ports de mer, auparavant déserts, furent entourés d'ouvrages pour leur ornement et leur défense, couverts de navires et de matelots, et continrent bientôt soixante grands vaisseaux de guerre. L'hôtel des Invalides, où des soldats blessés et vainqueurs trouvent les secours spirituels et temporels, s'élevait en 1671 avec une magnificence vraiment royale. L'Observatoire était commencé depuis 1665. On traçait une méridienne d'un bout du royaume à l'autre. L'académie de Saint-Luc était fondée à Rome pour former nos jeunes peintres. Les traductions des bons auteurs grecs et latins s'imprimaient au Louvre à l'usage du dauphin, confié aux plus éloquents et aux plus savants hommes de l'Europe. Rien n'était négligé. On bâtissait des citadelles dans tous les coins de la France, et on formait un corps de troupes composé de 400,000 soldats. Louis XIV résolut de conquérir les Pays-Bas, et commença par la Hollande en 1672. Au mois de mai, il passa la Meuse avec son armée, commandée sous lui par le prince de Condé et par le maréchal de Turenne. Les places d'Orsoy, Burick, Wesel,

Rhinberg, Emmerick, Groll, furent réduites en six jours. Toute la Hollande s'attendait à passer sous le joug, dès que le roi serait au-delà du Rhin; il y fut bientôt. Ses troupes traversèrent ce fleuve en présence des ennemis. La reddition de plus de quarante places, la plupart mal défendues ou mal pourvues, fut le fruit de ce passage. Les provinces de Gueldre, d'Utrecht et d'Over-Yssel se rendent. Les états assemblés à la Haye, se sauvent à Amsterdam avec leurs biens et leurs papiers. Dans cette extrémité, ils font percer les digues qui retenaient les eaux de la mer. Amsterdam fut comme une vaste forteresse au milieu des flots. Il n'y avait plus de conquêtes à faire dans un pays inondé. Louis quitte son armée, laissant Turenne et Luxembourg achever la guerre. L'Europe, effrayée de ses succès, était dès lors conjurée contre lui. L'empereur, l'Espagne, l'électeur de Brandebourg, réunis, étaient de nouveaux ennemis à combattre. Louis XIV, afin de s'assurer la supériorité d'un autre côté, s'empara de la Franche-Comté. Turenne entra dans le Palatinat où ses troupes commirent des excès horribles. Le comte de Schomberg battit les Espagnols dans le Roussillon. Le prince de Condé livra à Senef, au prince d'Orange, une bataille dont les deux partis s'attribuèrent le succès. Turenne, qui avait passé le Rhin à Philisbourg, remporta quelques avantages sur le vieux Caprara, sur Charles IV, duc de Lorraine, sur Bournonville. Turenne, qui savait tour-à-tour reculer comme Fabius et avancer comme Annibal, vainquit l'électeur de Brandebourg à Turckeim en 1675, tandis que les autres généraux de Louis XIV soutenaient la gloire de ses armes. Tant de prospérités furent troublées par la mort de Turenne. Ce général fut tué d'un coup de canon au milieu de ses victoires, dans le temps qu'il se croyait sûr de vaincre Montécuculli. L'armée française ayant battu en retraite, les Impériaux passèrent le Rhin et entrèrent en Alsace, mais ils ne purent s'y maintenir. Le maréchal de Créqui fut mis en déroute au combat de Consarbruck, et fait prisonnier dans Trèves. En 1676, la fortune fut entièrement pour les Français : le duc de Vivonne, secondé par Duquesne, lieutenant général de l'armée navale de France, gagna deux batailles contre Ruyter, amiral de Hollande, qui périt dans la dernière, et qui fut regretté par Louis XIV comme un grand homme. Ce monarque était alors en Flandre, où Condé, Bouchain, Aire et le fort de Linck reçurent ses lois. La campagne de 1677 s'ouvrit par la prise de Valenciennes et de Cambrai. Philippe, duc d'Orléans, frère unique du roi, gagna contre le prince d'Orange la bataille de Cassel, lieu célèbre par la victoire qu'un autre Philippe, roi de France, y avait remportée 350 ans auparavant. Le maréchal de Créqui battit le prince Charles de Lorraine auprès de Strasbourg, l'obligea de repasser le Rhin, et l'ayant repassé lui-même, assiégea et prit Fribourg. Les succès n'étaient pas moindres en Flandre et en Allemagne. Le roi forma lui-même en 1678 le siége de Gand et celui d'Ypres, et se rendit maître de ces deux places. L'armée d'Allemagne, sous les ordres de Créqui, mit les ennemis en déroute à la tête

du pont de Rheinsfeld, et brûla celui de Strasbourg, après en avoir pris tous les forts en présence de l'armée ennemie. Cette glorieuse campagne finit par la paix, qui fut signée en 1678. Il y eut trois traités, l'un entre la France et la Hollande, le deuxième avec l'Espagne, le troisième avec l'empereur et avec l'Empire, à la réserve de l'électeur de Brandebourg. Par ces traités, la France resta en possession de la Franche-Comté, d'une partie de la Flandre, et de la forteresse de Fribourg. Ce qu'il y eut de remarquable dans le traité signé avec les Hollandais, c'est qu'après avoir été l'unique objet de la guerre de 1672, ils furent les seuls à qui tout fut rendu. On venait de signer cette paix à Nimègue, lorsque le prince d'Orange, qui n'en était pas encore authentiquement informé, livra le sanglant et inutile combat de Saint-Denis, où les Français et les ennemis firent une perte à peu près égale. Louis XIV ayant dicté des lois à l'Europe, victorieux depuis qu'il régnait, n'ayant assiégé aucune place qu'il n'eût prise, à la fois conquérant et politique, mérita le surnom de *Grand*, que l'Hôtel-de-ville de Paris lui déféra en 1680. Ce monarque fit de la paix un temps de conquête : l'or, l'intrigue et la terreur lui ouvrirent les portes de Strasbourg et de Casal; le duc de Mantoue, à qui appartenait cette dernière ville, y laissa mettre garnison française. Louis XIV, craint partout, ne songea qu'à se faire craindre davantage. Le pape Innocent XI ne s'étant pas montré favorable au dessein qu'avait le roi d'étendre le droit de régale sur tous les diocèses de sa nomination, ce prince fit donner en 1682, une déclaration par le clergé de France, renfermée en quatre propositions. La première est, que *le pape n'a aucune autorité sur le temporel des rois;* la deuxième, que *le concile est au-dessus du pape;* la troisième, que *l'usage de la puissance apostolique doit être réglée par les canons;* et la quatrième, qu'*il appartient principalement au pape de décider en matière de foi, mais que ses décisions ne sont irréformables qu'après que l'Église les a reçues.* (*Voyez* Innocent XII, Soardi, Sfondrati.) Le différend avec le pontife fut poussé au point de s'emparer du Comtat et à faire craindre les dernières extrémités. L'affaire des franchises, qu'Innocent voulait abolir, augmenta l'animosité réciproque : et l'on peut dire que le roi s'opiniâtra peu sagement à maintenir un abus que l'empereur et les autres princes avaient laissé abolir sans répugnance. La conduite que Lavardin de Beaumanoir tint à Rome à cette occasion, était peu digne d'un ambassadeur de France. Louis donnait en même temps son attention à divers autres objets. Il établit une chambre contre les empoisonneurs, qui en ce temps-là infestaient la France. Une chaire de droit français fut fondée, tandis que d'habiles gens travaillaient à la réforme des lois. Le canal de Languedoc fut enfin navigable en 1681. Le port de Toulon sur la Méditerranée fut construit à frais immenses, pour contenir 60 vaisseaux de ligne, avec un arsenal et des magasins magnifiques; sur l'Océan, le port de Brest se formait avec la même grandeur; Dunkerque, le Havre-de-Grâce

se remplissaient de vaisseaux; la nature était forcée à Rochefort; des compagnies de cadets dans les places, de gardemarine dans les ports, furent instituées et composées de jeunes gens qui apprenaient les arts convenables à leur profession, sous des maîtres payés du trésor public; 60,000 matelots étaient retenus dans le devoir par des lois aussi sévères que celles de la discipline militaire; enfin, on comptait plus de 100 gros vaisseaux de guerre, dont plusieurs portaient cent canons: il ne restaient pas oisifs dans les ports. Les escadres, sous le commandement de Duquesne, nettoyaient les mers infestées par les corsaires de Barbarie. Alger fut bombardé en 1684, et les Algériens obligés de faire les soumissions qu'on exigea d'eux. Ils rendirent les esclaves chrétiens, et donnèrent encore de l'argent. L'état de Gênes ne s'humilia pas moins devant Louis XIV que celui d'Alger. Gênes avait vendu de la poudre aux Algériens et des galères aux Espagnols; elle fut bombardée la même année, et n'obtint sa tranquillité que par une satisfaction bien humiliante: le doge, accompagné de quatre sénateurs, vint à Versailles faire tout ce que le roi voulut exiger de sa patrie. La loi de Gênes est, que le *doge perd sa dignité et son titre dès qu'il est sorti de la ville;* Louis voulut qu'il les conservât. Des ambassadeurs du roi de Siam avaient flatté, l'année d'auparavant, le goût que le monarque français avait pour les choses d'éclat. Tout semblait alors garantir une paix durable. Pour l'assurer davantage, Louis résolut d'étouffer le germe des guerres civiles qui avaient tant de fois désolé l'état. Il y avait long-temps qu'il songeait à supprimer l'édit de Nantes; ce fut en 1685 qu'il en ordonna la révocation; il fit abattre les temples des calvinistes, et la religion catholique fut rétablie dans tout le royaume. Cet événement, qui dans le temps où nous sommes, a exalté toutes les têtes, qui a fait la matière de tant de satires lancées contre la mémoire de Louis XIV, et qu'après un siècle révolu, un autre événement, qui fut la suite immédiate du rappel des huguenots, a si terriblement justifié, semble demander ici une discussion particulière, plus longue que ne comporte la nature de ce Dictionnaire, mais trop assortie aux circonstances pour qu'on puisse nous en faire un reproche. Nous laisserons parler un auteur contemporain, parfaitement instruit de tous les détails de cette révocation fameuse, trop intéressé à la chose pour dissimuler les plaies faites à un royaume dont il était l'héritier; trop éclairé, trop présent à tout pour avoir ignoré la vérité. Louis, dauphin, père de Louis XV, le sage et vertueux élève de Fénelon, dans un Mémoire qui a passé à ses descendants, et qui était entre les mains du roi Louis XVI, s'exprime de cette manière: « Je ne m'attacherai pas à considérer ici les maux que l'hérésie a faits en Allemagne, dans les royaumes d'Angleterre, d'Ecosse et d'Irlande, dans les Provinces-Unies et ailleurs; c'est du royaume seul qu'il est question. Je ne rappellerai pas même dans le détail cette chaîne de désordres consignés dans tant de monuments authentiques, ces assemblées secrètes, ces serments

d'association, ces ligues avec l'étranger, ces refus de payer les tailles, ces pillages des deniers publics, ces menaces séditieuses, ces conjurations ouvertes, ces guerres opiniâtres, ces sacs de villes, ces incendies, ces massacres réfléchis, ces attentats contre les rois, ces sacriléges multipliés et jusqu'alors inouïs; il me suffit de dire que depuis François Ier jusqu'à nos jours, c'est-à-dire sous sept règnes différents, tous ces maux et d'autres encore ont désolé le royaume avec plus ou moins de fureur. Voilà, dis-je, le fait historique, que l'on peut charger de divers incidents, mais que l'on ne peut contester substantiellement et révoquer en doute. Et c'est ce point capital qu'il faut toujours envisager dans l'examen politique de cette affaire. Or, partant du fait notoire, il m'est peu important de discuter si tous les torts attribués aux huguenots furent uniquement de leur côté. Il est hors de doute que les catholiques auront eu aussi les leurs, et je leur en connais plus d'un, dans l'excès de leurs représailles. Il ne s'agit pas même de savoir si le conseil des rois a toujours bien vu et s'il a sagement opéré dans ces jours de confusion; si la sanglante expédition de Charles IX, par exemple, fut un acte de justice, devenu nécessaire à la sûreté de sa personne et à celle de l'état, comme le soutiennent quelques-uns; ou l'effet d'une politique ombrageuse et une indigne vengeance, comme d'autres le prétendent: que l'hérésie ait été la cause directe, ou seulement l'occasion habituelle et toujours renaissante de ces différens désordres, toujours est-il vrai de dire qu'ils n'auraient jamais eu lieu sans l'hérésie; ce qui suffit pour faire comprendre combien il importait à la sûreté de l'état qu'elle y fût éteinte pour toujours. Cependant on fait grand bruit, on crie à la tyrannie, et l'on demande si les princes ont droit de commander aux consciences, et d'employer la force pour le fait de la religion? Comme c'est de la part des huguenots que viennent ces clameurs, on pourrait, pour réponse, les renvoyer aux chefs de leur réforme. Luther pose pour principe, qu'il faut exterminer et jeter à la mer ceux qui ne sont pas de son avis, à commencer par le pape et les souverains qui le protègent; et Calvin pense à cet égard comme Luther. Nos principes sont bien différents, sans doute. Mais, sans donner au prince des droits qui ne lui sont pas dus, nous lui laissons ceux qu'on ne saurait lui contester; et nous disons qu'il peut et qu'il doit même, comme père de son peuple, s'opposer à ce qu'on le corrompe par l'erreur; qu'il peut et qu'il doit même, comme l'ont fait les plus grands princes de tous les temps, prêter son épée à la religion, non pas pour la propager, ce ne fut jamais l'esprit du christianisme, mais pour réprimer et pour châtier les méchants qui entreprennent de la détruire. Nous disons enfin que, s'il n'a pas le droit de commander aux consciences, il a celui de pourvoir à la sûreté de ses états, et d'enchaîner le fanatisme, qui y jette le désordre et la confusion. Que les ministres huguenots comparent, s'ils le veulent, la conduite modérée que l'on a tenue à leur égard, avec la cruauté des pre-

miers persécuteurs de la religion: j'admets la comparaison, tout injuste qu'elle est, et je dis : que les Césars eussent été fondés à proscrire le christianisme, s'il eût porté ceux qui le professaient à jeter le trouble dans l'empire; mais les chrétiens payaient fidèlement les charges de l'état; ils servaient avec affection dans les armées; on les éloignait des emplois publics, on les emprisonnait, on mettait à mort des légions entières; ils ne résistaient point; ils n'appelaient point les ennemis de l'état; ils ne croyaient point *qu'il fallait égorger les empereurs et les jeter à la mer*. Cependant ils avaient pour eux la justice et la vérité. Leur invincible patience annonçait la bonté de leur cause, comme les révoltes et l'esprit sanguinaire des huguenots prouvent l'injustice de la leur. Il est vrai qu'ils ont causé moins de désordres éclatants sous le règne actuel que sous les précédents, mais c'était moins la volonté de remuer qui leur manquait, que la puissance. Encore se sont-ils rendus coupables de quelques violences, et d'une infinité de contraventions aux ordonnances, dont quelques-unes ont été dissimulées, et les autres punies par la suppression de quelques priviléges. Malgré leurs protestations magnifiques de fidélité, et leur soumission en apparence la plus parfaite à l'autorité, le même esprit inquiet et factieux subsistait toujours, et se trahissait quelquefois. Dans le temps que le parti faisait au roi des offres de services, et qu'il les réalisait même, on apprenait par des avis certains qu'il remuait sourdement dans les provinces éloignées, et qu'il entretenait des intelligences avec l'ennemi du dehors. (*Voyez* Soulier.) Nous avons en main les actes authentiques des synodes clandestins, dans lesquels ils arrêtaient de se mettre sous la protection de Cromwel, dans le temps où l'on pensait le moins à les inquiéter; et les preuves de leurs liaisons criminelles avec le prince d'Orange subsistent également. L'animosité entre les catholiques et les huguenots était aussi toujours la même. Les plus sages réglements ne pouvaient pacifier et rapprocher deux partis, dont l'un avait tant de raisons de suspecter la droiture et les bonnes intentions de l'autre. On n'entendait parler dans le conseil que de leurs démêlés particuliers. Les catholiques ne voulaient point admettre les huguenots aux assemblées de paroisses; ceux-ci ne voulaient point contribuer aux charges de fabrique et de communauté; on se disputait les cimetières et les fondations de charité; on s'aigrissait, on s'insultait réciproquement. Les huguenots, dans les campagnes où ils n'avaient pas de temples, affectaient, dans le désœuvrement des jours de fêtes, de troubler l'office divin par des attroupements autour des églises, et par des chants profanes. Les catholiques, indignés, sortaient quelquefois du lieu saint pour donner la chasse à ces perturbateurs; et quand les huguenots faisaient leurs prêches, ils manquaient rarement d'user de représailles. Il arriva un jour que les habitants d'un village de la Saintonge, tous catholiques, mirent le feu à la maison d'un huguenot qu'ils n'avaient pu empêcher de s'établir parmi eux, donnant pour raison qu'il ne fallait qu'un seul homme pour

répandre peu à peu l'hérésie dans tout le village. Les protecteurs de la réforme firent grand bruit de cette affaire, où il s'agissait d'une chaumière estimée quatre cent soixante livres; et il en fut question dans le conseil. Le roi, en condamnant les habitants du lieu à dédommager le propriétaire de la maison, ne put s'empêcher de dire, « que ses prédécesseurs auraient épargné bien du sang à la France, s'ils s'étaient conduits par la politique prévoyante de ces villageois, dont l'action ne lui paraissait vicieuse que par le défaut d'autorité. » Quoique le roi sût assez que les huguenots n'avaient pour titres primordiaux de leurs priviléges que l'injustice et la violence; quoique les nouvelles contraventions aux ordonnances lui parussent une raison suffisante pour les priver de l'existence légale qu'ils avaient envahie en France les armes à la main, sa majesté néanmoins voulut encore consulter avant de prendre un dernier parti; elle eut des conférences sur cette affaire avec les personnes les plus instruites et les mieux intentionnées du royaume; et, dans un conseil de conscience particulier, dans lequel furent admis deux théologiens et deux jurisconsultes, il fut décidé deux choses, la première, que le roi, pour toutes sortes de raisons, pouvait révoquer l'édit de Henri IV, dont les huguenots prétendaient se couvrir comme d'un bouclier sacré; la seconde, que si sa majesté le pouvait licitement, elle le devait et à la religion et au bien de ses peuples. Le roi, de plus en plus confirmé par cette réponse, laissa mûrir encore son projet pendant près d'un an, employant ce temps à concerter l'exécution par les moyens les plus doux. Lorsque sa majesté proposa dans le conseil de prendre une dernière résolution sur cette affaire, monseigneur, d'après un Mémoire anonyme qui lui avait été adressé la veille, représenta qu'il y avait apparence que les huguenots s'attendaient à ce qu'on leur préparait; qu'il y aurait peut-être à craindre qu'ils prissent les armes, comptant sur la protection des princes de leur religion, et que, supposé qu'ils n'osassent le faire, un grand nombre sortirait du royaume; ce qui nuirait au commerce et à l'agriculture, et par là même affaiblirait l'état. Le roi répondit, qu'il avait tout prévu depuis long-temps, et pourvu à tout; que rien au monde ne lui serait plus douloureux que de répandre une seule goutte du sang de ses sujets; mais qu'il avait des armées et de bons généraux, qu'il emploierait dans la nécessité contre les rebelles qui voudraient eux-mêmes leur perte. Quant à la raison d'intérêt, il la jugea peu digne de considération, comparée aux avantages d'une opération qui rendrait à la religion sa splendeur, à l'état sa tranquillité, et à l'autorité tous ses droits. Il fut conclu, d'un sentiment unanime, pour la suppression de l'édit de Nantes. Le roi, qui voulait toujours traiter en pasteur et en père ses sujets les moins affectionnés, ne négligea aucun des moyens qui pouvaient les gagner en les éclairant. On accorda des pensions, on distribua des aumônes, on établit des missions, on répandit partout des livres qui contenaient des instructions à la portée des simples et des

savants. Le succès répondit à la sagesse des moyens; et quoiqu'il semble, d'après les déclamations emportées de quelques ministres huguenots, que le roi eût armé la moitié de ses sujets pour égorger l'autre, la vérité est que tout se passa au grand contentement de sa majesté, sans effusion de sang et sans désordre. Partout les temples furent démolis ou purifiés; le plus grand nombre fit abjuration; les autres s'y préparèrent, en assistant aux prières et aux instructions de l'Église. Tous envoyèrent leurs enfants aux écoles catholiques. Les plus séditieux, étourdis par ce coup de vigueur, et voyant bien que l'on était en force pour les châtier s'ils tentaient la rébellion, se montrèrent les plus traitables. Ceux de Paris, qui n'avaient plus Claude pour les ameuter, donnèrent l'exemple de la soumission. Les plus entêtés de l'hérésie sortirent du royaume, et avec eux la semence de tous les troubles. Et l'Europe entière fut dans l'étonnement de la promptitude et de la facilité avec laquelle le roi avait anéanti, par un seul édit, une hérésie qui avait provoqué les armes de six rois ses prédécesseurs, et les avait forcés de composer avec elle. On a exagéré infiniment le nombre des huguenots qui sortirent du royaume à cette occasion, et cela devait être ainsi : comme les intéressés sont les seuls qui parlent et qui crient, ils affirment tout ce qui leur plaît. Un ministre qui voyait son troupeau dispersé, publiait qu'il avait passé chez l'étranger. Un chef de manufacture qui avait perdu deux ouvriers, faisait son calcul comme si tous les fabricants du royaume avait fait la même perte que lui. Dix ouvriers sortis d'une ville où ils avaient leurs connaissances et leurs amis, faisaient croire, par le bruit de leur fuite, que la ville allait manquer de bras pour tous les ateliers. Ce qu'il y a de surprenant, c'est que plusieurs maîtres de requêtes, dans les instructions qu'ils m'adressèrent sur leurs généralités, adoptèrent ces bruits populaires, et annoncèrent par là combien ils étaient peu instruits de ce qui devait le plus les occuper. Aussi leur rapport se trouva-t il contredit par d'autres, et démontré faux par la vérification faite en plusieurs endroits. Quand le nombre des huguenots qui sortirent de France à cette époque monterait, suivant le calcul le plus exagéré, à 67,732 personnes, il ne devait pas se trouver parmi ce nombre, qui comprenait tous les âges et tous les sexes, assez d'hommes utiles pour laisser un grand vide dans les campagnes et dans les ateliers, et influer sur le royaume entier. Il est certain, d'ailleurs, que ce vide ne dût jamais être plus sensible qu'au moment où il se fit. On ne s'en aperçut pas alors, et l'on s'en plaint aujourd'hui. Il faut donc en chercher une autre cause. Elle existe en effet, et, si on veut la savoir, c'est la guerre. Quant à la retraite des huguenots, elle coûta moins d'hommes utiles à l'état, que ne lui en enlevait une seule année de guerre civile. Il est bien surprenant que certaines personnes se laissent ébranler par les raisons les plus frivoles, au point de douter s'il n'y aurait pas un avantage à rétablir les choses sur l'ancien pied, et, par conséquent, si l'on n'a pas eu tort de faire ce que l'on a

fait. Mais, dans la supposition, bien fausse assurément, que l'on ait eu tort de faire ce que l'on fit, je maintiens que l'on aurait un bien plus grand tort aujourd'hui de le défaire : ce serait se ruiner à démolir une forteresse, parce qu'on se serait épuisé à l'élever. Il y a des torts dont il faut savoir profiter, des torts qui ne sauraient se réparer que par de plus grands torts encore; et cette opération, si elle en était un, serait de ce genre. Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas leur dire : Vous nous êtes nécessaires; nous vous avons fait une injustice, nous vous en faisons excuse. Quel orgueil une telle démarche n'inspirerait-elle pas à de pareils sujets? Ne se croiraient-ils pas alors plus en droit que jamais de composer avec leur souverain, et plus en état de lui faire la loi? Rappeler les huguenots, ne serait-ce pas rappeler les amis des ennemis de la France? Et ceux qui entretenaient des correspondances avec ces mêmes ennemis, dans le temps qu'on les laissait tranquilles, nous seraient-ils plus fidèles et moins dévoués à nos ennemis, actuellement qu'ils auraient sous les yeux les auteurs de leur disgrâce, et qu'ils se rappelleraient avec reconnaissance ceux qui les ont accueillis dans leurs malheurs? Rappeler les huguenots, ce serait, dans une affaire qui a dû être et qui fut en effet le résultat des plus mûres délibérations, offrir à toute l'Europe une variation de principes pitoyable. En un mot, rappeler les huguenots, ce serait s'écarter de cette politique de fermeté qui fait le soutien des empires, ce serait, en se donnant un grand ridicule, exposer l'état je ne sais à quels dangers. Je ne parle pas encore des intérêts de la religion: car ne serait-ce pas en même temps imprimer à l'hérésie le sceau de la perpétuité en France? ne serait-ce pas exposer tous les nouveaux convertis aux railleries, aux persécutions et au danger évident de la rechute? Ne serait-ce pas exposer la religion à se trouver parmi nous, avant un demi-siècle, dans l'état malheureux où nous la voyons chez les peuples qui nous avoisinent? Je sais que certains prétendus politiques s'imaginent avoir fait une belle découverte, et trouvé le remède à tous les maux, dans un concordat que feraient réciproquement les princes catholiques et huguenots de laisser en repos les sujets des deux religions dans leurs états. Mais, d'abord, la partie ne serait pas égale, puisqu'on mettrait la religion du ciel en parallèle et de niveau avec l'hérésie. Qu'à la bonne heure les luthériens, les zuingliens, les calvinistes et autres novateurs passent entre eux ce concordat; nouveauté pour nouveauté, erreur pour erreur, il n'y aurait point de partie essentiellement lésée dans ce pacte, au lieu que les catholiques ne pourraient le faire qu'avec un désavantage évident : ce serait comme si, pour arranger deux frères qui seraient en différend sur leur légitime, on voulait obliger celui qui a le droit d'aînesse à le partager, par égale portion, avec son cadet, lequel aurait encore la tache de bâtardise. En second lieu, est-ce une vérité bien incontestable, qu'un prince chrétien puisse permettre que le mal se fasse dans ses états, pour obtenir que le bien se fasse dans les états étrangers, et

qu'il puisse dire : Souffrez que Dieu soit honoré chez vous, je souffrirai qu'il soit blasphémé chez moi ? En supposant qu'il le puisse, ce que je ne crois pas, personne assurément ne soutiendra qu'il le doive. En outre, quand même tous les souverains conviendraient entre eux de laisser en repos leurs sujets des deux religions, reste à savoir s'ils voudraient y rester, et s'il serait bien facile de les y obliger. Il n'est pas question de savoir ici comment les deux religions peuvent compatir dans d'autres pays: l'expérience la plus funeste et la plus longue n'a que trop prouvé qu'elles étaient incompatibles dans ce royaume : et c'est, encore un coup, le point auquel il faut s'en tenir, et ne jamais perdre de vue. Catherine de Médicis, en suivant précisément l'idée de ce concordat, avait prétendu ménager et contenir les deux partis; que résulta-t-il de sa politique? la plus grande confusion, qui conduisit enfin à la scène sanglante de la Saint-Barthélemi, qu'elle crut nécessaire pour se débarrasser une bonne fois des huguenots, qu'elle n'avait rendus que plus insolents et plus factieux en les flattant. Mais ce qui vient de se passer dans les Cévennes ne suffit-il pas pour faire toucher au doigt la sagesse de l'opération du roi et la nécessité de la maintenir. C'est par les excès inouis et les horribles brigandages que les huguenots viennent d'exercer dans le Languedoc, qu'il faut juger des autres maux qu'ils eussent pu nous faire pendant la guerre actuelle, s'ils se fussent trouvés au point de puissance où ils étaient encore il y a 25 ans. Et au moment où j'écris ceci, et où le parti semble, par une modération feinte, désavouer les horreurs auxquelles se sont portés les Camisards, des papiers interceptés nous découvrent que les liaisons avec l'Anglais subsistent toujours...» (*V.* la Vie du dauphin, père de Louis XV, tome 2, page 98 et suivantes. On peut consulter encore deux excellents Mémoires de l'abbé C., intitulés : *La voix du vrai patriote catholique; et Mémoire politico-critique, où l'on examine s'il est de l'intérêt de l'Eglise et de l'état d'établir pour les calvinistes du royaume une nouvelle forme de se marier.*) C'est ridiculement et calomnieusement que M. de Mayer a avancé que Louis XIV s'était repenti à sa mort de l'opération la plus réfléchie qu'il eût faite durant son règne; ce repentir est démenti par les preuves les plus décisives. (*Voy.* le *Journ. hist.* et litt., 1er mars 1799, p. 368.) Bayle, qui ne doit pas être suspect aux incrédules, a soutenu que les calvinistes eux-mêmes ont forcé ce prince à révoquer l'édit de Nantes; qu'en cela il n'a fait tout au plus que suivre l'exemple des Etats de Hollande, qui n'ont tenu aucun des traités qu'ils avaient faits avec les catholiques. Il a prouvé que toutes les lois des états protestants ont été plus sévères contre le catholicisme, que celles de France contre le calvinisme. Il rappelle le souvenir des émissaires que les huguenots envoyèrent à Cromwel en 1650, des offres qu'ils lui firent, des résolutions séditieuses qu'ils prirent dans leurs synodes de la Basse-Guienne. Il se moque de leurs lamentations sur la prétendue persécution qu'ils éprou-

vent, et il leur déclare que leur conduite justifie pleinement la sévérité avec laquelle on les a traités en France. (OEuvres de Bayle, tom. 2, p. 534.) Toutes ces réflexions ont été vérifiées d'une manière terrible sous Louis XVI, le rappel des protestants n'ayant pas précédé d'un an le détrônement du roi et le renversement de la monarchie. Tandis que Louis XIV travaillait à assurer la paix dans l'intérieur de son état, une ligue se formait secrètement en Europe entre le duc de Savoie, l'électeur de Bavière, l'électeur de Brandebourg (depuis roi de Prusse), l'empereur, le roi d'Espagne, le prince d'Orange et autres princes inquiets des projets de Louis XIV et de son esprit de conquêtes. Le monarque français résolut de prévenir cette ligue, connue sous le nom de *ligue d'Ausgbourg*, et commença la guerre en 1688, par la dévastation du Palatinat. Mais l'année suivante les confédérés ayant réuni leurs forces, les Français abandonnèrent à leur approche plusieurs bourgs et toutes les places qu'ils avaient prises. Un malheur plus grand pour la France fut le détrônement de Jacques II, et l'élévation du prince d'Orange sur le trône d'Angleterre. L'année 1690 fut plus heureuse. Le maréchal de Luxembourg gagna une bataille contre le prince de Valdeck, à Fleurus. La flotte française, commandée par le comte de Tourville, défit dans la Manche les flottes d'Angleterre et de Hollande. Catinat se rendit maître du Pas-de-Suse, prit Nice, Ville-Franche, et remporta la victoire de Stafarde contre les troupes du duc de Savoie. Le prince d'Orange fut obligé de lever le siége de Limerick en Irlande. Mons dans les Pays-Bas, Valence en Espagne, Carmagnole et Montmélian en Savoie, furent les conquêtes de la campagne suivante. Ces succès furent contre-balancés par la perte de la bataille navale de la Hogue, en 1692. Le combat dura depuis le matin jusqu'à la nuit; 50 vaisseaux français combattirent contre 84. La supériorité du nombre l'emporta. Les Français, obligés de faire retraite, furent dispersés par le vent sur les côtes de Bretagne et de Normandie, et l'amiral anglais leur brûla treize vaisseaux. Cette défaite sur mer, une des premières époques du dépérissement de la marine de France, fut compensée par les avantages qu'on remporta sur terre. Le roi assiégea Namur en personne, prit la ville en huit jours et les châteaux en vingt-deux. Luxembourg empêcha Guillaume de passer la Mehaigne à la tête de 80,000 hommes, et de venir faire lever le siége. Ce général gagna peu de temps après deux batailles, celle de Steinkerque en 1692, et celle de Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. L'année 1694, remarquable par la disette qu'on souffrit, en France, ne le fut par aucun succès éclatant. La campagne de 1695 se réduisit à la prise de Casal, dont les fortifications furent rasées entièrement. Comme les recrues se faisaient difficilement en 1695, des soldats répandus dans Paris enlevaient les gens propres à porter les armes, les enfermaient dans des maisons, et les vendaient aux officiers. Ces maisons s'appelaient des *fours*: il y en avait trente dans la capitale. Le roi, instruit

de cet attentat contre la liberté publique, que le magistrat n'avait osé réprimer de crainte de lui déplaire, fit arrêter les enrôleurs, ordonna qu'ils fussent jugés dans toute la rigueur des lois, rendit la liberté à ceux qui l'avaient perdue par fraude ou par violence, et dit qu'*il voulait être servi par des soldats et non par des esclaves*. On s'attendait à de grands événements du côté de l'Italie en 1696. Le maréchal de Catinat, qui avait remporté l'importante victoire de la Marsaille en 1693 sur le duc de Savoie, était campé à deux lieues de Turin. Ce prince, las de la guerre, conclut un accommodement avec la France le 18 septembre 1696. Par ce traité, Louis XIV lui rendit tout ce qu'il avait pris pendant la guerre, lui paya 4,000,000, eut la vallée de Barcelonnette en échange de Pignerol, et maria le duc de Bourgogne avec la fille aînée du duc. Cette paix particulière fut suivie de la paix générale, signée à Ryswick le 10 octobre 1697. Les eaux du Rhin furent prises pour bornes de l'Allemagne et de la France. Louis XIV garda ce qu'il possédait en deçà de ce fleuve, et rendit ce qu'il avait conquis au-delà. Il reconnut le prince d'Orange pour roi d'Angleterre. Les Espagnols recouvrèrent ce que l'on avait pris sur eux depuis le traité de Nimègue, qui servit presque partout de fondement à celui de Ryswick. Cette paix fut précipitée par le motif de soulager les peuples, accablés par les impôts et la misère. L'Europe se promettait en vain le repos après une guerre si cruelle, après tant de sang répandu, après les malheurs de tant d'états. Depuis long-temps diverses puissances soupiraient après la succession d'Espagne. Charles II, mort sans enfants en 1700, laissa par testament sa couronne à Philippe de France, duc d'Anjou, au préjudice des princes de sa maison. Les potentats de l'Europe, alarmés de voir la monarchie espagnole soumise à la France, s'unirent presque tous contre elle. Les alliés n'eurent d'abord pour objet que de démembrer ce qu'ils pourraient de cette riche succession; et ce ne fut qu'après plusieurs avantages qu'ils prétendirent ôter le trône d'Espagne à Philippe. La guerre commença par l'Italie. L'empereur, voulant procurer ce trône à l'archiduc Charles, y envoya le prince Eugène avec une armée considérable. Il se rendit maître de tout le pays situé entre l'Adige et l'Adda, et manqua de prendre Crémone en 1702. (*Voyez* son article.) L'année suivante fut mêlée de succès et de revers; mais l'année 1704 vit changer la face de l'Europe. L'Espagne fut presque conquise par le Portugal, qui venait d'entrer dans la grande alliance, et dont les troupes étaient fortifiées par celles d'Angleterre et de la Hollande. L'Allemagne fut en un moment délivrée des Français. Les alliés, commandés par le prince Eugène, par Malbrough, par le prince de Bade, taillèrent en pièces à Hochstet l'armée française, commandée par Tallard et Marsin. Cette bataille, dans laquelle 27 bataillons et 4 régiments de dragons furent faits prisonniers, 12,000 hommes tués, 30 pièces de canon prises, ôta aux Français 100 lieues de pays, et du Danube les jeta sur le Rhin. L'année 1705, plus glorieuse pour la France, fut plus

funeste pour l'Espagne. Nice et Ville-Franche furent prises, la victoire de Cassano fut disputée au prince Eugène par le duc de Vendôme, la Champagne garantie d'invasion par Villars. Mais Tessé leva le siége de Gibraltar, les Portugais se rendirent maîtres de quelques places importantes, Barcelone se rendit à l'archiduc d'Autriche, le concurrent de Philippe V dans la succession; Gironne se déclara pour lui. En 1706, la bataille de Ramillies fut perdue par Villeroi, malheureux en Flandre, après l'avoir été en Italie; Anvers, Gand, Ostende et plusieurs autres villes, furent enlevées à la France. Alcantara, en Espagne, tomba entre les mains des ennemis, qui, profitant de cet avantage, s'avancèrent jusqu'à Madrid et s'en rendirent les maîtres. On tenta vainement de prendre Turin; le duc d'Orléans fut défait par le prince Eugène devant cette ville, délivrée par cette bataille. Le mauvais succès de ce siége fit perdre le Milanais, le Modénois, et presque tout ce que l'Espagne avait en Italie. Les Français n'étaient pas pourtant découragés. Ils mirent à contribution, en 1707, tout le pays qui est entre le Mein et le Necker, après que le maréchal de Villars eût forcé les lignes de Stolhoffen. Le maréchal de Berwick remporta à Almanza, le 25 avril de la même année, une victoire signalée, suivie de la réduction des royaumes de Valence et d'Aragon. Le chevalier de Forbin et du Guay-Trouin se distinguèrent sur mer, battirent les flottes ennemies en diverses rencontres, et firent des prises considérables. En 1708, la fortune ne fut favorable aux français ni en Allemagne ni en Italie. La ville de Lille fut prise par les alliés, qui avaient gagné peu de temps auparavant la bataille d'Oudenarde. Les Impériaux, qui s'étaient rendus maîtres du royaume de Naples l'année précédente, s'emparèrent du duché de Mantoue, pendant que les Anglais conquirent le Port-Mahon. Le cruel hiver de 1709 acheva de désespérer la France; les oliviers, les orangers, ressources des provinces méridionales, périrent; presque tous les arbres fruitiers gelèrent; il n'y eut point d'espérance de récolte; le découragement augmenta avec la misère: Louis XIV demanda la paix; mais la hauteur avec laquelle il s'était conduit à l'égard de ses ennemis vaincus les rendit fiers à leur tour. Déjà Malborough avait pris Tournai, dont Eugène avait couvert le siége; déjà ces deux généraux marchaient pour investir Mons. Le maréchal de Villars rassemble son armée, vole au secours de cette ville, et près du village de Malplaquet il livre bataille aux deux généraux de l'empereur; Villars la perd et y est blessé. Le roi, ferme dans l'adversité, mais vivement affligé des malheurs de ses peuples, envoya en 1710 le maréchal d'Uxelles et le cardinal de Polignac pour demander la paix. Il descendit jusqu'à promettre de fournir de l'argent aux alliés, *pour les aider à ôter la couronne à son petit-fils*; ils voulaient plus, ils s'exigeaient qu'il l'obligeât d'abdiquer. Cette demande fit dire au roi: « Puisqu'il faut que je fasse » la guerre, j'aime mieux la faire » à mes ennemis qu'à mes en- » fants. » Philippe V, ayant été battu près de Saragosse, fut obligé de quitter la capitale de

ses états, il y rentra par une victoire. Les négociations pour la paix recommencèrent en 1711, et eurent un effet heureux auprès d'Anne, reine d'Angleterre. Une suspension d'armes fut publiée entre les deux couronnes le 4 août 1711. On commença enfin à Utrecht des conférences pour une pacification générale. La France n'en fut pas moins dans la consternation; des détachements considérables, envoyés par le prince Eugène, avaient ravagé une partie de la Champagne, et pénétré jusqu'aux portes de Reims. L'alarme était à Versailles comme dans le reste du royaume. La mort du fils unique du roi, arrivée depuis un an; le duc de Bourgogne, la duchesse de Bourgogne, leur fils aîné, enlevés rapidement et portés dans le même tombeau, le dernier de leurs enfants moribond, toutes ces infortunes domestiques, jointes aux étrangères, faisaient regarder la fin du règne de Louis XIV comme un temps marqué pour la calamité, ainsi que le commencement l'avait été pour la fortune et pour la gloire; et Dieu, qui l'avait élevé jusqu'à en faire un objet d'envie et de terreur pour les nations voisines, appesantit son bras sur lui, et l'attaqua par les endroits les plus sensibles. Comme père et comme roi, il fut également éprouvé. Environné d'une foule de princes ses enfants, qui faisaient la consolation de sa vieillesse, l'ornement de sa cour, l'espérance du royaume, il semblait que l'Europe n'aurait pas eu assez de couronnes pour leur en donner à tous, et en moins de dix mois il se trouva réduit à souhaiter qu'il lui en restât un seul qui portât la sienne. Tout couvert des lauriers qu'il avait cueillis depuis qu'il était sur le trône, il comptait le nombre de ses années par celui de ses prospérités, et il vit tout à coup sa puissance, auparavant si formidable, devenir le jouet de la fortune et le mépris de ses ennemis. Forcé de demander la paix à ceux qui l'avaient attaqué, lui qui avait accoutumé d'attaquer les autres; à ceux qui l'avaient vaincu, lui qui avait toujours passé pour invincible, il la sollicita sans pouvoir l'obtenir. Louis n'ayant de ressource ni dans la modération des victorieux ni dans les bras des vaincus, en trouva dans sa patience et dans sa résignation sans bornes. Naturellement fort sensible, mais asssez maître de son cœur et de ses yeux pour ne point le paraître, on le vit recevoir les plus tristes nouvelles avec un visage serein, rassurer même le courtisan et le ministre consternés. Le roi conquérant et le père béni comme les anciens patriarches par une nombreuse postérité, parurent moins admirables que le père affligé dans sa famille, et le conquérant réduit à demander la paix, parce que les revers ne lui ôtèrent rien de cette fermeté qui fait le caractère du véritable héros. Quelques écrivains rapportent cette fermeté d'âme à la prédiction qui lui avait été faite de tous ces malheurs par un homme de la petite ville de Salon en Provence. On peut voir cette anecdote décrite d'une manière curieuse et intéressante dans la *Vie* du Dauphin, duc de Bourgogne, par l'abbé Proyart, tom. 2, pag. 113. Le duc de Saint-Simon en parle aussi dans ses *Mémoires*, mais d'une manière plus générale.

(*Voy.* Maréchal de Salon.) Au milieu de ces désastres, le maréchal de Villars force le camp des ennemis à Denain, et sauve la France : cette victoire est suivie de la levée du siége de Landrecies par le prince Eugène, de la prise de Douai, de celle du Quesnoy, de celle de Bouchaiu. Ces avantages, mais plus encore la défection de l'Angleterre, accélérèrent la conclusion de la paix générale. Elle fut signée à Utrecht, par la France et l'Espagne avec l'Angleterre, la Savoie, le Portugal, la Prusse et la Hollande, le 11 avril 1713; et avec l'empereur, le 11 mars 1714, à Rastadt. Par ces différents traités, le roi reconuut l'électeur de Brandebourg, roi de Prusse; ou plutôt il laissa à la maison d'Autriche quelques villes qu'avant la guerre il possédait dans les Pays-Bas catholiques; il promit de faire démolir les fortifications de Dunkerque : les frontières de l'Allemagne restèrent dans l'état où elles étaient après la paix de Ryswick. Les dernières années de la vie de ce prince furent troublées par l'hérésie jansénienne, qu'il s'efforça en vain d'étouffer, en joignant son autorité à celle du pape et de l'Eglise universelle. La mort de Louis fut celle d'un héros chrétien, qui quitte la vie sans se plaindre, et les grandeurs sans les regretter. Le courage d'esprit avec lequel il vit sa fin fut dépouillé de cette ostentation répandue sur toute sa vie. Ce courage alla jusqu'à avouer ses fautes. Il recommanda à son successeur « de soulager ses peuples, » et de ne pas l'imiter dans sa » passion pour la gloire, pour la » guerre, pour les bâtiments. » Il expira le 1er septembre 1715, à 77 ans, dans la 73e année de son règne. Il avait vu 4 rois en Danemarck, 4 en Suède, 5 en Pologne, 4 en Portugal, 3 en Espagne, 4 en Angleterre, 3 empereurs, 9 papes, et plus de 100 autres princes d'Italie ou d'Allemagne. Quoiqu'on lui ait reproché trop de hauteur avec les étrangers dans ses succès, de la faiblesse pour plusieurs femmes, de trop grandes sévérités dans des choses personnelles, des guerres légèrement entreprises, l'embrasement du Palatinat, et les excès horribles commis dans cette province, et dans d'autres de ces contrées par ses ordres exprès, cependant ses grandes qualités, mises dans la balance, l'ont emporté sur ses fautes. La postérité admirera dans son gouvernement une conduite ferme, noble et suivie, quoiqu'un peu trop absolue; dans sa cour, le modèle de la politesse, du bon goût et de la grandeur. Il gouverna ses ministres, loin d'en être gouverné. Il eut des maîtresses, mais elles n'influèrent pas dans les affaires générales, et il cessa d'en avoir depuis que madame de Maintenon eut fixé son cœur. S'il aima les louanges, il souffrit la contradiction. On sait jusqu'où alla son respect pour les choses saintes, son attention à la prière, sa modestie dans les temples, son attachement à la foi de ses ancêtres, sa soumission aux décrets de l'Eglise, son zèle contre les erreurs et les nouveautés, sa haine contre toutes sortes de vices. L'impiété n'osa se montrer devant lui; il put faire des hypocrites, il ne put faire des libertins; pour lui plaire, il fallait être homme de bien, en avoir du moins le masque. Dans sa vie

privée, il fut à la vérité trop plein de sa grandeur, mais affable; ne donnant point à sa mère de part au gouvernement, mais remplissant vis-a-vis d'elle tous les devoirs d'un fils; infidèle à son épouse, mais observant toutes les règles de la bienséance: bon père, bon maître, toujours décent en public, laborieux dans le cabinet, exact dans les affaires, pensant juste, parlant bien, et se montrant aimable avec dignité. On se souvient encore de plusieurs de ses réparties, les unes pleines d'esprit, les autres d'un grand sens. Le marquis de Marivaux, officier général, homme un peu brusque, avait perdu un bras dans une action, et se plaignait au roi, qui l'avait recompensé autant qu'on pouvait le faire pour un bras cassé: « Je vou» drais avoir perdu aussi l'autre, » dit-il, et ne plus servir votre » majesté. » — « J'en serais bien » fâché pour vous et pour moi, » lui répondit le roi; et ce discours fut suivi d'un bienfait..... Lorsque le cardinal de Noailles le vint remercier de la pourpre qu'il lui avait fait obtenir: « Je » suis assuré, monsieur le car» dinal, lui répondit-il, que j'ai » eu plus de plaisir à vous don» ner le chapeau, que vous n'en » avez eu à le recevoir. » Il avait dit quelque chose d'aussi obligeant à Pontchartrain, en le faisant chancelier..... Le prince de Condé étant venu le saluer après le gain d'une bataille, le roi se trouva sur le grand escalier, lorsque le prince, qui avait de la peine à monter à cause de sa goutte, s'écria: « Sire, je de» mande pardon à votre majesté » si je la fais attendre. — Mon » cousin, lui répondit le roi, » ne vous pressez pas; on ne » saurait marcher bien vite, » quand on est aussi chargé de » lauriers que vous l'êtes. » — Le maréchal du Plessis, qui ne put faire la campagne de 1672 à cause de son grand âge, ayant dit au roi « qu'il portait envie à » ses enfants, qui avaient l'hon» neur de le servir; que pour » lui, il souhaitait la mort, puis» qu'il ne lui était plus propre à » rien, » le roi lui dit en l'embrassant: « Monsieur le maréchal, » on ne travaille que pour appro« cher de la réputation que vous » avez acquise. Il est agréable de » se reposer après tant de victoi» res...... » Dans le temps que ce monarque travaillait à établir une discipline austère et inviolable dans ses troupes, il chercha l'occasion d'en donner lui-même un exemple remarquable. L'armée commandée par le grand Condé étant campée dans un endroit où il n'y avait qu'une maison, le roi ordonna qu'on la gardât pour le prince. Condé voulut en vain se défendre de l'occuper; il y fut forcé. « Je ne suis » que volontaire, dit le monar» que, et je ne souffrirai point » que mon général soit sous la » toile, tandis que j'occuperais » une habitation commode. » Louis XIV encouragea et récompensa la plupart des grands hommes; et le même monarque qui sut employer les Condé, les Turenne, les Luxembourg, les Créqui, les Catinat, les Villars dans ses armées; les Colbert, les Louvois dans ses cabinets; choisit les Boileau et les Racine pour écrire son Histoire; les Bossuet et les Fénelon pour instruire ses enfants; et les Fléchier, les Bourdaloue, les Massillon pour l'instruire lui-même. « Quel siècle » plus mémorable! dit l'auteur

» de la *Décadence des lettres et » des mœurs.* Que Louis XIV paraît grand quand, du haut de sa » gloire, on le voit appuyé sur » cette multitude innombrable » d'hommes de génie qui lui » doivent leur renommée, parce » qu'il les a excités, qu'il a créé, » pour ainsi dire, leurs talents, » comme il leur doit également » les fondements inébranlables » de sa grandeur ! » La révolution qui se fit dans les arts, les esprits, les mœurs, influa sur toute l'Europe. Elle s'étendit en Angleterre; elle porta le goût en Allemagne, les sciences en Russie; elle ranima l'Italie languissante : mais c'est peut-être aussi ce qui prépara ou avança les événements qui, sous le second de ses successeurs, jetèrent la France dans un état de dissolution, et donnèrent de si étranges secousses à toute l'Europe : une trop grande extension dans l'usage des lettres, des sciences et de la philosophie, ne pouvait que nuire à la multitude qui n'en a aucun besoin, et dont les qualités essentielles à la société s'altèrent par des spéculations étrangères à son état. (*Voyez* Frédéric-Guillaume Ier, Lilio Giraldi, J.-J. Rousseau.) Depuis qu'une fausse philosophie a entrepris d'anéantir la gloire des princes religieux pour relever celle des héros profanes ; de faire des annales des peuples un dépôt de fiel et de corruption ; de travestir, d'altérer les événements pour les diriger vers le but d'une subversion générale, on a vu des écrivains contester à ce monarque le titre de *grand*, mais, en dépit de la malignité et de la calomnie, son nom vivra dans les fastes des Français, et la postérité le placera à côté de Charlemagne et de Clovis. Moins attaché au centre de l'unité, moins zélé pour la foi de l'Eglise, il aurait trouvé des admirateurs parmi ceux qui le décrient, des panégyristes parmi ses censeurs. Il n'a cessé d'être *grand*, que parce qu'il a fait servir sa puissance à maintenir la foi et à exterminer l'erreur. (*Voy.* la fin des articles Maintenon et Philippe II.) Limiers, Larrei, Reboulet, Lahode et Voltaire ont écrit son *Histoire* ; mais celui-ci est trop court, et a trop donné à son imagination ; les autres, trop diffus, se sont en quelque sorte bornés à compiler et à défigurer des gazettes. [On ne saurait mieux terminer cet article qu'en rapportant les paroles d'un habile historien.... « Louis XIV suppléa par un grand caractère aux dons d'un grand génie; tout ce qu'il conçut, tout ce qu'il exécuta de plus heureux, de plus habile pendant les années triomphantes de son règne, fut *un développement, une amélioration des plans et des actes du cardinal de Richelieu.* Celui-ci, inquiet sur une autorité précaire, fut souvent sanguinaire. Louis XIV fonda bien moins sur la terreur que sur l'admiration l'autorité absolue dont il avait reçu l'héritage.... Les préjugés de son rang et de son siècle, le rendirent parfois injuste sans remords. Il ajouta mille séductions à l'art de régner; il le purgea des froides scélératesses du machiavélisme. On dirait que le mot de *majesté* fut créé pour lui.... Il trouva le secret de tout subordonner, sans avilir aucun ordre de l'état, sans dégrader aucun caractère. Il permit à quelques hommes d'être grands, et même

plus grands que lui. Le tiers-état ne reçut pas moins de lui que de ses prédécesseurs; il n'y eut pas sous son règne un seul grand emploi auquel les plébéiens ne parvinssent. Tout vint figurer sur ce vaste théâtre de gloire, ouvert par Louis XIV. L'industrie, la vieillesse et surtout le génie élevèrent par degrés le tiers-état.... La nation française ne peut oublier qu'elle lui doit le rang qu'elle occupe dans l'univers...... » On a dernièrement publié un *Essai sur l'établissement monarchique de Louis XIV*, par Lemontey, Paris, 1808, in-8°, et les *Œuvres de Louis XIV*, 1806, 6 vol. contenant les instructions pour le dauphin et le roi d'Espagne; plusieurs lettres de Louis XIV, etc.]

LOUIS XV, 3e fils du duc de Bourgogne (depuis dauphin), arrière-petit-fils de Louis XIV et de Marie-Adélaïde de Savoie, naquit à Fontainebleau le 15 février 1710, et fut d'abord nommé duc de Bretagne. Devenu dauphin le 8 mars 1712 par la mort de son illustre père, il succéda à Louis XIV, son bisaïeul, le 1er septembre 1715. Il avait 5 ans et demi lorsqu'il monta sur le trône. Philippe, duc d'Orléans, son plus proche parent, devait être régent; mais il voulut devoir cette place à sa naissance, et non au testament de Louis XIV. Ce testament, qui aurait beaucoup gêné son administration, fut cassé par le parlement, et la régence lui fut déférée le 2 septembre, c'est-à-dire le lendemain de la mort de Louis XIV, qui avait bien prévu que les choses iraient ainsi, et qui avait fait ce testament sans beaucoup espérer qu'il fut exécuté. « Il » savait très bien dit un historien, où l'autorité royale expirait, et que les affaires d'état sont des choses qu'un roi mort ne peut plus régler. Il arrive cependant quelquefois que par respect pour le défunt monarque, surtout lorsque l'idée de ses grandes qualités dépasse le tombeau avec l'affection et les regrets des peuples, que ses dernières volontés sont adoptées par ses successeurs et par l'état, et suivies comme un tableau de direction et comme des conseils : et c'eût été le cas de Louis XIV, sans l'opposition du régent et des parlements. » Les premiers soins du régent furent de rétablir les finances, qui étaient dans le plus grand dérangement. Il permit à Law, intrigant écossais, de former une banque dont on se promettait les plus grands avantages. (*Voyez* l'article Law, et Philippe, duc d'Orléans.) Les suites des dangereuses nouveautés de Law furent la subversion de cent mille familles, la disgrâce du chancelier d'Aguesseau et l'exil du parlement à Pontoise. Le roi ayant été couronné à Reims en 1722, et déclaré majeur l'année suivante, le duc d'Orléans remit les rênes de l'état dont il avait eu la conduite pendant la minorité. Le cardinal Dubois, alors secrétaire d'état, fut chargé pendant quelque temps de la direction générale des affaires; mais ce ministre étant mort au mois d'août 1723, le duc d'Orléans accepta le titre de premier ministre. Ce prince, mort le 2 décembre de la même année, eut pour successeur dans le ministère le duc de Bourbon, qui s'empressa de chercher une épouse au jeune

monarque. Il choisit la princesse de Pologne, Marie Leczinska, fille du roi Stanislas. Le mariage fut célébré à Fontainebleau le 5 septembre 1725; et une heureuse fécondité fut le fruit de cette union. [Il avait d'abord été fiancé à une infante d'Espagne, qui vint à la cour de France à l'âge de quatre ans; mais le duc de Bourbon, alors ministre, s'étant brouillé avec l'Espagne, se permit d'y renvoyer l'infante en 1725.] Le nouveau ministère ayant effarouché le parlement, la noblesse et le peuple par quelques édits burseaux, le duc de Bourbon fut disgracié. Le cardinal de Fleuri, jadis précepteur du roi, et qui prit la place du duc de Bourbon, substitua une sage économie aux profusions dont on se plaignait. Sans avoir le titre de premier ministre, il eut toute la confiance de Louis XV, et il s'en servit pour faire le bien et réparer les maux passés. La double élection d'un roi de Pologne, en 1733, alluma la guerre en Europe. Louis XV, gendre de Stanislas, qui venait d'être élu pour la seconde fois, le soutint contre l'électeur de Saxe, fortement appuyé par l'empereur Charles VI. Ce dernier souverain agit si efficacement pour le prince qu'il protégeait, que Stanislas fut obligé d'abandonner la couronne qui lui avait été décernée, et de prendre la fuite. Louis XV, voulant se venger de cet affront sur l'empereur, s'unit avec l'Espagne et la Savoie contre l'Autriche. La guerre se fit en Italie, et elle fut glorieuse. Le maréchal de Villars, en finissant sa longue et brillante carrière, prit Milan, Tortonne et Novarre. Le maréchal de Coigny gagna les batailles de Parme et de Guastalla. Enfin, en 1734, l'empereur avait perdu presque tous ses états d'Italie. La paix lui était devenue nécessaire; il la fit; mais elle ne fut avantageuse qu'à ses ennemis. Par les préliminaires signés le 3 octobre 1735, et le traité définitif signé le 18 novembre 1738, le roi Stanislas, qui avait abdiqué le trône de Pologne, devait en conserver les titres et les honneurs, et être mis en possession des duchés de Lorraine et de Bar, pour être réunis après sa mort à la couronne de France. Ainsi la réunion de cette riche province, si long-temps désirée et si inutilement tentée jusqu'alors, fut consommée par une suite d'événements auxquels la politique ne se serait pas attendue. La mort de l'empereur Charles VI, arrivée en 1740, ouvrit une nouvelle scène. La succession de la maison d'Autriche, quoique garantie, à sa fille Marie-Thérèse par la pragmatique-sanction, acceptée et signée par les princes qui pouvaient y paraître intéressés, lui fut disputée par quatre puissances. Louis XV s'unit aux rois de Prusse et de Pologne, pour faire élire empereur Charles Albert, électeur de Bavière. Créé lieutenant général du roi de France, ce prince se rend maître de Passau, arrive à Lintz, capitale de la Haute-Autriche; mais, au lieu d'assiéger Vienne, dont la prise eût été un coup décisif, il marche vers Prague, s'y fait couronner roi de Bohême, et va recevoir à Francfort la couronne impériale sous le nom de *Charles VII*. Ces premiers succès furent suivis de pertes rapides. Prague fut reprise en 1742, et la bataille de Dettingue, perdue l'année suivante, détruisit pres-

que toutes les espérances de l'empereur protégé par la France. Il fut bientôt chassé de ses états héréditaires et errant dans l'Allemagne, tandis que les Français étaient repoussés au Rhin et au Mein. Ce fut dans ces circonstances que Louis XV fit sa première campagne au printemps de 1744. Il prend Courtray, Menin et Ypres. Il quitte la Flandre, où il avait des succès, pour aller au secours de l'Alsace, où les Autrichiens avaient pénétré. Tandis qu'il marchait contre le prince Charles de Lorraine, général de l'armée ennemie, qui avait passé le Rhin, il fut réduit à l'extrémité par une maladie dangereuse qui l'arrêta à Metz. Ce fut à cette occasion que les Français lui donnèrent des témoignages sincères de leur tendresse alarmée : il fut surnommé *le Bien-Aimé*. A peine est-il rétabli, qu'il va assiéger Fribourg, et le prend le 5 novembre 1744. Les batailles de Fontenoi, de Rocoux et de Lawfelt, gagnées en 1745, 1746 et 1747; la journée de Melle suivie de la prise de Gand, Ostende forcée en six jours, Bruxelles prise au cœur de l'hiver, Berg-Op-Zoom emporté d'assaut, Maestricht investi en présence de 80,000 hommes, auraient assuré à la France une paix glorieuse, si elle avait eu partout les mêmes succès. Mais tandis que tout lui cédait en Flandre, les affaires d'Italie étaient dans le plus mauvais état. La bataille de Plaisance, perdue en 1746 par le maréchal de Maillebois, avait forcé les Français à repasser les Alpes. Les troupes du duc de Savoie et de la reine de Hongrie ravageaient la Provence. Les Anglais, aussi heureux sur mer que les Autrichiens l'étaient en Italie, ruinaient le commerce de la France ; ils s'emparaient de Louisbourg et du Cap-Breton ; ils faisaient partout des prises immenses. La paix fut conclue à Aix-la-Chapelle le 18 octobre 1748. Le roi assura Parme, Plaisance et Guastalla à don Philippe son gendre, fit rétablir le duc de Modène son allié, et la république de Gênes, dans leurs droits ; mais il rendit toutes les conquêtes faites aux Pays-Bas. La paix fut encore troublée pour quelques terrains incultes de l'Acadie, dans l'Amérique septentrionale. Les Anglais les disputèrent aux Français en 1755 ; ceux-ci les harcelaient dans ces possessions lointaines ; tandis que les Anglais, pour s'en venger, faisaient de grandes captures sur mer. Le roi de Prusse, auparavant allié des Français, se ligue avec l'Angleterre, tandis que l'Autriche s'unit avec la France. Les Anglais furent d'abord battus dans le Canada, et craignirent une invasion dans leurs îles. Ils perdirent le Port-Mahon, que le maréchal de Richelieu prit d'assaut en 1756, après une victoire navale remportée par le marquis de la Galissonnière. Le maréchal d'Estrées gagnait, d'un autre côté, la bataille de Hastembeck sur le duc de Cumberland. Le maréchal de Richelieu, envoyé pour commander à sa place, poussa l'Anglais, et le força de capituler à Closter-Séven avec toute son armée. L'électorat de Hanovre était conquis. Une armée française, jointe à celle des cercles, marcha la même année, 1757, contre le roi de Prusse en Saxe, et fut battue à la fameuse journée de Rosbac, donnée au commencement de novembre. Cette victoire fut décisive : l'élec-

torat de Hanovre fut repris par les Anglais, malgré la capitulation de Closter-Séven. Les Français furent encore battus à Crevelt par le prince de Brunswick en 1758; mais le duc de Broglie les vengea en remportant une victoire complète à Bergen, près de Francfort, le 13 avril 1759. Enfin, après différents combats, où chaque parti était tantôt vaincu, tantôt vainqueur, tous les princes pensèrent sérieusement à la paix. La France en avait un besoin extrême; les Anglais avaient fait des conquêtes prodigieuses dans les Indes; ils avaient ruiné entièrement le commerce des Français en Afrique; ils s'étaient emparés de presque toutes leurs possessions en Amérique. Le pacte de famille, conclu en 1761 entre toutes les branches souveraines de la maison de France, n'avait pas empêché les Anglais d'enlever aux Espagnols la Havane, l'île de Cuba dans le golfe du Mexique, et les îles Philippines dans la mer des Indes. Par le traité de paix qui fut signé à Paris, au commencement de 1763, ils rendirent quelques-unes de leurs conquêtes; mais ils en gardèrent la meilleure partie. La France céda à l'Angleterre Louisbourg ou le Cap-Breton, le Canada, toutes les terres sur la gauche du Mississipi, excepté la Nouvelle-Orléans. L'Espagne y ajouta encore la Floride. Les Anglais gagnèrent environ 1500 lieues de terrain en Amérique. On leur abandonna le Sénégal en Afrique, et ils restituèrent la Gorée. Minorque fut échangé contre Belle-Ile. Telle fut la fin de cette guerre, funeste à la France. Les années qui suivirent furent tranquilles, si l'on en excepte l'affaire du duc de Parme avec le pape Clément XIII, qui engagea le roi à se rendre maître du comtat Venaissin, en 1768, la conquête de la Corse et les changements arrivés dans la magistrature en 1770 et 1771; l'extinction des jésuites consommée en France en 1764, et qui le fut dans toute l'Europe en 1773. Au commencement de mai 1774, Louis XV fut attaqué pour la seconde fois de la petite-vérole, et cette maladie l'enleva le 10 du même mois. Il était dans sa 65e année, et occupait le trône depuis 59 ans 8 mois et quelques jours. Nous ne parlerons pas de l'accident du 5 janvier 1757. (*Voyez* DAMIENS.) Louis XV était, à sa mort, le plus ancien des monarques de l'Europe. Ce prince avait eu d'abord le goût des beaux arts, et connaissait l'histoire et la géographie. On a de lui un petit vol. in-8°, 1718, sur le *Cours des principales rivières de l'Europe*; ouvrage devenu rare, et qu'il avait composé sous la direction du célèbre géographe de Lisle. Les sciences ont été encouragées sous son règne. Le voyage au pôle par Maupertuis, et à l'équateur par la Condamine, entrepris l'un et l'autre à de si grands frais, quoique sans utilité réelle; d'autres voyages aux Philippines, à la Californie, en Sibérie, faits par ordre du gouvernement, prouvent le zèle du roi et de ses ministres pour tout ce qui avait rapport à l'astronomie, à la navigation, à l'histoire naturelle. La physique expérimentale et la mécanique ont fait des progrès qui ont influé sur les arts nécessaires. Les étoffes ont été manufacturées à moins de frais, par les soins du célèbre Vaucanson, et de quelques autres mécaniciens. Un horloger ingénieux (M. Le Roy) inventa

une pendule qui supplée en quelque sorte à la connaissance qui nous est refusée des longitudes sur la mer. Il faut avouer néanmoins qu'il y a eu, surtout vers la fin de son règne, moins de génie et de grands talents que dans les beaux jours de Louis XIV. Les sciences semblent avoir perdu en profondeur ce qu'elles ont gagné en superficie; leur lumière, en frappant tous les yeux, a produit une infinité d'ouvrages dans tous les genres, mais très peu qui passeront à la postérité. L'étude de la nature est devenue d'un goût général; mais l'esprit de système et une multitude de fausses hypothèses ont rendu presque inutiles les travaux des observateurs. L'histoire, atteinte du souffle brûlant de la philosophie, a subi une entière métamorphose; tous ses traits ont été défigurés pour prendre l'empreinte des préventions dominantes, pour servir d'aliment aux passions et aux erreurs. Les sources du beau ont été négligées, le grec et le latin ont cessé d'être en honneur. Le goût de la déclamation, la manie des antithèses et des tours nouveaux, ont beaucoup altéré le style, en ont affaibli la dignité et la vigueur; l'éloquence a pris le ton de la saillie et cette délicatesse affectée qui dégénère en sécheresse, et qui ramène enfin la barbarie. Les mœurs, si on en croit un écrivain judicieux, ont beaucoup influé sur cette révolution. La sensibilité pour les plaisirs ayant en quelque sorte absorbé son antagoniste, la sensibilité de l'esprit, on n'a plus eu cette ardeur et ce noble enthousiasme, quand il s'est agi de la vérité et du beau littéraire. Pour suppléer à ce feu divin, on a eu recours à ce qu'on appelle *de l'esprit;* mais il n'a pas plus fait pour remplacer la force du sentiment, que quelques étincelles ne font pour tenir la place d'une lumière brillante. Voltaire a donné le *Siècle de Louis XV*, ouvrage superficiel et très inexact, bien inférieur au *Siècle de Louis XIV*, malgré les défauts de celui-ci : il y a des choses tout uniment imaginées, et nées dans le cerveau de l'auteur, qui ne les a tirées d'aucun mémoire, d'aucune relation même romanesque et fabuleuse. On a donné aussi sa *Vie privée;* il y a parmi quelques anecdotes intéressantes, des preuves trop vraies de la profonde corruption des cours, et des réflexions de l'auteur qui ne valent pas mieux que les choses qu'il raconte. Il faut porter le même jugement d'un ouvrage de Crébillon le fils, sous ce titre anagrammatique : *Amours de Zeokinizul, roi des Kofirans.* [Par malheur le règne de Louis XV fut celui des *favorites* plutôt que celui des favoris. A madame de Mailly succédèrent ses deux sœurs, dont la plus jeune était la duchesse de Châteauroux. Elle fut remplacée par madame Lenormant d'Etioles, depuis duchesse de Pompadour (*voy*. ce nom), qui gouverna l'état, et en dispensa les grâces pendant plusieurs années. La du Barri fut la dernière maîtresse en titre; mais elle eut fort peu d'influence dans les affaires. L'infâme Le Bel, valet de chambre du roi, lui procurait à chaque instant de nouvelles conquêtes, et des courtisans corrompus applaudissaient à ces basses turpitudes. Louis XV était cependant juste et sensible, et ce fut l'ambition des courtisans qui chercha à perver-

tir ses mœurs pour mieux le dominer.]

† LOUIS XVI, roi de France, naquit à Versailles, le 23 août 1754, de Louis, dauphin, et de Marie-Joséphine de Saxe, sa seconde femme, fille de Frédéric-Auguste, roi de Pologne. Il fut le second fruit de leur union. Son frère aîné, le duc de Bourgogne, mourut en 1760 à l'âge de neuf ans. Louis fut nommé duc de Berri. Soit par un effet du hasard, ou par un avis de la Providence, plusieurs époques de sa vie furent marquées par des événements sinistres qui semblaient annoncer les malheurs de son règne et la fin tragique qui l'attendait. A sa naissance, la dauphine était restée presque seule à Versailles; aucun prince royal n'assista, suivant l'usage, à ses couches. Toute la cour se trouvait alors à Choisy. Le courrier qui apporta cette nouvelle fit une chûte dont il mourut à l'instant même, et ne put remplir sa mission. Aussi l'enfant royal commença sa carrière sans éclat, et dans une espèce d'abandon. On a prétendu que Louis eut une éducation manquée; cependant il avait l'esprit très cultivé, le cœur droit et vertueux. Les défauts qu'on a voulu remarquer dans son caractère, cette incertitude, cette faiblesse, cette défiance de soi-même, qui furent, en grande partie, la cause de sa perte, tous ces défauts enfin, on ne les remarqua ni dans sa première jeunesse, ni au commencement de son règne, qu'il signala par des actes de la plus sage administration. Il ne parut faible, ou trop bon roi, que lorsque, entouré de factieux et de traîtres, il préféra se sacrifier pour ses sujets plutôt que de répandre une seule goutte de leur sang. Quelque blâmable que soit ce principe, dont il résulta des suites si funestes, il fera toujours honneur au cœur d'un roi, victime de son amour pour ses peuples. Dès ses premières années, Louis témoigna du respect pour les mœurs, un grand attachement pour la religion, et une sensibilité extrême. En 1765, il eut le malheur de perdre le dauphin son père, que toute la France regretta. Cette mort lui causa une douleur si vive et si profonde, qu'il refusa de sortir pendant plusieurs jours. Louis n'avait alors que 10 ans et demi, et lorsqu'en traversant les appartements il s'entendit dire, pour la première fois, *Place à M. le dauphin*, des pleurs inondèrent son visage, et il tomba évanoui. Sa douleur ne fut pas moins vive à la mort de son auguste mère, qui ne put survivre à son époux. A mesure que Louis avançait en âge, il acquérait de nouvelles vertus. Au milieu d'une cour de corruption et d'intrigues, il sut conserver son cœur innocent et son penchant pour la justice. On lui demanda un jour quel surnom il préférait recevoir à son avènement au trône, *celui de Louis le Sévère*, répondit-il. Tout son temps était employé à l'étude et aux exercices convenables à un prince; ses délassements étaient la promenade ou la chasse. Dans une de ces occasions, après avoir long-temps poursuivi un cerf, afin d'arriver plus tôt au lieu où il était cerné, son cocher voulait traverser un champ de blé. Le dauphin fait arrêter les chevaux, et ordonne au cocher de suivre la route ordinaire, en disant : « Pourquoi » mes plaisirs feraient-ils tort au

» pauvre? Ce bléne m'appartient » pas. » Le cabinet de Versailles et celui de Vienne, pour mettre fin aux dissensions ; et prévenir les guerres qui avaient désolé la France et l'Allemagne, convinrent dans leurs traités de contracter une quadruple alliance entre les familles de Bourbon et d'Autriche. Cette réunion commença par le mariage du dauphin avec l'archiduchesse Marie-Antoinette, qui eut lieu le 16 mai 1770, et qu'on célébra sous de bien funestes auspices. La ville de Paris donna à cette occasion une fête magnifique sur la place de Louis XV : une foule immense y était accourue. Par défaut de prévoyance de la part de la police, près de douze cents personnes périrent ou furent blessées dans cette même place où Louis XVI, vingt-trois ans après, devait périr lui-même par le plus cruel assassinat. Le dauphin éprouva une très sensible douleur de cette malheureuse catastrophe. Il s'empressa d'écrire au lieutenant de police une lettre dans laquelle, entre autres choses, il lui disait : « Je suis pénétré de tant de malheurs : on » m'apporte en ce moment ce » que le roi me donne tous les » mois; je ne puis disposer que » de cela, et je vous l'envoie; » hâtez-vous de secourir les plus » malheureux. » Pendant plusieurs mois, il continua d'envoyer sa rente, pour être employée à ces mêmes secours, et il n'en détournait que les sommes absolument nécessaires pour secourir d'autres indigents. Il ne dédaignait pas de visiter lui-même le triste asile du pauvre. Quelque secret qu'il mît dans ses actes de bienfaisance, il était souvent découvert, et il disait alors : « Il est bien singulier que » je ne puisse aller en bonne for- » tune sans qu'on le sache. » Ce monarque, si faible quand la justice exigeait de punir des enfants rebelles, montra, tant qu'il fut dauphin, une fermeté de caractère qu'il n'aurait dû jamais démentir. Quoiqu'il aimât bien sincèrement son aïeul, son cœur vertueux ne pouvait en approuver les écarts. Aussi les plus habiles courtisans ne parvinrent jamais à le porter à faire le moindre accueil à la favorite qui dominait alors Louis XV. Il regardait avec mépris tous les vils agents des plaisirs de ce monarque. Une fois la dauphine avait été invitée à un grand souper que donnait Mme du Barry. Marie-Antoinette, jeune, sans expérience, avait accepté l'invitation, croyant faire en cela un véritable plaisir à Louis XV; mais le dauphin s'y opposa formellement. Et quand le roi lui en fit le reproche, il lui répondit avec respect, mais avec dignité. Cependant, par égard pour la mémoire de son aïeul, il laissa ensuite à la comtesse du Barry presque tout ce qu'elle avait reçu de la trop grande munificence de son prédécesseur. La mort de Louis XV, arrivée le 10 mai 1774, le jeta dans la plus terrible consternation. Il parut pressentir tous les maux qu'il allait souffrir, et à la vue du trône qui l'attendait, il s'écria avec une vive émotion : « O mon Dieu ! quel malheur » pour moi ! » Cependant le commencement de son règne fut des plus heureux, et il le signala par des bienfaits. Il appela auprès de lui tous ceux que l'opinion publique désignait comme propres à remplir les plus grandes places. Mais l'opi-

nion publique était déjà bien corrompue, et en cédant à cette influence, il ne fit que hâter les maux qui, depuis long-temps, menaçaient le royaume. Le comte de Vergennes, revenu de l'ambassade de Suède, eut le porte-feuille des affaires étrangères; Maurepas, qu'un des génies profonds de notre siècle a parfaitement caractérisé lorsqu'il a dit de lui que c'était « un courtisan » profond dans l'art de l'intri» gue, superficiel dans tout le » reste, et dont le grand âge n'a» vait pu guérir l'incurable fri» volité, » désigné au roi par le dauphin son père, fut mis à la tête de l'administration; Turgot, partisan de cette politique matérialiste, qui ne voit dans le gouvernement des peuples que de l'argent, du commerce, du blé et des impôts, fut nommé contrôleur-général; et enfin Malesherbes, cet homme qui, à des vertus antiques, unissait des opinions nouvelles, fut employé dans le conseil. D'un pareil ministère, les peuples et le monarque croyaient devoir attendre un bonheur certain et le voir, luimême, travaillait de tout son pouvoir à améliorer le sort de la France. Plusieurs actes de son administration donnèrent en effet, dans les commencements de son règne, bien des espérances. Le premier édit du règne de Louis XVI dispensa les peuples du droit connu sous le nom de *joyeux avénement*. Par le second, il rétablit le calme parmi les nombreux créanciers de l'état, en promettant d'acquitter la dette publique. Un autre édit, du 12 novembre 1774, rappela les parlements, dont tous les membres avaient été exilés par Louis XV. On remboursa vingt-quatre millions de la dette exigible, cinquante de la dette constituée, vingt-huit des anticipations; l'intérêt des créances sur le clergé tomba à 4 pour cent; les actions de la compagnie des Indes et les billets des fermes générales s'élevèrent à un taux considérable. On supprima les pensions abusives, on diminua celles qui étaient peu méritées; ce qui fit un grand nombre de mécontents, dont une partie se confondit, dans les temps de troubles, avec les ingrats de toutes les classes. Cependant le monarque lui-même donnait l'exemple de ces utiles réformes, et il répondit à ceux qui lui représentaient qu'il poussait trop loin son économie personnelle: « Que m'importe l'éclat et le » luxe? les vaines dépenses ne » font pas le bonheur. » L'usure était à son comble; pour y remédier, on établit dans la capitale un Mont-de-piété, qui offrait des ressources aux indigents, au plus modique intérêt. Afin d'augmenter la circulation du numéraire et de favoriser les opérations commerciales, on établit une caisse d'escompte. Le régime des corvées fut modifié. On abolit la servitude personnelle dans les domaines du roi; on adoucit la rigueur des lois criminelles, d'où l'épreuve aussi terrible qu'équivoque de la torture disparut à jamais. Toutes ces sages réformes, toutes ces prévoyances paternelles, on les devait à Louis; et dans quel temps encore! dans les moments les plus critiques où le règne précédent avait laissé à la France des abus sans nombre, des injustices, un anéantissement total dans le commerce et la marine, soixante-dix millions de dettes, consommés d'avance

sur les revenus de l'état, et vingt-deux millions d'excédant sur la recette des dépenses. Louis XVI eut tout à réparer, et il répara tout en peu d'années. Le crédit national commença à renaître, l'agriculture et le commerce refleurirent, et tout sembla promettre un règne de longue prospérité. Le 11 juin 1775, Louis XVI avait été sacré à Reims au milieu des acclamations d'un peuple heureux, dont il s'était mérité l'amour et la reconnaissance. Quelques mois après, la funeste guerre de l'Amérique vint interrompre cette prospérité. Les Anglo-Américains avaient publié leur indépendance le 2 juillet 1776. Mais, malgré tous les efforts de Washington, leur cause était perdue sans le secours d'une puissance alliée. Ils le reconnurent eux-mêmes, et par malheur ils choisirent la France. Silas Deane, leur député, était venu à Paris, en octobre, pour entamer les négociations; il ne les avait pas beaucoup avancées, lorsque Franklin vint le rejoindre, précédé de sa célébrité. Il était associé étranger de l'académie des sciences de Paris, et très lié avec un des membres de cette société, le duc de Larochefoucauld, qu'il avait connu à Londres en 1769, et qui le présenta au roi. Son aspect vénérable, sa réputation, son éloquence, l'avis général du conseil et des ministres; qui croyaient le moment propice arrivé d'humilier l'Angleterre, l'opinion publique enfin, tout entraîna Louis XVI à accéder à cette alliance impolitique. Outre qu'il s'attirait par là la haine irréconciliable des Anglais, il ne sentit peut-être pas le danger qu'il y avait à envoyer au secours de l'indépendance et de la révolte de jeunes guerriers déjà trop imbus du sentiment de la liberté, qui devaient rapporter en France l'esprit de faction et de bouleversement. Cependant il lutta long-temps contre tous, et fut presque le seul de la cour qui ne partageât pas l'opinion générale. Il reconnut enfin l'indépendance américaine, et signa la déclaration où il disait : « Les Anglo-Américains » sont devenus libres du jour où » ils ont déclaré leur indépen-» dance. » Que ne prévoyait-il qu'une semblable doctrine devait un jour lui devenir funeste! Ses armes cependant furent victorieuses; et c'est encore une gloire à ajouter à son règne. Sur le continent, M. de la Fayette alla de succès en succès, et il fit prisonnière l'armée du général anglais Bourgoyne. Sur les mers d'Amérique, la Mothe-Piquet, d'Estaing, Vaudreuil, et Suffren sur celle des Indes, soutinrent l'honneur du pavillon français. Les Anglais perdirent leurs colonies; mais la France eut bientôt à éprouver les effets de leur ressentiment. Ils favorisèrent l'invasion du duc de Brunswick en Hollande; de cette même Hollande dont, par un aveuglement bien blâmable dans un gouvernement monarchique, nous avions soutenu jadis la rebellion et la liberté. Les Anglais surent rendre la médiation de la France inutile lorsque la Porte la réclama pour faire mettre un terme à la guerre contre la Russie. Les Turcs cherchèrent alors d'autres médiateurs; et nous perdîmes à la fois tous les avantages commerciaux que nous retirions au nord par notre bonne intelligence avec le cabinet russe, du côté du midi, ceux que nous

avions avec les Echelles du Levant. Louis XVI trouva une consolation à ces désagréments par la naissance de son premier fils. La ville de Paris célébra cet heureux événement par un bal, que le roi ouvrit en dansant un menuet avec la femme du premier échevin. Cette fête eut lieu le 21 janvier 1782; et onze ans après, le même jour et la même ville le virent périr sur l'échafaud. L'amour des Français pour Louis XVI semblait augmenter de jour en jour. Il le méritait sous tous les rapports. Sans faste, sans orgueil, ses mœurs étaient aussi pures que son cœur; bon époux, tendre père, frère affectueux, généreux parent, maître indulgent, il trouvait tout son bonheur dans celui de ses peuples et de ceux qui l'entouraient. Bientôt une nouvelle occasion vint exercer son active bienfaisance; un hiver rigoureux (1782) avait porté la désolation dans les campagnes, et le misérable paysan allait périr d'indigence. Le roi accorda une somme de trois millions pour être répartie entre les laboureurs les moins imposés, et trois autres millions pour distribuer des bestiaux, des denrées et des instruments d'agriculture. Il ordonna qu'on remplaçât ces sommes par une réduction sur les fonds attribués aux bâtiments de ses maisons, et par la modique retenue d'un vingtième, pendant un an, sur les pensions au-dessus de dix mille livres. En même temps, il continuait à s'imposer la plus étroite économie sur tous les objets appartenants à son service. Cependant, malgré cette sage prévoyance, la guerre d'Amérique, et les conséquences qui en furent la suite, dérangèrent tous les bons résultats des réformes des années précédentes. Turgot, disgracié, avait été remplacé par Clugny; celui-ci étant mort, Taboureau-des-Réaux eut le contrôle des finances; c'est alors que le fameux Necker, protégé par le marquis de Pezai, fut adjoint au nouveau contrôleur-général, qui bientôt se vit forcé de lui céder sa place, le 2 juillet 1778. Cet homme, que la voix publique se plut tant à célébrer à cette époque, était cependant bien inférieur à sa réputation; il était protestant et Génevois, et à ce double titre était guidé « par cette politique rétrécie qui veut régler un royaume sur le système d'une petite démocratie, et les finances d'un grand état comme les registres d'une maison de banque; qui s'irrite contre toute distinction autre que celle de la fortune, et ne voit dans le dépositaire du pouvoir monarchique que le président d'une assemblée délibérante, ou le chef d'une association commerciale, révocable au gré des actionnaires ». Necker débuta aussitôt par son système d'emprumpts onéreux, qui alarmait les capitalistes. C'est en vain que le roi disait dans son conseil : « Je ne veux plus ni d'emprunts » ni d'impôts; » on lui en présentait encore comme le seul moyen d'élever la recette au niveau de la dépense, qui l'excédait de cent millions. Pendant ce temps, Necker brigua pour entrer dans le conseil; il reçut un refus, et se retira. (*Voy.* NECKER.) Il fut rapidement remplacé par Fleury qui fut lui-même remplacé par d'Ormesson. Calonne enfin succéda à celui-ci le 3 novembre 1783. (*Voy.* CALONNE.) Après la mort du mi-

nistre Maurepas, qu'on avait appelé de son long exil, toute la confiance de Louis XVI reposait sur le comte de Vergennes, ministre des affaires étrangères. Calonne suivit le même système d'emprunt que ses prédécesseurs. La méfiance du public était arrivée à son comble. Pendant ce temps, Louis jouit encore d'un témoignage, bien cher à son cœur, de l'amour de ses peuples. Il fit un voyage à Cherbourg, en 1786, pour visiter les travaux faits dans ce port. Il parcourut la Normandie, et fut reçu partout avec les acclamations de la joie la plus sincère. Dans les transports de la sienne, il écrivait à son auguste épouse : « L'amour de mon peuple a re» tenti jusqu'à mon cœur : jugez » si je ne suis pas le plus heu» reux roi du monde. » De retour à Paris, en souvenir du bon accueil qu'on lui avait fait, il voulut que son second fils, né quelques mois auparavant, portât le nom de duc de Normandie. Les circonstances, néanmoins, devenaient de jour en jour plus critiques. Le ministre Calonne conseilla au roi de convoquer les *notables*, ce qui eut lieu en février 1787. (*Voy.* Calonne.) La reddition des comptes que le ministre leur présenta, et qui présentait un *déficit* de cent douze millions, sembla les effrayer, et cette assemblée se retira dans la même année sans rien conclure. Calonne fut renvoyé; il se retira en Angleterre, après avoir publiquement accusé Necker d'être l'auteur du déficit : celui-ci se trouvait alors à Paris. L'archevêque de Brienne succéda à Calonne; ce dernier avait en vain tenté, par la persuasion, de porter les parlements à consentir à un impôt. M. de Brienne crut pouvoir l'obtenir par autorité. Il proposa l'impôt du timbre et la subvention territoriale. Celle-ci portait sur les grands propriétaires, et dès lors les membres du parlement, ne consultant que leur intérêt personnel, soutenu en quelque sorte par la haine publique contre les ministres, refusèrent d'enregistrer les deux impôts; car l'un ne pouvait aller sans l'autre. On peut dire que dès ce moment la révolution commença. Les parlements furent exilés à Troyes. Rappelés bientôt après, ils demandèrent la convocation des états-généraux, alléguant leur incompétence pour consentir les impôts. Necker, qui avait remplacé M. de Brienne, fit de son côté prévaloir le même avis auprès de Louis XVI, qui adhéra à l'opinion des parlements; et il assembla une seconde fois les notables, pour déterminer la forme des états, et la manière d'y voter. A cette époque, il donna une nouvelle preuve de la bonté de son cœur. Ayant admis à son audience les députés du tiers-état de Bretagne, ceux-ci se jetèrent à ses pieds; Louis s'empressa de les relever, en leur adressant ces paroles dignes du grand Henri : » Levez-vous; ce n'est » pas à mes pieds qu'est la place » de mes enfants. » Dans tous les temps, la convocation des états-généraux avait produit des résultats funestes à l'autorité royale. Ces grandes assemblées légales, mais malheureusement rares et jamais périodiques, a dit un grand politique, visitaient, pouvons-nous le dire, de loin en loin les fondements de la société pour arrêter et réparer l'influence destructive du

temps et des hommes, et empêcher les fautes de l'administration de devenir des plaies à la constitution. Tel était l'objet de ces convocations solennelles, mal représentées par des historiens, qui leur ont demandé compte des biens qu'elles n'étaient pas destinées à faire, et n'ont pas assez réfléchi sur les maux qu'elles étaient appelées à prévenir. Le parlement, chargé de veiller au maintien des lois du royaume, aurait dû rappeler avec force les ordonnances de 1355 et 1360, ce qui s'était passé aux états-généraux de 1302, et dans tous ceux qui les avaient suivis jusqu'en 1614; mais Necker, secondé par quelques ignorants et quelques factieux, s'y opposa. Les trois ordres de l'état, comptant chacun pour une voix, quel que fût le nombre de ses membres, délibéraient à part dans la plénitude de leur liberté et de leur égalité constitutionnelle. Cette fois la représentation du tiers-état fut doublée, et les votes établis par tête à la majorité. Dès ce moment tout fut perdu. Les états firent leur ouverture à Versailles le 5 mai 1789, et dès cet instant la division s'introduisit parmi eux au sujet de la question assez futile des costumes divers attribués à chacun d'eux. Quant au *déficit*, un dévouement généreux de la part de quelques hommes opulents l'aurait facilement comblé; mais chaque ordre, ne calculant que son propre intérêt, voulait jeter sur les autres le fardeau de la dette publique; et on n'aperçut en eux d'autre envie que de se sacrifier mutuellement. D'autres discussions s'élevèrent entre la noblesse et le tiers-état, que le roi chercha en vain à mettre d'accord. Le tiers-état, fier de sa force imposante, se constitua, le 23 juin, sur la motion de l'abbé Sieyes, en *Assemblée nationale*. Il se transporta au jeu de paume, et, présidé par Bailly, il se déclara en *séance permanente*. La noblesse et le clergé étaient séparés; Necker persuada le roi de les réunir au tiers. Louis XVI adhéra à ce conseil, et répondit à M. de Luxembourg, qui lui fit des objections au nom de la chambre de la noblesse: « Toutes mes réflexions sont faites; dites à la noblesse que je la prie de se réunir; si ce n'est pas assez de ma prière, je le lui ordonne. Quant à moi, je suis déterminé à tous les sacrifices. A Dieu ne plaise qu'un seul homme périsse pour ma querelle! » Ainsi, dit encore l'historien déjà cité, les trois ordres se réunirent, ou plutôt ils furent confondus, et quittèrent le nom d'*Etats-généraux*, qu'ils n'étaient plus dignes de porter, pour prendre celui d'assemblée constituante, qu'ils méritaient encore moins, et qui pour eux n'a été qu'une injure. Dès ce moment, l'antique monarchie française fut détruite, la révolution consommée, et tout ce qu'elle devait enfanter d'absurdités et de crimes n'en fut que la conséquence inévitable. L'assemblée fut divisée et subdivisée en partis qui ne suivirent point du tout la distinction des ordres; les divisions s'envenimèrent et devinrent des haines; les opinions combattues devinrent des passions, les erreurs impatientes du succès enfantèrent des crimes, et, s'il est permis d'employer cette figure, le vaissseau de l'état ainsi équipé et armé en brûlot, ayant pour carte et pour

boussole *les droits de l'homme*, quitta le port pour aller à la découverte de terres inconnues où il ne devait jamais aborder. Le monde n'avait pas encore vu dans une réunion d'hommes un si étonnant assemblage de dépravation et de vertus, d'ignorance et de lumière, de lâcheté et de courage. Mais le temps était venu où la France devait, pour l'instruction de l'Europe, expier un siècle entier de doctrines impies et séditieuses, tolérées, ou même secrètement encouragées par la frivolité et la corruption des grandes cités. Cependant les factions commençaient déjà à se montrer à découvert. Celle d'Orléans n'oubliait rien pour augmenter les troubles; des clubs s'établissaient partout; le Palais-Royal était devenu le rendez-vous des démagogues du jour; des journaux incendiaires prêchaient l'anarchie, la révolte, insultaient au souverain et à son auguste famille. Dans l'assemblée nationale, les discussions longues et inutiles, la mésintelligence, les prétentions exagérées, jetaient le germe de tous les désordres, en même temps que Bailly, Lechapelier, Target, et Mirabeau surtout, travaillaient à exciter les esprits, et par leurs discours et par leurs manœuvres. C'était alors le moment où un coup vigoureux de la part du monarque devait couper le mal dans la racine, et imposer un frein aux plus audacieux. Louis se contenta d'être bon, et cette qualité, quand elle est seule, n'est pas toujours favorable ni aux états, ni à ceux qui les gouvernent. Cependant le roi renvoya (le 11 juillet 1789) Necker, qui était devenu comme la sentinelle des factieux dans le conseil même du roi. Son exil causa la plus grande fermentation dans Paris; on promena son buste à côté de celui d'Orléans. (*Voyez* NECKER et d'ORLÉANS). Au milieu de ce tumulte, la cour, qui avait de fortes raisons pour soupçonner la fidélité des gardes françaises, fit approcher de Versailles quelques régiments. Mirabeau demanda le renvoi de ces troupes, en faisant craindre aux députés pour la sûreté de leurs personnes. Tout le peuple s'arme à sa voix; l'hôtel des Invalides est forcé, et la Bastille prise le 14 du même mois. Fatigué de ces désordres, et alarmé des meurtres qui en étaient le résultat, Louis XVI se rendit à l'assemblée, à pied, sans armes, et presque sans suite. Placé debout au milieu de la salle, il exhorta les députés à ramener la tranquillité publique. « Je sais, leur dit-il, qu'on » cherche à élever contre moi » d'injustes préventions; je sais » qu'on a osé publier que vos » personnes n'étaient pas en sû» reté. Des récits aussi coupables » ne sont-ils pas démentis d'a» vance par mon caractère connu? » Eh bien! c'est moi qui me fie » à vous. » A ces paroles, à ce courage héroïque, le plus grand nombre des députés ne purent contenir leur enthousiasme. Ils servirent eux-mêmes de gardes au monarque, et le conduisirent au château. Après ce trajet, qui dura plus d'une heure, le roi étant rentré dans le château, parut au balcon, et jouit, pour la dernière fois, des témoignages de l'affection publique. Les nouveaux ministres furent renvoyés, et on rappela Necker. Son retour depuis Bâle jusqu'à Paris fut un véritable triomphe.

A peu près à cette même époque, le roi, pour se rendre aux vœux des Parisiens, fit un voyage à la capitale. On assure qu'il se confessa la veille, et que quelqu'un ayant voulu le rassurer sur les suites de son voyage, il dit ces paroles mémorables : « Ils » ont bien tué Henri IV qui va» lait mieux que moi. » Quelques jours après, craignant tout pour leurs personnes, le roi engagea les princes de la famille à sortir du royaume. Ses tantes ne les suivirent que le 19 février 1791. Les factieux, et surtout ceux du parti d'Orléans, imaginaient chaque jour de nouvelles calomnies contre le roi et la reine. Ce fut dans ce temps-là que le roi, effrayé des nuages qui s'élevaient autour du trône, demanda à M de Malesherbes, qu'il estimait beaucoup, un choix de lecture à faire : « Sire, lui répon» dit l'ex-ministre, par inadver» tance, lisez la vie de Charles Ier. » — Est-ce que vous me croi» riez, dans la même position, ? » dit le roi. — Non, sire, re» partit M. de Malesherbes ; je » veux dire seulement qu'il faut » donner quelque chose à l'opi» nion. » Cependant l'opinion, excitée par les meneurs, n'avait déjà que trop pris d'elle-même, et le premier crime se préparait. Les gardes du monarque donnèrent un repas au corps du régiment de Flandre, qui venait d'arriver à Versailles. On répandit aussitôt que dans ce festin la cocarde tricolore avait été foulée aux pieds, et on en attribuait la cause à la reine, qui, avec son époux, avait assisté un instant au banquet. En apprenant cette fausse nouvelle, tout Paris fut en combustion; à ce motif se joignit la disette, qui ce jour-là même s'était fait sentir plus qu'à l'ordinaire. Le 5 octobre 1789, des hommes et des femmes armés de piques, traînant à leur suite des canons (ils avaient pris ces armes à l'hôtel de ville), se dirigèrent sur Versailles. Ils y arrivèrent entre quatre et cinq heures du soir, et passèrent le reste de ce jour à vomir des imprécations contre la reine, à insulter à coups de pierres les gardes du corps, qui eurent à essuyer en outre une décharge de fusils de la part de la milice de Versailles. M. de la Fayette, commandant de la garde nationale, ne sut pas prévenir ces désordres, et les autres troupes restèrent dans l'inaction. Celles qui étaient attachées à la garde du roi et de sa famille avaient reçu la défense expresse du roi de faire feu sur le peuple. Enhardis par ces succès, le jour suivant, à 5 heures du matin, des scélérats payés, des hommes déguisés en femmes, d'autres barbouillés de boue, forcent les sentinelles, enfoncent les portes du château, se répandent dans les appartements, massacrent les gardes, cherchent vainement la reine pour l'égorger, et frappent à coups de sabre le lit dont elle venait de s'échapper pour courir avec ses enfants auprès du roi, qui ne perdit jamais sa sérénité. Il répondit à ceux qui le conjuraient de fuir : « Il est douteux que mon éva» sion puisse me mettre en sû» reté, mais il est très certain » qu'elle deviendrait le signal de » la guerre civile ; et j'aime » mieux périr ici, que d'expo» ser pour ma querelle taut de » milliers de citoyens. Enfin M. de la Fayette s'étant mis à la tête de la garde bourgeoise, parvint

à dissiper les brigands. En même temps le roi parut au balcon, et demanda grâce pour les gardes du corps; la multitude, passant tout à coup de la rage à la joie, cria *vive le roi!* Le résultat de cette expédition sanguinaire fut de conduire le monarque et sa famille à Paris. Il s'établit dans le château des Tuileries, où depuis plus de cent ans les rois n'avaient pas fait de résidence habituelle. On désigna le duc d'Orléans comme auteur de cette funeste journée; le roi ne l'ignorait pas; et lorsqu'il aurait fallu un grand exemple, il se borna à l'exiler en Angleterre. Huit mois après, le duc vint à Paris : il se présenta au monarque, qui lui pardonna, et lui adressa ces paroles : « Mon cousin, que tout » soit oublié. » Mais la bonté extrême n'est qu'un encouragement à de nouveaux crimes, et Louis en fit la triste expérience. Il invita l'assemblée à venir à Paris. Depuis ce jour, il ne compta que des sacrifices, et n'essuya que des humiliations. On le força non-seulement de licencier ses gardes fidèles, mais d'en accepter d'autres dont le commandant relevait de la municipalité de la capitale, qui, composée et soutenue par la faction jacobine, commençait déjà à exercer un pouvoir illimité. Le 14 février 1790, le roi fut obligé d'accepter la nouvelle constitution. Dans cette circonstance solennelle, il tint son langage accoutumé de candeur et de bonté; il finit son discours par ces paroles : « Je » préparerai de bonne heure mon » fils au nouvel ordre de choses » que les circonstances ont amené; je l'accoutumerai à recon» naître, malgré le langage des » flatteurs, qu'une sage consti» tution le préservera des dan» gers de l'inexpérience, et que » la liberté doit ajouter un nou» veau prix aux sentiments d'a» mour et de fidélité dont la » France depuis taut de siècles a » toujours donné à ses rois des » preuves touchantes. » La constitution civile du clergé vint exciter de nouveaux troubles; la conscience du roi se refusait à la sanctionner. Le départ de ses tantes donna lieu à des débats scandaleux : on craignit le sien, et dans le moment où il allait partir pour Saint-Cloud, on entoura sa voiture et on l'obligea de rentrer au château. C'est alors qu'il dit avec un sentiment douloureux « Je ne croyais pas être » prisonnier au milieu de mes » peuples. » Les insurrections et les massacres continuaient dans le midi. Dans plusieurs points du royaume, les troupes et les marins étaient dans un état de révolte. A Nanci, les soldats se réunirent au peuple, et firent feu sur la milice que le roi envoyait pour rétablir l'ordre dans cette ville. Les *jacobins* devenaient à chaque instant plus formidables, et le crime restait toujours impuni. Louis avait été forcé d'éloigner ses chapelains, et les grands officiers attachés de tout temps à sa personne. Necker avait demandé sa retraite (dans le mois d'août 1790), se voyant haï par cette même populace qui l'avait tant encensé. Tous les monuments de la noblesse furent supprimés, les biens du clergé envahis. Presque en même temps de nouvelles lois furent établies contre les princes et les autres émigrés. La calomnie, poursuivant toujours ses victimes, accusa la reine de plusieurs complots absurdes, com-

me celui de chercher à soulever toutes les puissances de l'Europe contre la France. L'immoralité effrénée avait fait place à la décence, l'athéisme à la religion. Le monarque, abreuvé de chagrins, n'avait presque pas d'autorité, ni même de volonté, car on l'avait obligé d'entendre la messe d'un prêtre assermenté, et d'écrire aux puissances étrangères qu'il était libre, lorsqu'il gémissait dans l'esclavage le plus cruel. Dans cet état de choses, on le détermina à quitter furtivement Paris avec sa famille. « Il est temps qu'il fasse le roi, » écrivait un journaliste; sans » cela, plus de roi. » Louis s'évada des Tuileries dans la nuit du 20 ou 21 juin 1791. Son intention était, ainsi qu'il le déclara dans la suite, de ne point sortir de France, mais de passer à Montmédy, où M. de Bouillé avait réuni un petit nombre de troupes considérées encore comme fidèles. Avant son départ, il avait laissé à l'assemblée une déclaration qui contenait des plaintes bien fondées, et où il prouvait que la nouvelle constitution était insuffisante pour empêcher qu'une anarchie complète ne s'établit au-dessus des lois. Le roi fut reconnu à Varennes: il aurait peut-être pu continuer son voyage, mais il aima mieux retomber entre les mains de ses ennemis, que d'exposer la vie des serviteurs zélés qui lui servaient d'escorte. Il ne voyait point, hélas! combien d'autres vies il allait exposer, par cette abnégation de lui-même, et qu'il perdait et sa famille et son royaume! Il fut reconduit à Paris, prisonnier au milieu d'une armée de 40,000 gardes nationaux, qui se recrutaient de village en village. Pendant sa route, il essuya toutes sortes d'humiliations. L'assemblée délibéra sur-le-champ si elle devait prononcer la déchéance de Louis XVI; la pluralité se décida pour la négative. Nous ferons remarquer ici que le côté droit de la salle des séances se montra jusqu'à une certaine époque toujours attaché à la monarchie, et que les factieux ayant voulu, en février 1791, porter la dernière atteinte à la royauté, ils trouvèrent dans Cazalès, Montlosier, l'abbé Maury, Mirabeau et autres, de vives oppositions, qui prévalurent enfin au milieu des cris de *vive le roi!* A cette assemblée constituante, devenue honteuse et presque ridicule, succéda l'assemblée législative, qui fit son ouverture le 1er octobre de la même année 1791. Le ministère, toujours attaqué, avait subi de nombreux changements. On parvint enfin à donner des portefeuilles à des gens ou équivoques, ou vendus aux factieux, tels que le Génevois Clavières et Roland. L'assemblée législative, faible et sans génie, ne cessa cependant d'attenter sur le peu d'autorité qui restait au monarque, et sembla approuver par son insouciance les crimes qui se multipliaient; elle en sanctionna d'autres; des prêtres insermentés furent poursuivis, les émigrés frappés de mort, tandis qu'elle déclarait la guerre à toutes les puissances, et qu'elle approuvait les fêtes qu'on donnait à des soldats rebelles qu'on avait arrachés aux galères. Dans les places publiques, dans les clubs, dans les sections, dans la barre même de l'assemblée, on faisait retentir de nouvelles dénonciations contre le roi et la reine; à

les entendre, c'était eux, prisonniers des conjurés, qui ne rêvaient que trahisons et complots. Louis XVI eut le courage de refuser la sanction aux décrets relatifs à la déportation des prêtres, et au camp de 20,000 fédérés. Les factieux, irrités de ce refus, résolurent d'ôter au roi la seule autorité qui lui restait, le *veto*, et de le forcer à rappeler au ministère Roland, Clavières et Servan. Pour y parvenir, ils imaginèrent la journée du 20 juin 1792. Vingt mille hommes, divisés en trois bandes, forcent les portes de l'assemblée et celles de l'intérieur des Tuileries. On allait briser la porte de l'Œil de-bœuf; c'en était fait de la famille royale. Un seul homme désarma les assassins, ce fut Louis XVI. Il ouvre lui-même la porte, en disant: « Je ne crois rien avoir à craindre des Français. » Cependant le trouble allait toujours en croissant. Le roi est contraint de se retirer dans l'embrasure d'une fenêtre; plusieurs serviteurs fidèles lui font un rempart de leur corps. Un furieux se place devant le monarque, pour offrir sans cesse à ses regards ces mots, *la mort*, écrits sur ses vêtements; un autre lui présente une bouteille, et lui ordonne de boire à la santé de la nation; un autre, tenant d'une main un pistolet armé d'un dard, et de l'autre un sabre nu, criait: *A bas le veto!* Des hommes et des femmes, brandissant leurs armes, criaient également: *Où est l'Autrichienne, madame Veto? Sa tête! sa tête!* D'autres voix font entendre ces mots terribles: *Il faut qu'il mette le bonnet rouge, ou nous le poignarderons.* Les grenadiers qui étaient accourus auprès de sa personne, lui disent d'être sans inquiétude, qu'ils périraient avant lui. *Mettez la main sur mon cœur*, répondit-il en y portant celle de l'un d'entre eux, *voyez si je tremble: on est tranquille quand on fait son devoir.* Un des brigands place un bonnet rouge sur sa tête sacrée, et lui ordonne de jurer *qu'il ne trahira plus les Français.* Louis répond: « J'ai toujours aimé le peuple, » j'aime la constitution; je la » maintiendrai de tout mon pou- » voir. » Ce même peuple passa alors, ainsi qu'il avait coutume, de la rage extrême à l'extrême joie, en s'écriant *Bravo! bravo! Vive le roi!* Le maire Pétion, avec une lâche hypocrisie, s'adressa enfin au peuple, en disant: « Citoyens, vous êtes venus » ici avec la dignité d'hommes » libres, sortez maintenant avec » *la même dignité* avec laquelle » vous êtes venus. » Cette scène affreuse durait depuis près de cinq heures; et ce ne fut qu'à huit heures et demie que tous les appartements furent évacués. La reine, avec ses enfants, vint se réunir au roi; elle avait été jusqu'alors dans des transes mortelles. Malgré les clameurs de quelques députés, l'assemblée laissa cet attentat impuni. On le renouvela le 10 août: aussi Santerre avait dit en quittant le château des Tuileries: *Le coup est manqué, mais nous y reviendrons.* Depuis cette époque, Louis XVI s'attendit à périr. On croit même qu'il fit son premier testament, qui est resté ignoré. Dans ce moment même, il dit à M. de Sainte-Croix, qui refusait d'entrer au ministère: « Vous faites » trop d'objections pour devenir » le ministre d'un roi de quinze » jours. » MM. de Montmorin et Sainte-Croix, et autres seigneurs,

proposèrent au roi (le 5 août) de le faire sortir de Paris. Il parut y consentir d'abord, mais il changea d'avis, et son dernier mot fut « qu'il aimait mieux s'exposer à tous les dangers que de commencer la guerre civile. » Elle n'était que trop dans toute sa fureur. Le 10 août, le tocsin sonne, des hordes de Marseillais, unis au peuple des faubourgs, couvrent la place du Carousel, et tournent leurs canons contre le château. Le roi, averti d'avance, avait fait lui-même la visite des postes, pour encourager les soldats: les uns crient *Vive le roi!* les autres *Vive la nation!* La plupart d'entre eux se rangèrent ensuite du côté des brigands. Il n'y eut que le régiment suisse et quelques gardes nationaux qui montrèrent une contenance ferme. Le roi avait envoyé demander à l'assemblée une députation pour contenir la multitude; il l'attendit en vain. Le département, qui s'était rendu auprès de lui, était sans force. Il suivit alors le conseil de Rœderer, procureur du département, et se rendit à l'assemblée nationale avec sa famille et quelques personnes de sa suite. En partant, il dit à ceux qui lui étaient restés fidèles: « Messieurs, il n'y a plus rien à faire ici ni pour vous ni pour moi; allez-vous-en. » La famille royale entra dans la salle de l'assemblée au milieu de mille cris affreux. Pendant ce temps, les hostilités avaient commencé aux Tuileries. Les Suisses triomphèrent d'abord; mais, accablés par le nombre, ils durent enfin céder. Si trois cents d'entre eux, qui avaient suivi le roi à l'assemblée, et le régiment qu'on avait fait venir de Courbevoie, et qui s'avançait sur Paris, se fussent réunis à eux avec les gens qui lui étaient restés fidèles, peut-être la monarchie n'aurait pas succombé; mais Louis XVI, sollicité par l'assemblée, signa l'ordre aux soldats de mettre bas les armes. S'il y a jamais eu d'occasion où, pour leur propre salut, on dût désobéir aux rois, celle-là en était une. Les brigands se jettent alors sur les Suisses; ils furent presque tous massacrés, et le château livré au meurtre et au pillage. Le roi demeura trois jours au sein de l'assemblée. C'est de la loge du *logographe* qu'il entendit prononcer sa déchéance, et l'ordre de le conduire au Temple avec sa famille. Il avait dit en entrant: « Je suis venu pour éviter un grand crime, et je pense que je ne puis être plus en sûreté qu'au milieu de vous, messieurs. » Et le président Vergniaud lui avait répondu: « Vous pouvez, sire, compter sur la fermeté de l'assemblée nationale. » On le transporta au Temple, le 13 août, avec son auguste famille. Après avoir abattu plusieurs bâtiments, on entoura sa prison d'un large fossé, défendu par une enceinte de murailles très élevées. On diminua le jour de toutes les fenêtres, et il fallait passer par sept guichets et huit portes de fer avant de pénétrer à l'appartement du roi. « Eh! messieurs, disait Louis, que de précautions pour un prisonnier qui n'a aucune envie de s'évader. » Ce prince très souvent faible et irrésolu en des circonstances où il fallait agir, devint un modèle de résignation et de courage: la religion le soutenait au milieu des outrages de toute espèce. On le priva d'ustensiles pour écrire;

mais on lui donna des livres, et l'on a compté que pendant sa détention, qui dura six mois et dix-huit jours, il avait lu 257 volumes. Occupé de l'éducation de son fils, à consoler son épouse et sa sœur, et des exercices de piété, il adoucissait ainsi ses peines. L'assemblée législative fut remplacée par la convention, dont le premier acte fut d'abolir la royauté; elle était depuis longtemps abolie par le fait, mais la haine des factieux ne pouvait être assouvie qu'après en avoir détruit jusqu'à l'ombre. Quand Manuel vint en apporter la nouvelle au roi, Louis n'en parut point affecté, et en causa avec lui comme d'une chose qu'il avait prévue. Dans sa prison, ses paroles, ses actions, ses regards même, tout était soumis à la plus minutieuse surveillance, et chaque jour on inventait de nouveaux moyens de le tourmenter. On alla jusqu'à ne lui permettre de voir sa famille qu'à l'heure des repas, et peu avant son procès il en fut entièrement séparé. Louis n'opposait à toutes ces cruelles vexations qu'un calme inaltérable, et la résignation d'un chrétien. Il répondait même par des traits de complaisance aux mauvais procédés de ses geôliers. Un d'entre eux s'amusait à regarder une vieille carte de géographie, clouée sur la muraille : « Vous aimez la » géographie, lui dit Louis XVI; » je vais vous chercher une meil» leure carte. » Et à l'instant il passa dans son cabinet pour en prendre une très belle, qu'il cloua lui-même sur le mur. La royauté détruite, il ne pouvait plus rester de frein pour les méchants. Les puissances, revenant de leur longue léthargie, avaient embrassé, mais trop tard, leur propre cause dans celle du roi de France: les Autrichiens et les Prussiens étaient sur le territoire français; les jacobins furieux se vengèrent par les massacres de septembre. On apporta la tête sanglante de la princesse de Lamballe jusque sous les fenêtres du roi; un commissaire invite celui qui la portait à s'approcher; un autre, plus humain, lui dit : *Ah, de grâce, n'approchez pas!* Quelques jours après, Louis rapporta ces paroles à M. de Malesherbes, en exprimant sa reconnaissance pour celui qui les avait prononcées. «Je l'ai prié, » ajouta-t-il, de me dire son nom » et son adresse. — L'avez-vous » demandé à l'autre? — Ah! pour » celui-là, je n'avais pas besoin » de le reconnaître, répondit le » roi. » Pendant ce temps, on procédait à sa condamnation avec chaleur. De nouveaux dénonciateurs se présentaient en foule et chaque jour, à la barre. Nous ne nous arrêterons pas à rapporter leurs absurdes accusations, qui étaient toutes réfutées d'avance par la piété, le caractère et le cœur de Louis. Traduit lui-même à la barre, inopinément et sans conseils, il répondit avec autant de calme que de modération sur trente-quatre chefs d'accusation qui se détruisaient réciproquement l'un l'autre. Comme on lui reprochait jusqu'à ses bienfaits et ses aumônes, il répondit avec la même simplicité : « Mon plus grand » plaisir fut de faire du bien; » mais en général je ne me rap» pelle pas les dons que j'ai faits.» Malgré l'opposition d'une partie des députés, on lui accorda des défenseurs. Il choisit MM. de Malesherbes, Tronchet et Desèze. Ce fut M. de Malesherbes qui,

le 14 décembre, fut introduit le premier dans les prisons du Temple. (*Voyez* LAMOIGNON DE MALESHERBES.) Aussitôt que le roi le vit, il quitta un Tacite qu'il tenait ouvert, et le serra dans ses bras (1). « Votre dévouement » est d'autant plus généreux, » lui dit-il les yeux humides de » larmes, que vous exposez vo- » tre vie, et que vous ne sau- » vrez pas la mienne. » Malesherbes essaya de lui présenter un avenir moins funeste; mais Louis XVI reprit : « J'en suis » sûr, ils me feront périr; ils » en ont le pouvoir et la volon- » té : n'importe, occupons-nous » de mon procès comme si je » devais le gagner, et je le ga- » gnerai en effet, parce que la » mémoire que je laisserai sera » sans tache. » Les jours suivants, il travaillait avec ses trois défenseurs à l'analyse des pièces, et aux décharges de son procès, avec une sérénité qu'il n'avait jamais démentie au milieu de ses malheurs. Ses avocats se flattaient qu'on se bornerait à le condamner à la déportation : ils lui firent embrasser cette idée, qui sembla le consoler; mais il perdit bientôt cette espérance en lisant les papiers publics. Un de ses défenseurs les lui apportait en secret, et il avait le soin, pour ne pas le compromettre, de les brûler dans son poêle après les avoir lus. Il exigea que Desèze supprimât la péroraison de son plaidoyer, qui était très pathétique. « Je ne veux pas attendrir, » dit-il, dit-il, ceux qui vont me » juger. » Sa sensibilité était extrême. Un jour, étant seul avec Malesherbes, il lui dit : « J'ai » une grande peine! Desèze et » Tronchet ne me doivent rien; » ils me donnent leur temps, » leur travail, et peut-être leur » vie : comment reconnaître un » tel service? Je n'ai plus rien, » et quand je leur ferais un legs, » on ne l'acquitterait pas. — » Sire, lui répondit Malesherbes, leur conscience et la pos- » térité se chargent de leur ré- » compense. Vous pouvez déjà » leur en accorder une qui les » comblera. — Laquelle? — Em- » brassez-les. » Lorsqu'ils se présentèrent le lendemain, il les pressa contre son cœur, et tous les deux fondirent en larmes. Le 26 décembre il parut à la barre, accompagné de ses trois défenseurs. C'est en vain qu'ils parlèrent au nom de la raison, des lois, de l'humanité : la mort de Louis était décidée d'avance. Après cette séance, il dit à Malesherbes : « Vous êtes certaine- » ment bien convaincu actuel- » ment que, dès le premier in- » stant, je ne m'étais pas trom- » pé, et que ma condamnation » avait été prononcée avant que » j'eusse été entendu. » Quand on approchait du jugement, il pria Malesherbes de lui aller chercher un prêtre insermenté, que sa sœur, madame Elisabeth, lui avait indiqué, et dont la vie simple et retirée pouvait le mettre à l'abri des persécutions. « Voilà une commission, ajouta » Louis, bien étrange pour un » philosophe! car je sais que » vous l'êtes; mais si vous souf- » friez autant que moi, et que » vous dussiez mourir comme je » vais le faire, je vous souhai- » terais les mêmes sentiments » de religion, qui vous conso- » leraient bien plus que la phi- » losophie. » Il était si certain qu'on le ferait mourir que, de-

(1) On a tiré ces détails du Journal de M. Lamoignon de Malesherbes.

puis le 14 janvier, il avait ajouté à ses prières celles des agonisants. Son jugement fut enfin prononcé, et il fut condamné *à mort* à la pluralité de cinq voix seulement, et sans qu'on eût compté plusieurs membres absents dont le vote aurait pu être favorable. Ses défenseurs demandèrent inutilement l'*appel au peuple et le sursis*. Deseze avait eu raison de dire dans sa défense : « Je » croyais trouver ici des juges, » et je n'y vois que des accusa» teurs. » Ce fut Malesherbes qui lui annonça le premier son arrêt de mort. Il le trouva dans l'obscurité, les coudes appuyés sur une table, le visage couvert de ses mains, et plongé dans une profonde méditation. Quand il l'eut aperçu : « Depuis » deux heures, dit-il, je suis » occupé à rechercher si, dans » le cours de mon règne, j'ai » pu mériter le plus léger ré» proche. Eh bien ! M. de Ma» lesherbes, je vous le jure dans » toute la vérité de mon cœur, » comme un homme qui va pa» raître devant Dieu, j'ai con» stamment voulu le bonheur du » peuple, et jamais je n'ai formé » un vœu qui lui fût contraire. » M. de Malesherbes lui rapporta qu'au sortir de l'assemblée un grand nombre de personnes l'avaient entouré, en lui disant que le roi ne périrait qu'après eux et leurs amis : « Les connaissez» vous? lui dit Louis en chan» geant de couleur; déclarez-leur » que je ne leur pardonnerais » pas s'il y avait une goutte de » sang versée pour moi. Je n'ai » pas voulu qu'il en fût répandu » quand peut-être il aurait pu » me conserver le trône et la vie; » je ne m'en repens pas. » Il s'en serait sans doute repenti s'il avait pu prévoir combien en devaient encore répandre ses ennemis, et qui n'aurait pas coulé s'il eût fait usage de son autorité pour les contenir, lorsqu'il en était encore temps. Une chose qui n'a pas été assez remarquée, c'est que le premier roi, peut-être, qui n'a pas voulu qu'une seule goutte de sang fût versée pour sa cause à lui-même, ait été la victime de ses sujets; tant il est dans la nature des choses et des gouvernements que les peuples doivent toujours s'armer pour défendre même les querelles particulières de leurs souverains, qui représentent à eux seuls la nation tout entière, et qui ne sont jamais attaqués ou insultés sans que leur injure rejaillisse sur les royaumes entiers. Ce qui affligea le plus le roi, ce fut d'apprendre que le duc d'Orléans avait voté pour sa mort. M. de Malesherbes put obtenir qu'on accordât à Louis XVI le confesseur qu'il avait demandé (M. Edgeworts). Il en fit part à ce monarque, qui dit avec un transport de joie : « La mort ne » m'effraie plus, et j'ai la plus » grande confiance dans la misé» ricorde de Dieu. » Il employa la plus grande partie des jours suivants en exercices de piété. Il eut cependant un moment l'air agité. « Il se promenait à » grands pas, dit M. de Malesher» bes, tenant un morceau de » pain. Cléry, son valet de cham» bre, le considérait attentive» ment, et s'aperçut de son émo» tion.... Tout à coup il s'arrête, » et, se tournant brusquement » vers Cléry, il lui présente l'a» liment qu'il tient à la main : » Mon ami, lui dit-il, prenez la » moitié de ce pain, afin qu'avant » ma mort j'aie au moins le plai-

» sir de partager quelque chose » avec vous. » Le 20 janvier, on lui fit la lecture de son jugement, il l'entendit avec une fermeté rare, et demanda sa famille et un confesseur. Il mit tant d'onction, de grandeur dans son maintien et dans ses paroles, qu'il étonna le farouche Hébert lui-même. « Des pleurs » de rage vinrent mouiller mes » paupières, dit-il dans son » journal du 21 janvier. Il avait » dans ses regards et ses manières » quelque chose de visiblement » surnaturel à l'homme. » Ce scélérat ne poursuivit pas moins l'auguste épouse de celui qui lui avait arraché des larmes. Louis, dans la dernière visite que lui fit M. de Malesherbes, se chargea lui-même d'apprendre la nouvelle de sa mort à sa famille. La reine et madame Elisabeth se montrèrent dignes du courage qu'il leur inspirait. Sa fille s'évanouit; son jeune fils était inconsolable. A minuit, il soupa peu, mais de bon appétit, se jeta ensuite sur un lit, et dormit d'un sommeil tranquille. Cléry l'éveilla à cinq heures pour l'habiller; il entendit ensuite la messe, où il communia. A huit heures, on vint pour le conduire à l'échafaud; il demanda une paire de ciseaux pour se couper les cheveux; ils les lui refusèrent, afin de lui donner la mortification de se les voir couper par le bourreau : la veille, on ne lui avait pas permis de se servir d'un couteau pour son souper; sur quoi il dit : « Me croirait-on » assez lâche pour me détruire? » Parmi plusieurs objets qu'il remit à Cléry pour donner à la reine, il avait un petit paquet sur lequel était écrit de sa main : *Cheveux de ma femme, de ma sœur et de mes enfants*. Il ajouta, en les donnant à son fidèle serviteur, qui fondait en larmes : » Dites à ma femme que je lui » demande pardon de ne l'avoir » pas fait descendre : j'ai voulu » lui épargner la douleur d'une » séparation cruelle. » Il remit un autre paquet à un commissaire, en le chargeant de le remettre au conseil général de la commune. C'était son testament, où, après avoir professé les sentiments d'un vrai chrétien, il recommande à la convention les personnes qui lui sont chères, pardonne à ses ennemis, et ordonne à son fils, en cas qu'il règne un jour, de leur pardonner de même. Il traversa la première cour à pied, et tourna ses derniers regards vers l'appartement où était sa famille. Arrivé à la seconde, il monta dans une voiture dans laquelle étaient son confesseur, un officier et un sous-officier de gendarmerie. La voiture suivit le boulevard, bordé d'une quadruple haie de gardes nationales, au nombre de près de cent mille; la plupart semblaient affligés, mais aucun n'osa prendre la défense d'un prince malheureux. Il avait un habit puce, une veste blanche, la culotte et les bas gris. Arrivé au pied de l'échafaud, place Louis XV, son confesseur s'écrie : « Fils de saint Louis, montez au » ciel! » On aurait cru, à l'air de Louis XVI, qu'il obéissait à sa voix; il ne parut un peu ému qu'au moment où l'exécuteur lui coupa les cheveux et allait lui lier les mains; il s'y refusa, en disant : *Je suis sûr de moi* : on insiste; son confesseur lui dit alors : « C'est le dernier sacri» fice, un trait de ressemblance » de plus avec Jésus-Christ; » et

il tend les mains avec résignation. Il s'avance du côté gauche de l'estrade, et dit d'une voix forte : « Français, je meurs in» nocent; c'est du haut de l'é» chafaud et près de paraître de» vant Dieu que je vous dis cette » vérité : je pardonne à mes en» nemis; je désire que ma mort » soit utile au peuple, et que la » France..... » A ces mots un roulement de tambours étouffe ses dernières paroles. Quelques voix crièrent : *Grâce! grâce!*... Il n'existait plus. Un des bourreaux tenant sa tête à la main, fit deux fois le tour de l'échafaud; la montrant au peuple, qui fit entendre ces paroles barbares : *Vive la nation! vive la république!*.... Parmi les spectateurs, plusieurs gens sensibles trempèrent des morceaux de linge dans son sang, distribuèrent une partie de ses vêtements, qu'ils mirent en lambeaux pour les vendre ou les garder comme des reliques. En effet, dans les derniers jours de sa vie, Louis avait montré toutes les vertus d'un saint, et il mourut avec la foi et la constance d'un martyr. Son corps fut transporté à la Madelaine et consumé dans de la chaux vive, d'après l'ordre de la convention. Cependant les recherches que l'on a faites en 1814 en ont découvert une partie; et ces restes précieux ont été transportés à Saint-Denis au mois de janvier 1815, avec ceux de Marie-Antoinette. Le testament de ce prince, connu de tout le monde, est un monument éternel de sensibilité, de vertu et d'héroïsme. Louis avait une instruction peu commune; il parlait purement le latin, possédait parfaitement l'histoire et la géographie. Dans ce qu'il a écrit, on trouve un style simple, mais pur, noble et éloquent. On lui attribue un portrait du ministre Choiseul, qui ne serait pas indigne de Tacite. C'est d'après ses observations qu'un académicien célèbre réforma plusieurs erreurs dans une carte des mers du Nord. Le bailli de Suffren, à son retour de l'Inde, fut étonné de la parfaite connaissance que Louis XVI avait de ce pays. Ami des sciences et de tout ce qui pouvait contribuer à leur progrès, il donna des ordres à tous les marins, quoique la France fût alors en guerre avec la Grande-Bretagne, de respecter le pavillon du capitaine Cook, et de secourir en tout lieu ce célèbre navigateur. A cette même époque, il apprit en peu de temps l'anglais, et le parlait avec beaucoup de facilité. Sans faste, simple dans ses goûts comme dans ses mœurs, il aimait le travail et les plaisirs innocents. La lecture, l'exercice de la chasse et de quelques arts mécaniques furent ses seuls délassements. Ses défauts mêmes ne partaient que d'une bonté extrême, qui le rendit trop confiant à l'égard de quelques-uns de ses ministres, et d'une modestie excessive, qui lui fit tenir une conduite toujours vacillante en des circonstances où son propre salut et celui de l'état exigeaient des coups vigoureux et des punitions exemplaires. Tel est le monarque que des monstres envoyèrent à l'échafaud au milieu de la France stupide de terreur, et malgré l'indignation de toute l'Europe. Déplorons les malheurs de Louis, respectons ses vertus, et honorons à jamais sa mémoire. Un grand nombre d'auteurs se sont essayés à retracer la vie et les malheurs de

Louis XVI. Nous ne parlerons pas de ces pamphlets affreux que la convention et ses agents firent lâchement répandre en 1793, pour insulter jusqu'à la mémoire de ce bon roi; nous citerons seulement : 1° *Louis XVI détrôné avant d'être roi, et Louis XVI et sa vertu aux prises avec la perversité de son siècle*, par l'abbé Proyart; 2° *Histoire impartiale du procès de Louis XVI*, par Jauffret, 1793, 9 vol. in-8°; 3° *Dernières années du règne et de la vie de Louis XVI*, par M. Hue, 2e édition, Paris, 1816, in-8°; 4° *Mémoires particuliers pour servir à l'histoire de la fin du règne de Louis XVI*, par Bertraud de Molleville; 5° *Histoire complète de la captivité de Louis XVI et de la famille royale*, 1817, in-8°. On y trouve le *Journal* de Cléry. Ce Journal a paru en 1800, in-12, sous le titre de *Mémoires de Cléry*. Cette édition est apocryphe; Cléry la désavoua hautement dans le *Spectateur du Nord*. 6° *Mémoires particuliers, formant avec l'ouvrage de M. Hue et le Journal de Cléry l'histoire complète de la captivité de la famille royale à la tour du Temple*, 1817, in-8°. Cet ouvrage est attribué à Madame, duchesse d'Angoulême. Les détails qu'il renferme et la manière dont ils sont rapportés sembleraient appuyer cette croyance; et qui mieux que cette princesse pourra jamais raconter les malheurs de sa famille?

† LOUIS XVII (Charles), fils de Louis XVI et de Marie-Antoinette d'Autriche, naquit à Versailles le 27 mars 1785, et reçut à sa naissance le titre de duc de Normandie. Après la mort de Louis-Joseph-François-Xavier, son frère aîné, arrivée le 4 juin 1789, il prit le titre de dauphin. Cet auguste enfant fut confié d'abord aux soins de madame de Tourzel. Il joignait à tous les avantages d'une heureuse physionomie les inclinations les plus douces et l'esprit le plus ouvert. Né au commencement de nos troubles, il ne connut la vie que par les malheurs de ses parents et les siens; destiné à régner sur le peuple français, son trône fut une prison et des cachots infects. Lorsque l'infortuné Louis XVI fut enfermé au temple avec sa famille, le royal enfant partagea sa captivité; et, par les soins les plus touchants, par son application, sa douceur, et surtout par ses reparties ingénieuses, il adoucit le sort de ses infortunés parents. Tout jeune qu'il était, son imagination était vive et très susceptible d'impression. Au 20 juin 1792, il avait été frappé des excès de la populace; le lendemain, dès qu'il entendit battre le tambour, il se réfugia tout tremblant entre les bras de la reine, et lui dit : « Maman, est-ce qu'hier n'est pas fini? » Lorsque le crime du 21 janvier fut consommé, il y avait près de deux mois qu'il était séparé de son père. A cette époque douloureuse, il fut toute la consolation de sa mère, et travailla avec son auguste sœur à adoucir l'horreur de sa situation. Marie-Antoinette reposait avec complaisance ses yeux fatigués de larmes sur le jeune roi, et opposait au courroux du Ciel la candeur et l'innocence d'un enfant dans les fers, qui seul aurait dû suffire pour mettre un terme aux maux de la France, si elle eût été moins coupable. Pendant que les factieux s'occupaient à

Paris des moyens de détruire ce qui restait encore du sang de saint Louis, le comte de Provence, résidant alors en Westphalie, se déclarait régent du royaume, et faisait notifier aux diverses puissances de l'Europe l'avénement de Louis XVII. La plupart, entre autres l'Angleterre et la Russie, le reconnurent. Les Français eux-mêmes furent informés de cet avénement. Une déclaration, datée du château de Ham, fut répandue avec profusion en France et dans l'étranger. Tous les sujets fidèles dont la persécution étouffait la voix, saluèrent du fond de leur cœur le jeune monarque, et ce fut au nom de Louis XVII que les héros de la Bretagne et de la Vendée volèrent à la victoire et à la mort. Ce prince était alors le seul espoir de la monarchie. Quelques Français loyaux, entre autres, MM. Toulan et Lepitre, entreprirent de le délivrer; mais leurs inutiles tentatives n'eurent d'autre effet que de rendre plus sévère la surveillance des tyrans, et de faire séparer le fils d'avec la mère : ce fut le 3 juin 1793 qu'eut lieu cette cruelle séparation. Louis fut arraché aux larmes et aux embrassements maternels pour être confié à l'infâme Simon et à son épouse, qui épuisèrent leur féroce imagination à inventer tout ce qui pouvait altérer ses forces morales et physiques. On lui mettait sans cesse dans la bouche des chants révolutionnaires et démagogiques, qu'il était obligé de répéter, sous peine des traitements les plus barbares. Le vin, les liqueurs fortes, les propos les plus obscènes, rien n'était oublié pour achever de détruire en lui le fruit de sa première éducation; mais, à la honte de ces corrupteurs, leurs efforts furent souvent inutiles, tant les heureuses inclinations du jeune roi offraient d'obstacles à leurs infâmes projets. Des mains de Simon, Louis XVII tomba entre celles de deux gardiens plus atroces encore, qui raffinèrent sur leurs prédécesseurs. Un cachot plus infect et plus obscur encore fut choisi pour lui servir de prison. Le jour pénétrait à peine dans ce réduit affreux. Dans l'impossibilité de communiquer avec personne, le malheureux captif ne voyait pas même la main avare qui lui faisait passer une grossière nourriture. Le soir, lorsqu'une voix terrible lui avait ordonné de prendre un peu de repos, ses bourreaux interrompaient son sommeil pour lui crier encore plus fort : « Capet, où es-tu? dors-tu? » L'enfant effrayé sortait de son lit en chemise, et allait se présenter devant ces bêtes féroces, qui recommençaient peu d'instants après le même supplice. Au sein de la convention, pas une voix n'osa pendant longtemps s'élever en faveur de ce royal infortuné, et, lorsqu'après quelque temps, quelques députés demandèrent que l'on envoyât hors de France ce nouveau Joas, pour qu'il cessât de devenir un point de ralliement, on entendit à la tribune le député Matthieu prononcer ces paroles à jamais effroyables : « La convention et son comité, étrangers à toute idée d'améliorer le sort des enfants de *Capet*, savent comment on fait tomber la tête des rois, mais ils ignorent comment on élève leurs enfants. » Le 22 janvier 1795, Cambacérès, au nom des comités réunis, insista sur

la nécessité de retenir captif les enfants royaux, sans doute pour empêcher de la part des ennemis de la France des hostilités qu'ils redoutaient; mais ces précautions furent inutiles. Louis XVII pendant ce temps dépérissait de plus en plus. Un médecin (M. Desault) fut appelé, mais trop tard, et le jeune prince expira, victime des mauvais traitements et des crimes de la convention. On a cru pendant long-temps que ses jours avaient été hâtés par l'effet du poison; le contraire est aujourd'hui reconnu. Par un événement qui parut alors très extraordinaire, M. Desault, qui avait déclaré la cure impossible, mourut peu de jours après. Cet événement donna lieu à bien des conjectures. On sait au reste ce qu'on avait à attendre des hommes qui tenaient alors le pouvoir: tout couverts du sang de Louis XVI, de Marie-Antoinette, d'Elisabeth, et de tout ce que la France avait de plus respectable et de plus sacré, tous les moyens leur étaient indifférents pour assouvir leur haine et leur aveugle férocité. La naissance et le titre de Louis XVI avaient suffi pour le conduire à l'échafaud; l'innocence de Louis XVII n'était qu'un titre de plus à la rage des factieux. M. Delille, le poète de la maison de Bourbon au temps de sa gloire, lui a consacré ses chants de douleur à l'époque de ses malheurs; dans son poème de la *Pitié*, en parlant de l'enfant royal, il s'écrie :

Chaque jour dans son sein verse un poison rongeur;
Quelles mains ont hâté son atteinte funeste?
Le monde apprit sa fin, la tombe sait le reste.

La dépouille mortelle du jeune prince fut déposée dans la fosse commune de la paroisse Sainte-Marguerite, où il a été impossible de retrouver ses restes. Le 9 janvier 1816, la chambre des pairs, sur la proposition de M. de Châteaubriant, a voté un monument expiatoire à sa mémoire. Plus tard, une ordonnance royale annonça que ce monument serait placé avec ceux de Louis XVI, de Marie-Antoinette et de madame Elisabeth, dans l'église de la Madeleine. Pour plus de détails sur Louis XVII, on peut lire : *Mémoires historiques sur Louis XVII, suivis de fragments historiques recueillis au Temple*, par M. de Turgy, et publiés par M. Eckard. Deux aventuriers se sont présentés depuis sous le nom de Louis XVII, l'un en 1802, le second en 1818. Les tribunaux ont fait justice de ces deux imposteurs.

† LOUIS XVIII, roi de France, naquit à Versailles, le 17 novembre 1755, et était le quatrième fils du vertueux dauphin dont la France pleura la mort prématurée. Le dauphin avait eu trois autres princes avant lui, savoir : le duc de Bourgogne, mort à dix ans; le duc d'Aquitaine, mort dans la première enfance, et le duc de Berri, depuis Louis XVI. Sa mère était Marie-Josèphe de Saxe; il fut baptisé sous les noms de Louis-Stanislas-Xavier, et eut le titre de comte *de Provence*. Il fut élevé avec ses augustes frères, le duc de Berri et le comte d'Artois, aujourd'hui Charles X, qui eurent pour gouverneur le duc de La Vaugiron, et pour précepteur M. de Coëtlosquet, ancien évêque de Limoges. Louis-Stanislas avait à peine atteint sa dixième année, lorsqu'il perdit son père (en 1765). Dès sa première jeunesse, il montra un goût décidé pour les sciences et les lettres: il possédait les

classiques latins, et obtint, sous le voile de l'anonyme, plusieurs succès littéraires. Aux qualités d'un esprit cultivé, il joignait une affabilité encourageante, un jugement sain et de la sensibilité. Le comte de Provence épousa, le 14 mai 1771, Marie-Josephe de Savoie, et, après la mort de Louis XV, son aïeul, arrivée le 10 mai 1774, son frère, Louis XVI, étant monté sur le trône, le comte de Provence prit le titre de *Monsieur*. Le nouveau roi désirant que ses frères parcourussent l'intérieur de la France, le comte de Provence visita successivement Marseille, Montpellier, Avignon et Toulon, et fit admirer partout les grâces de son esprit et la justesse de ses observations. De retour à Versailles, il se livra plus assiduement que jamais à l'étude, et vécut dans la retraite, au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe. Ce fut à cette époque qu'il connut madame Balbi, dame d'atours de Madame, et qui avait beaucoup d'attraits et d'esprit. Le jeune prince se plut dans sa conversation, et quoique la malignité voulût ensuite décocher ses traits contre cette liaison, tout porte à croire qu'elle fut innocente. Les apôtres du philosophisme avaient, depuis plusieurs années, jeté les semences d'un bouleversement général. Les esprits commençaient à s'agiter : on parlait hautement d'abus et de réformes, et Monsieur crut que l'on conjurerait l'orage si l'on faisait quelques concessions. Aussi, à l'ouverture de la première assemblée des *Notables*, le 22 février 1787, nommé président d'un des sept bureaux qui la représentaient, Monsieur vota sur quelques points en faveur de ce que l'on appelait alors l'opinion publique, et le bureau qu'il présidait fut appelé le *bureau des sages*. Il se prononça pour l'égalité numérique de la représentation nationale, et, après l'exil du parlement à Troyes, ce fut Monsieur qui se rendit à la cour des comptes pour faire enregistrer l'édit du roi, relatif à la loi du timbre, et à celle d'une subvention territoriale. Deux ans après, la révolution ayant éclaté, Monsieur s'imposa la plus grande réserve, et la plus prudente modération. Il fut accusé néanmoins, le 25 décembre 1789 (huit mois après l'ouverture des états-généraux, qui eut lieu le 8 mai), d'être le chef d'une conspiration, et d'avoir pour agent le marquis de Favras. On prétendait qu'on voulait soulever et armer trente mille hommes pour enlever le roi, faire assassiner le général La Fayette et Bailly, maire de Paris, et que l'on voulait réduire cette ville à la disette. Monsieur, animé d'un noble courage, se rendit le lendemain à l'hôtel-de-ville, et expliqua aux représentants de la commune la nature de ses liaisons avec le marquis de Favras. Son discours fut si clair, si précis, si éloquent, qu'il excita l'admiration et des applaudissements universels. Mais les factieux, que conduisait une main puissante, prodigue d'or et de promesses, voulaient attirer la défaveur publique, non-seulement sur le trop indulgent monarque, mais sur ses augustes frères. En février 1791, et lors de la fuite de Mesdames, tantes du roi, les mêmes factieux répandirent le bruit que Monsieur devait les suivre. Une députation, accompagnée d'un peuple en tumulte, se présente

au palais du Luxembourg, s'introduit chez le prince, et les orateurs de cette populace égarée lui demandent impérieusement s'il était vrai qu'il voulait quitter la France. Monsieur, leur répondit négativement. Un de ces orateurs ayant ajouté : — Et si le roi venait à partir? — Osez-vous bien le prévoir ? réplique le prince, en fixant sur le questionneur un regard pénétrant. L'air noble et calme du prince imposa à la multitude, qui se retira respectueusement. Mais les circonstances s'aggravant de plus en plus, le roi dut partir du 20 au 21 juin de la même année, laissant l'ordre à son frère de prendre le même parti. Une heure après le départ du monarque, Monsieur effectua le sien, n'étant accompagné que du comte d'Avaray. Il avait pris le titre de comte de Lille, et, au moment qu'il franchissait les frontières, Louis XVI, arrêté à Varennes, était reconduit comme prisonnier à Paris. Le comte de Provence se rendit à Bruxelles, et de là à Coblentz : ce voyage a donné lieu à une brochure, écrite par Monsieur lui-même, intitulée *Relation d'un voyage à Bruxelles et à Coblentz*, imprimée à Londres, en 1791, et à Paris, en 1823. Monsieur s'était réuni au comte d'Artois, son frère; ils avaient d'abord trouvé un asile auprès de l'électeur de Trèves, leur oncle, et s'étaient mis à la tête de l'émigration. Quoique le comte de Provence n'eût pas assisté aux conférences de Pilnitz, il en provoqua néanmoins la déclaration, et, du château de Schoenbrunstadt, près de Coblentz, les princes écrivirent au roi, pour lui annoncer la coalition de l'Autriche et de la Prusse contre les révolutionnaires français, l'engageant en même temps à ne pas donner son adhésion à l'acte constitutionnel. Malheureusement cette lettre fut rendue publique, et ne fit qu'empirer le sort de l'infortuné Louis XVI. Le 1er janvier 1792, l'assemblée, dans sa fureur, porta un décret d'accusation contre Monsieur; et, de sa propre autorité, le déclara, le 16, déchu de son droit à la régence. Cependant les troupes alliées entrèrent sur le territoire français, et Monsieur et le comte d'Artois vinrent les joindre, le 11 septembre, à la tête de 6,000 hommes. Depuis le 8 août, le comte de Provence, d'accord avec les autres princes émigrés, avait signé un manifeste où l'on expliquait le motif de la coalition, lequel était de faire cesser l'anarchie en France : en même temps, Monsieur adressa un discours à la noblesse émigrée, dans lequel il déclarait positivement « que son intention, en » entrant en France, était de » pardonner aux erreurs commi» ses. » On établit successivement le quartier-général à Verdun, Vauzières, Bujancy, et enfin à Somme-Suippe. Mais la retraite de l'armée prussienne obligea les princes de quitter le sol de la France : ils occupaient, le 20 octobre, le château de Neuville, et le 18 novembre, ils furent obligés de licencier leur armée. Toujours poursuivis par le malheur, les illustres proscrits apprirent au château de Ham, en Westphalie, la mort tragique de Louis XVI. Au milieu des larmes que leur fit répandre cette perte funeste, ils reconnurent, le 28 janvier 1793, et par une déclaration, le dauphin, encore enfant, pour-

roi de France, sous le nom de Louis XVII. Le comte de Provence prit le titre de régent, et nomma son frère lieutenant général du royaume. Pendant ce temps-là, Toulon ayant été pris par les escadres combinées anglaise, espagnole et napolitaine, le régent, qui s'était séparé du comte d'Artois, crut l'occasion favorable de rentrer en France: mais la politique étrangère, souvent nuisible à la cause des Bourbons, s'opposa à ce qu'il fût admis dans cette ville, dont les fidèles habitants l'attendaient avec impatience. Forcé de quitter Turin, où il avait fixé son séjour, il se rendit à Vérone, et y reçut la nouvelle de la mort prématurée du jeune fils de Louis XVI, arrivée le 8 juin 1795. Monsieur alors se proclama roi de France, sous le nom de Louis XVIII, et, dans un acte qu'il fit publier, il promit un pardon généreux à tous les Français qui le reconnaîtraient pour leur souverain; mais, dans ce moment, les fureurs des anarchistes étaient à leur comble; et, sourds à la voix de la justice et de la raison, ils entassaient leurs nombreuses victimes. Louis XVIII passa à Vérone les années 1794 et 1795; lorsque les succès des armées françaises, en Italie, ayant alarmé le gouvernement vénitien, l'ordre fut donné au marquis Carletti, noble Véronais, d'inviter le roi à quitter les états de la république. Louis XVIII répondit avec fierté « qu'il avait » droit de rester, étant noble » vénitien; qu'auparavant il fal» lait qu'on rayât du livre d'or » six noms de sa famille, et » qu'on lui rendît l'armure dont » son aïeul, Henri IV, avait fait » présent à la république de Ve» nise.... » Les nobles Vénitiens du *conseil des Dix* eurent la dureté de répondre « qu'ils » rayeraient ces noms eux-mê» mes, et qu'ils rendraient l'ar» mure quand la France leur » paierait les 12 millions dont » Henri IV était redevable à la ré» publique ». Ces nobles orgueilleux, dont chacun se croyait un roi, ajoutaient ainsi l'insulte à leur barbare inhospitalité. Le roi quitta Vérone en avril 1796: il était accompagné du comte d'Avaray, du vicomte d'Agoult et d'un seul domestique appelé Guignet. Il traversa le mont Saint-Gothard, alors presque impraticable, se rendit à l'armée de Condé, et y servit comme volontaire; mais sa présence au milieu de l'armée donna de l'ombrage à la cour de Vienne, et le roi dut se retirer. En même temps, Moreau avait passé le Rhin, et les Autrichiens battirent en retraite. Le roi traversa la Souabe, où les révolutionnaires français avaient de nombreux partisans. Il arriva le 19 juillet à Dillingen, où s'était formé un complot contre son auguste personne. Un coup de feu, parti d'une fenêtre, lui effleura le haut de la tête, et le sang qui en jaillit lui couvrit la figure. Le comte d'Avaray étant accouru auprès du prince: *Ah! sire*, lui dit-il, *une ligne plus bas! — Eh bien!* répondit tranquillement le roi, *un peu plus bas, le roi de France s'appelait Charles X.....* Le descendant et le successeur de tant de puissants monarques ne pouvait trouver d'asile: la crainte des armées françaises le faisait repousser de toutes parts. Enfin, un prince moins timide ou plus généreux que les autres, le duc de Brunswick, lui permit de

résider dans la petite ville de Blankembourg, dans le cercle de la Basse-Saxe. Le respectable abbé Edgeworth, qui avait assisté Louis XVI, lorsqu'on conduisit ce monarque au supplice, et qui était parvenu à s'échapper de France, vint rejoindre son successeur à Blankembourg. Leur entrevue fut déchirante. Le roi le choisit pour son confesseur, et ce pieux et sensible ecclésiastique fut transporté de joie. Peu de temps après, Cléry, valet-de-chambre de Louis XVI, vint aussi à Blankembourg. Le roi entretenait des correspondances en France, et notamment, dit-on, avec le général Pichegru. Ces correspondances furent saisies, et donnèrent lieu à plusieurs arrestations. Celle que l'on trouva chez Le Maître compromit plusieurs membres de la convention: Lavilleheurnois, Brothier, Duverne du Presle, furent condamnés à mort; et enfin la révolution du 18 fructidor (*Voyez* Augereau) expulsa du corps législatif la plupart des partisans que les royalistes étaient parvenus à y introduire. Sur ces entrefaites, un complot qui tendait à tuer le roi s'était encore formé à Hambourg. Menacé par des assassins payés par le directoire, Louis XVIII dut sa conservation au zèle vigilant de ses fidèles serviteurs; cependant S. M. renouvela, en 1797, la même proclamation qu'elle avait fait publier cinq ans auparavant. La journée du 18 fructidor parut anéantir à jamais les espérances de Louis XVIII, au moment même où ce prince se trouvait déjà dans la position la plus critique. Pour surcroît de chagrin, dans cette même année 1797, le roi perdit le baron de Flaxlanden, son ministre et son ami, qu'il remplaça par le comte de La Chapelle. Au commencement de 1798, Paul Ier, empereur de Russie, lui offrit pour résidence le château ducal de Mittau, capitale de la Courlande; le roi accepta cet offre: il partit de Blankembourg, le 11 février, et arriva le 23 mars à Mittau, où l'accompagna le comte de Schwaloff, par ordre de l'empereur. Ce même souverain voulut qu'un corps de cent des anciens gardes du roi fît le service auprès de l'auguste exilé, qui eut, ainsi que le duc d'Angoulême, des appartements richement meublés. Ce fut à Mittau que le roi projeta le mariage de ce prince avec Madame, fille de Louis XVI, laquelle, depuis son échange, en 1795, avec les commissaires français, était restée à Vienne. Les empereurs de Russie et d'Autriche agréèrent cette union. Madame vint à Mittau, où le mariage fut célébré, le 10 juin 1799, par le cardinal de Montmorency, grand-aumônier de France, assisté du pasteur catholique de cette ville: la reine Marie Josèphe de Savoie, qui y était arrivée presque en même temps que Madame, fut présente à la cérémonie. Les cardinaux, réunis à Venise pour un prochain conclave, annoncèrent au roi cet événement, auquel donnait lieu la mort de Pie VI: Louis XVIII répondit aux cardinaux, le 24 novembre 1799, dans les termes les plus flatteurs. Ce monarque était visité dans sa retraite par des personnes de distinction, au nombre desquelles étaient le maréchal Souwarow et le général Dumouriez. Peu de temps après, M. le duc d'Angoulême quitta Mittau, et alla re-

joindre l'armée de Condé, où se trouvait déjà son frère, le duc de Berri. Cependant, il s'en fallait de beaucoup que les malheurs de Louis XVIII fussent terminés. Paul Ier, qui avait déjà fait éprouver à ce prince les effets de son humeur versatile, ayant rompu, en 1801, avec l'Angleterre, et étant devenu ami de Buonaparte, qui s'était fait proclamer premier consul, Paul Ier intima au roi l'ordre de quitter ses états dans les vingt-quatre heures; il n'y avait pas moyen d'éluder cet ordre rigoureux. Le roi fit de tendres adieux à ses gardes fidèles, et se mit en route le 22 janvier, au milieu d'un froid glacial, sous un des plus rudes climats de l'Europe. Parmi tous les souverains, il n'y eut que Guillaume-Frédéric, roi de Prusse, qui voulût accorder un asile à un monarque malheureux, pour qui une politique tremblante faisait fermer tous les pays et tous les cœurs. On lui donna pour demeure Varsovie, mais il n'y resta pas long-temps. Cependant le roi de Prusse, malgré ses dispositions amicales, fit arrêter, l'année suivante, à Bareuth, et à la demande du gouvernement français, plusieurs agents royalistes, tels que Imbert-Colomès et M. de Précy, qui, en 1793, avait défendu Lyon contre les terroristes. Paul Ier ayant été assassiné dans la nuit du 23 au 24 août 1801 (*V.* ce nom.), son fils et son successeur, Alexandre, tripla la pension que Paul Ier avait faite à Louis XVIII, et la fixa à 600,000 roubles (2 millions 400,000 fr. environ). Le roi demeurait à Lakinska, maison de plaisance des rois de Pologne, à un quart de lieue de Varsovie. Deux ans s'étaient écoulés depuis que le roi était dans cette ville, lorsque, le 26 février 1803, le général Keller se présenta devant ce prince, et lui fit, en des termes aussi respectueux que pressants, la proposition de renoncer au trône de France, et d'y faire renoncer les princes de sa famille, moyennant les indemnités les plus brillantes, qu'il lui promit de la part du premier consul; on dit même qu'on lui offrit, quoique indirectement, le royaume de Pologne. Un mois après, Louis XVIII répondit à Keller, le 28 mars, par cette lettre, remarquable et par sa modération et par sa dignité..... « Je ne confonds pas, » y disait-il, M. Buonaparte avec » ceux qui l'ont précédé; j'estime » sa valeur, ses talents militai- » res; je lui sais gré de plusieurs » actes d'administration, car le » bien qu'on fera à mon peuple » me sera toujours cher; mais il » se trompe, s'il croit m'obliger » à transiger avec mes droits. » Loin de là, il les établirait lui- » même, s'ils pouvaient être li- » tigieux, par la démarche qu'il » fait en ce moment. J'ignore » quels sont les desseins de Dieu » sur ma race et sur moi, mais » je sais les obligations qu'il m'a » imposées par le rang où il lui » a plu de me faire naître. Chré- » tien, je remplirai ces obliga- » tions jusqu'à mon dernier sou- » pir; fils de saint Louis, je sau- » rai, à son exemple, me res- » pecter jusque dans les fers; » successeur de François Ier, je » veux du moins pouvoir dire » avec lui : *Nous avons tout per- » du, hors l'honneur.* » Le même envoyé revint, le 16 avril, proposer au roi de faire quelques changements à sa lettre; et comme il parlait de nouveaux dangers pour ce monarque, en

cas de refus : « Quels sont ces » dangers ? répondit le roi. Exi- » gera-t-il qu'on me retire l'asile » qu'on me donne? Je plaindrais » le souverain qui se croirait » forcé de prendre un parti de » ce genre, et je m'en irais. » — « Oh non! répliqua l'envoyé; » mais Buonaparte ne pourrait-il » pas exiger de certaines puis- » sances qu'on ôtât au comte de » Lille les secours qu'on lui » donne? » — « Je ne crains pas » la pauvreté, dit le roi; s'il le » fallait, je mangerais du pain » noir avec ma famille et mes fi- » dèles serviteurs. Mais ne vous » y trompez pas, je n'en serai ja- » mais réduit là. J'ai une res- » source dont je ne crois pas de- » voir user tant que j'ai des amis » puissants : c'est de faire con- » naître mon état en France, et » de tendre la main, non au gou- » vernement usurpateur, cela ja- » mais, mais à mes fidèles sujets; » et, croyez-moi, je serai bientôt » plus riche que je ne le suis...» La noble réponse du roi irrita fortement Buonaparte. Tout royaliste lui devint suspect, et M. l'abbé Keravenant fut envoyé en exil, pour avoir confessé, au moment de son supplice, Georges Cadoudal, un des individus accusés d'avoir voulu détruire le premier consul par le moyen de *la machine infernale*. (*Voyez* GEORGES). Un *sénatus-consulte* ayant, le 18 mai 1804, déféré à Buonaparte le titre d'empereur des Français, Louis XVIII adressa de Varsovie à tous les souverains de l'Europe une protestation contre ce titre et contre tous les actes ultérieurs auxquels il pourrait donner lieu. Cette même année, l'empereur Alexandre invita Louis XVIII de venir résider encore à Mittau. Le roi s'y rendit aussitôt. Pendant ce voyage, il eut, en Suède, une entrevue avec Monsieur, comte d'Artois; il y avait onze ans qu'ils ne s'étaient vus, Monsieur résidait en Angleterre depuis l'année 1793. Les deux frères passèrent quelques jours ensemble à Calmar. En novembre 1804, Monsieur retourna en Angleterre, et le roi continua son voyage pour Mittau; il y vécut assez paisiblement pendant trois années. Cependant la soif des conquêtes ayant porté Buonaparte à envahir successivement toute l'Europe, dans le cours de la guerre qu'il fit en dernier lieu au roi de Prusse, allié d'Alexandre, des prisonniers français furent conduits à Mittau. Ils y reçurent de la famille royale tous les secours qu'elle pouvait leur offrir, et l'abbé Edgeworth se consacra à l'assistance des malades, et à leur administrer les consolations de la religion. Mais tandis qu'il exerçait ce pieux ministère, il tomba malade luimême, et mourut le 22 mars 1807 (*Voyez* EDGEWORTH). Sa perte fut très sensible à la famille royale; le roi choisit pour lui succéder M. Asseline, évêque de Boulogne. Sur ces entrefaites, l'empereur Alexandre ayant fait la paix avec Napoléon, et conclu le traité de Tilsitt, du 8 juillet 1807, Louis XVIII, forcé de changer encore d'asile, s'embarqua pour la Suède, résolu de fixer désormais son séjour en Angleterre. Il demeura quelques mois à Gosfield, puis à Wanstead, et enfin au château de Hartwell, dans le comté de Buckingham, jouissant d'une pension considérable que lui avait assignée le gouvernement anglais. Le roi avait habituellement auprès de lui M. le duc d'Angou-

lème et Madame; Monsieur venait souvent le voir de Londres, qui était son séjour ordinaire. Louis XVIII n'eut pas, dans son long exil, à s'affliger seulement sur les malheurs de la France, qui gémissait sous le joug d'un conquérant; il eut encore à déplorer la perte de plusieurs personnes dignes de son affection. La reine mourut le 13 novembre 1810, et l'on transporta son corps en Sardaigne; le comte, depuis duc d'Avaray, cet ancien serviteur des Bourbons, étant allé à Madère, pour raison de santé, y mourut le 3 juin 1811; et M. Asseline, évêque de Boulogne, succomba à une longue maladie, le 10 avril 1813. Ce pieux et savant prélat fut remplacé par l'abbé de Loches, que M. l'évêque d'Uzès avait indiqué au roi. Cependant un avenir plus heureux se préparait pour les petits-fils de saint Louis. La Providence paraissait aveugler Buonaparte et lui creuser un abîme au sein même de ses prospérités. Après la destruction de ses armées (en 1813), dans la désastreuse campagne de Moscou, on avait lieu de croire que, dans un moment aussi propice, au seul des souverains au moins se souviendrait d'un roi légitime, depuis si long temps exilé et malheureux. Mais il n'en fut pas ainsi; c'est Napoléon lui-même qui devait, à la dernière extrémité, lui rendre son trône. De retour en Allemagne, et entouré des débris d'une armée épuisée par les fatigues et les combats, deux fois à Dresde et à Prague, il refusa une paix honorable que les puissances lui offraient. Il refusa encore celle que lui proposait le congrès de Châtillon, au moment où les armées de l'Europe coalisée contre lui envahissaient la France, et menaçaient la capitale. Enfin le colosse tomba, et ce furent moins les souverains alliés que les Français qui, par le sénatus-consulte du 6 avril 1814, rappelèrent dans sa patrie le fils du vertueux dauphin, le petit-fils de Henri IV, et leur légitime maître. Le 26, Louis XVIII arriva à Calais, d'où il partit sur-le-champ pour Compiègne. Là, s'étaient réunis les maréchaux de France pour recevoir S. M., qui les accueillit avec cette grâce et cette bonté qui lui étaient si naturelles. Le roi s'étant rendu à Saint-Ouen, y reçut, le 2 mai, les félicitations des premiers corps de l'état. C'est de Saint-Ouen que Louis XVIII promulgua la fameuse déclaration, base de la *Charte constitutionnelle*, qu'il promettait aux Français. Sa Majesté fit son entrée dans Paris, au milieu des plus vives acclamations. Le 4 mai, il tint une séance au corps législatif, où le chancelier Dambray annonça cette Charte comme une *ordonnance de réformation*; elle fut lue par M. Ferrand, ministre d'état. Mais il restait encore en France des ennemis des Bourbons et des jacobins incorrigibles, à la tête desquels se trouvait Fouché. (*Voyez* ce nom.) Il se tramait un grand complot, auquel étaient initiés plusieurs officiers. L'auteur de cet article se trouvait un soir (le 2 mars 1815) dans une société composée de royalistes, ou que l'on croyait tels: on y parlait du sage gouvernement de Louis XVIII, lorsqu'il entendit derrière lui quelqu'un dire, à voix basse: « Vous avez beau raisonner..... » il est trop tard..... *l'oiseau* » *s'est envolé!*..... » (le 1er mars,

Napoléon avait débarqué à Cannes). C'était un officier qui parlait ainsi; il ne fut entendu que de la personne qui rapporte ces paroles, et qui ne pouvait alors en deviner le sens; mais dans la suite elle vit avec surprise qu'un simple lieutenant d'artillerie savait déjà ce que le gouvernement n'apprit que six jours après. Louis XVIII souffrit encore cette épreuve avec une noble fermeté. Le 16, le roi se rendit à la Chambre des députés, accompagné du comte d'Artois et du duc de Berri. M. le duc d'Angoulême et Madame se trouvaient dans le midi. Cependant Napoléon approchait de la capitale: les troupes se rangeaient en très grande partie sous ses drapeaux, et le roi crut devoir quitter Paris, dans la nuit du 19 au 20 mars. Il se rendit à Lille, puis à Gand, où le joignirent ses serviteurs les plus fidèles. Le 2 et le 24 avril, ce monarque fit répandre successivement trois *Proclamations aux Français* (l'une du 6 mars et les deux autres des 2 et 24 avril); mais Napoléon s'était déjà ressaisi dès le 20 mars du trône des Bourbons. Il fut forcé de le quitter de nouveau, cent jours après, par la perte de la bataille de Waterloo. Ayant appris cette importante nouvelle, Louis XVIII se dirigea sur Mons, et fit verser dans les hôpitaux 500,000 francs pour les soldats français blessés qui venaient de combattre contre ses droits. Le roi rentra dans Paris en juillet 1815, où l'attendait la joie universelle de ses sujets. Peu de monarques ont joui d'un amour aussi sincère et d'un triomphe plus complet. Louis XVIII reprit son gouvernement paternel; heureux par le bien qu'il faisait, son cœur fut douloureusement affligé de l'assassinat commis sur son neveu, le duc de Berri, le 13 février 1820. (*Voyez* BERRI.) Nous ne parlerons pas de quelques obscurs complots contre l'auguste famille des Bourbons, tels que celui du général Berton, etc.; facilement déjoués, ils ne servirent qu'à raffermir davantage l'autorité royale. En 1822, le roi envoya une armée en Espagne pour délivrer du joug des *Cortès* son parent Ferdinand VII. Le duc d'Angoulême, aujourd'hui dauphin, nommé généralissime de cette armée, se couvrit de gloire autant par sa bravoure que par sa modération. Louis XVIII souffrait depuis plusieurs années d'une maladie organique qui, dans les derniers mois de sa vie, lui ôta l'usage des jambes. La maladie empira tout à coup, et affecta la poitrine. Au commencement de septembre, on désespéra de ses jours; il fut le premier à connaître que sa mort approchait, et s'empressa de demander les secours de la religion..... « La fin de Louis XVIII » a été digne de sa vie, et ses » derniers moments ont été tout » entiers à la religion. Le calme » de sa physionomie ne s'est » point démenti, et les angoisses » de la mort ne lui ont point » arraché de plaintes. Jusqu'à la » fin, la religion l'a entouré de » toutes ses consolations; son » confesseur veillait assidûment » auprès de lui, ainsi que plu» sieurs prélats..... Ce fut à onze » heures du soir (le 15 septembre) » que l'agonie commença; mais » on croit que le roi conservait » encore sa connaissance. Les » princes, les grands-officiers, » les aumôniers étaient réunis » autour du lit. Le moment su-

» prême ne fut marqué par au» cune convulsion; le roi s'éteignit saus aucun effort, le jeudi » 16 septembre 1824... » (*L'Ami de la Religion et du Roi*, t. 41, p. 184.) Louis XVIII était âgé de 69 ans. Son frère, Monsieur, comte d'Artois, lui a succédé sous le nom de Charles X.

LOUIS (Saint), petit-neveu de saint Louis, roi de France, et neveu, par sa mère, de sainte Elisabeth de Hongrie, naquit de Charles II, surnommé *le Boiteux*, roi de Naples et de Sicile, et de Marie, fille d'Etienne V, roi de Hongrie. Louis commença dès l'âge de 14 ans à se sanctifier en Catalogne, où, pour délivrer son père, alors prince de Salerne, il avait été donné en otâge au roi d'Aragon, qui l'avait fait prisonnier dans un combat naval. On ne remarquait pas seulement en lui beaucoup d'attrait pour la prière, pour les saintes lectures, pour la fréquentation des sacrements, une douceur et une modestie angélique, une délicatesse de pureté, qu'une parole libre faisait frémir, mais il montra encore une force et une vertu qui alla jusqu'à se réjouir de son emprisonnement, comme d'un moyen précieux de sanctification. Il recouvra la liberté en 1294, par le traité conclu entre son père et Jacques II, roi d'Aragon. Charles Martel, son frère aîné, ayant été reconnu roi de Hongrie, dont la possession réelle ne parvint cependant qu'à son fils Charobert, Louis céda la couronne de Naples à Robert, son cadet, après avoir fait vœu d'embrasser l'humble et austère profession des frères-mineurs, vœu qu'il voulait accomplir avant de recevoir l'ordination épiscopale. Sa famille s'étant opposée à son entrée en religion, les supérieurs différèrent quelque temps à le recevoir parmi eux, quand Boniface VIII lui accorda une dispense d'âge pour recevoir la prêtrise à 22 ans. En vertu d'une autre dispense, il fut nommé à l'évêché de Toulouse, et obligé de l'accepter par obéissance, ayant fait auparavant le voyage de Rome, où il accomplit son vœu et fit profession la veille de Noël 1296, dans le couvent d'*Ara cœli*. Il fut sacré évêque l'année suivante. «Il parut dans son » diocèse, dit un historien, » sous l'habit d'un pauvre reli» gieux; mais on le reçut à Tou» louse avec le respect dû à un » saint, et avec la magnificence » qui convenait à un prince. Sa » modestie, sa douceur et sa » piété inspiraient l'amour de la » vertu à tous ceux qui le » voyaient. Son premier soin fut » d'y visiter les hôpitaux, et de » pourvoir aux besoins des mal» heureux. S'étant fait repré» senter l'état de ses revenus, il » en réserva une petite partie » pour l'entretien de sa maison, » et destina le reste aux pau» vres. Il en avait tous les jours » vingt-cinq à sa table; il les » servait lui-même, et quelque» fois un genou en terre. Tout » le royaume de son père éprou» vait les effets de ses libéralités. » Il fit la visite de son diocèse, » et laissa partout des monu» ments de son zèle et de sa cha» rité. » Effrayé de la grandeur de ses obligations, il songeait à quitter son évêché lorsqu'il mourut saintement le 19 août 1497, à l'âge de vingt-trois ans et demi, au château de Brignolles en Provence, où il était allé pour quelques affaires ecclésiasiques. Lorsqu'il sentit approcher sa

fin, il dit à ceux qui étaient autour de lui : « Après avoir fait un » voyage dangereux, me voilà » enfin arrivé à la vue du port, » après lequel j'ai long-temps » soupiré avec ardeur. Je vais » jouir de mon Dieu, dont le » monde me déroberait la pos- » session. Bientôt je serai déli- » vré de ce poids que je ne puis » porter. » Il fut enterré chez les franciscains de Marseille, comme il l'avait demandé. Jean XXII, sucesseur de Boniface VIII, le canonisa à Avignon en 1317, et adressa un bref à ce sujet à la mère du saint, qui vivait encore. On a sa *Vie* écrite avec fidélité par un auteur qui l'avait connu intimement, et publiée en latin par Sedulius à Anvers, 1602, in-8°, et en français par Arnaud d'Andilly.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XIV, et de Marie-Thérèse d'Autriche, né à Fontainebleau en 1661, eut le duc de Montausier pour gouverneur, et Bossuet pour précepteur. Ce fut en faveur de ce prince, qu'on nomme communément *le Grand Dauphin*, que furent faits les commentaires et les belles éditions des bons auteurs latins dites *Ad usum Delphini*. Il joignait beaucoup de courage à un caractère bon et facile. Son père le mit à la tête des armées en 1688; il prit Philipsbourg, Heidelberg, Manheim; accompagna ensuite Louis XIV au siége de Mons, à celui de Namur, et commanda l'armée de Flandre en 1694. Son second fils, le duc d'Anjou, qu'il avait eu de Marie-Christine de Bavière, son épouse, fut appelé en 1700 à la couronne d'Espagne. Le Grand Dauphin passa la plus grande partie de sa vie à Meudon et à Choisy, dont Mademoiselle lui avait donné la jouissance. Dans cette vie retirée, il se livrait au plaisir et à l'amour, quoiqu'il fût gêné dans ses inclinations par le roi son père. Il s'attacha en dernier lieu à Marie-Emilie de Joly de Choin, qui paraît être devenue son épouse. (*Voy.* Choin.) Ce prince mourut à Meudon en 1711, de la petite-vérole, à 50 ans. On raconte qu'on lui avait prédit *que, fils de roi, il serait père de roi, et qu'il ne règnerait jamais*. Il passa les dernières années de sa vie dans la retraite et dans les exercices chrétiens. [Le Grand Dauphin n'avait aucun crédit à la cour. « On voyait, » dit un historien, un dau- » phin,... âgé de plus de 40 ans, » fils d'un roi de France et père » d'un roi d'Espagne, n'osant » prétendre à la plus petite grâce » pour lui ni pour les autres...., » passant des journées entières » appuyé sur ses coudes, se » bouchant les oreilles, les yeux » fixés sur une table nue, ou » assis sur une chaise, frappant » ses pieds du bout d'une canne » pendant toute une après-dî- » née..... »]

LOUIS, dauphin, fils aîné du précédent et père de Louis XV, né à Versailles en 1682, reçut en naissant le nom de *duc de Bourgogne*. Le duc de Beauvilliers, un des plus honnêtes hommes de la cour, et Fénelon, un des plus vertueux et des plus aimables, veillèrent à son éducation, l'un en qualité de gouverneur, l'autre en qualité de précepteur. Sous de tels maîtres, il devint tout ce qu'on voulut. Il était naturellement emporté; il fut modéré, doux, complaisant. L'éducation changea tellement son caractère, qu'on eût dit que ses vertus lui étaient naturelles. Il

fut général des armées d'Allemagne en 1701, généralissime de celle de Flandre en 1702, et battit la cavalerie ennemie près de Nimègue. Mais il se distingua moins par les qualités guerrières que par les vertus morales et chrétiennes. Les malheurs de la guerre, toujours suivis de ceux des peuples, l'affligeaient sensiblement. Il voyait les maux; il chercha les remèdes pour les appliquer lorsqu'il serait sur le trône. Il s'instruisit de l'état du royaume; il voulut connaître les provinces. Il joignit aux connaissances de la littérature et des sciences celles d'un prince qui veut régner en roi sage et faire des heureux. La France fondait les plus belles espérances sur lui, lorsqu'une maladie cruelle l'enleva à la patrie en 1712 avec la dauphine. Il mourut à Marly le 18 février 1712, un an après son père, dans sa 30e année, non sans soupçon de poison. On sait les bruits qui coururent à ce sujet sur le compte du duc d'Orléans; son apologiste, le duc de Saint-Simon, n'a pas cru pouvoir les réfuter. Il prouve, au contraire, que le poison donné à ce prince, ainsi qu'à son épouse, est une chose très réelle, sans néanmoins en accuser nommément personne. « L'espèce de la maladie du dauphin, dit-il, ce qu'on » sut que lui-même en avait cru, » le soin qu'il eut de faire recommander au roi les précautions pour la conservation de » sa personne, la promptitude » et la manière de sa fin; comblèrent la désolation, et redoublèrent les ordres du roi sur » l'ouverture de son corps. Elle » fut faite dans l'appartement du » dauphin à Versailles : elle épouvanta. Fagon, Boudin et quelques autres y déclarèrent le » plus prompt effet d'un poison » très subtil et très violent. » C'est pour ce prince que l'illustre Fénelon composa son *Télémaque* et la plupart de ses autres ouvrages. Il avait épousé Marie-Adélaïde de Savoie, qui était morte six jours avant lui : leurs corps furent portés ensemble à Saint-Denis. (*Voy.* les *Vertus de Louis de France, duc de Bourgogne*, par le P. Martineau, jésuite, 1712, in-4°; et son *Portrait* par l'abbé Fleury, son sous-précepteur, Paris, 1714, in-12.) Voltaire ne connaissait sans doute pas ces ouvrages, quand il a dit : « Nous avons, à la honte de l'esprit humain, cent volumes » contre Louis XIV, son fils Monseigneur, le duc d'Orléans son » neveu, et pas un qui fasse connaître les vertus de ce prince, » qui aurait mérité d'être célèbre, s'il n'eût été que particulier. » Qui ne croirait pas, à entendre parler ainsi l'écrivain le plus fécond de son siècle, qu'il va consacrer les premiers instants de son loisir à réparer l'injustice de ses contemporains? Cependant Voltaire depuis ce temps-là, composa trente volumes, et l'on sait quels volumes! Et cet ouvrage, qu'il était *honteux pour l'esprit humain* de n'avoir pas encore produit, n'a jamais occupé sa plume. Du reste, ce passage prouve combien le mérite de ce prince était éminent, puisque, malgré sa religion et sa piété, la philosophie la plus irréligieuse lui rend un si éclatant hommage. L'abbé Proyart a donné depuis sa *Vie écrite sur les Mémoires de la cour*, 2 vol. in-12, 1782. Quoique en général assez faiblement écrite, elle a l'avantage de l'exac-

titude; on y trouve des morceaux curieux et très intéressants, entre autres les réflexions vraiment remarquables de ce judicieux prince sur la révocation de l'édit de Nantes. (*Voy.* Louis XIV.) On a justement appliqué à ce prince, qui aurait fait le bonheur et la gloire de la France, ces vers de Virgile :

Nimium vobis Romana propago
Visa potens, Superi, propria hæc si dona fuissent.

LOUIS, dauphin, fils de Louis XV et de Marie Lesczynska, père de Louis XVI, né Versailles en 1729, montra de bonne heure tant de goût pour la vertu, que la reine sa mère disait : « Le » ciel ne m'a accordé qu'un fils; » mais il me l'a donné tel que » j'aurais pu le souhaiter. » Il épousa, le 25 février 1745, Marie-Thérèse, infante d'Espagne. Cette princesse étant morte en 1746, il épousa au commencement de l'année suivante Marie-Joseph de Saxe, dont il a eu plusieurs fils. Le dauphin accompagna le roi son père pendant la campagne de 1765, et se trouva à la bataille de Fontenoy, où il donna des preuves de valeur et d'humanité. Il joignait à des talents naturels, des connaissances étendues, et donnait à la France les espérances les mieux fondées d'un règne de sagesse et de justice, lorsqu'il mourut à Fontainebleau le 20 décembre 1765. Sa douceur, son affabilité, son application constante à tous ses devoirs, ont rendu sa mémoire précieuse à tous les cœurs français. On a admiré la justesse de l'application de ces paroles de l'Ecriture, mises à la tête de son oraison funèbre : *Abstulit magnificos meos Dominus de medio mei.* Thren., 1. Il y a plusieurs traits de lui qui méritent d'être transmis à la postérité. Telle est la sublime leçon qu'il fit aux jeunes princes ses fils, lorsqu'on leur suppléa les cérémonies du baptême. On apporte les registres sur lesquels l'Église inscrit sans distinction ses enfants : « Voyez, leur » dit-il, votre nom placé à la » suite de celui du pauvre et de » l'indigent. La religion et la » nature mettent tous les hom- » mes de niveau; la vertu seule » met entre eux quelque diffé- » rence : et peut-être que celui » qui vous précède sera plus » grand aux yeux de Dieu, que » vous ne le serez jamais aux » yeux des peuples... » « Conduisez » mes enfants, disait ce bon » prince, dans la chaumière du » paysan : montrez leur tout ce » qui peut les attendrir ; qu'ils » voient le pain noir dont se » nourrit le pauvre ; qu'ils tou- » chent de leurs mains la paille » qui lui sert de lit..... Je veux » qu'ils apprennent à pleurer. Un » prince qui n'a jamais versé de » larmes ne peut être bon. » Le roi voulait qu'on augmentât sa pension : *J'aimerais mieux*, dit le dauphin en refusant l'augmentation, *que cette somme fût diminuée sur les tailles.* Un jour qu'on parlait devant lui des livres contraires à la religion et aux mœurs, et qu'on en justifiait la circulation comme celle d'un objet de commerce : « Malheur, » dit-il, au royaume qui prétendrait s'enrichir par un tel com- » merce, qui sacrifierait des ri- » chesses vraies et durables à des » richesses factices et éphémè- » res, qui étoufferait la vertu des » citoyens et croirait acquérir les » moyens de la faire paraître. » Il croyait qu'il fallait chercher

la source de tous les désordres propres à ce siècle dans la licence effrénée de parler et d'écrire. « On n'écrit, disait-il, presque » plus que pour rendre la religion méprisable et la royauté » odieuse. Il ne paraît presque » point de livres où la religion » ne soit traitée de superstition » et de chimère, où les rois ne » soient représentés comme des » tyrans, et leur autorité comme » un despotisme insupportable. » Les uns le disent ouvertement » et avec audace, les autres se » contentent de l'insinuer » adroitement. Et à quoi bon » tant de livres? La vie entière » de l'homme ne suffirait pas » pour lire ce qu'il y a de mieux » écrit en quelque genre que ce » soit; on ne fait plus que répé- » ter ce que les autres ont dit, » et si l'on veut s'en éloigner pour » se frayer des routes nouvelles, » on donne dans des écarts. Quel » avantage y a-t-il donc à espé- » rer pour le progrès des arts et » des sciences, de ce torrent de » volumes, de brochures et de » libelles, dont le public est » inondé? en deviendra-t-on plus » savant? Au contraire; cette » liberté d'écrire à tort et à tra- » vers sur toutes sortes de su- » jets, ne produit qu'une science » légère et superficielle, qui est » souvent pire que l'ignorance; » elle n'a servi qu'à mettre au » jour des principes faux, dau- » gereux ou détestables, qui » enivrent tous les esprits. » La dévotion du dauphin lui avait dicté plusieurs prières qu'il s'était rendues familières, et qui ont une onction et une force dignes de la véritable piété. Nous donnerons pour exemple celle qu'il faisait tous les jours pour le bonheur général du royaume, en s'adressant à Dieu par l'intercession de saint Louis, le plus illustre de ses aïeux, et depuis long-temps son modèle. Elle est en latin et imite parfaitement l'énergie et la dignité des anciennes oraisons de la liturgie de l'Eglise : *Æterne Deus, qui Francorum imperium benigno favore ab initio tutaris, sancti Ludovici precibus exoratus et votis, da nepotibus, da servo tuo, da populo virtutes imitari, quas coluit; ut pacem intus, pacem foris colentes, ad regni istius lætitiam tota mente tendamus, ubi reges et populi tibi, soli pastori et patri, servientes, æterno inter se caritatis fœdere sociabuntur.* On a publié en 1777 d'excellents *Mémoires pour servir à l'histoire* de ce prince, recueillis par le P. Griffet, 2 vol. in-8°. Sa *Vie* a été écrite par l'abbé Proyart, Paris, 1778, in-12. On ne peut rien voir de plus touchant que le *Récit des principales circonstances de la maladie* de ce prince, Paris, 1766. L'auteur de l'*Histoire de la révolution de France* (M. Montjoie) répand des doutes sur les causes de sa mort, et ne paraît pas trop disposé à la croire naturelle. Quand on réfléchit que le dauphin, la dauphine et la reine moururent dans l'espace de deux ans et demi, et avec les mêmes symptômes, ses conjectures semblent prendre une certaine consistance. « Peut-être, dit-il, faut- » il regarder comme un événe- » ment qui appartient à l'histoire » de la révolution, la mort pré- » maturée du dauphin, père du » roi actuel. Ce prince, calomnié, » tant qu'il vécut, avec un » acharnement qui décélait des » desseins bien sinistres, et loué, » même par ses ennemis, lors-

» qu'on n'eut plus à le redouter, » était imbu de principes bien » contraires à ceux qu'on met » aujourd'hui en pratique; et » tout ce qu'on connaissait de » sa vie privée annonçait qu'il » soutiendrait avec fermeté ses » opinions religieuses et politiques. Il avait des mœurs pures, » l'ame sensible et bienfaisante, » du courage, l'amour de l'étude, » l'esprit cultivé, le jugement » sain, un cœur droit; tout annonçait en un mot qu'il serait un digne successeur de » Louis IX, de Henri IV, de » Louis XIV; et il est incontestable que s'il eût régné, la » monarchie existerait encore sur » ses bases; il les eût affermies, et » nous n'eussions jamais vu établi » le gouvernement populaire. Sa » mort fut donc une véritable » conquête pour les novateurs. » Je n'entends pas pour cela leur » attribuer ce nouveau régicide; » mais il est incontestable que » les forfaits qu'a enfantés le » désir d'une révolution ne » sont pas tous bien connus; il » en est de secrets, et qu'il n'est » pas temps de révéler; il » est certain encore que la postérité aura de grands reproches à faire au feu duc de » Choiseul, et qu'elle lui demandera compte de son intimité » avec les prétendus philosophes, et de son antipathie » pour un prince qui avait toutes les qualités d'un sage.» [Ce prince aimait beaucoup l'étude de l'histoire: « Elle donne, » disait-il, aux enfants, des leçons qu'on n'osait pas faire » aux pères... » Il avait une grande affection pour le vertueux comte de Muy, et il adressait chaque jour à Dieu une prière pour la conservation de sa vie. « afin, disait le dauphin, que si » je dois porter le fardeau de la » couronne, il m'aide à le supporter.. » Il disait encore un jour.. « Ce qui rend la réforme » d'un état si difficile, c'est » qu'il faudrait deux bons règnes de suite, l'un pour extirper les abus, l'autre pour » les empêcher de renaître.. » Il eut à souffrir bien des désagréments de la part de madame de Pompadour et du duc de Choiseul. Ce ministre ne pouvait lui pardonner la protection qu'il accordait aux jésuites, que les parlements poursuivaient. Louis XV le tint presque toujours éloigné des affaires.]

LOUIS Ier, *le Pieux* ou *le Vieux*, roi de Germanie, troisième fils de Louis le Débonnaire, et frère utérin de l'empereur Lothaire et de Pépin, fut proclamé roi de Bavière en 817. Il se souleva avec ses frères contre son père, se brouilla ensuite avec eux, gagna, avec Charles le Chauve, son frère paternel, la bataille de Fontenay contre Lothaire en 841, étendit les limites de ses états, et se rendit redoutable à ses voisins. Il mourut à Francfort en 876, à 70 ans. Ce fut un des plus grands princes de la famille de Charlemagne. Il n'eut pas toutes les vertus d'un bon roi, mais il eut les qualités des héros. (*Voyez* LOTHAIRE Ier.) — LOUIS II, *le Jeune*, son fils, aussi courageux que lui, et son successeur au trône de Germanie, fut attaqué par son oncle Charles le Chauve, qu'il vainquit près d'Andernach en 876. Il mourut à Francfort en 682, dans le temps qu'il levait des troupes pour les opposer aux Normands, qui commençaient leurs ravages.

LOUIS III, roi de Germanie. *Voyez* Louis III, empereur.

LOUIS I[er], d'Anjou, roi de Hongrie et de Pologne, surnommé *le Grand*, naquit à Bude en 1326, et succéda en 1342 à Charles Robert le Boiteux, son père, issu de Charles I[er], comte d'Anjou, frère de saint Louis. Il chassa les Juifs de la Hongrie, fit la guerre avec succès aux Transylvains, aux Croates, aux Tartares et aux Vénitiens; il vengea la mort d'André son frère, roi de Naples, mis à mort en 1345, et fut élu roi de Pologne, après la mort du roi Casimir, son oncle, en 1370. Il fit paraître un si grand zèle pour la religion catholique, que le pape Innocent VI le fit grand gonfalonier de l'Eglise. Ce prince sage et juste mourut à Tirnau en 1382, à 57 ans. « Jamais souverain, dit un » historien, n'a été regretté com» me il le fut, ni aucune admi» nistration si fort exaltée. Cha» cun admirait son habileté à » maintenir la paix intérieure et » le talent qu'il avait eu d'éta» blir l'union entre tant de dif» férents peuples soumis à sa do» mination. Inaccessible aux fa» voris et aux courtisans, il gou» verna constamment par lui» même, et déploya autant de » sagacité que de fermeté dans » la distribution des charges et di» gnités, qu'il n'accordait qu'aux » talents, à la vertu et au vrai » mérite. Travesti et sans aucune » suite, il aimait à parcourir les » provinces de son royaume pour » éclairer de près la conduite des » officiers et des magistrats, et » pour tirer avantage des obser» vations que lui faisaient les » personnes qui ne le connais» saient pas. Libéral sans profu» sion, il dispensa avec écono» mie les trésors de l'état; et » malgré les guerres nombreuses » qu'il eut à soutenir, il n'éta» blit aucun nouvel impôt. La » restriction des peines aux seu» les personnes des coupables » date de son règne, comme il » fut le premier qui défendit » l'usage des jugements de Dieu » dans les tribunaux. Ne pouvant » réprimer l'usure des Juifs, rui» neuse pour le menu peuple, » ni faire de cette nation des ci» toyens utiles à l'état, il rendit » un édit par lequel il leur fut » enjoint de sortir du royaume.» Sa mort fut suivie de grands troubles en Hongrie. *Voyez* GARA.

LOUIS II, roi de Hongrie et de Bohême, succéda à Ladislas VI son père en 1506. Trop jeune et trop faible pour résister au terrible Soliman II, il s'engagea inconsidérément à la bataille de Mohatz en 1526, et y périt à 22 ans, et avec lui périrent presque tout le haut clergé et la noblesse de Hongrie, rassemblés contre l'ennemi le plus redoutable de la religion et de l'état. Le roi se noya en traversant le Carasse, petite rivière marécageuse; son petit cheval n'ayant jamais pu s'élever jusqu'au bord qui était fort escarpé. Quelques historiens ont cru que la Providence l'avait puni de ce qu'il avait fait jeter l'ambassadeur de Soliman avec toute sa suite dans un vivier, où ils furent mangés des poissons; et le genre de mort qui termina les jours du jeune roi rend cette observation remarquable. Il est vrai que dans ce temps les Turcs, lorsque l'occasion s'en présentait, se portaient à des barbaries qui semblaient étouffer tout sentiment d'humanité dans le cœur des chrétiens; mais la sainteté de l'Evangile

suppose dans ses sectateurs, des vertus auxquelles ce genre de justification ne peut suffire. Les historiens rapportent qu'au moment où il monta à cheval pour aller combattre, un aigle qui couvrait son casque tomba et le blessa légèrement au visage; ce qui fut regardé comme un mauvais augure. On retrouva le cadavre du prince peu de temps après, et on le transporta avec pompe à Albe-Royale, dans le tombeau de ses ancêtres. Ce mémorable combat est également décrit par Etienne Brodericus (*V.* ce nom), et plus en abrégé par Isthuanfi. On voit dans le magnifique arsenal de Vienne la statue équestre de ce jeune prince, parée des armes qu'il portait le jour de cette bataille. On pourrait bien y mettre pour épigraphe ce vers de *l'Enéide*.

Infelix puer, atque impar congressus Achilli?

En 1687, le duc Charles V de Lorraine, secondé par l'électeur de Bavière et le prince Louis de Baden, vengea la mort de tant de chrétiens, par une grande victoire remportée sur les Turcs dans cette même plaine de Mohacz.

LOUIS, prince de Tarente, neveu de Robert *le Bon*, roi de Sicile, né en 1322, épousa, le 20 d'août 1347, Jeanne, reine de Naples, sa cousine (*voyez* JEANNE, reine de Jérusalem), après la mort d'André son premier mari, à laquelle il avait contribué. Contraint de sortir du royaume, par Louis, roi de Hongrie, qui s'y était rendu avec une armée pour venger l'assassinat d'André son frère, il vint se réfugier avec la reine son épouse en Provence; et tous deux furent déclarés innocents dans un consistoire tenu par Clément VI à Avignon. Rappelés ensuite par les Napolitains, ils chassèrent les troupes hongroises restées dans le royaume, et se firent couronner solennellement à Naples le jour de la Pentecôte 1352. Louis mourut l'an 1362, sans laisser d'enfants. Il avait institué l'ordre du *Saint-Esprit du nœud*, qui ne dura que pendant son règne. Lorsque Henri III passa par Venise, à son retour de Pologne, la seigneurie lui fit présent du manuscrit qui contenait les statuts de cet ordre. Ce prince s'en servit pour établir son ordre du *Saint-Esprit*, et commanda au chancelier de Chiverny de faire brûler le livre; mais la volonté du roi ne fut pas exécutée en ce point, et le manuscrit fut conservé. Il a été imprimé dans les *Monuments de la monarchie française*, de D. Montfaucon, et depuis séparément, sous le titre de *Mémoires pour servir à l'histoire de France du quatorzième siècle*, avec les notes de l'abbé Le Fèvre, 1764, in 8°.

LOUIS Ier, duc d'Anjou, deuxième fils de Jean, roi de France, et de Bonne de Luxembourg, naquit à Vincennes, en 1339. Il se chargea de la régence du royaume pendant la minorité de Charles VI, son neveu. Il ne fut occupé que du soin de remplir ses coffres, pour se mettre en état d'aller prendre possession du trône de Naples, que la reine Jeanne, citée dans l'article précédent, lui avait légué, l'an 1380, par son testament. Ce prince se rendit en Italie, deux ans après, avec des trésors immenses, pour faire valoir ses prétentions; mais quand il arriva, il trouva le trône occupé par Charles de

Duras, parent de la reine, morte depuis peu. Il fit de vains efforts pour l'en chasser. Trahi d'ailleurs par Pierre de Craon (*voyez* ce nom), qu'il avait renvoyé en France faire de nouvelles levées, et qui dissipa tout l'argent à Venise avec des courtisanes, il en mourut de chagrin à Paris, le 20 septembre 1384. Ses descendants tentèrent, à diverses reprises, de s'emparer de ce royaume, et ne purent jamais y réussir. [Il s'était trouvé à la fatale bataille de Poitiers, où le roi Jean fut fait prisonnier. Ce prince, devenu libre, donna Louis pour otage; mais celui-ci s'évada bientôt d'Angleterre, et fut nommé lieutenant du Languedoc et de la Guienne. Il battit les Anglais en 1373, en 1377, et dans ce dernier combat, il fit prisonnier Thomas Filtor, leur général.]

LOUIS DE FRANCE, duc d'Orléans, comte de Valois, d'Ast, de Blois, etc., second fils du roi Charles V, naquit en 1371, et eut beaucoup de part au gouvernement pendant le règne de Charles VI, son frère. Jean, duc de Bourgogne, oncle du roi, jaloux de l'autorité du duc d'Orléans, le fit assassiner à Paris le 23 novembre 1407. Ce meurtre fut l'origine de la fameuse division si fatale à la France, entre les maisons d'Orléans et de Bourgogne. *Voyez* JEAN SANS-PEUR.

LOUIS DE BOURBON, duc de Montpensier, souverain de Dombes, prince de la Roche-sur-Yon, fils de Louis de Bourbon, né à Moulins en 1513, se signala dans les armées sous François Ier et Henri II, rendit de grands services à Charles IX pendant les guerres civiles, soumit les places rebelles du Poitou en 1574, et mourut dans son château de Champigny en 1583, à 70 ans.

LOUIS D'ORLÉANS, duc d'Orléans, premier prince du sang, né à Versailles en 1703 de Philippe, depuis régent du royaume, reçut de la nature un esprit pénétrant, propre à tout, et beaucoup d'ardeur pour l'étude. Sa jeunesse fut assez dissipée; mais après la mort de son père et celle de son épouse, il quitta le monde pour se consacrer entièrement aux exercices de la pénitence, aux œuvres de charité, et à l'étude de la religion et des sciences. En 1730, il prit un appartement à l'abbaye Sainte-Geneviève, et s'y fixa totalement en 1742. Il ne sortait de sa retraite que pour se rendre à son conseil au Palais-Royal, ou pour visiter des hôpitaux et des églises. Marier des filles, doter des religieuses, procurer une éducation à des enfants, faire apprendre des métiers, fonder des colléges, répandre ses bienfaits sur les missions, sur les nouveaux établissements, voilà les œuvres qui remplirent tous les instants de la vie de ce prince jusqu'à sa mort, arrivée le 4 février 1752, et ce qui fit dire à une auguste et pieuse princesse : *Que c'était un bienheureux qui laisserait après lui beaucoup de malheureux.* Le duc d'Orléans cultiva toutes les sciences; il possédait l'hébreu, le grec, l'histoire sainte, les pères de l'Eglise, la géographie, la physique, la peinture. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en manuscrit. Les principaux sont, suivant l'abbé Ladvocat, de qui nous empruntons ces particularités : 1° des *Traductions littérales*, des *Paraphrases* et des *Commentaires* sur une partie de l'ancien Testa-

ment; 2° une *Traduction littérale* des Psaumes, faite sur l'hébreu, avec une paraphrase et des notes. Cet ouvrage est un des plus complets de ce pieux et savant prince. Il y travaillait encore pendant la maladie qui l'enleva, et il y mit la dernière main peu de temps avant sa mort. On y trouve des explications savantes et ingénieuses, et une critique saine et exacte. Il est accompagné d'un grand nombre de dissertations très curieuses et remplies d'érudition, dans l'une desquelles il prouve clairement que « les notes grecques sur les psaumes, qui se trouvent dans la » Chaîne du P. Cordier, et qui » portent le nom de Théodore » d'Héraclée, sont de Théodore » de Mopsueste » : découverte que ce prince a faite le premier. 3° Plusieurs *Dissertations* contre les Juifs, pour servir de réfutation au fameux livre hébreu intitulé *Le Bouclier de la foi*. Le duc d'Orléans n'étant point satisfait de la réfutation de ce livre par Gousset, entreprit lui-même de le réfuter; mais il n'a point eu le temps d'achever cette réfutation. 4° Une *Traduction littérale* des Epîtres de saint Paul, faite sur le grec, avec une paraphrase, des notes littérales et des réflexions de piété; 5° un *Traité contre les spectacles*; 6° une *Réfutation* solide du gros ouvrage français intitulé *Les Hexaples*. C'est là que ce prince donne des preuves bien précises de son attachement à l'Eglise, et de son éloignement d'un parti qui en combattait les décisions. Ceux qui avaient pu mal interpréter certaines singularités, et un air de réforme peut-être trop prononcé, furent détrompés, et jugèrent que si ce prince n'a pas assez évité d'être remarqué dans un temps où une secte insidieuse abusait de l'appareil de la vertu pour étendre ses conquêtes, c'est qu'il n'a pas cru qu'elle pût se vanter un moment de l'avoir rangé parmi ses prosélytes. 7° Plusieurs autres *Traités* et *Dissertations* curieuses sur différents sujets. Il ne voulut jamais faire imprimer aucun de ses écrits.

LOUIS-GUILLAUME, prince de Baden, né à Paris le 8 avril 1655, succéda à son aïeul, s'attacha ensuite à l'empereur, qui le nomma général, et se distingua dans les guerres de Hongrie contre les Turcs en 1687. Il se trouva à la bataille de Mohatz, et vengea, conjointement avec le duc Charles V de Lorraine et l'électeur de Bavière, par une victoire complète, la défaite que les chrétiens avaient essuyée, le siècle précédent, dans cette même plaine de Mohatz. Il continua les années suivantes à repousser les infidèles, et les défit successivement à Jagodna, près de Nissa, et à Viddin, qu'il emporta, après avoir battu un corps de 8,000 hommes. En 1691, il gagna sur eux une victoire signalée à Salankemen en Esclavonie; le grand-visir resta sur le champ de bataille avec près de 20,000 des siens. En 1702, il y eut entre lui et le duc de Villars, à Fridelingen, une action pour laquelle on chanta le *Te Deum* à Vienne et à Paris. Il commanda sur le Rhin les années suivantes, et se trouva à la bataille de Hochstet en 1704, et au siége de Landau la même année. Il fut récompensé par le gouvernement de Javarin, et fut nommé, quelque temps après, maréchal-de-camp général de l'empire. Il mourut le 4 janvier 1707, à 52 ans, avec

la réputation d'un des plus grands capitaines de son siècle.

LOUIS-FRANÇOIS DE BOURBON, prince de CONTI. *Voyez* CONTI.

LOUIS (Pierre de Saint). *Voy.* PIERRE.

LOUIS *le Maure*. *Voyez.* SFORCE.

LOUIS DE LORRAINE. *Voyez* GUISE.

LOUIS (Antoine), né à Metz le 13 février 1723, a su unir au plus haut degré, dans l'exercice de la chirurgie, la théorie et la pratique. Sa théorie, dirigée sur les principes des plus grands maîtres, était fondée sur une connaissance approfondie des auteurs anciens : elle lui a fourni de nouveaux documents sur l'art, consignés dans ses ouvrages, et surtout dans le *Recueil* de l'académie de chirurgie. Placé très-jeune à l'armée, en qualité de chirurgien aide-major, il fut ensuite nommé par le roi chirurgien en chef de l'hôpital de la Charité, puis chirurgien-major consultant des armées dans les guerres d'Allemagne : de retour à Paris, s'étant livré à la grande pratique de la chirurgie, partout il a opéré avec sûreté et intelligence. Devenu secrétaire de l'académie de chirurgie, il remplit cette place autant en homme d'érudition et de lettres qu'en homme consommé dans la science de sa profession. Parmi les divers écrits de Louis, il en est qui regardent des différends survenus entre les médecins et les chirurgiens, et autres objets qui concernent la partie littéraire ou légale de la chirurgie. Parmi les ouvrages qui ont pour objet la pratique de son art, on distingue ses *Lettres sur la certitude des signes de la mort*, ouvrage devenu rare, et le *Parallèle des différentes méthodes de traiter la maladie vénérienne*, publié en 1764. Il mourut à Paris, d'une hydropisie de poitrine, le 13 février 1792. Il a voulu, par son testament, que ses cendres reposassent à côté de celles des pauvres qu'il avait servis dans un vaste hôpital (la Salpêtrière), où il était entré en qualité d'élève à l'âge de 21 ans, et où il avait gagné sa maîtrise par un travail consécutif de six années. Cependant le même homme qui a voulu être enterré au cimetière de l'hôpital de la Salpêtrière, le même homme, ancien ami de l'abbé Prévôt, l'abandonna dans la maladie dont mourut cet écrivain célèbre, par cette seule raison que, chrétien éclairé, quoique long-temps égaré, il avait jugé devoir consacrer à la religion ses derniers moments. On a reproché aussi à Louis d'avoir débuté, très jeune encore, par une *Lettre* sur l'électricité; critique amère contre l'abbé Nollet, physicien alors célèbre, dont il suivait les leçons. Il fut l'auteur d'une Thèse donnée sous le nom d'un de ses élèves, et qui, par son sujet, prêta à la curiosité et à la plaisanterie : *An certœ sint virginitatis notœ ?* Au jugement des vrais savants, il n'y développa que des vues superficielles ou fausses. M. Pelletan, membre très distingué de l'académie de chirurgie, dans un éloge nécrologique de Louis, remarque fort judicieusement que ce ne fut pas un homme de génie; mais il fut abondant. Son humeur était vive, brusque et souvent emportée; son esprit de société était parfois celui de la raillerie; et son caractère, celui

d'une vanité excessive. Franc et tranchant, il ne dissimulait jamais aucune de ses opinions, quelles qu'elles fussent, sans réfléchir sur les conséquences d'une véracité imprudente, et sans jamais douter de la justesse de ses jugements.

LOUISE DE SAVOIE, duchesse d'Angoulême, fille de Philippe, comte de Bresse, puis duc de Savoie, et de Marguerite de Bourbon, épousa, en 1488, Charles d'Orléans, comte d'Angoulême, et fut mère du roi François Ier. Cette princesse est principalement célèbre (1) par ses démêlés avec le connétable Charles duc de Bourbon. Elle avait d'abord beaucoup aimé ce prince, et avait même obtenu pour lui l'épée de connétable; mais piquée ensuite de ce qu'il avait refusé de l'épouser, son amour se tourna en une haine violente. Elle revendiqua les biens de la maison de Bourbon, dont elle était héritière du côté de sa mère, et qu'elle prétendait lui appartenir par la proximité du sang. Les juges ne furent pas assez corrompus pour adjuger cette succession à la régente; mais ils furent assez faibles pour la mettre en séquestre. Bourbon se voyant dépouillé de ses biens, quitta la France, et se ligua avec l'empereur Charles-Quint. Louise négocia ensuite la paix à Cambrai entre le roi et l'empereur. Le traité fut conclu le 3 août 1529. Cette princesse mourut peu de temps après, en 1531, à 55 ans, regardée comme une femme aussi propre à une intrigue d'amour qu'à une affaire de cabinet.

(1) Elle l'est aussi, et malheureusement que trop, par la mort du surintendant des finances Samblançay, auquel elle extorqua six millions de notre monnaie d'aujourd'hui, et qui fut condamné à la peine capitale pour ce seul fait, dont une conséquence horrible fut la perte entière d'une armée en Italie, qui y périt de misère, faute de cette somme que le roi lui avait destinée.

LOUISE-MARGUERITE DE LORRAINE, princesse de Conti, fille de Henri, duc de Guise, et femme de François de Bourbon, prince de Conti, née à Blois en 1588, perdit son époux en 1614, et mourut à Eu en 1631. On a d'elle un ouvrage assez frivole, les *Amours du grand Alcandre*, dans le journal de Henri III, 1744, 5 vol. in-8°. C'est une histoire des amours de Henri IV, avec le récit de quelques actions louables et de quelques paroles de ce prince.

LOUISE-MARIE DE GONZAGUE, reine de Pologne. *Voyez* GONZAGUE.

LOUISE DE LA MISÉRICORDE. *Voyez* VALLIÈRE (Louise-Françoise de la Baume Le Blanc, duchesse de la).

LOUISE DE FRANCE, fille de Louis XV, née le 14 juillet 1737, religieuse carmelite de Saint-Denis en 1771, sous le nom de *Thérèse de Saint-Augustin*, mourut d'un coup d'apoplexie, le 23 décembre 1787, dans la 50e année de son âge. Les plus grands sacrifices n'avaient rien coûté à cette princesse pour suivre les mouvements de sa piété. Depuis le moment qu'elle entra au couvent des carmelites jusqu'à celui de son décès, elle ne cessa d'édifier sa communauté par les sentiments les plus religieux, ainsi que par la pratique la plus exacte des règles austères de son ordre. Sa mort excita les plus vifs regrets de tous les gens attachés à la religion. C'était la mère des pauvres et des affligés, toujours prête à employer ses moyens et son crédit pour toutes les œuvres

saintes et charitables; et pour citer un fait entre mille, c'est à sa sollicitation et à son zèle que les religieuses des Pays-Bas, expulsées sous le règne de l'empereur Joseph II, furent reçues et accueillies en France. « Les fastes » de l'Église, dit un auteur, nous » offrent de fréquents exemples » de reines et de princesses qui » se sont dérobées à l'éclat et aux » délices de la cour, pour se dé» vouer à la solitude et aux aus» térités du cloître : quelque ad» mirables, quelque héroïques » que fussent de pareils sacrifices, » ils ont dû paraître moins éton» nants, sans doute, dans ce temps » où la piété était en honneur, » où le monde payait un tribut » public de respects et d'homma» ges à ces ames nobles et cou» rageuses qui se consacraient » dans la retraite à la pratique » des plus sublimes conseils de » l'Evangile; mais dans un siècle » tel que le nôtre, où de vains et » orgueilleux raisonneurs, inca» pables de s'élever au-dessus des » froids calculs de l'égoïsme, » osent traiter de superstition et » de faiblesse les victoires mê» mes que la religion remporte » sur la nature; dans un siècle » où les demeures sacrées qui » servent d'asile à la vertu et à » l'innocence, contre les vices et » la corruption de la société, » sont devenues l'objet du mé» pris et de la dérision publique, » et regardées comme des monu» ments du fanatisme et de l'im» bécillité de nos aïeux; quand » on voit la fille du plus puis» sant roi de l'univers, supé» rieure aux faux jugements des » hommes, préférer aux fastes » du trône l'obscurité d'un mo» nastère, s'arracher aux plaisirs » et aux honneurs, pour se livrer » aux exercices de l'humilité et de » la pénitence, ce trait de gran» deur d'ame est assurément le » plus beau triomphe de la foi » sur l'incrédulité, et il semble » que l'Être suprême réservait à » notre siècle ce grand spectacle, » pour lui montrer que la reli» gion sait, beaucoup mieux que » la philosophie, élever une ame » au-dessus des passions et des » faiblesses de l'humanité. » M. de Sancy fit à cette princesse l'épitaphe suivante, qui finit par une espèce de prophétie, trop tôt accomplie :

Du sommet des grandeurs au sommet du Carmel,
Et des marches du trône aux marches de l'autel,
Louise avait franchi cet immense intervalle,
Préférant le cilice à la pompe royale :
Mais Dieu l'a fait monter, en ce jour glorieux,
Des ténèbres du cloître à la splendeur des cieux.
Là, près de saint Louis, de son auguste frère,
Elle unira ses vœux, aux pieds du Tout-Puissant,
Pour écarter des yeux d'un prince bienfaisant,
L'horrible impiété, les désordres, la guerre,
Ces fléaux destructeurs d'un état florissant.

M. François, prêtre de la mission, dans l'oraison funèbre, qu'il prononça dans l'église des carmélites de la rue de Grenelle, en l'honneur de la pieuse princesse, semble avoir annoncé ces fléaux dans le passage suivant : « Saint Paul, dans Athènes, sen» tait son cœur frémir et ses en» trailles se déchirer à la vue de » ce peuple, le plus poli et le » plus aimable de tous les peu» ples, plongé dans les ténèbres » de l'idolâtrie. Avec quel déchi» rement plus cruel encore, Thé» rèse de Saint-Augustin ne » voyait-elle pas la foi de ses pè» res se refroidir et s'obscurcir » dans un royaume où elle avait » répandu autrefois un si grand » éclat! Les temples presque dé» serts, les autels abandonnés, » le culte négligé, le refroidisse» ment du zèle parmi les minis» tres de la religion, le sel de la » terre affadi, le feu de la fer-

» veur éteint dans les asiles élevés pour sa conservation. Avec » quelle tristesse et quelle douleur » elle voyait encore la corruption des mœurs étendre ses ravages, la philosophie audacieuse menacer de tout envahir, » les scandales, de tout submerger, la débauche sans honte, » la licence sans frein, et l'indifférence apathique, le dernier » de tous les excès, parce qu'elle » ne laisse presque plus aucune » espérance, ni de retour ni de » remède! Aussi Thérèse de Saint-Augustin ne coule plus ses jours » que dans l'abattement et dans » la langueur : c'est Héli, qui ne » peut plus survivre à la prise de » l'arche; c'est Eléazar, qui s'immole de peur d'être témoin de » la désolation qui menace son » peuple. O France! ô nation jusqu'ici favorisée des cieux! apprends que ce sont tes abominations qui précipitent le cours » d'une vie si précieuse, et que » la fille de tes rois n'expire que » de l'excès de tes maux; mais » apprends en même temps à » profiter des derniers moments » qui terminèrent une si sainte » carrière. » Il a paru une *Histoire de la vie édifiante* de cette princesse, Paris, 1788. Elle présente un tableau de vertus pures, et des détails pleins d'intérêt pour les âmes chrétiennes; mais l'auteur, pour la rendre également intéressante pour les gens du monde, y a fait entrer bien des choses étrangères à son sujet; c'est d'ailleurs un mélange de vers et de prose, qui, pour la forme, fait ressembler cette histoire au Voyage de Bachaumont. Quelques-uns de ces vers sont néanmoins heureusement amenés, tels que ces vieilles stances du naïf Racan :

Ces hautes qualités de têtes couronnées,
Ces trônes, ces états pendant quelques années
Contentent notre vanité;
Mais toute cette gloire est courte et variable :
Il n'en reste non plus que d'un songe agréable,
Quand on est dans l'éternité.

Là, les soupirs des cœurs accablés de tristesse
Seront mieux entendus que des chants d'allégresse,
Qui sortent des esprits contents;
Et là les vieux lambeaux qui couvrent l'innocence,
Seront plus estimés que la magnificence
Des habits les plus éclatants.

[L'abbé Proyart a publié la *Vie* de madame Louise, ouvrage estimé et extrait de mémoires authentiques.] Parmi les diverses Oraisons funèbres consacrées à la mémoire de cette princesse, on distingue, outre celle dont nous avons parlé, celle de M. l'abbé Amalric, prononcée dans l'Église des Carmélites de Saint-Denis (*voyez* le Journ. hist. et litt., 1er novemb. 1788, p. 332), et celle de l'abbé du Serre-Figon, prononcée dans l'église des Carmélites de Pontoise (*ibidem*, 15 mai 1789, p. 103).

† LOUISE-ADÉLAIDE DE BOURBON-CONDÉ (Madame), naquit le 5 octobre 1757. Elle était fille du dernier prince de Condé et de madame Charlotte de Rohan-Soubise; elle porta long-temps le nom de Mademoiselle. D'abord destinée pour épouse au comte d'Artois (aujourd'hui Charles X), elle fut nommée, en 1786, abbesse de Remiremont, abbaye qui jouissait de grands priviléges, et avait même droit de juridiction. La révolution ayant aboli tous les établissements monastiques, la princesse se retira en Suisse, où elle n'interrompit pas ses pieux exercices. S'étant rendue à Turin, elle y vécut quelque temps auprès de madame Clotilde, fille de Louis XV, princesse de Piémont, et depuis reine de Sardaigne. Leur amitié offrait l'exemple de la plus fervente dévotion

et de la piété la mieux éclairée. D'après ses propres désirs et les conseils de sa vertueuse parente, Madame Louise écrivit à Louis XVIII, alors retiré à Vérone, pour lui demander la permission de faire ses vœux dans un ordre austère, et le roi la lui accorda. S'étant rendue dans le Valais, elle entra dans un monastère de religieuses trapistes, récemment établi par le P. abbé de la Val-Sainte, et c'est de là que, pendant son noviciat, elle écrivit la lettre suivante : « Je ne puis vous » dire comme tout me plaît dans » cette maison, comme tout m'y » porte à un sentiment de paix, » de douceur, de contentement. » Je n'aperçois rien de rebutant, » de gênant à la nature, comme » je m'y étais attendue. Chaque » nouvel exercice satisfait mon » cœur et mon esprit, et renou- » velle en moi le sentiment du » bonheur....... Ici la journée est » si bien réglée qu'elle ne paraît » qu'un instant. On ne peut y » connaître l'ennui, et, quant à » cette austérité qu'on croit si » repoussante, je ne sais com- » ment on la juge telle. Il me » semble que j'ai toutes mes aises, » ou du moins tout ce qu'il en » faut à des ames pieuses. Le si- » lence, le recueillement, la » paix, c'est ce que je trouve » de plus touchant dans cette » maison si sainte, si religieuse, » si fervente. On y voit également » la charité qui règne dans toutes » les ames. Enfin, je ne puis rien » dire à cet égard qui ne soit » fort au-dessous de ce que mon » cœur éprouve.... » L'irruption des Français dans la Suisse, en 1798, ayant dispersé les communautés, Madame Louise se rendit en Allemagne, puis en Pologne, et prit le voile à Varsovie, en septembre 1802, dans le couvent des religieuses de l'*Adoration perpétuelle*. Le roi Louis XVIII, qui se trouvait alors en Pologne, Mgr. le duc et madame la duchesse d'Angoulême assistèrent à la cérémonie. La princesse fit ensuite ses vœux, et prit le nom de *Marie-Louise de la Miséricorde*. La mort tragique de monseigneur le duc d'Enghien conduisit madame de Condé en Angleterre, pour offrir des consolations au malheureux père de l'auguste victime, monseigneur le duc de Bourbon. Elle passa plusieurs mois dans le monastère des Bénédictines de madame Lévis-Mirepoix. De retour en France, en 1814, la princesse prit un appartement chez madame la duchesse de Bourbon, sa belle-sœur, et ensuite le roi lui donna la maison du Temple, qu'on disposa pour une communauté : la princesse y entra, le 3 novembre 1816, y bâtit une riche chapelle, reçut plusieurs religieuses et quelques pensionnaires. Après une assez longue carrière, pendant laquelle sa piété, sa bienfaisance, et ses autres vertus ne se démentirent jamais, la *sœur Marie-Louise de la Miséricorde*, mourut le 10 mai 1824, âgée de 67 ans.

LOUP (Saint), *Lupus*, né à Toul, épousa la sœur de saint Hilaire, évêque d'Arles. La vertu avait formé cette union ; une vertu plus sublime la rompit. Les deux époux se séparèrent l'un de l'autre pour se consacrer à Dieu chacun dans un monastère. Loup s'enferma dans celui de Lérins. Ses vertus le firent élever sur le siége de Troyes en 427. Entièrement occupé des devoirs de l'épiscopat, il mérita les respects et les éloges des plus grands hommes de son siècle. Sidoine

Apollinaire l'appella *le premier des prélats*. Les évêques des Gaules le députèrent, avec saint Germain d'Auxerre, pour aller combattre les pélagiens qui infectaient la Grande-Bretagne. Cette mission produisit de grands fruits. Loup, de retour à Troyes, sauva cette ville de la fureur d'Attila; ce barbare conquérant s'appelait lui-même *le fléau de Dieu*, se croyant destiné à punir les péchés des peuples. Déjà Reims, Cambrai, Besançon, Auxerre et Langres avaient ressenti les effets de sa fureur. Ses coups allaient tomber sur Troyes: les habitants de cette ville étaient dans la plus grande consternation. Saint Loup intercéda pour son peuple auprès de Dieu, auquel il adressa, durant plusieurs jours, des prières ferventes, accompagnées de larmes, de jeûnes et de plusieurs autres bonnes œuvres. Enfin, mettant sa confiance dans la protection du Ciel, il prit ses habits pontificaux, et alla trouver Attila, qui était à la tête de son armée. Le prince barbare, quoique infidèle, fut pénétré de respect à la vue du saint évêque, suivi de son clergé en procession et précédé de la croix. Lorsque le serviteur de Dieu fut auprès du roi des Huns, il lui adressa la parole, en lui demandant qui il était: « Je suis, dit Attila, le » fléau de Dieu.— Nous respec» tons, reprit le saint, ce qui » nous vient de la part de Dieu: » mais si vous êtes le fléau avec » lequel le Ciel nous châtie, sou» venez-vous de ne faire que ce » qui vous est permis par la main » toute puissante qui vous meut » et vous gouverne. » Attila, frappé de ce discours, promit d'épargner Troyes. Ainsi les prières de saint Loup protégèrent une ville dépourvue de tout secours, contre une armée de 400,000 hommes, qui, ayant ravagé la Thrace, l'Illyrie et la Grèce, avait passé le Rhin, et porté ensuite la désolation dans les contrées les plus fertiles de la France. Attila ayant fait retirer ses troupes de devant Troyes, s'avança dans les plaines de Châlons. Il y fut attaqué et défait par les Romains, que commandait le brave Aétius. Durant sa retraite, il envoya chercher saint Loup, et le pria de l'accompagner jusqu'au Rhin, s'imaginant que la présence d'un si grand serviteur de Dieu serait une sauve-garde assurée pour lui et pour son armée. Lorsqu'il le renvoya, il se recommanda instamment à ses prières. Cette action du saint évêque déplut aux généraux de l'empire: on le soupçonna d'avoir favorisé l'évasion des Barbares; et il fut obligé de quitter Troyes pour deux ans. Mais, par sa patience et sa charité, il triompha de l'envie et de la malice des hommes. On lui permit de revenir dans son diocèse, où il mourut en 479, après l'avoir gouverné 52 ans. On garde son corps à Troyes, dans l'église qui porte son nom. Il y avait anciennement en Angleterre plusieurs églises dédiées sous son invocation. Le P. Sirmond a publié une *Lettre* de cet illustre évêque dans le 1er vol. de sa collection des conciles de France.—Il ne faut pas le confondre avec saint LOUP, évêque de Lyon, mort en 542; ni avec saint LOUP, évêque de Bayeux, mort vers 465.

LOUP, abbé de Ferrières, parut en 844 au concile de Verneuil, dont il dressa les *canons*, et à celui de Soissons en 853. Le

roi et les évêques de France lui commirent plusieurs affaires importantes. Charles le Chauve l'envoya à Rome vers le pape Léon IV en 847, et le chargea de réformer tous les monastères de France avec le célèbre Prudence. Loup mourut en 862. Il est le même que Loup Servat, comme l'ont démontré le P. Sirmond et Baluze contre Mauguin. On a de lui plusieurs ouvrages : 1° *Lettres* sur différents sujets; elles sont au nombre de 134, et mettent dans un grand jour plusieurs affaires de son temps. On y trouve divers points de doctrine et de discipline ecclésiastique discutés; 2° un traité intitulé : *Des trois questions* (de la prédestination, du libre arbitre et de la rédemption de J.-C.), *contre Gotescalc*. L'auteur s'y attache à la doctrine des pères et surtout à celle de saint Augustin. 3° Un recueil de passages sur la prédestination; 4° une *Vie* de saint Wigbert. Le style de Loup est clair, élégant et nerveux. Baluze a recueilli ces différents écrits, Paris, 1664, in-8°, et les a enrichis de notes curieuses. On en a fait une nouvelle édition avec des corrections et des additions, à Leipsick, sous le nom d'Anvers, 1710.

LOUVART (Dom François), bénédictin de Saint-Maur, appelaut, naquit en 1662, à Champ-Généreux, diocèse du Mans, il fut le premier de sa congrégation qui s'éleva contre la constitution *Unigenitus*. Ce religieux, qui aurait dû rester dans la retraite et dans l'obscurité, écrivit à quelques prélats des lettres si séditieuses, que le roi le fit enfermer à la Bastille, et en d'autres maisons de force. Il disait, dans une de ces lettres, qu'*il fallait soutenir* ce qu'il appelait *la vérité*, contre *le fer*, *le feu*, *le temps et les princes*... et dans une autre, qu'*une bonne et vigoureuse guerre valait mieux qu'un mauvais accommodement*. Il s'était réfugié à Schernaw, près d'Utrecht, où il mourut, en 1739, âgé de 78 ans, laissant une *Protestation* qui fit beaucoup de bruit quand elle vit le jour : il l'avait composée au château de Nantes, 5 mois avant sa mort.

† LOUVEL (Pierre-Louis), l'exécrable assassin du duc de Berri, naquit en 1783, à Versailles, où son père tenait une petite boutique de mercerie, et lui fit apprendre l'état de sellier, qu'il vint exercer à Paris, dans les écuries de Napoléon. Dès sa première jeunesse, Louvel montra un caractère sombre, mélancolique et atrabilaire. Il fuyait toute société, et, concentré en lui-même, il ne se plaisait que dans la solitude. On aurait dit qu'une idée profonde l'occupait tout entier. Cette idée le maîtrisa enfin et le conduisit au plus affreux des crimes...: Louvel lisait ordinairement les *Droits de l'homme*, et la *constitution*; celle peut-être de 1793. Comme il n'avait reçu presqu'aucune éducation, cette lecture remplit sa tête d'idées fausses qui préparèrent *l'idée dominante* à laquelle il ne s'attacha que trop. La chute de Buonaparte, l'entrée à Paris des alliés, et le retour des Bourbons, excitèrent dans Louvel une haine implacable contre la famille de nos rois; c'est un délire qui s'empara de Louvel, et qui ne le quitta plus. Il partit pour Ca-

lais, y attendit Louis XVIII, dans le dessein de l'assassiner. N'ayant pu y parvenir, il revint à Paris, où la vue des alliés ne fit qu'augmenter sa rage. Il se rendit de suite à Fontainebleau, puis à l'île d'Elbe, mais il n'y a pas de preuves qu'il ait parlé à Napoléon. Il alla s'établir à Chambéry, d'où il ne revint qu'au retour de Buonaparte. L'issue de la bataille de Waterloo l'exaspéra encore davantage. Soit pour subvenir à sa subsistance, soit pour mieux méditer ses atroces projets, il chercha et trouva un emploi de sellier dans les écuries royales. Il fit encore un voyage à Metz et à La Rochelle, et revint pour la troisième fois à Paris. Il voulait frapper le plus jeune de nos princes, comme celui qui promettait une postérité plus certaine à son auguste famille. Un soir que Monseigneur le duc de Berri se trouvait avec son épouse au théâtre de l'Opéra (c'était le 13 février 1820), Louvel s'approche du théâtre, il tâche de lier conversation avec le factionnaire auquel il offre un verre de rhum. Celui-ci refuse. Louvel feint de se retirer; mais au moment que Mgr. le duc de Berri sortant de la salle, accompagnait son épouse à sa voiture, il se glisse entre le factionnaire et l'un des gentilshommes de la suite du prince, saisit S. A. R. par l'épaule gauche, lui plonge dans le sein droit un poignard qu'il laisse dans la blessure, et prend la fuite. Monseigneur croit d'abord que quelque curieux peu civil l'a violemment heurté. Cependant il chancelle, il se sent défaillir; enfin, il remarque le fer, l'arrache de la plaie en s'écriant : « Je suis assassiné ; je tiens le poignard. » S. A. R., madame la duchesse, se précipita auprès de son époux, dont le sang jaillit sur ses vêtements ; elle est aussitôt rejointe par MM. de Choiseul et de Clermont, par des adjudants de place, et des soldats de la garde royale. On court après l'assassin. Louvel s'était dirigé vers l'arcade Colbert : une voiture de place lui barre par hasard le passage ; il l'évite, et va heurter contre un garçon limonadier ; ils luttent ensemble; un soldat arrive, saisit Louvel, le mène au corps-de-garde : on trouva sur lui des papiers insignifiants et une lame très affilée. Presqu'au moment même il subit, en présence de M. Decazes, alors ministre de l'intérieur, plusieurs interrogatoires successifs. Il avoue son crime, l'attribue à sa haine pour les Bourbons, qui ont amené *les étrangers* en France ; il déclare que depuis six ans il méditait ce crime; qu'il voulait commencer comme il l'avait fait, par le plus jeune des princes, et que s'il eût pu s'échapper, il aurait porté ses coups sur la personne de Mgr. le duc d'Angoulême, et ensuite sur le Roi lui-même. Il affirme obstinément qu'il n'a pas de complices, qu'il a médité son projet *seul*, que *seul* il l'a exécuté ; qu'il ne l'a communiqué à personne, et que personne ne l'attendait pour favoriser sa fuite. Conduit d'abord à la conciergerie, il fut ensuite transporté aux prisons du Luxembourg ; le roi ayant investi la chambre des Pairs du droit de le juger, Monsieur le procureur-général, Bellart, employa trois mois à faire les plus scrupu-

leuses recherches ; il délivra 50 commissious rogatoires; il entendit 1200 témoins, et fut enfin contraint de déclarer, dans son acte d'accusation, le 12 mai, « Qu'il ne s'était point trouvé de complices. » L'accusé comparut, le 5 juin, à la barre de la Cour, présidée par Mgr. le chancelier Dambray. Il y conservait son air sombre, mais calme; reconnut le poignard, grossièrement travaillé, qu'un maître coutelier déclara n'avoir pas été fabriqué par un homme du métier. A toutes les demandes que lui firent M. le président et plusieurs pairs, à toutes les exhortations dont ils essayaient d'ébranler son ame, on ne put obtenir de lui que les mêmes réponses qu'il avait faites dans ses premiers interrogatoires. Il convint que son crime était horrible; mais il soutint encore, à plusieurs reprises, d'un ton ferme et déterminé, qu'il n'avait point de complices, qu'il n'avait communiqué à personne son odieux projet, et qu'il avait voulu être, à lui seul, *le sauveur de la France, pour laquelle il se sacrifiait.* Nul doute que dans sa frénétique ignorance, ce vil assassin ne se crût un Curtius et un Scévola. Interrogé sur sa religion, il répondit avec assez d'indifférence qu'il était né dans la religion catholique. Comme la loi accorde un défenseur à tout criminel, ce fut M. Bonnet qui eut à remplir cette pénible tâche; il s'en acquitta avec talent, mais sans succès, comme on devait s'y attendre. Quand l'avocat eut terminé, Louvel insista pour continuer sa défense lui-même, ce qui lui fut accordé. Il fut alors un long discours, ou plutôt une diatribe contre les Bourbons, où il justifiait même le meurtre de Louis XVI; il se regardait comme un Brutus, et jugeait dignes de mort ceux qui avaient conspiré contre la patrie, c'est-à-dire ceux qui avaient amené en France les alliés et les Bourbons. Il fut aisé à M. le procureur-général de combattre le discours d'un homme en délire, et conformément à son réquisitoire, la noble Cour, après deux heures de délibération, déclara Pierre-Louis Louvel *coupable*, et le condamna à mort, d'après l'art. 87 du Code pénal. Le condamné fut reconduit dans sa prison. La veille de sa mort, il eut la fantaisie singulière de vouloir coucher dans des draps fins; on les lui donna, et il passa une partie de la nuit à écrire à ses parents, se coucha ensuite et dormit d'un sommeil paisible! Louvel avait refusé d'abord un confesseur, il se décida enfin à recevoir et à entendre M. l'abbé Montès, aumônier de la Conciergerie. Le 7, jour de l'exécution, et à six heures du matin, il but un verre de Bordeaux; M. Bellart vint l'interroger pour la dernière fois, mais sans en obtenir d'éclarcissements nouveaux. Dans ce jour, on avait déployé dans toutes les rues par où devait passer le criminel, et dans la place du Carrousel; une force armée imposante. Louvel arriva sur la place à six heures du soir. Debout sur la fatale charrette, et assisté de M. Montès, Il monta sur l'échafaud d'un pas ferme, mais le visage troublé. Après qu'il eut eu un court entretien avec le confesseur, l'exécuteur s'empara de l'assassin....

et, dans moins d'une seconde, Louvel avait subi la punition de son forfait. Mais avait-il des complices?...., l'inutilité des plus actives perquisitions pendant trois mois; et l'audition de plus de mille témoins; ainsi que l'isolement où Louvel se trouva après avoir commis son assassinat; le poignard même, déclaré par un maître de l'art n'avoir pas été fabriqué par un ouvrier, tout semble prouver que Louvel n'en a agi que d'après l'impulsion de sa haine parricide.... Arrêtons-nous à cette idée: il est plus honorable pour le nom français, que l'on puisse croire que cet attentat ne soit pas l'œuvre de plusieurs assassins.... Il en est assez d'un seul pour affliger la religion, et faire frémir la France et l'humanité.

LOUVENCOURT (Marie de), née à Paris, morte au mois de novembre 1712, âgée de 32 ans. Cette demoiselle apporta en naissant des dispositions heureuses pour les beaux-arts. J.-B. Rousseau l'a peu ménagée dans ses *Épîtres*; mais l'on ne doit pas toujours s'arrêter au jugement d'un poète piqué. Mademoiselle de Louvencourt a particulièrement réussi dans la poésie érotique. Ses vers sont, la plupart, des cantates en musique, et gravés. On a encore quelques-unes de ses poésies dans le *Recueil* de Vertron.

LOUVENCOURT (Marie-Joachim-Élizabeth de), née en 1747 d'une famille distinguée, et morte en odeur de sainteté à Amiens en 1778, a donné de grands exemples de vertu, et surtout d'une active et courageuse charité envers le prochain. Sa *Vie* a été imprimée à Malines en 1781, un vol. in-12.

LOUVER, ou LOWER (Richard), né vers 1631 à Tremère, dans la province de Cornouailles, disciple de Thomas Willis, exerça la médecine à Londres avec réputation. Il était du parti des Wighs, et mourut en 1691. Ce médecin pratiqua la transfusion du sang d'un animal dans un autre. Il voulut même passer pour l'inventeur de cette opération empirique, dont il promettait de grands avantages, et qui n'en a produit aucun; mais il ne fit que la présenter sous un nouveau jour; car il est certain que Libavius est le premier qui en ait donné l'idée. (*Voyez* LIBAVIUS.) Les principaux ouvrages de Louver sont : 1° un *Traité du cœur, du mouvement et de la couleur du sang, et du passage du chyle dans le sang*, Londres, 1669; Leyde, 1722, in-8°, et 1749; traduit en français, 1679, in-8°. Louver est le premier qui ait éclairci cette matière. Avant lui, on n'avait qu'une idée très vague de ce viscère; mais M. Senac a depuis étendu les lumières que Louver a répandues sur cet objet. On a ajouté au traité du cœur la dissertation suivante : 2° *Dissertation de l'origine du catarrhe et de la saignée*, Londres, 1671, in-8°; 3° une *Défense* de la *Dissertation de Willis sur les fièvres*; Londres, 1665, in-8°. Ces ouvrages furent recherchés de son temps, et sont utiles. Il sont en latin.

LOUVET (Pierre), avocat du XVIIe siècle, natif de Reinville, village situé à 2 lieues de Beauvais, fut maître des requêtes de la reine Marguerite, et mourut

en 1646. On a de lui : 1° l'*Histoire de la ville et cité de Beauvais, et des antiquités du pays de beauvaisis*, tome 1er, 1609 et 1631, in-8° ; tome 2e, Rouen, in-8°. Le 1er volume traite de ce qui concerne l'état ecclésiastique du Beauvaisis ; le 2e de l'état civil. (*Voyez* Simon Denis.) 2° *Nomenclatura et chronologia rerum ecclesiasticarum diœcesis bellovaeensis* ; Paris, 1618, in-8° ; 3° *Histoire des antiquités du diocèse de Beauvais*, imprimée en cette ville, 1635, in-8° ; 4° *Anciennes remarques sur la noblesse beauvaisine et sur plusieurs familles de France*, 1631 et 1640, in-8°, très rare. Cet ouvrage est par ordre alphabétique, et ne va que jusqu'à l'n. 5° *Abrégé des constitutions et réglements... pour les études et réformes du couvent des Jacobins de Beauvais*, 1618. Le mérite de ces ouvrages consiste dans les recherches ; il serait inutile d'y chercher les agréments du style.

LOUVET (Pierre), docteur en médecine, natif de Beauvais en 1617, professa la rhétorique en province, et enseigna la géographie à Montpellier. Il surchargea le public, depuis 1659 jusqu'en 1680, d'une foule d'ouvrages sur l'histoire de Provence et de Languedoc. Ses matériaux sont si mal digérés, et ses inexactitudes sont si fréquentes, qu'on ose à peine le citer. On a de lui : 1° *Remarques sur l'histoire de Languedoc*, in-4° ; 2° *Traité, en forme d'abrégé, de l'histoire d'Aquitaine, Guienne, et Gascogne, jusqu'à présent*, Bordeaux, 1659, in-12 ; 3° *la France dans sa splendeur*, 2 vol. in-12 ; 4° *Abrégé de l'histoire de Provence*, 2 vol. in-12, avec des *Additions* sur cette Histoire, aussi en 2 vol. in-12 ; 5° *Projet de l'Histoire du pays de Beaujolais*, in-4° ; 6° *Histoire de Villefranche, capitale du Beaujolais*, in-8° ; 7° *Histoire des troubles de Provence, depuis* 1481 *jusqu'en* 1598, 2 vol. in-12. La moins mauvaise de ses productions est son *Mercure hollandais*, en 10 vol. in-12. C'est une histoire maussade des conquêtes de Louis XIV en Hollande, en Franche-Comté, en Allemagne et en Catalogne, et des autres événements qui occupèrent l'Europe depuis 1672 jusqu'à la fin de 1679. Louvet avait quitté la médecine pour l'histoire ; il était aussi peu propre à l'une qu'à l'autre, quoique honoré du titre d'*historiographe* de S. A. R. le prince de Dombes.

† LOUVET de Couvray (Jean-Baptiste), naquit à Paris en 1764, d'un bonnetier, et fut d'abord commis chez un libraire. Né avec du talent et une imagination heureuse, il débuta dans la carrière littéraire par les *Amours du chevalier de Faublas*, roman qui ne manque ni de gaieté, ni de bonne plaisanterie, mais où la licence le dispute au peu de naturel et à une ignorance complète des mœurs de la haute société, que l'auteur a voulu peindre sans la connaître, et surtout sans l'avoir jamais fréquentée. Louvet partagea, au commencement de la révolution, les principes et l'exaltation des factieux. Son amour-propre et l'idée qu'il s'était formée de ses talents lui faisaient regarder avec enthousiasme des changements qui allaient humilier les grands, qu'il affectait vainement de mépriser, et dont peu de temps auparavant l'accueil l'eût peut-être beaucoup flatté. Le 26 décembre 1791 ; il

se présenta à la barre de l'assemblée législative suivi de quelques factieux de sa section, insulta amèrement les nobles, qu'il traita de vagabonds, et demanda que les princes et quelques émigrés fussent décrétés d'accusation. On se fera une idée de son exaltation et de son style oratoire en lisant une phrase de la pétition qu'il présenta à cet objet : « Qu'aussitôt des millions de nos » citoyens soldats se précipitent » sur les nombreux domaines de » la féodalité ; qu'ils ne s'arrêtent qu'où finira la servitude ; » que les palais soient entourés » de bayonnettes, etc. » Le ministre Roland jugea Louvet digne d'être le rédacteur principal d'un journal intitulé *La Sentinelle*, qui se placardait au coin des rues, et qui avait pour but d'avilir la royauté et de préparer la catastrophe du 10 août, à laquelle il ne contribua que trop. Le département du Loiret l'ayant choisi pour le représenter à la convention, Louvet y figura parmi les plus ardents républicains, et se jeta dans le parti opposé à Robespierre, dont il demanda, le 29 octobre 1792, la mise en accusation. Il n'était pas difficile de trouver dans la vie politique de Robespierre des crimes suffisants pour le faire livrer à toutes les rigueurs de la justice la moins sévère ; aussi Louvet trouva-t-il le moyen de l'attaquer avec une éloquence et une force de raisonnement qui rendirent son discours célèbre, mais qui n'empêchèrent pas que Robespierre n'échappât aux poursuites et aux accusations de ses ennemis. En 1793, Louvet vota contre l'appel au peuple et pour la mort de Louis XVI, sous la condition expresse d'en différer l'exécution jusqu'à l'établissement de la constitution. Au mois de mai de la même année il fut proscrit avec les chefs de la Gironde, et décrété d'arrestation le 2 Juin suivant. Il s'échappa, se retira à Caen, d'où il écrivit contre ses persécuteurs, qui le mirent hors la loi le 28 juillet. Il erra ensuite dans la Bretagne et dans le département de la Gironde avec plusieurs de ses amis, et rentra enfin au sein de la convention, après de fréquentes réclamations, le 8 mars 1795. Quoiqu'il eût été long-temps prôné et appuyé par les journalistes du temps, qui faisaient alors l'esprit de la convention, il se déclara contre eux lorsqu'il s'aperçut que, cédant à l'impulsion générale, ils cessèrent d'être les apôtres de la liberté et de la république. Après avoir été un des partisans les plus ardents de la convention, il s'attacha plus fortement encore au directoire; reprit son journal *La Sentinelle*, et ouvrit au Palais-Royal une boutique de librairie, aux environs de laquelle se réunissaient une foule de jeunes gens qui passaient leur temps à le persifler et à lancer des sarcasmes contre sa femme qu'il appelait sa *Lodoïska*, du nom d'une héroïne de son roman. Toujours persécuté et toujours persécuteur, Louvet termina ses jours au milieu des orages, des inquiétudes et des troubles de toute espèce. Il mourut à Paris, le 25 août 1797, à l'époque des violents débats qui annonçaient la révolution du 18 fructidor. Malgré ses talents naturels et son incroyable facilité, il était d'une ignorance profonde. On rapporte de lui une anecdote à peine croyable : il eut à soutenir une

discussion contre M. Suard; ce dernier ayant terminé une de ses réponses par ces mots latins, *perge, sequar*, Louvet crut qu'il s'agissait d'un nom propre et fit sérieusement une réponse adressée à M. *Perge Sequar*. Ce trait de sa vie n'a point empêché sa réception à l'institut, lors de la fondatiou de cette société. On a de Louvet: 1° *Les Amours du chevalier de Faublas*, 1791, 3 vol. in-18; 1778, 4 vol. in-8°. La 1re partie de cet ouvrage avait été imprimée à Londres (Maestricht) in-12, sous le titre de: *Une année de la vie du chevalier de Faublas*; quelque temps après parurent: *Six semaines de la vie* et *la fin des amours du chevalier de Faublas*, 1788 et 1790. Ce romau a été traduit en allemand et en anglais. 2° *Emilie de Varmont, ou le Divorce nécessaire*, et *les Amours du curé Sévin*, 1791, 3 vol. in-18; 1794, 4 vol. in-12. Ouvrage très médiocre et hideusement immoral; l'auteur y consacre le divorce et y autorise le mariage des prêtres. 3° *Paris justifié*, 1790. Cet ouvrage a été dirigé contre la relation que Mounier avait faite des forfaits des 5 et 6 octobre 1789. 4° *La Sentinelle*; 5° *Accusation contre Robespierre*, 1792, in-8°: imprimée par ordre de la convention; 6° le *Journal des Débats* (depuis le 10 août 1792 jusqu'au 10 mars 1793), in-8°; 7° *Plaidoyer contre Isidore Langlois*, 1787, in-8°; 8° quelques *Notices pour l'histoire et le récit de mes périls depuis le 31 mai* 1793, Paris, 1795, in-8°. Ouvrage traduit en allemand, en danois, et en suédois. On y joint ordinairement la *Motion d'ordre* d'Antonelle, *à l'occasion de la brochure de Louvet*, in-8° de 26 pages. 9° *La grande revue des armées noire et blanche*, comédie qui eut peu de succès. On a encore de lui quelques brochures dont on trouvera les titres dans la *Notice sur la vie et les ouvrages de J.-B. Louvet*, par Gabriel Villar, insérée dans les Mémoires de l'institut. (Litt. et beaux-arts, tome 2, hist., page 27.)

LOUVIERS (Charles-Jacques de), vivait dans le XIVe siècle, sous le règne de Charles V, roi de France. On lui attribue assez communément le *Songe du vergier*, 1493, in-fol., et réimprimé dans le recueil des *Libertés de l'Eglise gallicane*, en 1731, 4 vol. in-fol.; Goldast l'a inséré dans son recueil *De monarchia*, et les protestants ont tâché de lui trouver du mérite, quoiqu'il n'en ait pas d'autre que de flatter l'autorité temporelle en déprimant la spirituelle. Ce traité ne passe pas universellement pour être de Louviers, car les uns l'ont donné à Raoul de Presle, ou à Jean de Vertu, secrétaire de Charles V, et les autres à Philippe de Maizières.

LOUVILLE (Eugène d'Allonville, chevalier de), né au château de ce nom en Beauce, l'an 1671, d'une famille noble et ancienne, servit d'abord sur mer, ensuite sur terre. Il fut brigadier des armées de Philippe V, et eut part aux affaires du gouvernement. La paix d'Utrecht l'ayant rendu à lui-même, il se consacra aux mathématiques, et principalement à l'astronomie. L'académie des sciences de Paris le reçut au nombre de ses membres, et la société royale de Londres lui fit le même honneur quelque temps après. Il mourut en 1732, à 61 ans. On a de lui

plusieurs *Dissertations* sur des matières de physique et d'astronomie, imprimées dans les *Mémoires* de l'académie des sciences; et quelques autres dans le *Mercure*, depuis 1720, contre le P. Castel, jésuite. Son imagination dérogeait quelquefois à son jugement, et plusieurs de ses raisonnements tiennent plus à son humeur et à ses goûts qu'aux règles d'une bonne logique. On l'a vu attribuer aux chaleurs de la canicule la liquéfaction du sang de saint Janvier, dont il avait été témoin oculaire à Naples; quoique ce phénomène se reproduise régulièrement le 19 septembre, et qu'il soit contre la nature d'un sang durci de se fondre par la chaleur (*Mém. polit. et milit.* de M. de Noailles, t. 2, p. 42).

LOUVOIS (Le marquis de). *Voy.* TELLIER (François.)

† LOUVRELOEIL (Jean-Baptiste), prêtre de la doctrine chrétienne, né à Mende, y fut directeur du séminaire et professeur de théologie morale. Il s'est fait connaître par les deux ouvrages suivants: 1° *Le Fanatisme renouvelé, ou Histoire des sacriléges, des incendies, des meurtres et autres attentats que les calvinistes révoltés ont commis dans les Cévennes*, etc., Avignon, 1704, 2 vol. in-12; 2° *Mémoires historiques sur le Gévaudan et sur la ville de Mende, qui en est la capitale, pour servir au Dictionnaire universel de la France*, Mende, 1724, 1 vol. in-12.

LOUVREX (Matthias-Guillaume de), né à Liége en 1665, d'une ancienne famille patricienne, rendit à sa patrie des services importants dans les divers emplois qu'il occupa, et se distingua extraordinairement par ses connaissances dans le droit civil et canonique. Les avocats des nations voisines le consultaient fréquemment, surtout dans les matières bénéficiales, et ses décisions étaient ordinairement suivies comme des règles sûres. Fénelon ayant appris que dans un procès, Louvrex défendait la cause de son adversaire, voulut lire son *Mémoire*, et après l'avoir lu, non content de se désister de ses prétentions, il lui envoya la collection de ses ouvrages, avec une lettre remplie des sentiments de la plus grande estime, et lui demanda son amitié. Doué de la mémoire la plus heureuse, il connaissait non-seulement tous les livres d'une très ample bibliothèque, mais il désignait souvent l'endroit du passage dont il avait besoin: par ce moyen, après avoir perdu entièrement la vue, il ne cessa de dicter avec la même présence d'esprit qu'auparavant. Louvrex mourut à Liége le 15 septembre 1734, estimé autant par la simplicité de ses mœurs, sa modestie, son désintéressement et sa charité envers les pauvres, que par sa profonde science. Nous avons de lui: 1° des *Dissertations canoniques sur l'origine, l'élection, les devoirs et les droits des prévôts et des doyens des églises cathédrales et collégiales*, en latin, Liége, 1729, in-fol.; 2° *Recueil contenant les édits du pays de Liége et comté de Looz, les priviléges accordés par les empereurs, les concordats et traités faits avec les puissances voisines*, 3 vol. in-fol., avec des notes utiles et savantes, Liége, 1714 — 1735. On en a donné une édition augmentée par les

soins de Boudouin Hodin, Liége, 1751, 4 vol. in-fol.; 3° d'excellentes notes sur l'ouvrage de Charles de Méan, intitulé : *Observationes et res judicatæ*, etc. (Voy. MÉAN); 4° le 3e vol. de l'*Historia leodiensis*, avec M. de Crassier. *Voy.* FOULON.

LOWENDAL. *Voy.* LOEWENDAL.

† LOWMAN (Moïse), né à Londres en 1679, se fit connaître par divers écrits, dont les principaux sont : 1° une *Dissertation sur le gouvernement civil des Hébreux*, 1745; 2° des *Paraphrases* et des *Notes sur la révélation de saint Jean*, 1748; ouvrage estimé; 3° *Raisons du rituel des Hébreux*; 4° *Traité* où il entreprend de prouver mathématiquement et *a priori* l'unité et la perfection de Dieu. Ce traité est devenu rare. 5° Trois *Traités* publiés après sa mort, sur le Schechinah et le Logos. Lowman était ministre presbytérien, et avait, pendant plus de 40 ans, gouverné une congrégation de cette secte à Clapham, dans le comté de Surrey. Fort tolérant pour toutes les espèces de dissidents, il ne l'était point pour le catholicisme, et il s'unit à Londres, en 1735, avec d'autres ministres presbytériens, pour prêcher contre l'Eglise romaine. On croit qu'il était partisan du *christianisme rationnel*. Il était au reste fort savant, surtout dans les antiquités juives, et il possédait parfaitement l'hébreu. Il mourut à Londres, en 1752, âgé de 72 ans.

LOWTH (Guillaume), théologien anglais, pasteur à Buriton, mort en 1732, s'est acquis l'estime des savants par des Notes qu'il a données sur saint Clément d'Alexandrie, sur Josèphe, et sur les historiens ecclésiastiques grecs, insérées dans les éditions de ces livres données en Angleterre. Il a publié aussi : 1° *L'Autorité et l'inspiration du vieux et du nouveau Testament*, 1699, in-12, solidement écrit; mais il a pu se convaincre, en composant ce livre, que l'autorité des livres saints n'est pas une règle suffisante pour diriger notre foi; 2° *Direction pour la lecture de l'Ecriture sainte*, 1708, in-12. — Il ne faut pas le confondre avec Robert LOWTH, professeur en poésie à Oxford, puis évêque de Londres, dont on a un traité très estimé. *De sacra poesi Hebræorum*, imprimé quatre fois à Oxford, et deux fois à Goettingue, et depuis, un grand nombre de fois. Nous en avons deux traductions en français. [La plus estimée est celle de M. Sicard, sous le titre de *Leçons sur la poésie sacrée des Hébreux*, 1812, 2 vol. in-8°.] Ses *Carmina latina* ont été publiés par l'abbé Weissenbach, Bâle, 1783, in-12. Ce sont des paraphrases de plusieurs psaumes, cantiques, passages prophétiques, etc.

LOYER (Pierre Le), *Loerius*, conseiller au présidial d'Angers, et l'un des plus savants hommes de son siècle dans les langues orientales, naquit au village d'Huillé, dans l'Anjou, en 1540, et mourut à Angers en 1634, à 94 ans. On a de lui : 1° un *Traité des spectres*, in-4°, Paris, 1605; 2° *Edom, ou les Colonies iduméennes*, en Europe et en Asie, *avec les phéniciennes*, Paris, 1620, in 8°. On remarque dans ces deux ouvrages une érudition et une lecture immenses; mais des idées bizarres et un entêtement ridicule pour les étymologies tirées de l'hébreu et des autres langues. Loyer prétendait

trouver dans Homère le village d'Huillé, lieu de sa naissance, son nom de famille, celui de sa province. Lorsqu'on lui reprochait de se vanter de savoir ce qu'il ne pouvait pas connaître, il répondait que *c'était la grâce de Dieu qui opérait ces effets merveilleux*. 3° Des *OEuvres* et des *mélanges poétiques*, Paris, 1579, in-12.

LOYSEAU (Charles), avocat au parlement de Paris, et habile jurisconsulte, issu d'une famille originaire de la Bauce, fut lieutenant particulier à Sens, son pays natal, puis bailli de Châteaudun, et enfin avocat consultant à Paris, où il mourut en 1627, à 63 ans. On a de lui plusieurs ouvrages estimés, Lyon, 1701, in-fol. Son *Traité du déguerpissement*, passe pour son chef-d'œuvre, à cause du mélange judicieux qu'il y a fait du droit romain avec le droit français.

† LOYSEAU (Jean-Simon), jurisconsulte distingué, naquit en Franche-Comté, et fit ses cours de droit à Dijon, où il fut reçu docteur. Étant venu à Paris, il acheta, en 1807, un office d'avocat à la Cour de cassation, et travailla à un journal de jurisprudence qui établit sa réputation. Il est mort à Paris, le 22 décembre 1822, âgé de 46 ans, et a laissé : 1° *Jurisprudence du Code civil* (avec M. Bavoux). C'était un ouvrage périodique commencé en 1804 et terminé en 1812, 19 vol. in-8°; 2° *Cause célèbre d'un enfant égaré dans la Vendée*, 1809, 2 vol. in-8°; 3° *Dictionnaire des Arrêts modernes*, 1809, 2 vol. in-8°; 4° *Traité des enfants naturels, adultérins, incestueux et abandonnés*, Paris, 1811, in-8°. — *Appendice au Traité des enfants naturels*, ibid., Bavoux, 1819, in-8°. Ces deux ouvrages sont très estimés, 5° *De la Juridiction des maires de village*, ou *Traité des contraventions de police*, d'après les Codes pénal et d'instruction criminelle, ibid., 1813, in-12, deuxième édition, 1816; 6° *Mémoire sur le Duel*, ibid., 1819, in-8°, de quatre feuilles et demie.

LOYSEL. *Voyez* LOISEL.

† LOYSON (Charles), littérateur, naquit, en 1791, à Château-Gonthier, département de la Mayenne, fit ses études avec honneur, et professa les humanités dans plusieurs colléges de départements, puis dans les lycées de Paris. Lors de la restauration de Louis XVIII, il fut nommé chef du secrétariat de la librairie, emploi qu'il perdit au retour de Buonaparte. A la seconde restauration, il devint chef de bureau au ministère de la justice, et maître des conférences de l'école normale. Il publia plusieurs écrits politiques, et travailla à différents journaux, tels que celui des *Débats*, le *Journal général de France*, les *Archives philosophiques*, le *Spectateur politique et littéraire*, ou *Lycée français*, etc. En 1815, il fit paraître un écrit intéressant sur le démembrement de la France, projet qu'on attribuait, sans fondement, aux souverains alliés. M. Loyson est mort dans la fleur de la jeunesse, le 27 juin 1820, à peine âgé de 29 ans. On a de lui : 1° *Ode sur la naissance du roi de Rome* (dans les *Hommages poétiques*, tome 1er, pag. 39.); 2° *Ode sur la chute du tyran et le rétablissement de nos rois légitimes*, Paris, 1814, in-8°; 3° *De la conquête et du démembrement d'une grande nation*, ou *Lettre écrite par un grand d'Es-*

pagne à Bonaparte, ibid., 1815; 4° *De l'influence de l'étude sur le bonheur dans toutes les situations de la vie*, discours en vers, qui *a obtenu* l'accessit *du prix de poésie décerné par l'académie française, dans sa séance du* 25 *août* 1817, in-8°; 5° *Le Bonheur de l'étude, discours en vers, et autres poésies*, Paris, Guillaume, 1817, recueil dédié à S. M. Louis XVIII, qui daigna indiquer à l'auteur plusieurs corrections utiles; 6° *Tableau de la constitution anglaise, par Georges Custance; traduit de l'anglais*, ibid., 1817, in-8°; 7° *Guerre à qui la cherche*, ou *Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains, par un ami de tout le monde, ennemi de tous les partis*, ibid., in-8°; troisième édition, 1818, in-8°; 8° *Seconde campagne de guerre à qui la cherche*, ou *Suite de Petites lettres sur quelques-uns de nos grands écrivains*, ibid., 1818, in-8°; 9° *Épîtres et Élégies* ibid., Delestre-Boulage, 1819, in-12; 10° *Ode adressée à M. Casimir-Lavigne, auteur des* Vêpres siciliennes, 1819, in-8°; 11° *Ode sur l'attentat du* 13 *février* (l'assassinat de Louvel sur monseigneur le duc de Berri), Paris, Denugon, 1820; 12° quelques *brochures* politiques. M. Loyson a laissé manuscrite, et en vers français, *une traduction de Tibulle*.

LUBBERT (Sibrand), docteur protestant, dans l'université d'Heidelberg, né à Longoword, dans la Frise, vers 1556, devint professeur à Francker, où il mourut en 1625. On a de lui un grand nombre d'ouvrages qui prouvent en lui un esprit querelleur et tracassier, qui se plaisait à attaquer tout le monde. Il écrivit contre les protestants les plus raisonnables, avec la même fureur que contre les catholiques. Grotius, Arminius, Gretzer, Bellarmin, etc., furent l'objet constant de ses déclamations et de ses sophismes. Scaliger, qui trouvait en lui un autre lui-même, le regardait comme un savant. Son traité *De papa romano*, 1594 in-8°, est la principale production de son fanatisme.

† LUBERSAC (L'abbé de), naquit en 1730 à Palmanteau, château dans le Limousin, embrassa l'état ecclésiastique, devint grand-vicaire de Narbonne, prieur de Brives-la-Gaillarde, et ensuite abbé de Noirlac. Après la malheureuse journée du 10 août, par suite de laquelle l'infortuné Louis XVI fut conduit à l'échafaud, l'abbé de Lubersac quitta la France, se rendit dans les Pays-Bas et de là en Angleterre, où il est mort en 1804, âgé de 74 ans. Il a laissé: 1° *Oraison funèbre du maréchal de Noailles*, prononcée à Brives, en 1767; 2° *Monuments érigés en France à la gloire de Louis XV*, 1772, in-folio; 3° *Discours sur les monuments publics de tous les âges* avec *la Description d'un monument projeté à la gloire de Louis XVI*, 1775, in-folio; 4° *Discours sur l'utilité des voyages des princes*, Paris, Caillot, 1787, in-8°; 5° *Vues politiques sur les finances*, 1787; 6° *Le Citoyen conciliateur*; 7° *Hommages religieux à la mémoire de Léopold et de Gustave*, 1792, in-8°; 8° *Relation de la journée du* 20 juin, 1792, in-8°; 9° quatre *Entretiens spirituels*, que l'auteur prêtait à Louis XVI pendant sa captivité; 10° *Éloge historique de madame Marie-Élisabeth*, prononcé à Dusseldorf, dans l'ancienne chapelle de la congrégation des jésuites,

en présence de plusieurs évêques et seigneurs émigrés; 11° *Journal historique et religieux de l'émigration et déportation du clergé de France en Angleterre*, Londres, 1802, in-8°.

LUBIENIETSKI (Stanislas), *Lubienietius*, gentilhomme polonais, né à Cracovie, en 1623, fut un des soutiens du *socinianisme*. Il n'oublia rien auprès des princes d'Allemagne pour le faire autoriser ou du moins tolérer dans leurs états; mais il n'y put réussir. Il mourut empoisonné en 1675, après avoir vu périr de même deux de ses filles, et fut enterré à Altona; malgré l'opposition des ministres luthériens. On a de lui : 1° *Theatrum cometicum*, Amsterdam, 1668, 2 vol. in-fol. On y trouve l'histoire des comètes, depuis le déluge jusqu'en 1667. 2° Une *Histoire de la réformation de Pologne*, Freisdat, 1685, in-8°, fruit de ses préventions et de ses erreurs.

LUBIENSKI (Stanislas), évêque de Ploscko, mort l'an 1660, à 68 ans, a publié un grand nombre d'ouvrages, entre autres : 1° *Narratio profectionis in Sueciam Sigismundi III*; 2° une dissertation intitulée: *De rebus silesiacis*; 3° *De jure regni polonici ad russicas et moscoviticas regiones*; 4° *Vitæ plocensium episcoporum*, etc.

LUBIN (Saint), né à Poitiers, de parents pauvres, devint abbé du monastère de Brou, puis évêque de Chartres en 544. Il mourut en 556, après avoir passé sa vie dans les exercices de la pénitence et dans la pratique des vertus.

LUBIN (Eilhard), né à Westerstède, dans le comté d'Oldenbourg, en 1565, se rendit habile dans les langues grecque et latine. Il devint professeur de poésie à Rostock, en 1595, et on lui donna une chaire de théologie dans la même ville, 10 ans après. Il mourut en 1621, à 56 ans, avec la réputation d'un bon humaniste et d'un mauvais théologien. On a de lui: 1° des *Notes* sur *Anacréon, Juvénal, Perse, Horace*; 2° *Antiquarius*, in-12 et in-8° : c'est une interprétation assez claire et assez courte, par ordre alphabétique, des mots vieux ou peu usités; 3° un traité sur la nature et l'origine du mal, intitulé: *Phosphorus de causa prima et natura mali*, Rostock, in-8° et in-12, 1596. L'auteur y soutient qu'il faut admettre deux principes coéternels, savoir, *Dieu* et le *néant*; Dieu en qualité de bon principe, et le néant en qualité de mauvais principe. Il prétend que le mal n'est autre chose que la tendance vers ce néant, auquel il applique ce qu'Aristote a dit de la matière première. Albert Grawer a réfuté cette extravagance dans son traité *De natura mali*. 4° Une apologie du livre précédent, intitulé : *De causa peccati*, Rostock, 1602, in-4°; 5° des *Vers latins*, dans le tome 3 du recueil *Deliciæ poetarum germanorum*.

LUBIN (Augustin), savant religieux augustin, naquit à Paris en 1624. Il devint géographe du roi, et fut provincial de la province de France, puis assistant général des Augustins français à Rome. Il mourut dans le couvent des Augustins du faubourg Saint-Germain à Paris, en 1695, à 72 ans. L'esprit de retraite et l'amour de l'étude lui donnèrent le moyen d'enrichir la république des lettres de divers ouvrages. On a de lui : 1° le *Mercure géographique, ou le Guide des curieux*, in-12, Pa-

ris, 1978. Ce livre, qui fut recherché dans le temps, ne peut guère servir aujourd'hui. 2° Des *Notes* sur les lieux dont il est parlé dans le *Martyrologe romain*, Paris, 1661, in-4°; 3° le *Pouillé des abbayes de France*, in-12; 4° la *Notice des abbayes de d'Italie*, in-4° en latin; 5° *Orbis augustinianus*, ou la notice de toutes les maisons de son ordre, avec quantité de cartes qu'il avait autrefois gravées lui-même, Paris, in-12; 6° *Tabulæ sacræ geographicæ*, in-8°, Paris, 1670. C'est un dictionnaire de tous les lieux de la Bible, qui est souvent joint avec la Bible connue sous le nom de *Léonard*. 7° Une *Traduction* de l'Histoire de la Laponie par Scheffer, in-4°; 8° *Index geographicus, sive in Annales Usserianos tabulæ et observationes geographicæ*, publiées à la tête de l'édition d'Usserius, faite à Paris en 1678, in-fol. Tous ces ouvrages sont des témoignages de l'érudition du P. Lubin. Il était versé dans la géographie ancienne et moderne, et dans l'histoire sacrée et profane. Ses livres ne sont pas écrits avec agrément, mais les recherches en sont utiles.

LUC (Saint), évangéliste, était d'Antioche, métropole de Syrie, et avait été médecin. On ne sait s'il était Juif ou païen de naissance. Il fut compagnon des voyages et de la prédication de saint Paul, et commença à le suivre l'an 51; quand cet apôtre passa de Troade en Macédoine. On croit qu'il prêcha l'Évangile dans la Dalmatie, les Gaules, l'Italie et la Macédoine, et qu'il mourut en Achaïe; mais on ne sait rien de certain ni sur le temps, ni sur le lieu de sa mort. Outre son *Evangile*, qu'il écrivit sur les Mémoires des apôtres, et dont le caractère est d'être plus historique, et de rapporter plus de faits que de préceptes qui regardent la morale, on a de lui les *Actes des apôtres*. C'est l'histoire de leurs principales actions à Jérusalem et dans la Judée, depuis l'Ascension de J.-C. jusqu'à leur dispersion. Il y rapporte les voyages, la prédication et les actions de saint Paul, jusqu'à la fin des deux années que cet apôtre demeura à Rome, c'est-à-dire jusqu'à l'an 63 de J.-C.: ce qui donne lieu de croire que ce livre fut composé à Rome. C'est un tableau fidèle des merveilleux accroissements de l'Église, et de l'union qui régnait parmi les premiers chrétiens. Il contient l'histoire de 30 ans, et saint Luc l'écrivit sur ce qu'il avait vu lui-même. Toute l'Église l'a toujours reconnu pour un livre canonique. Il est écrit en grec avec élégance; la narration en est noble, et les discours qu'on y trouve sont remplis d'une douce chaleur. Saint Jérôme dit que « cet ouvrage, composé par un » homme qui était médecin de » profession, est un remède » pour une ame malade. » Saint Luc est celui de tous les auteurs inspirés du nouveau Testament dont les ouvrages sont le mieux écrits en grec. Il y règne une simplicité et en même temps une grâce, une onction, que la littérature profane n'a jamais su rendre. La manière dont il a écrit l'histoire de J.-C., de ses actions et de sa doctrine, a, comme celle des trois autres évangélistes, ce caractère frappant de vérité, ce ton de persuasion et de conviction qui subjugue l'entendement et con-

fond la philosophie la plus irréligieuse. « Dirons-nous, demande » J.-J. Rousseau, que l'his» toire de l'Evangile est inventée » à plaisir? Non, ce n'est pas » ainsi qu'on invente. Il serait » plus inconcevable que plu» sieurs hommes d'accord eus» sent fabriqué ce livre, qu'il » ne l'est qu'un seul en ait four» ni le sujet. Jamais des auteurs » juifs n'eussent trouvé ce ton. » Et l'Évangile a des caractères » de vérité si grands, si frap» pans, si parfaitement inimi» tables, que l'inventeur en se» rait plus étonnant que le hé» ros. » (*Voyez* MARC.) On pense que c'est l'Évangile de saint Luc que saint Paul appelle *son Evangile* dans l'Épître aux Romains. L'Eglise célèbre la fête de cet évangéliste le 18 octobre. Saint Jérôme prétend qu'il demeura dans le célibat, et qu'il vécut jusqu'à 83 ans.

LUC. *Voyez* LUCAS.

† LUC ou DELUC (Jacques-François), issu d'une famille originaire de Lucques, dont probablement elle prit son nom, naquit à Genève en 1698, et fut auteur de deux ouvrages en faveur de la religion, dont l'un a pour titre : 1° *Lettre contre la fable des Abeilles*, in-12. *Les Abeilles* étaient un ouvrage satirique et impie de Mandeville, écrivain anglais, et qu'on s'était empressé de traduire en français. L'autre ouvrage de Luc est intitulé : 2° *Observations sur les savants incrédules* (savoir Diderot, Voltaire, Mandeville, mademoiselle Hubert), Genève, 1762, in-8°. De Luc est mort dans sa patrie, en 1780, âgé de 82 ans.

LUC (Saint-). *Voyez* ESPINAY.

LUCA. *Voyez* SIGNORELLI.

LUCA (Jean-Baptiste de), savant cardinal, natif de Venosa, dans la Basilicate, mort en 1683, à 66 ans, s'éleva à la pourpre par son mérite; car il était d'une naissance très obscure. On lui doit : 1° des *Notes* sur le concile de Trente; 2° une *Relation* curieuse *de la cour de Rome*, 1680, in-4°; 3° une compilation étendue sur le droit ecclésiastique, en 12 vol. in-fol. Elle est intitulée : *Theatrum justitiæ et veritatis*. La meilleure édition est celle de Rome.

LUCAIN (Marcus Annæus) naquit à Cordoue en Espagne, vers l'an 39 de J.-C., d'Annæus Mela, frère de Senèque le philosophe. Il vint à Rome de bonne heure, et s'y fit connaître par ses déclamations en grec et en latin. Néron, charmé de son génie, le fit élever avant l'âge aux charges d'augure et de questeur. Cet empereur voulait avoir sur le Parnasse le même rang qu'il occupait dans le monde; Lucain eut la noble imprudence de disputer avec lui le prix de la poésie, et le dangereux honneur de le remporter. Les sujets qu'ils traitèrent étaient *Orphée* et *Niobé*. Lucain s'exerça sur le premier, et Néron sur le second. Cet empereur eut la douleur de voir son rival couronné sur le théâtre de Pompée. Il chercha toutes les occasions de mortifier le vainqueur, en attendant celle de le perdre. Elle se présenta bientôt. Lucain, irrité contre son persécuteur, entra dans la conjuration de Pison, et fut condamné à mort. Toute la grâce que lui fit le tyran fut de lui donner le choix du supplice. Il se fit ouvrir les veines dans un bain chaud, et prononça, dit Tacite, dans ses derniers moments, les vers qu'il avait faits

sur un soldat qui était mort de la sorte; mais ce sang-froid ne répond guère aux efforts qu'il fit pour se conserver la vie. Il accusa sa mère, et rejeta sur elle tous les complots. Il est difficile de concilier cette lâcheté avec les sentiments élevés que ses ouvrages respirent: mais on sait que les leçons des philosophes ne sont pas toujours d'accord avec leurs actions. Il expira l'an 65 de J.-C. « Telle fut dit » un philosophe, la fin tragique » de Lucain, qu'une vaine dis- » pute pour un laurier stérile » avança; car peut-être n'eût-il » jamais conspiré contre Néron, » si le tyran n'eût pas eu la folie » de joindre à ses autres fureurs » celle de vouloir être bel-es- » prit. Mais ce qui doit étonner, » c'est que les juges, malgré la » terreur et la crainte qu'il in- » spirait, aient eu le courage de » déclarer mauvais ses vers, » en couronnant ceux de son » rival. » De tous les ouvrages que Lucain a composés, il ne nous reste que sa *Pharsale*, ou *la Guerre de César et de Pompée*. Lucain n'a osé s'écarter de l'histoire dans ce poëme, et par-là il l'a rendu sec et aride. En vain veut-il suppléer au défaut d'invention par la grandeur des sentiments; il est fort souvent tombé dans l'enflure, dans le faux sublime et dans le gigantesque. César et Pompée y sont quelquefois petits à force d'y être grands. Ce poète n'emploie ni la poésie brillante d'Homère, ni l'harmonie de Virgile. Mais s'il n'a pas imité les beautés du poète grec et du latin, il a aussi des traits qu'on chercherait vainement dans l'Iliade et dans l'Énéide. Au milieu de ses déclamations ampoulées, il offre des pensées mâles et hardies, des maximes sages et profondément réfléchies. Lucain périt à l'âge de vingt-sept ans, il était désigné consul pour l'année suivante. La 1re édition de Lucain est de Rome, 1469, in-fol.; l'édition *cum notis variorum* est de Leyde, 1969, in-8°: celle de Leyde, 1728, en 2 vol. in-4°, est plus estimée que celle de 1740; mais toutes le cèdent à l'édition de Strawberry, Hill, 1767, in-4°, gr. pap. Il y en a une jolie édition de Paris, Barbou, 1767, in-12. Brébeuf a traduit la *Pharsale* en vers français, et il ne fallait pas moins que l'imagination vive et fougueuse de ce poète pour rendre les beautés et les défauts de l'original. MM. Marmontel et Masson en ont donné deux versions en prose, l'une en 1768, 2 vol. in-8°, et l'autre en 1766, 2 vol. in-12. M. le chevalier de Laurès a publié une nouvelle traduction de Lucain en vers, ou plutôt une imitation, 1 vol. in-8° et M. Amar une en prose en 1816.

LUCANUS. *Voyez* OCELLUS.

LUCAR. *Voy.* CYRILLE-LUCAR.

LUCAS. *Voyez* LUCO.

LUCAS DE LEYDE, peintre et graveur, né en 1494, apporta en naissant un goût décidé pour la peinture, et il le perfectionna par une grande application. A 12 ans, il fit un tableau estimé des connaisseurs. Ses talents lui acquirent l'estime de plusieurs artistes, et particulièrement d'Albert Durer, qui vint exprès en Hollande pour le voir. S'étant imaginé, au retour d'un voyage de Flandre, qu'on l'avait empoisonné, il passa ses six dernières années dans un état languissant, et presque toujours

couché. Il ne cessa pas pour cela de peindre et de graver : *Je veux*, disait-il, *que mon lit me soit un lit d'honneur*. Il mourut en 1533, à 39 ans. Ses figures ont beaucoup d'expression ; ses attitudes sont naturelles, et il a un bon ton dans le choix de ses couleurs ; mais il n'a pas jeté assez de variété dans ses têtes ; ses draperies ne sont pas bien entendues, son dessin est incorrect ; et son pinceau n'est pas assez moelleux.

LUCAS TUDENSIS, ou LUC DE TUY, écrivain du XIIIe siècle, ainsi nommé parce qu'il était diacre, puis évêque de Tuy en Galice, fit divers voyages en Orient et ailleurs, pour s'informer de la religion et des cérémonies des différentes nations. Il composa à son retour : 1° un ouvrage *contre les Albigeois*, écrit d'une manière exacte et judicieuse, imprimé à Ingolstadt en 1612, et qui se trouve dans la Bibliothèque des pères ; 2° une *Histoire d'Espagne*, depuis Adam jusqu'en 1236 ; 3° la *Vie de Saint Isidore de Séville*, composée l'an 1236, insérée dans Mabillon.

LUCAS BRUGENSIS (François), ou LUC DE BRUGES, licencié en théologie à Louvain, et doyen de l'Eglise de Saint-Omer, mourut en 1619, à 70 ans. Il possédait les langues grecque, hébraïque, syriaque et chaldaïque. On a de lui : 1° l'*Itinéraire de J.-C.*, tiré des quatre évangélistes ; 3° *Commentaires sur les Evangiles* ; 3° *Usage de la Paraphrase chaldaïque de la Bible* ; 4° *Remarques sur les corrections les plus notables des Bibles latines* ; 5° *Notes critiques sur les exemplaires des Bibles latines et les variantes* ; 6°.... *sur les variantes des Evangiles*, tant du texte grec que du latin. Tous ces ouvrages, imprimés plusieurs fois séparément, ont été recueillis avec ordre à Leyde, 1712, 5 vol. in-fol. 7° Des *Concordances de la Bible* selon la Vulgate de Sixte V. Hubert Phalésius, bénédictin, de l'abbaye d'Affilghem, mort en 1638, dans le Brabant, l'avait corrigée et augmentée, et une meilleure édition en fut donnée à Anvers, en 1642, in-fol. Hugues de Saint-Cher est l'inventeur de cet ouvrage si utile pour trouver sans peine tel passage de l'Ecriture que l'on souhaite. 8° *Instructions pour les confesseurs* ; 9° des *Sermons et Oraisons funèbres*, Anvers, in-8°.

LUCAS (Paul), né à Rouen en 1694 d'un marchand de cette ville, eut dès sa jeunesse une inclination extrême pour les voyages, et il la satisfit dès qu'il put. Il parcourut plusieurs fois le Levant, l'Egypte, la Turquie et différents autres pays. Il en rapporta un grand nombre de médailles et d'autres curiosités pour le cabinet du roi de France, qui le nomma son antiquaire en 1714, et lui ordonna d'écrire l'histoire de ses voyages. Louis XV le fit partir de nouveau pour le Levant en 1723. Lucas revint avec une abondante moisson de choses rares, parmi lesquelles on distingua quarante manuscrits pour la bibliothèque du roi, et deux médailles d'or très curieuses. Sa passion pour les voyages s'étant réveillée en 1736, il partit pour l'Espagne, et mourut à Madrid l'année d'après, après huit mois de maladie. Les relations de ce célèbre voyageur sont en 7 vol. Son *Voyage au Levant*, en 1699, Paris, 1714, est en 2 t.

12, qui se relient en un. Son *Voyage dans la Turquie, l'Asie, la Syrie, la Palestine, la haute et basse Egypte*, en 1704, parut à Paris, 1712, 2 vol. in-12. Son *Voyage dans la Grèce, dans l'Asie-Mineure, dans la Macédoine et dans l'Afrique*, fait en 1714, fut publié à Rouen, 1724, 3 vol. in-12. On assure que ces voyages ont été mis en ordre par différentes personnes : le premier, par Baudelot de Dairval; le deuxième, par Fourmont l'aîné; et le troisième, par l'abbé Banier. Ils sont passablement écrits et assez amusants pour ceux qui, dans ces sortes d'ouvrages, ne cherchent ni la vérité ni la vraisemblance. Dans les choses même que le voyageur était le plus à même de vérifier, il n'a mis ni discernement ni exactitude.

LUCAS (Richard), théologien anglais et docteur d'Oxford, né en Écosse; mourut en 1715, âgé de 76 ans. On a de lui des *Sermons*, une *Morale* sur l'Evangile, des *Pensées chrétiennes*, le *Guide des cieux*, et d'autres ouvrages en anglais.

† LUCCARI (Jean), jésuite italien, né à Raguse, florissait vers 1629, et s'était rendu célèbre dans sa compagnie par son goût pour la bonne littérature, et ses talents pour l'éloquence. Il fut long-temps professeur de rhétorique au collége romain, et compta parmi ses nombreux élèves des personnes illustres, notamment le cardinal Tolomei, et Jean-François Albani, depuis pape sous le nom de Clément XI. On a du P. Jean Luccari plusieurs discours éloquents dont les principaux sont : 1° l'*Oraison funèbre du cardinal Lugo, de la compagnie de Jésus*, prononcée à Rome, dans l'église de la maison professe, Rome, 1660 (*V.* Lugo.); 2° l'*Oraison funèbre du cardinal Marie-Antoine Franciotti*, Rome, 1666. Ces deux oraisons funèbres sont en latin. 3° *Stanislas Kotska, drama sacrum*, Rome, 1709. Le P. Luccari mourut cette même année, âgé de 80 ans. Cinelli, dans sa *Bibliotheca volante*, et le P. Dolci, dans ses *Fastes littéraires de la république de Raguse*, donnent des détails assez étendus sur la vie et les écrits de ce savant jésuite.

LUCCHESINI (Jean-Vincent), savant prélat de Lucques, fut secrétaire des papes Clément XI et Benoît XIV, et mourut à Rome, âgé de plus de 80 ans, vers le milieu du XVIIIe siècle. On a de lui : 1° une *Histoire* de son temps, estimée en Italie, dit l'abbé Lenglet, et qui le serait ailleurs si elle était connue. Elle a paru à Rome, 1725, 3 volumes in-4°. 2° Une *Traduction* en latin des Oraisons de Démosthènes.

† LUCCHESINI (Le marquis de), d'une des plus illustres familles de Lucques, où il naquit en 1746, y reçut une éducation soignée; mais dans une petite république, son mérite et ses connaissances ne pouvaient lui faire attendre un avancement assez distingué. Quelques amis qu'il avait à Berlin l'appelèrent dans cette ville, où il eut le bonheur de plaire à Frédéric le Grand, qui le nomma son bibliotécaire. Le successeur de ce roi rendit plus de justice encore au mérite du marquis de Lucchesini, et l'envoya, en 1788, comme son ambassadeur à Varsovie, lors de l'ouverture de la grande diète, où il sut flatter adroitement le parti de l'indé-

pendance, sans trop s'opposer aux projets du cabinet de Petersbourg. En mars 1790, il réussit à conclure un traité d'alliance entre la Prusse et la Pologne, et trois mois après il assista aux conférences de Reichenbach, où se trouvaient les envoyés de la Hollande et du roi d'Angleterre. On y avisa aux moyens d'empêcher la guerre entre l'Autriche et la Porte-Ottomane. Le traité fut ajourné, et fut stipulé, en 1791, à Schistowe. L'année suivante, M. de Lucchesini retourna à son ambassade de Varsovie; mais les nouvelles relations qui s'établirent entre la Prusse et la Russie l'obligèrent à rompre le traité de 1790, et à quitter Varsovie; les troupes prussiennes étant sur le point d'entrer dans la Grande-Pologne. Nommé, en 1793, à l'ambassade de Vienne, cela ne l'empêcha pas d'accompagner le roi Guillaume vers le Rhin, et d'y rester toute cette campagne. Le 24 juin, il se trouva devant Mayence, et signa le traité d'alliance offensive et defensive entre la Prusse et l'Angleterre contre la république française. Il retourna à Vienne, qu'il quitta en 1794, pour se rendre auprès de son roi, qui était devant Varsovie, et dont les troupes se retirèrent à la fin de la campagne. Il demanda alors pour la troisième fois sa retraite, qui lui fut accordée, et il ne s'occupa plus, jusqu'en 1797, que de négociations secondaires avec l'Autriche. Cependant, sollicité par son souverain, il vint, en 1802, à Paris, comme ministre plénipotentiaire auprès du premier consul Buonaparte. Sa mission remplie, il retourna à Berlin, à l'époque du couronnement de Napoléon comme roi d'Italie, M. de Lucchesini se rendit à Milan pour présenter à ce conquérant l'ordre de l'Aigle-Noir, au nom du roi de Prusse; ordre dont il décora également plusieurs personnages de la cour de Napoléon. Envoyé encore comme plénipotentiaire à Paris, il y resta jusqu'à la fin de la campagne de 1805 contre l'Autriche, et en partit en 1806, pour une mission secrète relative aux négociations qu'avait commencées le comte d'Hanwitz. La Prusse ayant déclaré la guerre à la France, ce qui donna lieu à la bataille d'Iéna, M. de Lucchesini voyant que sa retraite n'était qu'illusoire, et son grand âge exigeant du repos, il se retira à Lucques, sa patrie. Mais accoutumé au fracas des cours, il paraît qu'il n'en sut pas perdre l'habitude même à l'âge de 70 ans; aussi il entra, en qualité de chambellan au service d'Elisa Baciocchi, sœur de Napoléon, alors princesse de Lucques, et grande-duchesse de Toscane. A la chute de toute la famille Buonaparte, il abandonna entièrement les affaires, il est mort en octobre 1826.

† LUCCHI (Michel-Ange), cardinal, né à Brescia le 20 août 1744, embrassa l'institut de Saint-Benoît, dans la congrégation du Mont-Cassin, et s'y distingua par sa piété et son goût pour les études savantes. Il était bon théologien, et professa la philosophie et la théologie pendant plusieurs années les monastères de son ordre. Il avait une grande connaissance des antiquités ecclésiastiques, et s'était rendu familières dans les langues orientales. Quoique son penchant le portât plus particulièrement vers l'étude et le tra-

vail du cabinet, il fut obligé d'accepter divers emplois dans sa congrégation, et devint abbé de Subiac, monastère célèbre par la retraite de saint Benoît. Il avait été lié avec Pie VII, religieux comme lui de la congrégation du Mont-Cassin; ce dernier, devenu pape, créa Lucchi cardinal le 23 février 1801; mais il ne le fut déclaré que le 28 septembre suivant. Ce savant cardinal mourut le 29 septembre 1802, dans son abbaye de Subiac, où il était venu pour faire la visite; il n'avait que 58 ans. On a peine à concevoir comment il a pu, pendant une vie aussi courte, suffire aux immenses travaux qu'il a laissés. Il avait rédigé des *Commentaires* sur plusieurs parties des livres saints, et entrepris une nouvelle *polyglotte* qui aurait formé 30 vol. in-fol. Il y avait réuni les remarques des plus habiles interprètes, et rétabli le texte hébreu dans sa pureté naturelle; on y trouve une nouvelle version grecque, la plus conforme à l'hébreu qu'il soit possible, une seconde version latine plus littérale, le texte des Septante, une traduction latine des mêmes, et notre Vulgate; le tout accompagné de variantes et d'un commentaire approfondi. Ses ouvrages manuscrits sont au nombre de 193, dont 74 en grec, et 119 en latin, sur des matières d'érudition, de critique, de théologie et de morale. Par son testament, il légua tous ces écrits au pape, qui les a fait déposer dans la bibliothèque du Vatican, d'où sans doute ils sortiront un jour pour être livrés à l'impression. Outre ce savant et inconcevable travail, on a du cardinal Lucchi : 1° *Venantii Honorii Clementiani Fortunati opera omnia, recens ad manuscriptos codices vaticanos, nec non ad veteres editiones collata*, Rome, 1786 et 1787; 2° *Appiani alexandrini et Herodiani selecta græce et latinè*, Rome, 1783; 3° *La cause de l'Eglise défendue contre l'injustice de ses ennemis*, 1799; 4° plusieurs *Dialogues grecs* imprimés à Florence.

† LUCE DE LANCIVAL (Jean-Charles-Julien), naquit en 1766 à Saint-Gobin en Picardie. Il fit ses études au collége Louis-le-Grand avec beaucoup de succès. Un poème latin qu'il composa en rhétorique sur la mort de l'impératrice Marie-Thérèse, lui valut une lettre et un présent de Frédéric, roi de Prusse. Un autre poème sur la paix de 1783 acheva de donner une haute idée de ses talents, et, à peine âgé de 22 ans, il fut nommé professeur de rhétorique au collége de Navarre. Une chose assez remarquable, c'est qu'aucun biographe n'a encore fait mention que Luce de Lancival avait embrassé la carrière ecclésiastique et reçu le sacerdoce. On a craint peut-être le rapprochement de ses ouvrages avec son caractère; mais la vérité doit passer avant toute autre considération, et si nous sommes disposés à louer le dévoûment avec lequel il s'attacha jusqu'à la révolution à son bienfaiteur, M. de Noé, évêque de Lescar, nous ne craindrons pas de dire aussi que ce poète aurait pu choisir des sujets plus dignes de la gravité de son caractère, et donner un essor moins profane à sa muse. Pendant la révolution, il s'occupa, dans la retraite de littérature, de poésie, et ne reparut qu'à la fin de nos trou-

bles pour occuper la place de professeur de belles-lettres dans un lycée de Paris. En 1790, il avait été obligé de se faire amputer la cuisse par suite de ses mauvaises mœurs. Il mourut le 17 août 1810, à l'âge de 44 ans. On a de lui : 1° *Poème sur le globe* (1784); 2° *Epître à Clarisse sur les dangers de la coquetterie*, suivie d'une *Epître à l'ombre de Caroline ;* 3° *Folliculus*, poème en 4 chants, dirigé contre Geoffroy, dont les articles dans le *Journal des débats* l'avaient exaspéré ; 4° *Eloge de M. de Noé*, couronné par le musée de l'Yonne, Auxerre, 1804, in-8°; 5° *Achille à Scyros*, Paris, 1807, in-8°, poème imité de Stace : le style y est recherché, l'ordonnance défectueuse, l'action faible ; mais il est généralement assez bien versifié. 6° On a de lui plusieurs tragédies, parmi lesquelles on doit remarquer celle de *Hector*, de laquelle M. Villemain a dit qu'elle était véritablement homérique et puisée tout entière dans l'Iliade. M. Villemain a publié dans le Magasin encyclopédique, 1810, tome 5, page 138, une *Notice sur Lancival*.

LUCENA (Jean), né dans le Portugal, jésuite l'an 1565, mort en 1600, à 51 ans, se rendit célèbre par ses Sermons. Il a laissé *l'Histoire des missions* de ceux de sa société dans les Indes, avec la *Vie* de saint François-Xavier. Cet ouvrage a été traduit du portugais en latin et en espagnol.

LUCENA (Louis de), né à Guadalaxara, dans la Nouvelle-Castille, docteur en médecine, florissait dans le XVIe siècle. Il employa plusieurs années à faire de longs voyages pour étudier la nature. Après diverses courses, il se rendit à Toulouse, où il exerça la médecine. Ce fut dans cette ville qu'il écrivit son traité *De tuenda, præsertim a peste, integra valetudine, deque hujus morbi remediis*, imprimé en 1523, in-4°. L'auteur mourut à Rome en 1552, âgé de 61 ans.

† LUCET (Jean-Claude), naquit en 1755 à Pont-de-Veyle, en Bresse; son père exerçait l'état de boulanger. Il vint de bonne heure à Paris, étudia le droit civil et canonique, et se distingua parmi les avocats de la capitale. Plusieurs personnages importants lui donnèrent leur confiance, mais Lucet la trompa, et fut accusé de malversations; ces événements influèrent beaucoup sur son repos et sur sa santé, et peut-être aussi sur son esprit ; car, dans son désespoir, il hâta lui-même sa fin, et mourut le 11 juin 1806, à Vanvres, où il demeurait. Les sentiments religieux qu'il avait toujours professés dans ses ouvrages, rendirent cette détermination inexplicable pour ceux qui le connaissaient : il est à croire que sa raison avait été entièrement aliénée. On a de lui : 1° *Eloge de Catilina*, Paris, 1780, in-8°. Ce fut par cet écrit que l'auteur se fit connaître. 2° *Principes du droit canonique et universel*, in-4°. Cet ouvrage lui valut, dit-on, une place chez le garde-des-sceaux. 3° *La religion catholique est la seule vraie, et la seule qui réponde à la dignité et aux besoins de l'homme ;* 4° *Lettres sur différents sujets relatifs à l'état de la religion en France*, in-8°; 5° *Principes de décision contre le divorce;* 6° *De la nécessité et des moyens de défendre les hommes de mérite contre les calom-*

nies et les préjugés injustes, Paris, 1803, in-8° (publié sous le nom du jurisconsulte Couet); 7° *L'Enseignement de l'Eglise catholique sur le dogme et la morale, recueilli de tous les ouvrages de Bossuet, en conservant partout son style noble et majestueux*, Paris, 1804, 6 vol. in-8°. Cet ouvrage est précédé d'une *Vie* de Bossuet et d'une analyse raisonnée de ses ouvrages, qui purent inspirer quelque intérêt à l'époque où elles furent imprimées, mais qui sont oubliées pour toujours depuis que le cardinal de Beausset a fait paraître la *Vie* de l'évêque de Meaux, qui ne laisse rien à désirer, ni pour la mémoire de Bossuet, ni pour la gloire de l'auteur. Les 5 autres volumes contiennent des extraits des œuvres de ce grand évêque divisés en quatre chapitres principaux; les premiers traitent des vérités à croire; les seconds des vices et des défauts à éviter; les troisièmes des moyens de fortifier sa foi et de régler sa conduite; les derniers enfin sont un recueil de pensées, sous le titre de *Sujets divers*. Cet ouvrage, intéressant d'ailleurs, comme tous ceux où l'on reproduit Bossuet, ne porte pas l'empreinte d'un goût extrêmement sévère, et surtout d'une impartialité exempte de l'esprit de parti. On a remarqué, entre autres choses, que Lucet, en donnant un article de l'*Enseignement de l'Eglise* sur le molinisme, se garde bien de donner celui qui regarde le jansénisme. Les *Annales littéraires et morales*, tome 4, page 385, ont parfaitement jugé cet ouvrage, qui eut d'ailleurs peu de succès, et n'en obtint pas davantage en reparaissant sous le titre de 2e édition.

† LUCHET (J.-P.-L., marquis de), littérateur, naquit à Saintes en 1740, et a laissé différents ouvrages qui ne sont pas au-dessus de la médiocrité. Les principaux sont : 1° *Les Nymphes de la Seine*, 1763, in-12; 2° *Analyse raisonnée de la Sagesse de Charron*, Amsterdam, 1763, in-12; 3° *Considérations politiques et historiques sur l'établissement de la religion prétendue réformée en Angleterre*, 1765, in-12; 4° *Essais historiques sur les principaux événements de l'Europe*, Londres et Paris, 1766, 2 parties in-12; 5° *Nouvelles de la république des lettres*, Lausane, 1775, 8 vol. in-8°; 6° *Essai sur la minéralogie et la métallurgie*, Maestricht, 1779, in-8°; 7° *Histoire littéraire de Voltaire*, 1781, 6 vol. in-8°; 8° *Essai sur la secte des illuminés*, 1789; 3e édition, 1792, in-8°, revue et augmentée par Mirabeau; 9° *Blanca Capello*, traduit de l'allemand de Meissner, 1790, 3 vol. in-12; 10° plusieurs *Romans*, *Eloges*, et différents écrits sur la révolution. Le marquis de Luchet est mort en 1791. Il avait beaucoup d'instruction; mais peu d'ordre dans ses idées, et son style n'est pas toujours élégant et correct.

† LUCHI (Bonaventure), savant minime conventuel, était né à Brescia le 16 août 1700. Il avait fait des études distinguées, et était renommé dans son ordre pour son mérite et son savoir. Il professa la philosophie à Vérone et à Vicence, et devint régent du couvent de Saint-François-le-Grand, dans la ville de Milan. Après y avoir professé la théologie pendant six ans, il fut nommé secrétaire de son ordre, et se rendit à Rome, où cette

charge l'appelait. Pendant son séjour dans cette ville, il y exerça les fonctions de lecteur dans le célèbre collége de la Sapience. Etant allé de Rome à Padoue, il y professa la métaphysique à l'université, où ensuite on lui confia une chaire d'Ecriture sainte. Pendant son séjour à Rome il s'était fait connaître de Clément XIII; ses rares talents, sa piété et ses autres vertus lui avaient concilié l'estime et les bonnes grâces de ce pape. Clément songeait à faire Luchi cardinal; mais dès lors un parti puissant méditait la destruction des jésuites, et dressait ses plans pour parvenir à ce grand résultat. Clément aimait la société et ne se doutait nullement de ce projet. On le circonvint et on lui fit préférer à Luchi, Ganganelli, qui lui était très inférieur en mérite et en savoir, mais dont on connaissait les dispositions à l'égard des jésuites. Il eut le chapeau, et réalisa, quand il fut pape, les espérances qu'on avait conçues de sa complaisance, s'il parvenait jamais au souverain pontificat. (*V.* Clément XIV.) Le P. Luchi a laissé un grand nombre d'ouvrages parmi lesquels on distingue: 1° *Spinosismi syntagma ad instauranda studia metaphysica, propositum anno* 1730; 2° *Dissertationes duæ de nuditate protoplastorum et de serpente tentatore*, Padoue, 1755; 3° *Istruzione pratica sopra le regole e constituzioni di san Francesco dell' ordine de' Minori conventuali*, Venise, 1758; 4° *De trajectione maris Idumœi, de sacrificiorum origine et ritu, dissertationes duæ habitæ in gymnasio patavino*, Padoue, 1759. Dans la première de ces dissertations, l'auteur combat Spinosa et Leclerc; dans la seconde, Grotius et Spencer. On a aussi de lui quelques *Discours* imprimés. L'auteur de la *Storia letteraria d'Italia*, vol. 12, pag. 273, parle du P. Luchi très avantageusement, et fait l'éloge de ses vertus, de son érudition et de ses profondes connaissances dans les saintes lettres. Ce savant religieux mourut à Padoue en janvier 1785.

LUCIDO. *Voyez* Lucius Jean.

LUCIDUS (Jean), surnommé *Samothcus* ou *Samosathenus*, se distingua dans le xve siècle par ses progrès dans les mathématiques. On a de lui plusieurs ouvrages de chronologie en latin: 1° *De emendatione temporum*; 2° *Epitome emendationis calendarii romani*, etc.

LUCIE, ou Luce (Sainte), vierge célèbre dans l'histoire de l'Eglise de Sicile, souffrit le martyre à Syracuse vers l'an 304, sous l'empire de Dioclétien, en prédisant la prochaine tranquillité de l'Église, qui eut effectivement lieu après la mort des tyrans et le triomphe de Constantin. Sigebert de Gemblours dit que l'empereur Othon Ier fit porter son corps à Metz, où il est honoré dans l'église de Saint-Vincent. Les savants ne sont pas tous disposés à reconnaître les Actes de cette sainte pour authentiques, quoiqu'ils soient anciens, puisque saint Adhelme, qui vivait dans le viie siècle, les a cités. (*Voy.* les *Acta sincera sanctæ Luciæ V. M., ex codice græco primum edita, et illustrata, opera et studio Joannis de Joanne Tauromenitani*, Palerme, 1758, in-8°.) Quelque rigueur de critique qu'on puisse exercer à cet égard, il sera toujours vrai que le culte de sainte

Lucie, l'idée générale de sa foi et de ses vertus, ont des fondements très solides, puisque son nom se trouve dans le canon de la messe, pièce de la plus haute antiquité, avec ceux des saints les plus illustres des premiers siècles. *Voyez* Sainte Catherine, Saint Roch.

LUCIEN, né à Samosate en Syrie, dans une condition médiocre, vécut, selon l'opinion la plus générale, depuis 120 de J.-C., jusqu'à 200. Il fut mis entre les mains d'un de ses oncles, habile sculpteur; mais, ne se sentant aucune inclination pour l'art de son parent, il cassa la première pierre qu'on lui mit entre les mains. Il embrassa la profession d'avocat; aussi peu propre à la chicane qu'au ciseau, il se consacra à la philosophie et à l'éloquence. Il les professa à Antioche, dans l'Ionie, en Grèce, dans les Gaules et l'Italie. Athènes fut le théâtre où il brilla le plus long-temps. Commode le nomma greffier du préfet d'Egypte. On croit qu'il mourut sous l'empereur Albin, dans un âge fort avancé. Nous avons de Lucien divers écrits dont le style est naturel, vif, plein d'esprit et d'agrément. Il fait éprouver ces sensations vives et agréables que produisent la simplicité fine et l'enjouement naïf de la plaisanterie attique. Lucien est principalement connu par ses *Dialogues des morts*. Il y peint, avec autant de finesse que d'enjouement, les travers, les ridicules et la sottise des philosophes, qui affectent de mépriser les richesses et les honneurs, tandis qu'ils sont dévorés de cupidité et d'orgueil; qui ne parlent que de vertu et de grandeur d'ame, tandis que l'on ne connaît rien de plus lâche ni de plus vicieux parmi les hommes. « Pour comble d'absurdité, dit-il, je vis, en suivant mes philosophes dans les détails de leur vie, que leur conduite était partout en contradiction avec leurs principes. Ceux qui parlent le plus du mépris des richesses sont aussi les plus intéressés; on les voit tous les jours prêter à usure et se plaindre sans cesse de leur débiteurs. Ils n'enseignent que pour de l'argent, et la soif de l'or les rend capables des dernières bassesses. D'autres, en affectant la plus grande indifférence pour la gloire, n'ont qu'elle en vue dans tous leurs travaux. Tels déclament en public contre la volupté, qui, dans le secret de leur vie, en sont les esclaves les plus soumis. » Lucien insiste particulièrement sur l'ignorance et les incertitudes qu'il avait observées dans ceux qui se donnaient pour *précepteurs du genre humain*, et qui n'ont jamais pu s'accorder un moment dans les questions les plus intéressantes sur l'origine, le gouvernement et la destination du monde. « L'incertitude et le doute accompagnèrent les premiers pas que je fis dans la connaissance de ce que les philosophes appellent *le monde*. Je ne pouvais concevoir ni par qui ni comment il avait pu être formé, quel avait été son commencement et quelle serait sa fin. Ce fut bien pis encore, lorsque je vins à examiner en détail chacune des parties qui le composent. Le hasard seul me paraissait avoir présidé à la disposition des étoiles, jetées en apparence sans ordre et sans dessein dans

» les espaces du ciel ; la matière » et la nature du soleil excitaient » vivement ma curiosité ; les » phases de la lune et la vicissi- » tude de ses différents aspects » étaient à mes yeux des mer- » veilles aussi étonnantes qu'in- » compréhensibles. La splendeur » étincelante des éclairs, le bruit » éclatant du tonnerre, la pluie, » la neige et la grêle qui se for- » ment sur nos têtes, tout cela » était pour moi autant de mys- » tères inexplicables, et dans » lesquels je désespérais de péné- » trer jamais sans quelque se- » cours. Pour sortir de cet état » d'ignorance et de perplexité, » je crus n'avoir rien de mieux à » faire que de recourir aux philo- » sophes. Persuadé qu'ils étaient » les dépositaires de toutes les vé- » rités, et qu'ils dissiperaient mes » doutes sur ces divers sujets, je » m'adressai à ceux d'entre eux » que je crus les plus habiles. Je » jugeai de leur mérite à la gra- » vité de leur extérieur, à la pâ- » leur de leur visage, et à la lon- » gueur de leur barbe ; marques » faillibles, selon moi, de la pro- » fondeur et de la sublimité de » leurs connaissances. Lorsque » je me fus mis entre leurs mains, » il fallut convenir du prix, qui » n'était pas modique ; encore » m'obligea-t-on d'en payer la » moitié d'avance, avec promesse » d'acquitter le reste quand le » cours des leçons serait fini. Je » voulus d'abord être instruit » de tous les contes qu'ils nous » font sur ce qui se passe dans le » ciel, et savoir comment ils s'y » prennent pour nous expliquer » l'ordre établi dans l'univers. » Quel fut mon étonnement, lors- » que mes doctes maîtres, bien » loin de dissiper ma première » incertitude, me plongèrent » dans un aveuglement mille » fois plus grand encore ! J'avais » tous les jours les oreilles re- » battues des grands mots de *prin-* » *cipes*, de *fins*, d'*atomes*, de *vide*, » de *matière*, de *formes*. Ce qu'il » y avait de plus insupportable » pour moi, c'est que chacun » d'eux en m'enseignant précisé- » ment le contraire de ce que » m'avaient dit les autres, exi- » geait que je n'eusse confiance » qu'en lui seul, et me donnait » son système comme le seul » bon. » Ces portraits, et beau- coup d'autres que Lucien fait des anciens philosophes, sont re- marquables par leur ressemblance avec ceux que J.-J. Rousseau a tracés des philosophes modernes, et prouvent que la fausse sagesse est la même dans tous les temps. Un autre objet des critiques de Lucien était les dieux du paga- nisme, et les délires de cette re- ligion absurde. Mais cette partie de ses ouvrages est bien moins intéressante et moins originale ; les chrétiens ayant prévenu pres- que toutes les observations sur les extravagances de la mytholo- gie. Cette lecture peut même faire de très mauvaises impres- sions sur des esprits superficiels. Le satirique confond le vrai et le faux, le bon et le mauvais, et donne à ses sarcasmes une étendue qui compromet les vé- rités les plus respectables. Les chrétiens, en démolissant le monstrueux édifice du paganis- me, le remplaçaient par un bâti- ment auguste, solide et excel- lemment assorti dans toutes ses parties. Lucien ne sait que dé- truire, et laisse son lecteur dans un désert qui ne diffère pres- que point d'un néant parfait. On remarque aussi que ce Grec érige en héros des misérables que la

police de nos villes ne souffrirait point dans les rues (*voyez* Demonax); Lucien lui-même s'est assuré une place parmi eux; il ne respecte ni la bienséance ni la pudeur. Son goût pour l'épicurisme paraît par l'éloge qu'il fait d'Epicure, en l'appelant *un homme digne d'être placé sur les autels, un esprit divin, un sage qui a mis dans les routes de la vraie sagesse et du vrai bonheur tous ceux qui ont écouté ses leçons.* Il n'a point écrit expressément contre le christianisme, mais il a horriblement maltraité et J.-C. et ses adorateurs, dans son récit de la mort de Pérégrin, qu'il suppose très faussement avoir joué un grand rôle parmi les chrétiens. Il est difficile de comprendre après cela comment quelques savants ont pu croire qu'il a été chrétien lui-même. Le dialogue intitulé *Philopatris,* sur lequel ils fondent son prétendu christianisme, ne peut avoir été fait par *Lucien.* L'auteur de cet ouvrage, écrit sur la fin du premier siècle, dit qu'il avait vu saint Paul, et qu'il avait reçu de lui le baptême; ce qui ne convient pas à Lucien, qui florissait sous Marc-Aurèle, et qui mourut un siècle après saint Paul. (*Voyez* les *Notes* de la dernière édition de Lucien à Amsterdam, et une savante *Dissertation* de Conrad Gesner.) [Lucien demeura long-temps à Rome, et les vices de cette ville lui inspirèrent sa satyre intitulée *Nigrinus.* Les ouvrages qu'il écrivit pendant le temps qu'il exerça la profession de rhéteur, furent: les *deux Phalacis*, le *Tyrannicide*, le *Médecin deshérité par son père*, les *Dipsades*, *Zeuxis*, les *Cygnes*, *Hésiode*, *Hérodote*, les *Bains d'Hippias*, *Bacchus*, *Hercule*, le *Scythe*, l'*Eloge de la Patrie*, l'*Eloge de la Mouche*, etc. A quarante ans, il renonça à l'art frivole des rhéteurs, et se livra au pyrrhonisme, qu'il porta à l'extrême. Il écrivit alors les *Dialogues des Dieux et des Morts*, *Timon*, le *Jupiter tragique*, le *Jupiter confondu*, *Charon*, les *Ressuscités*, l'*Assemblée des Dieux*, *Ménippe*, le *Coq*, les *Lapithes*, les *Vœux*, les *Sectes à l'encan*, le *Dialogue des Courtisanes*, l'*Ane*, la *Manière d'écrire l'histoire*, traité dédié aux gens de lettres, les *Littérateurs à la solde des grands*, *Charidème*; le *Peregrinus* et le *Philopatris* ont été mis à l'*index*, etc. Il avait vécu à Athènes, avec le vieux philosophe Demonax, et y fut témoin de l'action du cynique Peregrinus, apostat du christianisme, qui se brûla publiquement aux jeux olympiques, l'an 165 de J.-C. Les ouvrages de Lucien ont été traduits en plusieurs langues.] Suidas rapporte qu'il mourut dévoré par les chiens, en punition de ce qu'il avait plaisanté sur J.-C.; mais le silence des auteurs contemporains peut rendre cette anecdote douteuse. D'Ablancourt a traduit les *ouvrages* de Lucien, Amsterdam, 2 vol. in-8°, 1709; mais quiconque ne les connaît que par cette version lâche, infidèle et tronquée, ne peut en avoir qu'une très fausse idée. L'abbé Massieu en a donné une meilleure, Paris, 1781, 6 vol. in-12, effacée cependant par celle qui a paru en 1788 avec des *notes* historiques et critiques, par Belin de la Ballue, Paris, 6 vol. in-8°. Les éditions les plus recherchées des ouvrages de Lucien sont: celle de Paris, in-fol., 1615, en grec et en latin, par Bourdelot; d'Amsterdam, 1687,

2 vol. in-8°, *cum notis variorum*; et de la même ville, 1743, 3 vol. in-4°, auxquels il faut joindre un *Index*, Utrecht, 1746, in-4°.

LUCIEN (Saint), prêtre d'Antioche et martyr, avait d'abord évité la fureur de la persécution de Dioclétien; mais ayant été dénoncé par un prêtre sabellien, il fut conduit devant Maximin, surnommé *Daïa*. Au lieu de blasphémer la religion chrétienne, comme on voulait le lui persuader, il composa pour sa défense une *Apologie* éloquente. Maximin le fit tourmenter de plusieurs manières; mais n'ayant pu ébranler sa foi, il le fit noyer (selon quelques-uns, décapiter) vers l'an 312. L'illustre martyr emporta au tombeau une grande réputation de savoir et de sainteté. Il avait ouvert à Antioche une école pour développer les principes de la religion, et pour aplanir les difficultés de l'Écriture. Il ne nous reste aucun des ouvrages qu'il avait composés. Saint Jérôme dit qu'il avait revu avec beaucoup de soin la version des Septante. Toutes les Églises qui étaient entre Antioche et Constantinople se servaient de cette version. On l'accusa d'avoir eu du penchant pour l'arianisme. Il est certain que les principaux chefs des Ariens avaient été disciples du saint martyr; mais ils s'éloignèrent des vérités que leur maître leur avait enseignées, et se servirent de son nom pour répandre leurs erreurs. Saint Athanase l'a justifié de façon à dissiper tous les nuages répandus sur sa foi. — Il y a eu trois autres LUCIEN : l'un martyrisé sous Dèce, l'an 250; l'autre premier évêque de l'Église de Beauvais; et un troisième dont nous avons une *Lettre sur l'invention du corps de saint Étienne*. Il a vécu dans les quatrième et cinquième siècle, et écrivait l'an 415. *Voyez* GAMALIEL.

LUCIFER, c'est-à-dire *porte-lumière*, fils de Jupiter et de l'Aurore, selon les poètes, est, suivant les astronomes, la planète brillante de Vénus. Lorsqu'elle paraît le matin, elle se nomme *Lucifer*, mais on l'appelle *Hesperus*, c'est-à-dire l'*étoile du soir*, lorsqu'on la voit après le coucher du soleil. — LUCIFER est le nom qu'on donne ordinairement au premier ange rebelle, précipité du ciel aux enfers; dénomination fondée sur un passage d'Isaïe (*chap.* 14), où ce prophète parle à la vérité littéralement du roi de Babylone, mais qui, dans le sens figuré, exprime très bien la chute du premier ange. Aussi les saints pères l'ont-ils ainsi expliqué, et les expressions dont le prophète se sert marquent assez qu'il prétend retracer cet ancien et mémorable événement à l'occasion du châtiment de ce roi impie et superbe. La chute des anges n'a pas été inconnue aux sages profanes. *Voyez* le Catéch. philos., n°s 264, 265, et les art. ASMODÉE, OPHIONÉE, etc.

LUCIFER, fameux évêque de Cagliari, métropole de la Sardaigne, où il était né, convaincu que les ariens, en attaquant saint Athanase, en voulaient réellement à la foi de Nicée, obtint du pape Libère de convoquer un concile à Milan, en 355. Il y soutint la cause de saint Athanase avec tant de véhémence et d'intrépidité, que l'empereur Constance, irrité de son zèle, l'exila à Germanicie en Syrie. Il trouva sur le siége épis-

copal de cette ville Eudoxe, l'un des chefs de l'arianisme. Son ardeur contre cette hérésie ne s'y ralentit pas, ce qui le fit transporter à Eleuthéropolis; il y trouva également de quoi exercer son zèle : Eutychius, fameux arien, en était évêque. Ce fut là que ce dernier écrivit son premier livre contre Constance, qui le relégua dans la Thébaïde en Egypte, où il resta jusqu'à la mort de ce prince. Lucifer, rappelé sous Julien, en 361, alla à Antioche, y trouva l'Eglise divisée, et ne fit qu'augmenter le schisme en ordonnant Paulin. Cette ordination déplut à saint Eusèbe de Verceil, que le concile d'Alexandrie avait envoyé pour terminer cette querelle. (*Voyez* Melèce de Mélitine.) Lucifer, inflexible dans ses sentiments, se sépara de sa communion, et ternit, par cette espèce de schisme, l'éclat de ses triomphes sur l'arianisme. Il causa un autre schisme dont les conséquences furent plus funestes. Il refusa de communiquer non-seulement avec les pères de Rimini, qui, après leur repentir public, avaient été conservés sur leurs siéges, mais même avec ceux qui les recevaient à la communion, c'est-à-dire avec le pape et toute l'Eglise. Il eut un grand nombre de partisans en Orient, en Egypte, en Afrique, en Espagne et en Sardaigne, qui furent appelés *lucifériens*. Il se retira à Cagliari, où il mourut l'an 371. Il nous reste de lui : 1° cinq *Livres* contre l'empereur Constance ; 2° un *Livre* contre les rois apostats; 3° les livres intitulés : *Il ne faut point épargner les pécheurs; On ne doit point communiquer avec les hérétiques; Nous devons mourir pour le Fils de Dieu*, imprimés à Paris en 1568, par les soins de du Tillet, évêque de Meaux. Ces ouvrages sont écrits avec aigreur; et malgré les éloges que quelques pères ont pu en faire par égard au zèle de l'auteur pour la pureté de la foi, on ne peut disconvenir que son caractère n'était pas assez modéré, ni ses expressions assez mesurées. Lucifer était recommandable par des mœurs pures, par son savoir, par son détachement du monde. Les anciens auteurs ne lui reprochant que son schisme, on ne doit point lui imputer les maximes hétérodoxes que Théodoret attribue à ses sectateurs : ceux-ci en ont été les inventeurs; et quant à son schisme, il peut se faire qu'il ne l'ait point envisagé comme une vraie séparation, mais seulement comme un mécontentement marqué, qu'il croyait devoir témoigner pour ramener les autres à une rigueur qui lui paraissait nécessaire. « Dans ces temps, dit un auteur » moderne, où les communica» tions entre les provinces et les » évêques étaient peu régulières » et peu sûres, où le conflit des » opinions et les rapports con» tradictoires rendaient l'état des » choses difficile à connaître, il » peut se faire que Lucifer ait été » mal instruit de l'affaire de Ri» mini, et des autres qui ont » outré son zèle et dérouté sa » prudence. » On célèbre sa fête à Cagliari le 20 mai. Les curieux peuvent consulter un livre imprimé dans cette ville en 1639, sous ce titre : *Defensio sanctitatis B. Luciferi*. Voyez saint Jérôme, *adversus luciferianos*; saint Ambroise, *De obitu Satyri*; Tillemont, dom Ceillier, etc.

LUCILIO. *Voyez* Vanini.

LUCILIUS (Caïus), chevalier romain, né à Suessa dans le Latium, l'an 147 avant J.-C., était grand-oncle maternel du grand Pompée. Il porta d'abord les armes, suivant quelques écrivains, sous Scipion l'Africain, à la guerre de Numance, et fut intimement lié avec ce général, que, par ses bons mots, il délassait des fatigues des armes. On regarde Lucilius comme l'inventeur de la satire parmi les Latins, parce qu'il lui donna sa dernière forme, telle qu'Horace, Perse et Juvénal l'imitèrent depuis. Ennius et Pacuvius avaient, à la vérité, travaillé dans ce genre; mais leurs essais étaient trop grossiers pour qu'on leur donnât l'honneur de l'invention. Lucilius leur fut supérieur, et il fut surpassé à son tour par ceux qui vinrent après lui. Horace le compare à un fleuve qui roule un sable précieux parmi beaucoup de boue. De trente *Satires* qu'il avait composées, il ne nous reste que quelques fragments, imprimés dans le *Corps des poètes latins* de Maittaire. François Douza les a publiés séparément, et la meilleure édition est celle d'Amsterdam, 1661, in-4°, avec de savantes remarques. Lucilius mourut à Naples, âgé seulement de 46 ans, vers l'an 103 avant J.-C. Ce poète disait qu'*il ne voulait ni des lecteurs trop savants, ni des lecteurs trop ignorants*; il eut ce qu'il souhaitait. Ses talents firent des enthousiastes qui, le fouet à la main, châtiaient ceux qui osaient dire du mal de ses vers. Leur admiration était déraisonnable à plusieurs égards : Lucilius versifiait durement, et quoiqu'il travaillât avec précipitation, ses ouvrages avaient un air forcé.

LUCILLE, fille de Marc-Aurèle et de Faustine, et sœur de l'empereur Commode, naquit l'an 146 de J.-C. Elle ne valait pas mieux que son frère, pour lequel elle eut, dit-on, des complaisances criminelles, et ne donna pas une grande idée de l'éducation qu'elle reçut du philosophe son père. Mariée à un homme qu'elle n'aimait pas (Lucius Verus), elle avait donné son affection à un amant qu'elle voulait élever, et ne pouvait souffrir de se voir obligée de céder le pas à Crispine, épouse de Commode. Ces raisons la portèrent à former une conjuration contre ce prince. Pompéien, à qui elle avait fiancé sa fille, fut le principal acteur de cette tragédie. Elle y fit aussi entrer Quadrat et plusieurs autres sénateurs; mais elle n'en dit rien à son mari. Commode, entrant un jour dans l'amphithéâtre par un endroit secret et obscur, le jeune Pompéien, qui l'y attendait, lui montra son poignard et lui dit : *Voilà ce que le sénat t'envoie.* Tandis qu'il veut le massacrer, les gardes de l'empereur l'arrêtent; bientôt son procès et celui de ses complices furent faits, et ils subirent le dernier supplice. Lucille fut envoyée en exil à Caprée, et quelque temps après, on la fit périr : elle avait environ 38 ans.

LUCINE, divinité qui présidait aux accouchements chez les Romains, était la même, selon quelques-uns, que Junon; et selon d'autres, que Diane. On lui donna le nom de *Lucine*, du mot *lux*, parce qu'on croyait qu'elle soulageait les femmes en travail dans leurs douleurs, et qu'elle les faisait promptement mettre au jour leur fruit :

Quæ laborantes utero puellas
Ter vocata audis, etc. Hor.

† LUCINI (Louis-Marie), religieux de l'ordre de Saint-Dominique et cardinal, était né à Côme dans le Milanais, en 1666, d'une famille illustre, et avait quitté les avantages que pouvaient lui procurer sa naissance et le crédit de sa famille, pour embrasser la pauvreté religieuse. Aux vertus de son état, il joignait une rare capacité, et jouissait d'une grande estime dans son ordre, où il fut appelé à remplir les emplois les plus honorables. En 1724, il était commissaire du saint-office; en 1743, Benoît XIV, dans sa première promotion, le créa cardinal. Il est auteur des ouvrages suivants : 1° *Esame e difesa de decreto pubblicato in Pondicheri, di monsignor Carlo Tomaso di Tournon, etc., approvato e confirmato con breve del sommo pontefice Benedetto XIII, in Roma, nella stamperia Vaticana*, 1728, in-4°. C'est, dit un critique, un chaos d'érudition. 2° *Antithesis contra Hyacinthum Serri, conantem pontificiam infallibilitatem, certis terminis circumscribere*, Milan, 1736; 3° *Privilegia romani pontificis*, Venise, 1775. C'était un homme instruit, d'un jugement solide, mais très attaché aux opinions romaines. Il mourut en 1745, âgé de 79 ans (1).

LUCIUS VERUS, empereur *Voyez* Verus.

LUCIUS Ier (Saint), monta sur la chaire de saint Pierre après saint Corneille, au mois de septembre de l'an 252, et fut exilé aussitôt après son élection. Il reçut la couronne du martyre le 4 ou le 5 de mars 253, n'ayant gouverné l'Église que cinq mois et quelques jours. Il ne reste rien de lui. Saint Cyprien lui écrivit une lettre sur sa promotion et sur son bannissement, qui ne fut pas long; il lui en écrivit une seconde lorsque le pape fut rappelé de son exil, pour lui témoigner la part qu'il prenait à cet événement. Entre autres décrets qu'on lui attribue, il y en a un qui ordonne que l'*évêque sera toujours accompagné de deux prêtres et de trois diacres, afin qu'il ait des témoins de sa conduite.*

LUCIUS II (Gérard de Caccianemici), natif de Bologne, bibliothécaire et chancelier de l'Église de Rome, puis cardinal, employé en diverses légations, succéda au pape Célestin II en 1144. Il eut beaucoup à souffrir des partisans d'Arnauld de Bresse, et mourut à Rome en 1145, d'un coup de pierre qu'il reçut dans une émeute populaire. On a de lui dix *Epîtres*, qu'on trouve dans les Annales de Baronius et dans la Bibliothèque de Cluny.

LUCIUS III (Humbaldo Allincigoli), natif de Lucques, succéda au pape Alexandre III en 1181. Le peuple de Rome s'étant soulevé contre lui, il se retira à Vérone; mais peu après il rentra dans sa capitale, et soumit les rebelles avec le secours des princes d'Italie. Il fut ensuite obligé de se retirer de nouveau à Vérone, où il mourut en 1185. On a de lui trois *Epîtres*. Ce pape, dans le concile tenu à Vérone l'an 1184, où l'empereur Frédéric fut présent, fit une *Constitution* bien raisonnée, dans laquelle on voit le concours des deux

(1) Plusieurs biographies placent la naissance du cardinal Lucini en l'an 1665. Moréri, t. 8, page 243, le fait naître en 1666, et dit qu'il est mort âgé de 79 ans. Il nous a paru qu'on devait préférer la date de 1666, qui concorde avec son âge de 79 en l'an 1745.

puissances pour l'extirpation des hérésies. On y entrevoit aussi l'origine de l'inquisition contre les hérétiques, en ce que cette constitution ordonne aux évêques de s'informer par eux-mêmes, ou par des commissaires, des personnes suspectes d'hérésie, ce qui est d'ailleurs un devoir inhérent à la qualité d'évêque, et l'on peut dire que l'inquisition, sagement constituée et administrée, n'est qu'un supplément de la vigilance épiscopale. On y voit encore qu'après que l'Église avait employé contre les coupables les peines spirituelles, elle les abandonnait au bras séculier, pour exercer contre eux les peines temporelles. (*Voyez* Isabelle de Castille, Limborch, etc.) On comprend que, sous ce point de vue, les hérétiques ne l'ont pas épargné. Par un plat calembourg, ils l'ont comparé au brochet, en latin *Lucius*, dans une épigramme qui commence ainsi :

Lucius est piscis, rex atque tyrannus aquarum,
A quo discordat Lucius ille parum.

LUCIUS (Saint), évêque d'Andrinople, vers le milieu du quatrième siècle, célèbre dans l'Église par ses exils, et par le zèle qu'il fit paraître pour la foi catholique contre les ariens, était né dans les Gaules. On croit qu'il assista au concile de Sardique en 347, et qu'il mourut en exil.

LUCIUS, fameux Arien, fut chassé du siége d'Alexandrie en 377, et mourut ensuite misérablement. Il avait usurpé le siége d'Alexandrie sur saint Athanase.

LUCIUS, Lucido, ou Lucio (Jean), né à Traw en Dalmatie, d'une famille noble et ancienne, fit ses études à Rome avec succès, et s'y acquit l'estime des savants, surtout d'Ugheli, qui lui conseilla d'écrire l'histoire de sa patrie. Il suivit ce conseil, retourna en Dalmatie pour y faire les recherches nécessaires, visita les archives, les bibliothèques des monastères; mais il fut arrêté au milieu de ses recherches. Un nommé Paul Andronic, jaloux de son mérite et de ses talents, lui suscita des désagréments qui l'engagèrent à retourner à Rome, où il travailla à l'histoire projetée autant que ses Mémoires le lui permirent. Il mourut en 1664. Ses ouvrages sont : 1° *Mémoires historiques de Traw*, Venise, 1673, in-4°, en italien; 2° *Histoire de la Dalmatie, et en particulier de Traw, de Spalatro et de Sebenico*, Venise, 1674, in-4°, en italien; 3° *Dalmatia illustrata, seu Commentarii rerum Dalmatiæ et Croatiæ*, 1666, in-fol.; Vienne, 1758, in-fol., et dans *Scriptores rerum hungaricarum*, avec la *Vie* de l'auteur, par Matthias Belius. Il y règne beaucoup de critique, et les savants regrettent qu'il n'ait pu le rendre aussi complet qu'il l'aurait voulu. 4° *Inscriptiones Dalmaticæ, etc.; addenda vel corrigenda in opere de regno Dalmatiæ et Croatiæ*, Venise, 1673, in-4°.

LUCRÈCE (Lucretia), dame romaine, épousa Collatin, parent de Tarquin, roi de Rome. Un jour que son époux était à table avec les fils de ce monarque, il peignit la beauté de sa femme avec des couleurs si brillantes, que Sextus, fils aîné de Tarquin, prit du goût pour elle. Collatin l'ayant mené chez lui le même jour, il vit que le portrait n'était pas flatté, et son amour naissant devint une passion violente. Impétueux dans ses désirs,

il se déroba quelques jours après du camp d'Ardée pour voir l'objet de ses vœux. Il se glissa pendant la nuit dans sa chambre, et menaça de la tuer, et avec elle l'esclave qui le suivait, afin que le cadavre de ce malheureux, placé auprès d'elle dans un même lit, fît croire que la mort de l'un et de l'autre avait été le châtiment de leur crime. Lucrèce succombe à cette crainte; et Sextus, après avoir satisfait ses désirs, la laisse dans l'amertume de la plus vive douleur. Elle fait appeler à l'instant son père, son mari et ses parents, leur fait promettre de venger son outrage, et s'enfonce un poignard dans le cœur, l'an 509 avant J.-C. Le fer sanglant dont elle s'était percée fut le signal de la liberté romaine. On convoque le sénat, on expose à ses yeux le corps de Lucrèce, et les Tarquins sont proscrits à jamais. Le tableau que fait Ovide de cette catastrophe, au 2e livre de ses *Fastes*, est touchant et tracé de main de maître : cette infortunée ayant commencé le récit de sa funeste aventure devant ses parents assemblés, lorsqu'elle en fut venue à l'attentat qui consomma sa honte : *Restabant ultima*, dit le poète... *Flevit*. Ce dernier trait est d'une vérité et d'une simplicité sublimes. Cette histoire prouve combien la foi conjugale était sacrée chez les anciennes nations, aussi longtemps que le luxe et la corruption des mœurs n'en altérèrent point les principes. (*Voyez* Abimelech.) On a souvent comparé Lucrèce à Susanne; mais tout l'avantage de la comparaison est à celle-ci. L'une préféra la vie à la vertu, et s'en priva ensuite dans l'accès d'un inutile désespoir; l'autre aima mieux mourir et essuyer le reproche du crime que de le commettre. On connaît ces beaux vers latins :

Casta Susanna placet; Lucretia cede Susannæ
Tu post, illa mori maluit ante scelus.

Un auteur moderne a fait contraster avec la faiblesse et les tardifs regrets de Lucrèce l'intrépidité d'une jeune religieuse, assaillie par cinq ou six soldats forcenés dans le pillage d'une ville de Pologne. « Pâle du danger que court son innocence, » elle se prosterne aux pieds » d'un de ces furieux, et lui dit : » Si tu veux me respecter, je te » rendrai invulnérable; ce secret vient de mes pères, fais-en » l'essai sur moi. Le soldat crédule tire son sabre, et lui tranche la tête. » Sans juger avec rigueur la moralité de cette action sous tous les rapports, il faut convenir qu'en fait de courage et de chasteté, elle est bien propre à confondre les panégyristes de Lucrèce.

LUCRÈCE (Titus Lucretius Carus), poète et philosophe, naquit à Rome d'une ancienne famille, l'an 95 avant J.-C. Il fit ses études à Athènes, et c'est dans cette ville qu'il puisa les principes de la philosophie d'Épicure. Il fut le premier qui fit paraître dans Rome la physique, ornée des fleurs de la poésie. Le poète philosophe adopta l'*infini* d'Anaximandre et les *atomes* de Démocrite. Il tâche de concilier les principes de ces deux philosophes avec ceux d'Épicure, dans son poème *De rerum natura*, en six livres. Son ouvrage est moins un poème héroïque qu'une suite de raisonnements, quelquefois bons, mais plus souvent absurdes. Jamais homme

ne nia plus hardiment la Providence, et ne parla avec plus de témérité de Dieu. Il semble que son but n'a été que de détruire l'empire de la Divinité, et d'enlever à l'homme les consolations que lui présentent la religion et une raison saine, qui, par la vue et l'usage des créatures, fait remonter jusqu'au Créateur. Il croit l'en dédommager par la jouissance des plaisirs sensuels, annoncés dans l'invocation même de son poème, où il appelle Vénus la seule mère des plaisirs dont les hommes et les dieux puissent espérer de jouir :

Æneadum genitrix, divumque hominumque voluptas.

Cette brutale philosophie l'aveugla au point d'assurer que *les yeux n'étaient pas faits pour voir, mais qu'on s'avisait de voir, parce qu'on avait des yeux.* (*Voyez* Épicure.) Le poète ne vaut guère mieux que le philosophe. On a vu des littérateurs épris de la doctrine d'Épicure, pousser l'enthousiasme jusqu'à préférer son chantre à celui d'Enée. Ce paradoxe n'est pas nouveau, un ancien s'en plaignait déjà : *Lucilium pro Horatio, Lucretium pro Virgilio legunt.* (Author. anon. *De causis corruptæ eloq.*) Il faut convenir que pour cela la corruption du goût ne suffit pas, il faut encore celle de l'esprit et du cœur. Quoique né avant Auguste, on prendrait Lucrèce pour un écrivain postérieur de trois siècles à Virgile, tant son style est dur, sa versification négligée, sa marche pénible et embarrassée. On a beau dire que *le pinceau de la poésie n'est pas fait pour les objets qu'il avait à peindre*, cette excuse, imaginée par quelques-uns de ses partisans, est suffisamment réfutée par les Géorgiques, dont la nature est aussi didactique que celle du poème épicurien. Lucrèce se fit mourir à la fleur de son âge, à 42 ans, la 52e avant J.-C., dans une frénésie causée, dit-on, par un philtre que lui donna sa maîtresse ; mais si l'on considère la multitude des suicides que la doctrine d'Épicure produit tous les jours parmi nous, on ne sera pas dans le cas de recourir au philtre. Il est d'ailleurs constant que sa tête était depuis quelque temps dérangée par une bile noire, fruit de ses longues méditations sur le désespérant système du néant. La première édition de son ouvrage, faite à Vérone en 1486, est recherchée. On a encore celle *ad usum Delphini*, 1680, in-4°. Celle de Creech, avec la traduction en anglais, Oxford, 1695, in-8°, est plus belle que la réimpression de 1717. Ce traducteur avait si bien médité l'original, qu'il prit aussi le parti de se défaire à l'âge de 41 ans. Le baron des Coutures en publia une traduction française en 1685, avec des notes. Cette version, qui n'est pas exacte, et qui pourrait être mieux écrite, a été éclipsée par celle qu'a donnée M. La Grange, avec de savantes notes, Paris, 1767, 2 vol. in-8o et in-12. M. Le Blanc de Guillet en a donné en 1789 une traduction en vers, dont un critique a porté le jugement qui suit : une jus- » tice qu'il faut rendre à M. Le » Blanc, c'est qu'il ne contribua » point par les charmes de son » style à répandre et à faire aimer » le poison de cette doctrine » scandaleuse et impie : sa poé- » sie est un puissant antidote » contre la séduction. » M. de Pongerville a publié en 1823,

une traduction en vers de Lucrèce. Elle a eu d'honorables suffrages; nous n'osons cependant croire qu'on ait voulu les donner aux ridicules dissertations dans lesquelles le traducteur essaie de laver Lucrèce du reproche d'athéisme. *Voyez* Marrolles Michel, Hénault Jean, Polignac et Marchetti.

LUCRÈCE. *Voyez* Odizzi.

LUCULLUS (Lucius Licinius), de famille consulaire, naquit vers l'an 115 avant J.-C. Il montra de bonne heure des dispositions pour la philosophie et pour l'éloquence. Après avoir paru avec éclat dans le barreau, il fut fait questeur en Asie et préteur en Afrique. Il gouverna ces deux provinces avec beaucoup de justice et d'humanité. Ses premiers exploits militaires furent contre Amilcar, sur lequel il remporta deux victoires navales. Elevé au consulat et chargé de faire la guerre à Mithridate, il dégagea son collègue Cotta, que l'ennemi avait enfermé dans Chalcédoine, et remporta une victoire sur les bords du Granique, l'an 74 avant J.-C. L'année d'après, il reprit la Bithynie, à l'exception de la ville de Nicomédie, où Mithridate s'était enfermé. Il détruisit dans deux journées une flotte que ce prince envoyait en Italie. Mithridate, désespéré de la perte de ses forces maritimes, se retira dans son royaume, où le vainqueur le poursuivit. Les progrès de Lucullus furent d'abord assez lents, mais la fortune le seconda ensuite au-delà de ses espérances, et le dédommagea bien du danger qu'il avait couru d'être assassiné par un transfuge vendu à Mithridate. Les troupes de ce prince, ayant attaqué dans un lieu désavantageux un convoi escorté par quelques milliers de Romains, furent entièrement défaites et dissipées. L'alarme fut si vive dans le camp de Mithridate, qu'il prit la fuite, et se réfugia chez son gendre Tigrane, roi d'Arménie, l'an 72 avant J.-C. Lucullus passa l'Euphrate et vint fondre sur Tigrane, qui l'attendait avec une armée formidable. Ce lâche monarque fut des premiers à tourner le dos, dès qu'il vit le général romain s'avancer fièrement à pied et l'épée à la main. En fuyant, il perdit son diadème, qui tomba entre les mains de Lucullus; le consul, avec une poignée d'hommes, lui tua ou lui prit cent mille fantassins, et presque toute sa cavalerie. La prise de Tigranocerte, capitale du royaume, suivit de près cette victoire. Le roi d'Arménie avait transporté une partie de ses richesses dans cette ville; elles devinrent la proie du vainqueur. Ces succès de Lucullus ne se soutinrent pas; il n'essuya personnellement aucune défaite, mais il aliéna l'esprit de ses soldats par trop de sévérité et de hauteur. Cicéron appuya, par sa belle oraison *Pro lege Manilia*, le vœu public, qui désignait Pompée pour le remplacer, et ce général vint effectivement lui ôter le commandement. Cependant le vainqueur de Tigrane, de retour à Rome, obtint les honneurs du triomphe. Sa vie fut depuis moins brillante, mais plus douce et plus tranquille. Il reconnut, et il dit souvent à ses amis, que *la fortune avait des bornes qu'un homme d'esprit devait connaître.* Livré à l'étude et au commerce des hommes les plus ingénieux et les plus polis de son siècle, il

passait avec eux les jours entiers dans une riche bibliothèque qu'il avait remplie de livres précieux, et destinés à l'usage de tous les savants. Il surpassa en magnificence et en luxe les plus grands rois de l'Asie, qu'il avait su vaincre. Il avait plusieurs salons, à chacun desquels il donna le nom d'une divinité; et ce nom était, pour son maître-d'hôtel, le signal de la dépense qu'il voulait faire. Pompée et Cicéron l'ayant surpris un jour, il dit seulement qu'il souperait dans le salon d'Apollon, et on leur servit un repas qui coûta 25,000 livres. Il se fâcha un jour très sérieusement contre son maître-d'hôtel, qui, sachant qu'il devait souper seul, avait fait préparer un repas moins somptueux qu'à l'ordinaire : « Ne savais-tu » pas, lui dit-il, qu'aujourd'hui » Lucullus devait souper chez » Lucullus? » Ce fut lui qui apporta du royaume de Pont les premiers cerisiers que l'on ait vus en Europe. Il tomba en démence dans ses derniers jours, et mourut à l'âge de 67 à 68 ans, avec la réputation d'un homme qui égalait Sylla pour le mérite militaire, et le surpassait pour les vertus civiles. Il fut fils tendre, bon frère, père indulgent, ami sincère, maître généreux, excellent citoyen, général habile. Il se piquait de la plus grande droiture; et, malgré ses profusions, il eût été difficile de trouver dans l'ancienne Rome un homme d'une probité plus sévère. *Voy.* l'Histoire de Lucullus, dans Plutarque et dans le premier volume des *Mélanges historiques et critiques* de M. le président d'Orbessan.

LUDEWIG (Jean-Pierre), conseiller intime du roi de Prusse, chancelier du duché de Magdebourg, professeur en droit, naquit au château de Hohenhart, dans la Souabe, le 15 août 1668, et mourut le 7 septembre 1745, à 73 ans. Il a beaucoup écrit en latin et en allemand. On a de lui : 1° *Scriptorum rerum germanicarum*, Francfort et Leipsick, 1718, 2 vol. in-fol.; 2° *Manuscripta omnis ævi, diplomata ac monumenta inedita*, 1720-1740, 12 vol. in-8°; 3° la *Vie de Justinien et de Tribonien*, 1731; 4° *Œuvres diverses*, 1720, 2 vol.; 5° *Recueil des écrivains de l'histoire de l'évêché de Wurtzbourg*, Francfort, 1713, in-fol., en allemand; la plupart n'avaient pas encore été imprimés; 6° *Recueil des écrivains de l'évêché de Bamberg*, 1718, in-fol. Ces recueils sont estimés et recherchés. On trouve son Éloge dans le tome 4 des Journaux de Florence.

LUDGER (Saint), né vers l'an 743, d'une des premières maisons de Frise, fut mis de bonne heure, selon ses désirs, sous la conduite de saint Grégoire, disciple et successeur de saint Boniface, qui, prenant un soin particulier de son éducation, et charmé des progrès que son élève faisait dans les sciences et la vertu, lui donna la tonsure cléricale. Ludger voulant se perfectionner de plus en plus dans les connaissances propres à former son esprit et son cœur, passa en Angleterre et suivit pendant quatre ans et demi le célèbre Alcuin, qui était à la tête de l'école d'Yorck. Avare de son temps, il en partageait tous les moments entre les exercices de la religion et l'étude de l'Écriture et des saints pères. En 773, il retourna dans sa patrie; et saint Grégoire étant mort en

776, Albéric, son successeur, éleva Ludger à la dignité sacerdotale, et l'employa plusieurs années à prêcher l'Évangile dans la Frise. Le succès répondit à son zèle. Il convertit une multitude innombrable d'infidèles et de mauvais chrétiens, fonda plusieurs monastères et bâtit des églises de toutes parts sur les ruines du paganisme. Mais les Saxons étant venus fondre sur la Frise, il fut obligé d'interrompre ses travaux apostoliques et de quitter le pays. Pendant ce temps, il fit un voyage à Rome, afin de consulter le pape Adrien II sur le parti qu'il avait à prendre pour exécuter la volonté de Dieu. Il se retira au Mont-Cassin pendant trois ans, et y pratiqua toutes les austérités de cette maison, sans y avoir fait néanmoins de vœux monastiques. Charlemagne ayant vaincu les Saxons, et s'étant rendu maître de la Frise en 787, Ludger revint dans son pays et y continua ses missions. Il annonça l'Évangile aux Saxons, et en convertit un grand nombre. Il porta la lumière de la foi dans la Westphalie, et fonda le monastère de Werden dans le comté de la Marck. En 802, Hildebaud, archevêque de Cologne, sacra Ludger évêque de Mimigardeford, malgré la résistance de ce dernier. Ce fut alors que la ville de Mimigardeford prit le nom de Munster, du monastère que Ludger y bâtit pour des chanoines réguliers, destinés à faire l'office divin dans la cathédrale. Le nouvel évêque joignit à son diocèse cinq cantons de la Frise, qu'il avait gagnés à J.-C. On lui est encore redevable de la fondation du monastère de Helmstadt, dans le duché de Brunswick, qui depuis fut appelé de son nom. Doux et affable envers les pauvres, il était plein de fermeté et de résolution à l'égard des riches enflés de leurs trésors, et d'une rigueur inflexible envers les pécheurs impénitents. Une dame de qualité, coupable d'inceste, en fit l'expérience. Elle ne put rien gagner sur l'esprit de l'évêque; et comme elle ne se corrigeait pas, il la retrancha de la communion des fidèles. Dans tous les temps, la vertu eut des censeurs et des calomniateurs. Aussi celle de Ludger n'en fut pas à l'abri. On le décria auprès de Charlemagne; on lui reprocha qu'il ruinait son évêché, qu'il négligeait l'embellissement des églises de sa juridiction. Le prince donna dans le piége, et ordonna à Ludger de se rendre à la cour. Ludger obéit. Le lendemain de son arrivée, un officier le vint avertir que l'empereur l'attendait; mais comme il était occupé à dire son office, il répondit qu'il irait trouver le prince aussitôt qu'il aurait fini. L'empereur le fit chercher jusqu'à trois fois, et dès qu'il fut arrivé, Charlemagne lui demanda avec un peu d'émotion pourquoi il le faisait attendre si long-temps: « Je sais, sire, dit-» il, tout ce que je dois à votre » majesté; mais j'ai cru que vous » ne trouveriez pas mauvais que » Dieu eût la préférence. Quand » on est avec lui, il faut oublier » toutes les autres choses. D'ail-» leurs, en agissant de la sorte, » je me suis conformé aux inten-» tions de votre majesté, puis-» qu'après m'avoir choisi pour » évêque, elle m'a commandé » de préférer le service de Dieu » à celui des hommes. » Cette réponse fit seule sa justification

et l'empereur le traita avec distinction, et disgracia ceux qui avaient voulu le perdre. Ludger mourut en 809, après avoir exercé jusqu'au dernier moment les fonctions de l'apostolat.

LUDOLPHE van Ceulen. *V.* Van Ceulen.

LUDOLPHE de Saxe, d'abord dominicain, puis chartreux, était prieur de Strasbourg en 1330. Outre une Traduction du livre de l'*Imitation*, qu'il passe pour avoir faite, on lui doit une *Vie de* Jésus-Christ, in-fol., en latin, imprimée, à ce qu'on croit, en 1474, dans son monastère; elle a été réimprimée avec une version française, en 2 vol. in-fol. Ces deux éditions sont peu communes.

LUDOLPHE ou Ludolf (Job), né en 1624 à Erfurt, d'une famille ancienne, s'appliqua à l'étude des langues avec un travail infatigable. Il voyagea beaucoup, visita les bibliothèques des différents pays, en rechercha les curiosités naturelles et les antiquités, et forma des liaisons avec les savants. Il fut conseiller à Erfurt pendant près de 18 ans, et se retira à Francfort avec sa famille. L'électeur palatin le mit à la tête de ses affaires, et lui confia le soin de ses revenus. Ludolphe était aussi propre aux affaires de l'état qu'aux recherches pénibles des sciences. Son ardeur pour le travail était si vive, que dans ses repas mêmes il avait toujours un livre devant les yeux. Il savait vingt-cinq langues, et s'était particulièrement appliqué à celle des Ethiopiens. Il mourut à Francfort en 1704, à 80 ans. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Historia æthiopica*, Francfort, 1681, in-fol. On en publia en 1684 un abrégé en français. 2° Un *Commentaire sur cette histoire*, 1691, in-fol., en latin; 3° un *Appendix* pour le même ouvrage, 1693, in-4°, en latin. L'histoire des Ethiopiens, leur religion, leurs coutumes, sont développées dans ces différents écrits avec beaucoup d'érudition, mais avec peu d'exactitude. L'abbé Renaudot en a relevé plusieurs fautes dans son *Histoire des patriarches d'Alexandrie*, et dans sa *Collection des liturgies orientales*; 4° une *Grammaire* et un *Dictionnaire abyssin*, 1698, in fol.; 5° *Dissertatio de locustis*, Francfort, 1694, in-fol; 6° *Fasta Ecclesiæ alexandrinæ*, Francfort, 1691, in-fol.; 7° un grand nombre d'autres *Ouvrages*, dont on peut voir la liste dans la *Vie* de Ludolphe par Juncker; mais il ne faut pas s'en tenir à l'idée exagérée que ce biographe donne des qualités et des connaissances de son héros. [Ludolphe avait été précepteur d'un jeune seigneur avec lequel il voyagea en Europe. Il vint à Paris, et l'ambassadeur de Suède lui confia l'éducation de ses enfants. En 1649, il fut envoyé à Rome pour recueillir les mémoires que J. Magnus, évêque d'Upsal, devait y avoir laissés; mais ses recherches furent inutiles. C'est dans cette ville qu'il étudia la langue éthiopienne, laquelle lui fut très utile dans l'histoire qu'il publia sur cette nation.]

LUDOVIC Sforce. *Voyez* Sforce.

LUGO (Jean de), né à Madrid en 1583, se disait de Séville, parce que son père y faisait sa résidence. Il se fit jésuite en 1603, et lorsque son père mourut, il partagea sa succes-

sion, qui était fort considérable, entre les jésuites de Séville et ceux de Salamanque. Après avoir enseigné la philosophie et la théologie en divers colléges, il fut envoyé à Rome pour y professer cette dernière science; ce qu'il fit avec succès pendant 20 ans. Le pape Urbain VIII le nomma cardinal en 1643, et se servit de lui en plusieurs occasions. Cette dignité ne lui fit rien perdre de son humilité, de sa modestie, ni de son amour pour la pauvreté et la simplicité religieuse; il ne souffrit jamais dans son palais aucun meuble brillant ou précieux. Lugo mourut à Rome en 1660, à 77 ans. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin, qu'on a recueillis en 7 gros vol. in-fol. Ils traitent tous de la théologie scolastique et morale, et furent imprimés successivement à Lyon, depuis 1633 jusqu'en 1660. Le volume qui a été le plus lu par les théologiens, est le 3e : *De virtute et sacramento pœnitentiæ*, publié à Lyon en 1638, et réimprimé en 1644 et 1651. Ceux qui ont prétendu voir dans ses ouvrages le *péché philosophique*, ont mis dans cette accusation une animosité qui prouve mieux l'esprit de parti dont ils étaient animés, que l'erreur du cardinal, qui n'a jamais enseigné cette doctrine. Le cardinal de Lugo était fort charitable. Ce fut lui qui donna le premier beaucoup de vogue au quinquina, qu'on appela la *poudre de Lugo*, et que les Anglais appellent encore aujourd'hui la *poudre des jésuites*. Il la donnait gratuitement aux pauvres, et multipliait par-là les occasions de s'assurer des propriétés de ce fébrifuge, qui se vendait alors très cher.—Son frère aîné (François de Lugo), jésuite comme lui, mort en 1652 à 72 ans, est auteur d'un *Commentaire* sur saint Thomas, en 2 vol. in-fol., d'un *Traité des sacrements* et de plusieurs *Traités de théologie*, 3 vol. in-4°.

LUILLIER ou LHUILLIER (Jean), d'une famille ancienne de Paris, seigneur d'Orville et maître des comptes, fut élu prévôt des marchands en 1592. Il rendit de grands services à Henri IV, et obtint pour récompense une charge de président à la chambre des comptes, que le roi créa en sa faveur.— De la même famille était Jean LUILLIER, fils de l'avocat-général du parlement de Paris, qui fut recteur de l'université en 1447, docteur et professeur en théologie quelque temps après, puis évêque de Meaux en 1483. Il fut aussi confesseur de Louis XI, et ne contribua pas peu à terminer la guerre du *Bien public*. Il mourut le 11 septembre 1500, âgé d'environ 75 ans.

LUILLIER (Madelaine), fille du président Jean Luillier, fut mariée à Claude Le Roux de Sainte-Beuve, conseiller du parlement de Paris. Ayant perdu son époux, elle quitta les délices du siècle, dont les suites sont si amères, et s'attacha à un bien plus solide et indépendant des événements humains. Après avoir fondé à Paris le monastère des religieuses ursulines du faubourg Saint-Jacques, elle les édifia par ses vertus, et y mourut en odeur de sainteté l'an 1628.

LUINES. *Voyez* ALBERT et LUYNES.

LUISINO, LUISINI, ou LUISINO (François), célèbre humaniste d'Udine dans le Frioul, recommandable par son amour

pour la littérature, et par l'intégrité de sa vie, enseigna quelque temps les lettres grecques et latines à Reggio, et devint secrétaire du duc de Parme. Il mourut en 1568, à 45 ans. On a de lui : 1° *Parergon libri tres, in quibus tam in græcis quam in latinis scriptoribus multa obscura loca declarantur.* Cet ouvrage est inséré dans le tome 3 du recueil de Jean Gruter, intitulé : *Lampas seu fax artium, hoc est Thesaurus criticus.* 2° Un *Commentaire* latin sur l'Art. poétique d'Horace, Venise, 1554, in-4°. — Il ne faut pas le confondre avec Louis LUISINO (Aloysius Luisinus), natif d'Udine, qui vivait dans le même temps, a mis en vers hexamètres les Aphorismes d'Hippocrate, Venise, 1552, in-8°, et a donné le *Recueil des auteurs qui ont traité de la maladie vénérienne*, 2 vol. in-fol., imprimés à Venise, l'un en 1567, l'autre en 1599. Boerhaave a donné une nouvelle édition de cet ouvrage à Leyde, 1728, in-fol. On connaît encore Louis Luisino par son excellent traité *De compescendis animi affectibus*, Bâle, 1562, in-8°, et Strasbourg, 1713.

LUITPRAND, roi des Lombards, succéda à son père Ansprand en 713. Il fut toujours lié d'amitié avec Charles-Martel, soumit Thrasimond, duc de Spolette, et mourut en 743. C'était un prince pieux et zélé pour la religion catholique. Il acheta pour une somme considérable le corps de saint Augustin, qui avait été transporté d'Afrique en Sardaigne, et le fit déposer à Pavie avec beaucoup de solennité et de magnificence. [Toute la famille d'Ansprand, tuteur de Luitbert, était tombée en 702, entre les mains d'Aribert II, qui avait usurpé sa couronne. Ce tyran fit mutiler la famille d'Ansprand excepté le jeune Luitprand, qui rejoignit son père en Bavière. Ansprand détrôna Aribert, s'empara de la couronne, à laquelle succéda Luitprand. Ce roi fit des conquêtes dans la Grèce, secourut Charles-Martel contre les Sarrasins, fit alliance avec les Grecs contre le pape Grégoire II ; mais il conclut la paix en 737, et depuis lors il se montra un zélé catholique.]

LUITPRAND, LIUTPRAND, ou LITOBRAND, diacre de Pavie, puis évêque de Crémone, fit deux voyages à Constantinople en qualité d'ambassadeur, l'un en 948, au nom de Bérenger II, roi d'Italie, avec qui il se brouilla à son retour; l'autre en 968, au nom de l'empereur Othon, auprès duquel il s'était retiré, après avoir été disgracié de Bérenger. Il fut l'interprète de cet empereur au concile de Rome de l'an 963. La meilleure édition des œuvres de Luitprand est celle d'Anvers en 1640, in-fol., donnée par Jérôme de la Higuera et Laurent Ramiresius. Le style en est dur, serré et très véhément. Il affecte de faire parade de grec, et de mêler des vers à sa prose. On y trouve une *Histoire* de ses *légations à Constantinople*, et une *Relation* en 6 livres de ce qui s'était passé en Europe de son temps. Le 6e livre n'est pas entièrement de lui, le 6e chapitre inclus le 11e sont d'une main étrangère. L'*Histoire* de sa légation auprès de Nicéphore Phocas, l'an 968, avait été publiée par Henri Canisius, Ingolstadt, l'an 1600. Ses récits ne sont pas toujours fidèles; il est ou flatteur ou satirique. Le livre des

Vies des papes, depuis saint Pierre jusqu'à Formose, et les *Chroniques des Goths*, qu'on lui attribue, ne sont point de lui.

LULLE, en espagnol Lulio (Raimond), surnommé *le Docteur illuminé*, né à Palma dans l'île de Majorque en 1236, s'appliqua avec un travail infatigable à l'étude de la philosophie des Arabes, de la chimie, de la médecine et de la théologie. Il alla ensuite annoncer les vérités de l'Evangile en Afrique, et fut assommé à coups de pierres en Mauritanie, le 29 mars 1315, à 80 ans. Il est honoré comme martyr à Majorque, où son corps fut transporté. Il nous reste de lui un grand nombre de *Traités* sur diverses sciences, dans lesquels on remarque beaucoup d'étude et de subtilité, mais peu de solidité et de jugement. Quoiqu'il y ait encore aujourd'hui des gens qui prétendent qu'en saisissant la clef de ces mystérieux écrits, on trouve des connaissances vraies et simples, il est certain que cette voie d'y parvenir est pénible et puérile, qu'elle suppose dans celui qui la trace, un esprit tortueux et faux, et fronde la première qualité de l'enseignement, qui est la clarté. On a donné à Mayence, en 1714, le catalogue des ouvrages de cet auteur, in-8°. On y trouve des *Traités* sur la théologie, la morale, la médecine, la chimie, la physique, le droit, etc. : car les docteurs de ces siècles embrassaient toutes les sciences, quoiqu'ils n'en possédassent parfaitement aucune. Il n'est cependant pas certain que les ouvrages énoncés dans ce catalogue soient tous de lui ; on peut croire que plusieurs auteurs, pour donner de la vogue à leurs ouvrages les ont décorés de ce nom célèbre alors; par-là on concilie très simplement et sans efforts les idées contradictoires qui résultent des écrits de cet homme si fameux. On a en français deux *Vies* de Raimond Lulle : l'une est de M. Perroquet, Vendôme, 1667, in-8° ; l'autre du P. Jean-Marie de Vernon, Paris, 1668, in-12. Jordanus Brunus a donné deux ouvrages qui ont rapport à l'histoire de Lulle : 1° *Liber de Lampade combinatoria R. Lulli*, Prague, 1588, in-8°; 2° *De compendiosa architectura et complemento artis Lulli*, Paris, 1582, in-16. Mais cet apostat, fanatique forcené, dont les organes étaient évidemment dérangés, ne mérite aucune croyance dans ce qu'il dit de Lulle. Les écrivains qui prononcent difficilement sur le caractère des hommes extraordinaires, pour lesquels le bien et le mal semblent plaider avec une force à peu près égale, regardent Raimond Lulle comme un personnage presque indéfinissable. Sa vie fut d'abord dissipée et même libertine ; il se montra ensuite frère très fervent du tiers-ordre de Saint-François ; amateur de la solitude et solliciteur assidu des princes, qu'il vit tous et pressa jusqu'à l'importunité, pour les faire entrer dans les plans de son zèle ; négociateur d'une activité unique, auteur de plus de volumes qu'un homme n'en pourrait transcrire et presque lire durant la mesure ordinaire de la vie, accusé d'hérésie et martyrisé chez les mahométans d'Afrique; homme en un mot si différent de lui-même et chargé de tant de contrariétés inconciliables, que si tout ce qu'on en raconte est vrai, les faits les plus romanesques ne sont plus chi-

mériques. On lui a attribué jusqu'à la découverte du *grand œuvre*; et il se l'attribue lui-même, si le passage où il dit qu'il l'a apprise par révélation est réellement de lui. On a cru lui reconnaître des traits de ressemblance avec Paracelse et Corneil Agrippa; mais il paraît qu'il ne mérite pas cette comparaison. Le P. Kircher, dans son *Mundus subterraneus*, prétend que si Lulle a eu des travers, il ne faut pas douter qu'il n'en ait fait pénitence dans la vie austère et édifiante qu'il a menée ensuite; qu'il avait résolu de brûler ses livres, mais que ses disciples les ont dérobés à cette acte de sagesse et de justice. [L'ouvrage de Lulle qui a fait le plus de bruit, fut son *Art général*, qu'il écrivit d'après un songe qu'il eut au pied d'un arbre où il s'était endormi. Il écrivit ensuite l'*Art inventif de la vérité*, l'*Art démonstratif* et l'*Arbre des Sciences*. Il fit plusieurs voyages à Rome, donna des leçons à Montpellier, à Paris, à Alcala, et y fonda un collège. Il en fonda d'autres en Italie. Trois fois il se rendit en Afrique, discuta avec les docteurs musulmans, et notamment avec Omar. Il en fut exilé deux fois, après avoir opéré plusieurs conversions; c'est la troisième fois qu'il y fut lapidé. Il expira sur le navire d'un marchand génois qui l'avait recueilli. Il se présenta au concile de Vienne, en 1311, pour demander qu'on établît des colléges dans toute la chrétienté, afin d'y expliquer les méthodes alors dites *Lulliennes*, et dont le principal but était de combattre les erreurs d'Averroès. On a publié plus de *vingt ouvrages* de Lulle, parmi lesquels on trouve la *Cabale*, l'*Ars magna*, etc. Il a eu un grand nombre d'abréviateurs et de commentateurs.]

LULLE DE TERRACA (Raimond), surnommé *le Néophyte*, de juif se fit dominicain, et retourna ensuite au judaïsme. Il soutint des erreurs monstrueuses, condamnées par le pape Grégoire XI, en 1376.

LULLI (Jean-Baptiste), musicien, né à Florence en 1633, quitta sa patrie de bonne heure. Ce fut un officier fançais qui engagea Lulli, encore jeune, à aller en France. A peine fut-il arrivé, qu'il se fit rechercher pour le goût avec lequel il jouait du violon. Mademoiselle de Montpensier l'attacha à son service; et Louis XIV lui marqua bientôt après le cas qu'il faisait de son talent, en lui donnant l'inspection sur ses violons. On en créa même une nouvelle bande en sa faveur, qu'on nomma les *petits-violons*, par opposition à la bande des *vingt-quatre*, la plus célèbre alors de toute l'Europe. Les soins de Lulli, et la musique qu'il fournit à ses élèves, mirent en peu de temps les petits-violons dans la plus haute réputation. Lulli a fait dans la musique plusieurs innovations qui lui ont toutes réussi. Avant lui la basse et les parties du milieu n'étaient qu'un simple accompagnement, et l'on ne considérait que le chant du dessus dans les pièces du violon; mais Lulli a fait chanter les parties aussi agréablement que les dessus. Il y a introduit des *fugues* admirables; il a étendu l'empire de l'harmonie; il a trouvé des mouvements jusqu'alors inconnus à tous les maîtres. Il a fait entrer dans les concerts jusqu'aux tambours et jusqu'aux timbales; des faux accords et des dissonances, écueil ordinaire où les plus ha-

biles échouaient, Lulli a su composer les plus beaux endroits de ses ouvrages, par l'art qu'il a eu de les préparer, de les placer et de les sauver. Le caractère de la musique de cet artiste est une variété merveilleuse, une mélodie et une harmonie qui enchantent. Ses chants sont si naturels et si insinuants, qu'on les retient, pour peu qu'on ait de goût et de disposition pour la musique. Lulli mourut à Paris, en 1687, à 54 ans, pour s'être frappé rudement le bout du pied en battant la mesure avec sa canne. Le mauvais germe que la débauche avait mis dans son sang fit empirer le mal. Au premier danger, Lulli consentit à livrer à son confesseur un opéra nouveau, *Achille et Polyxène;* le confesseur le brûla. Quelques jours après, Lulli se portant mieux, un prince qui aimait ce musicien fut le voir : « Eh » quoi ! Baptiste, lui dit-il, tu as » jeté ton opéra au feu? Tu étais » bien fou de brûler une si belle » musique !—Paix, paix, mon» seigneur, lui répondit Lulli à » l'oreille, je savais bien ce que » je faisais : j'en avais une se» conde copie. » Trait qui, du premier abord, ne paraît que plaisant, mais qui dans le fond marque une ame fausse et hypocrite. Une rechute lui fit bientôt tenir un langage différent. Il se fit mettre sur la cendre, la corde au cou, fit amende honorable, et chanta les larmes aux yeux : *Il faut mourir, pécheur*, etc. Lulli formait lui-même ses musiciens et ses acteurs. Son oreille était si fine, que d'un bout du théâtre à l'autre, il distinguait le violon qui jouait faux. Dans son premier mouvement de colère, il brisait l'instrument sur le dos du musicien : la répétition faite, il l'appelait, lui payait son instrument plus qu'il ne valait, et l'emmenait dîner avec lui. Lulli avait l'enthousiasme du talent, sans lequel on réussit toujours faiblement. Il savait ce qu'il valait dans son genre, et le faisait trop sentir aux autres. Malgré une ardeur continuelle de caractère, personne n'apportait dans la société plus de gaîté que lui, mais une gaîté qui dégénerait en polissonnerie. Il était violent et emporté, et l'on a peine à croire tous les traits qu'on cite de sa fureur. La grossesse de mademoiselle Le Rochois retardant la représentation d'un de ses opéras, il donna à cette actrice un coup de pied dans le ventre, et lui fit faire une fausse couche. Boileau, dans l'*Épître* au marquis de Segnelay, le peint par ces six vers :

En vain par la grimace un bouffon odieux
A table nous fait rire et divertit nos yeux:
Ses bons mots ont besoin de farine et de plâtre.
Prenez-le tête-à-tête, ôtez lui son théâtre,
Ce n'est plus qu'un cœur bas, un coquin ténébreux,
Son visage essuyé n'a plus rien que d'affreux.

On a de lui des *Opéra*, des *Tragédies*, des *Pastorales*, des *Divertissements;* outre ces pièces, Lulli a encore fait la musique d'environ 20 ballets, et de plusieurs comédies de Molière; des *Trio* de violons et plusieurs *Motets* à grand chœur, etc.

† LUMAGNE (La vénérable mère Marie de), fondatrice et institutrice des Filles de la Providence, naquit à Paris, le 29 novembre 1599, d'une famille honorable. Ses grâces naturelles étaient rehaussées par une excellente éducation et par des vertus précoces, qu'elle devait en grande partie à son sage directeur, le P. Lebrun, célèbre dominicain. Recherchée par plusieurs personnes, qui deman-

daient sa main, mademoiselle de Lumagne pouvait faire un mariage sortable; mais elle préféra la vie solitaire du cloître, et entra dans un couvent de capucines. Ce ne fut pas sans regret qu'elle dut en sortir avant d'y avoir prononcé ses vœux, la faiblesse de sa santé ne lui permettant pas de suivre les règles austères de cet ordre. Sollicitée par ses parents, et par pure obéissance, elle épousa, en 1617, François Pollion, qui fut nommé résident de France à Raguse. Madame de Lumagne étant devenue enceinte, ne put suivre son époux; et après sa délivrance, lorsqu'elle se préparait à le joindre, elle apprit la nouvelle de sa mort. Madame de Lumagne se consacra entièrement à l'éducation de sa fille, vivait dans la retraite, et n'en sortit que sur l'invitation de la duchesse d'Orléans, qui l'avait nommée dame d'honneur et gouvernante de ses filles. Au milieu de la cour la plus brillante de l'Europe, madame de Lumagne menait une vie aussi régulière que si elle eût demeuré dans un cloître. Quand l'éducation des jeunes princesses fut terminée, elle retourna dans sa retraite, et eut le bonheur de connaître saint Vincent-de-Paule, dont elle partagea les vues charitables, et tint, aussitôt qu'elle eut marié sa fille, la promesse qu'elle avait faite à ce vénérable religieux. Elle fonda en conséquence, en 1630, l'institut des *Filles de la Providence*, chargées d'instruire les pauvres enfants de la campagne, dont elle fixa le nombre à trente-trois, distribuées dans les villages aux environs de Paris. La fortune de la vertueuse fondatrice était presque épuisée par cette sainte œuvre; des personnes charitables vinrent à son secours, et la reine régente se déclarant enfin protectrice du nouvel institut, lui donna en 1651, une maison située au faubourg Saint-Marceau. Madame de Lumagne, tranquille de ce côté, coopéra, avec saint Vincent-de-Paule, à l'établissement de la maison des *Nouvelles Catholiques*, que le maréchal de Turenne dota généreusement. Tourmentée depuis dix-huit ans d'une maladie douloureuse, et sentant sa fin approcher, madame de Lumagne désira mourir dans les bras de ses chères *Filles de la Providence*. A peine arrivée à Paris et dans leur maison, elle n'eut que le temps de recevoir les secours de l'Église, et mourut le 4 septembre 1657, âgée de 58 ans. On a écrit plusieurs *Vies* de cette dame: la meilleure est celle de l'abbé Collas, Paris, 1744, in-12, avec un portrait gravé par Roy. C'était un tribut de reconnaissance de l'auteur, qui, ayant perdu la vue, attribua sa guérison à sa dévotion pour la vénérable Marie de Lumagne.

LUMAY. *Voyez* LA MARCK.

LUNA (Alvarez de), gentilhomme espagnol, s'empara de l'esprit de Jean II, roi de Castille, maître despotique. Il abusa de son pouvoir, alluma la guerre dans le royaume, persécuta les grands, s'enrichit du bien d'autrui, et reçut de l'argent des Maures, pour empêcher la prise de Grenade. Convaincu de ces crimes, il fut condamné à Valladolid, l'an 1453, à avoir la tête coupée; elle fut exposée pendant plusieurs jours avec un bassin, pour trouver de quoi faire enterrer son corps. On assure que Luna ayant voulu savoir d'un astrolo-

guequelle serait sa fin, celui-ci lui répondit qu'il mourrait à *Cadahalso*. C'était le nom d'une de ses terres, et ce terme signifie aussi *échafaud* en espagnol. [*Voyez*, pour de plus amples détails, sa *Vie* par Castellani, Milan, 1346, in-fol. Elle a été traduite en français, Paris, 1720, et Madrid, en espagnol, 1784, in-4°.]

LUNDORPIUS (Michel-Gaspard), écrivain allemand, a continué l'*Histoire de Sleidan*, mais d'une manière très imparfaite; cette *Continuation*, qui est en 3 volumes, va jusqu'à l'an 1609. On a encore de lui: 1° *Acta publica*; 2° des *Notes* sur Pétrone, sous le nom supposé de *George Erhard*; elles sont peu recherchées.

LUNE (Pierre de). *Voyez* Benoît, antipape.

† LUNEAU DE BOISGERMAIN (Pierre-Joseph-François), savant instituteur, mais écrivain médiocre, naquit à Issoudun, en 1732. Après avoir terminé ses études à Bourges, chez les jésuites, il fut admis dans leur ordre, y régenta pendant quelque temps les classes inférieures, et abandonna ensuite cette société pour venir s'établir à Paris, où il ouvrit des cours de grammaire, d'histoire et de géographie. Quelques ouvrages élémentaires qu'il publia furent favorablement accueillis. Il donna ensuite une édition des *OEuvres de Racine*, Paris, 1768, 7 vol. in-8°, avec une vie de ce grand poète et des *Commentaires* qui sont encore recherchés aujourd'hui, malgré la critique qu'en a faite La Harpe; mais Luneau ayant voulu débiter lui-même les exemplaires de cette édition, les syndics de la librairie lui intentèrent un procès dans lequel il succomba. Pour se venger, il attaqua les libraires-éditeurs de l'Encyclopédie, et ne fut pas plus heureux. Alors, il imagina d'établir un bureau de correspondance, destiné à fournir aux amateurs les articles de librairie ancienne et moderne, aux prix de Paris; mais cette entreprise n'ayant eu qu'un succès passager, il renonça aux spéculations commerciales, et publia des traductions interlinéaires, d'après le plan de Dumarsais. Il mourut à Paris, le 25 décembre 1801. On a de lui: 1° *Les vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation*, Paris, 1759, in-8°. Cet ouvrage, dont l'idée et le plan appartiennent à Viard, fut souvent réimprimé. La huitième édition, 1792, est perfectionnée et considérablement augmentée. 2° *Discours sur une nouvelle manière d'enseigner et d'apprendre la Géographie, d'après une suite d'opérations typographiques*, ib., 1759, in-12; 3° *Cours d'Histoire universelle; Petits éléments*, ib., 1768, 2 vol. in-8°; 3ᵉ édit., 1779; 4° *Recueil de Mémoires contre les libraires associés de l'Encyclopédie*, 1771-1772; *Almanach musical*, 1781-1783, 3 vol. in-12; 5° *Cours de langue italienne*, 1783, 3 vol. in-8° et 1 vol. in-4°, version interlinéaire de la *Jerusalem délivrée* et des *Lettres péruviennes*, sur la traduction de Deodati; 6° *Cours de langue anglaise*, 1787 et 1800, 2 vol. in-8° et in-4°, application de la même méthode à la traduction anglaise de *Télémaque* et du *Paradis perdu* de Milton; 7° *Cours de langue latine*, 1787-1789, 5 vol. in-8°; c'est encore l'application de la méthode de Dumarsais sur les *Commentaires* de César et

l'*Énéide* de Virgile. Ces trois *Cours*, publiés d'abord chaque quinzaine, par cahiers, sous le titre de *Journal d'éducation*, eurent beaucoup de succès dans leur nouveauté, et celui de *langue latine*, devenu fort rare, est encore très recherché. 8° *Cours de Bibliographie, ou Nouvelles productions des sciences de la littérature et des arts*, 1788, in-8°, 6 cahiers, de janvier à juillet 1788, contenant les titres des ouvrages français annoncés dans les journaux pendant le mois précédent; 9° *Observations sur l'amélioration du service des postes*, Paris, 1793, in-8°; 10° *De l'éducation des lapins*, 1798, in-8°; *Idées et vues sur l'usage que le gouvernement peut faire du château de Versailles*, 1798, in-8°; 11° *Description des aimants artificiels de Lenoble*, 1801; 12° *Mémoires pour les imprimeurs et libraires de Paris*, ibid. On a encore de Luneau une brochure in-12, intitulée : *Zinzolin, jeu frivole et moral*, 1769. Il est éditeur de l'*Élite des Poésies fugitives*, Londres (Paris), 1769, 5 vol. in-12, et il a eu part au *Dictionnaire du vieux langage* de Lacombe.

LUPI (Antoine-Marie), jésuite, né à Florence, mort à Palerme en 1737, a écrit beaucoup de dissertations savantes, surtout pour éclaircir les antiquités sacrées et profanes. Le P. Zaccaria a donné une *Édition* des Œuvres du P. Lupi, son confrère, à Faenza, 1785, 2 vol. in-4°, avec des notes. — Il ne faut pas le confondre avec MARIO LUPI, camérier du pape Pie VI, et chanoine de Bergame, dont on a aussi d'excellentes dissertations sur les antiquités; entre autres : *Codex diplomaticus civitatis et Ecclesiæ bergamensis;* et *De parochiis, ante annum Christi millesimum*. Dans ce dernier ouvrage, imprimé à Bergame en 1788, 1 vol. in-4°, il ruine de fond en comble les prétentions des curés de Pistoie, qui voulurent s'ériger en évêques dans le conventicule qu'ils tinrent en 1786, pour renverser la hiérarchie et la discipline de l'Église. Il prouve que les cures et les curés sont d'institution moderne; qu'il n'y avait anciennement aucune paroisse dans les villes épiscopales, si on excepte Rome et Alexandrie, expose les raisons pourquoi il y en avait dans ces deux villes, et réfute ceux qui, de là, ont conclu qu'il y en avait dans les autres; il réfute également quelques écrivains qui ont parlé de grandes paroisses qui, établies à la campagne, avaient sous elles plusieurs paroisses moindres et dépendantes, et montre qu'avant le XIe siècle, il n'y a point eu de telles paroisses. Il prouve enfin que ce qu'on a appelé le *sénat de l'Eglise*, que les prêtres appelés *cardinaux*, que ceux qui intervinrent avec voix consultative dans les conciles généraux ou provinciaux, n'étaient nullement curés ou recteurs de paroisses, et que ces prérogatives appartenaient dans leur plus ancienne origine au clergé supérieur ou bien aux chanoines des cathédrales. « Il est à souhaiter, » dit un critique, que les curés » qui voudraient imprudemment s'élever au-dessus de leur » état, et du rang qu'ils tiennent » dans l'Église, lisent cet ouvrage avec attention, pour se » guérir d'une erreur dangereuse; mais le nombre, grâce » à la divine Providence, qui

» veille sur l'ordre établi dans » son Église, n'en est pas grand. » Si on excepte ceux que la nou- » velle secte a su s'associer pour » travailler de concert avec elle » à la subversion de la foi ca- » tholique, on ne trouve dans » cette précieuse classe du sacer- » doce chrétien aucun membre » atteint de la ridicule et ambi- » tieuse envie de s'égaler aux » premiers pasteurs. »

LUPUS (Chrétien), ainsi nommé parce que son nom de famille *Wolf* signifie *loup*, religieux augustin, né à Ypres en 1612, enseigna la philosophie à Cologne, puis la théologie à Louvain, avec un succès distingué. Il exerça ensuite les premières charges de son ordre dans sa province. Le pape Clément IX voulut lui donner un évêché, avec l'intendance de sa sacristie; mais le P. Lupus, préférant l'étude et le repos à l'esclavage brillant des dignités, refusa constamment l'un et l'autre. Innocent XI et le grand-duc de Toscane lui donnèrent aussi des marques publiques de leur estime. Il fut pendant quelque temps favorable au jansénisme; mais il se détacha de ce parti, et mourut bon catholique à Louvain en 1681, à 70 ans. Il s'était fait lui-même une épitaphe dans laquelle il disait modestement qu'il était *dignus, nomine reque, Lupus... indignus, non re, sed solo nomine, doctor*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages en latin. Les principaux sont : 1° de savants *Commentaires sur l'histoire et sur les canons des conciles*, 1665, 1673, 5 vol. in-4°; 2° un *Traité des appels au saint-siége*, in-4°, contre Quesnel. On y trouve une bonne réfutation faite d'avance d'un fameux compilateur de nos jours (Hontheim), qui a étrangement défiguré cette matière comme bien d'autres; le droit d'appeler au pape y est démontré par la nature de sa primauté, et par toute l'histoire ecclésiastique. (*Voyez* ATHANASE, INNOCENT Ier, ZOZIME.) 3° Un *Traité sur la contrition*, Louvain, 1666, in-4°, aussi savant que solide, où il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence. (*Voyez* NEERCASSEL.) 4° *Recueil de lettres et de monuments, concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine*, Louvain, 1682, 2 vol. in-4°, avec des notes; 5° un recueil des *Lettres* de saint Thomas de Cantorbéry, précédées de sa *Vie*, Bruxelles, 1682, 2 vol. in-4°; 6° un *Commentaire* sur les prescriptions de Tertullien, Bruxelles, 1675, in-4°; 7° *Opuscula posthuma*, publiés par le P. Guillaume Wynants, du même ordre, Bruxelles, 1690, in-4°. Ce recueil renferme plusieurs dissertations, entre autres sur la *simonie des monastères*, contre Van Espen; sur l'*ancienne discipline de la milice chrétienne*, sur l'*exposition du Saint Sacrement*, sur le *droit des réguliers de prêcher*, contre Steyart, etc.; 8° *De l'origine des ermites, des clercs et des religieuses de l'ordre de Saint-Augustin*, Douai, 1651, in-8°, etc. Ces ouvrages, écrits en latin, sont remplis d'érudition. Ils ont été réunis à Venise en 4 vol. in-fol., 1724, par le P. Thomas Philippino de Ravenne, du même ordre. On les a aussi en 12 vol. in-4°.

LUPUS. *Voyez* LOUP.

LUSCINIUS (Othmar), chanoine de Strasbourg, lieu de sa naissance, a laissé plusieurs écrits, entre autres : 1° des *Tra-*

ductions latines des *Symphosiaques* de Plutarque, et des *Harangues* d'Isocrate à Démonicus et à Nicoclès ; d'*Épigrammes* grecques, etc. Elles sont plus fidèles qu'élégantes. 2° Des *Commentaires* sur l'Ecriture sainte. Il mourut en 1535.

LUSIGNAN. *Voyez* LUZIGNAN.

LUSSAN (François d'Esparbès de), vicomte d'Aubeterre, servit sous Henri IV et sous Louis XIII, et se distingua dans différentes occasions. Il fut pourvu par le premier, l'an 1590, du gouvernement de Blaye, sur la démission de son père ; et par le second, l'an 1620, de la dignité de maréchal de France, après avoir remis son gouvernement de Blaye à Brantes, frère du connétable de Luynes. Il se déclara pour la reine en 1620, fit le siége de Nérac et de Caumont en 1621, sous le duc de Mayenne ; et se retira ensuite à Aubeterre, où il mourut en 1628. Son père, Jean-Paul d'Esparbès, s'était maintenu dans Blaye malgré le maréchal de Matignon, qui l'y assiégea pour l'en déposséder. Il avait commencé à servir en Italie sous Montluc, qui parle avec éloge de sa bravoure naissante, au siége de Sienne, en 1554.

LUSSAN (Marguerite de), fille d'un cocher et de la Fleury, célèbre diseuse de bonne aventure, naquit à Paris vers 1682. [D'autres la font naître du prince Thomas de Savoie, frère du prince Eugène, et d'une courtisane. Il est certain que ce prince eut soin de son enfance, de son éducation ; qu'il lui légua un traitement, et lui fit même porter les armes de sa maison.] Le savant Huet ayant eu occasion de la connaître, goûta son esprit, et l'exhorta, dit-on, à composer des romans moraux ; mais il est à croire qu'il n'eût point approuvé tous ceux qui sortirent de sa plume. On vit d'abord paraître l'*Histoire de la comtesse de Gondès*, en 2 vol. Ignace-Louis de la Serre, sieur de Langlade, auteur de quelques opéra, dirigea ce premier ouvrage de mademoiselle de Lussan, et vécut toujours dans la plus grande intimité avec son associée. Elle commença par avoir pour lui des sentiments qui passaient les bornes de la reconnaissance. Elle fit croire ensuite, par la continuité de ses attentions, qu'il était son mari ; on se trompait. On attribue à M. l'abbé de Boismorand les *Anecdotes de la cour de Philippe-Auguste*, en 6 part. ou 2 vol. in-12, qui virent le jour en 1733, et qui ont été souvent réimprimées depuis. C'est sans contredit le meilleur ouvrage qui ait paru sous le nom de mademoiselle de Lussan. La figure de cette romancière n'était point agréable. Elle était louche et brune à l'excès. Sa voix, son air, n'appartenaient pas à son sexe, mais elle suppléait à ces défauts par son esprit et son amabilité. (*Voyez* GEOFFRIN, GRAFFIGNY, des HOULIÈRES, SUSE, TENCIN.) Comme elle aimait la bonne table, un excès dans le manger lui causa une indigestion, dont elle mourut à Paris le 31 mai 1758, âgée de 75 ans. Outre les ouvrages dont nous avons parlé, on a d'elle : 1° *Les Veillées de Thessalie*, 4 part. ou 2 vol. in-12. C'est un recueil de contes agréables et de fictions ingénieuses. 2° *Mémoires secrets et intrigues de la cour de France sous Char-*

les VIII, 1741, in-12; 3° *Anecdotes de la cour de François Ier*, 1748, 3 vol. in-12; 4° *Marie d'Angleterre*, 1749, in-12; 5° *Annales de la cour de Henri II*, 1749, 2 vol. in-12; 6° on a vu paraître aussi sous son nom l'*Histoire de la vie et du règne de Charles VI, roi de France*, 1753, 9 vol. in-12; l'*Histoire du règne de Louis XI*, 1755, 6 vol. in-12; et l'*Histoire de la dernière révolution de Naples*, 1756, 4 vol. in-12. Mais ces trois derniers ouvrages sont de Baudot de Juilli, le même qui, en 1696, donna l'*Histoire de Charles VII*, 2 vol. in-12, réimprimée en 1755. 7° *Vie du brave Crillon*, 1757, en 2 vol. in-12: ouvrage prolixe et mal écrit. Le défaut de précision est celui de presque tous les écrits de mademoiselle de Lussan.

LUTATIUS-CATULUS (Caïus), consul romain l'an 242 avant J.-C., commandait la flotte de la république dans le combat livré aux Carthaginois entre Drépani et les îles Ægates. Il leur coula à fond 50 navires et en prit 70. Cette victoire obligea les vaincus à demander la paix, et mit fin à la première guerre punique.

LUTATIUS-CATULUS (Quintus), consul romain l'an 102 avant J.-C., vainquit les Cimbres de concert avec Marius son collègue. Après la mort de Sylla, Catulus voulut maintenir les légions dans la possession des terres que le dictateur leur avait données. Lépidus prétendit qu'il fallait les rendre aux premiers propriétaires. Cette querelle excita de nouveaux troubles, dans lesquels Lutatius entra avec chaleur. L'impétuosité de son caractère lui fit beaucoup d'ennemis, et il périt misérablement dans les guerres civiles. Ce magistrat fut du nombre des orateurs illustres. Il avait fait de belles *Harangues* et l'*Histoire de son consulat*; ces ouvrages ne sont point parvenus jusqu'à nous.

LUTHER (Martin), né en 1484, à Eisleben, dans le comté de Mansfeld, d'un père forgeron, fit ses études avec beaucoup de succès. La foudre tua un de ses compagnons pendant qu'il se promenait avec lui. Cette mort le frappa tellement, qu'il embrassa la vie monastique chez les ermites de Saint-Augustin à Erfurt. Ses talents engagèrent ses supérieurs à l'envoyer professer dans la nouvelle université de Wittemberg, fondée depuis peu par Frédéric, électeur de Saxe. Il donna successivement des leçons de philosophie et de théologie avec beaucoup de réputation; on remarqua seulement en lui un penchant extrême pour les nouveautés. Luther était un de ces hommes ardents et impétueux, qui, lorsqu'ils sont vivement saisis par un objet, s'y livrent tout entiers, n'examinent plus rien, et deviennent en quelque manière absolument incapables d'écouter la sagesse et la raison. Une imagination forte, nourrie par l'étude, le rendait naturellement éloquent, et lui assurait les suffrages de ceux qui l'entendaient tonner et déclamer. Il sentait bien sa supériorité; et ses succès, en flattant son orgueil, le rendaient toujours plus hardi et plus entreprenant. Lorsqu'il donnait dans quelque écart, les remontrances, les objections, n'étaient pas capables

de le faire rentrer en lui-même : elles ne servaient qu'à l'irriter. Un homme d'un tel caractère devait nécessairement enfanter des erreurs. Le moine augustin, s'étant rempli des livres de l'hérésiarque Jean Hus, conçut une haine violente contre les pratiques de l'Eglise romaine, et surtout contre les théologiens scolastiques. Dès l'an 1516, il fit soutenir des thèses publiques, dans lesquelles les hommes éclairés virent le germe des erreurs qu'il enseigna depuis. Ainsi il est faux que Luther ait commencé à dogmatiser à l'occasion des disputes survenues entre les dominicains et les augustins pour la distribution des indulgences plénières, qui ne furent accordées par Léon X qu'en 1517. Seckendorf, et depuis lui Lenfant et Chais, ont démontré que, long-temps avant l'éclat des indulgences, Luther avait commencé à combattre divers points de doctrine de l'Eglise romaine. Il est vrai que les abus que commettaient les quêteurs des aumônes qu'on donnait pour les indulgences, et les propositions outrées que les prédicateurs débitaient sur leur pouvoir, lui fournirent l'occasion de répandre avec plus de liberté sa bile et son poison. Le luthéranisme n'était qu'une étincelle en 1517; en 1518 ce fut un incendie. Frédéric, électeur de Saxe, et l'université de Wurtemberg se déclarèrent protecteurs de Luther. Cet hérésiarque se découvrait peu à peu. D'abord il n'attaqua que l'abus des indulgences ; ensuite il attaqua les indulgences mêmes; enfin il examina le pouvoir de celui qui les donnait. De la matière des indulgences il passa à celle de la justification et de l'efficace des sacrements, et avança des propositions toutes plus erronées les unes que les autres. Le pape Léon X, l'ayant vainement fait citer à Rome, consentit que cette querelle fût terminée en Allemagne par le cardinal Cajetan son légat. Cajetan avait ordre de faire rétracter l'hérésiarque, ou de s'assurer de sa personne : il ne put exécuter ni l'une ni l'autre de ces commissions. Luther lui parla dans deux conférences avec beaucoup d'orgueil et de morgue ; puis, craignant d'être arrêté, il prit secrètement la fuite, après avoir fait afficher un acte d'appel du *pape mal informé au pape mieux informé*. Du fond de sa retraite il donna carrière à toutes ses idées. Il écrivit contre le *purgatoire*, le *libre arbitre*, les *indulgences*, la *confession auriculaire*, la *primauté du pape*, les *vœux monastiques*, la *communion sous une seule espèce*, les *pélerinages*, etc. Il menaçait encore d'écrire ; mais le pape, pour opposer une digue à ce torrent d'erreurs, anathématisa tous ses écrits dans une bulle du 20 juin 1520. L'hérésiarque en appela au futur concile; et pour toute réponse à la bulle de Léon X, il la fit brûler publiquement à Wurtemberg avec les décrétales des autres papes ses prédécesseurs. Ce fut alors qu'il publia son livre *De la captivité de Babylone*. Après avoir déclaré qu'il se repentait d'avoir été si modéré, il expie cette faute par toutes les injures que le délire le plus emporté peut fournir à un frénétique. Il y exhorte les princes à secouer le joug de la papauté, qui était, selon lui, le royaume de Babylone. Il supprime tout d'un coup

quatre sacrements, ne reconnaissant plus que le baptême, la pénitence et le pain. C'est l'Eucharistie qu'il désigne sous le nom de pain. Il met à la place de la *transubstantation* qui s'opére dans cet adorable sacrement, une *consubstantiation*, qu'il tirait de son cerveau échauffé. Le pain et le vin demeurent dans l'Eucharistie, mais le vrai sang y sont aussi, *comme le feu se mêle dans un fer chaud avec le métal*, ou *comme le vin est dans et sous le tonneau*. Léon X opposa une nouvelle bulle à ces extravagances: elle fut lancée le 3 janvier 1521. L'empereur Charles-Quint convoque en même-temps une diète à Worms, où Luther se rend sous un sauf-conduit, et refuse de se rétracter. A son retour, il se fit enlever par Frédéric de Saxe, son protecteur, qui le fit enfermer dans un château désert, pour qu'il eût un prétexte de ne plus obéir. Cependant la faculté de théologie de Paris se joint au pape, et anathématise le nouvel hérétique. Luther fut d'autant plus sensible à ce coup, qu'il avait toujours témoigné une grande estime pour cette faculté, jusqu'à la prendre pour juge. Henri VIII, roi d'Angleterre, publia dans le même temps contre lui un écrit, qu'il dédia au pape Léon X. L'hérésiarque furieux eut recours à sa réponse ordinaire, aux injures. « Je ne sais si la » folie elle-même, disait-il à ce » monarque, peut être aussi » insensée qu'est la tête du pau» vre Henri. Oh! que je voudrais » bien couvrir cette majesté an» glaise de boue et d'ordure! » j'en ai bien le droit........ Ve» nez, disait-il encore, monsieur » Henri, je vous apprendrai : » *Veniatis, domine Henrice,* » *ego docebo vos.* » Sur quoi Erasme n'a pu s'empêcher d'observer que Luther aurait du moins dû parler latin, puisque le roi d'Angleterre lui en donnait l'exemple, et ne pas joindre des solécismes aux grossièretés: *Quid invitabat Lutherum ut diceret: Veniatis, domine Henrice, ego docebo vos? Saltem regis liber latine loquebatur.* Ce fougeux apôtre appelait le château où il était enfermé, son *île de Pathmos*. Sans doute que, pour mieux ressembler à l'évangéliste saint Jean, dit M. Macquer, il crut ne pouvoir se dispenser d'avoir des révélations dans son île. Il eut une conférence avec le Diable, qui lui révéla que s'il voulait pourvoir à son salut, il fallait qu'il s'abstînt de célébrer des messes privées. Luther suivit exactement ce conseil de l'ange des ténèbres. Il fit plus, il écrivit contre les messes basses et les fit abolir à Wittemberg. Luther était trop resserré dans son île de Pathmos, pour qu'il voulût y rester longtemps. Il se répandit dans l'Allemagne, et, pour avoir plus de sectateurs, il dispensa les prêtres et les religieux de la vertu et du vœu de continence, dans un ouvrage où la pudeur est offensée en mille endroits. Ce fut cette même année 1523, qu'il écrivit son *Traité du fisc commun*. Il le nommait ainsi, parce qu'il y donnait l'idée d'un fisc ou trésor public, dans lequel on ferait entrer les revenus de tous les monastères rentés, des évêchés, des abbayes, et en général de tous les bénéfices qu'il voulait enlever à l'Eglise. L'espérance de recueillir les dépouilles des ecclésiastiques engagea

beaucoup de princes dans sa secte, et lui fit plus de prosélytes que tous ses livres. « Il ne faut » pas croire, dit un écrivain ingé» nieux, que Jean Hus, Luther ou » Calvin fussent des génies supé» rieurs. Il en est des chefs de sec» tes comme des ambassadeurs; » souvent les esprits médiocres y » réussissent le mieux, pourvu » que les conditions qu'ils of» frent soient avantageuses. » Frédéric II, roi de Prusse, appelait Luther et Calvin *de pauvres gens*. Si en effet on veut réduire les causes des progrès de la réforme à des principes simples, on verra qu'en Allemagne ce fut l'ouvrage de l'intérêt, en Angleterre celui de l'amour, et en France celui de la nouveauté. L'amorce des biens ecclésiastiques fut le principal apôtre du luthéranisme. Cependant Luther lui-même eut le temps de voir que ces biens n'avaient point enrichi les princes qui s'en étaient emparés. Il trouva même que l'électeur de Saxe et ses favoris, qui avaient partagé cette dépouille, n'en étaient pas devenus plus riches. L'expérience, disait-il, nous apprend que ceux qui s'approprient les biens ecclésiastiques n'y trouvent qu'une source d'indigence et de détresse: *Comprobat experientia, eos qui ecclesiastica bona ad se traxèrunt, ob ea tandem depauperari et mendicos fieri.* Il rapporte à cette occasion les paroles de Jean Hund, conseiller de l'électeur de Saxe, auquel il paraissait que les biens de l'Église envahis par les nobles avaient dévoré leur patrimoine : *Nos nobiles cœnobiorum opes ad nos traximus. Opes nostras equestres illæ comederunt, et consumpserunt hæ cœnobiales, ut neque cœnobiles, neque equestres amplius habeamus.* Il finit par l'apologue d'un aigle qui, emportant de l'autel de Jupiter des viandes qui lui étaient offertes, emporta en même temps un charbon qui mit le feu à son nid. (*Symposiac.*, cap. 4.) L'observation n'était que trop vraie. Des courtisans avides, des administrateurs infidèles ont dévoré les monastères, les abbayes, les hôpitaux; eux et le prince dont ils servaient la passion; semblables aux harpies de la fable, paraissaient par leur déprédation augmenter leurs besoins; tout s'évanouissait dans ces mains voraces. (*Voyez* HENRI VIII....) Cependant le parti se fortifiait de jour en jour daus le Nord, où l'ignorance des peuples était plus grande, et dès lors l'attachement à la religion plus faible, et la séduction plus facile. De la haute Saxe il s'étendit dans les duchés de Lunebourg, de Brunswick, de Meckelbourg et de Poméranie; dans les archevêchés de Magdebourg et de Brême; dans les villes de Wismar et de Rostock, et tout le long de la mer Baltique. Il passa même dans la Livonie et dans la Prusse, où le grand-maître de l'ordre Teutonique se fit luthérien. Le fondateur du nouvel Evangile quitta vers ce temps-là le froc d'augustin, pour prendre l'habit de docteur. Il renonça à la qualité de *révérend père*, qu'on lui avait donnée jusqu'alors, et n'en voulut point d'autre que celle de *docteur Martin Luther*. L'année d'après, 1525, il épousa Catherine de Bore, jeune religieuse d'une grande beauté, qu'il avait fait sortir de son couvent deux ans auparavant pour la catéchiser et la

séduire. Le réformateur Luther avait déclaré dans un de ses sermons, qu'*il lui était aussi impossible de vivre sans femme, que de vivre sans manger.* Mais il n'avait pas osé en prendre une pendant la vie de l'électeur Frédéric, son protecteur, qui blâmait ces alliances. Dès qu'il le vit mort, il voulut profiter d'une commodité que sa doctrine accordait à tout le monde, et dont il prétendait avoir plus de besoin que personne. Cette conduite de Luther et des autres chefs des nouvelles sectes, faisait dire à Erasme que « les tragédies que » jouaient les réformateurs » étaient de vraies comédies, » puisque le mariage en était » le dénoûment. » Quelques années après, Luther donna au monde chrétien un spectacle encore plus étrange. Philippe, landgrave de Hesse, le second protecteur du luthéranisme, voulut, du vivant de sa femme Christine de Saxe, épouser sa maîtresse. Il crut pouvoir être dispensé de la loi de n'avoir qu'une femme : loi formelle de l'Evangile, et sur laquelle est fondé le repos des états et des familles. Il s'adressa pour cela à Luther. Le patriarche de la réforme assemble des docteurs à Wittemberg en 1539, et lui donne une permission pour épouser deux femmes. Rien de plus ridicule que le long discours que les docteurs du nouvellisme adressèrent au landgrave à cette occasion. Après avoir avoué que le Fils de Dieu a aboli la polygamie, ils prétendent que *la loi qui permettait à un Juif la pluralité des femmes à cause de la dureté de leur cœur, n'a pas été expressément révoquée.* Ils se croient donc autorisés à user de la même indulgence envers le landgrave, qui avait besoin d'une femme de moindre qualité que sa première épouse, afin de la pouvoir mener avec lui aux diètes de l'Empire, où la bonne chère lui rendait la continence impossible. L'empereur Charles Quint, affligé de ces scènes scandaleuses, avait tâché dès le commencement d'arrêter les progrès de l'hérésie. Il convoqua plusieurs diètes : à Spire en 1529, où les luthériens acquirent le nom de *protestants*, pour avoir protesté contre le décret qui ordonnait de suivre la religion de l'Eglise romaine; à Augsbourg en 1530, où les protestants présentèrent leur *confession de foi*, et dans laquelle il fut ordonné de suivre la croyance catholique. Ces différents décrets produisirent la *ligue* offensive et défensive *de Smalkalde* entre les princes protestants. Charles-Quint, hors d'état de résister à la fois aux princes confédérés et aux armes ottomanes, leur accorda la liberté de conscience à Nuremberg en 1532, jusqu'à la convocation d'un concile général. Luther, se voyant à la tête d'un parti redoutable, n'en fut que plus fier et plus emporté. C'était chaque année quelque nouvel écrit contre le souverain pontife, ou contre les princes et les théologiens catholiques. Rome n'était plus, selon lui, que *la racaille de Sodome, prostituée de Babylone ;* le pape n'était qu'un *scélérat qui crachait des diables;* les cardinaux, *des malheureux qu'il fallait exterminer.* « Si » j'étais le maître de l'Empire, » écrivait-il, je ferais un même » paquet du pape et des cardi-

» naux, pour les jeter tous en-
» semble dans la mer; ce bain les
» guérirait, j'en donne ma parole,
» j'en donne J.-C. pour garant.»
L'impétueuse ardeur de son imagination éclata surtout dans le dernier ouvrage qu'il publia en 1545, contre les théologiens de Louvain et contre le pape. Il y prétend que *la papauté romaine a été établie par Satan*, et, faute d'autres preuves, il mit à la tête de son livre une estampe où le pontife de Rome était représenté entraîné en enfer par une légion de diables. Quant aux théologiens de Louvain, il leur parle avec la même douceur : les injures les plus légères sont *bête*, *pourceau*, *épicurien*, *athée*, etc. Il était avec ses propres sectateurs aussi emporté qu'avec les catholiques; il les menaçait, s'ils continuaient à le contredire, de rétracter tout ce qu'il avait enseigné : menace digne d'un apôtre du mensonge. Cet homme trop fameux mourut à Eisleben, en 1546, à 63 ans, après avoir vaqué à son ordinaire à un bon repas. Un auteur moderne en a fait le portrait suivant : « Moine apostat et corrupteur
» d'une religieuse apostate, ami
» de la table et de la taverne, in-
» sipide et grossier plaisant, ou
» plutôt impie et sale bouffon,
» qui n'épargna ni pape ni mo-
» narque ; d'un tempérament
» d'énergumène contre tous ceux
» qui osaient le contredire; mu-
» ni, pour tout avantage, d'une
» érudition et d'une littérature
» qui pouvaient imposer à son
» siècle ou à sa nation; d'une
» voix foudroyante, d'un air
» altier et tranchant : tel fut Lu-
» ther, le nouvel évangéliste,
» ou, comme il se nommait, le
» nouvel ecclésiaste, qui mit le
» premier l'Église en feu, sous
» prétexte de la réformer, et qui,
» pour preuve de son étrange
» mission, qui demandait cer-
» tainement des miracles du pre-
» mier ordre, allégua les mira-
» cles dont se prévaut l'Alcoran,
» c'est-à-dire, les succès du ci-
» meterre et les progrès des ar-
» mes, les excès de la discorde,
» de la révolte, de la cruauté,
» du sacrilége et du brigandage.»
Sa secte se divisa après sa mort, et de son vivant même, en plusieurs branches. Il y eut les *luthéro-papistes*, c'est-à-dire ceux qui se servaient d'excommunication contre les sacramentaires; les *luthéro-zuingliens*, les *luthéro-calvinistes*, les *luthéro-osiandriens*, etc., c'est-à-dire ceux qui mêlèrent les dogmes de Luther avec ceux de Calvin, de Zuingle ou d'Osiander, etc. Ces sectaires différaient tous entre eux par quelque endroit, et ne s'accordaient qu'en ce point, *de combattre l'Église et de rejeter tout ce qui vient du pape*. C'est cette haine qui leur fit prendre, durant les guerres de religion du XVI[e] siècle, cette devise : PLUTÔT TURC QUE PAPISTE; devise qui marque bien la fureur la plus extravagante, mais qui est néamoins parfaitement assortie à l'esprit de secte, à qui rien n'est plus opposé que l'autorité d'un chef et un centre d'unité. Cependant les hommes les plus sensés parmi les protestants, tels que Mélanchthon, Grotius, etc., ont toujours regretté l'autorité pontificale, et l'ont regardée comme une chose sans laquelle l'ensemble du christianisme ne pouvait subsister. Luther laissa à ses disciples un grand nombre d'ouvrages, imprimés à Iéna, en 1556, 4 vol. in-fol.; et à Wittemberg, en 7

vol. in-fol., 1572. On préfère les éditions publiées de son vivant, parce que dans celles qui ont vu le jour après sa mort ses sectateurs ont fait des changements très considérables. On voit par ses écrits, que Luther avait du savoir et beaucoup de feu dans l'imagination; mais il n'avait ni douceur dans le caractère, ni goût dans la manière de penser et d'écrire. Il donnait dans les grossièretés les plus impudentes et dans les bouffonneries les plus basses. Jean Aurifabér, disciple de Luther, a mis en latin et publié en 1566, in-8°, les Discours que cet hérésiarque tenait à table, sous ce titre : *Sermones mensales*, ou *Colloquia mensalia*. C'est une espèce d'*Ana*, dont la lecture prouve la véracité du portrait que nous avons tracé du réformateur de l'Allemagne. On conserve dans la bibliothèque du Vatican un exemplaire de la Bible, à la fin duquel on voit une prière en vers allemands, écrite de la main de Luther, dont le sens est : « Mon » Dieu, par votre bonté, pour» voyez-nous d'habits, de cha» peaux, de capotes et de man» teaux; de veaux bien gras, de » cabris, de bœufs, de moutons » et de génisses; de beaucoup de » femmes et de peu d'enfants. » Bien boire et bien manger est » le vrai moyen de ne point » s'ennuyer. » Cette prière, où l'indécence, l'impiété, la luxure, la gourmandise, disputent qui aura le dessus, est très certainement de la main de Luther; en vain Misson a-t-il voulu en faire douter. Christian Juncker, son historien, en convient, et la rapporte mot à mot (*Vita Lutheri*, pag. 225):

O Gott, durch deine Gühte,
Bescher und Kleider und Hüte;
Auch Mæntel und Roerke,
Fette Kælber und Soerke;
Ochsen, Schaffe und Rinder,
Viele Weiber, wenig Kinder.
Schlechte Speise und Tranck
Machen einem das Jahr lange.

LUTTI (Benoît), peintre, né à Florence, en 1666, mort à Rome, en 1726, s'attacha surtout au coloris. Il a fait un grand nombre de tableaux de chevalet, qui l'ont fait connaître dans presque toutes les cours de l'Europe. L'empereur le fit chevalier, et l'électeur de Mayence accompagna ses lettres-patentes d'une croix enrichie de diamants. Le pinceau de Lutti est frais et vigoureux; il mettait beaucoup d'harmonie dans ses couleurs, et donnait une belle expressiou à ses figures. On lui reproche de n'être pas toujours correct. *Le miracle de saint Pierre*, qu'il a peint dans le palais Albani à Rome, passe pour son chef-d'œuvre. [Le Musée de Paris possède de ce maître deux tableaux : *La Madelaine visitée dans sa grotte par les anges, et la même sainte, considérant une tête de mort.*]

LUTWIN (Saint), né de parents illustres, fonda de ses biens l'abbaye de Mettloch, où il fit profession de la vie monastique, dès que la mort de sa femme lui permit de renoncer au siècle. Le siége archiépiscopal de Trèves étant devenu vacant par la retraite de saint Basin, oncle de saint Lutwin, celui-ci fut tiré de sa solitude pour le remplir. Il déploya, pendant 18 ans qu'il gouverna cette illustre Église, toutes les qualités d'un grand évêque. L'abbaye de Mettloch, où il fut enterré, possède encore aujourd'hui les précieuses dépouilles de sa mortalité.

LUXEMBOURG, l'une des

plus anciennes et des plus illustres maisons de l'Europe, s'attacha à la maison de Bourgogne, et elle a produit cinq empereurs, dont trois ont été rois de Bohême. Elle a possédé les premières charges en France, et a donné naissance à six reines et à plusieurs princesses, dont l'alliance a relevé l'éclat des familles les plus distinguées. La branche aînée de la maison de Luxembourg fut fondue dans celle d'Autriche par le mariage d'Élisabeth, fille de l'empereur Sigismond, morte en 1447, avec Albert Ier, archiduc d'Autriche et empereur. La branche cadette de Luxembourg-Ligny, quoique moins illustrée que la première a produit :

LUXEMBOURG (Valeran de), comte de Saint-Pol, naquit en 1355; il fut nommé gouverneur de Gênes en 1396, et grand-maître des eaux et forêts de France en 1402. Il fit la guerre aux Anglais, et fut deux fois battu. Le duc de Bourgogne lui fit donner la charge de grand-boutiller de France l'an 1410, du gouvernement de Paris et l'épée de connétable en 1412. Il mourut en 1415, à 60 ans, au château d'Ivoi. [Il avait accompagné son père Gui, dans l'expédition du Ponthieu, se trouva à la bataille de Baeswider où Gui fut tué. Prisonnier des Anglais, il parut à la cour de Richard II, et épousa Mathilde de Courtenai, sœur utérine de ce monarque. Il obtint ensuite sa liberté, moyennant 60 mille francs de rançon. Valerand était entré au service de France. On lui fit un crime de ce mariage. mais Charles VI lui accorda sa grâce: il accompagna ce roi dans sa malheureuse expéditiou de Bretagne. L'empereur Wenceslas ue lui ayant pas rendu une somme d'argent qu'il lui devait, il entra dans le Luxembourg, et brûla 120 villages. Il envoya ensuite un cartel à Henri II, qui avait fait assassiner le roi Richard, son beau-frère. Nommé gouverneur de Paris, en 1410, ce fut lui qui créa l'horrible milice composée de 500 bouchers ou *écorcheurs*, qui se livra à tous les excès. En 1412, il battit les Armaguacs, en Normandie, et prit la place de Domfront. La disgrâce du duc de Bourgogne attira la sienne; mais il ne voulut jamais rendre l'épée de connétable, que le roi lui avait fait demander. Il mourut gouverneur d'Ivoi.]

LUXEMBOURG (Pierre de), frère du précédent, né à Ligny en 1369, se fit remarquer dès sa plus tendre jeunesse par une ardeur extraordinaire pour la pratique du bien, par son assiduité à la prière, son goût pour la mortification, son amour pour l'humilité, et surtout par sa charité pour les pauvres. Envoyé à Paris à l'âge de 10 ans, il s'y appliqua successivement aux belles-lettres, à la philosophie et au droit canon. En 1383, il devint chanoine de Notre-Dame de Paris, quelque temps après archidiacre de Dreux, puis évêque de Metz en 1384, et mourut le 2 juillet 1387, âgé de 18 ans, à Avignon, où Clément VII, que la France reconnaissait pour pape légitime durant le grand schisme, l'avait appelé. Pierre avait été fait cardinal l'année précédente. Quoiqu'il eût le gouvernement de son diocèse, il n'était point prêtre, sa prudence et sa sainteté ayant été jugées une raison suffisante pour le dispenser du défaut d'âge. Il semble ce-

pendant qu'il était diacre, et sa dalmatique se garde à Avignon. Les miracles opérés par son intercession portèrent les Avignonais à construire une chapelle sur son tombeau. On a depuis bâti un couvent de célestins au même endroit. Il fut béatifié en 1527 par Clément VII (le vrai pontife de ce nom). L'histoire de ses miracles a été publiée par les bollandistes.

LUXEMBOURG (Louis de), de la même famille, fut élu évêque de Térouane, en 1414. Henri VI, roi d'Angleterre, qui prenait le titre de roi de France, le fit chancelier en 1425, et archevêque de Rouen en 1436. Il s'était tellement dévoué aux intérêts de ce prince, qu'il conduisait lui-même du secours aux places assiégées, et ne négligeait rien pour rétablir ce parti chancelant. Il se jeta dans la Bastille lorsque Paris se soumit à Charles VII, en 1436; mais il fut obligé d'en sortir par composition, et se retira en Angleterre, où il fut évêque d'Ély, et cardinal en 1433. Il mourut en 1449.

LUXEMBOURG (Louis de), comte de Saint-Pol, neveu du précédent, avait servi Charles VII avec succès dans divers siéges. Après sa mort, il s'attacha au duc de Bourgogne, qui lui donna le commandement de l'avant-garde de son armée à la bataille de Montlhéri. Louis XI, pour l'attirer à son service, lui donna l'épée de connétable; mais, pour se maintenir dans la ville de Saint-Quentin, dont il s'était emparé, il trahit successivement et le roi et le duc de Bourgogne. Ses perfidies furent découvertes. Craignant la sévérité de Louis XI, il se retira auprès du duc de Bourgogne, qui le rendit au roi. Son procès lui fut fait, et il eut la tête tranchée à Paris le 19 décembre 1475.

LUXEMBOURG (François-Henri de Montmorenci, duc de), maréchal de France, né posthume en 1628, était fils de François de Montmorenci, comte de Boutteville et de Lusse, qui eut la tête tranchée sous Louis XIII, pour s'être battu en duel, dans un temps où cette détestable manie était punie comme elle doit l'être. [La princesse de Condé présenta à la cour le jeune Montmorenci resté orphelin; elle eut soin de sa fortune, et le donna pour aide-de-camp à son fils, déjà fameux par ses victoires de Rocroy, de Fribourg et de Nortlingue.] Il se trouva au siége de Lérida, sous le grand Condé, dont il fut l'élève, et qu'il suivit dans sa bonne et dans sa mauvaise fortune. Le jeune guerrier avait dans le caractère plusieurs traits du héros qu'il avait pris pour modèle; un génie ardent, une exécution prompte, un coup d'œil juste, un esprit avide de connaissances. On vit briller en lui ces différentes qualités à la conquête de la Franche-Comté en 1668, où il servit en qualité de lieutenant général. La guerre ayant recommencé en 1672, il commanda en chef pendant la fameuse campagne de Hollande, prit Grool, Deventer, Cœworden, Zwol, Campen, etc., et repoussa les troupes des États près de Bodegrave et de Voerden. Les historiens hollandais prétendent que Luxembourg, en partant pour cette dernière expédition, avait dit à ses troupes: « Allez, mes enfants, pillez, » tuez, violez, et s'il y a quel- » que chose de plus effrayant, » ne manquez pas de le faire;

» afin que je voie que je ne me » suis pas trompé en vous choi- » sissant comme les plus braves » des hommes et les plus propres » à pousser les ennemis avec » vigueur. » Il est impossible de croire qu'un général français ait tenu un discours si barbare, mais ce qu'il y a de sûr, c'est que les soldats mirent le feu à Bodegrave, et se livrèrent à la lueur des flammes, à la débauche et à la cruauté; que par des exploits de cette nature les affaires des Français tournèrent mal, et que le duc fut obligé de faire retraite, ce qu'il exécuta avec plus de succès qu'on n'en devait espérer. Louis XIV ayant fait une nouvelle expédition dans la Franche-Comté, Luxembourg l'y suivit. Il se trouva ensuite à la bataille de Senef, obligea le prince d'Orange de lever le siége de Charleroi, et obtint en 1675 le bâton de maréchal de France. Il commanda une partie de l'armée française après la mort de Turenne, et ne fit pas de choses dignes de sa réputation. Le grand Condé, quoique son ami, ne put s'empêcher de dire : *Luxembourg fait mieux l'éloge de Turenne que Mascaron et Fléchier.* Il laissa prendre Philisbourg à sa vue par le duc de Lorraine, et essaya en vain de le secourir avec une armée de 50,000 hommes. Il fut plus heureux en combattant Guillaume d'Orange. Ce prince ayant attaqué le général français, qui ne s'y attendait point, à Saint-Denis près de Mons, cette surprise n'empêcha pas le maréchal de Luxembourg de disputer la victoire avec beaucoup de valeur. Quelques-uns même lui adjugent le champ de bataille, dont les alliés se glorifièrent. Dans la seconde guerre que Louis XIV soutint contre les puissances de l'Europe, réunies en 1690, Luxembourg, nommé général de l'armée de Flandre, gagna la bataille de Fleurus. Il eut encore l'avantage au choc de Leuse en 1691, au combat de Steinkerque en 1692, et battit le roi Guillaume à Nerwinde en 1693. Peu de journées furent plus meurtrières. Il y eut environ 20,000 morts, dont au moins la moitié de Français. C'est à cette occasion qu'on dit qu'il fallait chanter plutôt un *De profundis* qu'un *Te Deum*. Les Français avaient été repoussés plusieurs fois à la droite et à la gauche des alliés fortement retranchés; mais le curé de Laer, indigné de ce que les troupes du prince d'Orange avaient exercé quelque pillage chez lui, indiqua au maréchal un endroit où le retranchement n'était pas achevé, et qui était masqué par des abattis; une nouvelle attaque décida la victoire. Le maréchal de Luxembourg termina sa carrière par la longue marche qu'il fit, en présence des ennemis, depuis Vignamont jusqu'à l'Escaut, près de Tournai. Il mourut l'année d'après en 1695, à 67 ans, regretté comme le plus grand général qu'eût alors la France. Sa vie n'avait pas toujours été édifiante; ses écarts allèrent jusqu'à donner deux fois lieu à une accusation de magie, fondée en partie sur des liaisons et des sociétés peu dignes de lui; dans une de ces deux occasions, il fut 14 mois en prison; et cela dans un siècle où ces sortes d'accusations n'étaient pas légèrement reçues, surtout à l'égard d'un homme tel que lui. Sa mort fut bien chrétienne. Le P. Bourdaloue,

qui l'assista dans ses derniers moments, dit : « Je n'ai pas vécu » comme lui, mais je voudrais » bien mourir comme lui. » On imprima à Cologne, en 1695, in-12, une satire contre la France et contre lui, intitulée : *Le Maréchal de Luxembourg au lit de la mort*, tragi-comédie en 5 actes et en prose. Ce guerrier est bien plus favorablement dépeint dans l'*Histoire de la maison de Montmorenci* par M. Desormeaux, et par le compilateur Manuel dans son *Année française*; mais il faut se tenir en garde contre les panégyriques, et contre les satires; la vérité de l'histoire souffre également des uns et des autres. [Luxembourg quoique aimé de Louis XIV, eut à souffrir à la cour plusieurs désagrements. Il s'était brouillé avec Louvois, celui-ci attendit l'occasion de le perdre : elle s'offrit bientôt. Bonnard, clerc du procureur du maréchal, s'adressa à Lesage, sorcier, ou cru tel, pour découvrir des papiers nécessaires *à son maître*(1) dans un procès. Il en avait reçu l'autorisation de son maître, dans un écrit qu'on fit passer pour un pacte diabolique. A cette époque on avait créé (le 7 avril 1679) *la chambre ardente*, à l'arsenal, pour les crimes de sorcellerie et empoisonnements. La Voisin et la Vigoureux y avaient été jugées. Le maréchal l'y fut aussi, étant accusé d'avoir voulu empoisonner sa femme, le maréchal de Créqui et d'autres; on le confronta avec les deux misérables ci-dessus cités. Enfin, après quatorze mois de captivité, il fut déclaré innocent. — Après la victoire de Nerwinde, il écrivit à Louis XIV... « Vos ennemis y » ont fait des merveilles, vos » troupes encore mieux. Pour » moi, sire je n'ai d'autre mérite que, d'avoir exécuté vos » ordres. Vous m'avez dit de » prendre une ville et de donner » bataille; je l'ai prise et je l'ai » gagnée... »]

(1) N'est-ce point au maréchal.

LUYKEN (Jean), graveur hollandais. On remarque dans ses ouvrages un feu, une imagination et une facilité admirables. Son œuvre est considérable et fort estimé. Il était né à Amsterdam en 1649, et il mourut en 1712. On estime sa *Bible en figures*, imprimée dans cette ville en 1732, in-folio; son *Théâtre des martyrs*, en 115 planches, in-4°, mériterait également des éloges, si, par un fanatisme aussi absurde que dégoûtant, l'auteur n'avait associé aux vrais martyrs les enthousiates dogmatisants et séditieux, que le glaive de la justice a immolés au repos des états, plus encore qu'à la conservation de la vraie foi. « Voilà, dit un auteur, où en » sont réduites les sectes. Con- » vaincues de la nouveauté de » leur existence, elles compul- » sent les annales du délire et de » la sédition, pour se donner » une apparence de continuité » et de succession. » (*Voyez* Jurieu.) — Il y a eu un Gaspard Luyken, dont on voit plusieurs beaux dessins dans la Bible de Weigel. *Voyez* ce nom.

LUYNES (Paul d'Albert de), cardinal et archevêque de Sens, est un des prélats qui pendant le XVIIIe siècle ont le plus honoré l'église de France par leur zèle et leurs lumières. Formé par les leçons et les exemples de Fénelon, il a pendant toute sa vie fait éclater les fruits d'une si avantageuse institution. Rien n'égalait le soin avec lequel il veillait sur la pureté de la doc-

trine, et la promptitude avec laquelle il repoussait les erreurs qui menaçaient d'infecter son peuple. Assistant un jour à un sermon où l'on avait glissé quelques opinions favorites de la secte qui rougit de son nom, il imposa silence au prédicateur, le fit descendre de la chaire, y monta lui-même, et réfuta l'erreur avec autant d'éloquence que d'exactitude théologique. Il mourut à Sens le 23 janvier 1788, à l'âge de 85 ans, regretté des pauvres dont il était le père, et de son clergé dont il était le modèle. L'abbé Le Gris a fait son Eloge funèbre.

LUYNES. *Voyez* Albert.

LUYTS (Jean), philosophe et astronome, né dans la Nord-Hollande en 1655, fut professeur de physique et de mathématiques à Utrecht, depuis 1677 jusqu'à sa mort, arrivée le 12 mars 1721. Il a donné: 1° *Astronomica institutio*, Utrecht, 1689, in-4°. Il y rejette le système de Copernic. On y voit un grand nombre d'observations astronomiques, curieuses et utiles, expliquées d'une manière laconique, alliée à beaucoup de clarté. 2° *Introductio ad geographiam novam et veterem*, avec beaucoup de cartes, 1692, in-4°, estimée.

LUZIGNAN (Guy de), fils de Hugues de Luzignan, d'une des plus anciennes maisons de France, fit le voyage d'outre-mer. Il épousa Sybille, fille aînée d'Amauri, roi de Jérusalem. Par ce mariage, il acquit le royaume en son nom, et le reperdit en 1187, lorsque la ville se rendit à Saladin. Luzignan ne conserva que le titre de roi de Jérusalem, qu'il vendit bientôt à Richard, roi d'Angleterre, pour l'île de Chypre. Il y prit la qualité de roi, et y mourut en 1194. Sa maison conserva cette île jusqu'en 1473. Amauri de Luzignan, son frère, lui succéda. Au reste, cette famille tire son nom de la petite ville de Luzignan en Poitou; dont le château passait autrefois pour imprenable, parce que le vulgaire croyait qu'il avait été bâti par une fée moitié femme, moitié serpent.

LYBAS, Grec de l'armée d'Ulysse. La flotte de ce prince ayant été jetée par une tempête sur les côtes d'Italie, Lybas insulta une jeune fille de Témesse, que les habitants de cette ville vengèrent en tuant le Grec. Bientôt les Témessiens furent tourmentés par un spectre qui exigea le sacrifice annuel d'une jeune fille: mais ils en furent délivrés par Euthyme. *Voyez* ce nom.

LYCAMBE. *Voyez* Archiloque.

LYCAON, roi d'Arcadie. Il fut métamorphosé en loup par Jupiter, pour avoir immolé un enfant, qu'il servit à ce dieu assis à sa table. (*Voy.* Arcas.) — Il y a eu plusieurs autres Lycaons: un, frère de Nestor, qui fut tué par Hercule; un autre, fils de Priam, tué par Achille, etc.

LYCOMEDE *Voyez* Achille.

LYCOPHRON, fils de Périandre, roi de Corinthe vers l'an 628 avant J.-C., n'avait que 17 ans lorsque son père tua Mélise sa mère. Proclus, son aïeul maternel, roi d'Épidaure, le fit venir à sa cour avec son frère nommé Cypsèle, âgé de 18 ans, et les renvoya quelque temps après à leur père, en leur disant: *Souvenez-vous qui a tué votre mère.* Cette parole fit une telle impression sur Lycophron, qu'étant de retour à Corinthe, il s'obstina à ne point vouloir parler à son père. Périandre indigné l'envoya à Corcyre (aujourd'hui Corfou),

et l'y laissa sans songer à lui. Dans la suite, se sentant accablé des infirmités de la vieillesse, et voyant son autre fils incapable de régner, il envoya offrir à Lycophron son sceptre et sa couronne; mais le jeune prince dédaigna même de parler au messager. Sa sœur, qui se rendit ensuite auprès de lui pour tâcher de le gagner, n'en obtint pas davantage. Enfin, on lui envoya proposer de venir régner à Corinthe, et que son père irait régner à Corfou. Il accepta ces conditions; mais les Corcyriens le tuèrent pour prévenir cet échange, qui ne leur plaisait pas.

LYCOPHRON, fameux poète et grammairien grec, natif de Chalcide dans l'île d'Eubée, vivait vers l'an 304 avant J.-C., et fut tué d'un coup de flèche, selon Ovide. Suidas a conservé les titres de 20 tragédies de ce poète. Il ne nous reste de lui qu'un poème intitulé *Cassandre ;* mais il est si obscur, qu'il fit donner à son auteur le nom de *Ténébreux*. C'est une suite de prédictions qu'il suppose avoir été faites par Cassandre, fille de Priam. La plupart ne méritent pas la peine que les savants ont prise pour les expliquer. Porter a donné une édition de ce poème, avec une version et des notes, Oxford, 1697; et elle a été réimprimée en 1702, in-fol. Lycophron était un des poètes de la Pléïade, imaginée sous Ptolémée Philadelphe.

LYCORIS, fameuse courtisane du temps d'Auguste, est ainsi nommée par Virgile dans sa dixième églogue. Le poète y console son ami Cornélius Gallus, de ce qu'elle lui préférait Marc-Antoine. Cette courtisane suivait le général dans un équipage magnifique, et ne le quittait jamais, même au milieu des armées. Cléopâtre la supplanta.

LYCOSTHENES, en allemand WOLFHART (Conrad), né l'an 1518 à Ruffach, dans la Haute-Alsace, se rendit habile dans les langues et dans les sciences. Il fut ministre, et professeur de logique et des langues à Bâle, où il mourut en 1561. Il fut paralytique les sept dernières années de sa vie. On a de lui : 1° *Chronicon prodigiorum*, Bâle, 1557, in-fol.; 2° *De mulierum præclare dictis et factis ;* 3° *Compendium bibliothecæ Gesneri*, 1557, in-4°; 4° des *Commentaires* sur Pline le Jeune; 5° *Apophthegmata*, 1614, in-8°. Ce fut lui qui commença le *Theatrum vitæ humanæ*, publié et achevé par Théodore Zwinger, son gendre. Cette compilation forme 8 vol. in-fol., de l'édition de Lyon, 1656.

LYCURGUE, roi de Thrace, se déclara implacable ennemi de Bacchus; ce dieu, pour s'en venger, lui inspira une telle fureur, qu'il se coupa les jambes.

LYCURGUE, législateur des Lacédémoniens, était, dit-on, fils d'Eunome, roi de Sparte, et frère de Polydecte, qui régna après son père. Après la mort de Polydecte, sa veuve offrit la couronne à Lycurgue, s'engageant de faire avorter l'enfant dont elle était grosse, pourvu qu'il voulût l'épouser; mais Lycurgue refusa ces offres abominables. Content de la qualité de tuteur de son neveu Charilaüs, il lui remit le gouvernement lorsqu'il eut atteint l'âge de majorité, l'an 870 avant J.-C. Soit qu'il se repentît de cette générosité, soit qu'on lui attribuât une inconstance qu'il n'eût pas, on

l'accusa de vouloir usurper la souveraineté. Il quitte sa patrie et passe en Crète, renommée par ses lois dures et austères; il voit la magnificence de l'Asie, et de là se rend en Egypte. De retour de ses voyages, Lycurgue donna aux Lacédémoniens des lois que les uns élèvent jusqu'aux nues, que les autres traitent de barbares. Les plus instruits doutent que ces lois soient de Lycurgue, et ne sont point persuadés de tout ce qu'on raconte de ce philosophe. Plutarque, dans l'introduction à la vie de Lycurgue, où les historiens modernes ont puisé presque tous les faits qu'ils attribuent à ce législateur, dit (trad. d'Amyot): « On ne saurait du tout rien dire de Lycurgus, qui établit les lois des Lacédémoniens, en quoi il n'y ait quelque diversité entre les historiens.... mais moins encore que toute autre chose s'accordent-ils du temps auquel il a vécu. » Il termine ce paragraphe, qu'il faut lire en entier, par ces termes: « Mais toutefois, encore qu'il y ait tant de diversité entre les historiens, nous ne laisserons pas pour cela de recueillir et mettre par escript ce que l'on treuve de lui ès anciennes histoires, en élisant les choses où il y a moins de contradiction. » Par cette dernière phrase, il avoue de bonne foi qu'il aime mieux risquer de transcrire des faits peu certains que de ne rien dire sur ce personnage. Si l'on ajoute à ce témoignage de Plutarque, que Lycurgue, qui a vécu dans des temps très reculés (puisque Xénophon prétend qu'il existait du temps des Héraclides), n'a rien laissé par écrit chez une nation où l'ignorance était regardée comme une vertu méritoire, où il ne s'est trouvé aucun historien, où le séjour des étrangers était fixé à un temps très court par la loi appelée *Xenelasie*, dès lors il sera évident que, malgré l'apologie que Plutarque a faite de ce personnage, il est fort incertain qu'il soit seul l'auteur du système de législation qu'on lui attribue. Mais en l'en supposant l'auteur, comme on doit juger de la bonté des causes de cette nature, 1° par leurs effets nécessaires sur le cœur humain; 2° par la confirmation de ces effets d'après le rapport de l'histoire, on trouvera, en suivant cette règle, que la législation de Sparte n'a produit l'admiration des anciens et des modernes, que dans l'opinion encore barbare et sauvage où ils étaient, que toute action forte, fût-elle contraire aux premières lois de l'équité et de l'humanité, était une action vertueuse. Il est reconnu généralement qu'il a eu l'intention formelle, 1° d'augmenter la force naturelle des Spartiates, par la force artificielle des institutions militaires; 2° de perpétuer l'ignorance la plus profonde chez ce peuple, en proscrivant de l'éducation les sciences et les arts, excepté seulement la musique guerrière; de sorte que dans ces temps prétendus heureux, où ses lois étaient, dit-on, fidèlement observées, aucun Spartiate ne savait lire; ce qui d'ailleurs leur était inutile, puisque rien n'était écrit, pas même les lois de la république; 3° d'entretenir par toute sorte de moyens la férocité et même la cruauté dans l'âme des Spartiates, entre autres par l'usage de ces combats entre les enfants, où ils se massacraient les uns les au-

tres; par les fustigations cruelles des enfants devant l'autel de Diane Orthia, et surtout par les barbaries qu'il leur permit d'exercer contre les Ilotes; car Aristote et Platon assurent que, pour empêcher la trop grande multiplication de ces malheureux esclaves, il établit l'affreuse coutume que les jeunes Spartiates iraient se mettre la nuit en embuscade pour en tuer un certain nombre, ce qui était véritablement une boucherie, puisqu'il était défendu aux Ilotes d'avoir et encore moins de porter des armes en temps de paix; 4° de se servir du libertinage pour empêcher la pudeur, la chasteté, l'union conjugale, d'adoucir les mœurs. D'après cet exposé, que même les admirateurs de Lycurgue et des Spartiates ne peuvent révoquer en doute, on laisse à juger si une législation dont le but est d'augmenter chez un peuple la force, l'ignorance, la cruauté, le libertinage, et, par une suite nécessaire, l'orgueil, l'avidité, l'injustice; en un mot, dont le but est de former une troupe de soldats ignorants, cruels et sans mœurs, pour la faire servir à la désolation des laborieux cultivateurs et des peuples qui l'avoisinent, peut être un ouvrage capable d'immortaliser son auteur, et si elle mérite les éloges que lui prodiguent encore des hommes qui prétendent se connaître en législation, tels que Montesquieu, et l'abbé Gourcy dans une amphigourique *Eloge philosophique et politique de Lycurgue*, et l'abbé Barthélemy dans son *Voyage d'Anacharsis*. L'auteur *de la félicité publique*, quoique ennemi forcené du christianisme, montre combien les républiques chrétiennes les moins constituées sont plus heureuses que les Lacédémoniens, les Athéniens, et tous ces anciens peuples crus libres au sein de la tyrannie. Cependant Lycurgue, s'il faut croire ce qu'on en raconte, regardait ses lois comme le fruit de la plus sublime sagesse. Pour engager les Lacédémoniens à les observer inviolablement, il leur fit promettre avec serment *de n'y rien changer jusqu'à son retour*, et s'en alla ensuite dans l'île de Crète, où il se donna la mort, après avoir ordonné que l'on jetât ses cendres dans la mer. Il craignait que si on rapportait son corps à Sparte, les Lacédémoniens ne crussent être absous de leur serment. On voit dans tous ces anciens sages des traits éclatants de folie, presque toujours produits par la vanité et l'égoïsme. [Lygurgue distingua les *Spartiates* ou nobles, du reste de la nation, qu'il fit appeler *Lacédémoniens*. Il fit un nouveau partage des terres dont 30 mille lots furent pour ces derniers et 9000 pour les Spartiates. Ce changement causa des émeutes dans l'une desquelles on lui creva un œil d'un coup de bâton. On lui livra le coupable; mais Lygurgue ayant besoin de partisans, au lieu de lui faire aucun mal, le reçut chez lui, l'instruisit dans les sciences, et le prit sous sa protection.] *Voyez* Collius, Lucien, Zénon, Solon.

LYCURGUE, orateur athénien, contemporain de Démosthènes, eut l'intendance du trésor public, fut chargé du soin de la police, et l'exerça avec beaucoup de sévérité. Il chassa de la ville tous les malfaiteurs, et tint un registre exact de tout

ce qu'il fit pendant son administration. Lorsqu'il la quitta, il fit attacher ce registre à une colonne, afin que chacun eût la liberté d'en faire la censure. Dans sa dernière maladie, il se fit porter au sénat pour rendre compte de ses actions; et après y avoir confondu le seul accusateur qui se présenta, il se fit reporter chez lui, où il expira bientôt après, vers l'an 356 avant J.-C. Lycurgue était du nombre des 30 orateurs que les Athéniens refusèrent de donner à Alexandre. Ce fut lui qui, voyant le philosophe Xénocrate conduit en prison pour n'avoir pas payé le tribut qu'on exigeait des étrangers, le délivra, et y fit mettre à sa place le fermier qui avait fait traiter si durement un homme de lettres. Action souvent louée, mais qui dans le fond était une violence et une injustice, puisqu'il n'y avait aucune loi qui exceptât de ce tribut les gens de lettres. Les Aldes imprimèrent à Venise en 1513, en 2 vol. in-fol., un recueil des *Harangues* de plusieurs anciens orateurs grecs, parmi lesquelles se trouvent celles de Lycurgue. M. l'abbé Auger les a traduites en 1783, Paris, 1 vol. in-8°. On distingue celle qui regarde un citoyen d'Athènes, nommé *Léocrate*, qui avait abandonné sa patrie dans le malheur, après la bataille de Chéronée et qui y rentra lorsque le péril était passé; l'orateur demande qu'il soit puni de mort comme un lâche et un traître.

LYCUS, l'un des généraux de Lysimachus, célèbre parmi les successeurs d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'Ephèse par le moyen d'Andron, chef de corsaires, qu'il gagna à force d'argent. Andron introduisit dans la ville quelques soldats de Lycus, comme s'ils eussent été des prisonniers, mais avec des armes cachées. Dès qu'ils furent entrés dans la place, ils tuèrent ceux qui faisaient la garde aux portes, et donnèrent en même temps le signal aux troupes de Lycus, lesquelles s'emparèrent de la place, et firent prisonnier Enète, qui en était gouverneur. Frontin a placé cette histoire dans ses *Stratagèmes*.

† LYDGATE (Jean), poète anglais, moine de Saint-Edmond's-Bury, né vers 1380, florissait sous le règne de Henri VI. Il est remarquable pour avoir été un des premiers qui, dans un siècle encore barbare, commencèrent à introduire le bon goût dans la poésie anglaise. Il était contemporain et disciple du fameux Chaucer, et fort versé dans la philosophie, les mathématiques et la théologie; il a laissé des *Chansons*, des *Eglogues*, des *Odes*. Il mourut en 1440, âgé de 60 ans.

LYDIAT (Thomas), mathématicien anglais, né à Okerton, dans le comté d'Oxford, en 1572, mort en 1646, eut le sort de plusieurs savants. Il traîna une vie laborieuse dans l'indigence. Il fut long-temps en prison pour dettes; et lorsqu'il eut obtenu, sur la fin de ses jours, un petit bénéfice, il fut persécuté par les parlementaires, parce qu'il était attaché au parti royal. Il a laissé plusieurs ouvrages en latin sur des matières de chronologie, de physique et d'histoire. Les principaux sont: 1° *De variis annorum formis*, Londres, 1605, in-8°, contre Clavius et Scaliger. Ce dernier ayant répondu avec

beaucoup d'emportement, Lydiat fit un *Apologie* de son ouvrage, imprimée en 1607; 2° *De l'origine des fontaines*, 1605, in-8°; 3° plusieurs *Traités astronomiques et physiques*, sur la nature du ciel et des éléments, sur le mouvement des astres, sur le flux et le reflux, etc.

LYDIUS (Jacques), fils de Balthasar, ministre à Dordrecht, et auteur de quelques mauvais ouvrages de controverse, succéda à son père dans le ministère, et se fit connaître au XVIIe siècle dans la république des lettres par plusieurs livres: 1° *Sermonum connubialium libri duo*, in-4°, 1643. C'est un traité de différents usages des nations dans la manière de se marier. 2° *De re militari*, in-4°, 1598, publié par Van Thil, qui l'enrichit de plusieurs remarques; 3° *Agonostica sacra*, etc., Rotterdam, 1657, in-12; 4° *Belgium gloriosum*, Dordrecht, 1668, in-12.

LYNCÉE, un des Argonautes qui accompagnèrent Jason à la conquête de la toison d'or. Il avait la vue si perçante, selon la fable, qu'il voyait au travers des murs, et découvrait même ce qui se passait dans les cieux et dans les enfers. L'origine de cette fable vient de ce que Lyncée enseigna le moyen de trouver les mines d'or et d'argent, et qu'il fit des observations nouvelles sur l'astronomie.

LYNCÉE, l'un des cinquante fils d'Égyptus, épousa Hypermenestre, l'une des cinquante filles de Danaüs, roi d'Argos; cette princesse ne voulut pas l'égorger la nuit de ses noces, à l'imitation de ses autres sœurs, et aima mieux désobéir à son père que d'être cruelle envers son mari. Lyncée, échappé du danger, arracha le trône et la vie à son cruel beau-père.

LYND (Humphrey), chevalier anglais, né à Londres en 1578, mort l'an 1636, publia deux *Traités* de controverse estimés, dit-on, de ses compatriotes, et traduits en français par Jean de la Montagne. L'un traite de la *voie sûre*, et l'autre de la *voie égarée*.

LYNDWOODE (Guillaume de). *Voyez* GUILLAUME.

LYONET (Pierre), naturaliste et graveur, secrétaire des chiffres des états-généraux des Provinces-Unies. Il naquit à Maestricht en juillet 1707 et devint membre de la société royale de Londres, des académies de Rouen et de Berlin, de l'académie impériale de Pétersbourg, de la société des sciences à Harlem. Il mourut à La Haye, le 7 janvier 1789, dans la 82e année de son âge, ses travaux sur les insectes lui ont mérité une place distinguée parmi les amateurs de l'histoire naturelle. Son *Traité anatomique de la chenille qui ronge le bois de saule*, La Haye, 1762, 1 vol. in-4°, avec 18 planches, gravées par l'auteur, suppose un observateur aussi exact que patient. Quoique ce Traité ne regarde directement que cette espèce d'insectes, il est fait avec tant de soin, l'auteur y a mis tant d'attention et de recherches, qu'il peut diriger l'amateur qui se livrerait à l'étude *des chenilles* en général. On peut compter sur l'exactitude des gravures, qui d'ailleurs sont très belles; l'auteur a gravé sur les corps mêmes, la loupe à la main. Il a traduit en français la *Théologie des insectes*, par Lesser. Au mérite des

talents et de l'application, il joignait la sagesse des principes, qu'il amenait et déduisait d'une manière particulièrement satisfaisante. On regrette que la mort l'ait empêché de mettre au jour un nouvel ouvrage qu'il se proposait de publier sur les insectes. On espérait que son parent M. Croiset, secrétaire des postes de Hollande, à qui il l'a légué, n'en priverait pas le public, et ferait graver le reste des planches qui y manquent encore, mais l'on s'est trompé dans cette attente.

LYRE (Nicolas de). *Voyez* Nicolas de Lyre.

LYSANDRE, général des Lacédémoniens dans la guerre contre Athènes, détacha Ephèse du parti des Athéniens, et fit alliance avec Cyrus le Jeune, roi de Perse. Fort du secours de ce prince, il livra un combat naval aux Athéniens, l'an 405 avant J.-C., défit leur flotte, tua 3,000 hommes, se rendit maître de diverses villes et alla attaquer Athènes. Cette ville, pressée par terre et par mer, se vit contrainte de se rendre l'année suivante. La paix ne lui fut accordée qu'à condition qu'on démolirait les fortifications du Pirée; qu'on livrerait toutes les galères, à la réserve de douze; que les villes qui lui payaient tribut, seraient affranchies; que les bannis seraient rappelés, et qu'elle ne ferait plus la guerre que sous les ordres de Lacédémone. La démocratie fut détruite, et toute l'autorité remise entre les mains de trente archontes. C'est ainsi que finit la guerre du Péloponèse, après avoir duré 27 ans. Le vainqueur alla soumettre ensuite l'île de Samos, alliée d'Athènes, et retourna triomphant à Sparte avec des richesses immenses, fruit de ses conquêtes. Son ambition n'était pas satisfaite; il chercha à s'emparer de la couronne, mais moins en tyran qu'en politique. Il décria la coutume d'hériter du trône, comme un usage barbare, insinuant qu'il était plus avantageux de ne déférer la royauté qu'au mérite : ce qui serait bien vrai, si tout un peuple pouvait s'entendre, sans trouble et sans erreur, sur le choix. Après avoir tenté en vain de faire parler en sa faveur les oracles de Delphes, de Dodone et de Jupiter Ammon, il fut obligé de renoncer à ses prétentions. La guerre s'étant rallumée entre les Lacédémoniens et les Athéniens, Lysandre fut un des chefs qu'on leur opposa. Il fut tué dans une bataille l'an 366 avant J.-C. Les Spartiates furent délivrés par sa mort d'un ambitieux pour qui l'amour de la patrie, la religion du serment, les traités, l'honneur, n'étaient que de vains noms. Comme on lui reprochait qu'il faisait des choses indignes d'Hercule, de qui les Lacédémoniens le firent descendre par flatterie : *Il faut*, dit-il, *coudre la peau du renard où manque celle du lion*, faisant allusion au lion d'Hercule; maxime digne d'un tyran fourbe et hypocrite. Il disait qu'*on amuse des enfants avec des osselets, et les hommes avec des paroles*; cela n'est que trop vrai; mais si ceux qui sont amusés sont des sots, ceux qui les amusent sont de méprisables imposteurs. *La vérité*, ajoutait-il, *vaut assurément mieux que le mensonge; mais il faut se servir de l'un et de l'autre dans l'occasion* : maxime que Machiavel

a adoptée pour une de ses plus favorites.

LYSCHANDER (Claude-Christophe), historiographe du roi de Danemarck Christiern IV, né en 1557 et mort en 1623, n'a guère mérité cette place que par l'*Abrégé des histoires danoises, depuis le commencement du monde jusqu'à nos jours*, Copenhague, 1662, in-fol., en danois. Le titre seul montre que l'auteur était peu judicieux. Torfœus a réfuté cet abrégé, mais il n'en valait pas la peine. — Il ne faut pas confondre Claude Christophe avec Jean Lyschander, dont on a *Antiquitatum danicarum sermones* XVI, Copenhague, 1642, in-4°; ouvrage qui peut servir de pendant à celui de son parent.

LYSERUS (Polycarpe) naquit à Winendeen, dans le pays de Wittemberg, en 1552. Le duc de Saxe, qui l'avait fait élever à ses dépens dans le collége de Tubingen, l'appela en 1577 pour être ministre de l'Eglise de Wittemberg. Lyserus signa, l'un des premiers, le livre de la *Concorde*, et fut député, avec Jacques André, pour le faire signer aux théologiens et aux ministres de l'électorat de Saxe. Il mourut à Dresde, où il était ministre, en 1610, à 58 ans. Beaucoup de querelles, dont il paraît avoir été amateur, ne l'empêchèrent pas de composer un grand nombre d'ouvrages en latin et en allemand. Les principaux sont : 1° *Expositio in Genesim*, en six parties in-4°, depuis 1604 jusqu'en 1609; 2° *Schola babylonica*, 1609, in-4°; 3° *Colossus babylonicus*, 1608, in-4°. L'auteur y donne, sous ces deux titres bizarres, un commentaire sur les deux premiers chapitres de Daniel. 4° Un *Commentaire* sur les douze petits prophètes, publié à Leipsick en 1609, 1 vol. in-4°, par Polycarpe Lyserus, son petit-fils; 5° une foule de livres de théologie et de controverse, remplis de préjugés de secte; 6° l'*Edition* de l'Histoire des jésuites, de l'ex-jésuite et apostat Hasenmuller, qu'il publia après la mort de celui-ci sous ce titre : *Historia ordinis jesuitici, de Societatis* Jesu *auctore, nomine, gradibus, incrementis, ab Elia Hasenmullero; cum duplici præfatione Polycarpi Lyseri*, Francfort, 1594 et 1606, in-4°. Le jésuite Gretser réfuta cette prétendue histoire, et Lyserus la défendit dans son *Strena ad Gretserum pro honorario ejus*, in-8°, 1607. Les deux auteurs ne s'épargnent point les injures. C'était le style ordinaire entre les savants de ce temps-là, et il n'est pas encore hors de mode.

LYSERUS (Jean), docteur de la confession d'Augsbourg, de la même famille que le précédent, fut, dans le XVIIe siècle, l'apôtre de la polygamie. Sa manie pour cette erreur alla si loin, qu'il consuma ses biens et sa vie pour prouver que non-seulement la pluralité des femmes est permise, mais qu'elle est même commandée en certains cas. Il voyagea avec assez d'incommodité en Allemagne, en Danemarck, en Suède, en Angleterre, en Italie et en France, pour rechercher dans les bibliothèques de quoi appuyer son opinion, et pour tâcher de l'introduire dans quelques pays. Son entêtement sur la pluralité des femmes surprenait d'autant plus, qu'une seule l'aurait fort embarrassé,

suivant Bayle. Après bien des courses inutiles, il crut pouvoir se fixer en France, et alla demeurer chez le docteur Masius, ministre de l'envoyé de Danemarck. Il se flatta ensuite de rendre sa fortune meilleure à la cour, par le jeu des échecs, qu'il entendait parfaitement, et s'établit à Versailles; car tous ces réformateurs de la morale chrétienne savent mieux jouer que raisonner. Repoussé et méprisé par tous les gens sensés, et étant tombé malade de dépit, il voulut revenir à pied à Paris. Cette fatigue augmenta tellement son mal, qu'il mourut dans une maison sur la route, en 1684. On a de lui, sous des noms empruntés, un grand nombre de livres en faveur de la polygamie. Le plus considérable est intitulé : *Polygamia triumphatrix*, in-4°, 1682, à Amsterdam. Brunsinanus, ministre à Copenhague, a réfuté cet ouvrage par un livre intitulé : *Polygamia triumphata*, 1689, in-8°. On a du même auteur un autre livre contre Lyserus intitulé : *Monogamia victrix*, 1689, in-8°. On trouve dans les manuscrits de Lyserus une liste curieuse de tous les polygames de son siècle. Les bons esprits n'ont vu dans son égarement que l'effet naturel de la luxure, *qui, semblable à l'avarice*, dit Montesquieu, *plus elle a, plus elle veut avoir*. Il est démontré d'ailleurs que la polygamie détruit la population, et que les pays où elle a lieu (toutes choses étant d'ailleurs égales) sont déserts, en comparaison des autres.

LYSIAS, célèbre orateur grec, naquit à Syracuse l'an 459 avant J.-C., et fut mené à Athènes par Céphales son père, qui l'y fit élever avec soin. On le regarde communément comme le plus élégant, le plus gracieux et le plus simple des orateurs grecs. Il s'est exercé sur des sujets bien peu favorables à l'éloquence; il ne plaidait pas lui-même, mais composait des plaidoyers pour les particuliers qui avaient des procès, et ces plaidoyers roulent presque tous sur de très petites causes. La propriété et la clarté des expressions, un tour aisé et naturel, un talent admirable pour la narration, une prodigieuse sagacité, un tact exquis des convenances, et par-dessus tout, la grâce qu'on sent si bien et qu'on ne peut définir, forment le caractère distinctif de Lysias. Un des principaux avantages qu'on puisse retirer aujourd'hui de ses discours, c'est la connaissance des mœurs et des usages des Athéniens. On rapporte que Lysias ayant donné un de ses plaidoyers à lire à son adversaire dans l'Aréopage, cet homme lui dit : « La première » fois que je l'ai lu, je l'ai » trouvé bon; la deuxième, » moindre; la troisième, mauvais. » *Eh bien*, repliqua Lysias, *il est donc bon, car on ne le récite qu'une fois*. Il mourut dans un âge fort avancé, l'an 374 avant J.-C. Nous avons de lui trente-quatre *Harangues*. Parmi les diverses éditions qu'on en a données, on distingue celle de Taylor, in-4°, 1740, à Cambridge, et celle de l'abbé Auger, en grec et en latin, avec une nouvelle traduction française, Paris, 1783, 2 vol. in-8°. On les trouve aussi dans le *Recueil* des orateurs grecs d'Alde, in-fol., 1513, et de Henri Etienne, in-fol., 1575. [Lysias vint à Athè-

nes lors de la guerre contre les Lacédémoniens. Lysandre y avait détruit le gouvernement populaire et avait livré l'autorité à quatre cents citoyens qui ne purent la conserver que quatre mois. La défaite d'*Ægos-Potamos* y établit le gouvernement des *trente*, qui fit périr tant de citoyens, parmi lesquels se trouva Polémarque, frère de Lysias; celui-ci se réfugia à Philé auprès de Thrasybule, et Lysias le seconda lorsqu'il s'empara d'Athènes, en lui fournissant 500 soldats armés à ses frais. C'est après cette époque que Lysias se consacra à l'art oratoire, et qu'il ouvrit à Athènes une école d'éloquence. Malgré son mérite il ne put jamais obtenir le titre de citoyen, comme étant fils d'un étranger; il jouit cependant de tous les avantages accordés à cette qualité.]

LYSIAS (Claude). *V* Claude.

LYSIMACHUS, disciple de Callisthènes, l'un des capitaines d'Alexandre le Grand, se rendit maître d'une partie de la Thrace, après la mort de ce conquérant, et y bâtit une ville de son nom l'an 309 avant J.-C. Il suivit le parti de Cassandre et de Séleucus contre Antigone et Démétrius; et se trouva à la célèbre bataille d'Ipsus l'an 301 avant J.-C. Lysimachus s'empara de la Macédoine, et y régna dix ans; mais ayant fait mourir son fils Agathocle et commis des cruautés inouïes, les principaux de ses sujets l'abandonnèrent. Il passa alors en Asie, pour faire la guerre à Séleucus, qui leur avait donné retraite, et fut tué dans un combat contre ce prince, l'an 282 avant J.-C., à 74 ans. On ne reconnut son corps sur le champ de bataille que par le moyen d'un petit chien qui ne l'avait point abandonné.

LYSIMACHUS, Juif, parvint au souverain pontificat de sa nation, l'an 204 avant J.-C., après avoir supplanté son frère Ménélaüs, en payant une somme d'argent que celui-ci n'avait pu fournir au roi Antiochus Épiphanes. Les violences, les injustices et les sacriléges sans nombre qu'il commit pendant son gouvernement portèrent les Juifs, qui ne pouvaient plus le souffrir, à s'en défaire dès l'année suivante.

LYSIMACHUS, frère d'Apollodore, ennemi déclaré des Juifs, eut le gouvernement de Gaza. La grande jalousie qu'il conçut contre son frère (que le peuple et les soldats aimaient et considéraient plus que lui) le porta à le tuer en trahison, et à livrer cette ville à Alexandre Jannée, qui l'assiégeait.

LYSIPPE, très célèbre sculpteur grec, natif de Sicyone, exerça en premier lieu le métier de serrurier. Il s'adonna ensuite à la peinture, et la quitta pour se livrer tout entier à la sculpture. Il avait eu d'abord pour maître le Doryphore de Polyclète; mais dans la suite il étudia uniquement la nature, qu'il rendit avec tous ses charmes, et surtout avec beaucoup de vérité. Il était contemporain d'Alexandre le Grand. C'était à lui et à Apelles seulement qu'il était permis de représenter ce conquérant. Lysippe a fait plusieurs statues d'Alexandre, suivant ses différents âges, une entre autres était d'une beauté frappante; et l'empereur Néron en faisait grand cas; mais comme elle n'était que de bronze, ce prince crut que l'or en l'enrichissant la rendrait

plus belle. Cette nouvelle parure gâta la statue au lieu de l'orner; on fut obligé de l'ôter, ce qui dégrada sans doute beaucoup ce chef-d'œuvre. Lysippe est celui de tous les sculpteurs anciens qui a laissé le plus d'ouvrages. On en comptait près de six cents de son ciseau. Les plus connus sont l'Apollon de Tarente, de quarante coudées de haut; la statue de Socrate, celle d'un homme sortant du bain, qu'Agrippa mit à Rome devant ses thermes; Alexandre encore enfant, et les vingt-cinq cavaliers qui avaient perdu la vie au passage du Granique. Il florissait vers l'an 364 avant J.-C.

LYSIS, philosophe pythagoricien, précepteur d'Épamiuondas, est auteur, suivant la plus commune opinion, des *Vers dorés*, que l'on attribue ordinairement à Pythagore. Nous avons sous le nom de Lysis une *Lettre à Hipparque*, dans laquelle il lui reproche de divulguer les secrets de Pythagore, leur maître commun. Cette lettre est dans les *Opuscula mythologica et philosophica* de Thomas Gale. On croit que Lysis vivait vers l'an 388 avant J.-C. [Lysis était si fidèle à garder sa parole, que l'on raconte qu'un jour un de ses amis l'ayant prié d'atteudre à la porte du Temple de Junon tandis qu'il y faisait sa prière, l'ayant oublié, et étant sorti par une autre porte, Lysis demeura à sa place jusqu'au lendemain, que son ami se ressouvint de lui et vint le dégager de sa parole. Il faut avouer que c'était pousser un peu trop loin la délicatesse, et que la vanité de se faire remarquer y dût entrée pour quelque chose.]

M.

MAACHA, roi de Geth, donna du secours à Hanon, roi des Ammonites, contre David; mais Joab, général des troupes de David, tailla en pièces les deux armées. — MAACHA est aussi le nom d'une des épouses de David, et mère d'Absalon. Elle était fille de Tholmas, roi de Gessur.

MAAN (Jean), docteur de Sorbonne, natif du Mans, chanoine et précenteur de l'église de Tours, se fit connaître dans le XVIIe siècle par un ouvrage intitulé : *Sancta et metropolitana Ecclesia turonensis, sacrorum pontificum suorum ornata virtutibus, et sanctissimis conciliorum institutis decorata*, qui fut imprimé dans la maison même de l'auteur, à Tours, en 1667, in-fol. Il est estimé pour les recherches, et s'étend depuis l'année de J.-C. 251, jusqu'en 1655.

MABILLON (Jean), né le 23 novembre 1632, à Saint-Pierre-Mont, village près de Mouson, dans le diocèse de Reims, prit l'habit de bénédictin de Saint-Maur à Saint-Remi de cette ville en 1654. Ses supérieurs l'envoyèrent en 1663 à Saint-Denis, pour montrer aux étrangers le trésor et les monuments antiques de cette abbaye; mais il ne tarda point à être appelé à des occupations plus assorties à ses ta-

lents. Dom d'Acheri le demanda pour travailler à son *Spicilége*, et eut beaucoup à se louer de ses soins et de ses recherches. Le nom du jeune Mabillon commença à être connu. La congrégation de Saint-Maur ayant projeté de publier de nouvelles éditions des pères, il fut chargé de celle de saint Bernard, et s'acquitta de ce travail avec autant de diligence que de succès. (*V.* Saint Bernard). Le grand Colbert, instruit de son mérite, l'envoya en Allemagne, l'an 1683, pour chercher dans cette partie de l'Europe tout ce qui pourrait servir à l'histoire de France, et à la gloire de la nation et de la maison royale. Dom Mabillon déterra plusieurs pièces curieuses, et les fit connaître dans un *Journal* de son voyage. Cette savante course ayant été beaucoup applaudie, le roi l'envoya en Italie deux ans après. Il fut reçu à Rome avec toute la distinction qu'il méritait. La congrégation de l'*Index* lui fit l'honneur de le consulter au sujet de quelques opinions singulières contenues dans les écrits d'Isaac Vossius : mais son avis, qui parut trop indulgent, ne fut pas suivi. (*Voyez* Vossius.) On lui ouvrit les archives, les bibliothèques, et il en tira quantité de pièces nouvelles. Entre les objets qui piquèrent sa curiosité, aucun ne l'excita plus que les catacombes de Rome. Il y fit des visites fréquentes, et y porta à la fois l'esprit de religion et celui de critique. Attaché fortement à la foi, mais en garde contre l'erreur, il crut voir de l'abus dans l'exposition de quelques corps saints, et les dévoila dans une lettre latine, sous le nom d'*Eusèbe Romain à Théophile, François, touchant le culte des saints inconnus*. Cette brochure souleva contre lui quelques savants de Rome. Il y eut plusieurs écrits pour et contre. On déféra à la congrégation de l'*Index* la *lettre d'Eusèbe*, et elle eût été proscrite par ce tribunal, s'il n'en avait donné une nouvelle édition, avec des changements qui contentèrent les juges. Un autre dispute occupa Mabillon. Don Rancé, abbé de la Trappe, attaqua les études des moines, et prétendit qu'elles leur étaient plus nuisibles qu'utiles. Pour appuyer l'idée qu'ils ne devaient ni faire ni lire des livres, il en composa un lui-même, et l'intitula : *De la sainteté des devoirs de l'état monastique*. La congrégation de Saint-Maur, alors entièrement consacrée aux recherches profondes et à l'étude de l'antiquité, crut devoir réfuter l'ennemi des études des cloîtres. Elle choisit le doux Mabillon, pour entrer en lice avec l'austère abbé de la Trappe. Il n'avait ni l'imagination ni l'éloquence de ce réformateur, mais son esprit était plus orné et plus méthodique; et sa diction, claire, simple et presque entièrement dénuée d'ornements, ne manquait pas d'une certaine force. Il opposa principes à principes, inductions à inductions. Dans son *Traité des études monastiques*, publié en 1691, in-12, il s'attacha à prouver que non-seulement les moines peuvent étudier, mais qu'ils le doivent. Il indiqua le genre d'études qui leur convient, les livres qui leur sont nécessaires, les vues qu'ils ont à se proposer, en s'appliquant aux sciences. L'exemple des solitaires de la Thébaïde, uniquement occupés

du travail des mains, ne l'embarrassa point. Le but de nos religieux, et l'esprit de leur institution, n'est pas de leur ressembler. Leur vie est moins une vie monastique qu'une vie cléricale. En entrant dans le cloître, ils comptent y mener celle d'un prêtre et d'un homme d'étude, et non celle d'un laboureur. (*V.* Saint CLAUDE, Saint FRANÇOIS.) L'abbé de la Trappe, M. de Rancé, fâché de voir contredire ses idées, fit une réponse vive au livre des *Etudes monastiques*. Dom Mabillon y opposa des *Réflexions* sages et modérées. Elles amenèrent une réplique sous le nom de *Frère Côme*. L'abbé de la Trappe en était l'auteur; mais son ouvrage ne sortit point de son cloître. Mabillon, né avec un génie pacifique, laissa faire la guerre à quelques écrivains qui se mêlèrent de cette querelle. Il ne voulut plus entrer dans aucune dispute. Il s'occupa à perfectionner son savant ouvrage de la *Diplomatique*, qu'il avait publié en 1681. Cette science lui devait tout son lustre. Le docte bénédictin avait une sagacité admirable pour démêler ce qu'il y a de plus confus dans la nuit des temps, et pour approfondir ce que l'histoire offre de plus difficile. Il donna des principes pour l'examen des diplomes de tous les âges et de tous les pays. Mais comme il est impossible d'être parfait, il essuya des critiques, dont quelques-unes parurent fondées. (*Voy.* GERMON.) Mabillon donna à son livre un *Supplément*, qui vit le jour en 1704. L'amour de la paix, la candeur, et surtout la modestie, formaient son caractère. Letellier, archevêque de Reims, l'ayant présenté à Louis XIV, comme *le religieux le plus savant du royaume*, Mabillon mérita d'entendre ce mot de la bouche du grand Bossuet : *Ajoutez, monsieur, et le plus humble*. Un étranger ayant été consulter le savant Du Cange, celui-ci l'envoya à Mabillon, son ami et son rival en érudition. « On vous » trompe quand on vous adresse » à moi, répondit humblement » le bénédictin; allez voir M. Du » Cange. — C'est lui-même qui » m'adresse à vous, dit l'étran» ger. — Il est mon maître, ré» pliqua Mabillon. Si cependant » vous m'honorez de vos visites, » je vous communiquerai le peu » que je sais. » Ce savant religieux mourut à Paris dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, en 1707, à 75 ans. On y voit aujourd'hui son tombeau. L'académie des inscriptions s'était fait un honneur de se l'associer. Ses principaux ouvrages sont : 1° *Acta sanctorum ordinis Sancti-Benedicti in seculorum classes distributa*, à Paris, en 9 vol. in-folio. Le 1er volume de ce recueil, commencé par dom d'Acheri, parut en 1668, et le dernier en 1702. Il va jusqu'à l'année 1110. L'ouvrage est aussi estimé pour les monuments qu'il renferme que pour les préfaces dont l'auteur l'a orné. Ces préfaces ont été imprimées séparément, in-4°, 1732. 2° *Analecta* : ce sont des pièces recueillies dans diverses bibliothèques, et qui n'avaient pas été imprimées, en 4 volumes in-8°, dont le 1er parut en 1675. Les dissertations qui enrichissent ce recueil ne sont pas ce qu'il y a de moins précieux. On en a donné une édition in-fol., à Paris, en 1723, c'est la plus estimée. 3° *De re diplomatica*, 2 vol. in-folio. La

meilleure édition est celle de 1709, par les soins de dom Ruinart, qui l'augmenta de nouveaux titres. 4° La *Liturgie gallicane*, in-4°, 1685 et 1729; 5° une *Dissertation sur l'usage du pain azime*, dans l'Eucharistie, in-8°; 6° une *Lettre* sous le nom d'*Eusèbe Romain*, touchant le *culte des saints inconnus*, 1698, in-4°, et 1705, in-12; 7° *Musæum italicum*, 2 vol. in-4°, 1724, en société avec dom Germain; 8° *Annales ordinis benedictini*, dont il a donné 4 vol. in-folio, qui contiennent l'histoire de l'ordre des bénédictins, depuis son origine jusqu'en 1066. Les volumes suivants ont été donnés par dom Ruinart et dom Vincent Thuillier. 9° L'*Épître* dédicatoire qui est à la tête de l'édition de saint Augustin; 10° *Sancti Bernardi opera*, 2 vol. in-fol., Paris, 1690 : c'est la meilleure édition; elle a été réimprimée en 1719. Tous les ouvrages précédents sont en latin. Ceux que le P. Mabillon a donnés en français sont : 1° un *Factum*, avec une *Réplique sur l'antiquité des chanoines réguliers et des moines*, pour maintenir les droits de son ordre, contre les chanoines réguliers de la province de Bourgogne; 2° *Traité des études monastiques*, 2 vol. in-4° ou in-12; 3° une *Traduction* de la Règle de saint Benoît, in-18, 1697; 4° une *Lettre sur la vérité de la sainte larme de Vendôme*. Mabillon, partout ailleurs bon critique, paraît dans cet ouvrage trop crédule et peu judicieux. Dom Thuillier publia, en 1724, les *OEuvres posthumes* de dom Mabillon, et y joignit celles de dom Ruinart; ce recueil est en 3 vol. in-4°. *Voyez* l'Histoire littéraire de la congrégation de Saint-Maur. Dom Ruinart a écrit sa *Vie*, in-12, 1708. Elle a été traduite en latin, par dom Claude de Vic, et imprimée à Padoue, 1714, in-8°. [Les cendres de D. Mabillon avaient été déposées, pendant la révolution, dans le Musée des monuments français. On les a rapportées solennellement, le 26 février 1819, à l'église de Saint-Germain-des-Prés, et l'on a donné le nom de ce savant à une des rues voisines.]

MABLY (Gabriel Bonnot de), ancien chanoine de l'église abbatiale de l'Ile-Barbe, né à Grenoble, le 14 mars 1709, et mort à Paris, le 23 avril 1785, avait fait ses premières études à Lyon, chez les jésuites. Après son cours de philosophie, il vint dans la capitale. En y arrivant, il entra au séminaire de Saint-Sulpice, par les conseils du cardinal de Tencin, son parent. Engagé de bonne heure dans les ordres sacrés, et se sentant plus de goût pour les lettres que de talent pour le ministère évangélique, il s'en tint au sous-diaconat. Après quelques légères productions, telles que ses *Lettres sur l'opéra*, l'abbé de Mably s'est fait connaître par des ouvrages de morale et de politique, tels que son *Droit public de l'Europe*, ses *Observations sur l'histoire de France*, ses *Observations sur les Grecs et sur les Romains*, et surtout ses *Entretiens de Phocion sur le rapport de la morale avec la politique*. Ce dernier ouvrage est celui qui lui a fait le plus de réputation. Il est écrit avec sagesse et plein de vues profondes, quoique tout n'y soit pas exact, et que l'auteur paraisse trop prévenu en faveur de la sagesse et de la vertu de quelques anciens peuples, et de ces hommes fa-

meux qu'on célèbre plutôt par une espèce d'habitude que par une admiration réfléchie. Ce qu'il y a de plus fâcheux, c'est que cet ouvrage a servi de modèle, et a fourni les matériaux à une des plus amphigouriques productions de ce siècle. « On » ne se serait pas attendu, dit » un critique, que les *Entretiens* » *de Phocion* fussent devenus la » matière du ravaudage insipide » d'un héros de roman. Il ne faut » lire que *Bélisaire* pour y trou- » ver Phocion travesti. C'est » ainsi que la philosophie pré- » tend faire des découvertes. » Tout son art consiste à altérer » les bonnes choses qu'on avait » dites avant elle, semblable » aux harpies, qui vivaient de » rapines, et infectaient, en y » touchant, les mets servis sur » la table des sages et des héros. » Les ouvrages que l'abbé de Mably composa dans sa vieillesse ne lui ont pas mérité les mêmes éloges; on n'y remarque que trop souvent la faiblesse de l'âge, et, pour me servir d'un terme familier, *du rabâchage*. Ce qui indispose surtout le lecteur contre lui, c'est son ton d'aigreur et de fierté. Avec quel mépris il parle de certains historiens très estimables, dans sa *Manière d'étudier l'histoire !* où l'on trouve d'ailleurs d'excellentes choses, où Voltaire et Robertson sont bien jugés, où plus d'une préven tion littéraire est réfutée, mais cet ouvrage, dans son ensemble et les derniers résultats de ses leçons, ne peuvent que contribuer infiniment à la corruption déjà si avancée des annales des nations. Ce qui est bien plus déplorable encore, ce sont les erreurs qu'il a osé étaler dans les *Principes de morale*, supprimés par ordre du gouvernement, et censurés par la Sorbonne. Dans les *Observations sur les lois des Etats-Unis de l'Amérique*, le dernier de ses ouvrages, on trouve encore des choses très répréhensibles et propres à détruire, par une funeste indifférence, les principes de religion, si nécessaires à toutes les sociétés. Par quel aveuglement un homme mûri par l'âge, un ecclésiastique surtout, a-t-il pu se permettre de pareils écarts? Et si l'impiété, si l'irrévérence pour les principes reçus, sont odieuses dans un homme du monde, parce qu'il donne par là une très mauvaise idée de son esprit et de son cœur, à combien plus forte raison sont-elles révoltantes dans un homme dont l'habit forme un contraste si touchant? Si ces gens-là savaient à quel mépris on les dévoue, en faisant semblant de sourire à leurs discours, ils seraient sûrement beaucoup plus réservés. On doit cependant observer que l'abbé de Mably n'était pas partisan de ceux qu'on appelle *philosophes*. Il y a même, dans ses derniers ouvrages, des tirades très vives contre eux; il ne faut point douter que les écarts que les gens de bien sont si fâchés de rencontrer dans les ouvrages de l'abbé de Mably ne proviennent plutôt de sa faiblesse de se prêter au ton du siècle, que de l'incrédulité de son esprit. Dès que sa maladie prit un air sérieux, et qu'il se vit en danger, ses sentiments de religion parurent à découvert; il demanda lui-même les sacrements, et les reçut avec édification. Il était frère de l'abbé de Condillac. L'abbé Brizard a fait de ce publiciste un *éloge* très bien écrit, qui se lit en tête

d'une collection de ses œuvres, imprimée à Paris, en 1794, 12 vol. in-8°. Son portrait a été gravé en 1792. par Alix. [Les Polonais, fatigués de leurs longues dissensions, s'adressèrent à Mably et à J.-J. Rousseau pour qu'ils rédigeassent pour eux une *constitution* nouvelle. Le premier partit pour la Pologne, afin d'y étudier les mœurs; il y demeura un an, et, de retour en France, il y écrivit ses projets d'amélioration, qu'il adressa au comte Wielherski, ministre plénipotentiaire de la confédération de Bar, en 1771; mais la Russie, l'Autriche et la Prusse avaient décidé le partage de la Pologne, qui commença à s'effectuer l'année suivante.]

MABOUL (Jacques), né à Paris d'une famille distinguée dans la robe, se consacra à la chaire et prêcha avec distinction à Paris et en province. Il fut longtemps grand-vicaire de Poitiers, et devint évêque d'Alet en 1708. Il mourut dans cette ville en 1723. Ses *Oraisons funèbres* ont été recueillies en 1749, en un vol. in-12. Il n'a ni la mâle vigueur de Bossuet, ni le style châtié et poli de Fléchier; mais il est touchant et affectueux. On a encore de lui deux *Mémoires* pour la consignation des affaires de la Constitution, in-4°, 1749.

MABUSE (Jean), peintre, naquit à Maubeuge en 1499, et mourut en 1562, à l'âge de 63 ans. Il avait fait le voyage d'Italie avec fruit. Il peignait très bien un sujet d'histoire. On voit plusieurs de ses ouvrages à Amsterdam, entre autres une *Décollation de saint Jean*, faite de blanc et noir, avec une certaine eau, ou un suc qu'il inventa pour se passer de couleur et d'impression, en sorte qu'on peut plier et replier la toile de ses tableaux sans gâter la peinture. Le roi d'Angleterre exerça long-temps son pinceau. Mabuse fut fort sobre dans sa jeunesse; mais dans un âge plus avancé il s'adonna au vin, et cette passion lui faisait faire de temps en temps quelques friponneries. Le marquis de Verens, au service duquel il était, devant loger chez lui l'empereur Charles-Quint, habilla ses domestiques en damas blanc. Mabuse vendit son damas et en but l'argent au cabaret. Il le remplaça par une robe de papier blanc, qu'il peignit en damas à grandes fleurs. L'éclat des couleurs fit remarquer l'habit du peintre. L'empereur, surpris du brillant de ce damas, le fit approcher et découvrit sa ruse. On en rit beaucoup, et Mabuse, qui avait fait rougir son maître, en fut quitte pour quelques mois de prison.

MACAIRE (Saint), *l'Ancien*, célèbre solitaire du quatrième siècle, contemporain de saint Ephrem, et non disciple de saint Antoine, comme le dit Poiret, passa soixante ans dans le monastère de la montagne de Scété, partageant son temps entre la prière et le travail des mains. Il mourut vers l'an 391, à 90 ans. On lui attribue 50 *Homélies* en grec, Paris, 1516, in-fol., avec saint Grégoire Thaumaturge; et séparément, Leipsick, 1698 et 1699, 2 vol. in-8°. Les mystiques en font beaucoup de cas. On y trouve toute la substance de la théologie ascétique. Quoique saint Macaire fût un homme sans études, il était puissant en œuvres et en paroles. L'Église célèbre sa fête le 15 janvier.

MACAIRE (Saint), *le Jeune*,

d'Alexandrie, autre célèbre solitaire, ami du précédent, eut près de 5,000 moines sous sa direction. La sainteté de sa vie et la pureté de sa foi l'exposèrent à la persécution des ariens. Il fut exilé dans une île où il n'y avait pas un seul chrétien; mais il en convertit presque tous les habitants par ses miracles. Macaire mourut en 394 ou 395. C'est à lui qu'on attribue les *Règles des moines*, que nous avons en trente chapitres dans *le Codex. regularum, collectus a sancto Benedicto ananiensi, auctus a Holstenio*, Rome, 1661, 2 vol. in-4°. Jacques Tollius a publié dans ses *Insigna itinerarii italici*, *un Discours* de saint Macaire sur la mort des justes.

MACARÉE. *Voyez* CANACÉE.

† MACARTNEY (George, comte de), né en Irlande en 1737, de George Macartney, évêque d'Auchinlek en Ecosse, reçut une éducation soignée. Les voyages qu'il fit avec les deux fils de lord Holland perfectionnèrent ses connaissances, et donnèrent un plus grand développement aux dispositions heureuses qu'il avait reçues de la nature pour les affaires. En 1764, il fut envoyé en Russie en qualité d'ambassadeur extraordinaire à cette cour, et, à son retour en Irlande, avec le titre de secrétaire de lord Townsend, qui en était vice-roi, il fut nommé successivement membre du parlement, chevalier du bain et gouverneur de la Grenade et de Tabago. Macartney conserva cette dernière place jusqu'en 1779, époque à laquelle ces îles furent prises par les Français, et où il fut fait lui-même prisonnier. Le gouvernement de Madras, qu'il obtint en 1788, et dans lequel il se conduisit avec autant de prudence que de sagesse, détermina le ministère à le nommer gouverneur général du Bengale, mais il refusa cet honneur et revint en Angleterre en 1792. Envoyé en ambassade à la Chine, mission qui dura environ trois ans, il fit tous ses efforts pour obtenir un traité de commerce avec les Chinois. Ceux-ci, pénétrant les intentions réelles du gouvernement britannique, se refusèrent à tout arrangement, et lord Macartney fut obligé de repartir pour Londres en 1794. Il y fit imprimer la relation de son voyage, redigée par son secrétaire George Léonard Staunton, que la mort vint surprendre au milieu de son travail, ce qui le rendit incomplet. Le gouvernement voulut par la suite y suppléer, et chargea M. Barrow de rédiger une nouvelle relation qui a été publiée en 1805. Celle de Staunton fit néanmoins beaucoup de bruit, et fut traduite en français par M. Castera, 4 vol. in-8°, et atlas in-4°, Paris, 1798. Cet ouvrage, au milieu de détails d'un intérêt très médiocre, en contient de très curieux sur cet empire, encore si peu connu. En 1795, lord Macartney fut envoyé à Vérone, près de Monsieur, depuis Louis XVIII; en 1799, il fut nommé gouverneur du cap de Bonne-Espérance; et mourut à Londres en 1806.

MACASIUS (François), né en 1686, à Joachimsthal en Bohême, entra dans la société des jésuites, y enseigna diverses sciences avec réputation. Il mourut à Prague en 1733. On a de lui : 1° *Manuale theologico-canonicum sponsalibus quæstionibus et resolutionibus compendiose deductis*,

Olmutz, 1739 et 1731, Prague, 1745, in-8°; 2° *Jus ecclesiasticum commentariis in v libros decretalium Gregorii IX illustratum*, Prague, 1749, 2 vol. in-fol.

† MACAULAY-GRAHAM (Catherine), naquit en 1733, à Ollantigh, dans le comté de Kent, d'un riche gentilhomme. Elle fut mariée en 1760 au docteur Macaulay, célèbre médecin de Londres. Nourrie de la lecture des anciens, et naturellement portée à l'enthousiasme, elle conçut le projet d'écrire l'histoire, et publia, dès l'année 1763, le premier volume de son *Histoire d'Angleterre*. Si elle trouva un grand nombre d'admirateurs de son talent, elle eut aussi beaucoup d'ennemis, qui, pour attaquer sa réputation d'auteur, commencèrent par publier qu'elle était *horriblement laide*. Elle fit en 1777, un voyage en France, où elle connut Franklin, Turgot, Marmontel et madame Dubocage. Quoique avancée en âge, elle épousa en seconde noces un jeune homme nommé Graham. Une union aussi peu assortie versa sur elle un certain ridicule, et lui aliéna même plusieurs de ses partisans. Cette dame mourut le 22 juin 1791. Parmi les ouvrages qu'elle a laissés, nous citerons : 1° *Histoire d'Angleterre, depuis l'avénement de Jacques Ier jusqu'à l'élévation de la maison de Hanovre*, 8 vol. in-4°, 1763-1783. Cet ouvrage n'est qu'une attaque violente contre la dynastie des Stuart. On y trouve à toutes les pages le caractère de l'auteur, dans cette passion de la liberté, que son enthousiasme lui faisait porter à l'exagération. 2° *Remarques sur les éléments du gouvernement et de la société par Hobbes*, 1767, in-8°; 3° *Histoire d'Angleterre, depuis la révolution jusqu'au temps présent, dans une suite de lettres à un ami* (le docteur Wilson, prébendier de Westminster), 1778, 1 vol. in-4°; 4° *Lettres sur l'éducation*, in-8°, 1790. Si l'on en croit le docteur Haris, madame Macaulay doit, comme historien, être considérée au-dessus de Clarendon, et même de Hume. Nous ne savons jusqu'à quel point ce jugement peut être fondé. On ne peut pas nier du moins qu'un historien qui, en consultant les manuscrits, en arrachait toutes les pages qui pouvaient être favorables aux Stuart, n'a pas le mérite de l'impartialité, qualité cependant nécessaire pour écrire l'histoire. C'est le reproche que l'on fait à madame Macaulay, et il paraît que ce n'est pas sans fondement.

† MAC-CARTHY-LEVIGNAC (Le comte Joseph-Robert de), d'une famille écossaise établie en enFrance, où il naquit en 1765. Il entra jeune au service. Ayant émigré en 1791, il se rangea sous les drapeaux des princes, et devint aide-de-camp du prince de Condé. Il suivit depuis le sort des autres émigrés, jusqu'en 1814 qu'il revint à Paris, où Louis XVIII le nomma maréchal-de-camp. En 1815, le département de la Seine-Inférieure l'élut député à la chambre dite alors introuvable. M. de Mac-Carthy siégea toujours au côté droit; au mois de juin 1816, il assista au conseil de guerre, convoqué sous la présidence de M. le duc de Maillé, pour juger le général Bonnaire, et le capitaine Mieton, son aide-de-camp. Leur culpabilité comme rebelles ayant été prouvée, M. de Mac-Carthy

s'unit aux autres juges qui condamnèrent le général à être dégradé et déporté, et le capitaine Mieton à la peine de mort. Le collége électoral du département de la Drôme réélut M. de Mac-Carthy à la chambre des députés, dans cette même année 1816. L'année suivante il prononça un long discours sur le projet de loi relatif à la liberté de la presse, et il dit entre autres choses.. «Qu'il y avait moins de danger à laisser aux citoyens le droit de publier leurs idées, que d'en remettre le monopole au ministère. » Il montra un zèle bien louable, lorsque, dans la même session, il parla en faveur du clergé français; et tout en faisant l'éloge de la libéralité envers le gouvernement depuis 1790 jusqu'à l'époque de la révolution, il vota pour la restitution des biens non vendus, appartenant à l'Église et à l'ordre de Malte. Il se prononça en 1818, au sujet de la loi pour le recrutement, contre l'avancement par ancienneté. Un des députés, M. Bignon, ayant parlé en faveur des *bannis*, exclus avec justice, de l'amnistie accordée par Louis XVIII, M. Mac-Carthy demanda le rappel à l'ordre contre l'orateur. Quelques temps après, il prononça l'*éloge funèbre* de M. le prince de Condé, son ancien général. Depuis 1820, il cessa de faire partie de la chambre, et se retira à une terre près de Valence; il demeura ensuite pendant plusieurs mois à Lyon, et s'y fit aimer par la bonté de son caractère et sa bienfaisance. M. de Mac-Carthy est mort le 12 juillet 1827. Son convoi a été accompagné d'un grand nombre de personnes les plus distinguées de la ville. Il y avait entre autre beaucoup de jeunes gens qui, se succèdant les uns aux autres, voulurent porter le cercueil jusqu'au lieu du dernier asile.

MACCIO (Sébastien), natif d'Urbania, dans le duché d'Urbin, mourut âgé seulement de 37 ans, au commencement du XVII[e] siècle. C'était un écrivain si laborieux, qu'il se forma, dit-on, des creux aux doigts dont il tenait la plume. Ses principaux ouvrages sont : 1° *De historia scribenda*, peu estimé; 2° *De bello Asdrubalis*, Venise, 1613, in-8°; *De historia liviana*; 4° un *Poëme sur la vie de J.-C.*, Rome, 1605, in-4°; et d'autres poésies qui ne sont connues que des savants de profession.

MACCOVIUS, ou MAKOUSCKI (Jean), gentilhomme polonais, né à Lobzenie, près de Posnanie, en 1588, d'une famille noble, devint professeur de théologie à Franeker en 1616. Il remplit cet emploi jusqu'à sa mort, arrivée en 1644. Il eut de grandes disputes avec les sociniens, les catholiques, les anabaptistes, les arminiens, etc. On a de lui des *Opuscules philosophiques*, *théologiques*, etc., imprimés d'abord séparément, puis réunis en 3 vol. in-4°, Amsterdam, 1660. Il y enseigne les opinions les plus révoltantes du calvinisme, et soutient crument que « Dieu ne » veut nullement le salut de tous » les hommes, mais qu'il veut » le péché, et qu'il destine les » hommes au péché en tant que » péché. » Il fut déféré au synode de Dordrecht, qui le déclara exempt de toute erreur, se contentant de l'avertir d'être plus circonspect dans ses expressions. Ce qui prouve qu'au jugement de ce synode, dont les décisions sont normales chez les calvinistes, la prédestination calvinienne

renferme bien réellement toutes les horreurs qu'on lui attribue, et que c'est à tort qu'on a accusé quelques théologiens de les avoir outrées.

MACÉ *Voy*. Massé.

MACÉ (Robert), imprimeur de Caen, mort vers l'an 1490, est le premier qui, en Normandie, exerça l'imprimerie avec des caractères de fonte. Il eut pour apprenti le célèbre Christophe Plantin. — Gilles Macé, son arrière-petit-fils, né à Caen, avocat et mathématicien, publia un ouvrage sur la *Comète* de 1618. On a aussi de lui quelques vers. Il mourut à Paris en 1647.

MACÉ (François), bachelier de Sorbonne, naquit vers 1660, fut secrétaire des finances de la reine. A 45 ans on le nomma chanoine et curé de Sainte-Oportune : il reçut alors le sacerdoce et devint aumônier du roi Louis XIII. Il se fit estimer par son savoir et ses vertus. On a de lui un grand nombre d'ouvrages, dont les plus estimés sont : 1° un *Abrégé chronologique, historique et moral de l'ancien et du nouveau Testament*, 1704, 2 vol. in-4°; ouvrage utile et bien rédigé, qui, pour bien des gens, peut suppléer à des ouvrages plus vastes; 2° une Histoire morale, intitulée, *Mélanie, ou la Veuve charitable*, production posthume qu'on attribua à l'abbé Choisi, et qui eut beaucoup de cours; 3° l'*Histoire des quatre Cicérons*, 1714, in-12; morceau curieux et intéressant, attribué d'abord au P. Hardoin, jésuite. L'auteur tâche de prouver par les historiens grecs et latins, que le fils de Cicéron était aussi illustre que son père, 4° une *Traduction* de quelques ouvrages de piété du P. Busée, et de l'imitation de J.-C.; 5° *Esprit de saint Augustin, ou Analyse de tous les ouvrages de ce père*. Cet ouvrage est manuscrit : il mériterait, dit-on, les honneurs de la presse. L'abbé Macé mourut à Paris en 1721, après s'être exercé avec succès dans le cabinet et dans la chaire.

MACÉ. *Voy*. Léon de Saint-Jean.

MACÉDO (François), jésuite, né à Coïmbre en 1576, quitta l'habit de la société pour prendre celui de cordelier. Il fut l'un des plus ardents défenseurs du duc de Bragance, élevé sur le trône de Portugal. Macédo, dans un voyage à Rome, plut tellement à Alexandre VII, que ce pape le fit maître de controverse au collége de la Propagande, professeur d'histoire ecclésiastique à la Sapience, et consulteur de l'inquisition. Le cordelier, né avec une humeur bouillante, impétueuse et fière, ne sut pas conserver sa faveur; il déplut au Saint-Père, et passa à Venise, où il soutint en arrivant des thèses *de omni re scibili;* il donna ensuite pendant huit jours les fameuses conclusions qu'il intitula : *Les rugissements littéraires du lion de Saint-Marc*. Ses succès lui valurent une chaire de philosophie morale à Padoue. Il fut d'abord en grande considération à Venise, et y mourut en 1681, à 85 ans. La *Bibliothèque portugaise* compte jusqu'à cent-neuf ouvrages de cet inépuisable auteur, imprimés en différents endroits de l'Europe, et 30 manuscrits. Le P. Macédo dit lui-même dans son *Myrothecium morale*, in-4°, qu'il avait prononcé en public 53 panégyriques, 60 discours latins, 32 oraisons funèbres, et qu'il avait fait

48 poëmes épiques, 123 élégies, 115 épitaphes, 212 épîtres dédicatoires, 700 lettres familières, 2600 poèmes héroïques, 110 odes, 3000 épigrammes, 4 comédies latines, et qu'il avait écrit ou prononcé plus de 150,000 vers sur-le-champ. Quelle étonnante fécondité! Nous ne citerons que: 1° sa *Clavis augustiniana liberi arbitrii*, contre le P. Noris, depuis cardinal. Il y avait eu auparavant une querelle vive entre ces deux savants au sujet du monachisme de saint Augustin. On imposa silence aux parties. 2° *Schema sanctœ congregationis*, 1676, in-4°. C'est une dissertation sur l'inquisition, où l'érudition et les singularités sont semées à pleines mains. L'auteur fait remonter l'origine de ce tribunal jusqu'au commencement du monde, idée qui, d'abord très paradoxale, devient plus soutenable, quand on réfléchit que tout ce qui sert à réprimer l'erreur et le vice est une espèce d'inquisition; 3° *Encyclopedia in agonem litteratorum*, 1677, in-fol.; 4° l'*Eloge des Français*, Aix, 1641, in-4°, en latin. Macédo se déclara d'abord pour les principes de Jansénius dans *Doctrina sancti Augustini de prædestinatione*, in-4°; mais le pape Innocent X ayant condamné les cinq fameuses propositions, Macédo changea de sentiment, et soutint que Jansénius les avait enseignées dans le sens condamné par le pape, et publia, pour le prouver, un livre intitulé: *Mens divinitus inspirata Innocentio X*, in-4°. Macédo avait une lecture prodigieuse, une mémoire surprenante, beaucoup de facilité à parler et à écrire; il ne lui manquait que plus de jugement et de goût. [Le père Macédo, après le couronnement du duc de Bragance, accompagna à Paris les ambassadeurs portugais qui y venaient pour faire reconnaître ce monarque. Il eut l'honneur de prêcher devant Louis XIII.]

MACÉDO (Antoine), jésuite portugais, frère du précédent, né en 1612, fut envoyé missionnaire en Afrique, et à son retour, il accompagna l'ambassadeur de Portugal en Suède. Ce fut à lui que la reine Christine fit les premières ouvertures du dessein qu'elle avait d'abandonner le luthéranisme. Macédo fut ensuite pénitencier de l'église du Vatican à Rome, depuis l'an 1651 jusqu'en 1671. Il retourna alors en Portugal, où il fut fait recteur du collége d'Evora, puis de Lisbonne. On a de lui: *Lusitania infulata et purpurata*, (ou *Vie* des papes et cardinaux portugais), Paris, 1673, in-8°; *Divi tutelares orbis christiani*, Lisbonne, 1687, in fol. C'est un recueil de *Vie* des saints.

MACÉDONIUS, patriarche de Constantinople en 341, et fameux hérésiarque, soutenait que le Saint-Esprit n'était pas Dieu. Il causa de grands désordres dans sa ville, et s'attira la disgrâce de l'empereur Constance. Acace et Eudoxe le firent déposer dans un concile de Constantinople en 360. Il mourut ensuite misérablement. Les sectateurs de Macédonius s'appelaient *macédoniens*. Leurs mœurs étaient, du moins en apparence, pures et austères, leur extérieur grave, leur vie aussi dure que celle des moines. Ce simulacre de piété trompa les faibles. Un certain Maraton, autrefois trésorier, embrassa cette secte, et son or fit plus d'hérétiques que

tous les arguments. Cette secte fut proscrite, et la divinité du Saint-Esprit clairement prononcée dans le concile général de Constantinople en 381. C'est à cette occasion que ce concile ajouta au symbole de Nicée, après les mots : *Et in Spiritum Sanctum*, les paroles suivantes : *Dominum, et vivificantem, ex Patre Filioque procedentem, et eum Patre et Filio adorandum et glorificandum.* Long-temps avant ce concile on avait opposé à l'hérésie de Sabellius le dogme des trois personnes, dogme qui supposait evidemment la divinité du Saint-Esprit. [Après la mort de saint Alexandre, le peuple avait choisi pour patriarche Paul, et les ariens élurent Macédonius. Constance, qui favorisait les ariens, exila Paul; mais il revint ensuite de son exil, et Macédonius, au dire de saint Athanase, servit sous lui comme prêtre. Paul, disgracié une seconde fois, eut pour successeur Eusèbe de Nicomédie. Ce dernier étant mort vers 341, Macédonius fut installé par ordre de l'empereur. Cette élection donna lieu à une émeute où périrent 3000 personnes. Macédonius s'en vengea en obtenant de l'empereur un édit qui excluait des églises et des villes tous ceux qui étaient attachés à la foi de Nicée. Plus tard il voulut faire transporter dans une autre église le corps de Constantin. Cette profanation émeuta de nouveau le peuple, et l'on versa des ruisseaux de sang. Perdu enfin dans l'esprit de Constance, Macédonius quitta le siége de Constantinople, fonda un monastère, où il mourut vers l'an 361. Il eut pour successeur dans son hérésie, Eleusius de Cyzique.] (*Voyez* GELASSE de Cyzique.) — Il ne faut pas confondre ce Macédonius avec un autre patriarche de Constantinople, qui défendit avec zèle le concile de Chalcédoine contre l'empereur Anastase, et mourut en 516. Son nom fut mis dans les diptyques. Il avait été partisan de l'*Hénotique* de Zénon, mais il rétracta son erreur. *

MACER (Æmilius, poète latin, natif de Vérone, composa un *Poème sur les serpents, les plantes et les oiseaux*, et un autre *sur la ruine de Troie*, pour servir de supplément à l'Iliade d'Homère. Mais ces deux poèmes sont perdus; celui des plantes, que nous avons sous le nom de *Macer*, est d'un auteur plus récent, puisqu'on y cite Pline, et son auteur est aussi mauvais botaniste que plat versificateur. L'édition la plus estimée est celle de Naples, 1477, in-fol. Il y en a une traduction française par Guillaume Guéroult, Rouen, 1588. Macer florissait sous Auguste.

MACER (Lucius-Clodius), propréteur d'Afrique sous le règne de Néron, se fit déclarer empereur l'an 68 de J.-C. dans la partie qu'il commandait. Ayant levé de nouvelles troupes, il les joignit à celles qui étaient sous ses ordres, et s'en servit pour conserver le titre qu'il avait usurpé. Il fit plus; il se saisit de la flotte qui transportait le blé à Rome, et causa la famine dans cette capitale du monde. L'usurpateur avait plus de courage que de politique. Il irrita les Africains par des vexations et des cruautés, et se joua également de leur sang et de leurs biens. Ces peuples irrités eurent recours à Galba, qui venait d'être revêtu de la pourpre impé-

riale. Galba donna ordre d'arrêter les brigandages de cette bête féroce. Trebonius Garucianus, intendant d'Afrique, et le centurion Papirius, chargés des ordres du prince, firent périr Macer dans la même année qu'il avait pris le titre de *César*. Il avait été engagé à la révolte par une femme nommée Cornélia Crispinilia, intendante des débauches de Néron, laquelle était passée en Afrique, pour se venger des mécontentements que cet empereur lui avait donnés.

MACHABÉES, ce sont sept frères juifs qui souffrirent le martyre à Antioche, dans la persécution d'Antiochus Epiphanes, avec leur mère et le saint vieillard Eléazar, l'an 168 avant J.-C. Ce prince ayant fait arrêter ces généreux confesseurs, n'oublia rien pour les porter à manger de la chair de porc et à abandonner la foi de leurs pères. Les sept frères souffrirent, l'un après l'autre, avec une constance inébranlable; on leur coupa la langue, les pieds et les mains, sans qu'ils marquassent la moindre faiblesse, au milieu des horribles tourments qu'on leur faisait endurer. La mère de ces martyrs, après avoir assisté au triomphe de ses enfants, fut couronnée à son tour, et mourut avec la constance qu'elle leur avait inspirée.

MACHABÉES (Les princes), ou Asmonéens. (*Voyez* Judas Machabée, Mathathias.) Nous avons sous le nom des *Machabées* quatre livres, dont les deux premiers sont canoniques, et les deux autres apocryphes. Le premier fut, à ce qu'on croit, composé sous Jean Hyrcan, le dernier de la race des Asmonéens, et contient l'histoire de 40 ans, depuis le règne d'Antiochus Epiphanes jusqu'à la mort du grand-prêtre Simon. Le second est l'abrégé d'un grand ouvrage qui avait été composé par un nommé *Jason*, et qui comprenait l'histoire des persécutions d'Epiphanes et d'Eupator contre les Juifs. L'un et l'autre sont remplis de grands traits d'histoire, et écrits avec beaucoup d'intérêt. La persécution et la mort d'Antiochus, le châtiment d'Héliodore envoyé pour dépouiller le temple, la conduite sage et courageuse du pontife Onias, le martyre d'Eléazar, celui des sept frères avec leur mère, les victoires incroyables de Judas Machabée, remportées avec une poignée de monde contre des armées immenses, etc., tous ces événements sont présentés avec beaucoup de force et de dignité. Les protestants ne reconnaissent pas la canonicité de ces deux livres. Ce qu'on y lit touchant la prière pour les morts (*voy.* Judas Machabée), et quelques autres considérations de cette nature, ont pu les engager à ne pas les recevoir. Le troisième livre contient l'histoire de la persécution que Ptolémée Philopator, roi d'Égypte, fit aux Juifs de son royaume. Le dernier est une espèce de résumé des deux premiers livres, et contient ce qui s'est passé chez les Juifs dans un espace d'environ 200 ans. Quoique ces deux derniers livres ne soient pas canoniques, ils jouissent d'une considération distinguée, et tiennent une place honorable entre les histoires des nations; on peut les consulter avec confiance, touchant les faits qu'ils contiennent.

MACHAON, célèbre médecin, fils d'Esculape et frère de Poda-

lire, accompagna les Grecs au siége de Troie, et y fut tué par Euripile, suivant Q. Calaber.

MACHAULT (Jean de), jésuite, né à Paris en 1561, professa la rhétorique dans sa société, devint recteur du collége des jésuites à Rouen, puis de celui de Clermont à Paris, et mourut en 1619, à 58 ans. On a de lui des *Notes* en latin contre l'*Histoire* du président de Thou, sous le nom supposé de *Gallus*, c'est-à-dire *le Coq*, qui était le nom de sa mère. Ce livre est intitulé : *Jo. Galli Jur. Cons. Notationes in Historiam Thuani*, Ingolstadt, 1614, in-4°. La critique est trop violente et quelquefois peu fondée ; mais il y a des choses raisonnables qui auraient pu être dites d'une autre façon.

MACHAULT (Jean-Baptiste de), autre jésuite né à Paris en 1591, et mort à Pontoise le 22 mai 1640, après avoir été recteur des colléges de Nevers et de Rouen, a composé *Gesta a societate Jesu in regno sinensi, æthiopico et tibetano*, et quelques ouvrages curieux et édifiants. [Il a traduit de l'italien en français l'*Histoire de ce qui s'est passé aux royaumes de la Chine et du Japon*, Paris, 1627.]

MACHAULT (Jacques de), aussi jésuite, né à Paris en 1600, fut recteur à Alençon, à Orléans et à Caen, et mourut à Paris en 1680. On a de lui : 1° *De missionibus Paraguariæ et aliis in America meridionali* ; 2° *De rebus Japonicis* ; 3° *De provinciis goana, malabarica et aliis* ; 4° *De regno cochinchinensi* ; 5° *De missione religiosorum societatis Jesu in Perside* ; 6° *De regno madurensi, tangorensi*, etc. Ces ouvrages, bien écrits, offrent des détails intéressants, non-seulement pour ceux qui ont à cœur la propagation de la foi, la conversion des infidèles, la civilisation des barbares, mais encore pour ceux qui recherchent des notions historiques et géographiques, touchant diverses régions du globe. Mais depuis que l'on a fait paraître le recueil intitulé, *Lettres édifiantes et curieuses*, J. de Machault est presque tombé dans l'oubli.

MACHET (Gérard), né à Blois en 1380, d'une famille ancienne, fut successivement principal du collége de Navarre, conseiller-d'état et confesseur de Charles VIII, enfin évêque de Castres. Il parut avec éclat au concile de Paris, tenu contre les erreurs de Jean Petit, et harangua, à la tête de l'université, l'empereur Sigismond. Il a fondé plusieurs hôpitaux et couvents, et gouverna saintement son diocèse. Il mourut à Tours en 1448. On a de lui quelques *Lettres* manuscrites. Il fut l'un des commissaires nommés par la cour pour revoir le procès de la Pucelle d'Orléans, et se déclara en faveur de cette héroïne.

MACHIAVEL (Nicolas), fameux politique, naquit à Florence le 3 mai 1469, d'une famille noble et patricienne. Après s'être amusé à faire des comédies, il se mit à ourdir des complots, qui pouvaient fournir des sujets tragiques. Son caractère inquiet et remuant le rendait propre à ces sortes d'entreprises. Il entra dans la conjuration de Soderini contre les Médicis : on le mit à la question ; il n'avoua rien, mais on ne cessa pas de le croire coupable. Les éloges qu'il prodiguait à Brutus et à Cassius le firent soupçonner d'avoir trempé dans une autre conspiration

contre Jules de Médicis, depuis pape sous le nom de Clément VII; mais, comme ces soupçons étaient destitués de preuves positives et convaincantes, il se tira encore d'affaire, et fut nommé secrétaire et historiographe de la ville de Florence. Ces deux emplois ne purent le tirer de l'indigence; et il mourut misérablement en 1527, d'un remède pris à contre-temps. C'était un de ces hommes qui parlent et se moquent de tout. Il avait certainement du talent, mais encore plus d'orgueil. Il exerçait sa censure sur les grandes et les petites choses; il ne voulait rien devoir à la religion, et la proscrivait même. On a de lui plusieurs ouvrages en vers et en prose. Ceux du premier genre doivent être regardés pour la plupart comme les fruits empoisonnés d'une jeunesse déréglée. Les principaux sont: 1° *l'Ane d'or*, à l'imitation de Lucien et d'Apulée; 2° *Belphegor*, imité par La Fontaine; 3° quelques petits *Poèmes*. Ses productions en prose sont: 1° deux *Comédies*, dont l'une, intitulée *la Mandragore*, a été librement traduite par J.-B. Rousseau, dans sa jeunesse, et imprimée à Londres en 1723, dans le supplément de ses œuvres; 2° des *Discours* sur la première Décade de Tite-Live. Il y développe la politique du gouvernement populaire, et s'y montre zélé partisan de ce qu'il appelle la *liberté*. 3° Son traité *du Prince*, qu'il composa dans sa vieillesse, pour servir de suite à l'ouvrage précédent. C'est un des livres les plus pernicieux qui se soient répandus dans le monde. C'est le bréviaire des ambitieux, des fourbes et des scélérats. Machiavel professe le crime dans ce livre abominable, et y donne des leçons d'assassinat et d'empoisonnement. En vain Amelot de la Houssaye, traducteur de cet ouvrage, a voulu le justifier, il n'a persuadé personne; ce qui n'a pas empêché les compilateurs du *Dictionnaire universel*, ou *Bibliothèque de l'homme d'état et du citoyen*, 1777, de répéter cette apologie. Frédéric II, roi de Prusse, a donné, dans son *Anti-Machiavel*, in-8°, un antidote contre le poison de l'auteur italien. Sa réfutation est beaucoup mieux faite et mieux écrite que l'ouvrage réfuté; on ne peut pas à la vérité acquiescer à tout ce que l'illustre critique avance dans son ouvrage, il y a même des passages très répréhensibles, mais ses raisonnements contre Machiavel sont souvent victorieux. Il est à regretter que *l'Anti-Machiavel* ne soit pas aussi répandu que l'ouvrage qu'il réfute. Malheureusement la politique de l'auteur réfuté était celle du monarque réfutant. 4° L'*Histoire de Florence*, depuis 1205 jusqu'en 1494. L'édition des Juntes, 1632, in-4°, à Florence, est fort rare. Le commencement de cette histoire est un tableau très bien peint de l'origine des différentes souverainetés qui s'étaient élevées autrefois en Italie. L'historien y traite trop favorablement sa patrie, et avec trop peu de ménagement les étrangers. Il prodigue les réflexions, et ces réflexions, tiennent plutôt du style d'un déclamateur que de celui d'un sage politique. 4° La *Vie de Castrucio Castracani*, traduit en français par Guillot et par Dreux du Radier. Elle est assez estimée par les politiques judicieux, et ne

n'est guère plus par les gens de goût ; c'est un roman plutôt qu'une histoire, et un roman mal écrit. 6° Un *Traité de l'art militaire*, dans lequel il a très mal travesti Végèce; 7° un *Traité des émigrations des peuples septentrionaux*. Jérôme Turlerus a traduit en latin ce Traité, avec la *Vie* de Castrucio et l'Histoire de Florence, Strasbourg, 1610, in-8°. Tous ces différents ouvrages sont en italien. Ils ont été recueillis en 2 vol. in-4°, eu 1550, sans nom de ville. On en a fait diverses éditions. Ils ont été traduits en français par Tilard, calviniste réfugié, 1723, en 6 vol. in-12. On en a donné une autre édition, augmentée de l'Anti-Machiavel du roi de Prusse, à La Haye, 1743, 6 vol. in-12. Mais l'édition la plus ample et la plus estimée de ses œuvres, est celle celle de 1813, *Italia* (Florence, Piatti), 8 vol. in-8°. On a publié, récemment, *Machiavel commenté par Buonaparte*, Paris, 1816, in-8°, attribué à M. Aimé Guillon. [Les dangereux ouvrages de Machiavel, surtout son *Traité du Prince*, et ses œuvres historiques ont été traduits dans presque toutes les langues. Dernièrement M. Michaud a donné une nouvelle *Traduction* de Machiavel, mais cet auteur est très difficile à traduire; à moins que, pour éviter des erreurs toujours répétées, on ne sache avec une égale perfection les langues italienne et française. Il faut néanmoins convenir que pour comprendre l'esprit de Machiavel, il faut se transporter au temps où il vivait, et où l'on ne pouvait gouverner au milieu des guerres civiles, que par la force ou par la ruse, qui par malheur est souvent la *politique* de tous les cabinets.]

MACKENSIE (George), savant écossais, né à Dundée en 1636, fut avocat et conseiller privé du roi Charles II. On lui ôta et on lui rendit ces charges sous Jacques II ; mais il les abandonna en 1689, et mourut à Londres le 8 mai 1691. Il s'occupa toute sa vie de la philosophie et des lois, et écrivit des ouvrages relatifs à ces matières ; tels sont : 1° *Le Vertueux, ou le Stoïque*, in-8°; traité de morale, dans lequel l'auteur s'est peint lui-même; 2° *Paradoxe moral, qu'il est plus aisé d'être vertueux que vicieux*, in-8°; 3° *De humanæ mentis imbecillitate*, Utrecht, 1690, in-8°; 4° *Lois et coutumes d'Écosse*, vol. in-fol., qui renferme beaucoup de recherches. Les œuvres complètes de Mackensie ont été imprimées à Édimbourg en 1716, 2 vol. in-fol. On trouve des détails sur cet auteur dans les *Mémoires* du P. Nicéron. — Il faut le distinguer de George MACKENSIE, médecin d'Édimbourg, qui a donné en 1708 et 1711, 2 vol. de *Vies des écrivains écossais*, et une *Histoire de la santé*, 1 vol.

MACKI (Jean), fameux intrigant, d'une famille noble d'Angleterre, joua un rôle dans les guerres qui suivirent la révolution qui chassa Jacques II du trône. Lorsque ce monarque se réfugia en France, Macki le suivit à Paris et à Saint-Germain, épiant toutes ses démarches, dont il informait la cour de Londres. Ce fut lui qui donna les premiers avis de la descente que le roi détrôné devait faire en Angleterre, et qui fut cause par là de la défaite des Français à la bataille de la Hogue en 1692. Ce service et d'autres du même genre, dont un honnête homme ne voudrait pas charger son h-

toire, lui valurent une inspection sur les côtes. En 1706, il fit manquer de la même manière la fameuse entreprise du roi Jacques sur l'Écosse. Cet aventurier mourut à Rotterdam en 1726, avec la réputation d'un génie actif, mais inquiet et turbulent. On a de lui : 1° *Tableau de la cour de Saint-Germain*, 1691, en anglais, in-12, dont on vendit en Angleterre jusqu'à 30,000 exemplaires. Le roi Jacques II y est traité avec une indécence que les guerres et les haines les plus vives ne sauraient jamais autoriser. 2° *Mémoires de la cour d'Angleterre sous Guillaume III et Anne*, traduits en français, à La Haye en 1733, in-12. Ils offrent plusieurs anecdotes curieuses, quelques faits intéressants; mais l'auteur a trop flatté dans plusieurs endroits, et trop satirisé dans d'autres.

† MACKNIGHT (Jacques), ministre presbytérien, né en 1721 à Jrwin, dans l'Écosse méridionale, exerça les fonctions pastorales dans divers lieux de sa patrie, et finalement à Édimbourg. Il était savant et habile helléniste. Il est auteur de plusieurs ouvrages, dont les principaux sont: 1° *Harmonie des Evangiles*; 2° une *Traduction* des Épîtres apostoliques, d'après le texte grec original. Il en donna en 1795 une nouvelle édition, avec un *Commentaire* et des *Notes*; 3° un Traité intitulé: *De la vérité de l'Histoire de l'Evangile*. Macknight mourut en janvier 1800.

MACLAURIN (Colin), célèbre mathématicien, né à Kilmoddan, d'une famille noble d'Angleterre, mort en 1745 dans sa 49e année, montra dès l'âge de douze ans un goût décidé pour les mathématiques. Ayant trouvé les éléments d'Euclide chez un de ses amis, il en comprit en peu de jours les six premiers livres. Il n'avait encore que 16 ans lorsqu'il imagina les principes d'une *Géométrie organique*, c'est-à-dire d'une géométrie qui a pour objet la description des courbes par un mouvement continu. On a de lui : 1° un *Traité d'algèbre*, 2° une *Exposition de la philosophie newtonienne*, traduite par la Virotte, Paris, 1749, in-4°, écrite avec trop de confiance et peu d'égards pour des savants qui en méritaient; des idées systématiques y sont mêlées avec les découvertes; accoutumé à démontrer géométriquement, l'auteur ne savait pas douter avec prudence. Il y a des décisions et des censures tranchantes et dures dans des matières où les savants les plus profonds auraient au moins mis de la réserve : c'est ce qui a fait traiter l'auteur de *jeune homme*, par ceux qui, ayant plus de droit de prendre ce ton-là, étaient bien loin de l'employer; 3° un *Traité des fluxions*, traduit par le P. Pezenas, Paris, 1749, 2 vol. in-4°.

MACLOT (Edmond), chanoine prémontré, mort dans son abbaye de Létange en 1711, à 74 ans, est auteur d'une *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament*, en 2 vol. in-12, dans laquelle il a mêlé quantité d'observations et de remarques théologiques, morales et historiques. Cet auteur avait beaucoup lu, mais il manque quelquefois de discernement. Le religieux était plus estimable en lui que l'écrivain; ceux qui l'ont connu ont loué également sa piété, sa modestie et sa politesse.

MACLOU. *Voyez* MALO.

MAÇON. *Voyez* MASSON.

MAÇON (Antoine Le), trésorier de l'extraordinaire des guerres, était attaché à la reine Marguerite de Navarre, sœur de François Ier. Ce fut à sa sollicitation qu'il traduisit le *Décameron* de Boccace, Paris, 1545, in-fol., et souvent depuis in-8°; les dernières éditions sont corrigées, ainsi que les italiennes. C'est lui qui a pris soin de l'édition des *OEuvres* de Jean Le Maire, in-fol., et de *celles* de Clément Marot. Il est encore auteur des *Amours de Phydie et de Gélasine*, Lyon, 1550, in-8°. Si on en juge par le choix des sujets sur lesquels il a travaillé, il avait peu de goût et de talent pour les choses sages et utiles.

† MACPHERSON (Jacques), littérateur, naquit vers la fin de 1738, en Ecosse, d'une famille ancienne, mais peu favorisée du côté de la fortune. Elevé dans les écoles du district de Badenoch et ensuite au collége royal d'Aberdeen, il s'y montra moins studieux que spirituel, et s'annonça par plusieurs petites pièces de poésie. Dès l'âge de 20 ans il publia un poème assez considérable, intitulé *le Montagnard*, mais qui ne fit pas espérer beaucoup de son talent; et il serait peut-être resté inconnu au monde littéraire, sans la découverte qu'il fit des poésies d'*Ossian* et sans la traduction qu'il en donna. Ces poésies eurent un succès prodigieux; la lyre d'Ossian retentit dans toute l'Europe, et un grand nombre de savants en firent un éloge pompeux. Mais au moment où l'on admirait les chants mélancoliques des anciens bardes écossais, des critiques s'élevèrent et accusèrent Macpherson d'avoir publié ses propres ouvrages dans la traduction des poésies d'Ossian. Le docteur Johnson alla même plus loin, il fit un voyage aux Hébrides, dans le but de faire des recherches à ce sujet, et publia à son retour, que loin de croire à l'existence d'anciens manuscrits qui eussent servi de base au travail de Macpherson, il le soupçonnait d'avoir fait traduire ses propres compositions en ancien langage, afin de mieux en imposer à la crédulité du lecteur. L'autorité d'un homme aussi savant que Johnson est sans doute importante, mais on trouve des noms aussi remarquables parmi ceux qui eurent une opinion toute différente, tels que le docteur Blair, le poète Gray et Cesarotti, qui s'est immortalisé par la belle traduction qu'il a faite en italien de ces poésies. D'ailleurs elles présentent des images, des pensées, une teinte sauvage et mélancolique, un ciel poétique qui n'appartient à aucun genre de poésie soit ancien, soit moderne. Certes, si Macpherson en eût été réellement l'auteur, il n'aurait pas craint de se faire connaître pour tel, lorsqu'il vit ces poésies célébrées par tous les savants, et même placées, par quelques-uns d'entre eux, au-dessus des sublimes conceptions d'Homère: enfin il ne se serait pas contenté de se faire passer modestement pour le simple interprète du barde écossais. On peut ajouter à ces raisons le témoignage de M. Cameron, évêque catholique d'Edimbourg, qui a affirmé avoir vu dans la bibliothèque du collége écossais de Douai, un manuscrit de ces poésies *antérieurement* à la traduction publiée par Macpherson. Ce fait jette

une vive lumière dans ce singulier procès, et, après laquelle, on ne peut trop révoquer en doute l'existence du fils de Fingal. Comme les poésies d'Ossian se rattachent au nom de Macpherson, nous allons citer les traductions qui en ont été faites en français, 1° par Letourneur, Paris, 1777, 2 vol. in-8°; ou in-4° ibid., 1799; ibidem, édition augmentée et précédée d'une notice sur l'authenticité des poèmes d'Ossian, par Ginguené, 1810, 2 vol. in-8°; 2° M. Baour-Lormian en a publié une imitation en vers français, Paris, 1801; 4e édition, 1818, in-18. Les autres ouvrages de Macpherson sont : 1° une *Traduction* de l'Iliade; elle n'est pas estimée, et c'est avec raison; 2° *Histoire de la Grande-Bretagne, depuis la restauration jusqu'à l'avénement de la maison de Hanovre*, Londres, 1776, 2 vol. in-4°; 3° des *Poésies fugitives*, etc. Macpherson fut nommé, en 1780, député de Camelford; mais il garda pendant tout le temps qu'il siéga à la chambre des communes, un silence qui surprit généralement. Il mourut dans son pays natal, le 17 février 1796, dans les sentiments d'une grande piété; son corps fut transporté à Londres et inhumé dans l'église de Westminster.

MACQUART (Henri-Jacques), médecin de la faculté de Paris, et censeur royal, naquit à Reims en 1726. Après avoir fait de bonnes études dans sa patrie, il vint à Paris, et obtint par son mérite la place de médecin de la Charité. Il la remplit avec l'exactitude d'un homme sensible aux maux de l'humanité, et instruit de leurs causes et de leurs remèdes. Il rendit à la médecine un service important, en rédigeant en notre langue la collection des *Thèses médico-chirurgicales*, que M. Haller, l'Esculape et l'Apollon de la Suisse, avait publiées en latin en 5 vol. in-4°. Ce recueil ne forme que 5 vol. in-12, en français. Il parut en 1757, et fut accueilli comme le mérite tout ouvrage où l'on sait être laconique sans être obscur. Les articles qu'on a de Macquart dans le *Journal des savants* donnent aussi une idée avantageuse de ses talents. Il mourut le 13 avril 1768.

MACQUER (Philippe), avocat au parlement de Paris, sa patrie, naquit en 1720 d'une famille originaire d'Écosse, qui avait sacrifié sa fortune pour rester attaché aux Stuart et à la foi catholique. La faiblesse de sa poitrine ne lui permettant pas de se consacrer aux exercices pénibles de la plaidoirie, il se voua à la littérature. Ses ouvrages sont : 1° l'*Abrégé chronologique de l'histoire ecclésiastique*, en 2 vol. in-8°, composé dans le goût de celui de l'Histoire de France du président Hénault, mais écrit plus sèchement et avec moins de finesse. Les dernières éditions ont été entièrement défigurées par les partisans des erreurs de Jansénius. Un troisième tome, ajouté par l'abbé Dinouart, est l'ouvrage du fanatisme le plus complet. L'abbé Rauscher, ex-jésuite, a donné une édition allemande des ouvrages de Macquer, avec une suite, Vienne, 1788, 4 vol. in-8°. (*Voy.* MARCEL Guillaume.) 2° Les *Annales romaines*, 1756, in-8° : autre abrégé chronologique, mieux nourri que le précédent. L'auteur a profité de ce que Saint-Evremont, Saint-Réal, le pré-

sident de Montesquieu, l'abbé de Mably, ont écrit sur les Romains. 3° *Abrégé chronologique de l'histoire d'Espagne et de Portugal*, 1759, 1765, 2 vol. in-8°; livre commencé par le président Hénault, et qui est le meilleur des ouvrages de Macquer. Il mourut le 27 janvier 1770. C'était un homme laborieux; son esprit, avide de connaissances en tout genre, n'avait négligé aucune de celles qu'il croyait pouvoir lui être utiles. Comme il touchait à l'époque où la philosophie devait produire, dans les notions historiques, une confusion générale, ses écrits se ressentent, quoique assez faiblement, de cette circonstance du temps. Il eut part au *Dictionnaire des arts et métiers*, en 2 vol. in-8°, et à la traduction du *Syphilis* de Fracastor, donnée par M. Lacombe. [Bret a publié l'éloge de Macquer dans le *Nécrologe des hommes célèbres de France*, tome 6, page 197.]

MACQUER (Pierre-Joseph), habile chimiste, né à Paris le 9 octobre 1718, s'appliqua avec succès à la médecine, et surtout à la chimie; ses talents lui procurèrent la chaire de pharmacie, et ensuite celle de professeur de chimie au jardin du roi à Paris. Il fut membre de l'académie des sciences, censeur royal, et mourut en 1784. On a de lui: 1° *Eléments de chimie théorique*, Paris, 1749, 1753, in-12. Ils ont été traduits en anglais et en allemand. 2° *Eléments de chimie pratique*, 1751, 2 vol. in-12; ces deux ouvrages ensemble, 1756, 3 vol. in-12; 3° *Plan d'un cours de chimie expérimentale et raisonnée*, 1757, in-12, composé en société avec Baumé; 4° *Formulæ medicamentorum magistralium*, 1763; 5° l'*Art de la teinture en soie*, 1763; 6° *Dictionnaire de chimie, contenant la théorie et la pratique de cet art*, 4 vol. in-8°, 1780; il est traduit en allemand, avec des notes : malgré plusieurs inexactitudes, quelques contradictions et des expériences mal vues, on le regarde comme un très bon ouvrage, d'une grande utilité aux médecins, et à ceux qui s'appliquent à la physique pratique. Macquer a beaucoup contribué à rendre utile un art qui autrefois n'était que celui de ruiner la santé par des remèdes exotiques, ou de se réduire à la mendicité en cherchant à faire de l'or. [Ce ne fut qu'après lui que Cadet et Mitouart constatèrent la volatilisation et la combustion du diamant; il est un des premiers chimistes qui aient examiné la *plature*, et qui ait fait d'utiles expériences sur les divers *sels* et autres substances.]

MACRIEN (Titus Fulvius Julius Macrianus Augustus), l'un des trente tyrans, né en Egypte, d'une famille obscure, s'éleva du dernier grade de la milice aux premiers emplois. S'étant distingué en Italie, dans les Gaules, dans la Thrace, l'Afrique, l'Illyrie et la Dalmatie, il accompagna Valérien dans sa guerre contre les Perses en 258; mais ce prince ayant été fait prisonnier, il se fit donner la pourpre impériale. Macrien était alors très avancé en âge et estropié d'une jambe. Il distribua une partie de ses richesses aux légions, et les engagea par ses largesses à donner le titre d'*Auguste* à ses deux fils, Macrien et Quiétus. Baliste, préfet du prétoire, ayant secondé son usurpation, il le déclara son premier

général, et combattit avec lui les Perses. La victoire suivit ses pas, et il se maintint avec gloire dans l'Orient pendant une année. Il passa ensuite en Occident pour détrôner Gallien; mais il rencontra en Illyrie Domitien, général de cet empereur, qui lui livra bataille et le vainquit. Macrien se croyant trahi, conjura les soldats qui l'environnaient de lui ôter la vie ainsi qu'à son fils Macrien : ce qui fut exécuté sur-le-champ, vers le 8 mars de l'an 262. [Trébellius Pollion a écrit leur vie et celle de Quiétus dans son *Histoire des trente tyrans*. C'est un morceau précieux, mais beaucoup trop succinct.] Macrien était un général habile, mais cruel. Ce fut lui qui inspira à Valérien l'idée de persécuter les chrétiens, lesquels eurent beaucoup à souffrir pendant trois ans. Ses deux fils se distinguèrent par leur habileté dans les évolutions militaires, et par leur bravoure dans les dangers.

MACRIN (Marcus Opilius Severus Macrinus), né à Alger dans l'obscurité, l'an 164 de J.-C. D'abord gladiateur, chasseur de bêtes sauvages, notaire, intendant, avocat du fisc, enfin préfet du prétoire, fut élu empereur en 217, après Caracalla, qu'il avait fait assassiner. Il montra d'abord un caractère doux et complaisant; son amour pour la justice, joint à une taille avantageuse et à une physionomie agréable, lui concilièrent d'abord l'amitié du peuple. Ses premiers soins furent d'abolir les impôts. Il accorda au sénat la permission de punir tous les délateurs apostés par le dernier empereur. Les gens de marque qui se trouvèrent coupables de ce crime, furent exilés, et les esclaves mis en croix. Macrin ne soutint pas l'idée que donnèrent de lui de si heureux commencements. Artaban, roi des Parthes, lui ayant déclaré la guerre, il eut la bassesse d'acheter très chèrement une paix ignominieuse. Uniquement occupé de ses plaisirs, il négligea les affaires de l'empire, et traita avec la dernière sévérité les soldats de qui il le tenait. Il ne pensait pas qu'ils pouvaient le lui ôter aussi facilement qu'ils le lui avaient donné. Ils proclamèrent empereur Héliogabale, en 218, à Emèse. Macrin crut appaiser la révolte, en envoyant contre les rebelles Julien, préfet du prétoire; mais ce général fut battu et mis à mort. Un des conjurés eut la hardiesse de porter sa tête à Macrin, dans un paquet cacheté avec le cachet de Julien, lui disant que c'était celle d'Héliogabale. Il se sauva pendant qu'on ouvrait le paquet. Macrin, abandonné par ses sujets et par ses troupes, prit le parti de fuir déguisé; mais il fut atteint à Archélaïde, dans la Cappadoce, par quelques soldats, qui lui coupèrent la tête et la portèrent au nouvel empereur. L'infortuné Diaduménien, son fils, subit le même sort. Macrin ne régna qu'un an 2 mois et 3 jours, et périt par le même crime qui l'avait élevé à l'empire. [Lorsque Macrin était préfet du prétoire, un devin prédit qu'il serait empereur. Arrêté, et interrogé par un juge, celui-ci envoya le procès-verbal à Caracalla, qui, sans lire les dépêches, les remit à Macrin. Le préteur se voyant compromis, excita une révolte, et gagna Martial, capitaine des gardes, qui assassina Caracalla en 217. Julia

Domna, mère de Caracalla voulut tenter une émeute qui fut découverte; et elle fut exilée à Antioche. Cependant Julia Moesa, sa sœur, élevait à Emèse son petit-fils Bassianus (depuis Héliogabale); et très jeune encore il devint grand-prêtre du soleil. Moesa, à l'aide de ses richesses, lui fit de nombreux partisans qui formant bientôt une armée, vainquirent Macrin, qui fut tué en Cappadoce.]

MACRIN (Jean), poète latin, disciple de Le Fèvre d'Etaples, et précepteur de Claude de Savoie, comte de Tende, et d'Honoré son frère, naquit à Loudun, et y mourut en 1557, dans un âge avancé. Son véritable nom était *Salomon*. Il fut surnommé *Macrinus* à cause de sa maigreur, et l'*Horace français*, par rapport à son talent pour la poésie. Il a surtout réussi dans le genre lyrique. Il réveilla le goût pour la poésie latine. Il a fait des *Hymnes*, un *Poème* estimé sur *Gelonis*, ou plutôt *Gillone Boursault* sa femme; un recueil intitulé *Neniaes*. Ces différents ouvrages parurent depuis 1522 jusqu'en 1550, en plusieurs vol. in-8°. Varillas rapporte que Macrin ayant été menacé par le roi, qui le soupçonnait d'être infecté des nouvelles erreurs, en fut si effrayé, que de désespoir il se précipita dans un puits; mais ce fait n'est pas appuyé sur des preuves qui doivent le faire regarder comme incontestable.

MACRINE (Sainte), sœur de saint Basile et de saint Grégoire de Nysse, après la mort de son père et l'établissement de ses frères et sœurs, se retira dans un monastère, qu'elle et sa mère fondèrent dans le Pont, près du fleuve d'Iris. Elle y mourut saintement en 379. Saint Grégoire son frère a écrit sa *Vie*. On la trouve avec celles des pères du désert.

MACROBE (Aurélius), philosophe platonicien. Il était un des chambellans ou grands-maîtres de la garde-robe de l'empereur Théodose, l'an 422 de J.-C. Les citoyens de Parme assurent qu'il était de leur ville; mais il dit qu'il n'était pas né dans un pays où l'on parlât latin : ce qui ne s'accorde guère avec les prétentions des Parmesans. On a de lui : 1° *Les Saturnales*, qui sont un mélange curieux de critique et d'antiquités. Ce recueil est précieux par plusieurs singularités agréables, et par des observations utiles sur Homère et sur Virgile. L'auteur y fait une mention expresse des enfants massacrés par le cruel Hérode; et on voit par son récit qu'il en parle d'après les païens et non d'après l'Evangile; son livre n'est d'ailleurs, quant à la partie historique, qu'un recueil d'anecdotes profanes prises dans les anciens auteurs. (*Voy.* INNOCENTS et HÉRODE.) 2° Un *Commentaire* sur le traité de Cicéron intitulé *Le Songe de Scipion*. La meilleure édition de Macrobe est celle de Leyde, 1670, in-8°, avec les remarques des commentateurs, connus sous le nom de *Variorum*. On estime aussi celle de Londres, 1694, in-8°. Celle de Venise, 1472, in-fol., est d'une rareté extrême. [Voyez la *Dissertation historique, littéraire et bibliographique sur la vie et les ouvrages de Macrobe*, par Alphonse Mahul, Paris, 1817, in-8°.]

MACRON (Nævius Sertorius), favori de l'empereur Tibère, l'instrument de la perte de Sé-

jau, lui succéda dans la charge de capitaine des gardes. Il ne se servit de son crédit que pour immoler à son ressentiment et à la cruauté de son maître les plus grands hommes et les personnes les plus vertueuses de l'empire. Lorsque Tibère approcha de sa fin, Macron fit sa cour à Caligula, qu'il prévoyait devoir succéder à l'empire. Il se l'attacha par les charmes de sa femme Ennia, que ce prince aimait éperdument. Dans la suite, ayant appris d'un médecin que Tibère n'avait plus que deux jours à vivre, il engagea Caligula à prendre possession du gouvernement; mais voyant que Tibère commençait à se porter mieux, il le fit étouffer sous un tas de couvertures. Macron continua d'être en faveur auprès du nouvel empereur; mais son crédit ne fut pas de longue durée. Caligula l'obligea, lui et sa femme, de se donner la mort : ainsi le crime fut puni par le crime.

MACROPEDIUS (George), savant littérateur, né à Gemert, près de Crave, vers l'an 1475, entra dans l'ordre des hiéronymites, enseigna les belles-lettres avec une réputation brillante à Bois-le-Duc, à Liége, à Utrecht. Il fut très suivi; presque tous ceux qui se distinguèrent dans les belles-lettres en Hollande, vers la fin du XVIe siècle, étaient sortis de son école. Il possédait les langues savantes et les mathématiques; à ces connaissances il joignait une piété exemplaire et une grande pureté de mœurs. Il mourut à Bois-le-Duc en 1558. On a de lui : 1° *Computus ecclesiasticus*, Bâle, 1591; 2° *Calendarium chirometricum*, Bâle, 1553; 3° des *Notes* sur l'office divin, pour en faciliter l'intelligence, Bois-le-Duc, 1599, in-4°; 4° *Grammaire grecque et latine*, plusieurs autres ouvrages classiques, et un grand nombre de pièces dramatiques en vers. Son vrai nom est LANGVELDT, qu'il a grécisé par les mots μακρος, *longus*, et πεδιον, *campus* : c'était l'usage de son siècle.

MADELAINE (Sainte Marie), ainsi nommée du bourg de Magdala, situé dans la Galilée, près la mer de Tibériade, fut guérie par Jésus, qui chassa sept démons de son corps. Elle s'attacha à lui, le suivit au Calvaire, et après que son corps eût été déposé dans le tombeau, elle retourna à Jérusalem préparer des parfums pour l'embaumer. Le surlendemain, elle alla de grand matin au sépulcre avec les autres femmes, et n'ayant point trouvé le corps, elle courut en porter la nouvelle aux apôtres, et revint au tombeau. S'étant tournée, elle vit Jésus debout; sans savoir que ce fût lui. Il lui demanda ce qu'elle cherchait. Madelaine, pensant que c'était un jardinier, lui répondit : « Si » vous l'avez enlevé, dites-moi » où vous l'avez mis, et je l'em» porterai. » Jésus lui dit : *Marie...* et aussitôt, le connaissant à sa voix, elle se jeta à ses pieds pour les lui baiser; mais Jésus lui défendit de le toucher, lui apprit qu'il resterait encore quelque temps sur la terre avant que d'aller à son Père, et lui ordonna d'aller annoncer cette nouvelle consolante à ses frères. On ne sait plus rien de certain de la vie de Madelaine. L'histoire de son voyage en Provence avec son frère Lazare et sa sœur Marthe n'est pas adoptée par la plupart

des critiques; les témoignages des anciens lui manquent. Il faut convenir néanmoins que si elle n'est point appuyée par des preuves positives, ce genre de preuve ne lui est pas contraire; si rien ne prouve que ce voyage est vrai, rien aussi ne prouve positivement et par voie de fait qu'il soit faux. On peut donc laisser subsister la tradition des Provençaux quelle qu'elle soit. Les savants auteurs des *Acta sanctorum*, après avoir amplement discuté la matière, conviennent que cette tradition n'a succombé jusqu'ici à aucun argument péremptoire. L'abbé Papon, dans son Voyage de Provence, paraît l'avoir traitée d'une manière trop leste. On a beaucoup disputé contre l'opinion commune qui fait de Marie Madelaine, la pécheresse dont parle saint Luc, chap. 7, et de Marie, sœur de Lazare, une seule et même personne. Le Fèvre d'Etaples, Josse Clicthone, et le docteur Launoy, ont attaqué cette opinion avec autant d'ardeur que s'il s'agissait d'une vérité fondamentale de la religion et de la morale; mais ils n'ont pas eu plus raison pour le fond de la question que pour la manière dont ils l'ont traitée. La tradition, le consentement des pères, l'office de l'Eglise, la persuasion générale du peuple chrétien, mais surtout le caractère d'amour qui se manifeste dans ces prétendues trois Maries d'une manière si intéressante et si uniforme, ne laissent aucun lieu de douter que les raffinements de la critique moderne n'aient ici manqué leur objet. On ne peut rien ajouter à la savante et lumineuse dissertation que les bollandistes ont publiée sur cette controverse, *Act. sanct.*, tom. 5, julii. Noël Alexandre (sect. 1, dissert. 17) défend aussi l'ancienne et commune opinion. Noël Beda et Bernard Lami, et l'illustre martyr Jean Fischer, l'avaient déjà soutenue, quoique avec un succès moins marqué.

MADELAINE DE PAZZI (Sainte), carmelite, né à Florence en 1566, de l'illustre famille de ce nom; entra très jeune dans le couvent de Saint-Fedrie de cette ville, où l'on conserve son corps dans une riche châsse. Elle mourut en 1607, fut béatifiée par Urbain VIII, en 1626, et canonisée par Alexandre VII, en 1669. Madelaine brilla par de grandes vertus, fut tourmentée par diverses tentations, et exerça sur elle-même beaucoup d'austérités. Sa *Vie* a été écrite en italien par Vincent Puccini, et traduite en français par Brochand, et en latin par Papebroch. On en trouve un abrégé dans la *Vie* des saints de Baillet, au mois de mai. Le P. Salvi, carme de Bologne, a recueilli les *OEuvres* spirituelles de sainte Madelaine de Pazzi, Venise, 1739. Il a donné les relations des miracles opérés par son intercession, Milan, 1724-28.

MADELENET (Gabriel), né à Saint-Martin-du-Pui, sur les confins de la Bourgogne, en 1587, mort à Auxerre, le 20 novembre 1661, fut avocat au parlement de Paris, et interprète latin du cardinal de Richelieu, qui lui donna une pension de 700 livres, et lui en obtint une de 1500 du roi. [Madelenet avait présenté à ce ministre une *Ode* sur la prise de La Rochelle. Après la mort de Richelieu, il

jouit également de la protection du cardinal Mazarin.] Il avait du talent pour la versification. Il a mieux réussi dans les vers latins que dans les français. Ce poète avait plus d'étude et d'art que de génie. Ses poésies latines sont travaillées et assez châtiées; ses *Odes* ont de la chaleur et de la véhémence; mais elles ne méritent pas d'être comparées à celles d'Horace, comme a fait Balzac, qui était un juge peu sûr en matière de goût. On remarque qu'il a autant respecté la pureté des mœurs que celle du style; il ne s'est même jamais permis rien de mordant ni de satirique. Ses *Poésies* parurent à Paris, en 1762, en un fort petit volume in-12. Elles ont été imprimées depuis, avec celles de Santel, chez Barbou, en 1755, in-12.

MADERNO (Carlo), né en 1556 à Bissonne, au diocèse de Côme, en Lombardie, était neveu du célèbre architecte Dominique Fontana. Sa première profession fut celle de stucateur. Étant venu à Rome, sous le pontificat de Sixte V, il s'adonna à l'architecture, et eut son oncle pour maître. Il s'acquit de la réputation dans cet art, et parvint à se faire nommer principal architecte de l'église de Saint-Pierre, dont il ne restait plus à faire que la partie antérieure de la croix grecque, qu'il devait former suivant le dessin de Bramante, de Peruzzi et Michel-Ange Buonarroti, avec la façade. Maderno, pour donner plus de grandeur à ce superbe temple, au lieu de terminer la croix grecque, imagina de la changer en croix latine : d'où sont résultés quelques défauts de proportion et de perspective, qui n'auraient point eu lieu s'il eût suivi le premier plan. C'est à la faiblesse de son ouvrage, que l'abbé May (*Temples anciens et modernes*, Paris, in-8°) attribue en partie l'ébranlement de la coupole de Saint-Pierre; mais M. Patte, continuateur du *Cours d'architecture* de M. Blondel, tome 6, page 24, fait voir que ce désordre vient uniquement de ce qu'au lieu de prolonger les contreforts jusqu'au-dessus de la retombée des arcs doubleaux de la voûte, comme on prétend que Michel-Ange l'avait proposé dans un de ses projets, Fontana, chargé de la construction de cette partie, les a placés environ 9 pieds au-dessous. M. Patte entre là-dessus dans un grand détail; ses réflexions paraissent naturelles et vraies. (*Voyez* Bernini.) On blâme aussi l'architecture de la façade, quoiqu'elle présente de grandes beautés. Il est à croire que Maderno fut jugé moins sévèrement par ses contemporains. Non-seulement il fut employé à Rome, plus qu'aucun autre architecte, mais on voulut avoir de ses dessins dans la plupart des grandes villes d'Italie, et même en France et en Espagne. Cet artiste mourut en 1629. [Il finit en outre le palais de Monte-Cavallo, ainsi que celui du prince Borghèse, à Ripelta, et bâtit plusieurs églises.]

MADERUS (Joachim-Jean), savant allemand, vivait encore en 1678. Son goût pour les recherches historiques lui fit fouiller beaucoup de bibliothèques. On lui doit : 1° des *Éditions* de divers ouvrages anciens, relatifs à l'histoire d'Allemagne; 2° *Scriptores lipsienses, wittembergenses et francofordienses*, 1660, in-4°; 3° *De bibliothecis*, joint au traité

de Lomeïer, Helmstadt, 1702 et 1705, 2 tomes in-4°.

MADRISI (François), né à Udine vers la fin du siècle dernier, mort en 1750, entra de bonne heure dans la congrégation oratorienne d'Italie, et se livra aux devoirs et aux études de son état. Nous devons à ses soins une bonne édition des OEuvres de saint Paulin d'Aquilée, imprimée à Venise, 1737, in-fol.

MAFFÉE, ou MAFFEO-VEGIO, poète latin, chanoine de Saint-Pierre, à Rome, né en 1406, à Lodi, dans le Milanais, mort en 1458, était dataire du pape Eugène IV. Il illustra sa plume par plusieurs ouvrages en latin écrits avec élégance. Les principaux sont : 1° un traité *De educatione liberorum*, Paris, 1511, in-4°, qui passe pour un des meilleurs livres que nous ayons en ce genre ; 2° six livres *De la persévérance de la religion*; 3° *Discours des quatre fins de l'homme*; 4° *Dialogue de la vérité exilée*; 5° plusieurs *Pièces de poésie*, Milan, 1497, in-fol., et 1589, in-12. Celle qui lui fit le plus de réputation, fut son 13e livre de l'*Énéide* : quoique l'idée d'être le continuateur d'un poète tel que Virgile fût aussi téméraire que ridicule, il réussit autant qu'on le peut dans un tel projet. On a encore de lui un *Poème sur les friponneries des paysans*. Ses poésies selon M. Landi, ont de la facilité, de l'harmonie et de l'invention.

MAFFÉE, ou MAFFEO (Bernardin), célèbre et savant cardinal, sous le pape Paul III, naquit à Rome en 1514, et mourut en 1553, à 40 ans. La mort, à cette époque, lui fut avantageuse : elle lui épargna la douleur de voir un de ses parents tuer, deux ans après, son frère, sa belle-sœur et ses neveux, du moins si l'on en croit de Thou. Les monuments de son goût pour les lettres, sont : des *Commentaires* sur les Épîtres de Cicéron, et un *Traité d'inscriptions et de médailles*.

MAFFÉE (Raphaël). *Voyez* VOLATERRAN.

MAFFÉE, ou MAFFEI (Jean-Pierre), célèbre jésuite, né à Bergame en 1535, enseigna la rhétorique à Gênes, avant que d'être de la compagnie de Jésus. Philippe II, roi d'Espagne, et Grégoire XIII, eurent pour lui une estime particulière. On a dit qu'il était tellement jaloux de la belle latinité, que, de peur de l'altérer, il demanda au pape la permission de dire son bréviaire en grec ; c'est une fable. Le cardinal Bentivoglio, ami de ce jésuite, fait entre lui et Strada le parallèle suivant : « Ils se » ressemblent dans la beauté » du style, dans la noblesse, » dans l'harmonie des paroles, » et dans la clarté des pensées : » mais le père Maffée l'emporte » par la pureté de la langue, et » Strada par l'élégance : l'un » écrit avec gravité, et l'autre » avec beaucoup d'esprit. » L'extérieur du père Maffée n'avait rien qui annonçât son mérite ; sa conversation même était sans agrément. Il était d'un tempérament délicat, et ne conservait sa santé que par un régime pénible. Il était prompt à s'enflammer ; mais il rentrait en lui-même, et demandait pardon à ceux que sa vivacité avait offensés ou scandalisés. Il donnait à la perfection de ses ouvrages plus de temps que d'autres à la composition des leurs. Quand on

lui paraissait surpris de cette lenteur, il répondait que les lecteurs ne s'informaient pas du temps qu'on avait mis à composer un ouvrage, mais des beautés qu'on y trouvait. Il mourut à Tivoli le 20 octobre 1603. On a de lui : 1° *De vita et moribus sancti Ignatii*, in-8°, Venise, 1685, et Bergame, 1747, 2 vol. in-4°. C'est un enfant qui peint son père; mais s'il a la tendresse et la naïveté de cet âge, il a les grâces et la vigueur des meilleurs écrivains latins. 2° *Historiarum indicarum libri* XVI (traduit de l'espagnol, du P. A. Costa), plusieurs fois réimprimés in-fol. et in-8°. Le style en est très pur et très élégant; les mémoires sur lesquels cet ouvrage a été composés sont les plus sûrs que l'auteur eût pu se procurer sur ces régions lointaines; on assure que c'est le travail de dix années. Le début en est magnifique et sublime; et en général les réflexions de l'auteur et sa manière de présenter les grands événements sont pleins de dignité et de force. L'abbé de Pure l'a assez mal traduit en français, Paris, 1665, in-4°. Elle va jusqu'en 1558. On y trouve à la fin la traduction des *Lettres* écrites des Indes par les missionnaires. Elles ont aussi paru séparément sous le titre de *Rerum a societate Jesu in Oriente gestarum volumen*, Cologne, 1574, in-8°. Cinq livres de ces lettres sont *De japonicis rebus*. Grégoire XIII chargea Maffei d'écrire l'*Histoire* de son pontificat. Cet ouvrage, qu'il laissa manuscrit, n'a été publié qu'en 1742, à Rome, en 2 vol. in-4°. On trouve la *Vie* de Maffei à la tête de ses OEuvres latines imprimées à Bergame, 1746, 2 vol. in-4°. [Le cardinal Henri de Portugal avait appelé Maffei à Lisbonne pour écrire l'*Histoire générale des Indes orientales*.]

MAFFÉE ou Maffei (François Scipion) littérateur célèbre, né à Vérone le 1er juin 1675, d'une famille illustre, fut associé fort jeune à l'académie des Arcades de Rome. A 27 ans, il soutint publiquement dans l'université de Vérone une thèse qui respirait la gaieté de la jeunesse et de la poésie, quoique en prose. Elle roulait toute sur *l'amour*, et contenait cent conclusions très décentes et sages, quoique dans une matière où il est aisé de s'oublier. Le marquis, passionné pour tous les genres de gloire, voulut goûter celle des armes. Il se trouva en 1704 à la bataille de Donawert, en qualité de volontaire. L'amour des lettres le rappela bientôt en Italie. Il eut alors à soutenir une autre espèce de guerre; il écrivit contre le duel, à l'occasion d'une querelle où son frère aîné était engagé. Il fit un livre plein de savantes recherches sur les usages des anciens, pour terminer les différends des particuliers. Il y fit voir aux duellistes que ce prétendu point d'honneur et le duel en lui-même sont opposés à la religion, au bon sens et aux intérêts de la vie civile. Le marquis Maffei s'attacha ensuite à réformer le théâtre de sa nation. Il composa sa *Mérope*, qui eut un succès brillant et soutenu; une comédie, sous le titre de *la Cérémonie*, fut aussi fort applaudie. Sa réputation était répandue dans toute l'Europe, quand il vint en France en 1732. Son séjour à Paris fut de plus de quatre années. On vit en lui un génie étendu, un esprit vif, fin, pénétrant, avide de découvertes,

et très propre à en faire; une humeur enjouée, un cœur naturellement bon, sincère, désintéressé, ouvert à l'amitié, plein de zèle pour la religion et fidèle à en remplir les devoirs. A peine voulut-on s'apercevoir qu'il se prévenait aisément de ses propres idées; qu'il était délicat sur le point d'honneur littéraire, rétif à la contradiction, trop absolu dans la dispute, et qu'il semblait vouloir faire régner ses opinions comme par droit de conquête. Le marquis Maffei passa de France en Angleterre; de là en Hollande, et ensuite à Vienne, où il reçut de l'empereur Charles VI des éloges plus flatteurs pour lui que les titres les plus honorables. De retour en Italie, il continua à s'occuper des sciences, et mourut le 11 février 1755, à l'âge de quatre-vingts ans. Les Véronais l'avaient chéri avec une espèce d'idolâtrie. Pendant sa dernière maladie, on fit des prières publiques, et le conseil lui décerna, après sa mort, des obsèques solennelles. On prononça dans la cathédrale de Vérone son oraison funèbre. On a beaucoup parlé de l'inscription : AU MARQUIS SCIPION MAFFEI VIVANT, mise au bas de son buste, qu'il trouva, à son retour à Vérone, placé à l'entrée d'une des salles de l'académie. Ce sont peut-être ces honneurs exagérés qui ont donné à ce savant estimable le ton décisif et les airs de suffisance qu'on lui a reprochés. Les principaux de ses ouvrages sont : 1° *Rime e prose*, Venise, 1719, in-4°; 2° *La Scienza cavalleresca*, Rome, 1710, in-4°. Ce livre, contre l'usage barbare des duels, est excellent. Il en a paru six éditions. La dernière a été commentée par le père Pali, membre de l'académie des Arcardes, sous le nom de *Tedalgo*. 3° La *Mérope*, tragédie. Il y en a eu plusieurs éditions. 4° *Traduttori italiani, ossia notizia dei volgarizzamenti d'antichi scrittori latini e greci*, Venise, 1720, in-8°; 5° *Teatro italiano, ossia scelta di tragedie per uso della scena*, en 3 vol. in-8°; 6° *Cassiodori complexiones in Epistolas et Acta apostolorum et Apocalypsim, ex vetustissimis membranis erutæ*, Florence, 1721, et Rotterdam, 1738; 7° *Istoria diplomatica, che serve d'introduzione all' arte critica in tal materia*, 1727, in-4°; 8° *Degli anfitheatri, e singolarmente del Veronese*, Vérone, 1728; 9° *Supplementum acaciarum, monumenta numquam edita continens*, Venise, 1728; 10° *Musæum veronense*, 1729, in-fol. : c'est un recueil d'inscriptions relatives à sa patrie; 11° *Verona illustrata*, in-fol., Vérone, 1732, et en 4 vol. in-8°. La république de Venise, à qui l'auteur dédia cet ouvrage, le décora d'un titre qui ne se donne qu'à la première noblesse, avec des revenus, des immunités et des priviléges. 12° *Il primo canto dell' Iliade d'Omero, tradotto in versi italiani*, Londres, 1737, en vers non rimés; 13° *La Religione dei gentili nel morire, ricavata da un bassorilievo antico che si conservà in Parigi*, Paris 1736, in-4°; 14° *Osservazioni letterarie che possono servire di continuazione al Giornale de' letterati d'Italia*; 15° on a encore de lui un ouvrage *sur la Grâce*. C'est une histoire théologique de la doctrine et des opinions qui ont eu cours dans les cinq premiers siècles de l'Eglise, au sujet de la grâce, du libre arbitre et de la prédestina-

tion : elle est en italien, et fut imprimée à Trente en 1742. Maffei y a joint quelques écrits théologiques qu'il avait aussi composés. 16° des *Editions* estimées de quelques pères. Son attachement aux vérités du christianisme était aussi vif que réfléchi. Il donnait quelquefois dans des opinions qui paraissaient neuves et singulières ; mais il ne les défendait qu'autant qu'il les croyait conformes à la saine doctrine. Une *Lettre au P. Ansaldi*, où il nie absolument l'existence actuelle de la magie, a été refutée par les savants Muratori et Tartarotti. Le celèbre marquis devait se borner à rejeter la multitude de fables qu'on débite en cette matière, sans attaquer la possibilité ou la réalité de la chose en elle-même. Il y a d'ailleurs de l'inconséquence dans son opinion, puisqu'il reconnaît que la magie a existé autrefois, qu'il y a encore aujourd'hui des possessions, etc. Il admet d'un côté ce qu'il rejette de l'autre. Les passages des pères qu'il allègue sont ou tronqués ou mal expliqués ; ceux où les mêmes pères établissent clairement la magie ne sont pas rapportés, etc. (*Voyez* Asmodée, Delrio, de Haen, Spé, etc.) En général, on reconnaît dans ses écrits une science plus étendue que profonde, plus variée que réfléchie, plus d'érudition que de logique, plus d'élocution que de pensées. Son style en prose manque parfois de précision et de nerf; il est pour l'ordinaire languissant et parasite. La marche de ses idées est quelquefois dénuée d'ordre, plus souvent de fermeté et de vigueur. Les *OEuvres* de Maffei ont été recueillies en 1790, à Venise, 28 vol. in-8°. La *Mérope* de Voltaire, qu'il dédia à Maffei, est calquée en partie, sur celle du poète italien. La *Mérope* du célèbre Alfieri ne ressemble à aucune des deux premières, et sous plusieurs rapports elle leur est supérieure en mérite. — Il ne faut pas le confondre avec Scipion Signello Maffei de Tortone, auteur d'une *Histoire de la ville de Mantoue*, en italien.

MAGALLIAN (Côme), jésuite portugais, dont on a des *Commentaires* sur Josué, sur les Juges, sur les Epîtres à Tite et à Timothée, et sur d'autres écrits, occupa une chaire de théologie à Coïmbre, où il mourut en 1624, dans sa 73e année.

MAGALOTTI (Laurent), né le 13 décembre 1637, à Rome, de parents originaires de Florence, fut employé dans plusieurs négociations importantes. Il alla dans divers cours de l'Europe, en qualité d'envoyé du grand-duc, qui l'honora de la charge de conseiller d'état, et mourut en 1711. Magalotti était très difficile sur ses écrits; rien ne pouvait contenter sa délicatesse scrupuleuse. On frappa à son honneur une médaille, dont le revers est un Apollon rayonnant, et la légende *Omnia lustrat*. On a de lui un grand nombre d'ouvrages. Les principaux sont : 1° le *Recueil des expériences* faites par l'académie *del Cimento*, dont il était secrétaire, Florence, 1667 et 1691, in-fol. ; 2° *Lettres familières contre les athées*, 1741, in-12; 3° des *Relations de la Chine*, etc.; 4° *Lettere scientifiche*, 1721, 2 vol. in-4°; 5° *Canzonette anacreontiche di Lindore Elateo*, 1723, in-8° ; 6° *Opere*, 1762,

in-8°. Salvino Salvini a donné sa *Vie* en latin.

MAGATUS (César), né en 1579 à Scandiano, fut fait docteur en médecine à Bologne l'an 1597, et professeur à Ferrare en 1613. Il s'attacha particulièrement à montrer les défauts de la méthode qui était alors en usage pour panser les plaies, et y substitua une pratique appuyée sur une expérience suivie et réfléchie. Il donna à ce sujet un bon traité intitulé : *De rara medicatione vulnerum*, Venise, 1616, in-fol.; Leipsick, 1733, 2 vol. in-4°. Sur la fin de ses jours, il se fit capucin, et mourut en 1659. — Son frère, Jean-Baptiste Magatus, se distingua aussi dans la médecine : on a de lui *Considerationes medicæ*, Bologne, 1637, in-4°.

MAGDALEN, prêtre anglais et chapelain de Richard II. Comme il ressemblait beaucoup au roi par les traits du visage et par la taille, quelques seigneurs révoltés le revêtirent en 1399 d'habits royaux après l'assassinat de Richard, et le firent reconnaître par un grand nombre d'Anglais, mais le nouveau roi Henri IV ayant pris quelques-uns des principaux du parti, le reste se dissipa. Magdalen, et un autre chapelain du roi, tâchèrent de se sauver en Ecosse; on les prit, et on les enferma dans la tour de Londres. Ils furent tous deux pendus et écartelés en 1400.

MAGDELENET. *Voyez* Madelenet.

MAGELLAN (Ferdinand), autrement *Fernando* de Magalhaens, célèbre navigateur et capitaine portugais, s'est immortalisé par ses découvertes. Il commença ses expéditions par la conquête de Malaca, faite en 1510, et dans laquelle il combattit sous le grand Albuquerque, appelé le *Mars portugais*. Il se distingua bientôt tant par sa bravoure que par son intelligence dans l'art de la navigation, et par une connaissance exacte des côtes des Indes orientales. A son retour en Portugal, il se crut en droit de demander une récompense au roi Emmanuel. N'ayant pu l'obtenir, il renonça à sa patrie, et alla offrir ses services à Charles Quint pour la conquête des îles Moluques. L'empereur n'hésita point à lui confier une flotte de cinq vaisseaux, et Magellan partit en 1519. Lorsqu'on fut à la hauteur de Rio-Janeiro, la chaleur de ce nouveau climat causa tant de maladies dans la flotte, que l'équipage, découragé, jugea qu'il était impossible de poursuivre l'entreprise. Le tumulte alla si loin, que Magellan fut obligé de punir de mort les principaux chefs de la révolte, qui étaient Mendoce et Quejada, Castillans distingués. Il fit hiverner sa flotte dans la rivière et dans le port de Saint-Julien, au pays des Patagons, où l'on aperçut des hommes qu'on prit mal à propos pour des géants, parce qu'ils étaient plus grands que les Nègres et quelques nations indiennes, et qu'on ne se donna pas la peine de les bien examiner, comme Bougainville l'a vérifié depuis par des observations sûres et répétées. Magellan appela ce cap le *Cap des Vierges*, parce qu'il avait été découvert le jour de Sainte Ursule. A 12 lieues de là, il entra dans un détroit, auquel il donna son nom, dont la bouche avait une lieue de largeur, et qui était borné de montagnes fort escarpées. Il y

pénétra environ jusqu'à 50 lieues, et rencontra un autre détroit plus grand, qui débouchait dans les mers occidentales ; il donna à celui-ci le nom de *Jason portugais*. Enfin, après une navigation de 1500 lieues depuis ce cap, il découvrit plusieurs îles habitées par des idolâtres, c'étaient les *Philippines*, et il prit terre à celles de Zebu. Les Espagnols y furent reçus par le souverain du pays, qu'ils instruisirent et convertirent à la foi ; car il faut rendre à cette nation la justice d'avoir toujours joint le zèle pour la religion à l'amour des conquêtes ; et si quelques-uns de ses voyageurs ou de ses colons ont exercé des barbaries, comme ceux des autres peuples de l'Europe, l'esprit général de la nation a toujours été dirigé vers le bonheur religieux de ses nouveaux sujets. Le roi de Zébu engagea Magellan à se joindre à lui pour faire la guerre au souverain de l'île de Matan. [Mais à peine fut-il entré dans le pays, accompagné de 55 hommes seulement, qu'une multitude de sauvages l'attaqua et fit périr presque tous les siens. Atteint par plusieurs coups de pierre, il tomba sur le sol, et les sauvages l'achevèrent à coups de lances. Cet événement eut lieu en 1520 ; Magellan était très instruit dans la cosmographie et l'astronomie, et fut lié avec le fameux Jalevo. Il fut le premier qui pénétra dans le grand Océan, par le sud de l'Amérique : Vasco de Gama s'était ouvert, 21 ans auparavant, un chemin dans la mer des Indes par le cap de Bonne-Espérance.] Le bibliographe espagnol, Nicolas Antonio, assure que le Routier des navigations de Magellan était manuscrit entre les mains d'Antonio Moreno, cosmographe de la contractation de Séville. On en trouve une description abrégée dans le recueil de Ramusio.]

MAGEOGHEGAN (Jacques), prêtre irlandais, habitué à la paroisse Saint-Méry à Paris, mort le 30 mars 1764, à 63 ans, est auteur d'une *Histoire d'Irlande*, Paris, 1758, 3 vol. in-4°. Elle est remplie de recherches que l'on ne trouve pas ailleurs. L'auteur, qui était catholique, fait des descriptions touchantes des maux que le schisme et l'hérésie ont faits à sa patrie. Son style pourrait être plus élégant. Son ouvrage cependant, à bien des égards, peut paraître préférable à celui de M. Leland.

MAGES : ce nom, qui veut dire *sages*, désigne particulièrement les illustres seigneurs qui, conduits par un météore lumineux que l'Ecriture appelle *étoile*, vinrent du fond de l'Orient adorer J.-C., troublèrent la cour d'Hérode par la recherche qu'ils firent de cet enfant divin, et retournèrent dans leur patrie après lui avoir rendu leurs hommages. On les appelle ordinairement *les trois Rois*. Claudien, poète païen, leur donne aussi ce nom, et désigne les présents symboliques qu'ils firent au Sauveur des hommes.

Dant tibi Chaldæi prænuntia munera reges :
Myrrham Homo, Rex aurum, suscipe thura Deus.

Ce passage est parfaitement conforme à ce qu'une ancienne tradition nous apprend sur ce sujet. (*Voyez* Juvencus.) Chalcidius, philosophe païen, dans son commentaire sur le Timée de Platon, pag. 219, fait mention de l'apparition de l'étoile

miraculeuse qui conduisit les Mages à Bethléem. « Il y a, dit» il, une autre histoire plus » digne de notre vénération » religieuse, qui raconte l'ap» parition d'une étoile destinée » à annoncer aux hommes, non » des maladies ou quelque mor» talité funeste, mais la venue » d'un Dieu, uniquement des» cendu pour le salut et le bon» heur du genre humain. Elle » ajoute que cette étoile ayant » été observée par des Chaldéens » versés dans l'astronomie, sa » route nocturne les conduisit » à chercher le Dieu nouvelle» ment né, et qu'ayant trouvé » cet auguste enfant, ils lui » rendirent les hommages dus » à un si grand Dieu. » On donne ordinairement aux trois Mages les noms de *Gaspard*, *Melchior*, *Balthasar*, et l'on croit que parmi eux il y en avait un noir. La cathédrale de Cologne se glorifie de posséder les corps de ces illustres voyageurs; mais cette prétention ne paraît pas fondée sur des titres qui puissent essuyer un examen sévère. Le monument ou lypsanothèque qui renferme ces reliques, est d'une richesse extraordinaire et d'un grand travail. Le P. Crombach, jésuite, a écrit en faveur de cette tradition de l'Eglise de Cologne, un grand vol. in-fol., où il y a bien plus de recherches que de critique: *Primitiæ gentium, sive Historia sanctorum trium Magorum*, Cologne, 1654. Le jour de l'Epiphanie, l'Eglise célèbre dans la personne des trois rois la vocation de toutes les nations à la foi de l'Evangile, comme l'on voit dans l'office de ce jour, composé des passages les plus lumineux et les plus touchants de l'Ancien-Testament, relatifs aux effets merveilleux du christianisme, à la réunion de tous les peuples sous la loi de J.-C.

MAGGI (Jérôme), *Magius*, d'Anghiari dans la Toscane, eut du goût pour les arts et pour toutes les sciences, et les cultiva avec succès. Ses talents déterminèrent les Vénitiens à lui donner la charge de juge de l'amirauté dans l'île de Chypre. Famagouste, assiégée par les Turcs, trouva en lui toutes les ressources qu'elle aurait pu attendre du plus habile ingénieur. Il désespéra les assiégeants par les machines qu'il inventa pour détruire leurs travaux; mais ils eurent leur revanche. La ville ayant été prise en 1571, ils pillèrent la bibliothèque de Maggi, l'emmenèrent chargé de chaînes à Constantinople, et le traitèrent de la manière la plus barbare. Après avoir travaillé tout le jour à des ouvrages bas et méprisables, il passait la nuit à écrire. Il composa, à l'aide de sa mémoire seule, des traités remplis d'érudition, qu'il dédia aux ambasseurs de France et de l'empereur. Ces deux ministres, touchés de compassion, voulurent le racheter; mais, tandis qu'ils traitaient de sa rançon, Maggi trouva le moyen de s'évader, et de se sauver chez l'ambassadeur de l'empereur. Le grand visir, irrité de cette évasion, l'envoya reprendre, et le fit étrangler dans sa prison le 27 mai 1572. C'était un homme d'une profonde érudition, laborieux, bon citoyen, ami sincère, et digne d'une meilleure fortune. Ses principaux ouvrages sont: 1° un traité: *De tintinnabulis*, Hanau, 1608, in-8. Ce traité des cloches est très savant; et ce qu'il y a

de plus extraordinaire, c'est que, comme nous venons de le dire, l'auteur le fit de mémoire. 2° Un autre, *De equuleo*, Hanau, 1609, in-8°, 3° *De la fin du monde par le feu*, Bâle, 1562, in-fol.; 4° des *Commentaires* sur les *Vies* des hommes illustres d'Emilius Probus, in-fol.; 5° des *Commentaires* sur les institutes, in-8°; 6° des *Mélanges*, ou *diverses Leçons*, 1564, in-8°. Tous ces ouvrages, écrits assez élégamment en latin, sont remplis de recherches. On a encore de lui un *Traité de fortifications*, en italien, 1589, in-fol., et un livre *De la situation de l'ancienne Toscane*. [Il faut ajouter à ces ouvrages de Maggi un poème intitulé *I cinque canti* ou *les cinq premiers chants des guerres de Flandre*, Venise, 1551, in-8°.] On trouvera une liste plus détaillée de ses productions à la suite de sa *Vie* écrite par Sweert, et dans les *Éloges* de Tessier, tom. 2, pag. 370.

MAGGI (Barthélemy), médecin, frère du précédent, naquit à Bologne en 1477, et y mourut en 1552. Nous avons de lui un *Traité sur la guérison des plaies faites par les armes à feu* en latin, Bologne, 1552, in-4°. On a remarqué que Laurent Joubert, qui a composé un traité en français sur le même sujet, a beaucoup copié celui de Maggi.

MAGGI (François-Marie). *V*. MAGGIO ou MAGIO.

MAGIO ou plutôt MAGGIO (François-Marie), chanoine régulier, né en 1612, mort l'an 1686 à Palerme, fut envoyé dans les missions de l'Orient l'an 1636, par la congrégation de la Propagande. Il parcourut la Syrie, l'Arabie, l'Arménie, et y fit beaucoup de fruit. Partout il montra qu'il savait allier un grand zèle à beaucoup de prudence. [De retour en Italie, il se rendit à Rome, où il travailla, par ordre de la Propagande, à la *Grammaire* des langues orientales; étant passé à Naples, l'amitié du vice-roi lui facilita les moyens d'établir dans ce royaume plusieurs maisons de théatins, ordre dont il était membre.] On a de lui : 1° *Syntagmata linguarum orientalium*, Rome, 1670, in-fol; 2° *De sacris cæremoniis*; 3° *De Pauli IV inculpata vita disquisitiones historicæ*; 4° plusieurs ouvrages sur le *Rituel* et *ascétiques*.

MAGINI (Jean-Antoine), célèbre astronome et mathématicien, natif de Padoue, enseigna à Bologne avec réputation. Ce savant était infecté des erreurs trop communes alors de l'astrologie. Il mourut à Bologne le 11 février 1617, à 62 ans. On a de lui des *Éphémérides*, un *Traité du miroir concave sphérique*, traduit en français, 1620, in-4°, et un grand nombre d'autres ouvrages. [De ce nombre sont : 1° *Novæ cœlestium orbis theorices congruentes cum observationibus N. Copernici*, Venise, 1589; 2° *Commentarius in geographiam et tabulas Ptolemei*, Cologne, 1597; 3° *L'Italia descritta con LX tavole geografiche*, Bologne, 1626, in-fol.]

MAGLIABECCHI (Antoine), né à Florence, le 28 octobre 1633, fut d'abord destiné à l'orfèvrerie; mais on lui laissa suivre ensuite son goût pour les belles-lettres, et il devint bibliothécaire de Côme III, grand-duc de Toscane. Il mourut à Florence en 1714, à 81 ans, laissant sa nombreuse bibliothèque au pu-

blic, avec un fonds pour l'entretenir. Il était consulté par tous les savants de l'Europe. Conseils, livres, manuscrits, rien n'était refusé à ceux dans qui il voyait le germe de l'esprit. On a imprimé à Florence, en 1745, un recueil de différentes *Lettres* que des savants lui avaient écrites, in-8°; mais ce recueil est incomplet, parce que Magliabecchi négligeait de mettre en ordre ses papiers. On a encore de lui des éditions de quelques ouvrages. Sa *Vie*, écrite par Marini n'a point été imprimée; mais il en a paru un extrait assez étendu dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, tom. 33. [Ce savant était doué d'une rare érudition, et sa mémoire était si prodigieuse qu'elle lui rendait toujours présents tous les dépôts littéraires. Un jour que le grand-duc lui demanda un ouvrage fort rare, Magliabecchi lui répondit... « Il est impossible de vous le procurer : il n'y » en a au monde qu'un seul » exemplaire, qui est à Constan» tinople dans la bibliothèque » du Grand-Seigneur; c'est le sep» tième volume de la deuxième » armoire du côté droit, en en» trant... »

MAGLOIRE (Saint), natif du pays de Galles, dans la Grande-Bretagne, embrassa la vie monastique, vint en France, fut abbé de Dol, puis évêque régionnaire en Bretagne. Il établit dans la suite un monastère dans l'île de Jersey, où il mourut en octobre 575, à près de 80 ans. Ses reliques furent transférées à Paris au faubourg Saint-Jacques, dans un monastère de bénédictins, cédé aux pères de l'Oratoire en 1628. C'était, avant la révolution française, *le séminaire Saint-Magloire*, célèbre par les savants qu'il a produits.

MAGNAN. *Voyez* MAIGNAN.

MAGNENCE (Flavius Magnentius Augustus), Germain d'origine, naquit vers 303, parvint du grade de simple soldat aux premiers emplois de l'empire. L'empereur Constant l'honora d'une amitié particulière, et dans une révolte le délivra de la fureur des soldats, en le couvrant de sa robe. Magnence paya son bienfaiteur de la plus noire ingratitude; il le fit mourir en 353, après s'être fait proclamer empereur. Ce crime le rendit maître des Gaules, des îles Britanniques, de l'Espagne, de l'Afrique, de l'Italie et de l'Illyrie. [Il entra triomphant dans Rome, tandis que Constance II était occupé dans la guerre contre les Perses, y fit massacrer les principaux citoyens, s'empara de leur fortune, et força les autres à racheter leur vie en lui cédant leurs biens.] Constance II se disposa à venger la mort de son frère; il marcha contre Magnence, et lui livra bataille en 351, près de Murcie en Pannonie. L'usurpateur, après une vigoureuse résistance, fut obligé de prendre la fuite, et son armée fut taillée en pièces. Il perdit peu à peu les pays qui l'avaient reconnu. Il ne lui resta plus que les Gaules, où il se réfugia. [Cette bataille coûta aux Romains plus de 50,000 hommes de leurs meilleures troupes, et cette perte, qui fut irréparable, facilita les invasions des Barbares.] La perte d'une bataille, entre Die et Gap, acheva de jeter Magnence dans le désespoir. Il se sauva à Lyon, où, après avoir fait mourir tous ses parents, entre autres sa mère et

son frère, il se donna la mort en 353, à 50 ans. Ce tyran aimait les belles-lettres, et avait une certaine éloquence guerrière qui plaisait beaucoup. Son air était noble, sa taille avantageuse, son esprit vif et agréable; mais il était cruel, fourbe, dissimulé, et il se décourageait aisément. Sa tête fut portée par tout l'empire.

MAGNERIC (Saint), un des plus saints évêques du VI[e] siècle, gouverna l'Eglise de Trèves, sous les règnes de Sigebert, Childebert et Chilpéric. Entre autres monuments qu'il a laissés de sa piété, on compte la célèbre abbaye de Saint-Martin, qu'il fonda hors des murs de la ville, en mémoire du saint évêque de Tours, pour qui il avait une singulière vénération. Il mourut en 596. Saint Grégoire de Tours nous a conservé quelques particularités de sa vie.

MAGNET (Louis), jésuite, né l'an 1575, mort en 1657, fut le rival de Buchanan en poésie sacrée. Il s'est fait un nom par sa *Paraphrase* en vers latins des Psaumes et des cantiques de l'Ecriture sainte. Cet auteur est assez bien entré dans l'esprit des écrivains sacrés, et a rendu, autant qu'il est possible, la force de leurs expressions.

MAGNI (Jacques), augustin, né à Toulouse, mort vers 1422, fort âgé, est auteur d'une introduction à la philosophie, intitulée *Sophologium*, Paris, 1471, in-4°, édition assez rare. Il y en a une autre plus ancienne, sans date.

MAGNI (Valérien), *Magnus*, capucin, né à Milan en 1587, d'une famille illustre, fut élevé aux emplois les plus importants de son ordre. Le pape Urbain VIII le fit chef des missions du Nord; mais ayant écrit avec beaucoup d'emportement contre les jésuites, il encourut la disgrâce d'Alexandre VII, qui lui défendit d'écrire. Le capucin ne crut pas devoir obéir à cette défense, et publia quelque temps après son *Apologie*. On le mit en prison à Vienne, et il n'obtint sa liberté que par l'indulgence de Ferdinand III. Il se retira sur la fin de ses jours à Saltzbourg, et y mourut en 1661, à 75 ans. On trouve dans le tom. 2 du Recueil fanatique intitulé *Tuba magna*, une lettre qu'il a écrite dans sa prison même; il y répondait aux accusations intentées contre lui, de manière à le faire mettre en prison s'il n'y avait pas été. On a encore de lui quelques livres de controverse contre les protestants, qu'il haïssait cependant moins que les jésuites. On connaît sa réponse favorite: *Mentiris impudentissime*.

MAGNIÈRE (Laurent), sculpteur de Paris, mort en 1700, âgé de 82 ans, avait été reçu en 1667 de l'académie royale de peinture. Ses talents l'ont placé au rang des plus célèbres artistes du siècle de Louis XIV. Il a fait pour les jardins de Versailles plusieurs termes, représentant *Circé*, *Ulysse*, le *Printemps*, etc.

MAGNIEZ (Nicolas), studieux ecclésiastique, mort en 1749, dans un âge avancé, est auteur d'un dictionnaire latin, connu sous le titre de *Novitius*, Paris, 1721, 2 vol. in-4°. Cet ouvrage, si utile aux maîtres, et qui jouit d'une estime méritée, n'a eu que cette édition; celle qui porte

1733 n'a de différence que le frontispice.

MAGNIN (Antoine), poète français, originaire de Bourg en Bresse, subdélégué de l'intendant de Bourgogne, mourut en 1708, à 70 ans. On a de lui plusieurs *ouvrages*, dans lesquels on remarque plus de négligence que de goût. Il ne connut point cet enthousiasme qui est l'ame de la belle poésie.

MAGNOL (Pierre), professeur en médecine, et directeur du jardin des plantes de Montpellier, son pays natal, mort en 1715, à 77 ans, a donné : 1° *Botanicon monspelliense*, 1686, in-8°, fig. ; 2° *Hortus regius monspelliensis*, 1697, in-8°, fig. ; 3° *Prodromus historiæ generalis plantarum, in quo familiæ plantarum per tabulas disponuntur*, Montpellier, 1689, in-8°.

MAGNOL (Antoine), fils du précédent, né à Montpellier en 1676, succéda dans la chaire de son père, et mourut en 1759, après avoir publié 1° *Novus character plantarum*, Montbéliard, 1725; ouvrage de son père; 2° *Dissertatio de respiratione ; 3° De natura et causis fluiditatis sanguinis*, et plusieurs autres dissertations.

MAGNON (Jean), poète français du XVIIe siècle, né à Tournus, dans le Mâconnais, exerça pendant quelque temps la profession d'avocat à Lyon. On a de lui plusieurs pièces de théâtre, dont la moins mauvaise est *Artaxercès*, tragédie. Elle est bien conduite, offre de beaux sentiments, et des caractères passablement soutenus. Ce poète quitta le genre dramatique, et conçut le dessein de produire en dix volumes, chacun de vingt mille vers, une *Encyclopédie* qu'il intitula *Science universelle*. Il n'eut pas le temps d'exécuter ce projet ridicule, ayant été assassiné une nuit par des voleurs à Paris en 1662. Une partie de son ouvrage parut en 1663, in-4°, sous le titre emphatique de *Science universelle*, et avec une préface encore plus emphatique. *Les bibliothèques*, dit-il au lecteur, *ne te serviront plus que d'un ornement inutile*. Quelqu'un lui ayant demandé si son ouvrage serait bientôt fait : *Bientôt*, répondit-il ; *je n'ai plus que cent mille vers à faire*. On ne doit pas s'étonner de la merveilleuse facilité de Magnon : ses vers sont peut-être ce que nous avons de plus lâche, de plus incorrect, de plus obscur et de plus rampant dans la poésie française.

MAGNUS, ou MAGNI (Jean), archevêque d'Upsal en Suède, né à Lincoping en 1488, s'éleva avec force contre le luthéranisme, et travailla en vain à empêcher le roi Gustave Wasa de l'introduire dans ses états. Ce monarque répondit à ses remontrances par des persécutions ; il le fit passer pour un rebelle, et un peintre catholique de Flandre eut la lâcheté de représenter ce grand prélat comme luttant contre l'autorité légitime. C'est cependant ainsi que les apôtres et les premiers prédicateurs de l'Évangile ont lutté contre les empereurs païens. Le zélé et courageux archevêque se rend à lui-même, dans ses malheurs, le témoignage consolant de ne souffrir que pour la défense de la foi de Jésus-Christ : *Ex primo regni senatore et felicissimo archiepiscopo, propter tuendam fidem Christi, factus sum humilis exul et peregrinus* (Hist., l. 22). Magnus, emportant les regrets des catholiques, se retira à

Rome, y reçut beaucoup de témoignages d'estime, et y mourut en 1544. On a de lui : 1° une Histoire de Suède en vingt-quatre livres, intitulée *Gothorum Suecorumque historia ex probatis antiquorum monumentis collecta*, Rome, 1554, in-fol.; Bâle, 1558, in-8° : ouvrage publié avec des additions par Olaüs Magnus, son frère; 2° celle des archevêques d'Upsal, sous le titre *Historia metropolitanæ Ecclesiæ upsalensis, in regnis Suetiæ et Gothiæ, a Joanne Magno, Gotho, sedis apostolicæ legato, et ejusdem Ecclesiæ archiepiscopo, collecta, opera Olai Magni Gothi, ejus fratris, in lucem edita*, Rome, 1560, 1 vol. in-fol. On trouve dans ce livre de quoi rétablir la vérité des faits, et détruire les calomnies des luthériens contre cet illustre archevêque, homme d'un zèle ferme et d'une droiture inflexible. Sa résistance aux progrès des nouvelles sectes fut d'autant plus forte et plus constante, qu'il connaissait parfaitement les maux qui résultaient de toute innovation imaginée par des hommes oisifs et inquiets, au préjudice de l'ancienne religion, que quinze siècles avaient laissée dans la possession de passer pour la véritable.

FIN DU TOME DIXIÈME.



